



HAL
open science

Les sens du public

Daniel Cefai, Dominique Pasquier

► **To cite this version:**

Daniel Cefai, Dominique Pasquier. Les sens du public : Publics politiques, publics médiatiques. PUF. PUF, pp.495, 2003, CURAPP. halshs-00805315

HAL Id: halshs-00805315

<https://shs.hal.science/halshs-00805315>

Submitted on 27 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sens du public
Publics politiques, publics médiatiques

Sous la direction de Daniel Cefai et
Dominique Pasquier

Presses Universitaires de France, 2003

Daniel CEFAI
Dominique PASQUIER

INTRODUCTION

Publics politiques, publics médiatiques. L'idée d'une telle confrontation est venue aux directeurs de ce volume comme une extension des lectures, des interrogations, des enquêtes, des discussions qui ont eu cours à l'entour de deux séminaires de recherche à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. L'un, coordonné par Daniel Dayan, Sabine Chalvon-Demersay, Dominique Mehl et Dominique Pasquier, portait sur le thème de : *Sociologie des médias : recherches anthropologiques sur les publics* ; l'autre, coordonné par Daniel Cefai et Louis Quéré, s'attaquait frontalement à la question : *Qu'est-ce que le public ? Les formes de l'expérience publique*. L'enjeu était pour leurs participants de mener un travail de réflexion théorique, ancré dans des études de cas empiriques, sur la constitution des publics politiques et des publics médiatiques, sur les formes d'expérience engagées par leurs membres, sur la nature de ces deux types de collectifs et, le cas échéant, sur leurs modes d'imbrication. Dans cette introduction, nous cherchons donc moins à proposer une conception systématique qu'à mettre en évidence l'air de parenté qui existe entre une multiplicité de perspectives, sans pour autant en réduire l'hétérogénéité de problématiques, de méthodes et d'objets. Nous entendons avant tout montrer la richesse de cette arène de recherches, lisible dans le choix des contributions, et donner au lecteur quelques fils directeurs pour s'y orienter.

Quel est donc le spectre de significations que recouvre le mot « public » ? Le « public » renvoie à des contextes divers, selon qu'il est pris comme un substantif ou un adjectif. Substantif, il semble pointer vers une « personne collective », au statut grammatical de sujet, actif ou passif, bien problématique à apercevoir. Il désigne un « être » doté de capacités d'auto-gouvernement, de

délibération ou de participation ou de compétences de réception médiatique et culturelle. Adjectif, il qualifie la multiplicité des registres d'expérience et d'activité qui se sont configurés depuis plusieurs siècles dans les régimes démocratiques, à l'épreuve d'une sémantique du public et du privé. Il nous parle alors des jeux de langage qui mettent en forme nos épreuves de la vie quotidienne et des règles du jeu que nous respectons en pratique dans ce que nous faisons. Dans la forme verbale, le néologisme – ou l'anglicisme – « publiciser » tend à s'imposer pour ressaisir la dimension dynamique d'un « devenir public » ou d'un « rendre public ». Il redouble le terme de « publier », « donner au public », dont le sens classique d'« œuvrer pour le bien public » s'est refroidi depuis le xvii^e siècle, mais dont le sens contemporain, plus technique, implique d'avertir le public en vue d'officialiser une situation (publier des bans), de conquérir un public sur un marché et d'en tirer une renommée littéraire ou une notoriété médiatique (publier un roman), de rendre compte et de rendre des comptes au public de citoyens, d'usagers ou d'administrés et de s'assurer d'un consentement civil ou d'une légitimité politique (publier une décision gouvernementale). L'idée de « publicisation » implique que le « public » n'est pas un donné en soi, en antécédence ou en extériorité aux performances qui le visent : il « se publicise » à travers la « publicisation » d'un problème social ou d'une mesure politique, d'une œuvre théâtrale ou d'un programme télévisuel – en « publicisant » du coup des manifestations de plaisir et de critique, de soutien et de désaveu, de honte et d'indignation, de justification et de dénonciation. Il se « publicise » dans l'arène des multiples conflits sociaux, débats parlementaires et combats judiciaires, disputes philosophiques et controverses scientifiques, guerres de plume et batailles de mots que suscite un événement. Le « public » est tout entier dans ce procès de « publicisation », fait de différentiels de sens ou d'intervalles de parole, pour reprendre la métaphore arendtienne.

Malgré sa transsubstantiation occasionnelle, le public défie donc les métaphores organicistes. Il transgresse les figures du théologico-politique sous lesquelles il était autrefois subsumé. Être énigmatique, il n'est pas localisable dans un corps mystique, étatique ou civique. Son incarnation dans une sorte d'« hyper-organisme » aux milliers de têtes, de yeux et de mains, le fait pourtant parfois précipiter en un « sujet collectif ». On dit du public qu'il traverse des épreuves. Qu'il a une capacité de sentir et de ressentir. Qu'il s'émeut, expérimente, subit et agit. Le public est alors réifié comme le « support » de l'expérience publique, de l'esprit public, de l'opinion publique ou du jugement public. Cette entité n'est rien d'autre qu'un artifice symbolique : l'effet performatif des phrases dont le « public » est le sujet ou le complément est de rendre sensible le pouvoir du Public, du Peuple ou de l'Opinion, de le faire exister dans l'ordre des représentations et du même coup, d'unifier et d'identifier

l'activité collective qu'il décrit. Une analyse grammaticale permet de se prémunir contre les excès de l'organicisme. Le public est souvent à l'inverse présenté sous la figure du marché. Le public serait dans le domaine politique le double du marché dans le domaine économique. La main invisible engendrerait une volonté générale à partir des volontés particulières. Mais le public peut-il se résumer à un effet de composition des passions ou des intérêts, des opinions ou des perspectives de personnes privées ? Le public d'une œuvre théâtrale se limite-t-il à l'intégrale des émotions intimes, favorables ou défavorables à la pièce, des spectateurs et des critiques ? Le public des conversations ordinaires de Tarde ou le public des processus d'interaction de Dewey se défont-ils en stratégies individuelles ? La posture individualiste dissout le problème sans le résoudre : elle nie l'existence des collectifs pour accrédi-ter une ontologie des individus. Pourquoi les « particuliers » qui constituent les publics en se constituant eux-mêmes comme « amateurs », « supporters », « téléspectateurs » ou « citoyens » auraient-ils un indice de réalité supérieur à celui des « publics » eux-mêmes ? Aux croyances du libéralisme sociologique, juridique et politique se substitue avantageusement une analyse grammaticale des « publics » et des « particuliers ».

Une solution à l'antinomie du corps et du marché est donc que « publics » et « particuliers » sont co-constitués par les mêmes jeux de langage. Pour L. Quéré, suivant V. Descombes (1996), le public est moins un collectif concret ou un fait positif qu'une catégorie de la « tiercéité », au sens de Peirce – une de ces notions, comme la société civile, l'État ou les associations, souvent négligées par les sciences sociales et politiques, parce qu'elles sont jugées trop juridiques ou idéologiques, mais qui sont pourtant dotées d'un pouvoir de fiction instituante (à la façon de la *factio legis*, analysée par Y. Thomas). Si l'on adoptait une position proche de celle de P. Ricœur (1983), on pourrait dire que la catégorie du « public » fait partie du « réseau conceptuel » qui fournit ses « interprétants » à la vie démocratique. Avoir accès aux contextes d'expérience des citoyens requiert de s'initier à leurs répertoires de catégories et de métaphores, d'arguments et de récits. Le mot « public » est un des pivots symboliques des contextes de sens dans lesquels se bâtissent les actions et se déchiffrent les événements, s'évaluent les institutions et se formulent les problèmes. J. Gusfield (1981) en appelle par exemple à une anthropologie symbolique ou à une sociologie culturelle des actions publiques : elles sont moins à expliquer et à comprendre « du point de vue de leurs stratégies, de leurs moyens, de leurs objectifs et de leurs conséquences que du point de vue du sens qu'elles possèdent pour les acteurs et qui se laisse lire dans leur configuration sensible », nous dit-il ici même. Le « public » n'est pas une donnée objective. Y recourir comme à un concept descriptif et analytique implique de rester sensible à ses tissures

sémantiques pour les acteurs et à ses usages pratiques par les acteurs. Le procès de « publicisation » est une activité collective qui ne se configure qu'en actualisant un contexte de sens (*Sinnszusammenhang*), au sens de Weber.

Ce point signifie que l'enquêteur sur les « sens du public » doit procéder à un travail d'exégèse du sens du mot. Et souvent s'installer dans l'entre-deux d'un travail de traduction. De traduction entre différentes disciplines, d'abord. Les participants à cet ouvrage collectif proviennent d'horizons divers : théorie de la communication et des médias, sociologie politique et philosophie politique, anthropologie urbaine, histoire de la littérature et sociologie des sciences. L'enjeu initial était bien de faire jouer ces points de vue les uns dans les autres, de miser sur les points de tension ou les lignes de friction entre discours pour ouvrir de nouvelles perspectives. Mais la traduction se fait aussi entre plusieurs langues : l'enquête sur les sens du « public » circule, depuis le moment inaugurateur de *L'Espace public* de Habermas (1962 ; 1978 en français), entre allemand, anglais et français, laissant apparaître des traditions nationales et des cultures civiques, sans doute cousines dans leur héritage du projet républicain, mais disparates dans leurs dispositifs de formulation et de réalisation du bien public. De traduction entre plusieurs époques, aussi : l'histoire de la *res publica*, pour la seule France, a donné lieu à des recherches remarquables sur la formation de l'État médiéval et classique, sur l'invention d'une politique démocratique sous la Révolution française, sur l'imaginaire républicain au XIX^e siècle et sur la « synthèse républicaine » sous la III^e République, et sur toutes sortes d'idiomes publics, de formes de civilité et d'urbanité, de mouvements d'action collective et de revendications de la société civile. De traduction entre plusieurs mondes, enfin : l'enquête s'enrichit sans cesse à se confronter à l'expérience américaine (par exemple, Calhoun, 1992), où la thématique des publics est devenue centrale en théorie politique et donne lieu à une littérature toujours plus abondante, mais aussi à des expériences plus lointaines, comme dans cet ouvrage-ci, chinoise ou malienne.

« Public » est un concept à la fois proche et lointain. Il est à la fois une catégorie indigène, qui pousse des ramifications dans les univers symboliques de la vie quotidienne, et une catégorie savante, façonnée par des théories du droit et du pouvoir autant qu'informée par l'enquête archivistique et l'observation empirique. Observer un « public » implique pour le chercheur de maîtriser les systèmes de coordonnées auxquels il a affaire et de s'équiper des compétences des lecteurs ou auditeurs, téléspectateurs, citoyens ou citoyens ordinaires, qui lui permettent de comprendre et de s'orienter. Le « public » se compose de « particuliers » qui s'engagent dans des régimes d'action publique. Membres de cet étrange « acteur collectif » (qui se projette dans le monde à la mesure de sa passivité dans l'expérience ou de sa passivité aux événements) ou « récepteur col-

lectif» (dont l'exposition aux textes, aux performances ou aux nouvelles se découple en engagement actif), ils ont un «sens du public». Ils font l'épreuve plus ou moins distincte de former un public : épreuve qui s'accompagne du sentiment vague et diffus d'être les témoins d'un événement historique (Quéré, 1996) ou s'accomplit comme communion rituelle devant une cérémonie télévisuelle (Dayan & Katz, 1996), qui se réfléchit dans la « conscience plus ou moins nette de la similitude des jugements » à la lecture du journal en solitaire (Tarde, 1901 : 76) ou qui s'exalte dans la passion à la fois très personnelle et très collective des fans de séries télévisuelles (Le Guern, 2002), qui prend la forme minimale du respect des petites obligations et de l'échange des civilités ordinaires dans la rue (Joseph, 1999) ou qui se réalise pleinement dans la plate-forme du réseau d'associations, visant le gouvernement autonome des affaires publiques, se donnant des objectifs et se baptisant d'un nom (Dewey, 1927). Les modalités de composition d'un public urbain, médiatique, culturel ou politique sont ainsi d'une extrême diversité – ainsi que les coordonnées déployées aux sens des particuliers et les compétences engagées par les corps des particuliers.

Le sens des mots, ici encore, est crucial. Les particuliers se sont constitués historiquement comme «particuliers» dans la dynamique de différenciation de l'État et de la société civile, ouvrant carrière à un nouveau statut du «public», comme J. Habermas ou H. Merlin nous l'ont montré. Dans une situation de monopolisation de la *res publica* par l'État absolutiste, le public renvoie d'abord à la totalité de la chose publique qui unit le peuple dans le corps du roi et fait du roi la tête du royaume. Petit à petit, le lieu d'un public se détache, à travers l'autonomisation de la société civile, dotée de ses propres principes d'organisation et de justification, par rapport à la personne du Monarque et au domaine de l'État. L'État, désincorporé, bientôt décapité, doit désormais être au service des particuliers qui, à l'encontre de sa raison et de sa souveraineté, entretiennent un commerce civil et opinent sur la chose publique. Le désir, l'intérêt, la conviction ou le goût des particuliers n'ont plus à être subordonnés par nature à un Bien public qui les transcende : ils existent de leur plein droit. Les particuliers constituent un public, au sens civil du terme, à travers l'usage de leur raison dans la lecture de la presse et la conversation des salons ou des cafés, ou dans l'épreuve du partage du plaisir et du conflit des opinions dans les représentations théâtrales et les querelles littéraires. La codification de l'expérience comme relevant des horizons de l'étatique et du civil, du privé ou du public a trouvé là une forme première, promise à durer à travers de nombreuses métamorphoses. Les «sens du public» ne cessent de se reconfigurer tout au long de l'histoire – histoire de la constitution des services publics de l'administration étatique, histoire du droit dans les législations révolutionnaires et le Code Napoléon, histoire de la reconnaissance légale des mutuelles, syndicats

ou associations, mais aussi, histoire de la presse, de l'art, de la littérature et de leurs publics. Corrélativement, les sens du « particulier » ou du « privé » se modulent sous les figures de la personne juridique du droit naturel, porteuse de droits subjectifs, de l'entrepreneur économique, propriétaire privé au fondement de la société civile, du sujet philosophique, raisonnant librement en son for intérieur ou du citoyen politique, investi d'une parcelle de la souveraineté du Peuple ou de la Nation. Une pragmatique des publics ne se donne pas à l'avance la définition du « public », du « privé » et du « particulier ». Elle doit en suivre les aventures dans divers contextes sociaux et historiques.

Le « public » est un signe aux sens multiples, mais le « public » existe aussi en acte à l'ombre de son signe. Les particuliers qui le composent agissent ou pâttissent de concert, comme L. Quéré y insiste. Que ce soit dans l'épreuve du sens commun dans le jugement esthétique, dans l'exercice de la conversation en de multiples lieux de sociabilité, dans l'advenue d'un destin partagé face à une catastrophe naturelle ou dans l'engagement de processus d'enquête ou de délibération collective, le public couvre les activités bien réelles de ses membres. Le public des médias, de l'art, du sport ou de la culture n'est sans doute pas totalement superposable au public politique. À ce public est assignée une place de destinataire dans un dispositif de représentation. Son exposition à l'œuvre, au spectacle ou à la partie vise à l'émouvoir, à le distraire ou à le séduire, rarement à le convaincre par l'usage de la raison. Par contre, le public politique, au sens fort, celui de Dewey, est un public associatif, enquêtant ou délibérant, visant à contrôler les conséquences d'un événement ou d'une action et à définir des modalités du bien public. Ce public n'est pas un simple destinataire d'une politique conçue ailleurs par d'autres : il cherche à prendre en main sa propre existence et son propre destin de public. Dans la réalité, les choses sont indéniablement plus complexes. Le public visé par la politique-spectacle dans ce que B. Manin (1995) appelle la « démocratie du public », avec son culte de la personnalité et son engouement pour des images, ressemble étrangement au public télévisuel de la théorie critique. Et le public-cible des politiques publiques n'est souvent appelé à participer que pour mieux être exclu des processus de délibération et de décision. Quant au public esthétique, il peut aussi être engagé dans un processus d'expérience et d'expérimentation collective, comme le groupement d'informaticiens et de vidéastes sur Internet étudié par L. Allard en témoigne. D'autres (Heinich, 2000 ; Zask, 2003 : 42-46) se sont efforcées de décrire l'espace de création et de jugement que constituent les publics d'artistes. Dans les deux cas, le public se profile dans un horizon d'intentionnalité collective, de focalisation par une pluralité d'acteurs sur les mêmes objets, fût-ce sur le mode du conflit, de la confrontation ou de la controverse. Ce public est animé par un rapport réflexif à ses propres performances :

comme nous l'avons dit, la pluralité des membres du public font l'épreuve collective de leur coexistence autour des mêmes enjeux, la « sentent » sans nécessairement s'en donner une représentation explicite. Ils partagent un accès au monde, coopèrent et communiquent dans des horizons de remémoration et de projection, font émerger des textures d'expérience collective à travers des dynamiques de discussion, d'enquête et d'expérimentation. Soumis à des événements, mondains ou imaginaires, ils retournent leur « subir » collectif dans un espace-temps de sens problématique en « agir » collectif dans un monde commun. Public sentant et parlant, pâtissant et agissant...

LA REDÉCOUVERTE DES PUBLICS

Le concept de public nous paraît donc singulièrement problématique (pour la présentation récente d'un faisceau d'approches, cf. Esquenazi, 2003).

Sur le versant politique, la question du public s'inscrit dans l'histoire des figures de la *res publica* et reste indissociable de l'avènement d'un régime républicain, travaillé par la révolution démocratique que Tocqueville avait si bien décrite. On ne remontera pas jusqu'au XII^e siècle pour rappeler comment la cité antique a été redécouverte et le droit romain réactivé par les légistes du roi, ni à la lente constitution d'une administration publique et à l'autonomisation d'un pouvoir public dont l'histoire médiévale et moderne nous rend compte. On ne procédera pas davantage à un exercice comparatif entre les figures du bien public dessinées par les philosophes, les juristes ou les politiques au moment des Révolutions anglaise, américaine et française, ni à une généalogie des formes institutionnelles et symboliques qui ont petit à petit sédimenté dans le modèle républicain, au sens où nous l'entendons aujourd'hui en France. Ces cartes de coordonnées historiques restent bien entendu à l'arrière-plan de notre réflexion qui se veut plus ouvertement contemporaine. Comment mener un travail d'enquête en sciences sociales ou en science politique qui échappe aux modèles aujourd'hui dominants de la théorie de l'action rationnelle, et décrire des modalités d'engagement qui rendent justice à l'attachement des acteurs à des « biens publics » ? Comment prendre en charge analytiquement leur engagement dans des formes d'association qualifiées de « publics » – concept qui, en français, semble aller de soi quand on parle de littérature ou de télévision, mais dont le sens politique est beaucoup plus problématique ? Comment traduire en notre langue cette expérience des « publics » civiques qui est immédiatement audible pour un nord-américain, les observer et les décrire en contrepoint de la monopolisation des biens publics par l'État ou de la manipulation de l'opinion publique par les médias ? Comment assumer le fait d'une puissance publique en acte, vivante dans les rassemblements, les communications et les protestations

populaires, cette *potestas in populo* qui est un des fondements de l'institution du régime démocratique ? Comment réactiver une forme d'interrogation proprement politique à travers l'examen de situations urbaines ou médiatiques et, inversement, forger des outils d'enquête micro-sociologique qui s'applique à la compréhension de la vie politique ?

La réflexion sur les publics a, pour certains d'entre nous, trouvé une de ses principales sources d'inspiration dans les travaux de C. H. Cooley (1909), de J. Dewey (1927) ou de R. E. Park (1904). Ceux-ci montraient comment l'émergence d'un problème va de pair avec la constitution de versions alternatives de description ou d'action, autour desquelles s'agrègent des camps rivaux devant des auditoires : le public se configure dans un théâtre de positions qui unit ces différents éléments, dans les opérations qu'accomplissent ses spectateurs, ses protagonistes, ses antagonistes et dans les conséquences qu'elles auront pour d'autres personnes, au-delà des lieux et des moments de leur avènement (Cefaï, 2002 ; Quéré, 2002). Ce public n'était pas simplement une fiction théorique dans l'esprit des contemporains de ces auteurs : le terme renvoyait concrètement à l'expérience du mouvement des *social centers* et des *social settlements*, auxquels avaient participé une partie des classes moyennes de New York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Rochester ou Chicago pendant ce qu'il est convenu d'appeler l'ère progressiste (environ 1890 à 1915). Un idéal d'auto-gouvernement local avait alors été formulé, auquel la Première guerre mondiale, le développement de l'État fédéral et des trusts économiques, le progrès des mass médias et la croissance de la mobilité géographique avaient mis un terme. L'Union sacrée pendant la guerre, la prise en main timide, mais réelle, de la question sociale et des services publics par les instances locale, étatique et fédérale, l'invention de techniques de publicité marchande et de propagande politique et la formation de la Grande communauté décrite par Wallas (1914) inauguraient un nouveau monde, bien éloigné de celui rêvé par H. Croly, R. Ely ou W. Rauschenbusch. La critique du citoyen omni-compétent et la défense de l'expertise technique contre les publics fantômes de W. Lippmann (1922, 1925) prenaient acte de ce tournant avec le plus de force. Une bonne partie des travaux sur les publics associatifs ou les publics délibératifs procèdent pourtant de cette interrogation et il est intéressant de voir que, si marquée historiquement qu'a pu être la réflexion de Dewey, elle n'a rien perdu de son mordant et continue à être stimulante pour beaucoup (Rorty, 1995 ; Honneth, 1998 ; Zask, 1999 ; Cefaï & Joseph, 2002 ; Joas, 2002 ; Quéré, 2002).

Pour d'autres, il s'agit moins d'identifier des collectifs concrets qui puissent être qualifiés de publics, phénomène, somme toute, assez rare, souvent éphémère, de toute façon problématique, que de comprendre comment des régimes d'action ou des registres d'expérience sont orientés par un sens du bien

public ? Comment des figures complexes de composition et de commutation entre types de rationalité et de légitimité se mettent-elles en place – selon des modalités que la sociologie des cités domestique, industrielle, marchande, de l’opinion ou de l’inspiration nous a appris à identifier (Boltanski & Thévenot, 1991) ? Comment ce bien public, qui a perdu toute consistance ontologique, mais continue de réguler la plupart des actions civiques et politiques, est-il un enjeu de critique et de transaction, de dénonciation et de revendication ? Un ensemble de textes de cet ouvrage prolonge la réflexion sur les situations de publicité urbaine, explorées en France depuis le début des années quatre-vingt. Comment des compétences indissociablement civiques et citoyennes sont-elles requises pour que les passants ou les habitants s’orientent dans l’espace et cohabitent les uns avec les autres ? Comment penser la publicité urbaine dans ce vaste spectre d’activités qui s’étend depuis les micro-interactions entre passants anonymes, régulant un ordre public de visibilité et de praticabilité, à la réalisation de devoirs de coexistence pacifique, de tolérance et d’hospitalité entre groupes sociaux et ethniques, en passant par la mobilisation d’associations civiques qui revendiquent un droit de participer aux plans d’action élaborés par les pouvoirs publics (Joseph, 1999) ?

Sur le versant médiatique, la question du public prend un autre tour que celui des publics associatifs et délibératifs, des conflits autour de la définition de biens publics ou des compétences opérantes dans des espaces publics urbains. Elle renvoie immédiatement à l’organisation économique des marchés de biens symboliques, à la production de programmes par l’industrie culturelle et aux stratégies de communication en vue de promouvoir ces produits. Elle se confond, pour le sens commun, avec la question des « audiences ». Tout le travail mené, là aussi, depuis une vingtaine d’années a consisté à contrer la force de cette évidence et à redécouvrir un sens du public ignoré ou négligé par les recherches sur les communications de masse. Là encore, le dialogue avec les historiens a été capital. H. Merlin (1994) a montré le complexe de relations que le public allégué par les hommes de lettres du XVII^e siècle entretient avec le législateur désigné par le paradigme latin de la *res publica*. Publier, c’est participer au bien public par le moyen de la publication, dans un horizon circonscrit par l’autorité du censeur politique. Autour des querelles du Cid et de La Princesse de Clèves se met en place un nouveau modèle de publicité qui repose sur le « plaisir du destinataire ». Le public ne précède pas l’œuvre : « communauté imprévisible des lecteurs-spectateurs » (Merlin, 1994 : 392), il advient dans et par la représentation littéraire. D’un côté, les auteurs sont mus par une quête personnelle plutôt que par la visée d’utilité publique à laquelle les œuvres étaient précédemment asservies, et n’auront cessé de se battre en faveur de l’art pour l’art contre toute opération d’assujettissement ; de l’autre côté, le public,

« personne fictive » rassemble des particuliers, qui communient dans le plaisir partagé de la réception de l'œuvre, mais qui, ayant renoncé aux luttes fratricides de la religion et de la politique, se confrontent et communient désormais autour de la littérature. H. Merlin montre avec virtuosité la cohabitation de diverses figures du public au XVII^e, puis au XVIII^e siècle (Merlin, 1991 ; 1994b) – public organiciste hérité du corps mystique, public contractualiste produit de la conversation rationnelle, public esthétique émergeant du plaisir partagé, public écran dissimulant des stratégies d'intérêt particulier.

Le public médiatique peut être saisi comme l'héritier lointain de ce public littéraire, si on y voit davantage qu'un auditoire de consommateurs de biens médiatiques, et pire encore, qu'un indice d'Audimat. Tarde (1901), à la fin du XIX^e siècle, s'interroge sur la nature des publics de lecteurs de journaux qui ne sont pas nécessairement en contact direct les uns avec les autres et n'en ont pas moins une « conscience d'appartenance » à un public. Les récepteurs des mass médias sentent et ressentent en commun à l'épreuve des événements. Ils vivent de concert la « propagation ondulatoire » (102) de certaines nouvelles. « Il suffit d'une plume pour mettre en mouvement des millions de langues » (82) et provoquer des bouleversements de la « météorologie politique » (113). Les conversations ordinaires, dont Tarde a appelé l'étude sociologique, sont au cœur de l'émergence des publics médiatisés par la presse. Elles restent somme toute encore peu étudiées (Gamson, 1992 ; Schudson, 1997 ; Eliasoph, 1998 ; Kim, Wyatt & Katz, 1999 ; Wyatt, Katz & Kim, 2000). Leur place centrale a néanmoins été perçue en France au carrefour de la lecture de Simmel, d'Agulhon, de Garfinkel et de Goffman sur les sociabilités, les urbanités et les civilités (Joseph, 1979 et 1981 ; Pharo, 1985). D'autres perspectives ont pris en charge la question de l'encodage-décodage ou de l'esthétique de la réception, éprouvées dans des dispositifs d'enquête qualitative. Une figure des récepteurs comme membres de publics s'est peu à peu constituée, à l'encontre de la littérature pléthorique sur les sondages d'opinion. Téléspectateurs anonymes, ils participent aux émotions des événements programmés en direct par la télévision cérémonielle et coopèrent dans des rituels domestiques (Dayan & Katz, 1996). Fans de séries TV, ils traversent les mêmes remaniements de leur expérience personnelle et entrent dans des dynamiques singulières d'identification et de sociabilité de clubs (Pasquier, 1999). Citoyens, électeurs et administrés, ils suivent comme un feuilleton quotidien les rebondissements de l'affaire du Watergate et éprouvent les mêmes indignations morales et civiques (Lang & Lang, 1983). Les recherches se sont orientées vers les dimensions performatives des publics : elles portent sur le processus de leur auto-configuration, indissociable de l'exercice d'une auto-réflexivité. Un public s'éprouve parfois public par rapport à d'autres publics, face auxquels il se manifeste et se définit. Sans doute est-il difficile de rendre compte

de la diversité des expériences de lecteur, de spectateur ou d'auditeur, et plus encore de saisir précisément leur place par rapport à d'autres occasions sociales de marquer son appartenance à des collectifs. Mais cette figure de la vie publique ne peut plus être ignorée, pas plus que sa portée politique.

Qu'il s'agisse de publics politiques ou de publics médiatiques, un courant de recherches fondé sur une «pragmatique des activités» s'est développé depuis les années quatre-vingt dans les sciences sociales en France. Nombre d'études ont été publiées dans les revues *Réseaux* ou *Hermès* et dans la collection «Raisons pratiques», qui cherchent moins à déterminer objectivement des marchés, des champs ou des institutions ou à pénétrer les arcanes de la vie subjective des individus qu'à examiner des performances en train de se faire en situation et des contraintes écologiques qui pèsent sur des pratiques. Du coup, c'est une tout autre façon de poser les problèmes, de mener les enquêtes et de lire les données qui s'est petit à petit développée, même si elle reste minoritaire dans le monde des sciences sociales et politiques. La réception des travaux nord-américains a été de ce point de vue cruciale, avec toutes les distorsions fécondes et toutes les hybridations inventives qu'a pu engendrer leur lecture en France. Les recherches les plus novatrices ont été celles qui nous ont appris à observer et à décrire, à ancrer catégories et hypothèses dans le travail de terrain, en rupture avec la «grande théorie», celles qui ont déplacé l'attention des «systèmes de représentations» vers des contextes d'activités et des réseaux d'objets en train de se faire, celles qui se sont immergées dans l'héritage du pragmatisme et de la sociologie de Chicago et ont repensé les modes d'émergence de la vie collective, que ce soit à la ville, au travail ou en politique. Une conséquence, et non des moindres, de cet effort de traduction a été de favoriser un regard éloigné sur notre propre monde. La prégnance de la question des publics participe selon nous à la prise à rebours des évidences de la critique néo-marxiste de la domination. Elle enseigne, sans renoncer à la critique, à se démarquer d'une sociologie du soupçon qui n'a cessé de débusquer des stratégies de domination et des rapports de force. Elle contraint d'interroger l'*opinio communis* qu'a établi le succès de la réception de Bourdieu en sociologie de la culture ou en science politique (même si nous saluons la fécondité de l'entreprise de François & Neveu, 1999). Elle met par ailleurs en perspective l'idéologie républicaine à la française. Elle appelle à se démarquer d'une pensée en principes universels, à examiner le potentiel des expérimentations singulières et à réfléchir sérieusement sur la question du pluralisme ; elle enjoint à se méfier des croyances quasi religieuses dans le corps mystique de la République et à repérer l'émergence de nouvelles figures de l'intime, du privé, du public et du politique.

C'est dans cette perspective que la plupart des auteurs ici rassemblés ont mené leurs enquêtes, que ce soit sur des pratiques d'interaction sur Internet ou

sur des mobilisations d'action collective, sur des modes d'engagement dans des sites urbains ou sur des attitudes spectatorielles vis à vis de la télévision.

LES FORMES DE L'EXPÉRIENCE PUBLIQUE : UNE PRAGMATIQUE DES PUBLICS

La question de l'expérience publique a été marquée par deux grands penseurs, Arendt et Habermas, dont il n'est que latéralement question dans la plupart des contributions de cet ouvrage, même si leur geste inaugural continue d'être une source d'inspiration de premier ordre. Les auteurs ont par contre démultiplié les références au lignage du pragmatisme (John Dewey dans le rôle du grand ancêtre), au legs des « Écoles de Chicago » (de l'écologie urbaine de Park à la cohorte des Lang, de Goffman et de Gusfield), à la sociologie du journalisme des années soixante-dix, aux études de réception et aux *Cultural Studies*, à l'ethnométhodologie, à la grammaire des cités et des régimes d'engagement (Boltanski & Thévenot) ou à l'anthropologie des sciences et des acteurs-réseaux (Callon & Latour). C'est ainsi un nouveau panorama de questions, de problèmes, d'enquêtes et d'analyses qui se dessine. La question du public prend de nouvelles directions.

Comment se forment les problèmes publics, comment se font les publics

Un point de départ fécond pour renouveler la pensée politique en la matière est la sociologie des problèmes publics. J. Gusfield a accepté que nous publiions un entretien, mené par D. Cefaï et D. Trom lors de son passage à Paris en 2001, enrichi et amendé par courriers électroniques. Il y revient sur ses recherches qui ont été cruciales pour déplacer la question de la formation de l'expérience publique, de ses langages et de ses contextes, et pour articuler une réflexion qui prenne en compte les dynamiques de la société civile en contrepoint des approches *top-down* des politiques publiques. À distance du modèle délibératif de J. Habermas (1962), le déploiement d'horizons de définition et de maîtrise de problèmes publics se fait à travers des séries d'activités pratiques, sur des scènes publiques – qu'elles soient politiques, urbaines, judiciaires ou médiatiques. L'attention est orientée vers les formes d'engagement, d'argumentation et de jugement public qui sont requises de la part des acteurs pour se repérer dans ces arènes publiques, pour se coordonner dans des procès de coopération, pour s'entendre sur des enjeux communs de conflit. Une arène publique peut être pensée comme un lieu de débat, de polémique ou de controverse, de témoignage, d'expertise et de délibération où petit à petit émergent des problèmes publics. Par problèmes publics, J. Gusfield entend des problèmes sociaux dont la définition disputée pointe vers l'intérêt général ou vers l'ordre public, se réclame de l'utilité publique ou promeut un bien public, et en appelle à des

modalités de règlement par des dispositifs d'action publique (Gusfield, 1981). La résolution des problèmes publics n'est pas le monopole de l'État et de ses représentants, élus ou experts. Ils sont configurés par des procédés de mise en scène, en récits et en arguments, dans des performances adressées à des auditoires présumés, susceptibles de s'indigner, de se mobiliser et de revendiquer, destinés à faire prendre parti à l'opinion publique ou à faire prendre des décisions aux pouvoirs publics.

Le modèle est toujours celui de Dewey (1927). Le point de départ est la confrontation à une situation problématique où des personnes éprouvent un trouble indéterminé et perçu initialement comme relevant de la vie privée. Le public n'est pas donné d'avance avec la positivité d'un corps civique ou d'une audience médiatique. Il émerge à travers le jeu des interactions entre ces personnes qui se constituent comme un collectif d'enquêteurs, d'explorateurs et d'expérimentateurs qui vont monter des dispositifs de mobilisation pour définir leur trouble, l'ériger en problème d'intérêt public et interpeller les pouvoirs publics en vue de le résoudre. La sociologie des problèmes publics a complexifié le modèle de Dewey. Elle a suivi la généalogie historique de toutes sortes d'arènes, comme celles de la maltraitance infantile, de l'alcoolisme ou de l'avortement ; elle a dépassé l'opposition simpliste entre État et société et montré la variété des types de collaboration et de concurrence, de transaction et de tension entre agences administratives, représentants politiques et associations civiques ; elle a analysé en détail des configurations rhétoriques et dramaturgiques, composées de séries d'actions symboliques et rituelles autant que de montages statistiques et expérimentaux visant à conférer une objectivité aux problèmes ; elle a donné une mobilité pragmatique et une texture culturelle à des phénomènes qui jusque-là restaient enfermés dans des schémas fonctionnels et des organigrammes institutionnels ; elle a découvert des topographies de l'engagement, de l'expérience et du discours, redevables dans la longue durée à des lignages historiques de formes symboliques (Rosanvallon, 2003), articulées dans le court terme par des géométries variables de pratiques – ordre du sens en train de se faire jusque-là aplati par le jeu des structures et des stratégies.

Une tentation à écarter, souvent accréditée par les travaux sur la démocratie délibérative, est de réduire le public à des échanges communicationnels. Sans doute le public est-il un espace de communication publique : pour Park (1940, 1941), il se noue dans la libre circulation des nouvelles, mais aussi des rumeurs et des ragots. Le dogmatisme et le terrorisme de l'opinion, dans des situations d'abolition du pluralisme ou de manipulation par la propagande politique, conduisent à la perte du public. Et sans doute, les batailles discursives sont capitales pour convaincre ou séduire des auditoires, pour lever des armées

d'activistes en appui à une cause ou pour les sensibiliser à des situations d'injustice, pour rechercher des formes de consensus ou de consentement à un projet ou pour déployer l'arène d'un conflit et en fixer les enjeux et les camps. Mais une approche trop centrée sur le débat public, défini à partir des échanges communicationnels, reste limitée. Passons sur la critique souvent énoncée de la réduction du politique à la recherche de l'entente dialogique ou du consensus rationnel, qui sous-estime la dimension pluraliste et agonistique de la vie publique. Un autre point, moins évoqué, est celui de l'ancrage des processus délibératifs dans des écologies et des économies matérielles, et pas seulement celles des mass médias. La constitution des problèmes publics n'est pas pensable à partir des modèles de l'intersubjectivité : elle passe par le déploiement, la stabilisation et l'institutionnalisation d'environnements d'objets et de règles, de réseaux et d'organisations d'acteurs qui soutiennent des dispositifs de vigilance et d'alerte, de témoignage et d'expérimentation, de controverse et de procès (Chateauraynaud & Torny, 1999). Les problèmes publics sont confectionnés par des multiplicités de procédures pratiques, qui prennent appui sur des supports juridiques, administratifs, politiques ou médiatiques, qui mettent en œuvre des logiques d'interaction et de coordination, d'alliance et de conflit. Ils impliquent toutes sortes de transactions, de disputes et de compromis, et de recours à des opérations telles que calculs statistiques et démonstrations scientifiques, épreuves perceptives et témoignages vécus, mesures expertes et procès judiciaires. Le débat public n'a pas et n'aura jamais pour médium le discours de bonne volonté, en vue d'atteindre une communication sans distorsion : il se donne dans des activités plus ou moins normées, parfois même ritualisées, de dénonciation et de justification, de revendication et de disqualification, de polémique et d'argumentation.

Les problèmes publics peuvent également être formatés par les mass médias. Les dispositifs de sensibilisation et de mobilisation du Téléthon, étudiés par D. Cardon et J.-P. Heurtin, sont exemplaires des dynamiques de production et de réception à la télévision, contre les simplismes de la critique de l'industrie culturelle (sur la radio, voir aussi Cardon, 1995a et 1995b ; Cardon & Heurtin, 1999). Le Téléthon a permis de matérialiser un problème jusque-là ignoré par l'opinion publique, en le doublant d'une logique de surenchère dans la collecte de fonds et dans les actions de solidarité. Il commande à distance l'émergence de publics, pour qui les maladies génétiques ont acquis une objectivité qu'elles n'avaient pas auparavant et à qui s'imposent les « formats de la générosité » (Cardon *et al.*, 1999). Il met en œuvre des techniques rationnelles de sollicitation, sans que soit pourtant jamais aboli le « caractère prospectif, artisanal et imprévisible » du cours de l'émission. D. Cardon et J.-P. Heurtin ont pratiqué une ethnographie des sites du programme sur plusieurs années :

leur article dans cet ouvrage est l'une des pièces de cette fresque, centrée sur la gestion du PC-Compteur par l'Association française de lutte contre les myopathies, chargé de compter les appels téléphoniques et de sommer les promesses de dons. Dans une tout autre perspective, conforme à l'exposé de textes précédents (Bastien & François, 1999), É. Neveu propose une sociologie des processus de production des nouvelles, du rapport aux sources et du cadrage des informations, des interactions entre les postes de l'organe de presse, des transactions qu'entretiennent les représentants de journaux en Bretagne avec les réseaux associatifs, les agences administratives et les pouvoirs publics. É. Neveu est attentif à restituer la fabrique des informations par les localiers dans la presse régionale et à comprendre le type de liens organiques que ceux-ci entretiennent avec les acteurs locaux. Les colonnes du journal régional mettent en scène les mouvements de protestation agricole en relation aux processus de sélection, de cadrage et de montage de l'information. Ces deux types de travaux, de facture distincte, sont en prise sur des contextes d'activation de répertoires de catégorisation, d'argumentation et de motivation par des acteurs en vue de façonner des problèmes publics, de les indexer sur l'intérêt général et de susciter une mobilisation collective (Neveu, 1999). Mais d'un côté, Neveu s'appuie sur des analyses de champ, à la façon de Bourdieu ou sur les travaux de sociologie du journalisme inaugurés par H. Molotch et M. Lester (1975), G. Tuchman (1978), H. Gans (1979) ou T. Gitlin (1980). Il indexe les prises de position des journalistes sur les contraintes induites par leur ancrage dans une communauté locale. Ils adoptent des postures de sage ou d'oracle, d'animateur ou d'entrepreneur, de ventriloque ou de médiateur, en fonction des relations entretenues avec d'autres acteurs et des effets escomptés sur le contexte local ; ils s'imposent des effets de censure qui contredisent le travail de reportage, par souci d'objectivité, mais surtout de peur d'indisposer les informateurs ou par homologie d'opinion avec les élites. De l'autre côté, Cardon et Heurtin recourent à une approche pragmatique, centrée sur les activités de coopération des actants, humains et non humains – comme le « Compteur » (Cardon *et al.*, 1998) – sur les conséquences de leurs performances et sur la distribution de leurs rôles. Ils sont moins centrés sur les caractéristiques sociologiques des protagonistes d'un programme que sur la distribution des positions énonciatives des participants au Téléthon, et sur la profusion de liens qui en résulte. Le Téléthon matérialise le « public » sous diverses figures : l'auditoire présent sur scène, dans l'ombre de l'arrière-fond ou au premier plan en posture acclamative – le public en chair et en os du plateau ; le public touché par les interviews des témoins, des malades, des médecins, des organisateurs et des donateurs, dévoilant leur subjectivité sur l'écran et appelant à participer ; le public actif des personnes engagées dans les manifestations de la Force T, mobilisées à

l'échelle locale dans des défis de toutes sortes ; l'index quantitatif du public de téléspectateurs solidaires, le nombre indiqué par le compteur, qui condense plusieurs chaînes d'informations et les canalise vers la régie et le plateau ; le destinataire des soubresauts du compteur, des défilants de sensibilisation et des discours des animateurs – le public projeté par les tactiques du « marketing interactif » ; le public de l'envahissement du plateau, de la saturation des standards et du débordement du compteur – public à la fois suscité et spontané, attendu et surprenant, bouquet final de l'émission.

Public aux facettes multiples, logé dans les diverses places de cet agencement technique et médiatique. Le problème se pose en d'autres termes avec les collectifs de discussion ou les assemblées de délibération que l'on pourrait être tenté d'identifier comme des publics, non sans une forme de circonspection. Plusieurs textes examinent les difficultés à « faire des publics » (*public-making*), où les idées puissent librement croître et multiplier. P. Chaniel accomplit un pas en retrait vers Tocqueville, Cooley et Dewey pour penser l'enracinement des publics dans la « culture de la démocratie » des groupes primaires. Il met en relief le lien entre vie associative, faite de processus de transaction, de coopération et de communication, qui nourrit déjà un certain nombre d'idéaux moraux et politiques, et généalogie de la vie politique, consacrée par l'émergence des institutions étatiques. P. Dahlgren présente l'état du débat sur la démocratie délibérative, sur son lien à la société civile et à la citoyenneté ordinaire, sur les controverses autour de l'opinion publique et de la culture civique. Il s'attarde en particulier sur le statut des conversations quotidiennes dans la formation des publics et sur les thèses explicatives du conformisme, du désintérêt ou du silence politique. Une de ces perspectives est proposée par N. Eliasoph. Elle s'interroge sur les « pratiques civiques » qui modalisent la participation de citoyens ordinaires à des conversations dans des associations militantes, de bénévolat ou de loisir aux États-Unis. Elle travaille à partir des concepts goffmaniens de *footing* et de cadre, de scène et de coulisse ; elle déplace l'attention des contenus discursifs vers les manières de se rapporter au public. Elle analyse alors les mécanismes pervers qui conduisent les particuliers à manifester en public leur désengagement public, à « éviter la politique » (1998), alors même qu'ils se sentent fortement concernés en privé par le bien public. Elle ouvre des pistes intéressantes à explorer, qui pourraient être enrichies par les recherches de Goffman sur les formats de production et les cadres de participation à des programmes radiophoniques dans « Radio Talk » (Goffman, 1981). Goffman montrait comment un théâtre d'actants se met en place dans le déroulement des performances – « animateur », « auteur » et « mandant », personnages « naturels » ou « joués », passés ou fictifs, imités ou caricaturés, personnages enchâssés dans des « citations ». À ces « rôles de production » correspondent des « rôles de réception »,

ratifiés ou non ratifiés, témoins involontaires ou oreilles indiscrètes. Même si elle ne met pas systématiquement en œuvre toute la panoplie de concepts goffmaniens, N. Eliasoph montre la fécondité d'une ethnographie des publics dans des situations d'interaction. L'émergence de publics, en chair et en os, est concomitante d'un travail d'attribution de jeux de places et va de pair avec la commutation vers certains régimes d'engagement, topiques rhétoriques et répertoires d'action. On devine le potentiel de réflexion et d'enquête d'une telle démarche, que l'on peut rapprocher de la mise en évidence des régimes de la critique, de l'opinion et du partage dans la prise de parole publique dans un rassemblement orienté (Cardon, Heurtin & Lemieux, 1995). Si l'on quitte l'ordre de l'interaction, au sens de Goffman, on peut alors se référer à des dispositifs pragmatiques qui articulent des arènes publiques. L. Boltanski a analysé par exemple, à propos des politiques de la souffrance, la « topique de la dénonciation » et la « topique du sentiment », qui rassemblent et mobilisent des publics autour d'une cause (Boltanski, 1993). Langage de l'esprit ou du cœur, convergence des jugements ou contagion des affections, conviction par des arguments impartiaux et des preuves objectives contre épiphanie de sentiments authentiques ou d'émotions vraies, indignation contre des persécuteurs à la vue de l'injustice contre attendrissement pour des bienfaiteurs pratiquant la charité. Selon les modes de confection du bien public, les épreuves de vérité et de justice, les vocabulaires de description et de motivation, les formes d'exemplification et de généralisation, ce sont des publics différents qui sont ébranlés, qui s'émeuvent et s'engagent, s'apitoient ou se révoltent, compatissent ou se solidarisent (sur les transformations de ces régimes d'engagement, voir Cardon & Heurtin, 1999).

Publics, expériences et agencements – civiques, urbains et techniques

Une question directrice se dessine alors, celle des formes de l'expérience publique. Cette problématique peut être entendue en plusieurs sens. Il peut s'agir de l'énumération des critères de compréhension, de perception et de jugement qui sont mis en œuvre pour s'orienter dans l'arène publique. Bien sûr, en premier lieu, il y a les conditions de possibilité, instituées au cours de l'histoire du régime démocratique, ces « gonds » ou ces « charnières » autour desquels s'articule l'expérience publique. La philosophie politique et l'histoire politique ont mis en évidence ces matrices de principes généraux, comme le contre-balancement de la souveraineté de l'État par l'ancrage de sa légitimité dans la société civile, la circonscription d'un domaine public qui se détache peu à peu de la personne royale, le transfert du corps théologico-politique au Peuple et à la Nation en parallèle à l'émergence d'une conception contractualiste de la société civile, la séparation constitutionnelle et institutionnelle des pouvoirs qui en assure la limitation et l'équilibre réciproques, la formation d'un nouveau statut des per-

sonnes et la garantie des libertés privées et publiques. Ces principes généraux, inscrits dans la *politeia* des régimes démocratiques, spécifiés par des configurations de représentations, articulent des formes de vie publique. Ils sont les nervures de l'exigence de rendre des comptes et de se justifier publiquement, du jeu de l'autorisation et du consentement entre les citoyens ordinaires et leurs représentants, de l'obligation pour tous de se plier aux normes du droit, de l'exercice de la liberté de circuler, d'opiner, de s'exprimer et de s'associer, de l'affirmation d'égalité entre les hommes sans considération d'ethnie, de culture ou de religion, de la reconnaissance d'un droit à la critique, à la résistance et à la rébellion (Lefort, 1981).

Au-delà de cette histoire des représentations, certaines recherches nous ont appris à cerner au plus proche comment s'éprouve un sens de la réalité et un sens de la justice. Les situations de crise, de transition ou d'innovation sont propices, par les tensions et les critiques qu'elles ménagent, à un tel type d'enquête. Un exemple marquant pourrait être la sortie hors de cette période d'hallucinations collectives qu'a été la Terreur sous la Révolution française, où tous les repères du vrai, du juste, du légal et du légitime ont été brouillés – moment simultané de restauration d'épreuves de réalité et de justice et de ré-articulation de « publics intermédiaires » (Cottreau & Ladrière, 1992 ; Cottreau, 1999). Cette perspective est compatible avec celle de C. Lefort (1976). En relisant *L'Archipel du Goulag*, il mettait en relief la singularité de l'expérience démocratique. Le déni de la division et du conflit en jeu dans l'« idéologie de granit » du régime totalitaire, la dynamique d'identification imaginaire du Peuple au Parti à l'Égocrate vont de pair avec l'abolition de toute vie publique et de toute vie privée et avec l'incapacité de porter des jugements de fait et des jugements de valeur. Paranoïa de l'ennemi intérieur ou extérieur, conduisant au soupçon généralisé de tous contre tous, rendant impossibles les liens de confiance civique et personnelle ; projet fantasmatique d'abolition du vieux monde et d'accouchement du nouveau monde, autorisant le recours à tous les moyens pour parvenir à ses fins ; croyance dogmatique dans la détention de la seule vérité, imposant l'annulation de toute voix alternative ou contradictoire et interdisant les mises à l'épreuve de l'expérience ; finalement, paralysie de la pensée et du jugement, faute de pouvoir se retirer dans l'horizon de la *privacy* et en l'absence du libre jeu de la pluralité qui fait la publicité.

I. Thireau et Hua Linshan, dans le prolongement de leur recherche sur la municipalité de Shenzhen (1996), documentent en ce sens le réveil de publics encore embryonnaires en Chine, toujours exposés aux tactiques aléatoires de tolérance et de répression de l'État, excavant des arènes de parole publique dans les interstices des instances de discours officiel. La pratique de « faire appel », de formuler des plaintes à l'administration dans des lettres ou sur

Internet et de réclamer réparation auprès des pouvoirs publics (Thireau & Wang, 2001) est étudiée pour elle-même. Corrélativement à la mise en place de nouveaux dispositifs institutionnels, un monde de discussions, de dénonciations et de revendications publiques se déploie, qui articule son propre « système actanciel » (Boltanski, 1990 : 267), qui instaure un théâtre de places d'actants : de responsables, de victimes et de coupables, de juges et de témoins. Elle invente de nouvelles épreuves de justice, formule de nouveaux critères de liberté et d'équité, pointe vers des instances de droit en excès sur la bienveillance personnelle des gouvernants, cherche ses répertoires de langage contre ceux de la tradition et de l'idéologie et trouve des formes d'expression publique à des souffrances personnelles. On voit là émerger des idiomes des droits au travail ou des droits dans la cité qui dessinent une figure de la citoyenneté sociale et civique et qui amorcent une autre architecture de la société civile. M. Leclerc-Olive étudie un autre contexte local, marqué par la tension entre organisation traditionnelle du pouvoir villageois au Mali, réforme politico-administrative de la décentralisation et programme international d'aide au développement. Elle décrit les dynamiques d'articulation d'arènes « communautaires », « civiles » et « publiques » dans la région de Kayes et met en perspective l'évidence que ces concepts peuvent avoir pour des esprits occidentaux. M. Leclerc-Olive décrit d'abord les assemblées du conseil du village, le déni de parole aux femmes, aux cadets et aux castés sur la place publique et la contrainte d'unanimité qui pèse sur les participants aux délibérations. Elle montre comment l'accès à la parole n'est pas régi par les principes de pluralité des appartenances et d'égalité des droits, puisque seuls les chefs de famille qui « appartiennent » au village ont voix au chapitre. Par ailleurs, elle analyse comme des « arènes civiles » les dispositifs mis en place par la coopération, comme des lieux d'apprentissage du lobbying et de négociation d'intérêts plutôt que de libre délibération. L'enjeu y est celui de « biens communs », propriété partagée par des groupes déterminés qui en excluent les autres, et non de « biens publics », inappropriables, inaliénables et imprescriptibles, dont la responsabilité échoit à tous sans que nul ne les possède. Par comparaison, elle fait ressortir l'originalité des « arènes publiques » à l'échelle locale, où les pratiques délibératives permettent d'intégrer de nouveaux acteurs indépendamment de leur statut, et d'arbitrer au nom du bien public, par delà des intérêts d'un village, d'un genre, d'une caste ou d'une corporation. On pourra comparer ces deux contextes avec celui des conseils de quartier du XX^e arrondissement de Paris analysé par L. Blondiaux. Il montre la multiplicité des publics, réels et imaginaires, rêvés et observables, mobilisés ou invoqués dans cette procédure de démocratie locale. Le public postulé par les politiciens, spectateur, atone et crédule, râleur mais pas dérangeant, qui se tient à sa place dans la mise en scène des performances ; le

public théorique des sociologues, représentatif, égalitaire et rationnel, délibératif et participatif, composé de citoyens exemplaires ; le public effectif de la salle, où les catégories populaires, des jeunes et des immigrants sont absentes ou sous-représentées, auditoire manifestant parfois de façon intempestive, mais de toute façon condamné à ne pas prendre de décisions, où les prises de parole restent enfermées dans un localisme extrême, les plus articulées étant celles des leaders associatifs. Mais public où la rhétorique du bien public est acquise de longue date et fait consensus : à la différence de Shenzen ou de Kayes, la République va de soi.

Dans ces différentes études de cas, le déploiement d'une expérience publique est étroitement lié à l'instauration d'agencements juridiques, politiques et civiques qui jouent comme des champs de contraintes et d'opportunités. L'enquête sur des *scènes publiques urbaines*, en partant de perspectives micro-sociologiques, s'est portée sur les agencements de visibilité et de praticabilité de la vie des citoyens. Un espace de débat est ouvert dans cet ouvrage autour de la question de la publicité urbaine, dont I. Joseph a été le principal explorateur depuis vingt ans. Celui-ci revient ici sur sa trajectoire intellectuelle, à la lisière de l'enquête sur la rue, la place, le métro ou la gare, de la lecture de Simmel, de Park et de Goffman, de l'héritage de la sociologie de Chicago et de l'interrogation sur les leçons du pragmatisme. Ce petit exercice d'écologie des idées, fusant de rencontres, d'expériences et d'événements, nous aide à mieux comprendre quelques-uns des enjeux de la réflexion sur le public en France ces deux dernières décennies. Une des pistes les plus empruntées en a été celle des interactions anonymes entre passants, qui mettent en œuvre des conventions de coexistence et des rites de cohabitation, des stratégies de présentation de soi et des compétences d'orientation des citoyens, des droits d'accessibilité et des devoirs d'hospitalité. Une lecture complémentaire et décalée est ici proposée par J. Stavo-Debauge. Celui-ci déchiffre ses données d'enquête dans le Vieux Lyon à partir de l'habiter des résidents plutôt que de la mobilité des passants. En s'appuyant sur l'analytique des régimes d'engagement et sur le programme de recherches « Politiques du proche » mené par l'équipe de L. Thévenot (2003), il tente de construire une typologie des formes d'engagement citoyen, de ressaisir le feuilletage d'expérience temporelle et les points d'attachement territorial des résidents, de décrire les contradictions entre les modes de valorisation touristique du quartier et les investissements indigènes des marginaux et des SDF. Du coup, il vise à enrichir la conception de l'espace public urbain en prenant en compte d'autres compétences citoyennes que celles du passant ordinaire. M. Relieu et C. Terzi, en adoptant un point de vue ethnométhodologique, s'efforcent quant à eux de répondre à la question : « en quoi consiste la dimension politique des pratiques urbaines ? ». Ils rendent

compte des chaînages possibles, dans la temporalisation de cours d'action, entre l'épreuve des droits et des devoirs qui s'imposent au passant dans des situations ordinaires, les mobilisations de collectifs qui revendiquent un droit à la ville et les décisions de politique urbaine qui façonnent l'écologie de la ville. Comment saisir une articulation politique de la publicité urbaine, qui reste en prise sur des phénomènes observables et descriptibles, dans la perspective des citoyens-citoyens ordinaires ? Ces deux perspectives entrent en résonance avec le texte de D. Trom et M. Breviglieri, qui étudient le passage des troubles de la vie privée, éprouvés depuis des ancrages dans des territoires locaux, dans des milieux de proximité urbaine, à des formes d'engagement collectif et de dénonciation publique. Ils bricolent ici des outils analytiques pour relier une « micro-politique du trouble », dont R. Emerson et S. Messinger (1977) avaient tracé les grandes lignes, à leurs propres recherches sur l'usage et l'habiter et sur les grammaires du paysage. Ils recourent ainsi une pragmatique de la vie urbaine avec une sociologie des problèmes publics, pris au point de leur naissance.

Les recherches sur la ville, avec leur sensibilité forte à l'écologie des pratiques, ont pris en compte des dispositifs d'objets qui donnent des « prises » à la perception et à l'action et qui les configurent. Les programmes d'études sur l'aménagement des espaces publics urbains, plus centrés sur des formes d'inter-objectivité que d'inter-subjectivité, ont souvent montré des affinités avec la sociologie des réseaux et des médiations socio-techniques (Latour & Hermant, 1998). M. Callon, l'un de ses principaux représentants en France, en propose ici une lecture originale. En lieu et place des dispositifs disciplinaires de Foucault, il propose d'étudier des agencements interactifs d'humains et de non-humains. « L'espace public est en quelque sorte enchâssé dans [une] zone technologique » : son émergence requiert un travail de mise en équivalence par des opérations de codage, de mesure et de comparaison entre données. Pas de publicité politique sans la fondation d'une « infrastructure » technique et scientifique. Il faut créer de la commensurabilité dans les flux de circulation de personnes, de marchandises, de textes, de capitaux. À l'échelle de l'Union européenne, la création de « zones technologiques » supposerait par exemple l'unification du droit de la propriété intellectuelle et une politique active de standardisation des équipements. Pour Callon, cet échec rend compte du fait que l'air ou l'eau, le gène ou le logiciel – potentiellement des connecteurs entre science et politique et des catalyseurs de forums hybrides, publics d'experts et de citoyens – n'ont pas eu le pouvoir d'interpellation civique qu'on pouvait en attendre. Certaines configurations d'action publique favorisent la clôture des dossiers plutôt qu'elles ne stimulent les débats, se tiennent du côté de la reproduction (*politics*) plutôt que du côté de l'innovation (*political*). Elles encouragent les « démonstrations », dont Callon montre la double com-

posante politique (distribution légitime des rôles et fabrication d'effets sur un auditoire) et scientifique (production de faits objectifs à inclure dans les politiques publiques). Dans cette perspective, l'intercession des mass médias est capitale pour que cristallisent des publics, engagés dans une « course à l'événement », rivalisant de stratégies rhétoriques, mettant en scène manifestations et protestations. La question des médiations techniques est également posée par L. Allard. Dans le droit fil de ses enquêtes sur la sociabilité esthétique (1992, 1999), elle s'interroge sur la place des nouvelles technologies de la communication dans des mobilisations collectives, comme médium d'engagement et cause publique. Elle enquête plus particulièrement sur un réseau, articulé autour de l'usage de logiciels libres, regroupant des entités du Tiers secteur audiovisuel, des télévisions de proximité, des lieux de création multimédias, des groupements d'artistes sur Internet, des sociétés commerciales de vidéo ou des associations de veille technologique. En recourant à une méthode inspirée de la pragmatique des interventions sur des listes de diffusion (« Qui parle à qui ? », « De quoi parle-t-on ? », « Selon quelles temporalités ? »), elle montre comment des vidéastes amateurs et des informaticiens bénévoles interagissent dans des arènes publiques, autour d'« objets-frontières » : Internet est à la fois le support, l'enjeu et un actant crucial de leur mobilisation collective. Une culture publique est en passe d'émerger, produit d'engagements coopérativistes de hackers, d'activistes de l'informatique libre, d'explorateurs des médias alternatifs, autant de tenants d'un « Internet militant » (Granjon, 2001) visant la réalisation d'une « cité libre » (Auray, 2002).

La question du lien entre arènes publiques et médiations socio-techniques a suscité des programmes de recherches maintenant conséquents – citons entre autres les enquêtes sur les publics d'amateurs de musique (Hennion, 1993), sur les maladies génétiques ou les déchets radioactifs (Callon, Lascoumes & Barthe, 2002), sur le TGV Méditerranée (Lolive, 1999) ou la lutte contre le sida (Barbot, 2002). Examinons à présent comment la littérature sur les publics médiatiques a traité de ce type de médiations singulières que sont les mass médias.

LES PUBLICS MÉDIATIQUES : EFFETS, RÉCEPTIONS ET ENGAGEMENTS

Les études sur les médias sont confrontées à un étrange paradoxe. Le comportement des spectateurs de télévision ou des auditeurs de radio est observé seconde par seconde par les instituts de mesure de l'audience. On en sait tout ou presque : à quel moment ils changent de programme, dans quelle pièce ils sont installés, en compagnie de qui ils regardent. Et pourtant, la question des publics médiatiques reste un chantier de recherche dont on commence seulement à soupçonner l'étendue. Car les mesures d'audience ne nous renseignent

pas sur les publics : elles recensent des comportements sans rien dire des pratiques elles-mêmes, de leur motivation, de leur intensité ou de leur inscription dans l'expérience des individus (Chalvon-Demersay, 1998). Pour réfléchir sur les publics médiatiques, il faut quitter les inventaires comptables et aborder d'autres questions. Il faut dépasser la mesure des actes de consommation pour s'intéresser aux processus de réception et comprendre en quoi ils se fondent sur la mobilisation de ressources individuelles. Il faut analyser la circulation des interprétations dans les interactions de la vie quotidienne et à travers tous les lieux et moments où les expériences singulières se transforment en engagements collectifs. Il faut resituer les publics médiatiques en d'autres activités culturelles et environnements spécifiques qui forment et contraignent les expériences d'être « un public ». Bref, l'exercice est difficile.

Une sociologie des effets n'est pas une sociologie de la réception

La sociologie des médias s'est en fait intéressée à la question des publics depuis très longtemps. Dès les années quarante, on voit se dessiner une problématique dominante autour de la question des effets. Elle met au cœur de son dispositif les interactions entre contenus et récepteurs, mais elle le fait d'une manière très restrictive en adoptant une approche béhavioriste. De plus, elle travaille une notion de public prise en aval du processus de réception sans vraiment se soucier du phénomène de constitution sociale des interprétations. D'une certaine manière, la problématique des effets aura donc été une entrave à la réflexion sur la question des publics. Toutefois, certains travaux menés autour de P. Lazarsfeld ont ouvert une piste essentielle : la communication interpersonnelle a la capacité de contrecarrer la communication médiatique. Le processus de l'influence personnelle est pointé à propos des leaders d'opinion dans *The People's Choice* (1948), puis systématisé dans *Personal Influence* (Katz & Lazarsfeld, 1955). De très nombreuses recherches en psychosociologie vont ensuite s'intéresser à la manière dont les récepteurs opèrent un travail de sélection dans les contenus des messages médiatiques. L'idée d'un téléspectateur actif a commencé à faire son chemin.

Ce sera un point de départ décisif pour les recherches sur la réception qui se sont développés en Angleterre à la fin des années soixante-dix, même si cette filiation a largement été occultée (« ils ont réinventé la roue », ironise J. Curran, 1992). Les travaux anglais sur les publics démarrent véritablement au sein de l'équipe réunie à Birmingham au sein du Centre of Contemporary Cultural Studies, dirigé par Stuart Hall depuis 1968. Mais ils doivent indéniablement beaucoup aux ouvertures opérées auparavant par R. Hoggart dans *La culture du pauvre* (1970), en particulier à ses descriptions compréhensives des pratiques de lecture de la presse populaire dans les milieux ouvriers du Nord de l'Angleterre.

Hoggart n'avait certes pas nourri un véritable programme de travail sur le processus de réception des médias, mais il fut le premier à étayer deux hypothèses très importantes. La première est que les individus recourent aux ressources puisées dans leur environnement culturel pour détourner à leur profit des œuvres venues d'ailleurs. Leurs pratiques des médias font sens en référence à des modes de vie, à des valeurs communes, à des actions partagées. La seconde est qu'il existe une certaine dissociation entre l'émission du message et sa réception, qui laisse ouverte la possibilité d'un jeu du côté des récepteurs, trop souvent décrits jusqu'alors comme crédules, manipulés et mystifiés. J.-C. Passeron a saisi sous le terme d'« attention oblique » ce mode paradoxal de réception :

« Sous l'apparence d'une disponibilité bon enfant, accueillante au sensationnalisme de la presse populaire, ouverte sans y regarder de près à la consommation des infra-littératures et des images diffusées en série, prêtant une attention souriante et sceptique aux propagandes politiques, c'est en réalité une attitude qui consiste à "savoir en prendre et en laisser", une forme de réception qui trouve dans un acquiescement peu engagé à l'écoute le moyen de ne pas s'en laisser compter par le message. » (Passeron, 1994 : 289.)

Ces deux pistes sont au cœur du programme développé par les chercheurs des *Cultural Studies*. On peut considérer le modèle « encodage/décodage » proposé par S. Hall (1977) comme un véritable manifeste fondateur. Il y défend l'idée que la correspondance entre les pratiques de l'encodage et du décodage n'est jamais donnée d'avance : le producteur du message encode un sens dominant (*preferred meaning*), mais il n'a aucune garantie que c'est ce sens là qui va être décodé par le récepteur. On peut, écrit Hall, supposer trois positions possibles du côté du récepteur. Il peut faire une lecture préférentielle du message, c'est-à-dire conforme au sens dominant de l'encodeur. Il peut aussi en faire une lecture négociée, accepter certains éléments du sens dominant et en refuser d'autres. Il peut enfin en faire une lecture oppositionnelle, c'est-à-dire en rupture avec le sens dominant. Plusieurs chantiers empiriques vont permettre de valider le programme théorique de Hall, à commencer par le travail pionnier de D. Morley sur la réception de *Nationwide*, un magazine télévisuel d'actualité (Morley, 1980). Initialement, Hall accordait dans son modèle une place privilégiée aux statuts de classe. Mais très vite, les premières recherches en réception se sont intéressées aux dimensions sexuées, ethniques ou générationnelles, avec l'idée que tout individu est pris dans des horizons d'expérience multiples qu'il mobilise et module lors de son contact avec les médias. L'école des *Cultural Studies*, qui s'était déjà illustrée par des travaux ethnographiques sur la fragmentation des styles de vie au sein du monde ouvrier et sur les sous-cultures des jeunes (Cohen, 1972 ; Hebdidge, 1979 ; Willis, 1978), était particulièrement bien équipée pour aborder ce problème. La réception par les médias qui n'avait

pas une place centrale au cœur de ses premières recherches va se tailler la part du lion au cours des années quatre-vingt, en Angleterre (outre Morley, 1980 ; Hobson, 1982 ; Brundson, 1983 ; Buckingham, 1987) et ailleurs (Modleski, 1982 ; Radway, 1984 ; Ang, 1985 ; Hodge & Tripp, 1986 ; Seiter, 1989 ; Feuer, 1989 ; Liebes & Katz, 1990 ; Brown, 1990 et 1994 ; McRobbie, 1991 ; Press, 1991 ; Jenkins, 1992 ; Lewis, 1992 ; D'Acci, 1994 ; Gripsrud, 1995).

Comment expliquer l'énorme retard – près de vingt ans – des travaux français par rapport aux recherches dans l'espace anglophone ? On ne peut le comprendre sans faire un détour par la genèse particulière des recherches en sociologie de la culture, au cours des années soixante et soixante-dix, période durant laquelle se sont progressivement imposées les théories de la légitimité culturelle de Bourdieu. Ce détour peut paraître surprenant puisque Bourdieu n'a jamais développé de travail spécifique sur les pratiques médiatiques (sinon le petit pamphlet *Sur la télévision*) – même s'il s'est intéressé de près au fonctionnement du marché des biens symboliques. Mais c'est précisément là le problème : à l'inverse des *Cultural Studies*, qui considèrent que les cultures populaires sont dotées de leurs propres systèmes de valeurs et façonnent leurs propres univers de sens, la sociologie de la culture les a réduites en France à des pratiques caractérisées par le manque et la privation. Elle a de ce fait littéralement bloqué le développement de travaux sur les publics médiatiques, en les inscrivant dans une théorie du déficit qui ne laissait aucune marge à l'analyse.

Chez Bourdieu, la culture consacrée est la clé de voûte des stratégies de distinction et de domination symbolique (Bourdieu, 1979). Les agents des milieux cultivés ont la faculté de classer et de hiérarchiser des produits culturels qui sont susceptibles à leur tour de consolider leur classement social (« des classeurs classés par leurs classements »). Ceux des classes intermédiaires manifestent une « bonne volonté culturelle » en saluant avec révérence une culture à laquelle ils n'ont pas accès eux-mêmes (d'où un décalage permanent entre reconnaissance et connaissance qui fonde le rapport médusé et impuissant de la petite bourgeoisie à la culture cultivée). Enfin, la contrainte prévaut pour les agents des classes populaires : ils sont condamnés à consommer des biens symboliques déclassés par ceux qui produisent les standards légitimes. « Le goût de nécessité ne peut engendrer qu'un style de vie en soi, qui n'est défini comme tel que négativement, par défaut, par la relation de privation qu'il entretient avec les autres styles de vie. » (Bourdieu, 1979 : 200.) Cette vision surplombante a profondément marqué la sociologie de la culture française jusqu'au milieu des années quatre-vingt, avant d'être l'objet de deux types de critiques, importantes à rappeler, car elles montrent bien combien il est difficile en France d'évoquer la question des médias sans entrer dans un débat plus large sur le statut des formes culturelles.

La première porte sur la question de la culture consacrée. Elle émane d'un

chercheur, O. Donnat (1998) qui mène des enquêtes statistiques sur les pratiques culturelles des français. Ces enquêtes confirment massivement que l'accès à la culture consacrée et, dans celle-ci, l'accès aux œuvres les plus légitimes, continue d'être gouverné par les mécanismes liés aux différences de capital culturel, comme en attestent par exemple les chiffres sur la lecture ou la fréquentation des équipements culturels. O. Donnat (1994) ne conteste donc absolument pas les mécanismes de domination culturelle mis à jour par Bourdieu. En revanche, il s'interroge sur le caractère historiquement daté des hiérarchies culturelles défendues par ce dernier. *La Distinction* (1979), *L'Amour de l'art* (1966) et *Un art moyen* (1965) reposent sur des enquêtes menées au cours des années soixante et se situent tous trois dans la lignée directe des travaux de P. Bourdieu et J.-C. Passeron en sociologie de l'éducation : ils élargissent au champ de la culture les constats accablants dressés à propos de la reproduction scolaire. Or, deux phénomènes sociaux majeurs interdisent de maintenir aujourd'hui les thèses de Bourdieu sur les liens entre le capital culturel et la culture consacrée. Le premier est la démocratisation scolaire qui a massivement touché la génération actuelle des moins de trente-cinq ans. Comment expliquer que ce soit dans cette génération qui a bénéficié d'un allongement de la scolarité et d'une hausse du niveau de diplôme que le recul de la culture consacrée soit le plus fort ? Un tel processus semble indiquer que l'école et la famille d'origine ne jouent plus aussi parfaitement qu'autrefois leur rôle de définition des hiérarchies culturelles. D'autre part, au cours des années quatre-vingt s'est radicalisé un processus de synergie entre les industries culturelles de la publicité et des médias, qui a créé « un système concurrent de distinction » en offrant aux consommateurs « des moyens de se distinguer à travers des produits culturels sur lesquels ne pèsent pas les obstacles symboliques qui limitent l'accès à la culture consacrée » (Donnat, 1994 : 146). On assiste à une hybridation croissante des univers culturels dans les générations nées après guerre : consécration de la culture juvénile, spectacularisation de certains aspects de la culture cultivée, développement de formes d'éclectisme culturel permettant des combinaisons plus nombreuses et plus variées, déclin du pouvoir distinctif de certaines pratiques culturelles comme la lecture. Ce constat pointe vers la cassure survenue dans les mécanismes qui assuraient la reproduction du contenu et des fonctions de la culture consacrée et incite à porter un regard très différent sur le statut des pratiques médiatiques. Elles ne stigmatisent désormais plus le manque de capital culturel et économique et peuvent entrer dans des portefeuilles de goûts qui incluent aussi des valeurs de la culture consacrée. Ce point est essentiel pour analyser les publics médiatiques : ils ne sont jamais uniquement des consommateurs de produits des médias, mais toujours les récepteurs d'une multiplicité de formes culturelles.

L'autre critique émane de C. Grignon et J.-C. Passeron (1982 ; 1989) et

porte sur deux points principaux. Tout d'abord, soulignent-ils, il s'opère dans l'œuvre de Bourdieu un glissement d'une théorie de la légitimité culturelle – dont Passeron ne conteste pas les fondements – à une posture légitimiste qui interdit de saisir le sens des pratiques culturelles dites populaires :

« Le sociologue manquerait autre chose de la culture populaire s'il était incapable de faire l'hypothèse interprétative qu'une culture populaire est aussi capable de productivité symbolique lorsqu'elle oublie la domination des autres, et qu'elle parvient à organiser en cohérence symbolique, dont le principe lui est propre, les expériences de sa condition. » (Grignon & Passeron, 1982 : 75.)

J.-C. Passeron et C. Grignon réfutent donc la croyance en une omnipotente efficacité des standards légitimes. Les standards légitimes fonctionnent, mais pas « pour tous » et « pas toujours » : comment expliquer sinon les écarts à la norme que l'on constate y compris dans la culture des dominants ? La part d'autonomie des cultures populaires n'est pas à chercher du côté des pratiques de résistance (comme le font les chercheurs des *Cultural Studies*), mais dans ces moments où l'oubli de la domination « ménage aux classes populaires le lieu privilégié de leurs activités culturelles les moins marquées par les effets symboliques de la domination » (*Ibid.* : 65). Les publics peuvent se constituer dans ces zones de consommation nonchalante que décrit R. Hoggart. On a de toute évidence là une ouverture importante pour comprendre les formes de mobilisation très particulières qui se jouent autour des médias.

Par ailleurs, J.-C. Passeron a mis en œuvre, avec son équipe du SHADYC à Marseille, un programme de recherches sur la réception des produits culturels. Car c'est bien là une autre impasse de l'œuvre de Bourdieu sur la culture : elle analyse des modes de consommation et des styles de vie sans rien dire des expériences qui y sont associées. Le capital culturel commande-t-il la réception des produits culturels ? De quelles manières, selon quelles modalités ? Avec quelles marges de manœuvre ? En laissant quelle part au travail de l'expérience, de l'imagination ou du jugement ? On ne trouvera aucune réponse à cette question dans un modèle qui indexe à l'extrême des pratiques de consommation sur la dialectique des champs et des dispositions, sans jamais vraiment s'inquiéter du sens que les acteurs attachent à ce qu'ils font.

Des pistes avaient pourtant été ouvertes en France par des travaux sur les pratiques de lecture. M. de Certeau (1980), auquel les chercheurs des *Cultural Studies* ont beaucoup emprunté à la fin des années quatre-vingt – *L'Invention du quotidien* est traduit en anglais en 1986 – avait introduit la notion de « braconnage ». Les textes sont comme des territoires : les producteurs y imposent des formes d'usage et les lecteurs, pris dans ce jeu de pouvoir inégalitaire, gardent toutefois la possibilité d'inventer des tactiques de résistance à ces stra-

tégies d'occupation de leur espace. Ils peuvent les refuser en bloc et se mettre en quête d'offres alternatives. Ils peuvent sélectionner dans la profusion de textes des parcours qui leur conviennent. Ils peuvent aussi user de multiples tactiques de subversion, détournement, ironie, parodie ou critique et, en solitaire ou en collectif, à couvert ou à découvert, réécrire les textes en un tout autre sens que celui assigné par leurs programmeurs.

« À la production des objets et des images, production rationalisée, bruyante, spectaculaire, expansionniste, correspond une autre production dissimulée en consommation, une production rusée, dispersée, silencieuse et cachée, mais s'insinuant partout. Elle ne se marque pas avec des produits propres, mais elle se caractérise par des manières propres d'employer les produits diffusés et imposés par un ordre économique dominant. » (Certeau, 1979 : 25.)

Les travaux de R. Chartier sur l'histoire des pratiques de lecture n'ont pas connu le même succès auprès des chercheurs sur la réception des médias anglo-américains. Ils vont pourtant plus loin que ceux de de Certeau en intégrant les effets de la matérialité des supports sur les opérations de lecture (Chartier, 1996). Un texte est toujours configuré par les dispositifs de sa fabrication et de sa diffusion : dans le cas de l'imprimé, le format du livre, les dispositions de la mise en page, les modes de découpage du texte, les conventions typographiques sont investies d'une « fonction expressive » et entrent en ligne de compte dans la constitution de la signification. Organisés par une intention, celle de l'auteur ou de l'éditeur, ces dispositifs qualifient le texte, contraignent sa réception, en orientent la compréhension et en contrôlent l'interprétation. R. Chartier développe une histoire des appropriations en analysant comment les mêmes textes, sous des formes imprimées différentes, sont diversement saisis, maniés, compris. Il prend l'exemple des livrets de colportage de la Bibliothèque bleue au XVII^e siècle – qui publie des textes classiques dans des ouvrages bon marché destinés au monde rural – pour montrer qu'en matière de réception il n'y a pas de découpage social identifiable *a priori*, mais des réseaux de pratiques qui organisent les modes de relation aux textes et des groupes de lecteurs qui ont chacun leurs propres manières de lire.

L'approche de R. Chartier fait sauter plusieurs couples d'oppositions qui verrouillaient l'espace de l'analyse. Elle contourne l'opposition entre production et consommation – qui en recouvre implicitement beaucoup d'autres : créativité contre passivité, liberté contre dépendance – en obligeant à réfléchir le texte en relation à sa lecture et en référant le sens de l'œuvre aux stratégies d'interprétation qui le visent. Être lecteur, auditeur ou spectateur signifie adopter des modes d'engagement dans des situations, réelles ou imaginaires, individuelles ou collectives. Au lieu d'invoquer dans l'abstrait un pouvoir de manipulation des textes, Chartier observe et décrit un travail de coproduction

de sens, si asymétrique soit-il. Il fait du même coup sauter l'opposition entre savant et populaire, puisque la transformation des formes à travers lesquelles un texte est proposé autorise des réceptions inédites, crée de nouveaux publics et de nouveaux usages. Il faut donc repartir des pratiques elles-mêmes pour découvrir la trajectoire de lectures « partagées par toute une société, mais que chaque groupe déchiffre à sa manière ».

Il est en réalité tout à fait étrange que la sociologie des médias soit restée en France aussi indifférente à ces travaux sur les expériences de la lecture, au point de ne les redécouvrir dans leur version exportée que des années plus tard, comme ce fut le cas pour de Certeau. On peut y voir des effets de cloisonnement forts dans une sociologie de la culture, très réticente à donner aux pratiques médiatiques le même statut qu'aux autres pratiques culturelles. Le cas de Passeron est à cet égard tout à fait symptomatique. Il propose au début des années quatre-vingt un programme théorique d'étude des cultures populaires, qui, comme on l'a vu, rappelle l'urgence à sortir des perspectives misérabilistes de Bourdieu. Mais toutes les recherches qu'il a menées ensuite avec son équipe portent sur la réception de formes culturelles nobles – la peinture, la lecture, le théâtre ou le cinéma (Éthis, 2001 et 2002 ; Fabiani, 1995 ; Pedler, 2002). On peut ainsi renvoyer à l'article de Bourdonnaud et Pedler qui défendent l'hypothèse d'une réception du théâtre à partir du suivi de « carrières » de spectateurs, construites sur le temps long de leurs expériences spectatorielles et en réaction aux effets programmés par les organisateurs du Festival d'Avignon. Plus encore, ces travaux sur la réception, d'une grande richesse, ne font aucune référence à la littérature anglophone sur la réception des médias de la même période. On imagine pourtant l'intérêt qu'il y aurait à lancer des ponts entre cette sociologie compréhensive de la culture, visant à identifier les processus de formation du goût et les recherches sur les publics de la télévision. Qu'est-ce ce qui éloigne ou rapproche des expériences esthétiques fondées sur des supports, des œuvres et des lieux de célébration très différents ?

Une sociologie de la réception n'est pas une sociologie des publics

Qu'est ce que les travaux sur la réception ont apporté à la recherche sur les publics ? Beaucoup du côté des connaissances empiriques, peu du côté des avancées théoriques. Les acquis sont indéniables, mais le passage à une intégration des données factuelles dans des modèles cohérents s'est avéré problématique. Les premières recherches ont montré que les mêmes contenus s'offrent à des lectures qui varient selon les contextes culturels (Liebes & Katz, 1990, sur la réception de *Dallas*). Elles ont décrit des modalités de réception susceptibles de mettre en échec les stratégies de leur programmation (Radway, 1984, sur la lecture de littérature rose). Elles ont révélé des usages identitaires

des médias, utilisés par les récepteurs comme des opérateurs de ralliement à tel ou tel collectif (Brown, 1994, sur les *soap operas*). Nous devons cette connaissance fine des processus de réception à des enquêtes ethnographiques, pour certaines d'une grande minutie (Dayan, 1992). Elles permettent de comprendre comment se trament entre programmes et téléspectateurs des liens complexes, parfois inattendus, qui débordent les voies balisées par les producteurs. Est-on pour autant allé plus loin que les théories de l'appropriation défendues par les travaux sur la lecture ? Rarement. La plupart des travaux sur la réception sont à la fois décontextualisés et portent sur des objets trop étroitement circonscrits. Dans cette multitude foisonnante d'études de cas, il est bien difficile de repérer une cohérence sociologique. L'écueil du populisme n'a pas toujours été évité. Des dérives comme celle de J. Fiske (1987, 1989), qui tend à héroïser un téléspectateur tout-puissant, en témoignent. La mythification de la résistance populaire, fondée sur une confusion entre activité et pouvoir dans les interprétations, est caractéristique des travaux sur la réception de la télévision. Comme si les recherches sur la télévision ne pouvaient se dérouler à l'écart de croisades morales pour sa réhabilitation. À cet égard, la recherche de D. Cardon et J.-P. Heurtin sur le Téléthon n'en est que plus louable. En orientant leur enquête sur l'interaction constante entre les directives d'un programme et les réactions des téléspectateurs, ils ont montré comment la liberté des publics médiatiques est canalisée et jugulée par des dispositifs, sans que soit pour autant annulée la part de leur mobilisation, de leur imagination et de leur solidarité. Ce « public en mouvement », qui se déploie dans les espaces qui lui ont été attribués en les aménageant, n'est ni un public autonome, ni un public dominé.

Il aura en fait fallu que les travaux sur la réception s'écartent de la perspective du décodage du texte par le lecteur pour trouver un nouveau souffle et aborder la question, plus riche conceptuellement, de la production et de la constitution des publics médiatiques. L'ouvrage de D. Dayan et E. Katz (1996) sur les événements télévisés a le premier défendu l'idée d'un « voir avec ». On comprend, en lisant ici leur interprétation de l'enquête de K. et G. Lang sur l'événement du retour triomphal de Mac Arthur de Corée en 1951, tout ce qu'apporte leur approche. Les Lang, qui ont soutenu leurs thèses à Chicago au milieu des années cinquante, à la même époque que Gusfield, dénoncent le décalage entre la réalité vue de la rue et la réalité vue devant la télévision, entre le point de vue de la foule massée sur le passage du général et le point de vue du public des téléspectateurs subjugués par le cadrage des images. Le problème n'est pas là, selon Dayan et Katz. Les événements médiatiques sont des performances, relevant d'un genre télévisuel déterminé, qui engagent un contrat de nature politique entre leurs organisateurs et leurs publics. Le public n'est pas du côté des expériences individuelles, mais du côté des activités collectives de

réception. Il ne s'agit plus d'observer des téléspectateurs visionnant un programme, mais d'analyser les interactions qui s'élaborent à partir des pratiques de réception. Dans cette perspective, « le public sert d'horizon à l'expérience du téléspectateur » : regarder la télévision signifie « entrer en interaction avec un "contrechamp", constitué de tous ceux qui regardent simultanément la même image télévisuelle ou, plus exactement, de tous ceux dont on imagine qu'ils le font » (Dayan, 2000 : 429). Il convient de souligner ce qui démarque cette optique des travaux sur la réception des médias qui s'étaient intéressés aux interactions dans des contextes spécifiques comme la cellule familiale (Morley, 1986 et 1992 ; Lull, 1990) ou les relations de voisinage (Brown, 1994) et de travail (Boullier, 1987). Là, il s'agit d'étudier les nouvelles formes de sociation que suscitent ces « engagements collectifs à domicile ». La question n'est plus d'« être un public », mais de « se sentir le public de... ». Ce qui entraîne un certain nombre de caractéristiques : des formes de sociabilité directe, alliées au sentiment réflexif d'« appartenir à un public » ; un travail collectif d'auto-définition face à d'autres publics ; une capacité de délibération interne ; la mise en œuvre de performances (Dayan, 2000). La réception est une expérience collective qui s'élabore à travers de multiples cadres d'interaction.

Cette question de la sociabilité est au cœur des travaux actuels sur les nouvelles technologies de communication, en particulier dans l'équipe de C. Licoppe. Ils s'interrogent sur l'encastrement des liens interpersonnels dans les dispositifs de communication, en partant du principe que la relation se donne comme une succession d'échanges situés et d'interactions médiatisées qui viennent « dynamiquement réactiver, réaffirmer et reconfigurer la relation » (Licoppe, 2002). Il s'agit alors de saisir les dynamiques de sociabilité à travers le jeu de leur inscription dans des formes sociales, des territoires et des temporalités et de « traiter la question du collectif comme un ensemble de coordinations obéissant à des temporalités concurrentes ». Comment tient un tel lien social ? Licoppe parle de « collectif ajusté ». L'équilibre repose sur la capacité des individus à articuler le temps de l'absence et celui de la rencontre, le temps de la coexistence et celui de la co-présence. Mais avec la diffusion des NTC qui permettent d'entretenir un flux continu de gestes courts de communication, un répertoire de gestion de relations de connexion émerge : dans cette nouvelle modalité du vivre ensemble, les distinctions entre coexistence et co-présence tendent à se brouiller. Ces travaux n'abordent pas frontalement la question du public. Mais ils montrent la complexification des activités de coordination et des processus de coopération – dans un programme qui a un air de famille avec celui de H. Becker (1988 : 364) lorsqu'il suggère, à propos des mondes de l'art, de « rechercher les réseaux dont la coopération est devenue régulière ou routinière, et (de) préciser les conventions qui permettent à leurs

différents membres de coordonner leurs activités respectives ».

Or, les travaux actuels sur les publics des médias se penchent de plus en plus sur cette question de l'organisation des formes de mobilisation collective et des mécanismes d'ajustement réciproque qu'elles supposent. Les médias sont réfléchis comme des opérateurs pratiques d'expérience identitaire. La réception médiatique est prise dans un faisceau d'interactions qui commandent les modes d'attention accordés aux programmes ainsi que les formes d'appropriation et d'application dont ils sont l'objet. Cette réception est articulée par un travail de présentation de soi et subordonnée à un jeu de figuration statutaire. Dans leurs conversations ordinaires sur les programmes médiatiques, les spectateurs font apparaître quel type de personnes ils sont et quelles positions ils occupent dans l'espace social. Ils se reconnaissent mutuellement comme membres du même public (Pasquier, 1999). Ce processus de médiatisation qui peut être analysé comme une activité d'euphémisation du monde social, passé à travers les filtres de la fabrication d'histoires, fournit en retour des repères d'orientation et des schèmes de compréhension aux mutations de l'expérience individuelle et collective, comme par exemple celle du choix des relations familiales (Chalvon-Demersay, 1996). S. Chalvon-Demersay approfondit ici cette réflexion sur le jeu de miroir entre fiction télévisée et vie quotidienne dans une enquête sur les attitudes spectatorielles des instituteurs et des élèves face à *L'Instit*, des médecins et des patients face à *Urgences*. Ce travail sur des « publics particulièrement concernés » lui permet de mettre en évidence comment les personnages, les intrigues et les situations du récit fictionnel entrent en résonance avec l'expérience biographique des spectateurs et comment leurs « statuts professionnels », vécus et idéaux, en viennent à se projeter dans l'espace de leurs discussions.

Quelles sont les limites de cette nouvelle approche des publics ? Elle bute sur une difficulté importante, celle de la qualification de la nature des engagements. Dans le domaine des pratiques culturelles, É. Darras suggère d'identifier des modalités de réception plus ou moins distanciées : il y a des pièces que l'on peut regarder à la télévision, mais que l'on n'irait pas voir au théâtre, des musiques que l'on écoute à la radio, mais que l'on n'achèterait pas en disque (Darras, 2002). Le « véritable » public se trouve donc plutôt du côté des consommateurs « en acte ». Mais ce modèle est peu opératoire pour étudier les formes de l'engagement des publics télévisuels souvent décrits comme des publics éphémères, labiles ou inconstants – les « communautés fugitives » de T. Gitlin (1996). Pour Dayan, les publics de la télévision sont des « presque-public », même dans les cas où ils sont les plus visibles, les plus performatifs et les plus réflexifs. Leurs engagements sont soit trop éphémères (les « publics d'un jour » qui communient dans les célébrations télévisuelles), soit trop

ludiques (les « publics pour rire » des séries pour adolescents, en prise sur un univers du « comme si ») (Dayan, 2000).

De fait, l'industrie culturelle encourage des pratiques sans durée et sans mémoire. Pour la radio et la télévision, la rotation des produits est une nécessité économique : afin de contrer les phénomènes d'usure, il leur faut sans cesse offrir de nouvelles vedettes et de nouveaux programmes – et plus radicalement, de nouveaux cadres de participation des téléspectateurs. Le modèle de l'engagement des publics médiatiques paraît souvent à l'opposé de celui des publics politiques, que l'on tend à classer du côté de la raison délibérative et de la temporalité longue. Mais les publics politiques peuvent aussi se trouver du côté de la conviction forte et du zèle mobilisateur et donner lieu à des flambées affectives ou à des excès passionnels. Les publics des « affaires » étudiés par É. Claverie (1999) ont pu durer et marquer le paysage civil et politique en profondeur. Mais ils peuvent également être engloutis par le flux des informations et ne durer que le temps d'un feu de paille. Pour certains, les passions politiques se seraient refroidies. Les enthousiasmes révolutionnaires, les mystiques républicaines et les sacrifices nationalistes ne sont plus guère de mise. Mais les mobilisations pour l'école privée ou laïque, la sécurité sociale ou la paix internationale n'ont pas manqué d'envergure ces dernières années. Les engagements se sont détournés des partis politiques, des centrales syndicales et des fédérations associatives pour se porter sur des causes plus locales et plus quotidiennes, pour se faire plus calculateurs et plus tempérés, plus mobiles et plus conditionnels. Les publics politiques continuent néanmoins de paraître bien plus rationnels et bien plus durables que les publics médiatiques, tenus pour volatiles et affectifs, plus facilement manipulables.

Cette représentation doit toutefois être nuancée. Les publics médiatiques ne sont pas si fugaces et amnésiques qu'il y paraît. Comme nous l'avons dit plus haut, le sens des engagements se joue moins dans la production du contenu de programmes particuliers que dans l'agencement de rôles de réception. Cette idée a été travaillée par S. Livingstone et P. Lunt (1994) à propos des émissions de débat (*talk shows*) : ces programmes, qui réfèrent à une pluralité de formes argumentatives et rhétoriques et empruntent à plusieurs genres télévisuels – débat, documentaire, fiction, magazine d'information – ont constitué de fait un nouveau genre télévisuel *du côté de la réception*. Le public qui les regarde est conduit à s'engager dans des cadres de participation qui assignent des places différentes aux acteurs – animateurs, invités, public présent sur le plateau, public invoqué des téléspectateurs – et qui suppose de reformuler les catégories d'évaluation du programme. La chose vaut aussi pour des programmes de nature beaucoup moins dramatique comme certaines séries. Ainsi, les étudiants qui avaient développé des modalités de consommation décalées d'*Hélène et les*

garçons (Pasquier, 1999) ont poursuivi quelques années plus tard le même jeu ironique ou parodique avec *Loft Story*. Déjà « entraînés », ils se sont très rapidement organisés en micro-collectifs et ont ouvert des espaces où ces micro-collectifs pouvaient officialiser leur existence, comme des sites Web. *Hélène et les garçons* a suggéré un mode d'emploi pour la réception de *Loft Story*, tout comme *Dynasty* l'avait fait en Norvège pour les feuillets américains diffusés par la suite (Gripsrud, 1995).

Les agencements de rôles de réception ont donc leur propre historicité. Si l'on suit cette piste pour envisager les engagements dans la perspective des genres télévisuels, des différents formats de réception qu'ils promeuvent et de leur possible hybridation, force est d'analyser les publics télévisuels sur une temporalité beaucoup plus longue que celle de la relation à des programmes singuliers. Les publics de la télévision ont une histoire. Le rapport à la télévision se temporalise comme un chaînage d'expériences qui réactive des formats de réception spécifiques. On peut donner de nombreux exemples d'un tel processus, à commencer par l'expérience qu'ont éprouvée récemment un grand nombre de téléspectateurs devant les images des attentats du 11 septembre : ils revivaient, près de quarante ans après, les émotions de stupéfaction, de peur et d'incrédulité qui les avaient étreints lors de l'assassinat de John Kennedy. Or, le lien entre ces deux événements n'est pas de nature politique. Il relève de ce que Dayan et Katz décrivent dans *La télévision cérémonielle* (1996) : ce n'est pas du déjà vu, mais du déjà vécu. Cette émotion a pu ensuite être instrumentalisée à des fins politiques, quand l'administration Bush a établi une inférence symbolique du gouffre d'horreur du « 11 septembre » à la nécessité d'engager la guerre contre l'Irak. Les journaux télévisés ont opéré des montages où se juxtaposaient des images de la Guerre du Golfe et de l'attentat contre les Twin Towers, tandis que Colin Powell tentait de produire les preuves de la collusion présumée entre le régime de Saddam Hussein et les réseaux Ben Laden. Façonner une mémoire, fabriquer de l'affect, réveiller une expérience : la quête d'une légitimité de la politique étrangère du gouvernement passe moins par le contenu des explications rationnelles qu'il propose au public que par ce travail de connexion entre expériences réceptives.

Il y aurait donc un lien entre différentes expériences de réception de la télévision, un lien qui peut être réactivé très longtemps après, et qui s'inscrit dans des contextes socialement identifiés comme proches. Une expérience antérieure offre un cadre pour les expériences qui la suivent : elle spécifie des formes de compréhension et prescrit des attitudes pratiques. Comme l'ont justement souligné Dayan et Katz, les promoteurs et médiateurs des événements font œuvre de pédagogues en fournissant un certain nombre d'éléments politiques, culturels ou religieux qui configurent leur perspective dramaturgique. Mais la télévision elle-

même, comme médium, accomplit aussi tout un travail de chaînage, en proposant de relier entre elles des expériences qui n'ont en commun que d'organiser dans des termes comparables la gestion des émotions, que ce soit pour rire avec certains d'adorer une série idiote ou pour s'affliger avec beaucoup des soubresauts tragiques du monde. Le sentiment de participer d'un public télévisuel peut s'éclipser et resurgir. Il s'estompe, mais ne s'annule jamais complètement.

La perspective de N. Eliasoph, en termes de *footing*, permet de rapprocher les publics télévisuels des publics politiques. Elle ne parle pas de « presque-public », de « publics diasporiques » ou de « communautés fugitives », mais de « publics fragiles » pour caractériser le phénomène de volatilisisation d'une parole au nom du bien public au profit de discours à la première personne, dès lors que les interactions se déroulent dans la lumière crue de la sphère publique. Cette idée d'une transformation des régimes de parole selon les contextes d'interaction est centrale pour une sociologie de la réception. Les expressions d'être public ou non, d'être tel type de public ou tel autre – cynique, ironique, fidèle ou enthousiaste – adviennent dans des contextes d'interaction. Un adolescent peut aimer regarder des séries sentimentales mais il ne peut pas exprimer ce goût dans la société de ses pairs masculins sans risquer le ridicule : il fait partie de l'audience, mais pas du public. La réception se fait dans des espaces normés qui excluent certaines prises de position ou certains modes de formulation. Certaines formes d'engagement sont condamnées à être refoulées dans certaines situations médiatiques ou politiques. Et le chercheur doit dans les deux cas aller les dénicher, en vue de décrire comment des contextes d'interaction commandent à des répertoires d'expérience, acceptables ou non, en public.

Curieusement, N. Eliasoph ne fait pas le lien entre la généralisation du discours au nom de soi des activistes dans des arènes publiques et l'invasion spectaculaire depuis la fin des années quatre-vingt des programmes des médias par des opinions à la première personne, des expériences vécues ou des témoignages intimes. Il y aurait pourtant bien des correspondances à établir entre ses observations et celles portant sur les émissions de débat (Livingstone & Lunt, 1994), les *reality shows* (Mehl, 1996 ; Jost, 2001) ou les pages personnelles sur Internet (Beaudoin & Velkovska, 1999). D. Mehl décrit ici les brouillages de la définition du privé et du public dans les modalités de la surexposition du soi, de ses désirs et de ses croyances, de ses goûts et de ses émotions sur les plateaux de télévision. Elle s'interroge sur les formes de perversion du débat public induite par cette juxtaposition des vécus en lieu et place de la confrontation des opinions. Un glissement s'opère des valeurs de vérité à des valeurs d'authenticité, que Meyrowitz (1985) a associé au passage des médias écrits aux médias électroniques et que P. Lichterman (1996), par exemple, a pisté dans les para-

doxes de la *personal politics*. Les jugements de portée générale, les classements par catégories ou les savoirs abstraits, associés au discours des experts ou des politiciens, sont contestés au nom du vécu immédiat ; un double mouvement de revendication et de reconnaissance des petites différences subjectives semble devenir le régime ordinaire de la parole profane en public. On aboutit paradoxalement à une surexposition des intimités dans la sphère publique et à une relégation des opinions et des jugements à portée générale dans la sphère privée. Ce constat invite à mettre au point d'autres protocoles d'enquête et d'autres cadres d'analyse pour traiter de la parole publique, qu'elle touche à la politique ou aux médias (Thévenot, 1999).

CONCLUSION

L'entrelacs entre publics politiques et publics médiatiques n'est pas une mince affaire. Le public des médias, comme celui de la « culture », a la plupart du temps perdu la référence au bien public qui animait encore le public de l'art, de la presse ou de la littérature à l'âge classique ou au temps de Lumières. Mais le public politique n'est-il pas très souvent dans une position analogue de récepteur collectif de délibérations et de décisions politiques qui se jouent ailleurs ? La politique, comme drame rituel et action symbolique, ne s'adresse-t-elle pas à des publics qui ont un air de famille avec ceux du théâtre ou de la littérature ? Le public politique a-t-il grand chose à voir avec le rêve républicain d'une armée civique tendue vers la réalisation du bien public ? On pourrait avantageusement le comparer au public du concert classique : une minorité d'amateurs, dont certains sont eux-mêmes musiciens, lisent les partitions et apprécient les nuances, d'autres sont pris d'émotions fortes et apprécient en connaisseurs, commentent et jugent, sans être dotés de compétences de professionnels ; certains se passionnent sur un mode maniaque pour un type de musique, pour un compositeur ou pour un chef d'orchestre, d'autres n'accordent qu'une attention distraite à certaines performances sans pour autant les dénigrer ; pour la plupart, la musique symphonique reste une chose ésothérique, ennuyeuse ou démodée, réservée à une petite élite culturelle, à laquelle ils ne s'intéressent guère, sauf rares occasions. Toutes proportions gardées, on trouverait les mêmes postures dans les publics politiques : il y a des citoyens qui sont aussi des élus ou des activistes, des entrepreneurs ou des militants de la chose publique, qui font la politique autant qu'ils la subissent ; il y a des citoyens qui n'agissent guère que lorsqu'ils se sentent personnellement concernés ou lorsque la cause leur paraît de force majeure, mais qui s'informent, ont un niveau de culture civique appréciable sans franchir la frontière de l'action ; il y a des citoyens qui ont une sensibilité aiguë pour un type déterminé de problème public, la santé ou l'écologie, la ville, la distribution de l'eau ou l'ani-

mation culturelle, mais qui ne s'intéressent que de loin aux autres sujets ; d'autres qui s'investissent en politique parce qu'ils se sentent proches d'une formation ou d'un leader politique, mais qui perdent leur passion quand la configuration du pouvoir se modifie ; il y a un grand nombre de citoyens qui ont une attention oblique pour la chose publique, qui peuvent ressentir un attrait pour l'intrigue publique lors d'événements forts comme une guerre ou un scandale, lors de cérémonies électorales ou de rituels de commémoration, mais qui d'ordinaire vaquent à leurs affaires courantes sans chercher à influencer sur le cours des affaires publiques ; il y a une masse de citoyens que la politique n'intéresse tout simplement pas, par manque de compréhension, par désenchantement ou par désillusion, qui font comme si ça ne les concernait pas parce qu'ils ne se sentent aucune légitimité à prendre position, ou qui s'en détournent parce que cela leur paraît le privilège d'un tout petit nombre. L'engagement ne se manifeste pas seulement sur les barricades : les citoyens peuvent s'enflammer pour des affaires et râler à la découverte de scandales, pâtir ensemble d'une situation d'injustice faute d'agir ensemble, prendre fait et cause un jour et se cloîtrer chez eux le lendemain, se lancer corps et âme dans une revendication et s'en détourner quand elle leur échappe, adopter des postures ironiques, parodiques ou cyniques ou tout simplement ignorer la chose publique, sinon quand leur intérêt personnel est en jeu. Le « voir avec » des communions cathodiques de membres de publics dispersés devant leurs postes de télévision éclaire par analogie une dimension des publics politiques : loin de donner dans l'enthousiasme héroïque, et parfois de toucher au sublime dans la révolution, les citoyens entretiennent des liens faibles avec des publics virtuels, en contrechamp des contextes de leur vie quotidienne. Peut-être pourrait-on, au lieu de postuler, comme le veut l'invective devenue rituelle, une dénaturation de la politique par les médias, opérer un transfert des notions de « diasporique » ou de « fugitif » des publics de téléspectateurs aux publics de citoyens. Dans de nombreuses situations, les particuliers se sentent obligés par un sens de la responsabilité partagée avec leurs pairs, ils ont le sentiment d'endurer les mêmes épreuves et d'être exposés aux mêmes événements, ils assistent impuissants, mais pas indifférents, au spectacle du monde, ils se sentent concernés par des enjeux qui excèdent la sphère de leurs affaires personnelles. Ils ont le sens de prendre part à un public, sans pour autant aller voter ou prendre les armes. Le souci du bien public, sans doute fugace et retors, dispersé dans des petites situations, pas toujours assumé comme tel, menacé par les dérives du particularisme, est pourtant bel et bien là.

Le public politique peut donc prendre de nombreux visages, plus ou moins minimalistes. Public à la Dewey, ombre portée des petites républiques de Jefferson ou public à la Tarde, mystérieux collectif dont procèdent des mouvements d'opinion ; public concret, bruissant de conversations en face-

à-face dans des milieux associatifs ou public virtuel, composé de militants électroniques assis devant leurs consoles ; public de la contagion, connecté sur la réception des médias et se propageant au gré des ondes du bavardage et du commérage et public de la délibération, respectant des règles de discussion rationnelle et des grammaires de la parole publique ; public niché au creux des agencements socio-techniques, public convoqué par les dispositifs d'action publique, public cristallisant au cœur de la configuration d'un événement, public compatissant au spectacle de souffrances distantes, public se mobilisant dans des réseaux d'action collective... La curiosité pour les publics oscille entre la version forte de l'auto-gouvernement par un collectif autonome (la démocratie associative ou la république conseiliste) et les versions plus faibles du « voir avec » (la réception partagée du public télévisuel) ou du « vivre avec » (l'indifférence civile du public urbain). Dans tous les cas, elle est confrontée à une ambivalence, à une richesse et à une vitalité des figures de l'engagement public, qui relativise le désenchantement. Conviction optimiste, peut-être, en regard du pouvoir symbolique des industries culturelles ou de la pesanteur institutionnelle des politiques publiques. Mais conviction qui, sans substituer l'espoir au savoir, invite à penser autrement nos engagements quotidiens.

BIBLIOGRAPHIE

- Allard L. (1992). « Pluraliser l'espace public : esthétique et médias ». *Quaderni*, 18, p. 141-159.
- Allard L. (1999). « Espace public et sociabilité esthétique : étude d'un caméra club ». *Communications*, 68, p. 207-237.
- Ang I. (1985). *Watching Dallas*. Londres : Methuen.
- Auray N. (2002). « De l'éthique à la politique : l'institution d'une cité libre ». *Multitudes*, 8, p. 171-180.
- Barbot J. (2001). *Les malades en mouvement. La médecine et la science à l'épreuve du sida*. Paris : Balland.
- Barry A. (2001). *Political Machine : Governing a Technological Society*. Londres : The Athlone Press.
- Beaud P. & Quéré L. (eds) (1994). *Les théories de la réception, Réseaux*, 68.
- Beaudoin V. & Velkovska J. (1999). « Constitution d'un espace de communication sur Internet ». *Réseaux*, 99, p. 121-179.
- Becker H. (1988). *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion.
- Berelson B. & Lazarsfeld P. (1954). *Voting : A Study of Opinion Formation in a*

Presidential Campaign. Chicago : University of Chicago Press.

Boltanski L. (1990). «La dénonciation», in *Id.*, *L'Amour et la justice comme compétences*. Paris : Métailié.

Boltanski L. (1993). *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*. Paris : Métailié.

Boltanski L. & Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Boullier D. (1987). *La conversation télé*. Rennes : LARES.

Bourdieu P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.

Bourdieu P., Boltanski L., Castel R. & Chamboredon J.-C. (1965). *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*. Paris : Minuit.

Bourdieu P. & Darbel A. (1966). *L'amour de l'art*. Paris : Minuit.

Brown M. E. (ed.) (1990). *Television and Women's Culture*. Londres : Sage.

Brown M. E. (1994). *Soap Opera and Women's Talk*. Londres : Routledge.

Brundson C. (1983). «Crossroads : Notes On a Soap Opera», in E. Kaplan (ed.), *Regarding Television : Critical Approaches. An Anthology*. Frederick : University Publications of America.

Brundson C., Morley D. (1978). *Everyday Television*. Londres : British Film Institute.

Buckingham D. (1987). *Public Secrets : EastEnders and Its Audience*. Londres : British Film Institute.

Calhoun C. (ed.) (1992). *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge (MA) : MIT Press.

Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.

Callon M. & Rabeharisoa V. (1999). «Gino ou la leçon d'humanité». *Réseaux, Science, malades et espace public*, 95, p. 197-235.

Cardon D. (1995a). «"Chère Ménie..." Émotions et engagements de l'auditeur de Ménie Grégoire». *Réseaux*, 70, p. 41-79.

Cardon D. (1995b). «Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL». *Politix*, 31.

Cardon D., Heurtin J.-P. & Lemieux C. (1995). «Parler en public». *Politix*, 31, p. 5-19.

Cardon D. & Heurtin J.-P. (1999). «La critique en régime d'impuissance. Une lecture des indignations des auditeurs de France Inter», in B. François & É. Neveu (eds), *Espaces publics mosaïques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 85-119.

Cardon D., Heurtin J.-P., Martin O., Pharabod A.-S. & Rozier S. (1999). «Les formats de la générosité». *Réseaux*, 95, p. 15-105.

Cardon D., Heurtin J.-P., Pharabod A.-S. & Rozier S. (1998). « Mais qui fait bouger le compteur du Téléthon ? La sensibilité humanitaire et sa critique ». *Sciences sociales et santé*, 16 (3), p. 17-40.

Cefaï D. (2002). « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une perspective pragmatiste », in D. Cefaï & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 51-83.

Cefaï D. & Joseph I. (eds) (2002). *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Cefaï D. & Trom D. (eds) (2001). *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12).

Certeau M. de (1979). « Pratiques quotidiennes » in G. Poujol & R. Labourie (eds), *Les cultures populaires*. Toulouse : Privat.

Certeau M. de (1980). *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris : UGE.

Chalvon-Demersay S. (1996). « Une société élective. Scénarios pour un monde de relations choisies ». *Terrain*, 27, p. 81-100.

Chalvon-Demersay S. (1998). « La mesure du public : approche généalogique de l'audience télévisuelle ». *Quaderni*, 35, p. 45-52.

Chalvon-Demersay S. (1999). « La confusion des conditions : une enquête sur la série télévisée *Urgences* ». *Réseaux*, 95, p. 235-285.

Chanial P. (ed.) (1992). *Quaderni. Les espaces publics*, 18.

Charpentier I, Darras É., Lehingue P. & Pierru E. (2001). *Les pratiques culturelles des Français(es)*. Rapport pour le ministère de la Culture. Amiens : CURAPP.

Chartier R. (1996). *Culture écrite et société*. Paris : Albin Michel.

Chateauraynaud F. & Torny D. (1999). *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris : Éditions de l'EHESS.

Claverie É. (1999). « La naissance d'une forme politique. L'affaire du chevalier de la Barre », in P. Roussin (ed.), *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières*. Paris : Honoré Champion.

Cohen P. (1996). « La communauté ouvrière et le conflit subculturel. L'East End en proie à la rénovation ». *Réseaux*, 80 [1^{re} édition : 1972].

Cooley C. H. (1902). *Human Nature and the Social Order*. New York : Charles Scribner's Sons.

Cooley C. H. (1909). *Social Organization : A Study of the Larger Mind*. New York : Charles Scribner's Sons.

Cottureau A. (1999). « Dénis de justice, dénis de réalité ». in P. Gruson & R. Dulong (eds), *L'expérience du déni*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Cottureau A. & Ladrière P. (ed.) (1992). *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace*

public. Paris : Editions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 3).

Curran J. (1992). « La décennie des révisions. La recherche en communication de masse des années quatre-vingt ». *Hermès*, 11-12, p. 47-73.

Czitrom D. (1982). *Media and the American Mind : From Morse to MacLuhan*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.

D'Acci J. (1994). *Defining Women : Television and the Case of Cagney and Lacey*. Chapel Hill : The University of North Carolina Press.

Dahlgren P. (1995). *Television and the Public Sphere : Citizenship, Democracy, and the Media*. Londres : Sage.

Darras É. (2003, sous presse). « La pluralité des réceptions féminines. Remarques sur quelques usages distanciés, imbriqués et identitaires des produits culturels », in O. Donnat (ed.), *Questions de culture*. Paris : La Documentation française.

Dayan D. (ed.) (1989). *Le nouvel espace public*. *Hermès*, 4.

Dayan D. (1992). « Les mystères de la réception ». *Le Débat*, 17, p. 146-162.

Dayan D. (ed.) (1993). *À la recherche du public. Réception, télévision, média*. « Avant-Propos » et « Enjeux, débats ». *Hermès*, 11-12, p. 15-30.

Dayan D. (2000). « Télévision, le presque-public ». *Réseaux*, 100, p. 427-456.

Dayan D. & Katz E. (1996). *La télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*. Paris : PUF.

Descombes V. (1996). *Les institutions du sens*. Paris : Minuit.

Dewey J. (1927). *The Public and Its Problems*. New York : Henry Holt & Co (trad. fr. et préface de J. Zask (2003). *Le public et ses problèmes*. Pau : Presses de l'Université de Pau/Farrago/Éditions Leo Scheer)

Donnat O. (1994). *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*. Paris : La Découverte

Donnat O. (1998). *Pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*. Paris : La Documentation française.

Eliasoph N. (1998). *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*. Cambridge : Cambridge University Press.

Emerson R. & Messinger S. (1977). « The Micro-Politics of Trouble », *Social Problems*, 25 (2), p. 121-134.

Esquenazi J.-P. (2003). *Sociologie des publics*. Paris : PUF.

Éthis E. (ed.) (2001). *Aux marches du palais. Le festival de Cannes sous le regard des sciences sociales*. Paris : La Documentation française.

Éthis E. (ed.) (2002) *Avignon ou le festival réinventé*. Paris : La Documentation française.

Fabiani J.-L. (1995). *Lire en prison. Une étude sociologique*. Paris : BPI.

Fabiani J.-L. (2002). *Beautés du Sud. Sur quelques formes provençales à l'épreuve des jugements de goût*. Rapport de recherche. Marseille : SHADYC.

- Feuer J. (1989). «Reading Dynasty: Television and Reception Theory». *South Atlantic Quarterly*, 88, 2.
- Fiske J. (1989). *Understanding Popular Culture*. Londres : Unwin Hyman.
- Fiske J. (1987). *Television Culture*. Londres : Methuen.
- François B. & Neveu É. (1999). «Introduction: Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains», in *Id.* (eds), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 13-58.
- Gamson W. (1992). *Talking Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gamson W. & Wolfsfeld G. (1993). «Movements and Media as Interacting Systems». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 528, p. 114-125.
- Gans H. (1979). *Deciding What's News: A Study of the CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek, and Time*. New York : Pantheon.
- Gitlin T. (1980). *The Whole World is Watching: Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- Gitlin T. (1996). «Illusions de la transparence, ambiguïtés de l'information. Remarques sur la mondialisation des communautés éphémères». *Réseaux*, 76, p. 111-122.
- Goffman E. (1981). *Façons de parler*. Paris : Minuit.
- Goffman E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit
- Goodwin J., Jasper J. M. & Polletta F. A. (2001). «Introduction: Why Emotions Matter», in *Id.* (eds), *Passionate Politics: Emotions and Social Movements*. Chicago : University of Chicago Press, p. 1-24.
- Granjon F. (2001). *L'Internet militant: Mouvement social et usages des réseaux télématiques*. Rennes : Éditions Apogée.
- Grignon C. & Passeron J.-C. (1982). «Sur les cultures populaires». *Cahiers du CER-COM*, 4.
- Grignon C. & Passeron J.-C. (1989). *Le savant et le populaire*. Paris : Seuil-Gallimard.
- Gripsrud J. (1995). *Hollywood Television and Critical Media Studies*. Londres : Routledge.
- Gusfield J. (1981). *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*. Chicago : University of Chicago Press.
- Habermas J. (1978). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot [1^{re} édition : 1962].
- Habermas J. (1997). *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard.
- Hall S. (1980). «Encoding and Decoding in the Television Discourse», in S. Hall *et al.*, *Culture, Media, Language*. Londres : Hutchinson, p. 128-138.
- Hebdidge D. (1979). *Subcultures: The Meaning of Style*. Londres : Routledge.

- Heinich N. (2000). « La sociologie et les publics de l'art », in R. Moulin (ed.), *Sociologie de l'art*. Paris : L'Harmattan.
- Hennion A. (1993). *La passion musicale*. Paris : Métailié.
- Hobson D. (1982). *Crossroads : The Drama of a Soap Opera*. Londres : Methuen.
- Hodge R. & Tripp D. (1986). *Children and Television*. Londres : Quality Press.
- Hoggart R. (1970). *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Minuit. [1^{re} édition : *The Uses of Literacy*, 1957].
- Honneth A. (1998). « Democracy as Reflexive Cooperation : John Dewey and the Theory of Democracy Today ». *Political Theory*, 26 (6), p. 763-783.
- Jenkins H. (1992). *Textual Poachers : Television Fans and Participatory Culture*. Londres : Routledge.
- Joseph I. (1978). « Résistances et sociabilités » *Cahiers de recherche du Groupe de recherches sur le procès de socialisation*, 3. Lyon : Université Lyon 2.
- Joseph I. (1981). « Éléments pour l'analyse de l'expérience de la vie publique ». *Espaces et sociétés*, 36, p. 57-76.
- Joseph I. (1998). *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris : PUF.
- Joseph I. (1999). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Joseph I. (ed.) (1995). *Prendre place : espaces publics et culture dramatique*. Paris : Recherches-Plan Urbain.
- Jost F. (2001). *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*. Bruxelles : De Boeck-INA.
- Katz E. & Lazarsfeld P. (1955). *Personal Influence : The Part Played by People in the Flow of Mass Communications*. New York : Free Press.
- Kim J., Wyatt R. O. & Katz E. (1999). « News, Talk, Opinion, Participation : The Part Played by Conversation in Deliberative Democracy ». *Political Communication*, 16, p. 361-385
- Lang K. & Lang G. (1968). *Television and Politics*. Chicago : Quadrangle [rééd. New Brunswick (NJ) : Transaction Pub, 2001].
- Lang K. & Lang G. (1983). *The Battle for Public Opinion : The President, the Press, and the Polls during Watergate*. New York : Columbia University Press.
- Latour B. & Hermant É. (1998). *Paris, ville invisible*. Paris : Synthélabo et La Découverte.
- Lazarsfeld P., Berelson B. & Gaudet H. (1948). *The People's Choice*. New York : Columbia University Press.
- Le Grignou B. & Neveu É. (1991). « Émettre la réception : préméditation et réceptions de la politique télévisée ». *Réseaux*, Hors série, p. 65-98.
- Lefort C. (1976). *Un homme en trop. Sur l'Archipel du Goulag d'Alexandre Soljenitsyne*. Paris : Seuil

Lefort C. (1981). *L'Invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*. Paris : Fayard.

Le Guern P. (2002). *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Lewis L. (1992). *The Adoring Audience : Fan Culture and Popular Media*. Londres : Routledge.

Lichterman P. (1996). *The Search for Political Community : American Activists Reinventing Commitment*. New York : Cambridge University Press.

Licoppe C. (2002). « Sociabilités et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles ». *Réseaux*, 112-113, p. 171-211.

Liebes T. & Katz E. (1990). *The Export of Meaning : Cross-Cultural Readings of Dallas*. New York : Oxford University Press.

Lippmann W. (1922). *Public Opinion*. New York : Macmillan.

Lippmann W. (1925). *The Phantom Public*. New York : Harcourt.

Livingstone S. M., Lunt P. K. (1994). *Talk on Television : Audience Participation and Public Debate*. Londres : Routledge.

Lolive J. (1999). *Les contestations du TGV Méditerranée. Projet, controverse et espace public*. Paris : L'Harmattan.

Lull J. (1990). *Inside Family Viewing : Ethnographic Research on Television's Audience*. Londres : Routledge.

Macé É. (2000-2001). « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? ». *Réseaux*, 18, 104 : p. 245-288 et 19, 105 : p. 199-242.

Maigret É. (1995). « Strange grandit avec moi. Sentimentalité et masculinité chez les lecteurs de bandes dessinées de super-héros ». *Réseaux*, 70, p. 79-103.

Maigret É. (2003). *Sociologie de la communication et des médias*. Paris : Colin.

Manin B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Calmann-Lévy.

McRobbie A. (1991). *Feminism and Youth Culture : From 'Jackie' to 'Just Seventeen'*. Boston : Hyman.

Mead G. H. (1962). *Mind, Self, and Society : From the Standpoint of a Social Behaviorist*. C. Morris (ed.), Chicago : University of Chicago Press.

Mehl D. (1996). *La télévision de l'intimité*. Paris : Seuil.

Merlin H. (1991). « Figures du public au XVIII^e siècle : le travail du passé », *Dix-huitième siècle*, p. 345-356.

Merlin H. (1994a). *Public et littérature en France au XVII^e siècle*. Paris : Éditions des Belles Lettres.

Merlin H. (1994b). « Paroles publiques et figures du public en France dans la

- première partie du XVII^e siècle », *Politix*, 26, p. 51-66.
- Meyrowitz J. (1985). *No Sense of Place : The Impact of Electronic Media on Social Behavior*. Oxford : Oxford University Press.
- Modleski T. (1982). *Loving with a Vengeance : Mass-Produced Fantasies For Women*. Londres : Methuen.
- Molotch H. & Lester M. (1975). « Accidental News: The Great Oil Spill as Local Occurrence and National Event ». *American Journal of Sociology*, 81 (2), p. 235-260.
- Morley D. (1980). *The Nationwide Audience : Structure and Decoding*. Londres : British Film Institute.
- Morley D. (1986). *Family Television : Cultural Power and Domestic Leisure*. Londres : Comedia.
- Morley D. (1992). *Television, Audiences and Cultural Studies*. Londres : Routledge.
- Morley D. & Robbins K. (1995). *Spaces of Identity : Global Media, Electronic Landscapes, and Cultural Boundaries*. Londres et New York : Routledge.
- Neveu É. (1998). « Media and Politics in French Political Science ». *European Journal of Political Research*, 33 (4), p. 439-458.
- Neveu É. (1999). « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». *Réseaux*, 98, p. 17-84.
- Neveu É. & Quéré L. (eds) (1996). *Le temps de l'événement, Réseaux*, 75 et 76.
- Park R. E. (1940). « News as a Form of Knowledge », repris in *Society : Collective behavior, News and Opinion* (1955). Glencoe : The Free Press.
- Park R. E. (1941). « News and the Power of the Press », repris in *Society : Collective Behavior, News and Opinion* (1955). Glencoe : The Free Press.
- Park R. E. (1955). *Society*. Glencoe : The Free Press.
- Park R. E. (1971). *The Crowd and the Public*. Chicago : University of Chicago Press [1^{re} édition : 1904].
- Pasquier D. (1994). « Vingt ans de recherche sur la télévision : une sociologie post-lazarsfeldienne ». *Sociologie du travail*, 36 (1), p. 63-84.
- Pasquier D. (1999). *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Passeron J.-C. (1994). « Littérature et sociologie : retour sur Richard Hoggart », in P.-M. Menger & J.-C. Passeron (eds), *L'Art de la recherche*. Paris : La Documentation française.
- Pedler E. (2002). *Entendre l'opéra*. Paris : L'Harmattan.
- Peters J. D. (1999). *Speaking Into the Air : A History of the Idea of Communication*. Chicago : University of Chicago Press.
- Press A. (1991). *Women Watching Television : Gender, Class and Generation in the American Television Experience*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.

- Pharo P. (1985). *Le civisme ordinaire*. Paris : Méridiens-Klincksieck.
- Quéré L. (1982). *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris : Aubier.
- Quéré L. (1990). « L'opinion : l'économie du vraisemblable. Introduction à une approche praxéologique de l'opinion publique ». *Réseaux*.
- Quéré L. (1995). « L'espace public comme lieu de l'action collective », in I. Joseph (ed.), *Prendre place. Espaces publics et culture dramatique*. Paris : Éditions Recherches- Plan Urbain.
- Quéré L. & Pharo P. (eds) (1990). *Les formes de l'action*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 1).
- Radway J. (1984). *Reading the Romance : Women, Patriarchy, and Popular Literature*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.
- Relieu M. & Brock F. (1995). « L'infrastructure conversationnelle de la parole publique. L'analyse des réunions politiques et des interviews télédiffusées ». *Politix*, 31, p. 77-112.
- Ricœur P. (1983). « La triple mimesis », in *Id., Temps et récit*. Paris : Seuil.
- Rorty R. (1995). *L'Espoir au lieu du savoir. Introduction au pragmatisme*. Paris : Albin Michel.
- Rosanvallon P. (2003). *Pour une histoire conceptuelle du politique*. Paris : Seuil.
- Schudson M. (1997). « Why Conversation Is not the Soul of Democracy ». *Critical Studies in Mass Communication*, 14, p. 297-309.
- Seiter E., Kreutzner G., Warth E. M. & Borchers H. (eds) (1989). *Remote Control : Television Audiences and Cultural Power*. Londres : Routledge.
- Sorlin P. (1992). « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39.
- Tarde G. (1901). *L'Opinion et la foule*. Paris : Alcan [réédition PUF, 1989].
- Tassin É. (1991). « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité ». *Hermès*, 10, p. 23-37.
- Tassin É. (1999). *Le trésor perdu. Hannah Arendt l'intelligence de l'action politique*. Paris : Payot.
- Thévenot L. (1999). « Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux ». *Mouvements*, 3, p. 73-82.
- Thévenot L. (ed.) (2003). *Politiques du proche* (à paraître).
- Thireau H. & Hua Linshan (1996). *Enquête sociologique sur la Chine 1911-1949*. Paris : PUF.
- Thireau I. & Wang H. (eds) (2001). *Disputes au village chinois. Formes du juste et recompositions locales de l'équité*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

- Trom D. & Laborier P. (eds) (2003). *Historicités de l'action publique*. Paris : PUF.
- Tuchman G. (1978). *Making News : A Study in the Construction of Reality*. New York : The Free Press.
- Veyrat-Masson I. & Dayan D. (eds) (1994). *Espaces publics en images*. *Hermès*, 13-14.
- Wallas G. (1914). *The Great Society : A Psychological Analysis*. New York : Macmillan.
- Willis P. (1978). *Profane Culture*. Londres : Routledge.
- Wyatt R., Katz E. & Kim J. (2000). « Bridging the Spheres : Political and Personal Conversation in Public and Private Spaces ». *Journal of Communication*, p. 71-92.
- Zask J. (1999). *L'Opinion publique et son double*. Paris : L'Harmattan, 2 volumes.
- Zask J. (2003). *Art et démocratie. Peuples de l'art*. Paris : PUF.

QU'EST-CE QUE LE PUBLIC ?

Joseph GUSFIELD

Entretien avec Daniel Cefaï ET Danny Trom*

ACTION COLLECTIVE ET PROBLÈMES PUBLICS

Question : Vous avez fait partie de la cohorte d'étudiants de Chicago de l'après-guerre. Comment en êtes-vous venu à vous intéresser aux problèmes sociaux et aux actions collectives ?

Joseph Gusfield: Ma formation s'est en effet entièrement faite à l'Université de Chicago juste après la Seconde guerre mondiale (1990, 1992 et 1995). J'avais des contacts personnels avec Lewis Killian, j'ai fait d'ailleurs une recension de son fameux ouvrage avec Ralph Turner que je connaissais aussi. J'ai eu moins de contacts avec Orrin Klapp, qui s'intéressait à l'identité collective (1969) et aux personnages symboliques (1964), car il était parti très tôt de Chicago pour San Diego. Mais ses travaux étaient très connus et Anselm Strauss qui lui était lié personnellement m'en a beaucoup parlé à l'époque. J'ai également connu Kurt et Gladys Lang qui ont surtout étudié les mass médias, mais qui avaient aussi un intérêt pour les dynamiques collectives (1960). Herbert Blumer et Everett Hughes, dont j'ai suivi les cours, étaient toutefois mes références principales. Par ailleurs je me suis toujours senti une proximité avec la philosophie pragmatiste de Mead et de Dewey. La lecture de *Human Nature and Conduct* (1922) m'a influencé très tôt dans mon parcours.

Pouvez-vous préciser dans quel contexte intellectuel et politique se situait votre itinéraire ?

Pendant la guerre, j'ai été soldat, en France et en Allemagne. Avant d'entrer à l'armée, j'ai enseigné dans un lycée à Chicago. Quand j'ai quitté l'armée en

* Cet entretien a eu lieu au mois de mai 2001, lors d'un passage de Joseph Gusfield à Paris. Il a été complété à travers un certain nombre d'échanges de courriers électroniques.

1946, j'appréhendais le retour à Chicago. Je voulais être chimiste, et aussi écrivain... Toutefois, devenir écrivain n'est pas quelque chose que l'on peut planifier ! Alors je me suis décidé à faire un premier cycle universitaire en économie, puis de faire une école de droit. Comme j'avais déjà vingt-trois ans à la sortie de l'armée, j'ai renoncé aux études d'économie et je me suis inscrit directement en droit à l'Université de Chicago. En même temps, j'ai repris mon enseignement au lycée où nous lisions les grandes œuvres comme *Malaise dans la civilisation* de Freud, *Le Capital* de Marx, *L'éthique protestante* de Weber. À l'université, je suivais le séminaire de Max Weinstein, un émigré allemand, qui traduisait les fondements de la sociologie du droit de Weber avec Edward Shils. Cela m'a beaucoup marqué. Après un an, je me suis rendu compte que je ne voulais pas faire de droit et je me suis inscrit en sociologie. La psychologie sociale m'intéressait par-dessus tout. J'avais projeté de faire mon mémoire sur le processus de vieillissement, les transformations des conceptions de soi au cours d'une biographie. Mais ce sujet était très difficile à traiter.

Les questions politiques me passionnaient aussi. J'ai lu Marx très tôt, bien avant d'aller à l'université, j'étais en somme un marxiste. Au lycée, j'étais actif dans l'association American Student Union, qui était essentiellement composée de communistes. Ce qui m'avait intéressé chez les communistes à l'époque était leur opposition radicale au nazisme. Sur le campus de l'Université de Chicago, l'engagement était très fort et certains se sont heurtés à la chasse aux sorcières maccarthyste. Étant juif, j'étais très sensibilisé à la situation politique en Allemagne. J'ai projeté d'inviter le secrétaire national de cette association à Chicago. Avant qu'il ne vienne, le Pacte germano-soviétique a été annoncé et, à ma grande surprise, les communistes américains l'ont approuvé. C'était pour moi une déception majeure qui m'a fait prendre mes distances avec les marxistes.

Sur un plan plus académique, l'approche de la politique dans l'après-guerre, surtout à partir de la fin des années quarante et au début des années cinquante, était focalisée sur l'analyse des groupes d'intérêt, ce qui était peu satisfaisant. Ici, le fameux manuel de Park & Burgess, *Introduction to the Science of Sociology* (1921), a joué un rôle important dans ma conception du politique, car y figurait un passage sur le mouvement de tempérance aux USA. Le cours de Herbert Blumer sur l'action collective (1946) ouvrait aussi des perspectives novatrices. J'ai fait ma thèse avec lui sur une organisation appelée le Women's Christian Temperance Union. C'était très intéressant car je ne suis ni une femme, ni chrétien et que j'aime boire ! Hughes était très intéressé par mon travail. Il descendait d'une famille de prêtres méthodistes et un de ses oncles était l'auteur d'une encyclopédie en quatre volumes sur le problème de l'alcoolisme. Hughes avait rompu avec toute cette tradition religieuse, mais avait gardé une vive curiosité pour ces problèmes. Cette enquête m'a permis de

comprendre comment la lutte contre l'alcoolisme est érigée en enjeu et en motif d'action collective, comment se forme un problème public comme résultante d'un mouvement social, comment il devient la propriété disputée (*contested ownership*) de différents groupes, organisations et institutions et comment, au bout du compte, des batailles pour le statut social se connectent avec des revendications d'action collective et engendrent des mesures de politique publique. Pressé par les amis, j'ai fait un livre de ma thèse, *Symbolic Crusade*, qui est paru en 1963.

Mais je voudrais revenir un peu en arrière. Dans les années cinquante, l'Université de Chicago, qui avait longtemps dominé la discipline sociologique aux États-Unis, avait perdu peu à peu de sa prééminence. De nouveaux centres d'attraction avaient émergé : l'Université de Harvard avec Talcott Parsons menait la sociologie à la *Grand Theory* ; l'Université de Columbia avec Paul Lazarsfeld l'orientait vers des méthodes quantitatives, en particulier la *survey research*. De cette manière, on peut dire que la sociologie s'est intéressée davantage à la politique et aux communications de masse. J'étais pour ma part tenté de partir de Chicago, mais mon enseignement au lycée qui faisait vivre ma famille m'en empêchait. J'y suis donc resté et ce sont finalement les travaux de Georg Herbert Mead qui ont été déterminants dans ma formation, en particulier *Mind, Self and Society* (1934), ainsi que les travaux majeurs de Thorstein Veblen, surtout sa *Theory of Leisure Class* (1899), qui n'est malheureusement plus beaucoup lue aujourd'hui. Chez Veblen, les conduites de consommation sont analysées dans leur dimension ostentatoire. Elles sont porteuses d'un sens symbolique. Cela m'a immunisé contre un usage rigide de modèles scientifiques en sociologie : l'idée d'un déterminisme, de l'imposition d'une conduite de l'extérieur m'est étrangère. De la même façon, mon long séjour en Inde et au Japon dans les années soixante m'a également mené à refuser la séparation rigide entre le moderne et le traditionnel (Gusfield, 1973). On rencontre le plus souvent des types mixtes et les typologies ne résistent pas à l'observation. Et la culture publique n'est pas un « fait social » durkheimien, mais un travail de définition, d'invention de la continuité, de redécouverte, de reformulation ou de renaissance qui répond à des situations données.

Pensez-vous que votre sensibilité à la question du public a à voir avec votre premier ancrage à Chicago ? Par exemple, la vision du comportement collectif, opposée par Park et Blumer à l'organisation sociale, et la préoccupation pour les symboles et les images, qui y était favorisée par l'interaction entre sociologie et anthropologie ?

Je me suis vite aperçu que je n'avais pas bien compris le mouvement de tempérance dans ma thèse. J'ai commencé à me demander pourquoi il existait

une sorte d'exceptionnalisme américain, pour lequel l'alcool est un enjeu politique si important. Je ne suis pas certain d'avoir trouvé les réponses à cette question. Mais cela m'a poussé à reprendre la question de l'action collective à nouveaux frais, thématique qui intéressait très peu de monde à l'époque et n'occupait pas une place importante dans la sociologie. Il y avait certes le manuel de Turner et Killian, *Collective Behavior* (1957) qui, dans l'héritage de Park et Blumer, inscrivait l'action collective dans un cadre interactionniste et qui repartait de la distinction entre foule et public. Turner était très sensible à la destination des actions collectives à des publics. Le grand avantage de leur approche était de voir les mouvements sociaux comme des processus, des dynamiques qui émergent, la résultante de myriades d'actions conjointes, sans arrêt en train de définir des situations sociales et des sujets collectifs. Turner et Killian évitaient tout déterminisme et étaient attentifs à la question de la temporalité. Cela contrastait avec les politologues qui ne s'intéressaient qu'aux intérêts objectifs et en déduisaient la nature des actions. J'ai continué à défendre cette position jusqu'à récemment où j'ai tenté (1994) de montrer à nouveau la pertinence des analyses sur le comportement collectif et la société de masse à l'encontre des théories de la mobilisation de ressources ou du processus politique. Si l'on prend un mouvement « fluide », comme le Woman's Movement et le féminisme, ce sont sans doute des organisations qui poursuivent des objectifs précis comme la législation pour l'égalité des droits et l'action affirmative. Mais ce sont aussi des mouvements diffus, qui opèrent au niveau des interactions quotidiennes et même des relations intimes, et qui ont modifié la perception du masculin et du féminin ou du public et du privé. On ne peut pas s'en tenir à des approches « macro » qui font des mouvements sociaux des partis ou des entreprises qui atteignent des objectifs dans les arènes législative, de la négociation ou de la justice : il faut retrouver les intuitions des auteurs de Chicago et étudier finement dans des micro-arènes de la vie quotidienne comment ils instaurent un ordre public et les règles de ce qui y est acceptable.

Par ailleurs, je me suis de plus en plus aligné sur une approche dramatisante, et plus tard rhétorique. Le dramatisme provenait plutôt de la lecture du critique littéraire Kenneth Burke et de Erving Goffman, qui était étudiant en même temps que moi à Chicago, et qui est resté un ami proche. Le livre de Goffman, *The Presentation of Self in Everyday Life* (1959), que j'ai connu sous la forme de manuscrit bien avant sa soutenance en 1954 m'avait fait grande impression. De Burke, je retenais que les événements renferment leur propre sens et ne peuvent être appréhendés comme de simples résultats ou produits de l'action. Le « drame » chez Burke résonnait avec l'approche dramaturgique de Goffman et ses notions de « présentation » et de « performance ». Le concept de performance est donc étroitement lié à mes conversations et à ma lecture de Goffman

pour qui elle est liée à l'idée de « présentation ». Je l'utilise pour attirer l'attention sur l'importance de la dimension artistique dans tout comportement humain et souligner l'utilité de la théorie littéraire et artistique en sociologie.

Je n'ai jamais suivi les cours de Burke. J'ai découvert son œuvre juste avant de quitter Chicago en 1950. Je l'ai connu des années plus tard à San Diego, mais sans le fréquenter beaucoup. Ces métaphores continuent à être opérantes de mon point de vue, et doivent être encore explorées (Kaprow, 1993). D'autant que, toujours dans l'héritage des conceptions de la société de masse (Kornhauser, 1959), nombre d'interactions ne se font plus en face-à-face ou avec des représentants d'organisations et d'institutions, mais avec les mass médias. Les gens ne sont pas seulement des personnes privées, des activistes ou des électeurs, ils sont aussi les membres d'auditoires qui sont confrontés à des drames médiatiques. Le théâtre public se joue aujourd'hui en grande partie à la télévision (Gitlin, 1980). Une autre source de réflexion a été l'histoire de l'art, car les historiens de l'art sont directement confrontés à la question du sens. Pour moi, la question cruciale est : « Quel est le sens des choses et des événements ? » Étudier les actions moins du point de vue de leurs stratégies, de leurs moyens, de leurs objectifs et de leurs conséquences que du point de vue du sens qu'elles possèdent pour les acteurs et qui se laisse lire dans leur configuration sensible.

Du coup, j'ai commencé à observer le mouvement de tempérance dans sa dimension relationnelle, celle des rapports entre groupes, en l'occurrence, protestants et catholiques. Je me suis particulièrement intéressé à la manière dont la prédominance d'un groupe sur les autres est assurée dans la définition d'une situation sociale. La question du mouvement prohibitionniste n'était peut-être pas tant d'amener les gens à boire moins d'alcool que d'affirmer sa prééminence sur les autres dans l'arène publique. Ils se battaient autant pour avoir le pouvoir culturel (*cultural authority*) de définir légitimement un problème social et pour jouir publiquement d'un plus grand prestige que pour résoudre effectivement la question de l'alcoolisme. Le conflit visait pour eux à affirmer la supériorité des *White Anglo-Saxon Protestants* sur des catholiques aux mœurs morales relâchées et à lier le salut de la nation américaine à la victoire du bien, de la sobriété contre le mal, la boisson. Les enjeux étaient avant tout symboliques. L'enjeu était d'imposer une représentation du bien public et de l'ordre public. Le dynamisme de la théorie du comportement collectif et la sensibilité aux récits et aux drames moraux m'ont permis de développer cette position.

Mais est-ce qu'il n'y a pas eu un tournant entre votre perspective dans Symbolic Crusade et celle de The Culture of Public Problems ? La continuité serait dans la dynamique de conflit social entre différents collectifs pour des

ressources, du pouvoir et du statut – la trilogie wébérienne. La rupture serait dans la plus grande attention portée aux activités de symbolisation, de la fabrication des tableaux statistiques aux stratégies de communication publique, de l'invention de fables morales aux dispositifs d'expérimentation scientifique.

Vous avez raison... Je me souviens avoir assisté à une conférence de Noam Chomsky dans l'Illinois à la fin des années cinquante. Cette conférence m'a littéralement ébranlé. Le lien qu'il établissait entre l'apprentissage des règles et la compétence du locuteur a profondément imprégné mon orientation sociologique. Il ouvrait tout un univers de réflexion sur le lien entre performance et grammaire et, bien que ce soient E. Goffman et K. Burke qui sur ce plan m'ont le plus clairement influencé, la période était intellectuellement très féconde en conduisant beaucoup de sociologues à penser à nouveaux frais les relations entre sujet et objet. Les travaux de Schutz commençaient à avoir un certain retentissement, mais aussi ceux qui se sont inscrits dans son sillage comme Harold Garfinkel, qui publiait ses premiers travaux ou mon collègue Aaron Cicourel à San Diego. Cette effervescence se retrouve dans mon ouvrage *The Culture of Public Problems* (1981). La question que l'on se posait alors était de savoir comment les faits sont construits. J'ai rejoint à cette époque le groupe de John Kitsuse et Malcolm Spector à la Society for the Study of Social Problems. Mon ouvrage s'inscrit dans cette période qui a vu s'épanouir les recherches en ethnométhodologie, des interactionnistes (Blumer, 1971) ou des sociologues des sciences (Latour & Woolgar, 1979), l'approche constructiviste des problèmes publics, celle de *Constructing Social Problems* (Spector & Kitsuse, 1987)¹.

La question du sens des choses et des événements demeure ainsi encore aujourd'hui au centre de mes préoccupations. Outre mes études sur l'alcoolisme, j'ai étudié les symbolismes du sport et de la santé, les métaphores de l'activité de fumer ou de manger (2000). Cela m'a conduit à tenter d'appréhender les actions comme des rituels ou des cérémonies ou comme des manifestations d'un symbolisme séculier (Gusfield & Michalowicz, 1984). La lecture des textes de Victor Turner sur le drame, l'action symbolique ou le processus rituel a été cruciale, et plus largement celle de l'anthropologie symbolique. L'ordre public existe à travers sa mise en scène et il peut traverser des phases de désordre et de réorganisation ; les acteurs eux-mêmes le vivent sur le mode de la décadence, de la rédemption ou de la renaissance. Dans les ouvrages que j'ai récemment publiés, *Performing Action* (2000) et *Contested Meanings* (1996), nombre d'articles portent également l'empreinte de K. Burke. Burke (1989) m'a appris

1. Cette approche est aujourd'hui dominante dans les recherches nord-américaines. Pour un panorama des débats qui y ont cours, cf. Schneider (1985) ; Holstein & Miller (1993).

à être attentif à la relation entre, d'une part, l'art ou la littérature et, d'autre part, le comportement humain. La compréhension des actions publiques a une dimension esthétique. Paul Ricœur a aussi été d'une grande influence, en particulier son idée selon laquelle le sens des actions peut être lu comme un texte (Ricœur, 1986). J'étais un peu post-moderne sans le savoir ! Le politologue Murray Edelman, avec qui je partage ce type de préoccupations, a publié son premier ouvrage sur la politique symbolique (1964) un an après que mon livre fut publié et nous parlions beaucoup ensemble de nos recherches. Murray Edelman était un ami très cher lorsque nous étions tous deux à l'université de l'Illinois entre 1955 et 1963. Curieusement, bien que nous nous voyions très souvent, nous ne nous soumettions pas nos textes, ni ne discussions beaucoup de nos perspectives réciproques. Ce n'est que plus tard, lorsqu'il était à Wisconsin et moi en Californie, que nous nous sommes lus. Mais nous différions sur beaucoup de points. Il considérait le comportement symbolique comme un moyen pour des intérêts puissants de gagner des publics – le spectacle était une ressource dans des stratégies d'action symbolique. Pour ma part, je considérais plutôt le comportement symbolique comme une forme de politique en soi – la mise en scène du conflit autour de significations publiques n'est pas simplement un moyen, c'est la politique elle-même. M. Edelman, qui est décédé il y a deux ans, était une personne politiquement bien plus engagée que moi !

L'étude de ces symbolismes et de ces rituels me semble capitale et elle est trop souvent négligée par les recherches sur le pouvoir aux États-Unis. Il faut comprendre à partir de quels matériaux de sens des problèmes publics sont fabriqués pour ne pas croire dans la thèse objectiviste du fonctionnalisme, par exemple. Les problèmes publics ne sont pas des dysfonctionnements d'un système social, mais des circonstances (*conditions*) qui sont perçues comme pathologiques à travers le prisme d'une culture publique. Les problèmes publics ne sont pas donnés en nature : l'alcool n'a pas été un objet de condamnation pendant une grande part de l'histoire de l'humanité. Ils apparaissent comme tels parce que certains de leurs aspects sont présentés contre contraires à l'intérêt public et par ce qu'ils sont supposés transformables ou éradicables par une action spécifique qui est celle des pouvoirs publics. Tout cela n'a pas de sens avant l'émergence d'un Welfare State et depuis s'est développée une véritable culture des problèmes publics qui tendent à se multiplier et sont devenus les *outputs* de véritables industries. Maltraitance des enfants, tabagisme passif, prostitution et toxicomanie, discrimination raciale... Ces problèmes publics ont émergé, se sont renforcés et se sont presque naturalisés tellement ils semblent aller de soi.

Après *Symbolic Crusade*, je suis parvenu dans *The Culture of Public Problems* à approfondir ma perspective qui visait à saisir l'action publique

comme un drame. Dans le domaine de la sociologie du droit, mon ouvrage est considéré comme une introduction au rôle constitutif de la loi, c'est-à-dire ce rôle constitutif de l'ordre normatif qu'elle joue en instituant une hiérarchie des vices et des vertus (il y a deux ans, une session du colloque annuel de *Droit et Société* a été consacré à mes contributions sur l'impact constitutif du droit). Si vous considérez les actes publics autrement que comme de simples moyens en vue d'une fin, ils deviennent des espèces de rituels artistiques qui définissent quelles sont les normes dominantes. L'enjeu est constitué ici par les significations d'actes et de d'événements publiquement reconnus. La procédure d'*impeachment* du président Clinton – et son acquittement final – en est un bon exemple. Le président américain est une figure rituelle et le fait que ses actes soient sanctionnés, ignorés ou punis est significatif. Le public représente les conflits culturels dans la société. En un sens, la société entendue comme un groupe organisé est modelée, formée et déformée, dans le processus public. Je pense que la procédure d'*impeachment* reposait sur une condamnation morale de l'adultère. Cela ne veut pas dire que les comportements sont uniformes, mais que la signification morale publique de l'adultère demeure plurielle. L'adultère demeure un péché dans un monde de pécheurs où la définition du vice et de la vertu est nécessaire.

Comment ces problèmes publics prennent-ils place dans la vie quotidienne ? Sont-ils vécus de la même manière par tout le monde ? Est-ce qu'il n'y aurait pas une texture ordinaire des problèmes publics sur laquelle il faudrait enquêter au lieu de s'en tenir aux mécanismes de mise en place de politiques publiques ?

Je n'ai pas adopté la notion usuelle de problème social mais plutôt celle de problème public afin d'attirer l'attention sur l'importance des processus de définition des problèmes. De nombreux états de fait peuvent être considérés comme des problèmes, mais il n'existe pas de mouvement ou de processus qui vise à mobiliser des ressources publiques, à attirer l'attention des gens à leur égard ou à initier une action les concernant. Un public est constitué de personnes attentives à un problème, ou concernées par un problème, ayant une opinion sur un problème ou votant par référence à un problème, des gens qui s'engagent ou qui soutiennent un mouvement d'action collective. Le public fonctionne comme émergence d'une arène publique, ouverte à tous ceux qui sont capables d'y pénétrer. L'opinion publique n'est pas faite par tout un chacun. Certains ont plus de pouvoir ou déploient une activité plus intense. D'autres ne manifestent aucun engagement d'aucune sorte. Certains problèmes, que l'on peut qualifier formellement de sociaux, occupent une position subordonnée dans l'agenda public. Comparez le sida, les abus sexuels sur mineurs, la prostitution, l'amour non partagé, les déception

des parents à l'égard des enfants. Il existe un public doté de porte-parole et organisé en faveur de la recherche contre cette maladie. Les abus sexuels sont aussi considérés comme un problème, mais ce n'était pas le cas il y a trente ans, ils n'étaient pas l'objet d'une attention publique, tout au plus une affaire privée que l'on passait sous silence. Il y a quelques années, un fort intérêt s'est développé en faveur de droits susceptibles de protéger les prostituées. Certes, la prostitution est considérée depuis longtemps comme un problème, mais il existe aujourd'hui un public actif en faveur de la protection des prostituées. Nombreux sont ceux qui voient encore dans le divorce un problème social, mais il a cessé d'être une source d'action publique. J'utilise le concept « problème public » pour désigner le processus au travers duquel un état de fait devient un enjeu de réflexion et de protestation publiques et une ressource et une cible pour l'action publique. Quelquefois, j'utilise problèmes sociaux tout simplement parce que je ne suis pas parvenu à faire partager aux autres ma terminologie.

Pour donner un exemple, tiré de mon quotidien, j'ai le projet de mener une recherche sur une énorme croix qui a été érigée à proximité de San Diego, face à l'Océan Pacifique, sur un terrain public, une croix que l'on repère de très loin. Pourtant, selon la constitution américaine, l'État ne peut soutenir des activités religieuses. En 1999, un groupe de citoyens de San Diego a voulu la faire démonter en intentant une action en justice et a obtenu gain de cause. Mais cela posait un problème public, sensible pour la municipalité. Elle a fini par vendre le terrain en question à une fondation privée. Voilà typiquement un cas de lutte symbolique, avec une modification du paysage qui devient un problème public, la mobilisation d'une action collective et l'engagement d'une controverse publique, la résolution de l'affaire par les pouvoirs publics conformément au droit, en donnant raison à une partie du public sans heurter pour autant la sensibilité d'une autre partie du public.

Vous-même, vous avez usé de toutes sortes de matériaux, mais avec une prédilection pour l'enquête de terrain, à laquelle l'un de vos premiers articles était consacré (1955). Là aussi, vous vous démarquez de la science politique mainstream.

Mon attachement aux méthodes ethnographiques remonte en effet à l'enseignement de E. Hughes (Hughes, 1960). Il avait reçu sa formation chez Park, et se sentait très proche de l'anthropologie sociale. Il insistait sur l'importance de l'observation et du travail de terrain (*fieldwork*). Son cours a formé toute une génération de sociologues (Chapoulie, 2001). Il faisait la réputation du département de sociologie de l'Université de Chicago (Gusfield, 1992 ; 1995). Quand je suis arrivé à l'Université de San Diego, j'étais content de devoir monter un département où la *Grand Theory* et l'analyse quantitative étaient peu

développées. La statistique devenait à l'époque si importante en sociologie que cela en était étouffant. Je ne nie pas l'importance des statistiques, mais je pense que la matière est si compliquée, prend tant de temps aux étudiants qu'ils perdent de vue la nature des données qu'ils manipulent. Je devenais de plus en plus sensible au caractère ambigu des données en sociologie. Si l'on perd le sens de ce que recouvrent les données, ces méthodes deviennent proprement inutiles en sociologie. Bien entendu, les données quantifiées sont attractives car elles donnent le sentiment de posséder une connaissance exacte des choses et de pouvoir les maîtriser. Je vous renvoie aux articles que j'ai consacrés à la rhétorique scientifique (1976), y compris celle de la sociologie quantitative. A. Cicourel, à San Diego, a joué un rôle important dans le développement de cette réflexion, bien avant tout le monde². Le département de sociologie de San Diego était un lieu unique. D'une certaine manière, il perpétuait la tradition de Chicago en mettant l'accent sur la culture et le *fieldwork*. Nous avions des moyens financiers importants et nous pouvions recruter des enseignants et des chercheurs de qualité, dont Fred Davis et Jacqueline Wiseman, proches de Chicago, eux aussi. Le département de sociologie de San Diego est rapidement devenu un lieu un peu à part dans le paysage sociologique américain.

Une question qui nous tracasse, qui n'est pas étrangère à l'héritage de Chicago, mais qui semble aujourd'hui peu traitée par les chercheurs aux États-Unis, est celle du lien entre une approche historique et une approche ethnographique des problèmes publics.

Cette question est très difficile. Il est vrai que l'histoire m'a toujours intéressé et que cela contraste avec des approches ethnographiques comme celle de Goffman. Alvin Gouldner disait de Goffman qu'il décrivait un aspect de la culture contemporaine. Mais il rajoutait que si l'on étudiait la présentation de soi de manière plus historique, le résultat serait très différent. Je crois que c'est vrai. Je pense aux travaux de Norbert Elias sur la civilisation des mœurs qui sont exemplaires à cet égard et qui, sous certains aspects, traitent de questions similaires à celles de Goffman.

L'histoire est vitale pour la sociologie selon deux aspects. D'abord, l'histoire nous donne une appréhension de la manière dont le présent a éclos. Ensuite, plus important encore, l'histoire fournit une base de comparaison et nous rend conscients de la manière dont le temps et l'espace affectent le comportement et les événements. Je fais la distinction entre l'histoire entendue comme l'étude du passé et l'histoire entendue comme méthode. En tant que

2. Dans des travaux classiques, fortement marqués par leur matrice phénoménologique et ethnométhodologique, de compte rendu des enchaînements d'activités pratiques qui font l'enquête par sondage, cf. Cicourel (1964 ; 1974).

méthode, l'histoire est moins encline que la sociologie à produire des généralisations ou des quasi-lois. Elle tente plutôt de saisir la singularité d'un processus. C'est ce qui m'a conduit à jeter un regard historique sur mes études de cas. Toutefois, l'histoire ne remplace pas la profondeur et la compréhension que nous confère la méthode ethnographique. Les documents atteignent vite leurs limites et nous avons besoin d'explorer des significations (*meanings*) auxquelles seule l'enquête ethnographique nous permet d'accéder.

Mais dans votre propre travail, est-ce l'enquête ethnographique qui vous a conduit à l'histoire ou est-ce l'inverse ?

C'est une question difficile... Je ne sais pas trop... Un critique littéraire disait que la recherche permanente des influences tuait la créativité de l'écrivain. Quelquefois en sociologie c'est la même chose, il vaut mieux ne pas trop tenter de démêler les choses ! Tout ce que je peux dire, c'est que je me suis toujours intéressé aux dynamiques culturelles. Comment les identités collectives et les formes culturelles se constituent. J'ai écrit, il y a longtemps, un article qui montrait que les « Chinois » n'ont acquis le sentiment d'appartenir à un seul et même groupe que lorsqu'ils ont été confrontés aux « Européens », surtout lorsqu'ils étaient en exil. Jusque-là le collectif était inexistant. Il n'a émergé que dans ce processus d'interaction qui a sa propre histoire. La variabilité des collectifs m'a toujours beaucoup fasciné. Cette variété est également frappante dans le cas de la consommation de l'alcool où les usages et les représentations de la culture populaire, les dispositifs de contrôle et de répression de la loi et de l'administration, les revendications de groupes d'intérêt ou de mouvements sociaux n'ont cessé de se transformer. Dès lors, le recours à l'histoire s'impose. Ne serait-ce que pour prendre du recul et voir les choses autrement.

Peut-être que cet intérêt remonte à mes années d'étude où la lecture de *Introduction to Legal Reasoning* de Edward Levi (1949), ainsi que ses cours sur la jurisprudence m'ont fait grande impression. Levi était un professeur de droit à Chicago et un *attorney general* très réputé et respecté pour son intégrité. Son ouvrage était remarquable car, bien avant que quiconque ne parle de construction sociale, il s'est intéressé aux précédents dans le droit. Bien qu'il ne fût pas sociologue, sa question était de savoir ce qu'est un « précédent », comment on le détermine. Et il traitait cette question comme l'ont fait des sociologues bien plus tard, en pointant les procédures de sélection et d'interprétation. Peut-être qu'on ne peut comprendre ce qu'est un problème public qu'en menant une enquête sur les décisions, les actions ou les événements qui ont une valeur de « précédent » de la situation actuelle. Chaque fois, sont retenues des configurations de traits qui spécifient ce qui pose problème à un public. Le problème public est petit à petit recadré à travers des ruptures dans les manières pour le pouvoir politique de

gérer l'ordre public, pour des groupements professionnels de développer leur pouvoir d'expertise, pour des juristes ou des sociologues de produire des définitions normatives, pour des associations de citoyens de faire passer leurs convictions morales et idéologiques... Tout ça, c'est l'histoire qui nous l'apprend.

Peu de chercheurs restent encore attachés à l'idée d'une histoire naturelle des problèmes publics, avec des stades de développement presque nécessaires. La contingence de leur genèse doit être à chaque fois examinée, par une histoire dans la longue ou la moyenne durée, mais aussi dans le registre d'une observation microsociologique des pratiques. Vous sentez-vous quelque affinité avec l'anthropologie des sciences de ce point de vue ?

Oui, je connais bien Bruno Latour. En 1976, j'ai écrit un article intitulé «The Literary Rhetoric of Science». À cette époque, Latour faisait son terrain au Salk Institute, très proche de San Diego. Cette enquête allait déboucher sur son ouvrage *La vie de laboratoire* (1979). Latour a lu mon article et m'a appelé en me disant «c'est exactement ce que je fais». Nous nous sommes rencontrés. Pour Bruno, le produit final de la recherche était quelque chose que l'on rend public (Latour & Fabbri, 1977). Ainsi, le moment d'écriture des résultats était d'une très grande importance pour lui. Dès lors, nous avons co-animé pendant une année, en 1976 je crois, un séminaire à partir de nos intérêts communs. Puis Bruno a séjourné régulièrement en Californie pendant quelques années et nous sommes restés en contact. Nos travaux ont donc convergé sur la question de la production des faits scientifiques. *La vie de laboratoire* est un ouvrage très important qui a ouvert des perspectives nouvelles. La question que je pose toujours est : «quelle est la signification d'un livre ?», «qu'est ce qu'il permet de voir et de faire»? Prenez Parsons avec je suis en désaccord sur le plan théorique : il a écrit sur des sujets particuliers des articles d'une très grande qualité !

Dans *The Culture of Public Problems*, j'essaie par exemple de montrer comment les corrélations statistiques entre taux d'alcoolémie dans le sang et risque d'accident de la route ont demandé tout un travail de documentation du raisonnement et de l'argumentation, la mise au point d'appareils de mesure et de séries de statistiques, la mobilisation de bataillons de médecins qui se sont spécialisés dans les problèmes de dépendance à l'alcool et la création d'agences publiques sur la sécurité routière chargées de concevoir des politiques publiques de prévention. Un problème public, ce n'est pas que des représentations dans la tête des gens ! C'est cet ensemble d'activités pratiques plus ou moins coordonnées les unes avec les autres qui font une arène publique. Il faut partir de là. Puis il ne faut pas perdre de vue que tout cela n'est pas forcément consensuel, mais soulève des quantités de conflits et de controverses. C'est la même chose que pour la fabrication de l'objectivité de la science. On

pourrait distinguer les problèmes publics autour desquels il y a une forme de consensus, comme la maltraitance infantile (*child abuse*) et ceux qui sont fortement conflictuels, comme la politique de l'avortement, qui a suscité des contre-mouvements de protestation très puissants et continue à diviser l'opinion publique. D'autres problèmes publics, comme l'homosexualité qui jusque-là était étiquetée comme déviance, soignée par la psychiatrie et réprimée par la loi, sont aujourd'hui des enjeux politiques de revendication de reconnaissance (*claim for recognition*) d'une expérience subjective et d'une identité collective, ce qui a déplacé le type de conflits, d'acteurs, de langages ou d'institutions qui sont engagés.

Enfin, on peut traiter des controverses en partant de corpus de textes qui s'opposent les uns aux autres, comme les articles de journaux. Mais on peut aussi observer comment dans une série de réunions de spécialistes, petit à petit, à travers des discussions souvent animées entre médecins, juristes, politiques et associatifs, des mesures pour traiter, prévenir ou contrôler, guérir ou réprimer la toxicomanie finissent par émerger. On peut aussi aller sur le terrain pour observer les interactions entre les travailleurs sociaux et les toxicomanes, comprendre ce que signifie être dépendant, examiner les difficultés concrètes que cela pose aux différents protagonistes et voir comment ils redéfinissent à travers leurs échanges des mesures décidées ailleurs. On peut choisir des sites où les problèmes publics sont en train de se faire et recourir alors aux mêmes outils que l'anthropologie des sciences ou qu'une sociologie interactionniste, héri-tière de Chicago.

On a le sentiment en vous lisant que deux postures coexistent pour définir la nature et la fonction de l'activité scientifique. Une version plus ironique, un art du décalage hérité de Burke et une version plus à l'écoute des conséquences éthiques et politiques. Quelle serait selon vous la perspective la plus appropriée, surtout quand on étudie des objets qui ont un sens public très fort ?

Un jour on a demandé à quelqu'un : « Quel est l'objectif de votre recherche ? » et il a répondu « Cela a quelque chose à voir avec ce qui se passe entre la naissance et la mort ». Plus sérieusement, je crois que la sociologie fait deux choses. Esthétiquement, elle rend le monde plus intéressant. Elle permet de l'envisager selon des perspectives différentes. Voir le monde comme une comédie ou comme une tragédie fait surgir toutes sortes d'éléments qui resteraient sinon inaperçus. Ce perspectivisme, qui me vient autant de Burke que de Mead, permet de considérer sa propre situation de manière nouvelle et de mettre des solutions nouvelles en lumière. Il ne résout pas *stricto sensu* des problèmes, mais les fait envisager différemment. On peut distinguer entre plusieurs formes de connaissance : scientifique, politique, administrative... Je pense qu'il est plus profitable que ces

modes d'engagement restent séparés les uns des autres. Prenons le débat sur la drogue aux États-Unis. La sociologie a été utile en montrant ce que la conception légale de la drogue renfermait comme formes symboliques en termes de détention et de répression, de coût humain, de souffrance vécue et de fantasme d'ordre. Mais le sociologue ne peut pas se substituer au travailleur social, au politicien ou au légiste et faire le travail à leur place. Il peut tout au plus essayer de les rendre conscients de certaines évidences et leur faire avoir davantage de réflexivité.

Est-ce à dire que la sociologie est engagée en tant que telle ? Ce n'est pas tant la sociologie qui est engagée que le sociologue avec ses valeurs. Mon point de vue sur ces questions est proche de celui de Max Weber. La sociologie est une vocation, elle peut éclairer le monde social, mais pas apporter directement de réponses techniques. Les problèmes ne sont jamais résolus dans la sphère scientifique, ils sont affaire de valeur. Je crois que le désengagement dans la recherche est essentiel, car l'extériorité permet de décrire les perspectives des autres. Le désengagement réserve le moment normatif et diffère le moment de la décision. Il permet de saisir des perspectives de l'intérieur, de montrer ce qui anime les gens dans leurs activités, la cohérence de leur point de vue, même si l'on n'est pas en accord avec eux. Pour ma part, j'ai toujours tenté de bien séparer mon activité de sociologue et mes engagements politiques. On peut avoir une conscience publique très aiguë et garder une sorte d'indifférence dans l'enquête. Mon engagement politique a été le plus fort dans le mouvement des droits civiques, que j'ai toujours considéré comme l'enjeu public le plus important. Mais je n'ai jamais fait de recherche dans ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker H. (1963). *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*. New York : Macmillan.
- Blumer H. (1946). « Collected Behavior », in A. M. Lee (ed.), *New Outline of the Principles of Sociology*. New York : Barnes & Noble, p. 167-222.
- Blumer H. (1971). « Social Problems as Collective Behavior ». *Social Problems*, 18, p. 298-306.
- Burke K. (1945). *A Grammar of Motives*. Berkeley : University of California Press.
- Burke K. (1966). *Language as Symbolic Action: Essays on Life, Literature, and Method*. Berkeley : University of California Press.
- Burke K. (1989). *On Symbols and Society*. Édité par J. Gusfield. Chicago : University of Chicago Press.
- Chapoulie J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*. Paris : Seuil.

- Cicourel A. V. (1964). *Method and Measurement in Sociology*. New York : Free Press.
- Cicourel A. V. (1974). *Theory and Method in a Study of Argentine Fertility*. New York : John Wiley-Interscience.
- Dewey J. (1922). *Human Nature and Conduct*. New York : Modern Library.
- Edelman M. (1964). *The Symbolic Uses of Politics*. Urbana : University of Illinois Press.
- Edelman M. (1977). *Politics as Symbolic Action*. New York : Academic Press.
- Edelman M. (1988). *Constructing the Political Spectacle*. Chicago : University of Chicago Press (trad. fr. *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991).
- Gitlin T. (1980). *The Whole World is Watching : Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- Goffman E. (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*. Garden City (NY) : Doubleday.
- Gusfield J. R. (1955). « Fieldwork Reciprocities in Studying a Social Movement ». *Human Organization*, 1955, 14 (3), p. 29-34.
- Gusfield J. R. (1963). *Symbolic Crusade : Status Politics and the American Temperance Movement*. Urbana : University of Illinois Press.
- Gusfield J. R. (1973). « The Social Construction of Tradition : An Interactionist View of Social Change », in A. R. Davis (ed.), *Traditional Attitudes and Modern Styles in Political Leadership*. Sydney : Angus Robertson, p. 83-104.
- Gusfield J. R. (1975). *Community*. Londres : Basic Blackwell.
- Gusfield J. R. (1976). « The Literary Rhetoric of Science: Comedy and Pathos in Drinking Driver Research », *American Sociological Review*, 41, p. 16-34.
- Gusfield J. R. (1981). *The Culture of Public Problems : Drinking-Driving and the Symbolic Order*. Chicago : University of Chicago Press.
- Gusfield J. R. (1984). « On the Side : Practical Action and Social Constructivism in Social Problems Theory », in J. Schneider & J. Kitsuse (eds), *Studies in the Sociology of Social Problems*. Beverly Hills : Sage.
- Gusfield J. R. (1989). « Introduction », in K. Burke, *On Symbols and Society*, J. Gusfield (ed.). Chicago et Londres : University of Chicago Press, p. 1-49.
- Gusfield J. R. (1990). « My Life and Soft Times », in B. M. Berger (ed.), *Authors of their Own Lives*. Berkeley : University of California Press, p. 104-129.
- Gusfield J. R. (1992). « The Scholarly Tension: Graduate Craft and Undergraduate Imagination », in McAloon (ed.), *General Education in the Social Sciences : Centennial Reflections on the College of the University of Chicago*. Chicago : University of Chicago Press, p. 167-177.
- Gusfield J. R. (1994). « The Reflexivity of Social Movements », in E. Laraña, J. R. Gusfield & H. Johnston (eds), *New Social Movements: From Ideology to Identity*. Philadelphie : Temple University Press.
- Gusfield J. R. (1995). « The Second Chicago School? », in G. A. Fine (ed.), *A Second Chicago School? The Development of a Postwar American Sociology*. Chicago : University of Chicago Press, p. IX-XVI.

Gusfield J. R. (1996). *Contested Meanings: The Construction of Alcohol Problems*. Madison : University of Wisconsin Press.

Gusfield J. R. (2000). *Performing Action: Artistry in Human Behavior and Social Research*. New Brunswick et Londres : Transaction Pub.

Gusfield J. R. & Michalowicz J. (1984). « Secular Symbolism: Studies of Ritual, Ceremony and the Symbolic Order in Modern Life ». *Annual Review of Sociology*, 10, p. 417-437.

Holstein J. & Miller G. (eds) (1993). *Reconsidering Social Constructionism: Debates in Social Problems Theory*. Hawthorne (NY) : Aldine de Gruyter.

Hughes E. C. (1960). « The Place of Field Work in Social Science », Introduction à B. Junker, *Fieldwork: An Introduction to the Social Sciences*. Chicago : University of Chicago Press.

Kaprow A. (1993) *Essays on the Blurring of Art and Life*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press.

Klapp O. (1964). *Symbolic Leaders*. Chicago : Aldine.

Klapp O. (1969). *Collective Search for Identity*. New York : Holt, Rinehart, & Winston.

Kornhauser A. W. (1959). *The Politics of Mass Society*. Glencoe (IL) : Free Press.

Lang G. & Lang K. (1960). *Collective Dynamics*. New York : Cromwell.

Latour B. & Fabbri P. (1977). « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, p. 81-95.

Latour B. & Woolgar S. (1979). *Laboratory Life*. Beverly Hills : Sage [trad. fr. *La vie de laboratoire*. Paris, La Découverte, 1988].

Levi E. H. (1949). *An Introduction to Legal Reasoning*. Chicago : University of Chicago Press.

Mead G. H. (1934). *Mind, Self, and Society*. C W. Morris (ed.). Chicago : University of Chicago Press.

Park R. E. & Burgess E. W. (1921). *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago : University of Chicago Press.

Ricœur P. (1986). « Le modèle du texte : l'action sensée considérée comme un texte », in *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*. II. Paris : Seuil, p. 183-211.

Schneider J. W. (1985). « Social Problems Theory: The Constructionist View ». *American Review of Sociology*, 11, p. 209-229.

Spector M. & Kitsuse J. I. (1973). « Social Problems: A Reformulation ». *Social Problems*, 21, p. 145-159.

Spector M. & Kitsuse J. I. (1987). *Constructing Social Problems*. Hawthorne (NY) : Aldine de Gruyter [2^e édition].

Veblen T. (1899). *Theory of the Leisure Class*. New York : Macmillan.

Daniel DAYAN
Elihu KATZ

LE GÉNÉRAL, SON DÉFILÉ, LA FOULE ET LA TÉLÉVISION

Événements, spectateurs, audiences et publics chez Kurt et Gladys Lang

Ce texte est une nouvelle version d'un précédent article¹ et la poursuite d'un dialogue non seulement avec Kurt et Gladys Lang, mais aussi entre nous deux à propos de ceux-ci². En d'autres termes, ce texte est l'occasion pour deux co-auteurs (Dayan et Katz) d'évaluer l'étendue de leur dette envers deux autres co-auteurs (Kurt Lang et Gladys Engel Lang). Ces derniers ont en effet écrit en 1952 ce que nous avons redécouvert en 1992 à propos d'un genre que nous avons baptisé « télévision cérémonielle » ou « *media events* ». L'article qui suit propose une relecture du texte original des Lang publié dans l'*American Sociological Review* en 1953³, c'est-à-dire au moment même où la télévision

1. Katz E. & Dayan D. (2003). « The audience is a crowd, the crowd is a public: latter day thoughts on Lang and Lang's "Mac Arthur's day in Chicago" », in Katz, Peters, Liebes & Orloff (eds), *Canonic Texts in Media Research*. Cambridge: Polity Press.
2. Note de Daniel Dayan : j'ai voulu prolonger cette discussion en introduisant ici quelques thèmes nouveaux par rapport à notre premier texte. J'ai ainsi voulu 1) souligner la contribution de Kurt et Gladys Lang à la théorie du cinéma, domaine dont ils ne se sont jamais réclamés mais vis-à-vis duquel leur texte se révèle prophétique ; 2) leur adresser aussi un reproche : celui de se laisser piéger par une opposition binaire – « foule/public » – là où toute une gamme de concepts aurait été nécessaire. 3) Enfin, je me montre à la fois plus admiratif des Lang et plus sévère à leur égard. Plus admiratif car, s'ils passent à côté d'un genre (*la télévision cérémonielle*), ils en identifient remarquablement un autre (*la manifestation publique télévisée*). Plus sévère car leur analyse politique de l'événement étudié me semble constamment contredite par leur propre description.
3. « Mac Arthur Day in Chicago ». Après avoir obtenu en 1952 le prix Edward L Bernays de l'American Sociological Association, la première version de cet article est publiée en février 1953.

commence à se généraliser aux États-Unis. Il s'agit d'une relecture critique. Il s'agit simultanément d'un hommage. Couronné d'un grand prix, originellement intitulé « La perspective unique de la télévision et ses effets : une étude pilote » puis devenu plus succinctement « Mac Arthur à Chicago », le texte des Lang est, selon nous, un classique. Pour étudier ce classique, notre analyse s'appuiera sur la distinction que propose la philosophie des sciences entre les chercheurs qui mesurent les implications de leur découverte, et ceux qui se contentent de découvrir (Patinkin, 1983). Les Lang relèvent-ils de la première ou de la seconde catégorie ? Nos arguments établissent qu'ils relèvent des deux et que nos raisons respectives (celles de Dayan ou celles de Katz) de les placer dans l'une ou dans l'autre ne sont pas toujours les mêmes. Voici donc leur histoire, et, incidemment, la nôtre.

EN ATTENDANT LA SUTURE

En 1936, Walter Benjamin, anticipe la naissance d'un espace public qui serait modelé en référence aux procédés de reproduction mécanique de l'image, représentés alors par le cinéma (Benjamin, 1936 ; 1983). En 1953, Kurt et Gladys Lang constatent qu'un tel remodelage a lieu. L'espace public qu'ils observent à l'occasion d'un événement officiel est en train de s'adapter à « la perspective unique de la télévision ». La « perspective unique de la télévision » est celle des téléspectateurs auxquels les événements parviennent sous forme d'images. Cette perspective s'oppose à celle des acteurs ou des témoins directs d'un événement donné en ce qu'elle est à la fois plus riche que cette dernière et en ce que, surtout, elle se confond fictivement avec cette dernière. En effet, les acteurs ou les témoins directs d'un événement se voient crédités d'un point de vue sur l'événement qui n'est en fait disponible qu'aux seuls téléspectateurs. La foule que l'on entend acclamer tel grand personnage est censée le voir, établir avec lui une relation directe, personnelle. Mais cette réaction n'est possible que si l'on voit le personnage de près, ou en gros plan. En fait, la foule dont on entend les acclamations est éloignée du grand personnage et elle n'a pas accès à ces gros plans. Elle ne voit pas ce que nous voyons. Elle voit autre chose, ou elle ne voit rien du tout. Par le jeu du « champ – contrechamp », le comportement des foules filmées se voit attribuer une focalisation et une intentionnalité qui n'existent ni l'une ni l'autre ou qui, plus exactement, ne sont disponibles qu'aux téléspectateurs. Une description attentive de la construction de l'événement permet ici aux Lang de proposer, avec vingt ans d'avance, l'analyse d'un phénomène de « suture » propre au cinéma classique. Un champ et un contrechamp se sont rejoints pour former une continuité fictionnelle, pour donner au public le sentiment qu'en recevant des images, il est en fait invité à partager

une expérience. Ce phénomène sera enseigné dans la plupart des écoles de cinéma sous le nom de « *screen film theory* ». Il est généralement présenté comme l'aboutissement de recherches menées dans les années soixante-dix en France, puis aux États-Unis. (Oudart, 1969 ; Dayan, 1974 ; Heath, 1975). Sa première description date en fait de 1953 et elle apparaît dans un texte écrit par des sociologues. Mais cette description n'est pas le seul exemple de la capacité des Lang à anticiper des formulations théoriques à venir. L'essai analysé ici multiplie de tels exemples. De quoi parle-t-il ?

VISITE DE MAC ARTHUR ET COMPORTEMENTS COLLECTIFS

En 1951, le président Truman démet de ses fonctions le général Douglas Mac Arthur et lui enjoint de rentrer aux États-Unis. Il estime en effet que le général a outrepassé ses prérogatives de commandant en chef des armées du Pacifique. Kurt Lang et Gladys Lang sont alors inscrits en doctorat de sociologie à l'université de Chicago où ils participent au séminaire sur le comportement des foules du professeur Tamotsu Shibutani. Dès le retour de Mac Arthur, la presse décrit en détail l'accueil enthousiaste réservé au général et parle d'indignation devant la décision du président. Après une réception à San Francisco, Mac Arthur s'envole pour Washington où il s'adresse aux deux chambres du Congrès et il poursuit son périple en recevant un accueil triomphal à New York. Une semaine plus tard, il part pour Chicago. Le programme de la visite à Chicago comporte une cérémonie de bienvenue à l'aéroport ; un défilé motorisé à travers la ville ; une seconde cérémonie à la mémoire des combattants tués à Bataan et Corregidor, combattants auxquels un pont est dédié ; enfin un grand rassemblement nocturne à Soldier Field. Les Lang et leurs camarades du séminaire conçoivent sur le champ un protocole de recherche (Hughes, 1970) Il s'agit de tenter l'observation directe des débordements auxquels les partisans de Mac Arthur pourraient se livrer, de proposer l'étude ethnographique d'un moment d'agitation et peut-être de colère. Les observateurs sont nerveux. Après une préparation rapide, vingt-neuf d'entre eux se placent le long de l'itinéraire suivi par le cortège. Ils ont préalablement pris des notes sur ce qu'ils attendent des réactions de la foule.

La télévision offre trois heures de couverture en direct. Elle permet ainsi aux habitants de Chicago d'exercer un choix difficile : faut-il directement assister à l'événement ou le regarder chez soi ? Deux observateurs sont assignés à l'observation du programme de télévision (il n'existe pas encore de cassettes vidéo). Nul n'a l'idée d'observer les téléspectateurs chez eux. Les Lang s'intéressent trop à ce qui pourrait se passer dans la rue pour prêter attention aux spectateurs domestiques. Plus tard, toutefois, au moment de proposer des

conclusions, ils feront appel à une analyse textuelle de l'événement télévisé, pour tenter de dégager le rôle joué par la télévision. Ce rôle, pour eux, consiste à produire le « raz-de-marée "d'indignation nationale" » qui fait suite à la révocation brutale de Mac Arthur. Ce rôle consiste aussi à donner, dans les images en direct de la visite à Chicago, « l'impression d'un enthousiasme populaire, confinant à "l'hystérie de masse" » (1953 : 4).

CE QUE LES LANG ONT VU

Quand la visite se termine, les chercheurs sont surpris de découvrir que l'événement télévisé est le seul à avoir tenu ses promesses. L'événement « réel » n'est pas à la hauteur. Certes, la foule dans les rues est immense. Il s'agit sans doute du plus grand rassemblement connu depuis la fin de la guerre. Mais, cette foule est, dans l'ensemble, déçue. Que ce soit à l'aéroport, le long du chemin emprunté par le cortège, au pont de Bataan, à Soldiers'Field, les badauds sont désorientés, mal informés, mal placés, bousculés. Ils ne peuvent ni voir ni entendre la dédicace du pont. Attendu pendant des heures, le cortège passe à toute vitesse. Parades, acclamations, musique, fanfares et drapeaux ont lieu ailleurs, hors de portée. Les moments de tension n'ont pas lieu. Certains se diront fiers d'avoir assisté à un événement « historique » ; d'autres se féliciteront d'avoir entrevu le Général ; d'autres, enfin, découvriront l'art de jouer leur propre rôle pour les caméras. On entend néanmoins des spectateurs se plaindre. Auraient-ils mieux fait de rester chez eux ? Ne pouvaient-ils pas regarder l'événement sur le petit écran ?

Ils y auraient découvert une histoire bien plus captivante et quelque peu allégée de ses temps morts. Voici ce qu'en disent les Lang :

1) La télévision peut insuffler la vie à un événement amorphe, inégalement captivant, vaguement ennuyeux, en jouant sur les ressources offertes par les premiers plans et les arrière-plans, en organisant une scène et des coulisses, en imposant une continuité narrative.

2) La télévision peut offrir une vision déformée de l'événement réel. Elle exagère la dimension des foules, crée l'illusion d'un flot incessant d'ovations en juxtaposant différents groupes de spectateurs en une séquence continue. Un tel remodelage consiste en trois interventions : *a*) une intervention technologique (sélectionner les plans, organiser leur séquence) ; *b*) une intervention narrative, permettant à un commentateur de contrôler le sens de cette séquence ; *c*) une intervention dramaturgique consistant à aménager la réalité de l'événement en amont du tournage, de façon à répondre aux contraintes et à la temporalité du médium.

3) La télévision s'abstient de toute mention du contexte de l'événement. En

effet, si les spectateurs sur place semblent peu intéressés par les raisons de la révocation de Mac Arthur, les Lang pensent que le rôle des actualités télévisées devrait être, en revanche, d'informer sur ces raisons. Or la télévision, notent-ils, semble se contenter d'un rôle acclamatoire. Choqués, ils se demandent alors s'il n'y a pas là un phénomène de connivence. Certes la télévision tente de produire le climat célébratoire annoncé. Mais ne va-t-elle pas un peu plus loin ? Les médias ne sont-ils pas en passe de renforcer le camp des faucons ? de pousser à la guerre froide ? En d'autres termes, les Lang constatent que certains événements télévisés sont conçus en vue de certains effets politiques et que, comme on l'écrira un demi-siècle plus tard, « "la mise en images d'une opinion passagère en direct" est parfois une façon de contraindre les hommes politiques à l'action » (Liebes, 1998).

4) Les Lang proposent aussi l'hypothèse suivante : les téléspectateurs, étant chez eux, et donc isolés, seraient particulièrement vulnérables aux messages sans nuances offerts par la télévision. S'ils étaient dans la rue, ils auraient la possibilité de tester la réalité en confrontant leur perception de la situation aux pensées et aux sentiments de leurs voisins. En revanche, les téléspectateurs n'ont d'autre ressource comparative qu'eux-mêmes. Ils sont donc plus aisément abusés. Cette idée sera développée dans une version ultérieure du texte des Lang (1968). Mais, dès 1953, on y trouve en germe plusieurs traditions de recherche inspirées par la psychologie sociale : « l'ignorance pluraliste », « la spirale du silence », « l'effet d'entraînement ».

L'analyse des Lang montre que l'événement sur le terrain a été bien mal organisé. Mais peut-être l'événement n'a-t-il pas été organisé *pour* le terrain. Peut-être son organisation s'est-elle faite en fonction des exigences des diffuseurs ? Inédite en 1953, cette proposition est, depuis, passée dans le domaine public. Il n'est plus très original de constater que les événements sont conçus pour s'adapter aux exigences et aux horaires d'un médium. Les Lang ne se contentent donc pas d'être les premiers à analyser l'un premiers événements de l'histoire de la télévision (Russo, 1983). Leur analyse multiplie les intuitions qui deviendront des courants de recherche. Ils tournent néanmoins le dos à l'étude des grands événements médiatiques. Faut-il le leur reprocher ?

Non, car les travaux ultérieurs des Lang ont porté sur certains des événements que nous avons nous-mêmes étudiés : les débats Kennedy-Nixon, le scandale du Watergate, l'affaire Dreyfus, etc. Quant à leur théorie de la réputation et du renom (Lang & Lang, 1983 ; 1990), elle suggère aussi l'existence d'un genre qui serait commun à toutes sortes de manifestations publiques. Par ailleurs, notre propre découverte que la diffusion en direct de la visite de Sadate à Jérusalem relève du même genre que les premiers pas de l'homme sur la lune ou que le pèlerinage en Pologne du pape Jean-Paul II s'est faite un peu par

hasard. C'est pour des raisons heuristiques que nous avons été amenés à étudier de tels événements ensemble et dans le contexte d'un genre (« la télévision cérémonielle »), plutôt que dans celui des nouvelles, ou comme des exemples de diplomatie télévisée.

CE QUE LES LANG N'ONT PAS VU

Mais les Lang ne perçoivent pas le caractère inédit d'un nouveau type d'événement médiatique et cela, bien que leur étude en énumère les caractéristiques. Ils sont incapables de voir la visite Mac Arthur à Chicago comme la préfiguration de cette nouvelle forme de direct télévisuel qui accompagnera quelques-uns des moments les plus importants de la deuxième moitié du xx^e siècle. En effet, les Lang – du moins dans cet essai – ne proposent pas de distinction claire entre les événements médiatiques qui relèvent de la télévision cérémonielle et ceux, tout aussi médiatiques, qui relèvent de l'actualité, qui appartiennent à ce que l'on appelle à l'époque les *News and Special Event Features*.

« Les *News and Special Event Features* diffèrent d'autres programmes de télévision, en ceci qu'ils nous offrent cette information de base sur la "réalité" sans laquelle nous ne saurions coordonner notre action politique avec les membres anonymes d'un public ; avec les inconnus qui partagent nos convictions. » (Lang & Lang, 1953 : 10-11.)

Notre analyse est tout autre. En effet, pour nous, les événements médiatiques regroupés sous le nom de *télévision cérémonielle* ne sont pas simplement des actualités qui seraient insuffisamment authentiques, insuffisamment véridiques, moins fidèles, plus fabriquées. Ce ne sont pas des événements semblables à ceux que Boorstin (1964) – quelques dix ans plus tard – baptisera « pseudo-événements ». Ce sont des événements qui obéissent à un ensemble particulier de règles, à des règles à la fois identifiables et différentes de celles qui régissent l'actualité. Ces règles particulières les définissent comme des événements publics ouvertement performatifs, comme des performances symboliques explicitement construites et qui ne sont pas des nouvelles.

Il ne s'agit pas ici d'une simple querelle de mots. Placer, comme le font les Lang, certains événements dans la catégorie des *News and Special Event Features* revient à exiger que les règles classiques d'objectivité du journalisme s'appliquent à de tels événements. Nous pensons au contraire que l'étonnant succès d'événements qui sont en fait des cérémonies conduit à poser des questions nouvelles, à se tourner vers un autre paradigme théorique que celui de l'objectivité et à élaborer d'autres protocoles d'observation. Notre principal point de divergence avec les Lang vient de ce qu'ils demandent à la télévision de reproduire fidèlement la « réalité » qu'ils prêtent à la foule dans la rue. Nous nous demandons en revanche si la rue l'emporte véritablement en « réalité » sur

l'événement proposé par la télévision. Nous nous demandons aussi en quoi consiste une telle « réalité ». Les observateurs postés par les Lang parlent de foules immenses. Pourtant les transports publics de Chicago révisent ces évaluations à la baisse. À partir de leurs notes ponctuelles prises dans les rues, les observateurs décrivent les spectateurs présents comme « déçus ». Néanmoins, quand ils sont formellement interrogés (par ces mêmes observateurs), ou interviewés (par la télévision), ces spectateurs se disent « enthousiastes ». Peut-être la réalité de l'événement urbain n'est-elle pas la même au début de la parade (anticipation impatiente) et à la fin de la parade (enthousiasme mis à mal par la médiocrité de l'organisation) ?

La question n'est pas simplement empirique. Nous savons aujourd'hui que la « réalité » de la rue n'a rien de brut, de primordial ou d'adamique. Elle repose, elle aussi, sur un ensemble de représentations (Peters, 1993). Il ne s'agit donc pas de dire que la télévision a mal représenté la rue, mais que les représentations offertes par la télévision et celles offertes par la rue sont « différentes ». Chacune, à sa façon, propose une façon de construire l'événement. La télévision ne se contente évidemment pas de représenter une réalité, elle affecte profondément la réalité qu'elle représente. Le déplacement des caméras provoque sur son passage applaudissements et mimiques. Mais la réalité diffusée par la télévision est déjà une réalité jouée. Le style de la performance peut être celui de la rue ou celui des cérémonies télévisées, mais il y a performance dans l'un et l'autre cas. La question n'est donc pas de décider s'il y a « réalité » ou non. Il s'agit de comparer les différentes dramaturgies permettant la construction de celle-ci.

Les Lang s'en doutent. Ce n'est pas par hasard qu'ils mettent le mot « réalité » entre guillemets. Pourtant ils rechignent à accorder à la réalité de la télévision un statut équivalent à celui de la réalité de la rue. C'est qu'ils ne tiennent pas compte du rôle joué par la notion de « genre » dans l'adoption d'un registre donné de construction de la réalité. Lorsqu'ils décrivent les scènes de foule, les Lang ramènent bien celles-ci à une situation précise, au scénario « retour triomphal du héros » mais ils n'insistent pas sur ce point. Ils savent pourtant qu'il s'agit ici d'un type particulier de foule et que cette foule n'a rien de belliqueux (même si 37 % des personnes interviewées dans la rue disent craindre des violences) (1968 : 41). Si les Lang avaient étudié l'événement télévisuel comme un exemple de « retour triomphal », ils auraient alors identifié un type de télévision bien éloigné des programmes d'actualités. Ils auraient découvert la « télévision cérémonielle » *in statu nascendi*. La rue, ici, ne fournit rien d'autre que la matière première d'une performance authentiquement télévisuelle : la performance « retour triomphal » en direct.

Les Lang identifient les procédés qui permettent à la télévision de « déformer » ou d'altérer l'événement (dans leur langage) ; de le « mettre en forme »,

de le « construire » (dans le nôtre). Si le conflit qui oppose Truman à Mac Arthur est en fait minimisé, ce n'est pas, à leurs yeux, pour permettre à un événement cérémoniel d'avoir lieu. Par contre, selon notre analyse générique des grands événements cérémoniels, la diffusion en direct des événements que nous appelons « couronnements » – rites de passage des grands de ce monde – exclut la possibilité d'un chahut visant l'événement. Si l'événement est contesté, comme l'a été le mariage royal ou la prise de fonctions de Bush, le metteur en scène tentera de minimiser la contestation de façon à ne pas trahir l'auto-définition de l'événement. Certes de menues traces de désaccord peuvent subsister. Les caméras braquées en gros plan sur le visage d'Al Gore y guettent les signes de colère que suscitera l'investiture de G. W. Bush. Mais, dans l'ensemble, la performance télévisuelle tente de respecter le contrat qui la lie aux attentes des organisateurs et à celles du public. De telles attentes sont liées à l'existence même du genre. Les Lang le savent, mais ils ne veulent pas légitimer en la reconnaissant une dimension qu'ils réprouvent. Ils ne tiennent pas à être salués pour avoir découvert qu'il existe un rôle cérémoniel joué par la télévision. Ils ne veulent pas dériver vers une théorie des genres, mais au contraire s'en tenir à une perspective strictement politique.

Les Lang soupçonnent la télévision d'avoir délibérément pris le parti (républicain) des partisans de Mac Arthur, d'avoir explicitement tenté d'utiliser la révocation d'un héros par le président Truman pour provoquer une crise nationale, un thème auquel fera écho James Carey (1998) dans son étude sur l'échec du juge Bork, candidat à la Cour Suprême. En déformant la réalité de la rue, la télévision se donne un objectif quasiment insurrectionnel : remettre en cause l'autorité du président. En introduction à une version ultérieure du texte (1968 : 36), les Lang citeront la thèse de Bent (1927) sur les campagnes de presse, sur leur capacité à fabriquer de l'enthousiasme populaire, sur leur pouvoir de mobiliser l'opinion autour de certaines personnes ou de certaines causes.

Pourtant la référence à une théorie des genres, le fait de lire la visite de Mac Arthur comme un exemple de télévision cérémonielle, ne dépolitise en rien notre argument. Souligner la dimension cérémonielle d'une performance publique, n'oblige ni à en sous-estimer la dimension politique ni à ignorer qu'une telle performance se place presque invariablement du côté du pouvoir et quasiment jamais du côté de ses adversaires. En un mot, la télévision cérémonielle est, presque sans exception, hégémonique. Faisant appel à un consensus négocié entre des organisateurs officiels, le public et les médias, elle ne déploie ses fastes que si un événement en est jugé digne. Un tel consensus explique la déférence dont l'événement est alors entouré.

Bien entendu, le scénario proposé par les Lang est politique lui aussi. Mais le consensus qu'il suggère ne lie plus les médias aux pouvoirs en place. Ce

n'est pas un consensus hégémonique, mais un consensus anti-hégémonique. L'événement télévisuel, suggèrent les Lang, n'a d'autre raison d'être que de magnifier le général évincé. L'enthousiasme qui caractérise les images diffusées, en contraste avec la réalité plus maussade que l'on peut constater dans la rue, est conçu pour simuler une opinion publique scandalisée par l'injustice commise.

La nature hégémonique de la télévision cérémonielle suggère toutefois une lecture à la fois plus consensuelle, et peut être plus plausible, puis qu'elle s'accorde mieux avec le caractère apparemment peu révolutionnaire de l'événement. Cette autre lecture consiste à dire que le président Truman est en fait favorable à la multiplication des hommages rendus au vieux soldat ; que ces hommages lui permettent de couper court à une situation de crise potentielle en évitant d'apparaître comme l'ennemi d'un héros. L'hommage rendu à ce héros permet de clore sur un consensus retrouvé un épisode historique douloureux et de rendre à chacun son dû, que ce dû soit institutionnel (dans le cas du président), ou charismatique (dans celui du général). Peut-être faut-il alors considérer la visite de Mac Arthur, comme un rituel de réconciliation marquant la fin d'une crise plutôt que comme le moyen d'aggraver celle-ci ? Peut-être faut-il considérer la visite de Mac Arthur comme l'hommage collectif accompagnant et adoucissant cette sorte de mort qu'est la mise à la retraite, comme un rite de passage, comme ce que nous appelons un « couronnement », en un mot, comme un adieu ? Peut-être s'agit-il de ce que Victor Turner (1974) appelle une cérémonie de « guérison » ? Peut-être aussi l'événement est-il simultanément soumis à plusieurs dramaturgies ?

Malheureusement, les Lang ne nous fournissent pas les informations qui permettraient de trancher entre ces possibilités. On ne saurait comprendre les performances cérémonielles de la télévision sans un minimum de données organisationnelles. Ces données sont ici inexistantes. On sait, certes, que les maires de plusieurs villes, y compris le maire démocrate de Chicago, prient le général Mac Arthur de participer aux défilés organisés pour son retour (1968 : 37). On sait aussi qu'un employé de WGN souhaite synchroniser plusieurs cérémonies d'hommage avec l'atterrissage du général sur le sol américain. Mais on ne sait pas grand-chose sur l'identité des organisateurs des parades. Qui sont ceux-ci ? Y a-t-il une main cachée derrière les défilés prévus dans les différentes villes ? Y a-t-il eu contact entre les organisateurs de l'événement et les chaînes qui le diffusent ? Quelles sortes de contact ? Qui a planifié chacun des événements ? Sur la base de quels arrangements et de quelles décisions ? En quoi a consisté la phase de préproduction ?

Il est sans doute injuste de demander à un groupe d'étudiants improvisant avec brio une enquête de dernière minute de répondre d'avance à cette masse

de questions. On peut néanmoins suggérer que, grâce à la grille d'analyse qu'elle fournit au chercheur, grâce à ce que Lazarsfeld décrit quelque part comme une sorte de « cahier des charges », la référence à la notion de « genre » aurait permis d'approfondir la description et de guider l'analyse.

Si la reconstitution des étapes de la production de l'événement reste hors de portée des Lang et de leurs jeunes amis, les célébrations domestiques liées à cet événement leur sont aisément accessibles. Les étudient-ils pour autant ? Oui, mais après coup, au moment où ils s'aperçoivent que la question qui a jusqu'ici orienté leur recherche n'est peut-être pas la bonne ; au moment où ils comprennent que le principe d'observation ethnographique qui les a amenés à observer les foules dans la rue aurait dû également s'appliquer aux téléspectateurs chez eux. S'ils avaient effectivement observé ces derniers, s'ils s'étaient intéressés aux comportements des téléspectateurs dans leur environnement naturel, la recherche sur les publics aurait fait un bond de cinquante ans.

L'incuriosité des Lang concernant les circonstances de la réception n'est pas simplement due au fait qu'ils s'intéressent à la sociologie des foules plutôt qu'à la télévision. Comme on l'a déjà vu, les Lang sont extrêmement sensibles au contraste entre le point de vue de la foule et la « perspective unique » de la télévision. Mais, en l'absence d'une théorie générique des événements télévisés, il ne leur vient pas à l'esprit de remarquer que les téléspectateurs identifient sans hésiter ceux des événements qui relèvent du genre « télévision cérémonielle » ; qu'ils peuvent alors se mettre sur leur trente et un pour regarder un défilé à la télévision (Dayan & Katz, 1992 : 125) ; qu'ils ont, en outre, tendance à se regrouper avec d'autres téléspectateurs en communautés festives. En fait, les Lang ne se soucient pas des situations de réception ou des processus de décodage. Ils ne leur vient pas à l'esprit de prêter attention aux types de comportements, d'usages ou d'effets, étudiés par un Rothenbuhler (1988) à propos des jeux olympiques de Los Angeles, ou par Mindak & Hursch (1965) à propos de l'enterrement de Kennedy. Les Lang n'auront alors qu'une seule ressource à leur disposition : inférer l'expérience des téléspectateurs, en partant des contenus diffusés. Leur approche de la réception reste, paradoxalement, « déductive ».

Au sein du groupe d'étudiants mobilisé par les Lang, deux observateurs sont assignés à l'étude de la version télévisée de l'événement. Leurs consignes sont complexes, voire contradictoires. On leur demande en effet de se soumettre à l'expérience du programme comme le ferait un téléspectateur, et simultanément, d'en dresser un rapport complet en termes d'analyse de contenu. Ceci veut dire – et les choses n'ont pas tellement changé aujourd'hui – que ces observateurs doivent mener une analyse de contenu tout en essayant d'observer leurs propres réactions émotionnelles ou cognitives face à ce qu'ils

voient sur l'écran. Entre impressionnisme et introspection, nous sommes assez loin d'une analyse « objective ».

L'article sur Mac Arthur contient pourtant quelques relevés statistiques renvoyant à l'enregistrement objectif de certaines données. Ces données portent sur le langage utilisé par les commentateurs. Mais les citations retenues illustrent exclusivement les exagérations des commentateurs, leur insistance sur l'enthousiasme de la foule. Elles ne disent pas grand-chose sur les moments creux de la diffusion, sur les longs tunnels du direct, sur l'art de retenir l'attention des téléspectateurs en attendant que le personnage principal revienne à l'écran. Et le texte des Lang ne nous en dit guère plus sur le héros lui-même. Nous savons qu'il porte un chapeau et un manteau froissés. Ce sont ses signes distinctifs. Mais nous ne savons presque rien de ce qu'il fait dans le cortège, et strictement rien de ce qu'il dit. Ses propos sont-ils dépourvus d'intérêt ? insignifiants ? Si oui, comment peut-on présenter Mac Arthur comme un dangereux leader charismatique ? Sinon, ne font-ils pas partie de l'événement ? Ces questions restent sans réponse.

COMMENT UN TEXTE DEVIENT-IL « CLASSIQUE » ?

Dans l'histoire interdisciplinaire de la recherche en communication, l'article des Lang connaît une trajectoire chaotique. Il apparaît dans le contexte aujourd'hui négligé de la sociologie des comportements collectifs, sociologie qui aborde l'étude des effets des médias au moment même où la sociologie en général commence à s'en désintéresser et où la recherche sur les effets est en train de devenir la chasse gardée de la psychologie sociale. Les travaux que l'on mène à l'époque portent avant tout sur l'impact (à court terme) des campagnes politiques, sur les modes de diffusion de l'innovation, sur la problématique des usages sociaux. Les Lang proposent alors une réflexion sur les effets, mais l'effet qui les intéresse est un effet d'aliénation. Victimes de leur « fausse conscience », les téléspectateurs pensent – à tort – que le général jouit d'un « soutien écrasant dans l'opinion publique » (1953 : 11). Multipliée par leur masse, cette perception du climat politique submerge sans difficulté les réactions plus nuancées de ceux qui ont directement assisté à la visite.

De ce point de vue, l'étude des Lang est très proche de celles que produit la théorie critique, que ce soit dans sa version de gauche (Horkheimer & Adorno, 1972) ou de droite (Noelle-Neumann, 1984). Chacune de ces versions voit en effet les médias comme les partenaires d'une sorte de conspiration visant à imposer un consensus exclusif de toute position alternative. Cet effet de cadrage se retrouve aussi dans les théories sémiotiques ou textuelles (dont on a vu que les Lang ne sont pas très éloignés) et dans leur insistance sur l'existence de *dispositifs* visant à

imposer des signifiés préférentiels, à positionner le lecteur et à construire sa subjectivité. Mais, alors que l'école critique parle d'homogénéisation, voire d'embrièvement, les Lang se sont ici épris de la notion d'« hystérie de masse ».

La vision des Lang se rapproche aussi des idées que l'on trouve chez Park, Cooley, Wirth. Ces sociologues et leurs collègues de l'université de Chicago ont, longtemps avant eux, réfléchi sur l'expérience partagée des médias comme facteur d'intégration nationale et d'émancipation. Mais la réflexion de ces derniers échappe au pathos déterministe et conspiratorial qui caractérisera les théories critiques et technicistes. En fait, comme Tarde l'avait déjà fait en 1898, Herbert Blumer (1939) s'intéresse explicitement aux différences entre audiences, foules et publics. Curieusement, et bien qu'elles émanent de leur propre tradition de recherches (Blumer enseigne à Chicago), les Lang ne font aucune référence à ses distinctions.

Le regain d'intérêt pour les effets sociaux des médias, effets désormais étudiés dans les départements de communication plutôt que dans les départements de sociologie, mène à la redécouverte du texte des Lang. Ainsi, nous dit Philip Schlesinger (2000),

« La recherche des Lang a incontestablement influencé des travaux fondateurs comme ceux d'Herbert Gans, Edward Epstein, et Gaye Tuchman. Au Royaume-Uni, leur notion d'une structure inférentielle des nouvelles inspire le travail pionnier mené par James Halloran, Philip Elliott et Graham Murdoch sur les manifestations contre la guerre du Vietnam, en 1968, à Londres, ou encore la brillante enquête d'Elliott sur la production télévisuelle d'une série documentaire. Leur influence est également sensible dans le travail de Stuart Hall sur la construction de l'actualité. Dans chacun de ces cas, les perspectives ouvertes par les Lang se combinent avec d'autres influences pour déboucher sur un courant d'études typiquement anglo-américain : les études de production. »

Les Lang ont aussi quelque chose à voir avec le tournant anthropologique de la recherche sur les médias. Tout d'abord, ils sont les premiers à faire appel à des méthodes ethnographiques pour l'étude comparée des situations de réception, même s'ils ne réalisent un tel programme qu'à moitié. En fait, tout embryonnaire qu'elle soit, leur comparaison entre témoins directs et téléspectateurs domestiques mène à une hypothèse cruciale. L'étude de la réception ne relève pas uniquement du domaine des analyses sémiotiques ou ethnosémiotiques. Elle ne consiste pas simplement à soumettre la verbalisation par les téléspectateurs de leurs propres processus interprétatifs à une analyse du discours. La réception est aussi le lieu d'une socialisation. L'influence qu'elle exerce est celle des situations de « contact » (Freidson : 1953). C'est une forme de sociabilité. Recevoir, c'est « voir avec ». En ce sens, les processus de réception peuvent non seulement se reconstituer sur la base d'entretiens après coup, mais s'observer.

En comparaison avec les nombreux travaux qu'il a inspirés, l'originalité de l'essai sur Mac Arthur est de combiner l'étude de la sphère publique avec celle de l'espace public ; l'étude de la sphère publique comme lieu de circulation des discours et celle de l'espace public comme lieu de circulation des corps, comme lieu de contact physique, comme lieu de possible violence. Les Lang sont parfaitement conscients de l'évolution du rôle des médias vis-à-vis de la sphère publique, de l'évolution qui fait passer ces médias depuis une critique du pouvoir menée au nom de la société civile jusqu'au statut de dépositaires d'un nouveau pouvoir (dont ils sont les seuls juges). En outre, alors que la *sphère publique* est théoriquement un lieu réservé à la circulation des problèmes et des discours, le remodelage par les médias de l'*espace public* lui-même soulève nombre de questions goffmaniennes sur la signification des gestes ou des acclamations. Être dans la rue, nous disent les Lang, ce n'est pas toujours « descendre dans la rue ». Il peut exister des foules engagées, des foules violentes, des foules spectatoriennes et, une fois montrées à la télévision, ces foules peuvent, de plus, changer d'emploi. C'est ce que permet la *structuration à deux étages des événements contemporains*. Les Lang font alors écho aux questions que se pose par exemple une Elizabeth Noelle-Neumann lorsqu'elle s'interroge sur la décision (prise dans l'espace public) de parler ou de se taire, face à une opinion publique présentée (dans la sphère publique) comme majoritairement hostile aux vues que l'on défend. On peut certes critiquer l'ethnographie un peu militante des Lang et nous n'hésitons pas à le faire. Son impact sur des générations de chercheurs tient néanmoins à la justesse du projet qu'elle se donne : proposer un aller retour comparatif entre la sphère publique et l'espace public, entre l'agenda et la rue, entre le problème collectif et l'événement singulier.

HYSTÉRIE DE MASSE ?

Nous avons rendu aux Lang un hommage mérité. Revenons alors sur la principale faiblesse de leur ethnographie (et de la nôtre) : l'absence de toute recherche sérieuse sur la façon dont les grands événements télévisés (et, pour commencer, la visite de Mac Arthur à Chicago) sont reçus par les téléspectateurs. Deux observateurs (qu'ils citent en annexe) sont formellement chargés de suivre le programme télévisé. Un troisième observateur assiste par hasard à une discussion sur ce programme, dans un bar. Un quatrième observateur (à Soldier Field) propose une remarque fortuite mais suggestive.

« La caméra suit la voiture du général et filme la partie de la foule qui se répand en acclamations, donnant ainsi l'impression d'une masse compacte, enthousiaste, effervescente. Elle ne montre ni les nombreuses tribunes à moitié vides, ni l'interruption des applaudissements dès que le cortège est passé. » (1953 : 10.)

Voilà. C'est tout ce que les Lang ont à nous dire sur la réception. En d'autres termes, ils n'ont pas grand-chose à dire. Pour justifier leurs conclusions sur les effets de la télévision ils feront alors appel à « la couverture faite par la presse », à l'évocation insistante faite par les médias d'un « enthousiasme sans limites ». Ils feront aussi appel à des « entretiens informels », dont ils concluent que, « même des mois plus tard, l'événement continue à être interprété comme “un accès d'hystérie de masse” » (1953, note p 11).

Les Lang pensent que cette hystérie de masse n'a jamais existé. Nulle hystérie au moment où le président Truman prend le risque de déclencher un « drame social » (Turner, 1974) en prenant publiquement la décision de révoquer le général. Nulle hystérie dans les rues de Chicago. Nulle hystérie chez les spectateurs. La référence à une « hystérie de masse » n'existe que dans les médias. C'est dans la presse que l'on trouve mentionnées « une indignation nationale à la nouvelle du renvoi brutal de Mac Arthur et l'impression d'un soutien enthousiaste, proche de l'hystérie » (1953 : 4). C'est à la télévision que l'on présente l'itinéraire suivi par le cortège comme une suite ininterrompue d'acclamations. Tout se passe alors comme si une conspiration venue de la droite proposait le simulacre délibéré d'un climat d'opinion.

L'apport des Lang ne vient cependant pas de leur talent à débusquer des complots. Il consiste à offrir un modèle du processus à l'œuvre. En tant que sociologues de l'opinion publique et du comportement collectif, ils ne pensent pas que chaque téléspectateur est directement influencé par la ferveur attribuée à la foule. Ils écrivent au contraire que :

« Le plus important des effets attribuables aux médias [...] consiste à donner l'image d'un sentiment public massivement favorable au général. Cet effet ne cesse de s'amplifier au fur et à mesure qu'il est repris par d'autres médias, incorporé dans des stratégies politiques, discuté dans les interactions de tous les jours, jusqu'au point où il devient capable d'éclipser la réalité que chacun peut observer directement sur le terrain. Nous avons donné un nom à un tel effet. Nous l'appelons *effet glissement-de-terrain*. Au moment où a lieu la cérémonie de bienvenue publique à Mac Arthur, la soi-disant unanimité (du soutien au général) est devenue une force immense avec laquelle il faut compter. L'*effet glissement-de-terrain* est en grande partie un effet de la télévision. » (1953 : 11.)

Les Lang invoquent ici un processus familier pour quiconque a étudié les processus spéculaires, les mécanismes d'« ignorance pluraliste », « l'effet de troisième personne » (Davison, 1987), ou encore la « spirale du silence ». Pour garantir le succès de ce type de processus, il suffit que chaque citoyen croie tous ses concitoyens hystériques – lui-même excepté. Ce n'est pas ma croyance propre, mais mon évaluation de la croyance des autres qui est porteuse d'effets, effets qui relèvent alors d'un calcul parfaitement rationnel.

Cette famille d'hypothèses ne manque pas d'intérêt. Devons-nous pour autant croire les médias capables de fomenter une hystérie de masse ? Cantril *et al.* (1939) et Mac Luhan (1964) affirment que oui à propos de la radio, Daniel Schorr (1976) en fait autant à propos de la télévision. Pourtant, dans l'histoire des événements médiatiques, rien ne permet vraiment d'affirmer que la couverture d'un événement par la télévision soit capable de susciter un quelconque phénomène d'hystérie. L'hystérie peut se déclencher lorsqu'il y a rassemblement de foules. Mais on peut difficilement être « hystérique » si on est seul. Pour renverser Milosevic ou le président des Philippines, les Serbes et les Philippins commencent par descendre dans la rue. La révolution tchèque se déroule, non pas dans les salons de Prague, mais sur la place Wenceslas, (même si quelques téléspectateurs quittent leurs appartements pour se joindre en cours de route à l'action). Certains enterrements – ceux de Kennedy, Rabin ou Diana – déclenchent des explosions émotionnelles. Mais celles-ci ont lieu en public, pas devant un poste de télévision.

Certes, il y a quelques contre-exemples. Soudainement interrompue, la diffusion en direct du retour de l'Ayatollah Khomeiny en Iran jette des foules dans la rue. La diffusion de certains actes terroristes, qui d'ailleurs ne peuvent pas être classés comme cérémoniels, dégénère souvent en manifestations violentes (Liebes, 1998). Une autre exception vient à l'esprit, celle des fans de football qui se précipitent dans leurs voitures pour klaxonner ou dans les fontaines pour s'asperger d'eau, à la fin de la retransmission d'un match gagné par leur équipe. Il y a certainement quelque chose de contagieux dans ce type de comportement, et la contagion peut rapidement gagner des individus qui ne sont pas des « fans ». Certes. Mais elle peut difficilement gagner des individus qui ne sont pas sur place. On voit mal une contagion de ce type se déclencher dans les foyers de Chicago, après la diffusion du défilé Mac Arthur. Quelque sens que l'on donne au mot « hystérie » – et ce mot est probablement mal choisi –, il renvoie à une expérience qui consiste à être là, dans un même espace, physiquement.

Les Lang prennent certainement moins de risques en avançant que la mémoire collective de l'événement partira de l'expérience de la cérémonie télévisuelle plutôt que de celle de l'événement « véritable ». Il y a deux raisons pour cela. 1) Ceux qui auront vu l'événement à la télévision sont beaucoup plus nombreux que ceux qui auront pu y assister directement. 2) Le traitement télévisuel des événements médiatiques est littéralement conçu pour être mémorable.

L'AUDIENCE EST UNE FOULE. LA FOULE EST UN PUBLIC

Les Lang ne se contentent pas de dire qu'un défilé urbain plutôt tiède peut se transformer en un triomphe télévisé. Ils proposent une remarque inattendue. La

foule qui se presse dans les rues, est selon eux, plus délibérative que le public télévisuel. Traduite sous forme d'hypothèse – il s'agit après tout d'une enquête pilote –, la redistribution des rôles attribuée par les Lang à l'arrivée de la télévision ne manque pas d'intriguer. La foule se serait-elle transformée en public, et l'audience télévisuelle en foule ?

De la foule massée sur le parcours, si paisible soit-elle, les Lang attendent les débordements que prophétisent les théories classiques. Ces débordements n'ont pas lieu. Les centaines de milliers de personnes venues accueillir le général semblent réfléchies, délibératives. Elles bavardent, échangent des impressions, permettent à une certaine ambivalence de se faire jour. Elles quittent les lieux plus calmes qu'elles ne sont venues. Peut-être les Lang ont-ils hésité à employer le mot « foule » pour décrire les individus et les familles occupés à échanger leurs impressions et leurs interprétations de l'événement. Ces groupes d'interlocuteurs, se comportent en effet comme un public plutôt que comme une foule. Par contre, selon les Lang, l'audience télévisuelle se révèle à la fois vulnérable et atomisée. Elle est soumise à un péan dont le monolithisme ne permet nulle vérification, nulle confrontation avec la réalité. (Gerbner & Gross, 1976). Nous sommes en pleine théorie de la société de masse. L'antithèse de la *foule réflexive* et de l'*audience vulnérable* débouche alors sur une conséquence prévisible. En invitant son audience à se focaliser sur un objet unique, en oblitérant tout contexte et en censurant tout point de vue divergent, la télévision réussit à fabriquer de la foule au moment même où la foule effective s'est métamorphosée en public rationnel. Voici ce que les Lang écrivent :

« Alors que les spectateurs du défilé, pouvaient progressivement se faire une idée de la foule qui les entourait à partir d'inférences fondées sur leurs interactions avec les spectateurs voisins, *le téléspectateur était placé au centre d'une foule conçue comme un tout* [...] Contrairement aux participants, ce spectateur se trouvait complètement à la merci de l'instrument qui lui permettait de percevoir, et ne pouvait pas vérifier ses impressions, réagir aux moments de bousculade, passer d'un point d'observation à une autre, avoir la moindre influence sur l'événement. Par contre, pour le participant, l'activité de la foule se définissait non pas en termes d'une visée globale, finale, unanime, mais comme la résultante d'un ensemble de forces, de gestes spécifiques, d'actions personnalisées. Les sentiments politiques qu'exprimait l'un ou l'autre pouvaient être évalués, relativisés. L'affirmation de positions irréductibles renvoyait à un échec personnel, à l'incapacité de persuader plutôt qu'à la dynamique impersonnelle de l'hystérie de masse. Évidemment, le téléspectateur n'avait aucune possibilité de réintroduire cette dimension d'interaction personnelle dans sa vision de la foule. Ce qui était montré sur l'écran se rapportait exclusivement au sens général de l'événement, aux valeurs qu'il incarnait. L'événement devenait alors une force impersonnelle, imperméable à toute influence. L'"irrésistible" impact exercé par les fluctuations de l'humeur publique, et l'attribution d'une logique impersonnelle à des

événements publics réifiés sont, selon notre hypothèse, caractéristiques d'une perspective nouvelle. Cette perspective est propre à la structure générale de l'image de télévision et au contexte de sa réception.» (1953 : 11.)

Une telle perspective donne froid dans le dos. Elle conduit tout naturellement au dernier élément nécessaire pour qu'une audience se transforme en foule : le passage à l'acte. Les Lang l'introduisent à l'aide d'une proposition méthodologique par ailleurs intéressante. Ils proposent en effet d'étudier l'effet de la télévision cumulativement, plutôt qu'individu par individu. Leur préface exhorte les sociologues à ne pas oublier que des millions de téléspectateurs unanimes sont capables de balayer tout public rationnel, de déchaîner les foudres d'une intolérance tyrannique (à l'encontre de tous ceux qui oseraient médire du général). Agiter, comme le font les Lang, le spectre de ce techno-fascisme prête le flanc à des critiques que nous (et d'autres tenants des « effets limités ») avons souvent exprimées. Ce spectre ne fait pas toujours peur. Il mérite néanmoins le respect pour la vaillance avec laquelle il tente depuis cinquante ans de nous épouvanter.

L'AIGUILLE ET LE CHAMEAU

Dire que « l'audience est une foule et la foule un public » renvoie à une lourde série de présuppositions et d'impensés qui ont beaucoup à voir avec l'enthousiasme militant des Lang et avec leur désintérêt pour la question de la réception. Mais présenter comme une « foule » le public de télévision soulève un second problème théorique. C'est celui d'une pauvreté de vocabulaire qui mène à décrire l'univers diversifié de la réactivité sociale en se limitant à deux notions. Foule, public : autant vouloir faire passer un chameau par le trou d'une aiguille. Les deux notions se révèlent non seulement impuissantes à organiser la masse de situations dont elles doivent à elles seules rendre compte, mais elles sont en outre vidées de leur (faible) pouvoir descriptif par l'antithèse qui en les opposant revient à leur conférer un rôle mythologique. La notion de public jouit, on le sait d'une excellente réputation. Elle représente le cœur et la légitimité des théories démocratiques. La notion de foule jouit, par contre, d'une réputation exécrationnelle. Elle est le lieu des contagions et des entraînements mécaniques tant redoutés par les sociologies de la fin du XIX^e siècle, contagions dont les Lang n'hésitent pas à postuler l'existence en la parant de quelques habits neufs (unanimité, absence de réflexivité). En un mot, plutôt qu'à deux entités descriptives nous avons ici à faire à un Janus Bifrons. Le public et la foule sont les deux faces, bonne ou mauvaise, d'une même réalité.

Peut-être est-il alors temps de dissocier l'évaluation de la description et de donner à cette dernière toute l'importance qu'elle mérite ; de reconnaître qu'il

existe des publics pervers, fanatisés ou tétanisés, des foules paisibles, réflexives ou délibératives et qu'il existe aussi d'autres formes de regroupements réactifs qui ne sont ni des foules ni des publics. Cette exigence de description représente un vaste programme ethnographique. Un tel programme commencerait par récuser la thèse des Lang (Non, l'audience domestique de la télévision n'a rien d'une foule). Il faut néanmoins reconnaître qu'il est inspiré par eux.

UN GENRE APPELÉ « MANIFESTATION »

Nous avons longuement commenté le refus par les Lang d'adopter le paradigme de la *télévision cérémonielle* et souligné les conséquences analytiques d'un tel refus. Cette critique demande à être nuancée. En effet, la visite de Mac Arthur à Chicago peut être vue soit comme un événement cérémoniel, soit comme un mouvement de protestation. Si elle est un événement cérémoniel, notre critique des Lang est entièrement fondée. Si elle ne l'est pas, c'est alors la perspective des Lang qui est justifiée et, en particulier, l'insistance de ceux-ci sur l'authenticité des formes où se manifeste l'opinion publique. Dans le cas de Mac Arthur, il nous semble clair que la cérémonialité prévaut. Néanmoins, il ne suffit pas de dire, comme nous l'avons fait jusqu'ici, que les Lang n'ont pas été jusqu'au bout d'une formulation qui rendrait justice à un genre cérémoniel autonome. Si les Lang n'ont pas identifié l'objet « cérémoniel », ce n'est pas uniquement parce que leur réflexion restait prisonnière d'un paradigme des « nouvelles ». C'est surtout parce que les Lang tentaient de construire un troisième objet. En regard de la télévision cérémonielle, le thème de la représentation fidèle semblait inadéquat. En regard de ce troisième objet, ce thème (et la notion d'authenticité à laquelle il se rattache) est essentiel. Cet autre objet, c'est l'opinion publique envisagée dans les formes (fiabiles ou non, fidèles ou infidèles, authentiques ou inauthentiques) où elle se *manifeste*. C'est l'opinion publique telle qu'elle se donne à voir dans des « manifestations », ce qu'on appelle en anglais « démonstrations ». La notion de « manifestation » semble plus indicielle, la notion de « démonstration » plus argumentative. Mais quelles que soient les connotations dont s'accompagne leur intitulé, les marches, piquets de grève, parades et défilés relèvent moins des nouvelles (encore qu'elles puissent en devenir) que d'une *typologie générale des événements expressifs*. Ces manifestations y figureraient aux côtés des événements terroristes, des « pseudo-événements » chers à Daniel Boorstin et de nos propres événements cérémoniels

Cette typologie générale reste à faire (Dayan, 2003). Notons cependant que, des types d'événements qu'elle permettrait de comparer, deux relèvent d'une pathologie, le troisième renvoie à une liminalité. Reste le dernier – *la*

manifestation et les multiples formes qu'elle affecte dans les sociétés contemporaines, depuis les manifestations-monstres, bulles spéculatives, vastes, éphémères, souvent théâtralisées jusqu'aux manifestations-provocations qui se préoccupent moins de signifier l'opinion que de déclencher des processus irréversibles. Les Lang se sont trompés dans leur interprétation de la visite de Mac Arthur. Mais ils ne se sont pas trompés dans leur hiérarchie des priorités. En privilégiant le genre « manifestation », en reconnaissant l'importance immense de ce type de performance dans les sociétés démocratiques, les Lang se sont montrés, une fois de plus, pionniers.

BIBLIOGRAPHIE

- Benjamin W. (1968). «The Work of Art in the Age of Mechanical Reproduction», in *Illuminations* [Essais réunis par H. Arendt et traduits de l'allemand Par H. Zohn]. New York : Shocken books.
- Bent S (1927). *Ballyhoo. The Voice of the Press*. New York : Boni & Liveright.
- Blumer H. (1939). *Collective Behaviour*, in R. E. Park (ed.). *An Outline of the Principles of Sociology*, New York : Barnes & Noble, p. 221-280.
- Boorstin D. J. (1964). *The Image : A Guide to Pseudo Events in America*. New York : Harper & Row.
- Bruner J. (1988). «What is a Narrative Fact? ». *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 560 (Novembre), p. 17-27.
- Cantril H., Herzog H. & Gaudet H. (1939). *The Invasion From Mars*. Princeton : Princeton University Press.
- Carey J. W. (1998). «Political "Ritual" on Television. Episodes in the History of Shame, Degradation and Excommunication», in T. Liebes & J. Curran (eds), *Media, Ritual, Identity*. Londres : Routledge, p. 42-70.
- Cawelti J. (1976). *Adventure, Mystery, Romance. Formula Stories as Art and Popular Culture*. Chicago : University of Chicago Press.
- Davison W. P. (1987). «The Third Person Effect in Communication». *Public Opinion Quarterly*, 41, p. 1-15.
- Dayan D. (1974). «The Tutor Code of Classical Cinema», *Film Quarterly*, automne (& éditions 1975, 1976, 1992, 1995).
- Dayan D. (2000). «Le presque public de la télévision». *Réseaux*, 100.
- Dayan D. (2003). «Sociologie des médias, le détour par l'ethnographie», in S. Moscovici (ed.), *Méthodologie des Sciences Sociales*. Paris : PUF (sous presse).
- Dayan D. & Katz, E. (1992). *Media Events. The Live Broadcasting of History*. Cambridge (MA) : Harvard University Press [rééditions 1994, 1996].

- Freidson E. (1953). «The Relation of the Social Situation of Contact to the Media in Mass Communication». *Public Opinion Quarterly*, 17, p. 230-238.
- Gerbner G & Gross L. (1976). «Living with Television: The Violence Profile». *Journal of Communication*, 26 (2), p. 173-199.
- Heath S. (1981). «Narrative Space», in *Id.*, *Questions of Cinema*. Bloomington: Indiana University Press.
- Horkheimer M. & Adorno T. W. (1972). *Dialectic of Enlightenment*. Trad. John Cumming. New York: Continuum.
- Hughes E. C. (1970). «Teaching as Fieldwork». *American Sociologist*, 5, p. 13-18.
- Lang G. E. & Lang K. (1983). *The Battle for Public Opinion*. New York: Columbia University Press.
- Lang K. & Lang G. E. (1968). *Politics and Television*. Chicago: Quadrangle Books.
- Lang K. & Lang G. E. (1990). *Etched in Memory: The Building and Survival of Aesthetic Reputation*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- Liebes T. (1998). «Television's disaster Marathons. A danger for democratic processes», in T. Liebes & J. Curran (eds), *Media, Ritual, Identity*. Londres: Routledge, p. 71-84.
- Mac Luhan M. (1964). *Understanding Media: The Extensions of Man*. New York: Mac Graw-Hill.
- Mindak W. H. & Hirsch G. D. (1965). «Television Functions on the Assassination Weekend», in B. S. Greenberg & E. B. Parker (eds), *The Kennedy Assassination and the American Public*. Stanford: Stanford University Press, p. 130-141.
- Noelle-Neumann E. (1984). *The spiral of Silence. Public Opinion – Our Social Skin*. Chicago: University of Chicago Press.
- Novick, P. (1998). «The Death of the Ethics of Historical Practice (and Why I am not Mourning)». *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 560, p. 28-42.
- Oudart J.-P. (1969). «La Suture». *Cahiers du Cinéma*, 211 & 212, avril-mai.
- Patinkin D (1983). Multiple Discoveries and the Central Message. *American Journal of Sociology*, 89, p. 306-323.
- Peters J. D. (1993). «Distrust of Representation. Habermas on the Public Sphere». *Media, Culture and Society*, 15, p. 541-571.
- Rothenbuhler E. (1988). «The Living-room Celebration of the Olympic Games». *Journal of Communication*, 38, p. 61-81.
- Russo M. (1983). *CBS and the American Historical Experience: A History of CBS News and Special Events and Election Units, 1952-1968*. Thèse de doctorat: NYU et Ann Arbor (microfilm).

Schorr D. (1976). «Reality of "Network" ». *Rolling Stone*, 16 décembre.

Schramm W. (ed.) (1952). *Process and Effects of Mass Communication*. Urbana : University of Illinois Press.

Schramm W. & Roberts D. (1970). *Process and Effects of Mass Communication*. Urbana : University of Illinois Press [2^e édition].

Tarde G. (1898, 1969). «Opinion and Conversation», in T. N. Clark (ed.), *Gabriel Tarde on Conversation & Social Influence*. Chicago : University of Chicago Press, p. 130-141.

Turner V. W. (1974). *Drama, Fields, and Metaphors*. Ithaca (NY) : Cornell University Press.

Hélène MERLIN-KAJMAN

LE PUBLIC : QUELQUES RÉFLEXIONS HISTORIQUES

Lorsqu'on s'intéresse au *public* en tant que concept un tant soit peu normatif, deux modèles historiques semblent s'imposer à la réflexion : celui de la démocratie athénienne (éventuellement relayé tout autant que déjà déplacé par celui de la république romaine) et celui des Lumières. Et deux penseurs sont ici centraux : Hannah Arendt et Jürgen Habermas.

Dans son texte de *Condition de l'homme moderne* intitulé « Le domaine public et le domaine privé », Hannah Arendt évalue le devenir entier du domaine public dans l'histoire occidentale à partir de ce qu'il représentait pour les Grecs. Espace de la citoyenneté, de l'action politique et du discours, de la liberté et de l'excellence, où l'individu paraît sous le regard de ses égaux dans la pleine lumière du monde commun et où la vie, devenant « vie bonne », acquiert sa vraie réalité humaine, il s'oppose radicalement au privé, domaine de la survie, de la nécessité, de la force et de l'inégalité. Or, selon Hannah Arendt, le domaine public n'a cessé de s'amoindrir depuis les Grecs et deux étapes sont de ce point de vue significatives.

D'abord, l'étape de la domination du christianisme correspond au moment de la chute de l'empire romain, quand le monde n'est plus apparu digne d'être vécu. Le christianisme de Saint Augustin réalise alors un double déplacement : d'une part, la projection dans l'ordre du sacré, et sous le regard de l'au-delà, des valeurs jusque-là attribuées au domaine public ; d'autre part, pour ici-bas, l'extension du domaine privé au domaine politique, le gouvernement de la *respublica christiana* n'étant plus envisagée qu'à partir du modèle familial.

Ensuite, vient l'étape qui, du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, voit réapparaître la distinction *public/privé*, mais sous la forme d'un chiasme par rapport aux Grecs, dont témoigne exemplairement la naissance de l'économie politique. La sphère politique, définie en termes de souveraineté et de loi, s'annexe le

domaine de la nécessité et de la force ; elle est du reste chargée d'organiser la paix et d'administrer les échanges sociaux, c'est-à-dire les rapports d'intérêts privés entre les individus. Parallèlement, la sphère privée commence à être perçue comme un domaine, sinon d'excellence, du moins digne d'intérêt en soi : l'horizon du public recule à mesure que se développent les échanges privés, tandis que s'intensifie et se complexifie la gamme de nos expériences intérieures, ce que l'on va désigner comme la sphère de l'intime. Hannah Arendt considère donc que le développement de la *société* n'est en rien un développement du domaine public, mais « la forme sous laquelle on donne une importance publique au fait que les hommes dépendent les uns des autres pour vivre et rien de plus » (Arendt, 1961 : 86). La foule, « où nous voyons les gens se comporter tous soudain en membres d'une immense famille, chacun multipliant et prolongeant la perspective de son voisin » (*Ibid.* : 98-99), lui paraît constituer le collectif correspondant à ce progressif recouvrement du privé et du public sous le signe de l'économique et du social : progressive disparition du « monde commun », qu'Hannah Arendt compare aussi à une « table » car « le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes » (*Ibid.* : 92) exactement à la manière dont une table réunit et distingue ceux à qui elle permet de s'attabler.

Vu de ce point de vue, le XVIII^e siècle n'a nulle prérogative particulière, et Hannah Arendt ne glorifie en rien l'opinion publique, dans laquelle elle ne voit sans doute¹ que l'expression, politiquement organisée, de la société (du collectif des intérêts privés). Et si le XVIII^e siècle intervient dans son analyse, avec le nom de Rousseau notamment, ce n'est que pour marquer le moment où l'intimité du cœur se rebelle contre la société – où se fait jour par conséquent la nouvelle contradiction, typique de l'époque moderne, interne au domaine privé lui-même, entre la structure normative et conformiste des intérêts privés dans l'espace social et la singularité de l'individu et de son for intérieur, la première suscitant négativement la seconde :

« Si douteuse que soit l'authenticité de l'individu Rousseau, nul ne saurait douter de l'authenticité de sa découverte. L'étonnante floraison de poésie et de musique depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'au dernier tiers, à peu près, du XIX^e, et l'avènement du roman, seule forme d'art entièrement sociale, coïncidant avec le déclin non moins frappant des arts publics, en particulier de l'architecture, témoigne suffisamment des liens étroits qui unissent le social et l'intime. » (*Ibid.* : 78.)

Absolument autre est la perspective de Jürgen Habermas qui, dans *L'espace public* (1978), analyse la genèse, l'instauration (au XVIII^e siècle) et la dégrada-

1. L'expression « opinion publique » n'apparaît même pas dans ce texte.

tion (à partir du XIX^e siècle) de la « sphère publique bourgeoise » marquée par le principe kantien de la publicité de l'exercice collectif de la raison. Habermas définit la sphère publique bourgeoise, organisée autour de l'opinion publique, comme une instance médiatrice entre l'État (despotique) et la société. Car la sphère publique bourgeoise est celle qui va revendiquer la réunion de la morale et de la politique, c'est-à-dire la fin de l'arbitraire et du monopole du pouvoir d'État au nom d'une nouvelle définition, critique et participative, du gouvernement politique lui-même.

Ici, il faut mentionner un autre livre, d'une très grande importance, et sur lequel s'appuie en partie Habermas pour analyser la genèse de la sphère publique bourgeoise. Il s'agit du *Règne de la critique* de Reinhart Koselleck où ce dernier montre comment la distinction du public et du privé, appliquée dans un sens strictement coercitif (hobbesien), a permis de faire sortir l'Angleterre et la France des guerres civiles de religion. On peut y reconnaître le chiasme pointé par Hannah Arendt : le public, restreint à l'État souverain, a désormais pour charge l'ordre et la paix de la collectivité, indépendamment des convictions de ses membres concernant le bien commun. La grande famille du royaume n'est plus gouvernée que par un seul et comme une famille, indépendamment d'une référence à une vertu ou à un salut communs (à une « vie bonne ») mais elle rejette hors d'elle-même une sphère de liberté, qui va s'appeler le privé, à savoir les conscience des individus : ce qui devient privé par conséquent, c'est l'action, c'est le discours, voire l'excellence. « L'homme se coupe en deux : une moitié privée et une moitié publique ; les actions et les actes sont soumis sans exception à la loi de l'État ; la conviction est libre, *in secret free*. » (Koselleck, 1979 : 31.) Jusqu'au XVI^e siècle, la « passion pour le public » semblait nécessaire pour faire exister ce public sur le mode d'une participation zélée de tous les membres à son bien. Mais le zèle, une fois divisé sur la définition (religieuse) du bien public, a au contraire entretenu les troubles. La nouvelle configuration du politique repose sur l'exclusion du zèle et, jusqu'à un certain point, sur la séparation nette établie entre la morale (privée) et la nécessité (publique).

Or, au XVIII^e siècle se fera jour l'exigence d'une réunification de l'homme privé et du citoyen ; et « la morale qui aspire à la politique » en sera le grand « thème » : la raison, jusque-là exercée dans le privé, voudra faire comparaître devant elle le souverain, c'est-à-dire devenir un organe public.

Habermas ne s'intéresse pas vraiment à cette première scission du public et du particulier, sinon pour la finaliser immédiatement sur la contradiction entre l'État et la société civile propre au XVIII^e siècle, contrairement à Koselleck pour qui il s'agit d'un devenir non progressiste puisque s'y oublie au passage les conditions dramatiques qui l'avaient imposée. Pour Habermas, la sphère publique

bourgeoise succède à une « sphère publique structurée par la représentation », c'est-à-dire par une indifférence au partage public/privé et par la seule valeur, spectaculaire ou cérémonielle, des signes publics de différenciation des statuts. Une étape intermédiaire est marquée par « la sphère publique littéraire » : Habermas note que, dans les salons, la littérature fournit à la fois un premier objet sur lequel exercer l'esprit critique et échanger des arguments, et le premier lieu où s'éprouve une sensibilité commune : la littérature façonne donc la conscience de soi nécessaire au public pour se poser bientôt en support d'une opinion éclairée et capable de jugement politique. Mais c'est en rompant avec la sphère du pouvoir royal qu'elle peut le faire, et ce n'est donc pas la littérature « classique », liée au mécénat aristocratique ou royal, qui remplit cette fonction. Et Habermas rapporte au contraire la création de l'Académie française à la politique de prestige de la royauté, donc à la sphère publique structurée par la représentation : la langue classique, son purisme fonctionnent comme les écussons ou les habits, c'est-à-dire comme des « attributs de la personne », non comme des instruments de la raison.

On le voit, aucune de ces analyses ne se penche sur le XVII^e siècle comme sur un siècle susceptible d'apporter des éléments importants pour la théorisation du concept de public. Chez Hannah Arendt, le XVII^e siècle n'apparaît tout simplement pas. Koselleck, quant à lui, insiste sur une conséquence de la scission du public et du particulier, celle d'un double secret : secret d'État, secret des affaires particulières, mais ne s'intéresse pas sur les transformations conjointes de l'espace public où continuent à se mouvoir ensemble tant les sujets du roi que le roi lui-même et son appareil de domination ou d'administration. Chez Habermas, résumé par la Cour, cet espace commun se dénonce comme « sphère structurée par la représentation », c'est-à-dire, en fait, simulacre de public. En somme, au XVII^e siècle, le public – en tant que collectif d'individus rassemblés par, et autour de, une « table » quelconque –, serait un public diverti ou manipulé plutôt par une idole (le roi soleil, ses fêtes, ses spectacles) ou par des pièges discursifs (propagande royale²), et ne serait susceptible de positivité que dans les moments ou les lieux où il annoncerait, préparerait le public critique des Lumières. Ou, pour le dire autrement, la monarchie absolue serait donc un type de pouvoir instaurant un type de « public » dont il faudrait s'émanciper.

2. De même, Christian Jouhaud (1985) récuse que les mazarinades puissent s'interpréter comme l'expression d'une opinion publique. Il analyse cette production de libelles comme une instrumentalisation de l'imprimé au service de l'intérêt privé des frondeurs qui se servent du public comme d'une force qu'il faut capturer pour la faire fonctionner dans leurs vues.

Je voudrais très brièvement situer quelques-unes de mes analyses (Merlin, 1994 ; Merlin-Kajman, 2000, 2001 et 2003), qui s'appuient sur le matériau historique du XVII^e siècle, par rapport à ces deux grandes présentations conceptuelles du *public*.

Mon point de départ n'aura pas été Hannah Arendt, mais la phrase de Jürgen Habermas selon laquelle « *le public* désigne, dans la France du XVII^e siècle, *les lecteurs, les spectateurs, les auditeurs* en tant qu'ils sont les destinataires, les consommateurs et les critiques de l'art et de la littérature » (Habermas, 1978). Cette définition qui, au-delà du XVII^e siècle, reflète manifestement ce que nous entendons aujourd'hui par « public », dirige l'analyse vers une sociologie du public littéraire, les intérêts économiques des différentes couches sociales représentées en son sein expliquant la transformation de ses attentes. Avec une telle définition socio-économique du public, nous sommes très loin du concept de « domaine public » d'Hannah Arendt : car ce n'est pas l'intérêt, selon elle, qui pousse les individus à franchir chaque jour l'abîme séparant « l'étroit domaine familial » du domaine public, mais le désir d'excellence et de liberté, la certitude que seul cet espace, lieu de reconnaissance mutuelle, est digne d'être vécu.

Or, dès *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, je dirais aujourd'hui que c'est plutôt la conception d'Hannah Arendt que j'ai rencontrée sans la chercher.

D'abord, parce que j'ai montré que la définition proposée par Habermas était erronée d'un point de vue philologique. Lorsqu'un écrivain ou un éditeur écrivent, dans un avis au lecteur, qu'ils « donnent » tel ou tel texte « au public », il faut d'abord entendre ce terme sans spécification aucune par rapport au sens très général qu'il présentait encore au XVI^e siècle, où le mot français traduit en gros l'ensemble du paradigme de la *respublica* : donner au public un ouvrage signifie œuvrer, en tant que lettré, au bien public, le donner au peuple, à la « chose publique », le mettre au nombre des biens publics, ni plus ni moins. Certes, au XVII^e siècle, le mot *public* va progressivement cesser de désigner l'État, la « chose publique du royaume », sans doute sous l'effet de sa réélaboration, en quelque sorte séparée, dans l'espace des querelles littéraires. Mais dans ces querelles littéraires, le mot commence par signaler le transfert pur et simple, dans un domaine d'activités certes surveillées, mais cependant difficiles à contrôler en raison de leur pouvoir métaphorique, des débats politiques menés au siècle précédent. Pour ne prendre qu'un exemple, lorsque pendant la querelle du *Cid* on discute du rapport entre l'auteur, l'œuvre et le public, on le fait dans les mêmes termes que ceux avec lesquels on a discuté du rapport entre le roi, le domaine public et le peuple, et, malgré l'intervention de l'Académie française, le succès du *Cid* puis d'*Horace* pourront apparaître comme une forme d'élection populaire consacrant le « plaisir » ou la volonté créatrice du

dramaturge, les spectateurs, les personnages et l'auteur partageant une même définition volontariste ou souveraine de leur propre champ d'action.

« Donner au public » : historiquement, ce geste de destination/donation doit d'abord se comprendre dans l'horizon du *zèle* : c'est-à-dire dans l'horizon de la nécessaire consécration du particulier au public, selon un impératif qui au *xvi^e* siècle encore participait à la fois du modèle organiciste de la *respublica christiana* et du modèle de la Cité antique, synthèse encouragée par la redécouverte enthousiaste de la rhétorique par les humanistes : *donner au public*, c'est participer avec honneur au bien public. Mais pour sortir des guerres civiles, l'absolutisme royal confisque le bien public, condamne la « passion pour le public » et range le zèle parmi les passions néfastes à la paix : la scission du public et du particulier renvoie en quelque sorte chaque particulier à son espace domestique sans grandeur, notamment en interdisant le débat politique. Toutefois, elle ne réduit pas les particuliers purement et simplement au silence. Les belles-lettres, parce qu'elles sont belles et fictives, c'est-à-dire non immédiatement éloquents, non directement persuasives, et parce que, accessoirement, elles peuvent « orner » l'État, vont être laissées à la liberté des particuliers : et de ce point de vue, il convient d'interpréter la création de l'Académie française plutôt comme le résultat de cette liberté, son officialisation, le signe de sa protection contre l'ancienne mainmise de l'Église sur la conscience – comme j'ai essayé de le montrer dans *L'Excentricité académique* –, que comme l'indice d'une absorption des lettres par l'État. Cela a un certain nombre de conséquences très importantes.

D'abord, par rapport aux analyses de Reinhart Koselleck, il faut souligner combien l'activité littéraire, dans la mesure même où elle est publique, publiée, perturbe la rationalité de la scission du public et du particulier : d'où la violence des querelles littéraires, où les particuliers et le pouvoir – objets des représentations littéraires, notamment tragiques – se retrouvent, quoique de façon très oblique, à en débattre ensemble. Une sorte de public second, désamorcé, métaphorisé, s'élabore de la sorte, qui comprend les acteurs maintenus en principe séparés par leurs différents secrets, sans qu'on puisse le confondre avec le public-simulacre des cérémonials de cour. Car ce public second conserve un lien puissant avec le modèle « libre » de l'antiquité. On peut le mesurer à partir d'un texte paru en 1594, *De l'éloquence française* de Guillaume Du Vair. Il s'ouvre sur le constat de l'incompatibilité entre éloquence et monarchie :

« Car le Prince dévouant ses veilles et son soin à notre salut, et se mettant comme en continuelle garde pour nous, a alenti le cours de nos esprits et les a comme relégués au loin et à la conduite de leurs familles particulières. » (Du Vair, 1908 : 148.)

Clairement définie comme nécessaire à la paix civile, cette relégation qui réserve au Prince le soin du gouvernement politique risque cependant de

« nous » faire sombrer dans la servitude et l'abêtissement. Du Vair préconise une solution : « hanter avec les morts », « retirer de leurs mortes effigies » « les plus beaux traits de leur science », c'est-à-dire *traduire* l'éloquence antique, l'accueillir sur la scène du livre, et y participer fictivement en transformant la sphère du particulier en scène antique imaginaire. L'apostrophe aux anciens se fait vibrante :

« Ô braves et généreuses âmes de qui le los³ vit après la mort, j'implore ce qu'il y avait de divin en vous, afin qu'il m'inspire autant de force que j'ai de courage, de rendre la gloire de mon pays égale à celle du vôtre [...], pour se conclure sur cet ordre impérieux : Suivez-moi, je vous prie, et de bon gré, lorsque je vous introduis en notre théâtre français. » (*Ibid.* : 159-160.)

Zèle fictif, participation imaginaire à l'excellence et à la vertu antiques, citées en français et pour les lecteurs français. Mais ce n'est en effet que *théâtre* : spectacle sans action publique véritable, exercice spirituel. L'activité littéraire, substitutive, exerce l'âme à un *public absent* qui ne saurait tarder à faire retour. La représentation tient lieu de présence, elle est, littéralement, *lieutenant*. Maintenir la vertu publique de l'éloquence comme idée régulatrice, en continuer la pratique dans les seuls espaces restés *libres* – espace des conversations, et plus encore espace des représentations, livre, théâtre –, tel est l'enjeu. Représentée, *imitée*, l'éloquence autrefois politique mais devenue particulière doit continuer à produire ses effets de liberté en modelant les écrivains et leurs lecteurs sur l'*ethos* de l'orateur antique. Ainsi doit résister le public selon sa forme idéale. Et l'on peut jusqu'à un certain point expliquer de la sorte l'extraordinaire développement du théâtre, notamment cornélien, au xvii^e siècle. Un public s'y modèle, y élabore fictivement les nouvelles conditions de son apparition commune dans la fidélité aux anciennes aspirations de ses membres, mais non sans partager les secrets – privés, politiques – qui le minent.

Seulement, précisément parce qu'il ne s'agit *que* de représentation – ou plutôt, parce que la représentation y gagne une valeur positive et non pas seulement substitutive – l'inédit opère, et cela, sur deux plans que ni le modèle du domaine public d'Hannah Arendt ni celui de la sphère publique bourgeoise ne permettent totalement d'appréhender.

Chez Guillaume Du Vair, la représentation est une ruse qui conserve, si possible intacte, l'énergie zélée. Chez Montaigne au contraire, elle signe le refus du zèle et l'ancrage de la « vie bonne » dans un public littéraire qui prend sa valeur d'unir des êtres désengagés du public politique. Car le « public » au sens

3. « Le los » signifie *la louange*.

ancien, dans sa synthèse chrétienne et antique, apparaît à Montaigne comme l'espace même de l'illusion dangereuse :

« La plupart de nos vacations sont farcesques. *Mundus universus exercet histrionam*. Il faut jouer dûment notre rôle, mais comme rôle d'un personnage emprunté. Du masque et de l'apparence il n'en faut pas faire une essence réelle, ni de l'étranger le propre. Nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise [...]. J'en vois qui se transforment et se transsubstantient en autant de nouvelles figures et de nouveaux êtres qu'ils entreprennent de charges, et qui se prélatent jusques au foie et aux intestins, et entraînent leur office jusques en leur garde-robe. [...] Le maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien claire. Pour être avocat ou financier, il n'en faut pas méconnaître la fourbe qu'il y a en telles vacations. » (Montaigne, 1967, III, 10 : 407.)

Il ne faut pas se tromper sur la cible de l'ironie montaignienne. La dénonciation de la valeur « farcesque » de « la plupart de nos vacations » n'implique en rien qu'il faudrait revenir de la farce à l'engagement sérieux. Car c'est au contraire le jeu sans distance, la sincérité excessive d'une *transsubstantiation zélée* qui est condamnable, *farcesque*. Le pire est en effet là, dans ce pseudo-sacrifice de soi pour le bien public. L'individu se ment ici à lui-même, parce qu'il s'oublie. Le particulier, l'intimité du *moi* deviennent donc le socle d'une nouvelle authenticité, laquelle cependant, comme le souligne maintes fois Montaigne, a besoin de la reconnaissance d'autrui pour s'éprouver. La suspicion à l'égard du « public politique » donne naissance au public des lecteurs, suspicion traduite en distance que Montaigne proclame « séparation bien claire » mais dont toutes les représentations littéraires du XVII^e siècle interrogeront au contraire les multiples passages, confusions, frictions : il suffit de songer à Auguste dans *Cinna*, Auguste/Octave, mais aussi à Emilie et Cinna eux-mêmes, républicains passionnés qui vont apprendre à séparer leur moi privé de leur moi public, condition sans laquelle jamais le public ne pourrait sortir de la tyrannie ni du souvenir des guerres civiles.

On peut alors donner un autre sens à l'image de la table proposée par Hannah Arendt : en interrogeant les multiples points de jonction entre le moi et le rôle public, la littérature fonctionne comme « lieu commun » de transition et d'approximation par lequel on peut, non plus franchir comme un abîme, mais *passer* – simplement passer sans la refouler – de la sphère privée à la sphère publique : le public suscité, au XVII^e siècle, par la littérature, peut être compris comme la forme intermédiaire et nécessaire pour ménager la transition, et l'oscillation, le trouble, entre « le maire » et « Montaigne ». Vision moins héroïque de l'engagement public, elle définit du reste le monde commun de façon moins éclatante, comme un univers de formes moins nettes, que le modèle évoqué par Hannah Arendt. Et cela, notamment parce qu'elle fait place à des êtres diffé-

rents – et différentiels, différenciant le public de l'intérieur, altérant sa belle forme. Au XVIII^e siècle, ce sont les femmes. La turbulence des querelles littéraires se noue autour de l'inconvenance de certaines héroïnes : Chimène, qui épouse le meurtrier de son père, contrevenant à son rôle intégralement public de « fille fidèle » ; Madame de Clèves qui avoue à son mari son amour pour Monsieur de Nemours, contre toutes les règles intégralement publiques de son rôle d'épouse. Elles ont valeur paradigmatique : le corps politique n'est plus intégral, n'existe plus comme *Un*, et la scission du public et du particulier acclimata une série de différenciations internes, notamment celle des deux Églises qui, désormais, partagent – quoique dans une dissymétrie évidente – pour un siècle le royaume. D'où la fonction de la littérature, et d'un public littéraire : la représentation diffracte les identités et en expose les brisures, donne un langage commun, mais infiniment complexe, plus complexe que ce qui est requis par le monde final du « paraître en-commun ». Mais cela accompagne la nouvelle définition du monde commun, marqué par la civilité : elle s'enracine, grâce à l'expérience commune, en amont, de la littérature, sur ce qu'on pourrait appeler une subjectivation en perspective (ou en profondeur, à condition d'enlever toute emphase psychologique et morale à ce terme) par opposition à ce que Michel Foucauld appelait la « subjectivation par le code », subjectivation fortement contrainte, immédiatement finalisée sur les exigences de la collectivité.

Dans sa réflexion sur les Grecs, Hannah Arendt ne dit rien du théâtre athénien. On l'a longtemps interprété comme une institution civique permettant de contenir les passions néfastes à la Cité, notamment le chagrin ou le deuil. Cela signifie au minimum que la stricte délimitation entre le domaine privé et le domaine public ne pouvait pas se faire sans qu'un autre lieu représente aussi en commun le domaine privé et le domaine public, dans leurs contradictions virtuelles, même si c'était pour assurer finalement l'hétérogénéité des deux domaines. Mais les analyses les plus récentes de Nicole Loraux (1999) contestent cette interprétation.

Selon elle, Athènes construisait l'idéalité politique de son domaine public à la fois sur l'oubli de la *stasis* – mot grec qui dit le désordre des guerres civiles et l'immobilisation du temps auquel elles conduisent – et le refoulement des larmes, féminines et anti-citoyennes, provoquées par les morts. En marge de ce double refoulement, la tragédie grecque se serait offerte comme la forme, politique et non politique tout à la fois, chargée d'accueillir, de donner voix à ce que le politique exclut : « la volupté des larmes », la passion de la vengeance, la terreur de la mort.

Mettant en doute, dans *La voix endeuillée*, l'idée selon laquelle « la représentation tragique purgeait le citoyen des passions de l'individu » (*Ibid.* : 129), elle suggère que les spectateurs de tragédie que gagnait le *pathos* interdit par la

cité devaient se sentir plus simplement appartenir « à cette collectivité nullement politique qu'est le genre humain » (*Ibid.*: 131). Elle conclut alors que dans la tragédie s'exprimait une *autre politique*, une anti-politique, protestation des larmes contre le deuil civique sans *pathos* et oublieux des morts.

Le domaine public tant célébré par Hannah Arendt n'aurait donc pu fonctionner qu'arraché à cette rumeur de plainte et de colère venue en particulier des femmes, ces femmes reléguées dans l'espace privé. On peut noter parallèlement que, du côté des analyses de Jürgen Habermas, penser le public en termes à la fois socio-économiques et politiques revient aussi à exclusion, mais cette fois au nom d'une certaine interprétation, rationnelle, de l'intérêt privé toute une zone obscure du « commun » qui fait pourtant boîter fatalement le public, qu'il s'appelle la Cour ou la ville, ou la Cité athénienne, ou le public révolutionnaire. Au XVII^e siècle, la représentation littéraire témoigne du souvenir des morts et des larmes : et elle réunit autour de ce souvenir un public, qui du coup, se trouve à la fois relié et séparé par elle : relié malgré les morts, séparé du désir de vengeance, convié à oublier sans oublier, ensemble et sans sacrifice de la singularité. Là encore, Corneille, avec les figures de Chimène, de Sabine ou d'Emilie, est ici exemplaire. Le public qui se constitue autour de ces tragédies n'est pas exactement unifié : les conflits et les déchirements restent ouverts, mais vivables, mais métaphorisés par un langage commun. Dans sa forme même, le théâtre, dont la scène est séparée des spectateurs, témoigne en effet à la fois de l'existence du public, et de sa non-présence à soi⁴, raison pour laquelle les dévots y lisaient une dépravation, une *distraction* par rapport à l'unique communauté légitime à leurs yeux, la communauté chrétienne.

Hannah Arendt, réfléchissant sur l'expérience de la douleur physique, notait que c'était « peut-être la seule expérience que nous soyons incapables de transformer pour lui donner une apparence publique », et elle ajoutait : « De la subjectivité radicale, en laquelle je ne suis plus "reconnaissable", au monde extérieur de la vie, il semble qu'il n'y ait pas de pont. » (Arendt, 1961 : 90.)

Mais on peut s'interroger sur cette absence de pont. D'abord, parce que le *spectacle* de la douleur physique peut très bien donner à la souffrance « une apparence publique » : il suffit qu'il soude les uns aux autres les spectateurs en les faisant rire de la victime exposée « à la risée publique », comme on le disait encore au XVII^e siècle de certains supplices. Alors est proprement organisée la « subjectivité radicale », celle qui interdira la reconnaissance du supplicié par une autre subjectivité. Au reste, dans cette sorte de public, c'est la singularité même de toute subjectivité qui se trouve évacuée. Une foule, aurait dit Hannah

4. C'est une dimension que, accordant trop d'importance au modèle théorique du « corps mystique », j'ai sous-estimée dans *Public et littérature en France au XVII^e siècle*.

Arendt, c'est-à-dire l'assomption du privé informe par sa simple propagation contagieuse ? De fait, l'absence de pont ne serait-elle pas au contraire la condition de constitution d'une certaine forme, à la fois très homogénéisée et très mythifiée, du public comme communauté ? Et ne doit-on pas comprendre à l'inverse que le « pont » littéraire, qui ménage de la sympathie pour l'existence privée, fournit la condition pour qu'un public se mette à fonctionner dans les conditions de la « table » défendues par Hannah Arendt, reliant et séparant à la fois précisément parce que ni le maire ni Montaigne ne s'y trouvent confondus, mais, dans leur espacement même, exposés ?

Nos sociétés sont devenues proprement illisibles, sans doute en partie parce que leurs membres proviennent d'horizons culturels extrêmement lointains, mais aussi parce que nulle représentation ne nous rapporte plus les uns aux autres en faisant le détour par des métaphores, lesquelles seules permettent pourtant d'établir des passages dans l'incommunicabilité des expériences privées, devenues aujourd'hui d'autant plus privées qu'elles ont été pour beaucoup d'entre elles arrachées à leurs attaches culturelles communes d'origine.

Je conclurai en soulignant le rôle de « table » qu'ici l'école pourrait assumer (conformément à d'autres analyses d'Hannah Arendt), et dont cependant ses transformations des dernières décennies l'ont au contraire éloignée. L'ancien modèle de la « classe » organisée autour de règles collectives sereinement assumées et de la magistralité de la parole professorale a été repoussé au profit de la pédagogie individualisée, seule supposée respecter chaque élève dans son irréductible singularité : une singularité conçue désormais comme incompatible avec une scénographie disciplinée de l'être ensemble. Parallèlement, en opposant à l'enseignement de la littérature (supposé archaïque, poussiéreux) la valeur de l'immédiateté de la « vie », de l'événement, de l'actualité, dans le même temps où la consommation de type publicitaire régit de plus en plus seule les images communes, l'institution scolaire achève une privatisation vertigineuse de l'existence qui risque de donner raison aux inquiétudes les plus pessimistes d'Hannah Arendt. Les autorités s'en inquiètent, et cherchent à contrecarrer le délitement du lien social, qui se manifeste désormais à l'école de façon très violente, par des cours de citoyenneté : mais on ne voit pas comment, face à cette extrême privatisation symétrique d'un extrême dénuement intellectuel, le modèle des Lumières serait adéquat : par quel miracle, sans transition, sans préparation, sans relais des formes de la vie publique, le message de la citoyenneté pourrait-il être reçu et mis en œuvre ? Comment la citoyenneté pourrait-elle se greffer sur l'existence privée/massive sans la médiation d'une *table* ? Ou pour le dire autrement et sous forme un peu provocatrice, comment le XVIII^e siècle pourrait-il faire l'économie du XVII^e ? Il est peut-être utile de s'intéresser

aujourd'hui au bricolage de la civilité réalisé au XVII^e siècle sur fond d'expérimentation littéraire, à ce public approximatif réuni, dans la division de l'opinion et le partage du plaisir, autour de représentations questionnantes qui permettaient d'investir l'avenir-en-commun de façon quelque peu flottante, sans que ce dernier prenne nécessairement la forme d'un projet politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt H. (1961). *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.
- Du Vair G. (1908). *De l'Éloquence française*. Édité par René Radouant. Paris : Société française d'imprimerie et de librairie [1594].
- Habermas J. (1978). *L'Espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
- Jouhaud C. (1985). *Mazarinades. La fronde des mots*. Paris : Aubier Montaigne.
- Koselleck R. (1979). *Le règne de la critique*. Paris : Minuit.
- Lorax N. (1999). *La voix endeuillée. Essai sur la tragédie grecque*. Paris : Gallimard.
- Merlin H. (1994). *Public et littérature en France au XVII^e siècle*. Paris : Les Belles Lettres.
- Merlin-Kajman H. (2000). *L'absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique*. Paris : Champion.
- Merlin-Kajman H. (2001). *L'excentricité académique. Littérature, institution, société*. Paris : Les Belles Lettres.
- Merlin-Kajman H. (2003). *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*. Paris : Seuil.
- Montaigne M. de (1967). *Essais*, in *Œuvres complètes*. Paris : Seuil (coll. «L'Intégrale»).

Louis QUÉRÉ

LE PUBLIC COMME FORME ET COMME MODALITÉ D'EXPÉRIENCE

L'actualité politique française et internationale nous incite à repartir du titre du fameux ouvrage de Walter Lippmann (1925), *Le public fantôme*, pour nous interroger sur ce qu'est ce personnage essentiel dans le fonctionnement d'un régime démocratique. Un jour, il se manifeste dans toute sa vigueur pour défendre les valeurs démocratiques et républicaines menacées par le succès électoral de l'extrême droite, le lendemain, alors qu'il s'agit de choisir entre les programmes politiques qui lui sont proposés, il se dissout et disparaît. Cet être fantomatique n'a pas fini d'intriguer les chercheurs en sciences sociales, et sans doute ne suffit-il plus aujourd'hui pour en rendre compte, de souligner, dans le sillage de Tarde, la différence entre la foule et le public. Il est nécessaire de le caractériser par rapport à la forme sociale dont il est solidaire, celle de l'espace public.

Certains voient dans le caractère évanescent du public un argument en faveur d'une conception réaliste de la démocratie : l'idéal d'une démocratie délibérative ou participative serait une pure utopie, et le rôle des citoyens devrait se limiter à la désignation, par des élections, d'élites compétentes, plus ou moins dévouées au bien public. À vrai dire, le réalisme est souvent quelque chose de bien partagé et les partisans d'une démocratie délibérative peuvent eux aussi avoir une conception réaliste du public, c'est-à-dire le concevoir comme un sujet collectif concret, doté d'une existence individuelle, même si pour l'instant il n'existe qu'à l'état embryonnaire, ou de façon éphémère. Dans un cas comme dans l'autre (pour ne pas parler des sondages d'opinion), le public est assigné à l'ordre des faits ou des êtres positifs – ce qui, me semble-t-il, trahit une « erreur de catégorie ». Mais s'il n'est pas un être positif, comment le concevoir ?

Je doute fort que l'on puisse aboutir à une description correcte du public et de l'espace public dans un cadre de pensée réaliste. Ni l'un ni l'autre n'existent à la façon d'une personne individuelle ou d'un objet concret ; et pourtant il ne s'agit pas pour autant de chimères. Quel type d'être représentent-ils ? On pourrait dire, dans une veine peircéenne, que ce n'est pas parce que le public n'existe pas comme individu collectif concret, ou fait positif, qu'il n'est pas réel : il peut relever de la catégorie de la « tiercéité », dans laquelle figurent les choses générales, ou les formes, telles la loi, la règle, l'intention, l'habitude, la signification, qui sont réelles mais n'existent pas sous forme individuelle – elles sont réelles dès lors qu'elles s'incorporent dans les pratiques et les usages pour leur donner forme et les orienter. On pourrait dire aussi, dans une perspective plus herméneutique, que les êtres fictifs ne sont pas nécessairement fantomatiques : le détour par la fiction est souvent nécessaire pour accéder à la réalité, même en science, acquérir une identité ou organiser un monde doté de sens ; et l'« irréalisation » que produit le détour par la fiction est aussi un facteur de transformation de la réalité (Ricœur, 1986). Il est donc possible que la fiction du public soit une composante nécessaire du dispositif institutionnel correspondant à la forme politique qu'est la démocratie. Mais en même temps, s'il reste une pure fiction, grand est le risque qu'il serve à habiller idéologiquement des entreprises fort peu démocratiques. Alors comment raisonner ?

Dans ce qui suit, je voudrais envisager le public comme forme plutôt que comme fiction, et tenter de spécifier la forme qu'il représente. Dans son livre *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Hélène Merlin analyse l'émergence, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de la figure du *public*, « personne fictive renvoyant à l'ensemble virtuel des lecteurs et spectateurs d'une œuvre "littéraire", ou plus exactement à l'ensemble des *particuliers* susceptibles d'être touchés – affectés, engagés, transformés – par la publication d'une œuvre "littéraire" » (Merlin, 1994 : 385). Dans sa conclusion, elle précise qu'il ne s'agit pas tant cependant d'une figure que d'une forme, d'une « configuration de rôles » : « Mais la personne (fictive) dont on a vu se dessiner les figures simultanées ou successives [...] n'est du reste pas *une*, c'est une forme plus qu'une figure, une configuration de rôles, une dramaturgie » (*Ibid.* : 389). Qui dit forme dit soit contours morphologiques, soit unité d'ordre, règle d'agencement d'un tout, donc structure, soit encore totalité signifiante irréductible aux éléments qui la constituent ; et qui dit « configuration » dit organisation, composition articulant et faisant tenir ensemble une diversité d'éléments reconnaissable comme une unité. Mais qu'est-ce qui justifie d'envisager le public comme une forme plutôt que comme une fiction ou comme un être positif, un « individu collectif » par exemple ?

Plusieurs voies s'offrent pour élucider le caractère formel du public. Je vais en parcourir deux différentes, l'une consistant à mettre en évidence la structure

intentionnelle du public, l'autre à établir son caractère adverbial, à travers une sémantique de l'action collective.

UNE RÉALITÉ INTENTIONNELLE

On peut partir de questions simples (du moins en apparence) : quel lien doit apparaître dans un rassemblement pour qu'il forme un public plutôt qu'une foule (il est en effet de tradition, en sciences sociales, de distinguer ces deux types de collectif ? Quelle modalité d'association spécifie le premier ? Pour y répondre, nous pouvons reprendre les considérations de Durkheim sur les conditions de formation d'un authentique lien social¹. Le critère qu'il a introduit et défendu est celui de la représentation collective. *Grosso modo*, il ne suffit pas que plusieurs individus se trouvent dans la même situation, éprouvent en même temps les mêmes sentiments ou les mêmes émotions, ou vivent ensemble la même expérience, pour que se forme un groupe social. Se trouver dans la même situation et éprouver les mêmes sensations, tel est précisément, aux yeux de Durkheim, ce qui définit la foule : plusieurs personnes se trouvent dans un état affectif semblable, parce qu'elles ressentent la même chose, parce qu'elles s'imitent, ou parce qu'un sentiment éprouvé par quelques-uns se propage et gagne l'ensemble des individus présents. Bref, la foule est un collectif fondé sur une simple similitude ou une simple convergence de sentiments individuels et une telle similitude ou convergence ne suffit pas à établir un lien durable entre les membres de ce collectif². Pour qu'un tel lien s'instaure, il faut, soutient Durkheim, passer du « sentir la même chose » au « sentir en commun ». Car sentir en commun représente, à ses yeux, un état psychique particulier, qui ne se trouve pas au niveau des individus : il est « une synthèse psychique *sui generis* ». Or le fondement de cet état psychique particulier serait la représentation de l'identité affective, ou la représentation de la similitude des sentiments, qui

1. Je m'appuie ici sur une étude de B. Karsenti (2002) sur le traitement de l'imitation par Tarde et Durkheim.
2. D'une certaine manière, Tarde construit ses modèles de la foule et du public autour des mêmes mécanismes psychologiques : ceux de la suggestion, de l'influence et de la contagion des idées. Ce qui distingue le public de la foule, c'est que, dans le premier cas, cette suggestion, cette influence et cette contagion se font à distance, *via* la diffusion de messages par les médias et la communion d'idées : « Chose étrange, les hommes [...] qui se suggestionnent mutuellement ou plutôt se transmettent les uns aux autres la suggestion d'en haut, ces hommes-là ne se coudoient pas, ne se voient ni ne s'entendent : ils sont assis, chacun chez soi, lisant le même journal et dispersés sur un vaste territoire. Quel est donc le lien qui existe entre eux ? Ce lien, c'est, avec la simultanéité de leur conviction ou de leur passion, la conscience possédée par chacun d'eux que cette idée ou cette volonté est partagée au même moment par un grand nombre d'autres hommes. Il suffit qu'il sache cela, même sans voir ces hommes, pour qu'il soit influencé par ceux-ci pris en masse, et non pas seulement par le journaliste. » (Tarde, 1989 : 32.)

assureraient la désindividualisation de l'état affectif initial. C'est de cette représentation que naîtrait la représentation collective, et *via* celle-ci, le lien spécifique au groupe social ou au public. Ce serait donc la représentation de l'identité du sentir qui permettrait à un collectif de dépasser l'état de foule et de produire en soi un véritable lien social :

« Une représentation collective naît du redoublement d'une représentation sensible [*i. e.* une affection ou une sensation – L. Q.] qui se comprend comme identique formellement à une autre représentation sensible. Ce n'est pas qu'elle a le groupe constitué pour objet, mais c'est plutôt qu'elle vise toujours déjà le groupe en se pensant comme identique à d'autres représentations. Donc c'est la similitude des représentations, redoublée en représentation de cette similitude, qui les rend disponibles à une synthèse où elles puissent réellement se transformer. » (Karsenti, 2002 : 198.)

Une telle explication est très chargée de toute la métaphysique classique de la représentation, qui présuppose des sujets qui se représentent ce qu'ils éprouvent ensemble, et elle aboutit paradoxalement à fonder un objectivisme sociologique sur un « subjectivisme psychologique » (*Ibid.* : 199). On peut difficilement la reprendre telle quelle aujourd'hui. Mais dispose-t-on, pour définir le public et caractériser la forme d'association qu'il constitue, de critères plus convaincants que le lien fondé sur le « sentir en commun » et sur la représentation de la similitude de sentiment ou d'émotion ? Un public n'est-il pas au fond un groupe social conscient de son identité collective ? Il n'est pas sûr que, posée ainsi, la question soit bien libellée. Mais remettons cet examen à plus tard. En fait, il n'est pas très difficile de trouver dans la littérature en philosophie politique, en esthétique et en sciences sociales d'autres candidats au poste de *definiens* du collectif qu'est un public. Voici des figures qui viennent à l'esprit, en plus du public-groupe social à la Durkheim : la collection d'individus, le club de discussion, la communauté esthétique, la communauté d'aventure et la communauté d'enquête et de contrôle.

Quelques figures du public

L'image peut-être la plus courante d'un public est celle d'une collection d'individus – c'est sans doute celle qui sous-tend la plupart des mesures d'audience, ainsi que la vaste entreprise des sondages d'opinion. Or une collection n'est rien d'autre que « le référent d'une liste de noms » (Descombes, 1992 : 87) : ils sont un certain nombre d'individus à « être dans un certain cas », ou dans une certaine situation, lecteurs de tel journal, auditeurs réguliers de telle émission de radio ou porteurs de telle opinion, par exemple. « Être dans un certain cas » peut vouloir dire être plusieurs, voire nombreux, à penser la même chose, à agir pareillement, à vivre des choses similaires, à subir la même situation, à être confrontés au même problème, à éprouver les mêmes sensations, à réagir de

manière identique. Mais cette pluralité recouvre une simple convergence fortuite d'idées, d'opinions ou d'expériences. Ces individus ne sont pas intégrés dans un tout du fait qu'ils sont tous dans le même cas ; cela ne crée pas de lien entre eux. Et ils ne font rien ensemble. Par exemple, chacun lit son journal pour lui-même ou regarde son émission préférée de son côté ; il est éventuellement conscient que d'autres en font autant et partagent ses opinions. Il en va de même pour les lecteurs d'un livre : ils sont un certain nombre à avoir lu tel livre, à avoir été semblablement touchés par lui, à avoir pris pareillement plaisir à le lire, à avoir éprouvé les mêmes sentiments ; mais ils n'ont pas lu le livre ensemble, même s'ils ont pu le lire au même moment, voire dans un même lieu. La figure du public dessinée en référence à la collection est une figure complètement éclatée. Il lui manque un principe interne d'intégration³. Cette intégration peut être projetée de l'extérieur, et c'est sans doute ce qui se passe quand une telle collection est introduite comme sujet de prédication dans une description : la direction du *Monde*, ou tel institut de sondage, peut attribuer des propriétés, des actions, des pensées, des états ou des capacités aux lecteurs de ce journal. Ceux-ci forment alors plus qu'une collection : ils sont considérés comme un tout concret, voire comme un « individu collectif », si une telle notion a un sens. Quand on passe de la collection au tout, la référence aux individus cesse d'être pertinente : si on veut diviser le tout, ce sera en parties plutôt qu'en éléments (par exemple, par classe d'âge, par classe sociale ou par sexe).

Une autre image est tout aussi prégnante : c'est celle du public-club de discussion. Pour qu'il y ait un public authentique, il faudrait passer d'une communauté d'expérience vécue, ou de sentiment, à un groupe de partenaires qui, d'accord sur les règles du jeu de la discussion, réfléchissent et s'expriment librement, forment leurs jugements de façon autonome en tenant compte des autres, et confrontent leurs propositions et leurs arguments avec le souci de se convaincre mutuellement en faisant reconnaître la validité ou le bien-fondé de ce qu'ils avancent. Le lien qui unit le collectif est alors une adhésion mutuelle, fondée en raison, à des propositions factuelles ou normatives. Le modèle est ici celui, peircéen pourrait-on dire, de la communauté de chercheurs qui visent à s'accorder librement sur ce qui devra être considéré comme vrai entre eux, ou de la communauté de législateurs qui visent à s'accorder sur ce qui devra être considéré comme juste et contraignant entre eux, à travers une activité illimitée, mais réglée, d'enquête et de discussion. Le but de cette forme d'association, qui se

3. Tarde pensait que les membres d'un tel public étaient liés entre eux, au-delà de la communion d'idées, par une « conscience de l'identité simultanée de leurs idées ou de leurs tendances, de leurs convictions ou de leurs passions, quotidiennement attisées par le même soufflet de forge » (Tarde, 1989 : 40).

concrétise essentiellement dans des sociétés de pensée, est moins d'intervenir sur le cours des choses, dans le cadre de l'activité politique, que de « diminuer la part des préjugés et d'augmenter celle de la connaissance dans les dogmes communs » (Descombes, 1994 : 148).

Il y a plusieurs façons d'être kantien, et on peut l'être à la façon d'Arendt plutôt que de Durkheim ou de Habermas. Apparaît alors une nouvelle figure du public, celle du public de l'art, construite à partir de l'analyse du jugement esthétique par Kant. Le public est constitué de spectateurs regardant des acteurs qui se produisent sur la scène publique, assistant à leurs performances et jugeant leur virtuosité. Ces spectateurs ne forment pas simplement une collection : ils sont intégrés dans un tout par un lien particulier. En effet, pour former leurs jugements, et en assurer la communicabilité, ils se réfèrent à un point de vue général – celui de tout un chacun – ; ils « élargissent leur mentalité », intègrent le point de vue d'un autrui généralisé. Dans un tel public, les jugements ne sont donc pas l'expression d'expériences singulières, de sensations individuelles ou de préférences personnelles. Celles-ci sont transformées par un processus d'universalisation. Grâce à l'universel qu'est, par exemple, le *sensus communis*, une convergence non fortuite est assurée entre les membres du public. Celui-ci se spécifierait ainsi par un lien intersubjectif entre des sujets libres formant leur jugement, de façon autonome, en adoptant le point de vue de tout un chacun. Mais n'est-ce pas introduire un présupposé beaucoup trop fort que de supposer qu'un public se compose de sujets libres, rassemblés pour réfléchir, opiner et juger, et le faisant chacun de manière autonome ? Et n'est-ce pas méconnaître la nature du jugement pratique requis par l'activité politique que de le calquer sur le jugement théorique et de le considérer comme une affaire de formation d'opinion sur une question d'intérêt général ?

Une autre figure qui vient à l'esprit est celle de la communauté d'aventure. On peut la dessiner à partir soit de l'herméneutique, soit du pragmatisme deweyen⁴. Dans un cas comme dans l'autre, le public se définit au départ en termes d'expérience partagée. Ce qui caractérise un public c'est qu'il *a* ou *fait* une expérience ensemble. Et *avoir* ou *faire* une expérience ensemble n'est pas la même chose qu'endurer ensemble la même situation et éprouver ensemble les mêmes sensations ou les mêmes sentiments. Alors quelle est la différence ? Cette figure de la communauté d'aventure se construit autour d'un concept modifié d'expérience. Dans la perspective herméneutique, l'expérience est une traversée, voire une épreuve : celle provoquée par l'exposition à une œuvre ou à

4. C'est une figure que j'extrapole, car, mis à part *The Public and its Problems*, qui est un ouvrage de philosophie politique, il n'y a pas, à ma connaissance, d'un côté ni de l'autre, de texte directement consacré au sujet.

un événement. Cette exposition peut se muer en une confrontation, dont celui qui s'expose ne ressort pas intact, car l'œuvre ou l'événement a le pouvoir d'affecter et de révéler : non seulement de susciter certains sentiments ou certaines émotions, mais aussi de faire découvrir des aspects inexplorés du monde et de soi, et, par là, de transformer les perspectives. Par ailleurs, l'intervention d'un public (de lecteurs, de spectateurs, d'auditeurs) est une condition nécessaire de la réalisation d'une œuvre : il faut que celle-ci soit représentée, lue, appropriée, voire « appliquée », pour qu'elle déploie ses possibilités et prenne complètement figure. Le moment de la présentation à un public et celui de la réception par celui-ci sont des compléments indispensables au moment de la conception pour que l'œuvre s'individualise, et les médiations de cette individualisation sont le jeu des interprètes et l'engagement du public. Ce dernier est donc partie prenante de la réalisation de l'œuvre : il en est à la fois un agent – une part de l'activité de configuration du contenu et du sens de l'œuvre lui revient, ainsi que l'exploration de ses implications pour la compréhension de soi-même et du monde – et un patient, car la réception est exposition et soumission à quelque chose doté de la capacité de transformer la perception des choses, de modifier l'expérience et de transformer la réalité. Le sens d'une œuvre réside pour une grande part dans les effets de tous ordres qu'elle produit à travers la réception. Dans la mesure où cette participation est une traversée, et que le parcours et son aboutissement sont imprévisibles, le public peut être caractérisé comme une communauté d'aventure : ce qu'il fait collectivement, à travers l'assistance à une représentation (qui peut être un jeu, une compétition), à l'interprétation d'une œuvre ou à la présentation d'une fiction, voire la visite d'une exposition, c'est parachever une configuration et s'exposer ensemble à quelque chose qui a le pouvoir d'affecter et de révéler⁵. C'est ensemble, en tant que membres d'un public, ou au titre du public, et pas seulement en tant qu'individus particuliers, les uns à côté des autres, que les personnes s'exposent ainsi à l'œuvre jouée ou au jeu présenté.

La nécessité d'un voir comme

On peut s'interroger, concernant cette figure herméneutique du public, construite autour d'un concept non empiriste d'expérience, sur ce qui fait lien entre ses membres. Ce lien n'est pas induit par la représentation d'une similitude de sentiments ou de sensations : les membres d'un public ne se représentent ni ce qu'ils éprouvent ni ce qu'éprouvent leurs voisins. Ce lien n'est pas davantage intersubjectif : il ne s'établit pas entre des sujets. Car précisément

5. Cette dimension collective n'est pas traitée ainsi dans l'analyse herméneutique de la réception, mais plutôt sous l'aspect de l'appartenance à une tradition culturelle.

l'expérience n'est pas à proprement parler celle de sujets autonomes, conscients, et capables de représentation, et pour cause : c'est dans et à travers l'expérience de la réception, qui s'organise à un niveau infra-personnel, que des sujets adviennent, se constituent.

C'est donc un autre type de lien ou d'association qui prévaut. Lequel ? On peut penser à un lien culturel. On pourrait ainsi invoquer une constitution similaire des membres du public (mêmes dispositions, mêmes habitudes, mêmes connaissances), qui ferait qu'ils sont affectés plus ou moins de la même façon, qu'ils réagissent plus ou moins pareillement aux sollicitations de l'environnement, et qu'ils s'accordent d'emblée dans leurs jugements et l'assemblage de leurs textures de pertinence. On peut aussi supposer que l'expérience *eue* ensemble est créatrice de lien : en effet, s'exposer ensemble à une œuvre ou à un événement, ou endurer ensemble une épreuve, crée une certaine forme de lien, en tout cas un lien d'un autre type que celui que produit la représentation d'une identité affective, l'argumentation rationnelle ou l'adoption du point de vue de l'autrui généralisé pour former un jugement – disons le lien propre à une communauté de destin. Il y a plus ici que l'identité de sentiment ou d'affection, jugée insuffisante par Durkheim pour constituer un lien social, car *avoir* une expérience ne se réduit jamais à éprouver des sensations ou à avoir un vécu subjectif, mais moins que la représentation collective exigée par Durkheim, car l'expérience n'est pas le fait de sujets réfléchissants qui doublent leurs émotions et leurs sentiments de représentations de ces mêmes émotions et sentiments.

Mais aucune de ces réponses n'est satisfaisante, car trop focalisée sur l'expérience effective de personnes réelles. Ce ne sont pas en effet des individus ou des personnes qui sont engagés dans la réception, mais, comme le soulignait H. Merlin, des *particuliers*. Ce que j'ai interprété plus haut en disant que c'est « en tant que membres d'un public, ou au titre du public [...] que les personnes s'exposent à l'œuvre jouée ou au jeu présenté ». Un public ne se réduit jamais à l'ordre des faits positifs : il ne coïncide pas, par exemple, avec l'ensemble des individus rassemblés pour une représentation en un lieu déterminé pour un temps limité. Il est une forme, et, en tant que forme, il ne peut être saisi que par un acte de compréhension (comprendre c'est souvent voir apparaître une organisation, saisir une configuration globale). Il est une forme parce qu'il oriente et anime les attitudes et les comportements. Dans ce cas, il est de l'ordre de l'intention, c'est-à-dire, selon Peirce, du conditionnel : « Et qu'est-ce que l'intention ? C'est que certaines règles de caractère conditionnel gouvernent la conduite de A et de C » (Descombes, 1996 : 221).

Mais considérer le public comme une réalité intentionnelle, ce n'est pas le faire dépendre d'intentions individuelles ; c'est plutôt le lier à la projection d'un contexte institutionnel qui fait sens. Peut-être faut-il préciser en quoi un fait

social peut être dit intentionnel. L'exemple du contrat est éclairant à ce sujet : il faut un contexte socio-historique d'usages, de règles et d'institutions pour que le geste d'apposer sa signature au bas d'un document *compte pour* un engagement contractuel. L'intention personnelle du signataire, pas plus que ses pensées ou ses croyances quand il signe le contrat, n'y sont pour rien : elles n'ont pas le pouvoir de faire de la signature la souscription à un contrat, parce qu'elles ne peuvent rien déterminer quant à l'avenir. Seul un contexte institutionnel peut faire de ce geste l'acte qu'il est. Et ce contexte, qui fournit des règles de comportement, relève d'un ordre du sens institué.

Par conséquent dire que le public est de nature intentionnelle ne veut pas dire qu'il est le corrélat d'actes mentaux de visée ou de représentation, ou qu'il est produit expressément, avec une conscience des résultats recherchés. Il faut entendre intentionnel en son sens *logique*. Une relation intentionnelle au monde est une relation *oblique*, une relation médiatisée par ce que les philosophes appellent des « attitudes propositionnelles » (croyances, pensées, désirs, paroles) ou tout simplement, par un point de vue, par une organisation de perspectives ou par des « interprétants » – ceux-ci sont des signes, des règles, des us et coutumes, des « cadres primaires » (Goffman) plutôt que des sujets. La relation intentionnelle s'oppose ainsi à la relation causale, mécanique.

Une autre manière de définir le caractère intentionnel du public est de dire qu'il est relatif à un ordre du sens en vertu duquel il est plus et autre chose que ses substrats physiques ; il incorpore un « voir comme » ou un « compter pour ». Pour adopter un point de vue intentionnel sur le monde, il faut passer par ce que les gens disent, pensent, croient, ou par ce qu'ils veulent dire et faire en parlant et en agissant. Mais attention : ce point de vue et ces perspectives ne sont pas d'abord des choses individuelles, des vues que les sujets sociaux pourraient choisir à leur guise, selon leurs préférences, leurs désirs et leurs croyances ; ils ne sont pas non plus des choses mentales et subjectives, comme tendent à le soutenir ceux qui soulignent l'incorporation d'états de l'esprit (intentions, croyances, représentations) ou d'actes (individuels ou collectifs) de visée, de donation de sens ou de fonction, etc., dans la réalité objective des faits sociaux et institutionnels. Il s'agit d'un point de vue et de perspectives impersonnels, généraux et objectifs, qui précèdent tout point de vue individuel et subjectif et le rendent possible.

D'une certaine manière, il n'y a pas de public s'il n'est pas ainsi posé, saisi, par une compréhension commune. C'est un point que C. Taylor a fait ressortir dans ses analyses de la forme sociale que représente l'espace public dans les sociétés modernes. Le public est, en un sens, une communauté imaginée, et, comme dirait Tarde, « sa cohésion est toute mentale ». Certes, dans un public il y a une compréhension commune de ce qui est fait ensemble : se focaliser sur un

même objet et s'exposer à ce qui est représenté. Ce n'est pas simplement par hasard que chacun s'intéresse à la même chose ; il y a bien un acte commun de focalisation, et une compréhension commune de cet acte (ce qui est différent de la représentation d'une similitude de sentiment ou de situation). Cependant ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais d'une compréhension à la fois du lien qui se tisse dans un public et *de ce pour quoi compte* ce qui est fait ou ce qui a lieu, cette compréhension étant solidaire d'un imaginaire social (au sens de Castoriadis) et requérant une part d'imagination. Taylor prend comme exemple la diffusion de textes écrits rendue possible par l'invention de l'imprimerie : cette diffusion « projette » implicitement un contexte institutionnel dans lequel le geste prend sens ; ce contexte comporte en particulier un public destinataire (qui ne se réduit pas à la collection des individus touchés) et un espace commun de discussion possible. Il en va de même pour les discussions pouvant avoir lieu entre les lecteurs de ces textes : elles sont comprises comme faisant partie d'une discussion générale possible, orientée vers la résolution d'une situation problématique.

« Sans cette compréhension commune par les participants du lien qui les unit, personne [...] ne pourrait considérer ces échanges comme constituant une discussion commune avec un résultat potentiellement unique. Une compréhension générale *de ce pour quoi les choses comptent* est constitutive de la réalité que nous appelons la sphère publique. » (Taylor, 1993 : 225 ; souligné par moi.)

En introduisant ainsi la compréhension et l'imagination créatrice comme dimensions de la constitution d'un public, ne revient-on pas de fait au critère durkheimien de la représentation ? Non, car il ne s'agit précisément pas de représentations, pas plus que de croyances explicites. Il s'agit plutôt d'un processus de contextualisation implicite, qui assure son sens à ce qui est fait ou à ce qui a lieu (lire un journal, écouter une émission, participer à une discussion, etc.) et dégage des règles d'usages ou de comportement. Cette contextualisation projette une réalité visée comme horizon, et inscrit le présent dans un champ de possibles – elle détermine ainsi le futur. C'est pourquoi elle requiert l'imagination créatrice, c'est-à-dire la capacité de prendre en compte ce qui n'est pas présent pour donner sens à ce qui se présente concrètement.

Un mode d'association

Nous avons désormais une esquisse de réponse à la question posée : le public est une forme parce qu'il est une réalité intentionnelle, aux différents sens du terme ; en tant que tel il relève du monde du possible plutôt que de celui des faits positifs⁶. Ce qu'une perspective pragmatiste permet d'ajouter à la figure herméneu-

6. Le public comporte donc quelque chose de mental, mais il ne s'agit pas de processus psychiques tels que ceux de la suggestion, de la contagion ou de la communion d'idées, comme chez Tarde.

tique précédente est d'un côté l'explicitation de cette intentionnalité à travers une logique des relations (Peirce), de l'autre une élucidation du mode d'association propre à un public politique (Dewey). Je laisse de côté le premier aspect (Descombes, 1996), pour m'intéresser au second.

La dimension d'aventure est aussi présente dans la problématique de l'expérience de J. Dewey. L'expérience est un composé de choses faites et de choses subies ou endurées, ce qui est fait et ce qui est subi s'articulant l'un à l'autre dans un tout intégré, de telle sorte que la conclusion n'est pas seulement un point final, une terminaison, mais l'aboutissement, voire la culmination, de ce qui a précédé, et en dépend. Ce qui est éprouvé ce sont les qualités immédiates (perçues avant toute réflexion ou tout acte de connaissance) de ce qui se présente – objets, situations ou événements – et une certaine teneur des réactions spontanées que ces qualités suscitent (aimer, apprécier, trouver beau, prendre plaisir, souffrir, être mal à l'aise, rejeter, ne pas supporter, etc.). Ces qualités sont en partie relatives à la constitution (sensibilité, dispositions, habitudes, connaissances, etc.) de ceux qui sont exposés aux objets, situations et événements, mais elles sont aussi et surtout des propriétés objectives de ces derniers : c'est objectivement que telle situation est poignante, tragique, terrifiante, amusante, hilarante, confortable, ennuyeuse, dure, rassurante, etc. Ce qui explique en partie la similitude des sensations et des réactions d'un public : celui-ci éprouve ensemble le caractère objectif des qualités des situations créées ou représentées, ainsi que la similitude des réactions à ces qualités, et cette épreuve collective s'intègre dans l'expérience, la colore, la dote d'une qualité particulière.

Un tel public est cependant évanescent et éphémère, tout comme le sont les situations et leurs qualités. Ce qui est lié non seulement au caractère local et limité dans le temps des rassemblements et des spectacles, des représentations et des moments de réception, mais aussi au caractère temporellement limité des expériences : une traversée a un début et une fin. Une situation ou une « connexion d'événements » est, elle aussi, limitée ; elle a un début et une fin, et c'est à ce caractère limité que sont en partie dues ses qualités immédiates. Ces qualités peuvent être anticipées, et c'est une telle anticipation qui incite à intervenir sur un cours d'événements ou sur le développement d'une situation, et à tenter de le prévenir ou de le modifier, sans toutefois qu'un contrôle complet soit possible, car il demeure une part importante de contingence. Nous ne sommes pas simplement soumis au cours des choses, nous pouvons aussi tenter d'intervenir sur lui pour induire ou pour prévenir des situations présentant des qualités désirables ou indésirables, ou encore pour empêcher que ne se produisent des événements ou que soient entreprises des actions dont on peut craindre que les conséquences soient fâcheuses, néfastes, pour une raison ou une autre. La réalisation d'un tel contrôle exige un important travail de problématisation et

d'enquête, pour identifier ce qui se passe et en entrevoir les conséquences, ainsi que le développement de débats et de confrontations de jugements sur les résultats de l'exploration et les dispositions à prendre. C'est ici que la communauté d'aventure ou de destin se mue en une communauté d'enquête et de contrôle, que l'expérience *eue*⁷ par le public s'intellectualise et se politise, et que se transforme la forme d'association qui y prévalait. Un élément virtuel s'introduit ici aussi : il ne s'agit plus seulement du public effectif d'une représentation, présent physiquement dans un lieu bien circonscrit pour une durée déterminée, un théâtre, une salle de cinéma ou de concert ou un stade par exemple, ni du public-auditoire d'une émission, mais de l'ensemble des personnes susceptibles à la fois d'être affectées par les conséquences indirectes d'une activité sociale, d'une décision ou d'un événement, d'être intéressées à leur contrôle et de se constituer, pour cela, en agent politique.

Le public politique a rarement l'occasion de se trouver rassemblé en un même lieu pour une certaine durée, contrairement à ce qui se passe pour une assistance ou un public de spectateurs, celui d'un concert ou d'une compétition sportive par exemple. Un tel public représente donc une forme sociale tout à fait originale. Il est constitué de membres qui peuvent partager les mêmes opinions ou convictions réfléchies sans s'être jamais rencontrés. On peut le qualifier de virtuel, et souligner que l'interposition des médias lui est nécessaire, de même que l'existence d'un background de compréhension commune, largement non articulé. Mais il est surtout lié à l'adoption d'un point de vue déterminé, qui tranche avec celui qui prévaut dans le domaine de l'art, du jeu ou de la compétition : il se constitue sur la base d'un intérêt partagé pour l'observation, l'évaluation et la régulation des conséquences des transactions humaines. Il se caractérise aussi par une forme spécifique d'association. L'association, dit Dewey, est un fait universel : rien n'agit de façon isolée, les choses agissent toujours ensemble et leur connexion modifie leur comportement. Mais il y a différentes formes d'association, et le propre de l'association humaine est de prendre soin d'elle-même pour créer une communauté, en essayant de se réguler à travers l'activité politique. Entre l'activité associée, constitutive de la plupart des transactions humaines, et la communauté, il y a une distance qui ne peut être franchie que par l'observation et la pensée :

« De même que "je" et "mon" n'apparaissent sur scène que quand une part distinctive dans l'action mutuelle est consciemment affirmée ou revendiquée, de même "nous" et "notre" n'existent que quand les conséquences de l'action combinée sont perçues et deviennent un objet de désir et d'effort. » (Dewey, 1927 : 151-152.)

7. Je reprends ici un mode d'expression récurrent chez Dewey, autour de l'idée d'*avoir* une expérience.

Le public politique représente ainsi une forme d'association caractérisée par le fait qu'elle se constitue autour de l'observation et de l'exploration, de l'appréciation et de la régulation de certaines conséquences, pour le « vivre-ensemble », des actions conjointes des membres d'une collectivité et des situations qu'elles créent :

« Quand ces conséquences sont appréciées intellectuellement et émotionnellement, un intérêt partagé apparaît, et la nature de la conduite associée à d'autres est par là transformée. Chaque forme d'association a sa qualité et sa valeur particulières [...]. La caractéristique du public en tant qu'état surgit du fait que toutes les formes de conduite interconnectée peuvent avoir des conséquences étendues et durables, qui impliquent d'autres personnes que celles qui sont directement engagées. Quand ces conséquences sont saisies par la pensée ou le sentiment, leur reconnaissance conduit à agir sur les conditions qui les ont engendrées. Il faut veiller sur ces conséquences, les explorer. Cette supervision et ces régulations ne peuvent pas être effectuées par les groupements primaires eux-mêmes. Car ce qui caractérise les conséquences qui font naître un public est qu'elles s'étendent au-delà de ceux qui sont directement engagés dans leur production. » (*Ibid.* : 27.)

LE PUBLIC COMME MODALITÉ D'ACTION COLLECTIVE

Je suis parti de la question de savoir en quoi le public peut être considéré comme une forme. La réponse esquissée jusqu'à présent consiste à mettre en évidence la constitution intentionnelle du phénomène, et à souligner sa relativité à une compréhension commune, étayée sur un imaginaire social déterminé. La médiation d'une telle compréhension est d'autant plus nécessaire que l'on s'éloigne davantage de l'assistance à un rassemblement pour passer au public politique. La forme d'association mise en jeu dans la recherche d'un contrôle politique des activités sociales prolonge sous certains aspects celle qui est impliquée dans la réception collective d'une représentation (art, jeu, compétition), mais elle mobilise une partie de l'imaginaire social qui n'apparaît pas pertinente pour celle-ci, et elle requiert sans doute un recours plus important à l'imagination.

Un élément de la réponse apportée a consisté à postuler une antécédence du public sur ses membres individualisés (le « en tant que membres d'un public ou au titre du public »), plutôt qu'à traiter celui-là comme une forme ou une autre d'agrégation de sujets individuels. Cet argument holistique (le tout prime sur les parties, et le tout est d'ordre formel) peut-il être mieux étayé ? Il me semble que oui, et j'emprunterai pour cela la voie d'une certaine sémantique de l'action – on la rencontre aussi bien en philosophie de l'action (Anscombe, Davidson, Descombes,...) qu'en linguistique (Tesnière, par exemple). On obtiendra ainsi un éclairage complémentaire sur la structure formelle du public.

Pour une sémantique adverbiale de l'action, ce qui importe dans une phrase c'est le verbe, car c'est lui qui en détermine la structure : il définit des places à remplir et les relations qui les unissent ; il appelle des compléments qui spécifient les modalités de l'action ; et il détermine les supports qui lui conviennent, ainsi que leur mode d'implication ou d'engagement (*i. e.* « en tant que » quoi un tel ou un tel agit et subit). Le sujet n'est lui-même qu'un des compléments du verbe : comme les adverbes, il complète le verbe en précisant une modalité de l'action exprimée par celui-ci ; c'est pour cela que l'on parle d'une conception adverbiale du sujet.

Ce qui est collectif, c'est l'action, pas le sujet

Les verbes ont des structures différentes : certains appellent un seul sujet logique, même s'il est au pluriel, d'autres deux, d'autres encore trois. On peut appeler « monovalent » le premier type de verbe : dans la proposition « Athos, Porthos et Aramis partent à la guerre » (Descombes, 1996 : 223), il y a bien trois individus, mais un seul sujet logique ou un seul actant. Par contre un verbe « bivalent » introduit deux actants, comme dans « Athos aperçoit Porthos et Aramis » : apercevoir étant un verbe transitif, il est complété, dans des rôles différents, par deux sujets l'un au nominatif (le sujet grammatical), l'autre à l'accusatif (le complément d'objet). Un verbe qui appelle trois sujets logiques peut être dit « trivalent ». Soit l'exemple : « Cinna donne Cossutia en mariage à César ». Le prédicat « donner en mariage » exige trois compléments ou trois sujets logiques, dans des rôles différents.

Les verbes bivalents et trivalents définissent en fait des systèmes, comportant des places et des rôles différents mais complémentaires. La chose importante dans l'idée de système est qu'il y a un ordre entre ses composants, donc entre les compléments du verbe, un ordre généré par une relation déterminée par le verbe. Dans l'exemple de Cossutia, on a une triade, c'est-à-dire un « système polyadique ». Est « polyadique » un « système engendré par une relation qui assigne un ordre entre les sujets logiques de la proposition, indiquant par là quel est le statut de chacun des membres du système par rapport aux autres » (Descombes, 1996 : 236). En outre, un système spécifie la description sous laquelle les individus impliqués sont visés. Reprenons le dernier exemple. C'est « sous la description » proposée que les trois individus mentionnés, Cinna, Cossutia et César, forment une triade. Et c'est en tant que membres de cette triade qu'ils sont considérés. Nous ne parlons pas de Cinna ou de Cossutia tout court, en tant qu'ils ont des caractéristiques individuelles déterminées qui les singularisent (âge, taille, statut matrimonial, et ainsi de suite) ; nous parlons d'eux sous la description introduite par le prédicat « donner en mariage » : c'est en tant que père, donnant sa fille en mariage, que Cinna est impliqué ; ce trait lui

appartient en vertu du système configuré par le verbe ; de même, c'est sous l'aspect de son futur mariage, ou en tant que personne dont la main est accordée, que Cossutia est considérée, et peu importe la couleur de ses yeux ou de ses cheveux. En d'autres termes, un prédicat et le système qui lui est associé sélectionnent la perspective à adopter pour parler des choses ou pour agir.

Ajoutons deux notations supplémentaires. On pourra désormais dire de Cossutia qu'elle est mariée, sans préciser qu'elle est mariée à César. « Est mariée » apparaît alors comme un « prédicat monadique », mais, en réalité, il s'agit d'un « prédicat dyadique dérelativisé » . « Être marié » est en effet un terme relatif : si x est marié, il l'est nécessairement à quelqu'un – c'est en cela que le prédicat « être marié » est dyadique. Mais on supprime une partie de l'information en ne considérant qu'un des éléments de la dyade. La seconde notation est que là où apparaît une relation triadique est nécessairement présent un contexte institutionnel (ou une règle, une loi). Dans le cas du don, il faut en effet un tel contexte pour que l'acte physique de transférer un objet de soi à un autre *compte pour* une action de donner ; sinon le geste accompli n'a aucune conséquence signifiante et ne détermine rien quant à la suite : « Avant qu'il puisse être question d'un don quel qu'il soit, il faut qu'il y ait d'une façon ou d'une autre une loi » (Peirce, cité par Descombes, 1996 : 240). De même, pour qu'il y ait don en mariage il faut un contexte socio-culturel où ce genre de pratique instituée existe et ait un sens.

Appliquée à l'analyse de l'action collective, la perspective présentée commande d'abord de ne pas rapporter l'action faite à un sujet collectif préexistant, mais d'attribuer le caractère collectif à l'action elle-même, et de le considérer, tout comme le sujet, comme une modalité de celle-ci : c'est l'action qui est signifiée ou réalisée collectivement, ou ensemble, comme « partir à la guerre » dans un des exemples précédents (plus exactement : cet exemple est une proposition attribuant une action collective à trois individus). « L'idée qu'une proposition prédicative de type collectif porte sur une entité distincte – le collectif – procède d'une mauvaise compréhension de ce qu'est le sujet collectif d'un prédicat » (Descombes, 1996 : 132). L'erreur vient de ce qu'on considère le sujet de la phrase – le collectif en l'occurrence – comme une substance du monde réel à laquelle on attribue une activité ou une propriété. Il faut raisonner autrement : ce qui est collectif « c'est l'action de plusieurs individus [...]. Le caractère collectif fait partie du prédicat, il est *adverbial*. Il y a bien une totalité dans ce cas, mais elle n'est pas à chercher dans la catégorie de la substance ou du sujet d'attribution, puisque c'est la totalité d'une action » (*Ibid.* : 154). Mais comme il y a différentes manières de faire quelque chose ensemble, il conviendra de préciser chaque fois comment l'action est effectuée collectivement : l'est-elle à la façon du jeu d'une équipe sur un terrain de football, de la coordination d'un public de

fidèles chantant en chœur dans une église, de la mise en rythme commun des gestes et mouvements d'un couple de danseurs sur une piste de danse, ou des déambulations d'un groupe de touristes visitant ensemble une ville à l'étranger dans le cadre d'un voyage organisé ? Dans chaque cas la pluralité et la totalité de l'action sont de nature différente, et donc le lien qui s'établit entre ceux qui l'effectuent.

Cette conception adverbiale du caractère collectif de l'action n'est pas un argument en faveur de l'individualisme méthodologique, bien au contraire. Certes ce sont toujours des personnes individuelles qui agissent, mais elles n'agissent pas à proprement parler *en tant qu'individus* ou sujets autonomes ; elles font telle ou telle chose dans un statut déterminé, car ce qu'elles font est relatif à une structure d'activité et au système qui lui est associé : elles accomplissent la part qui leur est allouée par le système, ou par l'agencement dans lequel elles sont engagées, et selon les modalités qu'il spécifie. Bref elles agissent toujours *en tant que particuliers*, « sous une description » définie.

Cependant, rien n'interdit, du point de vue logique et conceptuel, d'une part de considérer un groupe d'individus comme une totalité concrète – une équipe de football est plus qu'une collection d'individus ; elle est un tout intégré, doté d'une organisation –, d'autre part d'introduire des collectifs comme sujets authentiques de prédication. Soit des prédicats tels que « participer à une assemblée générale », « être victimes de la chute des cours de la bourse », « intervenir dans la gestion d'une entreprise » : c'est le genre de choses que peut faire ou subir un collectif tel que celui des « petits actionnaires ». C'est un authentique sujet collectif de prédication ; nous pouvons attribuer collectivement à un tel groupe des activités et des états déterminés, ou le décrire sous l'aspect de sa capacité d'intervenir collectivement sur le cours des choses ou d'être affecté par lui. Ce sont en effet des choses que ses membres font ou peuvent faire ensemble. De ce point de vue, « la prédication collective décrit *des individus ordinaires*, même si elle les décrit collectivement » (Descombes, 1996 : 132). Elle ne requiert donc pas quelque chose comme un individu collectif (une pluralité d'individus qui constituerait aussi un individu)⁸. Par ailleurs l'expression « les petits actionnaires » ne désigne pas une collection d'individus ; car cela impliquerait que, pour que ce collectif agisse, il faudrait que tous ceux qui en composent la liste agissent. Or « les petits actionnaires » peuvent bien se faire entendre sans que tous ceux qui composent le collectif interviennent. Il ne s'agit donc pas là

8. Dans un premier temps, Descombes a défendu l'idée d'individu collectif (Descombes, 1992) ; plus tard, dans un chapitre du livre *Les institutions du sens*, il a montré à quel point il était problématique de concevoir une pluralité d'individus comme étant elle-même un individu, ce que sous-entend l'idée d'individu collectif.

d'un nom collectif désignant une liste d'individus. Il s'agit d'un tout concret, irréductible à la liste de ses composants. Et rien ne nous interdit de nous donner ainsi des totalités concrètes pour objets d'enquête – la France, le Sénat, le Gouvernement, l'Église catholique, l'EHESS sont d'autres exemples possibles –, et d'en parler sans supposer qu'il s'agit de collections d'individus, ou que seuls les individus sont réels.

Endurer et agir « en public »

Quels éclairages ces considérations logico-sémantiques apportent-elles sur la question du public ? Un premier éclairage vient du transfert du caractère collectif du sujet à l'action elle-même. Si c'est l'action qui est collective, et pas le sujet, on peut en inférer que ce qui définit un public c'est un mode d'association dans l'expérience d'une situation, donc une manière déterminée d'agir et d'endurer ensemble. Il n'a pas d'autre source que cette action et cette passion communes, et ce sont elles qui sont au principe du mode d'association qu'il représente⁹. Bref, il faut privilégier l'usage adverbial (« en public ») par rapport à l'usage nominal (« le public »). En second lieu, il convient d'identifier les systèmes ou les agencements dans lesquels l'expérience a lieu « en public », ou dans lesquels un public peut figurer comme complément (sujet, objet, manière) d'une activité réalisée collectivement, à quelles places et avec quels rôles. De ce point de vue, nous pouvons partir de l'idée qu'un public se constitue relativement à une activité de publicisation, de représentation ou de production d'un spectacle. Dans certains cas, cela se fait par la médiation d'un jeu d'acteurs se produisant sur scène. L'effectuation d'une telle activité actualise un système réglé de relations ainsi qu'un mode prédéfini de participation. La preuve en est qu'on ne peut pas traiter pareillement l'équipe qui joue le match sur le terrain et le public des spectateurs dans les tribunes, dont font éventuellement partie des groupes de supporters, pas plus que le groupe de musiciens qui se produit sur scène, et qui joue ensemble, et ceux qui assistent au concert. Dans les deux cas on a affaire à un système, dont chacune des composantes a son statut et son mode d'action fixés par rapport aux autres par une relation d'ordre, c'est-à-dire par des règles ou une institution. En d'autres termes, jouer devant et pour un public est une activité requérant un sujet multiple : non pas simplement un sujet

9. C'est ce qui conduit C. Taylor à attribuer un caractère radicalement séculier à l'espace public : « La sphère publique est une association qui n'est constituée par rien d'extérieur à l'action commune que nous effectuons en elle : nous accorder, là où c'est possible, à travers une confrontation d'idées. Elle n'existe comme association que du fait que nous agissons ensemble de cette façon. Cette action commune ne requiert pas un cadre demandant à être établi dans une dimension qui transcende l'action : par un acte de Dieu [...] ou par une loi qui nous viendrait d'un temps immémorial. C'est ce qui la rend radicalement séculière. » (Taylor, 1993 : 236.)

pluriel, mais un sujet différencié, doté d'une structure, ou encore un sujet « distribué » ; les deux collectifs – les joueurs et le public –, qui s'affectent mutuellement, ont des choses tout à fait différentes, mais complémentaires, à accomplir et à endurer, et la manière dont ils agissent et endurent ensemble n'est pas la même d'un côté et de l'autre.

Que fait exactement le public ? À vrai dire, il est toujours à la fois patient et agent, et c'est parce qu'il subit, endure, est affecté par ce qui se joue et ce qui arrive, qu'il réagit et adopte un certain comportement. En particulier il éprouve les qualités immédiates des situations produites par le déploiement du jeu, et exprime ses réactions à ces qualités. Bref, il s'investit dans le jeu, mais à une autre place que les acteurs/joueurs, et donc de façon tout à fait différente, puisque sa perspective sur l'action en cours est tout autre. Mais il est aussi pris par le jeu, tout comme les joueurs d'ailleurs, quoique différemment, car c'est le jeu qui mène le jeu, qui met en mouvement ceux qui s'exposent à son développement, leur « soutire » leurs émotions et leurs actes, leurs gestes et leurs dits. Ainsi les joueurs sur un terrain de football ne sont pas des individus « qui regardent le ballon, évaluent sa trajectoire et décident de tenter de se porter à sa rencontre pour lui donner un bon coup de pied dans une direction prometteuse. Tout cela est beaucoup trop lent, délibéré, conscient pour de “vrais” joueurs » (Stengers, 2002 : 309). Ils sont mis en mouvement par l'évolution du jeu, tout comme le public d'ailleurs, mais autrement que lui. Bref, « c'est à partir de la relation d'appartenance au jeu » (*Ibid.* : 310), que le joueur tout comme le public doivent être pensés. Cette appartenance est différenciée, et les modalités de l'agir et du subir ensemble, donc celles de l'association, ne sont pas les mêmes de part et d'autre. En particulier, l'action du public n'est pas pourvue d'une organisation équivalente à celle des joueurs (une équipe sportive a une structure, de même qu'un orchestre) ou à celle des acteurs (dans une pièce de théâtre, les personnages sont articulés par l'action mise en intrigue), bien qu'elle puisse être distribuée sur des parties différentes (les supporters des deux équipes qui s'affrontent jouent des partitions différentes).

Bref, le problème est de remettre le public dans son contexte d'ensemble, c'est-à-dire dans la totalité structurée dont il fait partie, que ce soit la totalité d'un processus ou d'une activité, ou celle d'un système ou d'un agencement, et d'identifier le mode de distribution/association qui le spécifie.

Cependant, il ne faut pas, pour inventorier les places tenues par le public et les rôles qui leur sont associés, se focaliser sur la seule réception. Il faut aussi prendre en compte les principaux prédicats d'action où le public peut intervenir comme complément, à la place d'agent ou à celle de patient, de sujet ou d'objet. Ainsi peut-il être visé tour à tour comme collectif à exposer à l'efficace de l'œuvre jouée, comme cible à atteindre, comme destinataire à émouvoir,

à séduire ou à convaincre, comme juge de la virtuosité des performances ; ou être pris à témoin des différentes qualités d'une œuvre, ou, ou encore du bien fondé d'un jugement, d'une revendication ou d'une action, etc. Sur un tout autre plan, un public peut être plus ou moins réactif, dynamiser le jeu des acteurs, ou, au contraire, le ramollir. C'est pourquoi je trouve particulièrement pertinente la remarque, déjà évoquée, d'H. Merlin, lorsqu'elle souligne que la figure du public « n'est pas une », et qu'il s'agit moins d'une figure que d'« une configuration de rôles ». Une configuration n'est pas une addition ni une simple succession : elle suppose une mise en forme, une organisation ; elle requiert un principe d'ordre selon lequel les rôles s'agencent les uns par rapport aux autres, comme dans une dramaturgie.

Métamorphoses de l'association

La figure phénoménologique présentée ci-dessus révèle une sorte de primat de l'exposition réciproque. La présentation d'une œuvre en public, ou sa représentation, est une exposition, une mise en contact, voire une mise à disposition – c'est une condition pour qu'elle se réalise. Mais cette exposition et cette mise à disposition sont aussi le fait du public, et en elles se joue le destin à la fois de l'œuvre et de ses récepteurs. L'œuvre s'individualise à travers les effets produits, tandis que le public met en jeu sa vision de la réalité. Il ne se met pas seulement en condition d'être ému, effrayé, ébloui, bouleversé, en condition d'éprouver du plaisir, de l'ennui, de la peine, de l'angoisse, de la pitié. Cette exposition peut cependant être plus ou moins profonde ; elle dépend non seulement de l'engagement personnel des membres du public, de leur capacité de faire abstraction des sollicitations de l'environnement pour être tout entier à la réception, mais aussi de la capacité de l'œuvre ou du jeu des acteurs de susciter l'implication du public. L'engagement personnel est quelque chose de différent de la prise de rôle que nécessite la participation à un jeu. Il est une mise à disposition de soi dans un travail de réception, tandis que l'enrôlement est une affaire d'adoption des attitudes, postures et perspectives liées à un rôle. Il y a enrôlement par exemple lorsqu'une foule bruyante, plus ou moins agitée, se mue brusquement en un public attentif, se focalisant sur un même objet, dès lors que le début du spectacle est annoncé (par l'extinction des lumières par exemple) : une telle transformation traduit une prise de rôle, celle effectuée par les participants étant corrélatrice de celle réalisée par les acteurs ou les interprètes. Cet enrôlement veut dire que c'est désormais au titre du public, en tant que membres du tout concret qu'est un public, que les individus présents participent à ce qui se passe. Mais les rôles du public étant multiples, les actions et les passions suscitées par l'enrôlement varieront en fonction de la prédominance, à un moment donné, d'un des rôles joués (le public qui aura applaudi les acteurs pour leurs

performances, pourra aussi les applaudir pour soutenir leur combat socio-politique, si à la fin de la représentation l'un d'eux lit une pétition réclamant le maintien du régime de chômage des intermittents du spectacle).

Une leçon importante de ce détour par l'analyse sémantique est que s'il est légitime de se demander quel lien unit des individus qui se trouvent agir ensemble, ou subir une épreuve ensemble, « en public », ou quelle est la forme de leur association, il l'est beaucoup moins de se demander quel lien spécifie en général le type de collectif qu'est un public : parce que c'est reconduire le collectif à la catégorie de la substance au lieu de le traiter adverbiallement ou relationnellement. Mais ce traitement adverbial n'interdit pas d'attribuer des états, des actions ou des passions au public en tant que collectif. Dans ce cas celui-ci est appréhendé comme un tout concret, qui peut endurer et réagir sans que tous ses membres le fassent pareillement : dans une assistance, il y a toujours plusieurs personnes qui sont faiblement engagées, voire carrément désengagées – elles attendent que cela se termine, vaquent à leurs occupations et suivent distraitement ce qui se passe. Le public n'est donc pas une entité abstraite s'ajoutant aux individus concrets qui le constituent. Ce sont ceux-ci qui pâtissent et agissent ensemble, et leur passion et leur action collectives ne requièrent pas un hypothétique être collectif comme sujet. Cependant ce n'est pas en tant qu'individus qu'ils endurent et font ce qu'ils font, mais *en tant que* membres du public, donc au titre du public et des attributs qui sont les leurs en vertu de leur appartenance à ce tout et de celui-ci à un système, à une structure d'activité ou à un agencement (ce qui n'exclut pas des actions faites en tant qu'individu singulier – se gratter le nez, essuyer une larme, se dégoûter les jambes, bavarder avec son voisin).

Maintenant, peut-on étendre ces considérations, produites en référence à l'univers de l'art, du jeu et du spectacle, à des domaines où n'existent pas des dispositifs scéniques de représentation ou d'action « en public », où l'exposition n'est pas volontaire et où il n'y a pas de rassemblement dans un même lieu pour une durée déterminée ? Il y a bien des cas d'expérience commune, impliquant un public, sans que de telles conditions soient réunies. Un de ceux qui viennent à l'esprit est par exemple la confrontation d'une population à une catastrophe naturelle, une marée noire, ou l'inondation d'une vallée ou d'une ville par exemple. En quel sens peut-on parler d'un public dans ce cas ? Il y a bien là une communauté de destin, mais qu'est-ce qui en fait un public ? La réponse qu'appellent les considérations précédentes est : la transformation du mode d'association provoquée par un changement de régime de l'expérience. Les populations concernées par de tels événements ne font pas qu'assister, impuissantes, à leur évolution ; elles traitent aussi les situations qu'ils ont engendrées. Certes elles sont exposées à ce qui arrive ; elles le subissent et l'endurent. Leur

expérience est une épreuve, au sens fort du terme, dont elles ne sortent pas intactes. Elle résulte d'une exposition involontaire. En un sens, une telle exposition crée une communauté de destin, et en font partie tous ceux qui sont directement et indirectement affectés par ce qui se passe, endurent ensemble la même épreuve et sont sollicités par la situation problématique créée. Mais au-delà du fait qu'ils sont exposés ensemble aux événements, qu'ils se focalisent ensemble sur eux, qu'ils les endurent ensemble et qu'ils en subissent ensemble les effets, les gens peuvent s'associer pour problématiser la situation, identifier les conséquences néfastes de ce qui a été fait, produire des causes et établir des responsabilités, rechercher et (faire) mettre en œuvre des solutions, faire valoir des droits et des obligations, etc. Dans ces conditions l'expérience de la situation change de statut : elle devient partagée non plus seulement parce qu'un certain nombre de personnes se trouvent par hasard être exposées aux mêmes événements, endurer les mêmes choses, et réagir pareillement, mais aussi parce qu'elles l'ont constituée ensemble comme commune, par leurs interrogations, leurs enquêtes, leurs analyses et l'alignement de leurs réactions. Leur situation est devenue identique sous de nouveaux aspects parce qu'elle a été configurée dans un acte commun de problématisation et d'articulation réfléchie du subi et du fait.

On n'a pas ici d'institution ni de dispositif de représentation pour définir et distribuer les parts et les rôles. Par contre on a une forme d'association, dans l'action et la passion, spécifique : non pas celle qui résulte d'une convergence fortuite des situations et des expériences, mais celle qu'induit l'inscription dans un espace commun d'enquête, de communication, de discussion, polarisé par une visée de régulation des conditions des activités sociales. Pour qu'un tel processus ait lieu il faut que l'expérience passe en régime cognitif, et que son flux soit quelque peu arrêté pour être pris en considération et évalué. La médiation des signes et des symboles est alors indispensable ; ils permettent de traduire les conséquences des actions en idées et en objets désirés, de préserver les relations entre événements sous la forme de significations partagées, de se souvenir et d'anticiper, de calculer et de prévoir, ainsi que d'intervenir sur le cours des choses dans le sens de ce qui était recherché et désiré. Mais signes et symboles ne sont pas les seules médiations requises ; il faut aussi un travail d'organisation et de représentation. Une communauté virtuelle d'intérêt et d'action se substitue alors à la communauté de destin et aux formes moins médiatisées d'association qui la caractérisent. Cependant il s'agit d'un public relativement différent de celui des domaines de l'art et du jeu : le référent institutionnel mobilisé par la contextualisation qui le constitue n'est pas le même, pas plus que la partie de l'imaginaire social qui le sous-tend.

BIBLIOGRAPHIE

- Descombes V. (1992). « Les individus collectifs », in C. Descamps (ed.), *Philosophie et anthropologie*. Paris : Éditions du Centre Pompidou, p. 57-91.
- Descombes V. (1994). « Philosophie du jugement politique ». *La pensée politique*, 2, p. 131-157.
- Descombes V. (1996). *Les institutions du sens*. Paris : Minuit.
- Dewey J. (1927). *The Public and its Problems*. New York : Henry Holt.
- Karsenti B. (2002). « L'imitation. Retour sur le débat entre Durkheim et Tarde », in C. Chauviré & A. Ogien (eds), *La régularité*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 13), p. 183-205.
- Lippmann W. (1925). *The Phantom Public*. New York : Macmillan & Co.
- Merlin H. (1994). *Public et littérature en France au XVII^e siècle*. Paris : Les Belles Lettres.
- Ricœur P. (1986). *Du texte à l'action*. Paris : Seuil.
- Stengers I. (2002). « Comment hériter de Simondon ? », in J. Roux (ed.), *Gilbert Simondon. Une pensée opérative*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 299-323.
- Tarde G. (1989). *L'opinion et la foule*. Paris : PUF [1898].
- Taylor C. (1993). « Modernity and the Rise of the Public Sphere », in *The Tanner Lecture on Human Values*, p. 203-260.

ARÈNES PUBLIQUES :
ACTEURS ET MÉDIATIONS

Isabelle THIREAU
HUA Linshan

« FAIRE APPEL » AUPRÈS DU POUVOIR PUBLIC

**Une nouvelle épreuve de justice en Chine
et ses transformations**

En 1979, soit trois décennies après l'arrivée au pouvoir du Parti communiste, l'abandon du principe de la lutte des classes par le pouvoir politique chinois signale la fin de la croyance en des lois du développement historique et le renoncement à une mise en conformité des actions individuelles avec des orientations idéologiques et des critères normatifs jugés seuls légitimes. De nouveaux repères du juste et du légal doivent être identifiés et reconnus comme valides face aux situations inédites suscitées par les réformes et à la diversité des formes et principes pouvant être mobilisés pour donner sens à ces situations. La disparition du concept de la lutte des classes instaure également une distance mais aussi une forme d'interaction nouvelle entre la puissance publique et la société, là où autrefois une relation fusionnelle prévalait officiellement. Depuis 1949, l'État se confondait en effet avec le « peuple » et surtout avec ses éléments dits « progressistes », critiques, dénonciations ou plaintes ne pouvant donc prendre pour cibles que les « ennemis de classe » à moins que leur auteur ne prenne le risque de se voir lui-même catalogué comme tel.

La possibilité et la nécessité d'instaurer de nouvelles épreuves de justice ne signifie pas cependant que des espaces publics démocratiques se mettent en place. Liberté d'association et d'expression demeurent étroitement contrôlées au sein de la société chinoise. À l'échelle nationale, l'organisation publique de débats et de délibérations portant sur l'identification d'enjeux communs et contestant, le cas échéant, les décisions et les orientations du pouvoir politique reste aujourd'hui encore impossible. Toutefois, si les formes et le contenu des

épreuves configurées ne sont pas indépendants du régime politique en vigueur, ils ne sont pas imposés par ce dernier : individus et groupes manifestent sans cesse leur capacité à investir avec une visée nouvelle des lieux où la réalité sociale peut être discutée. Cet article a pour objet de décrire brièvement un tel processus de reconfiguration d'une épreuve de justice au sortir de l'expérience maoïste, épreuve qui consiste à « faire appel » auprès des autorités, nationales ou locales, pour non seulement dénoncer des injustices, proposer des repères communs mais également critiquer certaines modalités de l'action publique. L'espace au sein duquel ces jugements et ces témoignages s'expriment met en relation des individus qui se présentent comme des « plaignants » face à un auditoire constitué par les représentants de l'administration. Il ne s'agit donc pas là d'une arène publique mais bien d'un espace relativement clos, placé sous le signe de la confidentialité et qui pourtant, du fait de l'identité de ceux qu'il s'agit de convaincre et des principes légitimes utilisés pour y parvenir, apparaît étroitement associé à la question du bien public.

Ces espaces et ces figures grâce auxquels les faits rencontrés peuvent être débattus dans une situation historique donnée sont, de plus, inscrits dans un processus dynamique. Autrement dit, ils sont affectés par les nouvelles réalités relationnelles et normatives qui se mettent en place. L'épreuve de justice évoquée plus haut a été ainsi le siège d'une transformation importante au cours de ces dernières années, le pouvoir politique cherchant à la transformer pour accroître sa propre légitimité tout en rejetant dans l'illégitimité des formes d'épreuve plus porteuses de confrontations et de litiges. Depuis la fin des années quatre-vingt dix, les arènes administratives où peuvent s'exprimer des souffrances privées sont en effet reconnus publiquement par les autorités chinoises comme des lieux au sein desquels les « citoyens » peuvent non seulement « rapporter des faits observés mais également exprimer leurs critiques ou leurs suggestions, les organismes concernés devant ensuite leur apporter une réponse ». De plus, un lien explicite est désormais établi entre les plaintes exprimées et certaines des mesures prises au niveau local ou national, afin de montrer qu'il s'agit bien pour les « masses populaires » de participer ainsi à l'identification et à la maîtrise des problèmes publics. En bref, l'épreuve a aujourd'hui changé de nature.

UNE NOUVELLE ÉPREUVE DE RÉALITÉ ET DE JUSTICE : LA MOBILISATION DES « SERVICES DES LETTRES ET DES VISITES »

Dès le milieu des années quatre-vingt, une structure héritée des institutions maoïstes mais restée jusque-là inerte est massivement investie par les acteurs sociaux. Il s'agit des « services des lettres et des visites ». Censés recueillir les

plaintes écrites ou orales des citoyens chinois et souvent surnommés à ce titre « bureaux des plaintes venues des masses », de tels services existent au sein de l'administration chinoise depuis le milieu des années cinquante. Si leur répartition est inégale selon les localités, on les trouve en général auprès des principaux départements des gouvernements municipaux et provinciaux et des comités du Parti locaux¹. Cet article s'appuie ainsi sur une enquête réalisée auprès du « service des lettres et des visites » du Bureau du travail de la municipalité de Shenzhen.

Ces services, rarement cités tant leur activité et leur rôle sont peu importants jusqu'en 1979, sont néanmoins très largement sollicités depuis deux décennies. Si les chiffres actuels varient d'une ville à l'autre et s'il est malaisé d'avoir une idée précise de leur progression, il demeure certain que ces dispositifs constituent aujourd'hui des espaces de médiation importants entre les acteurs sociaux et les pouvoirs publics. À titre d'exemple, le « service des lettres et des visites » rattaché au Bureau du travail de la municipalité de Shenzhen, c'est-à-dire concerné uniquement par les questions du travail, ne reçoit en 1989 que cinq cents lettres environ mais, entre 1989 et 1997, ce sont plus de cinquante mille lettres qui sont adressées au Bureau du travail et plus de quatre cent mille personnes qui se déplacent auprès des différents « services des lettres et des visites » de ce Bureau alors que Shenzhen compte en 1997 une population d'un peu moins de quatre millions d'habitants². Depuis, les chiffres n'ont cessé de progresser. En 1998, le gouvernement municipal reconnaît que le nombre d'affaires ainsi portées à la connaissance du Bureau du travail a augmenté de 35 % par rapport à 1997, les disputes affectant plus d'une trentaine de salariés ayant augmenté de 315 %. Mais cette mobilisation n'affecte pas uniquement les services administratifs spécialisés dans les questions du travail. En 1999, le « service des lettres et des visites » rattaché au Comité du Parti de la municipalité de Shenzhen et qui traite toutes sortes de questions, a reçu 12 400 plaintes écrites et 4 697 « visites » réunissant au total 22 900 personnes³. Quittons cette fois

1. On trouve également de tels bureaux auprès des Assemblées populaires ou des Conférences consultatives du peuple chinois. Le système des Assemblées populaires ne joue qu'un rôle secondaire dans l'administration chinoise. Ces Assemblées, que l'on trouve au niveau national, à ceux de la province, du district et du canton, regroupent un certain nombre de députés qui sont pour l'essentiel des bureaucrates. La Conférence consultative du peuple chinois et ses organes locaux symbolise constitutionnellement le front uni devant exister en Chine entre les différents partis. Elle est néanmoins dirigée par le Parti communiste.
2. *Shenzhen laodong nianjian 1979-1997* (Annuaire du travail de Shenzhen, 1979-1997) (1998). Rédigé par le Bureau du travail de Shenzhen. Pékin : Zhongguo laodong chubanshe, 149 et 543.
3. *Shenzhen nianjian 2000* (Annuaire de Shenzhen 2000) (2000). Rédigé par le comité de rédaction de l'Annuaire de Shenzhen, Shenzhen : Shenzhen Nianjian chubanshe, 189.

Shenzhen pour observer ce qui se passe dans d'autres localités. Toujours au cours de l'année 1999, des résidents se sont adressés à 43 332 reprises au « service des lettres et des visites » du gouvernement de la municipalité de Canton pour dénoncer certaines réalités⁴. De tels exemples pourraient être multipliés concernant d'autres villes chinoises...

Inertes pendant plusieurs décennies, ces services sont aujourd'hui largement mobilisés dans un sens qui n'est pas sans rappeler une institution chinoise beaucoup plus ancienne puisque datant de l'époque impériale : la possibilité de faire appel auprès de l'administration de la capitale du jugement rendu dans une affaire de justice par les représentants de l'État – soit les magistrats – qui siègent au niveau inférieur de l'administration (le district) comme à des échelons plus élevés. Un système d'appel très détaillé existait autrefois en Chine, qui permettait aux plaignants de faire appel d'une décision prise par un magistrat en se tournant vers l'échelon administratif supérieur et en remontant ainsi, si nécessaire, jusqu'au sommet de la hiérarchie provinciale. Une fois ces différents recours épuisés, l'affaire pouvait être portée devant les autorités centrales en allant battre le « tambour des doléances » placé à l'extérieur des bureaux de la gendarmerie de la capitale. À partir de la fin du XVIII^e siècle, cette pratique se développe à tel point que des « spécialistes dans les appels à la capitale » ouvrent des bureaux à Pékin ou prennent pension dans les auberges situées sur les grandes voies de communication menant jusqu'à la capitale pour conseiller les plaignants (Ocko, 1988). Outre les motifs d'insatisfaction dus au fait que certains estiment que justice n'a pas été rendue, ou tarde trop à l'être, dans une dispute portée devant un magistrat, les abus des magistrats eux-mêmes dans le domaine, par exemple, de la collecte des impôts, peuvent également faire l'objet des ces appels auprès de l'Empereur. Si le succès de la procédure consistant à « faire appel » auprès de la capitale varie selon les périodes, si les empereurs qui se succèdent à la fin de la dernière dynastie Qing hésitent sans cesse entre le souci de sanctionner les magistrats défaillants et celui de ne pas décourager les mandarins locaux d'implanter des mesures difficiles, il est vrai néanmoins que cette pratique est présentée officiellement comme l'un des moyens permettant de superviser l'administration impériale et d'empêcher que des conflits sociaux ne s'enveniment. De même, elle est décrite et popularisée dans de nombreux contes et romans comme le recours ultime mais légitime de ceux qui ont été impuissants à se faire entendre autrement.

Ce dispositif historique participe d'un processus de reconnaissance de la légitimité du pouvoir public. Il souligne également que ce dernier est considéré

4. *Guangzhou nianjian 2000* (Annuaire de Canton 2000) (2000). Rédigé par le comité de rédaction de l'Annuaire de Canton, Canton : Guangzhou nianjian chubanshe, 82.

comme garant des normes et principes partagés par la société, parfois inscrits dans des textes législatifs. Ces deux traits sont importants pour comprendre les modalités selon lesquelles les « services des lettres et des visites » sont aujourd'hui investis par les acteurs sociaux. De fait, les plaintes formulées ne peuvent être interprétées comme une contestation des autorités instituées puisque c'est auprès d'elles que l'on fait appel. Il s'agit par contre, on le verra, de débattre avec ces mêmes autorités en posant d'emblée qu'elles partagent certaines attentes normatives, certaines conceptions du juste et de l'injuste avec les membres de la société.

Mais il convient sans doute de décrire brièvement le fonctionnement actuel des « services des lettres et des visites ». De même que n'importe quel individu pouvait hier faire appel auprès de l'empereur, n'importe quel membre de la société chinoise peut aujourd'hui s'adresser à un tel service. De plus, les plaintes, individuelles ou collectives, exprimées sous forme épistolaire ou lors d'une visite effectuée auprès du service concerné peuvent avoir pour objet, comme hier, les abus commis par des membres de l'administration ou des injustices sociales. Soulignons cependant que si les lettres peuvent demeurer anonymes, ceux qui se rendent auprès de ces organismes administratifs pour transmettre oralement leurs griefs ou leurs suggestions doivent décliner leur identité. Par ailleurs, pour éviter que les « visites » ne donnent lieu à de véritables manifestations, certaines localités demandent que des porte-parole, au nombre de cinq au maximum et dont la représentativité doit être attestée par un document signé de l'ensemble des plaignants, se rendent seuls auprès des « services des lettres et des visites ».

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les délais accordés aux « services des lettres et des visites » pour apporter une réponse aux faits relatés ou aux avis formulés n'ont cessé de diminuer : leur durée est encore de deux mois dans certaines localités mais elle est de trente jours ou de quinze jours ouvrables dans la plupart des villes chinoises. Les lettres reçues, après avoir été lues et enregistrées, sont adressées au département qui détient le pouvoir d'intervenir dans les faits incriminés. Dans la mesure où les « services des lettres et des visites » sont souvent spécialisés dans un domaine particulier (les questions du travail, les projets d'urbanisation, la protection de l'environnement), leurs responsables répondent en général directement aux plaignants en mobilisant les différents outils administratifs à leur disposition. Ils peuvent également encourager les victimes à porter plainte auprès d'une institution juridique. Lorsque des abus administratifs son en cause, la lettre est transmise au service concerné ou à l'échelon supérieur. Enfin, en cas de plainte collective affectant plus d'une trentaine de personnes, l'affaire doit être traitée en toute urgence par les responsables concernés pour prévenir toute escalade du conflit. Pour illustrer les suites pouvant être données à ces plaintes, signalons que l'analyse d'un corpus de

123 lettres adressées au Bureau du travail de la municipalité de Shenzhen – lequel constitue également depuis 1989 la « brigade d’inspection du travail » – montre ainsi que seules 22 plaintes ont été redistribuées à d’autres instances administratives ou juridiques (tribunaux, comités d’arbitrage, services administratifs divers), le reste du corpus ayant été traité par le Bureau lui-même. Celui-ci a notamment procédé à une enquête à la suite de 53 des plaintes recueillies, enquête ayant conclu dans 49 cas à la culpabilité de l’employeur mais ayant classé « sans suite » 32 plaintes pour des raisons qui demeurent floues telles que l’impossibilité de joindre l’entreprise incriminée ou les incertitudes concernant la nature exacte de l’affaire rapportée. Toute plainte n’aboutit donc pas à une réponse de l’administration. D’autre part, l’espace observé n’est pas constitué uniquement d’un échange épistolaire ou verbal entre les plaignants et les fonctionnaires concernés. Il s’agit d’un espace d’interaction entre citoyens et pouvoirs constitués mais aussi de médiation pour régler certains litiges : des contacts sont pris par ceux qui reçoivent les plaintes pour essayer de mesurer la véracité des faits rapportés ou vérifier la nature des problèmes rencontrés ; des enquêtes se déroulent qui mettent en présence les différentes parties ; des conciliations sont tentées ; des documents complémentaires sont sollicités et joints aux dossiers. Lettres et visites déclenchent ainsi un processus en partie imprévisible mais qui peut inclure des situations variées allant du face-à-face entre les parties prenantes dans une dispute ou entre administrateurs et administrés au simple échange de lettres entre anonymes⁵.

L’espace qui se déploie à travers l’expression de ces plaintes possède différentes caractéristiques. Signalons quelques points. Tout d’abord, les « services des lettres et des visites » sont, par définition, un lieu de témoignage individuel ou collectif. Les règles procédurales qui contribuent à légitimer le recours à de tels services impliquent en effet que les plaintes prennent appui sur la description d’une réalité sociale ou administrative relativement précise, à propos de laquelle celui qui prend la parole possède des informations fiables en tant que témoin⁶. Autrement dit, c’est l’exposé de faits observés qui légitime la prise de parole et le récit proposé doit être fondé sur une expérience personnelle. Ces arènes ne peuvent donc être le lieu d’élaborations théoriques, d’évaluations ou de démonstrations générales.

De plus les réalités déplorées ne sont pas portées sur la place publique mais exposées à une autorité constituée. À ce titre, les acteurs sociaux qui

5. Pour l’une des analyses possibles de ce type de plaintes, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à Thireau (2001).

6. Au sein du corpus de 123 plaintes analysé, deux personnes prennent la parole pour dénoncer des faits observés dans leur usine, mais dont elles n’ont pas été victimes. Dans tous les autres cas, les plaignants ont été, seuls ou avec d’autres, victimes des faits rapportés.

investissent de façon massive ce dispositif depuis le début des années quatre-vingt s'inscrivent, on l'a vu, dans une forme de lien politique qui n'est pas sans rappeler celui qui soutenait autrefois les « appels » portés auprès de l'Empereur : des personnes dans leur bon droit, ayant exploité en vain toutes les procédures disponibles, rapportent au pouvoir politique les injustices rencontrées et réclament son intervention, reconnaissant dans le même geste ce pouvoir⁷. L'espace qui se dessine ainsi apparaît donc bordé, limité par ce qui fait la légitimité même de la prise de parole : un témoignage, individuel ou collectif, adressé à certains services de l'administration locale ou nationale, et à eux seulement.

Il serait erroné cependant d'analyser le contenu de ces « lettres et visites » sous le seul angle de la plainte. Si un dispositif maoïste – les « services des lettres et des visites » est ici revisité en mobilisant notamment la légitimité d'une forme antérieure, il l'est également en mettant à l'épreuve d'autres points d'appui du lien politique officiellement diffusés après 1949. Sans développer ici cette question plus avant, soulignons simplement que les principes présentés hier comme devant fonder les rapports entre pouvoir politique et société, entre « serviteurs du peuple » et « peuple » sont aujourd'hui réactivés pour asseoir les demandes nées des situations inédites créées par les réformes. Le répertoire des possibles concernant à la fois les liens établis entre gouvernants et gouvernés et les repères normatifs communs, mais aussi les incertitudes qui prévalent dans ces deux domaines, se combinent et influencent les attentes exprimées. Ces espaces de plainte, légitimés par la procédure voulant que les plaignants s'adressent directement au pouvoir public mais soutenus par des attentes nouvelles concernant les formes du lien politique sont, du coup, également mobilisés comme lieux de discussion de l'action publique. Ils sont, par exemple, investis comme lieux d'interpellation du pouvoir politique. Il s'agit en effet pour les individus et les groupes qui s'adressent aujourd'hui aux « services des lettres et des visites » non seulement de porter certaines informations à la connaissance du pouvoir en place afin qu'il puisse arbitrer en connaissance de cause et rétablir la justice, mais aussi de juger les dispositifs mis en place et de demander au pouvoir politique de mettre ses actes en conformité avec ses engagements. Cela toutefois sans se mettre dans une position d'extériorité ou « d'étranger », et donc d'adversaire des autorités constituées, comme l'illustre la plainte suivante :

« Venez rétablir la justice ! Nous sommes des salariés originaires de toutes les régions du pays... Nous avons travaillé pendant dix mois pour la société X, mais nous n'avons touché que quatre mois de salaire ! Nous travaillons douze heures par jour

7. Lettre 51.

sans une seule journée de repos par semaine... Nous avons tout essayé et ne savons plus que faire. Il ne nous reste plus qu'à vous demander, à vous qui êtes les pères et mères du peuple, d'intervenir pour remédier à l'injustice, pour nous aider à obtenir le salaire qui nous est dû... Dans la Chine socialiste que dirige aujourd'hui le camarade Jiang Zemin, dans une ville économiquement aussi développée que Shenzhen, il ne devrait tout simplement pas exister de situations telles que la nôtre, des situations où les salaires des ouvriers restent impayés pendant plusieurs mois, nous privant de tout moyen de survie... »

Lieux d'interpellation du pouvoir public, ces espaces de plainte sont également aujourd'hui des lieux de demande d'action publique en vertu même de l'identité de l'auditoire qu'il s'agit de convaincre. Cette demande d'action peut être liée à une situation ponctuelle, souvent désespérée, mais elle peut également concerner la mise en place de nouvelles procédures administratives ou l'élaboration de nouvelles orientations politiques. La plupart des lettres conjuguent d'ailleurs ces deux dimensions :

« ...Les ouvriers sont épuisés, les femmes aussi. Nous sommes tous indignés. Et il y a beaucoup d'autres choses dont je ne peux parler. Mais il y a aussi la Loi sur le travail qui nous donne espoir. Venez dès que possible dans notre usine pour faire une enquête et vérifier que tout ce que nous avons décrit est vrai. Et veillez à ce que sur la terre chinoise tous respectent la Loi ou qu'ils soient punis en conséquence. Il faut absolument que des règles soient établies pour que les services responsables appliquent la loi, pour que celle-ci ne reste pas lettre morte. Tous les ouvriers de notre usine vous remercient... »⁸

Les plaintes exprimées contribuent donc également à délimiter les contours du domaine de compétence et de responsabilité des gouvernements, à l'échelle locale ou nationale. Autrement dit, elles soutiennent le processus de distinction en cours, en cette période de sortie du totalitarisme, entre sphère privée et sphère publique.

La description très hâtive ici proposée de ces « services des lettres et des visites » révèle néanmoins que les multiples glissements effectués entre des formes et des dispositifs ancrés dans des périodes différentes ont abouti à la configuration d'un espace de médiation particulier entre « le peuple » – ou « les masses » ou encore « les citoyens », termes les plus souvent employés – et les autorités constituées. Cet espace qui repose sur une figure particulière de la plainte est exclusif par définition de la constitution de certains individus ou groupes comme porte-parole privilégiés d'une « opinion publique ». De plus, il ne peut être caractérisé de public au sens où des arguments contradictoires, des descriptions et évaluations alternatives des faits exposés ne sont pas formulés au

8. Lettre 94.

sein d'une arène publique mais portés à la seule connaissance du pouvoir public. Borné pour pouvoir être reconnu comme légitime, cet espace de médiation place cependant, du fait de sa configuration et des modalités selon lesquelles se combinent différentes formes du lien politique, la question des institutions justes et de l'action publique au cœur même des récits qui y circulent.

Des repères communs en partie fondés sur les objectifs et les dispositifs de l'action publique

Les plaintes exprimées auprès de ces services combinent toutes la description de certains états de fait et la mobilisation de principes de justice variés mais jugés partagés, afin de démontrer le caractère injuste des situations rencontrées et d'encourager une intervention des autorités concernées. Pour reprendre les termes d'A. Cottureau (1999), il s'agit bien d'opposer réel factuel et réel normatif et donc d'identifier dans le cours même du récit les arguments et principes supposés communs.

« Nous venons des cinq lacs et des quatre mers de Chine et nous avons attendu tout le mois de janvier pour toucher notre salaire afin d'aller passer les fêtes du Nouvel An en famille. Mais des ouvriers qui ont travaillé péniblement, fait des heures supplémentaires sans rien dire, passé des nuits sur les machines et transpiré au travail, ont appris soudain le 20 janvier qu'ils ne seraient pas payés, qu'il fallait attendre, encore attendre... (Le 20 mars) au moment de toucher enfin notre salaire, nous avons découvert que les frais de toutes sortes que nous devions à l'usine dépassaient les salaires. Certains se sont retrouvés ainsi endettés auprès du patron, d'autres n'ont touché que quelques centaines de yuans pour tout le travail accompli. Comme une chose aussi injuste peut-elle se produire ? Comment survivre dans de telles conditions ? Nous ne pouvons en supporter davantage ! Nous appelons de toutes nos forces : venez nous sauver ! Existe-t-il encore quelque chose comme la conscience, la morale, la loi ? Venez vérifier par vous-même que certains se soucient fort peu de la mort ou de la vie de ceux qu'ils ont embauchés !... Venez nous secourir, en tenant compte du sort partagé par la plupart des ouvriers migrants, en respectant les règles de l'humanisme... »⁹

L'écart injustifié entre le travail fourni et la rémunération perçue ; la privation de tout moyen de survie ; les manquements à la conscience, à la morale et à la loi ; le refus de considérer autrui comme un être humain et de le traiter avec humanité : tels sont, par exemple, certains des principes évoqués de cette lettre. Sans entrer néanmoins ici dans une analyse détaillée du contenu des plaintes adressées aux « services des lettres et des visites », soulignons trois caractéristiques des récits proposés.

9. Lettre 31.

Dans la plupart des lettres analysées, que la plainte soit de nature individuelle ou collective¹⁰, les auteurs parlent au nom d'un groupe plus large que celui des victimes directement concernées. Un premier processus de généralisation est en effet à l'œuvre lorsque les plaignants évoquent la communauté de sentiments (la colère, l'impuissance) ou d'état qui les lie à ceux qui partagent les mêmes conditions et, plus précisément dans le corpus étudié les mêmes conditions de travail au sein d'un atelier ou d'une entreprise donnée. En ce sens, le recours ultime qui consiste à réclamer l'intervention des pouvoirs publics est surtout mobilisé pour dénoncer des situations qui ne sont pas ancrées dans le particulier mais dont la récurrence est attestée et qui relèvent à ce titre du « commun ». Mais un deuxième processus de généralisation peut être observé : les plaintes apparaissent d'autant plus légitimes que le groupe concerné n'est pas limité, de type corporatiste, mais ouvert et permettant d'englober des pans larges de la société. Ceux qui prennent la parole le font en tant que membres du « peuple », des « masses », des « travailleurs » ou des « ouvriers » dont le rôle d'avant-garde idéologique a longtemps été affirmé. Ces formes de généralisation, héritées des figures posées comme légitimes sous la période maoïste, sont ici d'autant plus importantes qu'elles conduisent les plaignants à parler également au nom d'autrui, au-delà de la sphère des relations interpersonnelles, et à réclamer des transformations institutionnelles. Or, si l'on suit P. Ricœur (1995), la « notion d'espace public exprime d'abord la condition de pluralité résultant de l'extension des rapports inter-humains à tous ceux que le face-à-face entre le *je* et le *tu* laisse en dehors à titre de tiers. »

Pluralité : telle est justement la seconde caractéristique devant être ici évoquée. Le corpus de lettre analysée révèle en effet la diversité des principes de justice mobilisés pour décrire des faits souvent très proches et la variété des figures selon lesquelles ces principes sont combinés. Principes confucéens établissant un lien étroit entre humanité et moralité ; principes marxistes soulignant la nécessité de préserver la dignité du salarié ; principe d'économie morale insistant sur la nécessité de laisser à chacun des moyens de survie ; principe de compassion envers le plus faible : il est impossible de dresser ici une liste des la diversité des attentes normatives exprimées. Un fait néanmoins demeure certain : ces plaintes diffèrent profondément des dénonciations opérées pendant la période maoïste au cours, par exemple, de séances appelées « exposer les moments amers » ou lors des moments de critique des « ennemis de classe » qui ont accompagné tous les mouvements politiques. L'identité de ceux qui prennent la parole, la nature de leurs griefs, les principes mobilisés :

10. Dans le corpus analysé, 91 des 123 lettres concernent des faits récurrents, des conditions de travail affectant l'ensemble des membres d'un atelier ou d'une usine.

rien n'est alors laissé au hasard et les récits confectionnés reposent sur une série de stéréotypes dont on ne peut s'écarter. Comme le rappelle aujourd'hui un responsable paysan : « Ceux qui savaient parlaient prenaient la parole, mais ceux qui ne savaient pas parler devaient aussi prendre la parole. » (Guo, 2000). À chaque fois, l'ennemi et les traits sous lesquels il doit être dépeint sont clairement identifiés et, bien sûr, le pouvoir public et ses dispositifs ne peuvent être pris pour cible des critiques exprimées. À l'inverse, l'une des conséquences les plus importantes des réformes initiées il y a deux décennies a été de réintroduire incertitudes et diversité dans le domaine normatif, d'ouvrir le répertoire des possibles en légitimant la mobilisation de dispositifs et de formes ancrés dans des périodes très différentes de l'histoire chinoise.

Enfin, l'analyse des lettres réunies montre l'importance accordée à une forme particulière de repère commun : les orientations politiques passées et présentes du pouvoir public, les objectifs officiellement affichés par celui-ci, les textes législatifs promulgués qui concernent, par définition, l'ensemble des membres de la société. Autrement dit, les références jugées à la fois partagées et légitimes sont souvent liées à l'action de ces autorités. Cela, non pas simplement en raison du pouvoir détenu par celles-ci mais en vertu de ce qui légitime la procédure ici mobilisée : « faire appel » auprès du pouvoir public, c'est en effet reconnaître la capacité de celui-ci à identifier le juste et l'injuste, à discerner le bien du mal, selon des repères partagés au sein de la société et parfois inscrits dans des lois. Il s'agit donc ici d'exprimer, pour convaincre les autorités constituées du caractère injuste ou inacceptable des faits déplorés, des références susceptibles d'avoir reçu une formulation explicite par ces mêmes autorités. Toutefois, cet effort ne conduit pas à reproduire simplement le discours politique : celui-ci est décomposé et fait l'objet de sélections mais aussi de réinterprétations nombreuses dans la mesure où il est confronté à d'autres principes normatifs. Les engagements du pouvoir politique sont ainsi re-découpés et associés en des figures inédites au sein de ces espaces, un processus soutenu par le caractère apparemment atemporel du discours officiel : le pouvoir en place voulant conserver sa légitimité tout en introduisant des réformes se refuse en effet à parler de rupture ou d'alternance et insiste sur la continuité de l'action menée. Soulignons que cet usage étendu des objectifs et dispositifs du pouvoir public pour comparer ce qui est à ce qui devrait être incite à placer au cœur des récits confectionnés par les plaignants la question des défaillances ou abus des agents de l'autorité publique, comme celle des écarts entre les objectifs affichés et la réalité sociale.

De façon quelque peu paradoxale, l'espace de médiation entre État et citoyens qui se déploie à travers ces plaintes constitue donc une épreuve fondée sur l'expression de jugements pluriels pour rendre compte des faits exposés, et

sur la prise en compte d'entités sociales ne se limitant pas à la sphère d'interconnaissance. Cette forme d'épreuve, ouverte à tous, qui participe du processus d'évaluation de l'action publique et soutient des demandes sur le plan institutionnel, représente sans doute l'une des figures possibles d'apparition d'un espace public non-démocratique dans une période post-socialiste.

« FAIRE APPEL » AUPRÈS DU POUVOIR POLITIQUE : UNE MODALITÉ PARTICULIÈRE D'ADMISSION DES CITOYENS AU DOMAINE PUBLIC

Depuis quelques années, l'espace de médiation décrit ci-dessus a pris, à l'initiative des pouvoirs publics, une extension beaucoup plus importante, ce qui contribue à banaliser mais aussi à changer de nature l'acte d'en appeler aux autorités constituées : celui-ci est aujourd'hui reconnu de façon explicite comme soutenant l'identification des problèmes publics et représente à ce titre une tentative officielle pour essayer d'établir une nouvelle forme de lien politique entre citoyens et pouvoir d'État.

Le déploiement et l'institutionnalisation des dispositifs de « plainte »

L'extension de cet espace de médiation a pris, d'une part, la forme d'un élargissement des moyens mais aussi du statut attribué aux « services des lettres et des plaintes » existants. À Shenzhen, par exemple, le service dépendant du Bureau du travail qui ne possédait à l'origine qu'une adresse a désormais mis en place un réseau de quarante « boîtes aux lettres ». Ceux qui travaillent au sein du service principal, au nombre de 5 en 1989, sont aujourd'hui 53¹¹. Le « service des lettres et visites » du Comité du Parti du gouvernement de la municipalité de Shenzhen, qui lui aussi ne possédait en 1995 qu'une seule adresse, avait établi en novembre 2001 un réseau de treize boîtes aux lettres¹². Téléphone et messagerie électronique sont d'autre part venus s'ajouter dans les villes les plus importantes aux lettres et visites comme moyen d'exposer certains faits et de formuler avis ou commentaires.

L'importance nouvelle accordée à ces instances s'exprime également par le fait qu'une responsabilité spécialisée leur est souvent assignée : de nouveaux dispositifs d'action publique chargés de la lutte contre la pollution ou de l'inspection du travail sont ainsi venus se greffer sur des « services de lettres et de visites » existants. Par exemple, la « brigade de l'inspection du travail » et le « service des lettres et visites » du Bureau du travail de la municipalité de Shenzhen se confondent aujourd'hui.

11. Entretien avec un représentant du « service des lettres et des visites » du Bureau du travail du gouvernement municipal de Canton, Shenzhen, 21 novembre 2001.

12. *Shenzhen shangbao*, 30 novembre 2001.

On assiste également dans de nombreuses villes à une promotion de ces services au sein de la hiérarchie administrative, un processus qui souligne l'importance nouvelle qui leur est accordée : le 21 mai 2001, le « service des lettres et visites » du gouvernement de la municipalité de Canton a ainsi été promu du statut de « service » ou *chu* au rang de « bureau » ou *ju*, accroissant ainsi non seulement ses moyens mais aussi son autonomie par rapport à d'autres départements administratifs¹³.

Malgré les difficultés qui demeurent pour réunir des informations quantitatives fiables, une publicité beaucoup plus grande qu'autrefois est donnée à l'action menée par ces instances : les annuaires municipaux font ainsi régulièrement état du nombre de « services de lettres et de visites » et du volume de plaintes traitées par ces derniers comme autant de points illustrant les mérites de l'action entreprise par les pouvoirs locaux. Les responsables des gouvernements ou des Comités de Parti de différents échelons expriment également, dans les entretiens publiés par la presse, l'importance attachée à ces « services » lesquels, dit l'un d'entre eux, « permettent de connaître le cœur et les pensées du peuple et de mieux servir ce dernier en saisissant les problèmes à temps »¹⁴. Enfin, des directives officielles, nationales et locales, spécifiant les procédures devant être suivies à la fois par ceux qui adressent les plaintes comme par ceux qui les reçoivent, ont été promulguées et rendues publiques.

Mais l'extension de cet espace de médiation a également pris la forme de la diversification des arènes administratives s'inspirant des « services des lettres et des visites ». On peut évoquer ici la création depuis le début de l'année 2000 de « centres de plaintes » dans différents secteurs non couverts par les « services des lettres et des visites » traditionnels. Citons, à titre d'exemple, les encouragements officiels en faveur de la création de « centres de plaintes » par les gouvernements municipaux pour rapporter les violations dans le domaine des prix (janvier 2000)¹⁵, mais aussi la création d'un tel centre par le ministère de l'Industrie et du Commerce (mars 2000)¹⁶ ou celle, par le ministère de la Sécurité publique, d'un centre destiné à recevoir les plaintes dénonçant les abus de la police (avril 2000)¹⁷ ou encore la mise en place de centres de plaintes spécialisés dans les injustices commises par les organes juridiques (juin 2000)¹⁸. Parallèlement à la mise en place de ce type d'instances, des « journées ouvertes » (*kaifang ri*) ont été initiées au cours

13. *Guangzhou nianjian 2000, op. cit.*, 82.

14. *Shenzhen tequ bao*, 21 mars 2001.

15. *People's Daily*, 7 janvier 2000.

16. *People's Daily*, 16 mars 2000.

17. *People's Daily*, 28 avril 2000.

18. *People's Daily*, 16 juin 2000.

desquelles les responsables municipaux reçoivent directement les plaignants, qu'il s'agisse du maire recevant dans ses bureaux ou, par exemple, des responsables du Bureau du travail se rendant au « service des lettres et des visites » concerné pour répondre aux questions des « visiteurs »¹⁹. Signalons également la création de « boîtes aux lettres » (*xinxiang*) identifiées grâce à une adresse qui peut être électronique et qui permettent de « faire appel » auprès d'autorités constituées particulières, comme le maire ou les représentants de la Conférence consultative du peuple chinois locale.

Des lignes téléphoniques spéciales, appelées en chinois *tousu rixian* soit « hotlines pour porter plainte » se multiplient. Elles offrent la possibilité de dénoncer auprès de l'administration les abus ou défaillances de cette dernière mais également de rapporter des faits jugés injustes ou inacceptables : on comptait 158 numéros d'appel de ce type pour l'ensemble de l'administration de la province du Guangdong en septembre 2001. Neuf d'entre eux concernaient alors les services de la municipalité de Shenzhen²⁰. Cinq mois plus tard, en janvier 2002, ce dernier chiffre était porté à 64, une évolution officiellement justifiée de la façon suivante :

« Il nous faut développer les moyens d'être en contact avec les masses, écouter les griefs et les opinions des masses, accepter la supervision des masses, faciliter les demandes d'information des masses et résoudre à temps les problèmes soulevés par les masses »²¹.

En 1999, la ligne téléphonique dite « hotline pour parler au maire de Shenzhen » a ainsi officiellement reçu 10 000 appels²². Mais il faudrait également citer ici des actions plus ponctuelles, comme celle des autorités d'une Assemblée populaire locale invitant les résidents à leur adresser des messages électroniques portant sur les différents problèmes qu'ils souhaitent voir résolus « afin de conserver des liens étroits avec les masses populaires », une initiative officiellement appelée « la voix des habitants de la municipalité »²³.

Il n'est pas possible d'analyser ici les différences qui peuvent exister entre

19. *Shenzhen tequ bao*, 28 novembre 2001.

20. Site sur Internet de la municipalité de Shunde (Guangdong) proposant une liste des « hotlines gouvernementales ». <http://www.shunde.gov.cn>

21. « Directive officielle issue du bureau de la ligne téléphonique spéciale du maire de la municipalité de Shenzhen et concernant les différentes lignes téléphoniques permettant de porter plainte ou de s'enquérir de certaines informations », 26 décembre 2001. *Bulletin officiel du gouvernement de la municipalité de Shenzhen*, 15 janvier 2002, page 543.

22. *Shenzhen nianjian 2000*, *op. cit.*, 189.

23. Cette initiative, lancée par l'Assemblée populaire de la municipalité de Shenzhen suscitera en l'occurrence au moins 581 lettres qui seront placées en accès public sur Internet, et qui seront distinguées selon les rubriques suivantes : urbanisation, construction d'un système légal et démocratique, éducation, transports, environnement, sécurité, sécurité sociale et « autres ».

ces diverses modalités de prise de parole, et notamment entre les formes de récit qui s'y déploient ; entre les actions, plus ou moins collectives qu'elles soutiennent ; entre les diverses logiques d'interaction entre administrateurs et administrés qu'elles autorisent. De même, il est impossible de prétendre ici en évaluer l'efficacité. En juin 2002, des internautes dénonçaient, par exemple, les difficultés rencontrées pour contacter le maire de Shenzhen grâce à sa « ligne spéciale pour porter plainte », et encourageaient tout le monde à faire ce numéro de téléphone et à rapporter les suites données à ces tentatives. Il convient simplement de souligner ici qu'un espace de médiation particulier entre citoyens et autorités constituées a été, au cours de ces dernières années, élargi et institutionnalisé par le pouvoir politique. Celui-ci mobilise donc à son tour une forme historique légitime, privilégiant l'interaction directe mais non publique entre les deux parties, une forme qui est néanmoins ici mise en œuvre selon des modalités et surtout avec une visée nouvelle.

Un pouvoir politique en quête de légitimité

On peut, sans prétendre à l'exhaustivité, évoquer cinq objectifs aujourd'hui assignés à ces espaces de plainte par les autorités. Deux de ces visées sont en réalité présentes dès que les « services des lettres et des plaintes » commencent à être investis par les acteurs sociaux au début des années quatre-vingt : les faits rapportés doivent permettre au pouvoir public d'être informé de ce qui se passe au sein de la société mais aussi d'intervenir pour empêcher l'escalade de certains conflits susceptibles de troubler l'ordre social²⁴. D'où notamment l'attention particulière accordée aux plaintes collectives qui regroupent plus de trente plaignants et qui doivent déclencher une procédure d'urgence.

La troisième visée concerne une question dont l'importance n'a cessé de croître avec l'émergence de logiques administratives mais aussi d'intérêts concurrents depuis les réformes : aider les autorités à repérer et éventuellement à sanctionner les membres de l'administration coupables de défaillances ou d'abus. Il ne s'agit pas ici de prétendre que toute plainte formulée à l'encontre de l'administration permet effectivement aux victimes d'obtenir réparation ou d'empêcher que de tels faits ne se reproduisent. Les rares informations disponibles révèlent le caractère souvent aléatoire de la réponse accordée et l'importance des liens de collusion entre ceux qui détiennent des responsabilités officielles. À l'inverse, certaines plaintes semblent bien aboutir comme le montre le corpus étudié. De même, en avril 2000, le ministère de la Sécurité publique annonçait avoir reçu 26 000 plaintes pendant les cinquante premiers

24. Charte nationale concernant les « services des lettres et des visites » (1998), document imprimé, 15 pages, 4.

jours de fonctionnement d'un centre nouvellement créé pour recevoir les dénonciations concernant les exactions de la police, 13 % d'entre elles ayant été officiellement reconnues comme justifiées²⁵. Ce dispositif se déploie par ailleurs au sein d'un espace beaucoup plus large qu'autrefois : les numéros des « lignes de téléphone pour porter plainte » contre l'administration, au niveau local, provincial ou national, sont aujourd'hui clairement indiqués dans de nombreux services et quiconque circule en Chine ne peut qu'être frappé de leur présence et de leur visibilité au sein de commissariats, de postes douaniers ou de péages d'autoroute relativement peu importants. L'accent mis sur cette visée particulière des espaces de plainte – dénoncer les abus de l'administration et des services publics – initie ainsi, même si l'on peut douter de son efficacité actuelle, une nouvelle forme de rapport entre l'administration publique et ses usagers.

Augmenter les possibilités de tels recours est, de plus, officiellement présenté comme l'un des moyens devant permettre « au Parti et au gouvernement de rester étroitement liés aux masses ». Tel est bien, semble-t-il, le quatrième objectif recherché par le pouvoir politique en élargissant et en standardisant l'espace de médiation ainsi institué. Les nouvelles instances mises en place afin que la population puisse « faire appel » auprès des pouvoirs publics sont en effet justifiées en indiquant qu'il s'agit là « d'un canal important pour rester en contact avec les masses », « pour établir un lien étroit entre le gouvernement et les masses tel celui qui existe entre la chair et le sang », « pour que les masses puissent exprimer leurs critiques, donner leur avis et exercer leur droit de supervision » et « pour que les gouvernements locaux puissent mieux servir le peuple »²⁶. Autrement dit, ces instances participent des efforts aujourd'hui déployés pour établir une sphère de médiation entre la population et les autorités chinoises à différents échelons en l'absence d'autres lieux et d'autres formes de médiation.

Enfin, il s'agit également d'établir une nouvelle forme d'interaction entre pouvoir politique et membres de la société. Depuis la fin des années quatre-vingt dix, les autorités constituées indiquent en effet que le contenu des plaintes oriente l'identification des problèmes publics et l'élaboration d'une réponse officielle. Elles affirment être informées, grâce à ce dispositif particulier, non seulement de certains faits sociaux mais aussi des jugements portés sur ces faits et être donc en mesure d'appréhender « les sentiments sociaux et l'opinion publique »²⁷, de prendre connaissance « des critiques, des commentaires ou des

25. *People's Daily*, 28 avril 2000.

26. *Renmin ribao*, 2 septembre 2001 ; Charte nationale des « services des lettres et des visites », *op. cit.*, 13 ; Nouvelles directives concernant les « services des lettres et des visites » de la municipalité de Shenzhen, publiées dans le *Shenzhen fazhibao*, 26 décembre 2001.

27. *Shenzhen fazhibao*, 14 février 2001.

suggestions des citoyens»²⁸. Elles affichent, de plus, leur volonté de tenir compte de ces informations pour élaborer directives locales ou nationales. Sans pouvoir analyser ici comment les récits constitués par ces plaintes, les situations qui y sont dénoncées et leur évaluation normative influencent effectivement la révision des dispositifs d'action publique, il s'agit simplement de signaler une transformation qui révèle un basculement important : la parole entendue dans ces espaces de « plainte » est présentée comme permettant à ceux qui l'ont produite de participer à la localisation des problèmes publics et à l'amélioration de l'action publique.

Pour appuyer ces dires, il est soudain expliqué que ces différentes instances donnent lieu à des publications internes régulières qui orientent les délibérations menées à l'échelle nationale ou locale. Des « bulletins d'informations mensuels » sont, par exemple, diffusés par la plupart des « centres des lettres et des visites ». Ce fait, en lui-même, n'est pas nouveau. Ce qui est par contre inédit c'est le lien établi de façon officielle entre les plaintes qui y sont rapportées et les mesures prises. Tel responsable du district de Futian, l'un des six districts qui composent la municipalité de Shenzhen, indique ainsi qu'environ un quart des lettres reçues par le « service des lettres et des visites » du gouvernement du district a contribué à l'élaboration de nouvelles directives²⁹. On apprend également qu'un « bulletin de la ligne téléphonique pour porter plainte auprès du maire de Shenzhen » en était, en décembre 1999, au numéro 140, et qu'il a participé à l'élaboration de quelque quatre cents décisions officielles³⁰. La publicité nouvelle donnée aux chartes des « services de lettres et de visites » révèle également, parmi les objectifs qui leur sont assignés, « la nécessité de réunir des informations sur les difficultés que rencontre la population ou sur les sujets brûlants dont celle-ci se soucie, d'ordonner ces informations et de fournir ainsi des données pour fonder la politique locale »³¹. Les membres de ces services qui disposent de « données de première main » sont encouragés à faire preuve d'audace pour exprimer leurs propositions aux autorités locales. On apprend enfin que dans certaines municipalités l'attention et la réponse donnée aux plaintes reçues par les « services des lettres et des visites » par les responsables locaux constituent désormais l'un des critères présidant à l'évaluation de leurs performances. En soulignant ainsi l'interaction entre contenu des plaintes et réponses administratives, en manifestant de façon implicite que le

28. Charte nationale des « services des lettres et des visites », article 2.

29. *Shenzhen nianjian 2000*, op. cit., p. 181.

30. *Ibid.*, p. 189.

31. *Charte concernant les « services des lettres et des plaintes » de la municipalité de Canton* (document imprimé) (2001). 12 pages.

pouvoir public doit rendre compte de la politique menée, les autorités modifient en réalité, quoique de façon non formalisée, le lien politique existant.

CONCLUSION

Entre l'isolement et l'impuissance politique caractéristiques des régimes totalitaires et l'espace public d'action concertée (Arendt : 1952), des lieux possédant certaines caractéristiques des espaces dits publics peuvent être observés même s'ils ne sont pas démocratiques. Souvent instables, ils sont parfois le siège d'un processus dynamique reflétant les transformations du lien politique sous l'action des citoyens et du pouvoir politique.

En Chine, un dispositif soutenant l'expression de souffrances privées auprès des autorités constituées a été ainsi utilisé par les acteurs sociaux et transformé en un espace d'interpellation du pouvoir public. Cet espace, de façon paradoxale et pour les raisons que nous avons essayé d'évoquer, privilégie les dénonciations et revendications prenant appui sur le discours public et donc sur la *chose publique*. Les membres de la société chinoise y manifestent depuis deux décennies leur capacité à prendre la parole, à agir en proposant des repères communs, à mettre en récit leurs expériences pour dénoncer le pouvoir étendu et abusif exercé par certains sur autrui, mais également à réclamer des institutions plus justes. Au cours de ces dernières années, ces arènes administratives et juridiques ont été étendues et institutionnalisées par le pouvoir en place, celui-ci cherchant les moyens de renforcer sa légitimité tout en évitant la création de lieux de débat et de délibération plus conflictuels, car véritablement publics.

Fruit d'une reprise de formes passées très diversifiées, borné mais revendiquant un universalisme normatif, cet espace apparaît donc aujourd'hui comme une forme hybride entre un lieu de doléances vers lequel se tournent ceux qui ont épuisé toute autre forme de recours, un lieu d'évaluation de l'action publique, et un espace enregistrant les réclamations des usagers d'un service public aujourd'hui émergent. Il apparaît difficile d'anticiper du destin qui sera le sien. Toutefois, ignorer ce type d'espace parce qu'il ne correspond pas entièrement à l'idéal normatif des espaces publics conduirait à se priver des moyens d'appréhender les attentes normatives des acteurs sociaux et les contraintes de légitimation qui pèsent sur les pouvoirs constitués. Cela conduirait aussi à s'empêcher d'observer les régimes d'engagement ou les espaces publics qui sont en train de se constituer aujourd'hui en Chine et d'appréhender la composition mais aussi la genèse d'espaces publics démocratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt H. (1952). *The Origins of Totalitarianism*. New York : Harcourt, Brace & Co.
- Cottureau A. (1999). « Dénis de justice, dénis de réalité », in P. Gruson & R. Dulong (eds), *L'expérience du déni*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 159-178.
- Guo Y. (2000, en chinois). « État ritualiste et société. Une explication de la pratique du pouvoir », in Y. Guo (ed.), *Ritual and Social Change*. Pékin : Shehui kexue wenxian chubanshe.
- Ocko J. (1988). « I'll Take It All the Way to Beijing : Capital Appeals in the Qing ». *The Journal of Asian Studies*, 47 (2), p. 291-315.
- Ricœur P. (1995). *Le juste*. Paris : Éditions Esprit.
- Thireau I. (2001). « Le sens du juste en Chine. En quête d'un nouveau droit du travail », *Annales HSS*, 6, p. 1283-1312.
- Thireau I. & Wang H. (eds) (2001). *Disputes au village chinois. Formes du juste et recompositions locales de l'équité*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Michèle LECLERC-OLIVE*

ARÈNES SAHÉLIENNES : COMMUNAUTAIRES, CIVILES OU PUBLIQUES ?

Les recherches sur lesquelles s'appuie cette réflexion se nourrissent de la confrontation des théories de la démocratie avec les problèmes rencontrés dans le cadre d'« engagements citoyens » dans la coopération internationale. Je participe depuis près de vingt ans à la coopération non gouvernementale en Afrique subsaharienne, en particulier dans le cadre de projets de développement et de programmes d'appui aux processus de décentralisation au Mali. Je me propose de soumettre à la discussion quelques réflexions issues de la confrontation de la notion d'arène publique avec des situations observées au Mali, toutes liées à des programmes d'aide au développement, soit bi ou multilatéraux (comme ceux de réduction de la pauvreté), soit non gouvernementaux. Dans la mesure où ces actions s'inscrivent dans des situations locales, participent à leur définition et modifient les conditions de vie des « publics cibles », on ne peut faire abstraction dans l'analyse de la dimension éthique¹ (liée au caractère intrusif de ces interventions, confinant parfois à l'ingérence)², si l'on veut forger des catégories permettant de s'orienter dans ces situations. Toute réalisation (école, adduction d'eau, barrage, etc.) induit des modifications dans les relations locales, voire au-delà. Si bien que la question : « de quelles transformations socio-politiques dans les sociétés partenaires suis-je prête à assumer la responsabilité ? » gouverne

* Je remercie infiniment Sylvie Engrand qui a bien voulu relire ce texte et me faire part de ses remarques critiques.

1. Pour une réflexion plus approfondie sur les modes d'articulation entre sociologie et éthique dans ce champ d'action, cf. Leclerc-Olive (2002).
2. Pour autant, l'aide au développement ne peut être analysée selon les mêmes catégories que l'aide humanitaire d'urgence.

inévitablement les enquêtes menées, même si celles-ci peuvent être, en même temps, considérées comme des contributions théoriques au débat scientifique sur les formes de démocratie. La question éthique se pose avec d'autant plus d'acuité que ces actions concernent un « public » (Dewey, 1927) – des bénéficiaires – sans recours réel contre les initiateurs des actions et que celles-ci concernent des personnes confrontées aujourd'hui à des problèmes existentiels majeurs, dont la formulation porte la marque des injustices passées.

Les actions entreprises au Mali, dans le cadre de ces programmes de coopération, sont concomitantes d'une vaste réforme politico-institutionnelle de décentralisation. Près de sept cents conseils communaux ont été élus pour la première fois au printemps 1999. Se trouve donc posée aujourd'hui la question de la légitimité de ces nouveaux pouvoirs publics locaux. Coexistent en effet des espaces de prise de décision et d'action qui peuvent être très différents : l'organisation villageoise, les espaces liés aux programmes d'aide au développement, et les arènes politiques autour de ces nouveaux pouvoirs publics locaux. Les pratiques politiques expérimentées dans le cadre des programmes de coopération et à l'occasion des actions de développement participent dès lors à la configuration de la démocratie locale dont il convient de qualifier les orientations possibles.

La coopération internationale non gouvernementale est tout à la fois un site d'observation privilégié des formes d'intervention des programmes d'aide et des transformations des pratiques des sociétés locales. Elle est l'occasion d'expériences complexes qui ne se laissent pas saisir aisément dans les cadres simplificateurs des disciplines classiques. Les acteurs occidentaux (militants, bénévoles, élus, salariés, techniciens) qui s'y engagent occupent dans ces dispositifs relationnels une place très différente de celle qui est la leur en général dans leur propre société : détenteurs de ressources financières, ils disposent d'un pouvoir dont ils sont habituellement dépourvus et dont l'usage n'est pas prescrit de manière univoque. Ils ne font pas partie du « public » des actions menées : ni victimes, ni bénéficiaires, ils sont même parfois considérés comme les représentants des puissances économiques et politiques, responsables des grands déséquilibres de la planète. Cet inconfort peut être fécond : il invite en tout cas à chercher à adosser l'orientation de l'action à une réflexion théorique et éthique pour qualifier les enjeux démocratiques attachés à ces situations et à leurs évolutions. Ces enjeux sont parfois agencés dans les sociétés occidentales autour de la tension entre démocratie participative et démocratie représentative³ et, ailleurs, autour de l'opposition tradition/modernité. Je tenterai de montrer les limites des problématiques qui visent à ordonner les analyses autour de simples

3. D'autres problématiques plus complexes sont disponibles. Cf., par exemple, Habermas (1997) ou Barber (1997).

oppositions binaires (Okin, 1991). La distinction analytique entre espace communautaire et espace public, telle qu'elle est thématifiée par É. Tassin (1992), ouvre une première voie d'enquête. Mais les observations empiriques d'une part, et l'analyse des références théoriques qui gouvernent les programmes des grandes agences de développement d'autre part (notamment les textes de la Banque mondiale et de l'Union européenne), obligent à poursuivre l'analyse et à introduire une distinction supplémentaire : la référence insistante à la « société civile » nous conduit à enquêter sur les usages et les attributs du terme « public ». Il semble fécond sur le plan méthodologique d'abord de dissocier les enquêtes sur le substantif et sur le qualificatif « public » (voire sur l'adverbe qui en dérive, ce que je ne ferai pas ici), ensuite, d'examiner les présupposés des notions d'« arène publique » ou d'« espace public » : exporter ce terme dans un contexte socio-historique non occidental est un moyen d'en révéler – et d'en interroger – certains aspects « allant de soi » (*taken for granted*). Lorsque, inversant l'usage, on se demande dans quelles circonstances des arènes politiques s'avèrent « publiques », il apparaît qu'elles ne sont pas toutes démocratiques au même titre. Certaines pratiques des acteurs de la « société civile », par exemple, ne confèrent pas d'emblée aux arènes ouvertes par leurs actions le caractère de visibilité et d'accessibilité que l'on attend en général d'une arène publique. Les pratiques de discussion⁴ peuvent relever davantage du plaidoyer, voire du lobbying et de la négociation d'intérêts particuliers, que de délibérations qui visent à intégrer des préoccupations hétérogènes en transformant les références particulières par le débat public (Habermas, 1997). L'opposition initiale entre espace communautaire et espace public mérite d'être complexifiée, en introduisant un système de repères ternaires pour distinguer des arènes communautaires, des arènes civiles et des arènes publiques, permettant de décrire les situations et les formes préférentielles d'engagement politique des acteurs, « ici et là-bas », sous les mêmes catégories.

QUELQUES REPÈRES CONTEXTUELS

Pour analyser les arènes politiques ouvertes autour des programmes d'aide au développement, il paraît expédient de rappeler quelques-unes des caractéristiques des situations dans lesquelles ces actions s'inscrivent, qui les différencient notablement des contextes occidentaux.

4. J'emploie le terme « discussion » comme terme générique pour désigner toutes les formes d'échanges verbaux orientées vers des décisions d'action : les notions d'actes de parole ou de prises de parole me semblent trop attachées à une seule instance d'énonciation. Il n'a donc pas ici une valeur proprement délibérative.

D'abord, avant d'être considéré comme un projet de grande envergure, le «développement⁵» se donne comme une série de réponses concrètes à une partie des problèmes qu'ont à résoudre les acteurs, individuels et collectifs, des pays dits «en voie de développement». Approvisionnement en eau, santé, communication, éducation : ce que l'on a à observer, ce n'est pas tant la formation progressive de ce qui deviendrait à terme un problème au sens plein. C'est à un gisement de problèmes évidents auxquels les habitants sont confrontés et pour lesquels il s'agit bien plus de réussir à établir des priorités raisonnables que d'en suivre l'émergence. À quoi bon en débattre si aucune solution n'est en vue ? Mais que se présente un programme d'aide qui a déjà sa propre conception de la solution, on lui emboîte le pas. C'est une aubaine. S'ensuivront peut-être quelques échanges pour apprendre les mots avec lesquels dire les choses (environnement, développement durable, partenariat, société civile). Pour l'essentiel, de toute façon, les catégories de pensée ont déjà été définies ailleurs. Ce tableau, aux traits un peu forcés, peut connaître aujourd'hui quelques transformations, d'une part à cause de la création récente de collectivités territoriales, au Mali notamment, d'autre part parce que les pratiques de certaines coopérations internationales ont évolué. Ce qui reste, c'est notamment l'inaccessibilité des décisions de programme : les bénéficiaires ne participent pas aux arènes politiques où se prennent les décisions relatives aux programmes d'aide au développement.

Le second trait important concerne les cadres normatifs. Plusieurs cadres normatifs coexistent. Certes, il existe au Mali un droit national fortement inspiré de la juridiction française, mais il n'est pas forcément appliqué. En zone rurale, pour les questions foncières, c'est le droit coutumier qui prévaut le plus souvent. En matière d'héritage de la terre, par exemple, si la loi prévoit une égale répartition entre fille et garçon, le droit musulman n'accorde aux filles qu'une demi-part (cette règle prédomine en zone urbaine) ; en zone rurale, les filles n'héritent pas. Dans le champ politique, les règles qui régissent localement la participation aux prises de décision de la sphère villageoise ne sont pas celles en vigueur au niveau national où la loi prévoit le recours au suffrage universel. Dans le domaine de l'éducation, une partie seulement des jeunes vont à l'école et ceux-ci se répartissent entre l'école publique, la *medersa* et l'école communautaire. Dans le domaine de la santé, coexistent des centres qui proposent des soins et des médicaments basés sur les savoirs occidentaux, et des formes de médecine traditionnelle dans lesquelles la plupart des gens ont une

5. Mon propos n'est pas de discuter la signification de cette notion que j'emploie ici pour désigner un champ de problèmes.

grande confiance. La prééminence d'un cadre n'est pas donnée⁶, ces cadres fonctionnant plutôt comme un ensemble de ressources inégalement sollicitées.

L'ESPACE POLITIQUE VILLAGEOIS : COMMUNAUTÉ ET PUBLICITÉ ?

Les pratiques décrites ici sont celles qui ont pu être observées dans certains villages de la partie nord-est de la région de Kayes au Mali. Elles sont rapportées non pas au titre d'une représentativité éprouvée, toutes les communautés ne fonctionnant pas exactement selon les mêmes normes, mais parce qu'elles constituent le point de départ de la réflexion théorique.

Les villages fondés par plusieurs familles ont eu à se donner des règles pour gouverner le terroir et les gens. Le village de Ti. a été fondé dans la seconde moitié du XIX^e siècle par trois familles, accompagnées des familles de « castés » (forgerons, cordonniers, griots) et de descendants de captifs qui leur sont liées. Depuis, d'autres familles ont rejoint ce village. Alliées à l'une des familles fondatrices, elles ont reçu de cette dernière la possibilité de cultiver une partie de ses terres. Le village est partagé en trois quartiers qui disposent chacun d'une place qui porte le nom d'un ancêtre éponyme. Au centre du village : une place appelée la place publique. C'est là, sous l'arbre à palabres, que se réunit le conseil du village et que se tiennent toutes les manifestations protocolaires, notamment l'accueil des étrangers. Chaque conseiller prend la parole à tour de rôle, éventuellement pour dire qu'il n'a rien à ajouter à son prédécesseur. Le dernier à prendre la parole est le chef de village (ou son représentant⁷). Un bon chef de village tient compte des différents points de vue énoncés. Sa parole vaut décision unanime. De nombreuses catégories de personnes ne peuvent accéder au conseil de village : les membres des familles de « castés » et de descendants de captifs, les femmes et les jeunes (entendez les moins de cinquante ans) quelle que soit leur appartenance familiale. Les réunions du conseil de village et de l'assemblée générale des chefs de famille⁸ se tiennent sur la place publique, sous le regard de toute personne qui souhaiterait y assister. Le public, cependant, n'est pas un « public » au sens où nous l'entendons habituellement. Les spectateurs ne sont pas des « parlants virtuels ». Les rôles d'acteurs et de spectateurs ne sont pas interchangeables, et selon les questions abordées, l'engagement de chacun est prédéfini. La scénarité fige les places de chacun. Le

6. Cet état de fait est particulièrement sensible en zone périurbaine où les justifications utilisées pour accompagner des revendications foncières peuvent emprunter aux différents registres.

7. À Ti., le chef de village est le plus vieux de l'une des trois familles fondatrices. En général très âgé, il nomme un chef de village actif qui assure les fonctions à sa place.

8. L'assemblée générale réunit les chefs de famille sans exclusive et traite en général de la répartition des tâches d'intérêt collectif.

public ne monte pas sur la scène. Qu'est-ce que cette publicité rend visible ? A coup sûr les rencontres qui accompagnent les actions de développement, mais également les discussions qui engagent la communauté (les règlements divers relatifs aux taxes, aux amendes ou aux relations avec les éleveurs par exemple). Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui se traduiront par une répartition du travail entre les « bras valides » de toutes les familles du village (entretien d'une piste, participation à des travaux d'intérêt collectif de manière générale), on réunit l'assemblée générale des chefs de famille : l'accord de tous est indispensable. Si les formes de prise de parole sont ritualisées, ces assemblées, réunies sous le regard d'un public silencieux, ne sont pas elles-mêmes de simples auditoires dont on n'attend qu'une approbation ou un refus. Les décisions sont l'aboutissement d'une délibération qui en examine le contenu dans le détail. En revanche, échappe à ces pratiques de discussion publique ce qui a trait précisément à la formation du groupe de ceux qui ont la parole. Par exemple, l'exposé de l'histoire du village ne peut se faire « sous le regard des femmes et des enfants ». Et, même lorsque ces conditions sont remplies, un accord préalable entre les familles fondatrices (sur ce qui sera dit et ce qui ne le sera pas) circonscrit les récits qui seront offerts à « l'étranger ». On garde le secret sur certains événements (relations avec le pouvoir colonial, actions collectives délictueuses, etc.) et on reste évasif sur certaines étapes de la formation du village et de son conseil.

Cette arène politique présente à première vue les traits de l'espace communautaire tel que le décrit Tassin, lorsqu'il oppose celui-ci à l'espace public. L'espace communautaire, prolongement de la « maisonnée » se légitime dans l'identité partagée ou les relations d'allégeance. « Les membres de la "cité", à l'inverse, sont affranchis de toute attache naturelle, de tout lien communautaire forgé dans la nécessité vitale. » (Tassin, 1992). Alors que l'espace communautaire se définit par la référence insistante à une identité partagée⁹ et au consensus, « l'espace public intervallaire qui connecte les lieux particuliers, non pour donner naissance à un être-en-commun mais à un "vivre ensemble" (*Ibid.*) se nourrit de la différenciation mise en jeu dans le maniement d'une règle commune ». Dans un espace politique public, « l'unanimité a cessé depuis longtemps et sans ambiguïté d'être une bonne chose » rappelle C. Taylor (1985 : 205). Cette distinction, d'abord philosophique, entre espace communautaire et espace public est analysable sociologiquement à partir des lieux de délibération,

9. J.-L. Amselle écrit à propos du pays manding : « Cette fermeture à l'extérieur ou, ce qui revient au même, ce sentiment de former une communauté, un "Nous", apparaît clairement dans la formule *An be kèlèn* ("Nous sommes les mêmes") qui est la réponse stéréotypée fournie à l'anthropologue enquêtant sur le peuplement local » (Amselle, 1996 : 756).

de la qualité des participants, de l'objet des délibérations et des procédures de décision. L'accès à la parole et la règle du consensus, propres à cet espace politique traditionnel, distinguent l'espace communautaire de l'espace public qui reconnaît le dissensus, où chacun est un sujet de droit et où tous ont un accès en droit égal à la parole. Néanmoins, cette distinction analytique très éclairante, confrontée à des observations empiriques, se révèle encore trop abstraite pour orienter l'action. D'une part, la formation de l'espace communautaire, et particulièrement l'« appartenance » à la communauté, n'est pas pure donnée naturelle ; d'autre part, regrouper tous les espaces politiques adossés à la reconnaissance du dissensus et à la publicité sous la catégorie abstraite d'espace public masque trop de différences empiriques. Ces catégories de pensée ne suffisent pas pour s'orienter dans ces diverses situations locales.

Bien sûr, cet espace communautaire n'est pas « public ». Ce qui permet la participation à la décision, c'est ici l'affirmation d'une origine, d'une appartenance, d'une solidarité déjà donnée. C'est l'apanage d'un groupe qui a le pouvoir de définir la communauté. Mais cette communauté est une communauté intentionnelle, l'appartenance n'est pas une simple donnée de nature : des familles ont été « admises » à participer à la communauté à des places déterminées. Cette situation illustre la conception de la communauté exposée par M. Walzer.

« Le bien premier que nous distribuons entre nous est l'appartenance à une communauté humaine quelconque. Et la manière dont nous traitons cette appartenance structure tous nos choix distributifs : elle détermine avec qui nous faisons ces choix, de qui nous exigeons l'obéissance et de qui nous levons les impôts, à qui nous allouons des biens et des services. » (Walzer, 1997 : 61.)¹⁰

Les familles fondatrices ont accepté au fil des années l'entrée de familles alliées (notamment en leur octroyant des terres) dans la communauté, voire, pour certaines, leur participation au conseil de village. Mais l'histoire de l'attribution de ces appartenances et des obligations réciproques qui les accompagnent ne relève pas du domaine public.

De même, l'exclusion de certaines catégories sociales de l'accès à la parole publique se double de stratégies d'invisibilisation de ces personnes. Dans le village de Ti., près de trois cents femmes font du maraîchage. Leur production est sans cesse menacée par les animaux divagants qui peuvent en une nuit anéantir des mois de travail. Il faut protéger les parcelles de maraîchage contre ces prédateurs. Une ONG, répondant à l'attente de ces femmes, a entrepris de

10. Marc Hunyadi (2000) montre de manière convaincante les impasses auxquelles conduit la priorité normative accordée aux significations communautairement partagées.

leur apporter une aide. L'un des ingénieurs de cette équipe a tracé un relevé des différentes parcelles en indiquant pour chacune d'elle le nom du propriétaire, le nom de la femme qui l'exploite et les variétés cultivées. Ce document fut à l'origine d'un conflit ouvert sur la place publique. Certains des propriétaires¹¹ se sont indignés : « À Ti., il y a dix hommes qui font de l'arboriculture, personne ne fait de maraîchage ». Que les noms des femmes soient notés sur un document, que l'on en garde une trace écrite, impliquait à l'évidence plusieurs menaces : donner une existence publique à des personnes affiliées à la communauté, mais qui n'ont pas « droit de cité », produire un document écrit relatif à l'usage de la terre, alors même qu'aucune règle consensuelle n'articule les pratiques coutumières et le droit positif (dans lequel l'État reste le maître de la terre).

Cette arène communautaire n'est donc pas publique, moins parce qu'elle délibérerait dans le secret ou parce que les assemblées constitueraient de simples forums que parce que, d'une part, le groupe des personnes qui participent à la décision n'est pas fondé sur la pluralité des appartenances et l'égalité des droits et que, d'autre part, les procédures, réglées sur l'unanimité, ne reconnaissent pas le dissensus.

Mais la reconnaissance du dissensus, de l'égalité des droits et de la pluralité des appartenances ne suffit pas à caractériser un type alternatif unique d'arènes politiques. Le caractère opérationnel de la distinction entre espace communautaire et espace public est limité pour décrire les situations liées aux actions de développement. Les programmes de coopération (qu'ils soient portés par des agences internationales, des ONG ou des associations), tout comme les arènes publiques que l'on peut décrire dans nos sociétés occidentales, sont adossés à des présupposés qui semblent aller de soi. J. Rawls, par exemple, souligne que « le manque d'unanimité fait partie du contexte de la justice puisque le désaccord existe nécessairement, même entre des hommes honnêtes désirant suivre des principes politiques à peu près semblables » (Rawls, 1987 : 259). Mais cet arrière-fond ne dit rien des manières d'agir, de l'orientation des justifications et des formes d'engagement au sein des arènes ainsi régulées.

Je voudrais établir une distinction – ancrée dans l'observation des pratiques – entre des arènes que j'appellerai « civiles » et des arènes « publiques ». Cette distinction semble s'ajuster aux courants qui traversent les théories de la démocratie. D'un côté, les conceptions de la démocratie qui mettent l'accent sur le rôle des acteurs de la société civile accordent du coup une place centrale

11. Rappelons que la tenure de la terre est régie par le droit coutumier qui ne connaît pas l'appropriation privée au sens français du terme.

à la défense d'intérêts catégoriels et aux affirmations identitaires. De l'autre, les conceptions qui gravitent autour de la notion d'espace public décrivent le processus démocratique comme un mécanisme qui transforme les préférences (Elster, 1994) par le débat public (Habermas, 1997 : 365) ou la délibération (Manin, 1985).

La notion de société civile est chargée de multiples significations. Je l'emploie ici dans le sens qui lui a été attribué récemment¹² et sur lequel sont arc-boutés les textes programmatiques de la coopération internationale. Sans entrer dans les détails, il faut souligner que l'action y est organisée préférentiellement autour de regroupements volontaires. Ce qui est au principe de la formation des associations de la société civile, c'est le partage d'un intérêt (entendu au sens le plus large) ou d'une identité. Le regroupement est fondé sur quelque chose que l'on a *en* commun ou *de* commun. Et c'est au nom de cette identité partagée, de cette spécificité, que les représentants d'une association prennent la parole, qu'ils négocient avec des partenaires sociaux et agissent auprès des pouvoirs publics et des décideurs politiques (*lobbying*) pour obtenir des décisions conformes à leurs vœux. L'expression et la défense de ces intérêts catégoriels, ces négociations se déroulent le plus souvent à l'abri des regards indiscrets. La mise en cohérence des demandes et des points de vue différents, l'habillage du dissensus, la mise en compossibilité est en dernier lieu l'affaire d'arbitres. Comme le souligne M. Gauchet, ce qui, en effet, est problématique,

« c'est la possibilité d'une intégration globale de ces revendications innombrables, d'un pilotage cohérent de l'ensemble. La coordination vient après ; elle est soit renvoyée au secret des bureaux, soit abandonnée aux providentiels ajustements de la "main invisible" – c'est cela aussi la société de marché » (Gauchet, 1998 : 124).

Les attentes des différents groupes peuvent évoluer, mais c'est le plus souvent en fonction des dynamiques internes du groupe, de ses échecs et de ses succès, plus rarement par la discussion ou le débat public de ses membres avec d'autres citoyens. Les actions de développement génèrent fréquemment ce type d'arène civile, où prévalent à la fois la défense d'un bien commun (plutôt que la responsabilité d'un bien public) et l'expérimentation de la négociation (plutôt que celle de la délibération).

Les arènes publiques, adossées également à la reconnaissance du dissensus, traitent autrement de la différence : on y voit mettre l'accent sur la délibération publique comme forme de préparation, d'élaboration et de critique des décisions d'action politique. Régies par un principe de délibération, ces arènes font vivre le dissensus sous une forme qui ne fige pas les attentes et les opinions

12. Habermas différencie la *Zivilgesellschaft* de la *bürgerlich Gesellschaft* (Habermas, 1992).

initiales, car la préséance normative de l'action est l'ouverture à la différence. C'est non seulement la reconnaissance du dissensus de fait, mais plus radicalement la reconnaissance de sa fécondité qui est alors en jeu. La publicité des débats est ici essentielle, même si elle ne caractérise pas toutes les étapes du parcours de la parole. La place de l'argumentation y est plus importante, en partie sous la contrainte de la publicité.

L'AUBAINE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT : DES ARÈNES « CIVILES » ?

Les problèmes cruciaux à résoudre dans ces zones sahéliennes sont tellement nombreux que l'établissement d'un ordre prioritaire ne va pas de soi. Dès lors, toute action proposée par un acteur de la coopération paraît bonne à prendre. De plus, les programmes d'aide sont en général élaborés sans y associer les bénéficiaires et quand ceux-ci sont consultés sur les contenus des programmes, les procédures de financement, décidées dans des arènes inaccessibles, leur échappent de toutes façons. Si les actions et leur implantation sont déjà définies par le programme, les représentants locaux de ces programmes provoquent alors une réunion avec le conseil de village pour l'informer de ce qui va être entrepris sur son territoire : dans ce forum, le « public » (les bénéficiaires) ne peut qu'accepter ou refuser, tout au plus négocier quelques détails. Il aura en général cependant à fournir la main d'œuvre non qualifiée conformément aux attentes du responsable de programme. Il arrive même, parfois, que le représentant local du programme constitue un comité *ad hoc* pour avoir un interlocuteur privilégié dans le village, différent du conseil de village.

Si le programme n'a pas arrêté de manière définitive les actions qu'il envisage de financer, s'il est prévu, par exemple, que les implantations précises seront choisies localement, on observe alors des démarches de responsables d'associations ou de délégués villageois auprès des représentants du programme pour tenter d'obtenir que les équipements annoncés soient réservés à leur propre communauté. On négocie en fonction de ses propres intérêts¹³.

Les arènes ainsi ouvertes ne sont pas nées de l'initiative de citoyens pour donner forme à un problème public. Des gisements de problèmes attendent une occasion d'être examinés. Mais, malheureusement, ils ne le sont que rarement : les critiques formulées à l'endroit de la majorité des programmes d'aide au développement en zone rurale portent principalement sur les aspects procéduraux. B. Lecomte, par exemple, souligne qu'« il faut donner du temps aux paysans pour se réunir, réfléchir ensemble puis formuler leurs attentes. [Celles-ci]

13. Parfois se négocient en même temps des engagements à voter pour tel parti politique lorsqu'un de ses responsables cumule les fonctions de chef de parti et de responsable de programme de développement.

ne correspondent pas forcément au cadre classique d'intervention et [...] elles peuvent nécessiter des innovations de la part des donateurs, à la fois dans les volumes, les rythmes et les instruments » (Lecomte, 2000).

L'auteur poursuit en notant que, bien que les limites de ces systèmes d'aide soient connues et critiquées, « les actions se répètent sans changement réel ». Les pratiques mises en œuvre par de nombreuses agences de développement éloignent les bénéficiaires de toute forme de délibération, au profit d'un renforcement des stratégies de négociation d'intérêts¹⁴, voire de *lobbying*, auprès de ces agences occidentales. Certaines ONG se sont spécialisées dans l'offre aux associations et ONG du sud, de formation à ces « techniques » de *lobbying* ou de plaidoyer. Les « forums » (*business forum*, forum des gouvernements locaux, forum de la société civile), dont la création a été suscitée par l'Union européenne pour renforcer les capacités d'action de ces différents acteurs des pays signataires de la Convention de Cotonou (2000), sont d'abord des lieux d'expérimentation de pratiques de *lobbying*¹⁵.

Ces arènes locales liées aux programmes de développement sont souvent adossées à des conceptions du politique qui reconnaissent l'égalité des droits et le dissensus, mais les formes d'engagement qu'on y observe et qu'ils encouragent sont celles de la défense d'intérêts particuliers ou de l'expression d'appartenances spécifiques¹⁶. La confiance exclusive accordée parfois aux acteurs de la société civile peut conduire à substituer certains d'entre eux aux instances publiques locales. Le Programme communautaire de gestion des ressources naturelles (PCGRN) que l'USAID a mis en œuvre au Sénégal, il y a quelques années, illustre ces manières de faire. L'USAID, souhaitant que la population locale (les « cadets sociaux » en sont généralement exclus) joue un rôle important dans le programme, et considérant que le conseil rural « officiel » ne constituait pas une instance capable de permettre aux différents groupes de la communauté locale de s'exprimer, a décidé de créer une nouvelle institution pour piloter le PCGRN. Si le souci affiché est de permettre à tous les groupes d'acteurs de participer (représentants villageois, organisations socioprofessionnelles, groupes de femmes et associations de jeunes) dans la plus grande transparence et la plus grande visibilité, il n'en reste pas moins que le remplacement du conseil rural par un comité *ad hoc* est une manière de dé-légitimation des pouvoirs publics locaux ou au moins un refus de reconnaître leur

14. Cette préséance accordée à la négociation en fonction d'intérêts particuliers, trouve un écho dans les thèmes privilégiés par certains chercheurs. Cf., par exemple, Bierschenk, Chauveau & Olivier de Sardan, 2000.

15. À propos de la Convention de Cotonou, cf. Leclerc-Olive, *à paraître*.

16. Par exemple pour obtenir d'une agence saoudienne de développement le financement d'une mosquée.

spécificité. On peut lire dans le rapport 1999-2000 de la Banque mondiale¹⁷, à propos des relations entre les pouvoirs publics locaux et la société civile :

« En dehors du secteur public, de nombreux acteurs – groupes de proximité, syndicats, universités, fondations caritatives, associations d’usagers, ONG, associations de quartier – influent sur la gestion des affaires publiques. Ces groupes peuvent, entre autres, obliger les élus locaux à être comptables de leurs actes. Constituant ce qu’on appelle la société civile, *ils peuvent aussi chercher, parallèlement à l’administration, un mode de gouvernement plus à l’écoute de la population et plus efficace.*¹⁸ »

Les formes d’appropriation par les acteurs locaux des services sociaux créés dans le cadre des programmes de développement donnent à voir sous quelles catégories les biens réalisés sont pensés. Au sein de ces arènes civiles, ceux-ci sont considérés comme des biens « communs » (dont on partage la propriété) et non des biens publics (dont on a la responsabilité). Deux exemples illustreront cette affirmation.

Au Mali, les populations ont été invitées à prendre en charge elles-mêmes la gestion des structures de soins de proximité, les CESCO¹⁹. Il s’agit de centres de santé, gérés par des regroupements de villages à la demande des autorités sanitaires, et selon un principe de mutualisation locale des dépenses de santé. Chaque village délègue deux représentants au sein du conseil de gestion qui administre le centre de santé, lequel emploie un gestionnaire chargé de la pharmacie²⁰, un infirmier (parfois un médecin) et une matrone. Le recouvrement des coûts (consultation, actes de soin, etc.) doit permettre de payer les salaires de ces personnels. Mais, à l’heure du bilan d’une première phase de cinq ans, peu de CESCO sont fonctionnels. Le médecin chargé de ce bilan souligne l’instabilité du personnel et la mauvaise gestion des centres. Selon lui, les infirmiers signent en général des contrats de trois mois seulement car ils espèrent le plus souvent passer peu de temps dans ces postes mal payés, sans garanties statutaires ni plan de carrière, faute de cadre juridique, et les membres du comité de gestion les considèrent en général comme des serviteurs à la disposition de leur propre communauté. L’argumentaire développé pour convaincre les populations de s’organiser pour prendre en charge collectivement leur dépenses de santé a finalement engendré une disposition d’esprit à l’origine de certaines des difficultés actuelles : « On leur a dit, “le CESCO,

17. Ces rapports sur « l’État du monde » sont en fait bien plus un catalogue de recommandations qu’une analyse distanciée.

18. C’est moi qui souligne.

19. Centres de santé communautaire.

20. Celle-ci est approvisionnée en médicaments génériques.

c'est à vous"²¹, alors qu'on aurait dû leur dire, "le CESCO, c'est pour tout le monde et vous en avez la responsabilité". Ils n'ont pas la notion de service public. » Ils considèrent le CESCO comme leur bien, un bien commun et non un bien public.

On observe un phénomène similaire dans certaines Caisses mutuelles d'épargne et de crédit. Dans l'ensemble, le système de caution solidaire fonctionne bien et les taux de recouvrement sont comparables, sinon supérieurs à ceux observés dans les pays occidentaux. Mais les problèmes, plus fréquents en zone urbaine, qui tiennent à la difficulté que rencontrent les techniciens à obtenir le paiement des impayés, illustrent aussi la préséance de la notion de bien commun sur celle de bien public. Les élus, auxquels la loi attribue plus de pouvoir qu'aux techniciens, ne se sentent pas toujours comptables de l'intérêt général. Un directeur de réseau de caisses de crédit estime qu'« au niveau des élus, les gens confondent responsabilité et propriété ». À l'instar des CESCO qui ne bénéficient pas de structures d'appui, les Caisses de crédit ne peuvent compter sur les services publics de l'État pour recouvrer les impayés. Parfois, « les policiers bouffent l'argent, les huissiers aussi ! ». Le constat est donc le même. Ces expériences pâtiennent tout à la fois de l'absence de service public de niveau supérieur capable d'accompagner le processus de prise en charge de la gestion d'un service public de proximité et d'un manque d'« esprit public²² » parmi les élus mandatés pour assurer cette gestion. La notion de bien public est absente, au profit de la seule notion de bien commun – propriété partagée – dont on voit clairement qu'elle ne se confond pas avec celle de bien public, inaliénable et imprescriptible. Ces instances ouvertes par des actions de coopération présentent des traits qui les distinguent des arènes communautaires (ne serait-ce que par la pratique du vote par exemple), mais elles s'inscrivent dans leur continuité, par la préférence normative accordée par les acteurs locaux (et encouragée par les partenaires) à la notion de « bien commun ».

LES NOUVELLES COLLECTIVITÉS LOCALES : ARÈNES CIVILES OU PUBLIQUES ?

C'est après une longue période au cours de laquelle l'État malien, largement disqualifié, n'a pas assuré les services attendus par les populations, et où leurs problèmes n'ont trouvé de réponses que dans le cadre de programmes d'aide mis en œuvre par des ONG, que la troisième République (1991) entreprend de créer des collectivités territoriales dans l'ensemble du pays. Ce processus de

21. « Vous », c'est-à-dire « vous, les membres du comité de gestion ».

22. « L'esprit public désigna d'abord une participation aux initiatives publiques, par dépassement des intérêts particuliers, appelant l'instauration d'un droit nouveau. » (Cottureau, 2003). Les dérives ultérieures de cette expression sont clairement exposées dans Ozouf (1988 : 711-719).

décentralisation, initié en 1993, se concrétise en 1999 par l'élection d'environ sept cents conseils communaux. Ces nouvelles collectivités territoriales sont constituées dans un contexte où l'idée même de pouvoir public local, quelle qu'en soit la forme, n'appartient pas à l'imaginaire politique. Des arènes ont été expérimentées, depuis les structures villageoises, les comités de quartier jusqu'aux associations et ONG ; ces arènes serviront de matrice à la formation de ces nouveaux espaces politiques. Un exemple suffira pour illustrer ceci. Depuis 1996, les cercles de Niore et Diéma au Mali sont le théâtre d'affrontements divers entre éleveurs et agriculteurs : à l'origine de ces conflits, et selon le lieu, un meurtre non sanctionné, des revendications de salaires de la part des bergers à l'endroit des agriculteurs qui les emploient, des litiges entre sédentaires et transhumants, du brigandage. Ces divers conflits locaux ont été subsumés, tant par de grandes agences internationales qui ont voulu participer à l'organisation de rencontres de médiation que par certains acteurs locaux, sous l'appellation « conflit entre les Peuhls d'un côté, les Soninkés et les Bambaras de l'autre²³ ». En 1998, déjà, on avait pu constater que, sur le territoire d'une future commune, on interdisait tous les points d'eau aux transhumants peuhls. Certains greniers à mil étaient remplis de « petites armes » dont l'achat avait été financé parfois par les familles des agriculteurs vivant à l'étranger. Celles-ci se sentaient obligées d'armer leurs parents pour qu'ils puissent défendre leurs troupeaux face à l'incapacité de l'État à garantir la sécurité dans cette zone. Au lendemain des élections des conseils municipaux (printemps 1999), de nouveaux élus laissaient entendre qu'ils interdiraient « leur » territoire aux éleveurs transhumants, rompant ainsi avec une tradition ancestrale qui permettait aux troupeaux de paître sur les champs après la récolte. Certes, aujourd'hui cette forme d'engagement en faveur d'une « appropriation » du territoire communal n'est plus de mise, mais cet épisode est révélateur des hésitations possibles quant à la légitimité spécifique des pouvoirs publics locaux. L'ambiguïté des actions des ONG (souvent financeurs et prestataires de services simultanément), la subordination des processus de décentralisation au développement local dans de nombreux programmes d'aide internationale suscitent à l'endroit de ces collectivités des attentes qui débordent largement le seul champ de la réorganisation politico-administrative du pays, qui conduisent parfois à ne considérer les collectivités territoriales que comme d'éventuels bailleurs de fonds.

23. L'organisation de rencontres de médiation en 1998 dans chacun des deux cercles, sous le patronage du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et du HCR (Haut Commissariat aux réfugiés), a contribué à imposer cette écriture en termes ethniques de l'histoire locale dans la mesure où ont été officiellement sollicités comme médiateurs les chefs coutumiers de chaque groupe ethnique, les Peuhls, les Soninkés et les Bambaras, alors que ces fonctions avaient quasiment disparu.

Dans la mesure où l'on entre dans une phase de « formation » des collectivités territoriales, l'enjeu est précisément celui des types d'arènes qu'elles seront amenées à ouvrir autour de l'institution municipale. À ce titre, notons que les approches anthropologiques classiques²⁴, qui centrent leur regard sur l'accession au pouvoir et concluent en général que les familles dominantes sont toujours présentes malgré les innovations institutionnelles, ignorent peut-être du coup les transformations des pratiques elles-mêmes. À To., dans le cercle de Nioro, par exemple, les Diawara détiennent le pouvoir local de longue date. On retrouve aujourd'hui des Diawara à la tête de la nouvelle municipalité, comme présidents d'associations professionnelles, comme chef du regroupement des chefs de village de la commune et comme animateur de développement de l'importante ONG de la zone. Ce faisant, les uns et les autres s'engagent dans des pratiques possiblement différentes.

Une collectivité territoriale regroupe plusieurs villages, parfois distants de plusieurs dizaines de kilomètres. Ces villages sont dotés d'un conseil qui fonctionne comme un petit gouvernement sur leur territoire : il décide de mesures de police, traite de questions judiciaires, de la gestion foncière conformément au droit coutumier, de la gestion de l'eau, de l'entretien des pistes, éventuellement de l'école ou du centre de santé. Dans la nouvelle loi des collectivités territoriales, ces compétences échoient dorénavant à la municipalité, si bien que ce qui se nomme décentralisation à la capitale peut s'éprouver comme une centralisation au niveau villageois²⁵. Un village pourrait par exemple être amené à *négocier* avec le maire l'inscription prioritaire de ses revendications dans le plan de développement communal, notamment lorsqu'il n'a pas de représentant dans le conseil communal ou à participer à l'assemblée délibérative de préparation du programme de développement communal lorsqu'elle est convoquée. C'est bien la nature des arènes locales qui constitue l'enjeu politique majeur des nouvelles collectivités territoriales, alors même que la plupart des agences de développement les enjoignent d'être au service du développement local et qu'elles sont, pour ce faire, tributaires de l'aide internationale.

24. Voir par exemple Bouju (2000) ou Bierschenk & Olivier de Sardan (1998). Faute de la thématiser, les auteurs restent dépendants d'une conception de la démocratie qui en réduit la partie observable aux modes de désignation des représentants au détriment de l'analyse des modes de gestion des problèmes et des formes d'exercice du pouvoir. Voir la rubrique « Autour d'un livre » dans *Politique africaine. Espaces publics municipaux*, 1999. Dans cette même rubrique, R. Banegas formule une critique parallèle lorsqu'il souligne que « pour saisir la signification des changements sous l'apparente stabilité des élites, il faut aussi envisager ces processus sous l'angle des imaginaires politiques ».

25. À ce titre, la dynamique est inverse de celle de la formation des comités de quartiers des villes françaises. Dans les lois de décentralisation maliennes, les maires sont invités à consulter les villages pour les affaires qui les concernent et à déléguer au chef de village l'exercice de certaines responsabilités, à l'exclusion toutefois des relations avec des partenaires étrangers.

Les actions de développement ne génèrent cependant pas que des arènes « civiles ». Certaines d'entre elles – il s'agit alors plutôt d'actions mises en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée – peuvent être l'occasion d'ouvrir des arènes où se rencontrent des acteurs de types différents : experts, représentants de l'État, représentants des populations. Pour décider des modalités de réalisation d'un ouvrage de retenue d'eau par exemple, peuvent se retrouver sur la place publique le chef de village, l'entrepreneur, le technicien du bureau d'étude, le chef de la cellule d'appui qui assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès du chef de village, les représentants des jeunes qui constituent la main d'œuvre villageoise, bénévole ou salariée, les partenaires européens financeurs du programme, pour décider de la date et de la durée des travaux, de l'organisation du chantier, des salaires, étant entendu que les données financières globales sont connues de tous. Chacun exprime son point de vue, argumente, et discute les propositions des autres. L'accord issu de ces *délibérations* bénéficie de l'engagement de chacun, qui en garantit la validité et la réalisation. Bien qu'elles soient mises en œuvre dans un cadre non électif, on a là des pratiques qui s'apparentent fortement à celles que l'on attend d'une arène publique.

Certains dispositifs d'appui aux nouvelles communes veulent également favoriser ces pratiques de délibération publique. Dans la commune de S. coexistaient plusieurs programmes de développement municipal. Bien avant l'installation des communes, en effet, des ressortissants de S., en France et à Bamako, avaient créé une association pour le développement de l'arrondissement²⁶ de S. Plus de mille adhérents cotisent ainsi pour participer à l'élaboration d'un programme de développement de la commune. Du coup, la commune de S. disposait de trois programmes de développement : le programme élaboré par le conseil municipal, le programme conçu par cette association et un troisième programme rédigé par un étudiant de Bamako qui a fait son stage de fin d'études à S. Sur les conseils du Centre de conseil aux communes (CCC), une large assemblée a été réunie sous la présidence du maire, rassemblant tous les acteurs concernés (chefs de villages, représentants de l'administration, responsables d'associations, etc.), qui a permis de confronter les priorités de chacun, de débattre sur ce qu'il est juste de faire en priorité et de définir un programme de développement communal consensuel. Cette initiative a renforcé les liens de « réciprocité »²⁷ entre les villages (notamment les villages peuhls, souvent

26. Près de la moitié des communes actuelles ont reconduit les anciens arrondissements, découpage administratif le plus bas, hérité de l'administration coloniale et maintenu après l'indépendance.

27. Il faut entendre par réciprocité le fait que les citoyens se reconnaissent dans le pouvoir et dans les instances politiques. Il n'y a aucune hypothèse de démocratie ou d'égalité de droits dans cette notion de réciprocité (Coicaud, 1997 : 17).

délaissés) et la municipalité majoritairement soninké. Certains villageois, venus défendre la priorité de leurs propres revendications, ont finalement déclaré que d'autres communautés étaient prioritaires, après avoir entendu les problèmes qu'elles rencontrent. Ces arènes publiques, au sens où les discussions ont bénéficié d'une large publicité et où les délibérations ont fait évoluer les revendications en fonction de la prise en compte des demandes des autres, sont vivement encouragées par le dispositif d'appui CCC. Ce dispositif conditionne d'ailleurs l'octroi de fonds à la mise œuvre de telles pratiques politiques délibératives. Cependant, malgré l'orientation de ces dispositifs mis en place aujourd'hui par l'État, certains programmes d'aide continuent de faire vivre d'autres pratiques. Par exemple, le programme de réduction de la pauvreté que la Banque africaine de développement (BAD) a décidé d'appliquer dans certains cercles du Mali, illustre cette orientation. Des indicateurs économiques ont permis de sélectionner, de manière mécanique, des villages pauvres dans l'ensemble du pays et, partant, des communes et des cercles pauvres. Dans ce cadre, quelques villages seulement d'une partie des communes des cercles de Nioro et Diéma pourront bénéficier de financements, au demeurant bien supérieurs aux subventions accordées par l'État dans le cadre du dispositif précédent (Leclerc-Olive, 2003) Cette possibilité a déjà dissuadé certains maires de se plier aux recommandations du dispositif national CCC (et en particulier d'organiser des assemblées délibératives avec tous les acteurs de leur commune). Ces arènes « civiles » qu'ouvrent les programmes d'aide se constituent dès lors, dans certains cas, comme des alternatives, voire des obstacles, à la formation d'arènes proprement publiques.

CONCLUSION

Deux remarques s'imposent au terme de cette présentation.

D'abord, les arènes civiles et les arènes publiques apparaissent toutes deux comme des prolongements alternatifs des arènes communautaires. Si toutes deux engagent possiblement une modification de l'arrière-fond normatif (qui conduirait à la reconnaissance du dissensus et de l'égalité des droits), en revanche, dans le registre des formes d'engagement, les premières renforcent la préférence accordée à l'expression de l'appartenance partagée et à la défense d'intérêts particuliers, dans des formes de discussion orientées vers la négociation, tandis que les secondes s'appuient plutôt sur les pratiques délibératives – la palabre ! – pour élargir le groupe des décideurs et articuler et faire évoluer les préoccupations particulières.

Par ailleurs, cette notion d'arène civile désigne des espaces de discussion incluant peu d'acteurs, où les négociations se déroulent le plus souvent dans des face-à-face à l'abri des regards, ces discussions « verticales », asymétriques,

visant à *obtenir* une décision. Les arènes publiques engagent un grand nombre d'acteurs très divers, en public, dans des discussions « horizontales » qui visent à *prendre* une décision. Il est clair que cette seconde orientation est fragilisée par les conditions matérielles et financières de la résolution des problèmes, et notamment par l'extraversion massive des finances locales.

BIBLIOGRAPHIE

- Amselle J.-L. (1996). « L'étranger dans le monde manding et en Grèce ancienne : quelques points de comparaison ». *Cahiers d'études africaines*, 144, XXXVI-4.
- « Autour d'un livre » (1999). *Politique africaine. Espaces publics municipaux*, 74, p. 185-201.
- Barber B. (1997). *Démocratie forte*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Bierschenk T., Chauveau J.-P. & Olivier de Sardan J.-P. (2000). *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris : APAD et Karthala.
- Bierschenk T. & Olivier de Sardan J.-P. (eds). (1998). *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*. Paris : Karthala.
- Bouju J. (2000). « Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali) ». *Autrepart*, « Logiques identitaires, logiques territoriales », 14, p. 143-163.
- Coicaud J.-M. (1997). *Légitimité et politique. Contribution à l'étude du droit et de la responsabilité politiques*. Paris : PUF.
- Cottureau A. (2003). « La désincorporation des métiers et leur transformation en publics intermédiaires : l'exemple de Lyon et de la région rouennaise, de la Révolution à l'Empire », in S. L. Kaplan & P. Minard (eds), *Le corporatisme : impasse ou troisième voie ? Idées et pratiques, XVIII^e-XX^e siècles*. Paris : Belin (sous presse).
- Dewey J. (1927). *The Public and its Problems*, in *The Later Works 1925-1953*. (1984, volume 2). Illinois : Southern Illinois Press.
- Elster J. (1994). « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes ». *Revue française de sciences politiques*, 44, p. 187-256.
- Habermas J. (1992). *L'espace public*. Paris : Payot.
- Habermas J. (1997). *Droit et démocratie*. Paris : Gallimard.
- Hunyadi M. (2000). *L'art de l'exclusion*. Paris : Cerf.
- Gauchet M. (1998). *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*. Paris : Gallimard.
- Leclerc-Olive M. (2002). « Éthique et coopération internationale : quelques réflexions pour une sociologie critique », in J. Lojkine (ed.), *Les sociologies critiques du capitalisme*. Paris : PUF.

Leclerc-Olive M. (2003). « Les nouvelles collectivités territoriales entre aide internationale et pouvoirs locaux : légitimité instrumentale ou légitimité politique ? » in Y. Lebeau, B. Niane, A. Pirou & M. de Saint Martin (eds), *Reconfiguration sociale de l'État en Afrique*. Paris : Karthala.

Leclerc-Olive M. (à paraître). « Les acteurs non gouvernementaux du partenariat : légitimités et pratiques démocratiques », in GEMDEV (coord.), Paris : Karthala.

Lecomte B. (2000). « L'aide ». *Autrepart*, 13, p. 161-172.

Manin B. (1985). « Volonté générale ou délibération ? » *Le Débat*, 33, p. 72-93.

Okin S. M. (1991). « Gender, the Public and the Private », in D. Held (ed.), *Political Theory Today*. Cambridge : Polity Press.

Ozouf M. (1988). « Esprit public », in F. Furet & M. Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*. Paris : Flammarion, p. 711-719.

Rawls J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Seuil.

Tassin É. (1992). « Espace commun ou Espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité ». *Hermès, Espaces publics, Traditions et Communautés*, 10.

Taylor C. (1985). « Invoking Civil Society », in *Id.*, *Philosophical Arguments*. Cambridge (MA) : Harvard University Press.

Walzer M. (1997). *Sphères de justice, une défense du pluralisme et de l'égalité*. Paris : Seuil.

Laurence ALLARD

**COLLECTIFS EN LIGNE
ET NOUVELLES ARÈNES PUBLIQUES**

**Développer l'audiovisuel numérique libre
dans le « style bazar »**

Dans le cadre d'une réflexion sur la constitution des publics politiques inspirée de l'héritage pragmatiste, nous étudierons la dynamique pratique et située de formation sur une scène sociale d'une cause publique, de sa configuration dans le cadre d'une arène publique (Cefaï, 2002). À travers cet article, nous voudrions plus précisément interroger la place des réseaux de communication informatisés dans le processus de formation de nouvelles arènes publiques en s'attachant à des formes contemporaines de mobilisation collective qui fait d'Internet non pas seulement un moyen mais un objet d'engagement public. À partir d'observations issues d'une enquête de terrain¹, consacrée au suivi de l'écriture et des usages d'un logiciel permettant des applications audiovisuelles en lignes gratuites et ouvertes à la contribution de tout à chacun, nous montrerons les dynamiques de mobilisation mises en œuvre, telle la formation en ligne d'un « collectif par projet coopératif », et nous interrogerons la spécificité des arènes publiques constituées avec et au sujet d'Internet, ce qui nous amènera à conclure sur la re-problématisation d'une culture technique comme culture publique.

1. Nous tenons vivement à remercier Frank Beau pour sa collaboration si stimulante sur le terrain, Jean-Michel Cornu et le collectif de développeurs, Mourad, Dawa, Lionel, Olivier, Emmanuelle, de leur coopération généreuse ainsi que Bernard Conein et Nicolas Auray, qui nous ont associée au contrat de recherche « Politisation des usages : Internet comme technologie sociale », RNRT-MRT, et enfin Dominique Pasquier et Daniel Cefaï pour leur amicale patience.

UN PROJET SOCIO-TECHNIQUE DE LOGICIEL LIBRE : DÉFINITIONS ET ENJEUX

Ce projet socio-technique se définit, tout d'abord, dans le prolongement de l'informatique libre. Dans le mouvement de l'informatique libre, l'expression « logiciel libre » fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel. Plus précisément, elle fait référence à quatre types de liberté pour l'utilisateur du logiciel: «la liberté d'exécuter le programme, pour tous les usagers ; la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins supplant l'accès au code source ; la liberté de redistribuer des copies, donc d'aider votre voisin ; la liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliora-

Un projet socio-technique

À des fins documentaires, voici pour commencer quelques éléments de description du projet socio-technique, dont l'observation a nourri les réflexions présentées dans cet article. Il s'est agi d'en suivre l'historique, depuis la phase d'écriture jusqu'aux usages sociaux. Suivant son initiateur, Jean Michel Cornu, WebcamTV est un ensemble de logiciels libres, sous licence Copyleft, qui permettent à des personnes distantes connectées à l'Internet ou à un réseau local sans fil (Wifi) d'intervenir en direct dans une émission de télévision diffusée sur Internet en *streaming* MPEG4. Il est développé par un centre de ressources associatif pour télévision de proximité, Vidéon et son Tomat'Lab. Un réalisateur « on line » dispose d'une régie sur une page Web pour sélectionner les correspondants qui passent à l'antenne, qui seront soit des personnes éloignées intervenant grâce à une webcam et à un micro connectés sur Internet, soit une équipe de tournage située dans la même ville et reliée à la régie par un réseau local sans fil permettant de passer les images, les sons et le réseau d'ordre. À la différence d'un projet classique de type industriel, des contributeurs individuels participent au développement à l'instar d'un projet de logiciel libre. Mais à la différence de beaucoup de projets en logiciel libre, la communauté d'utilisateurs première n'est pas celle des informaticiens mais une communauté d'utilisateurs-testeurs composée d'associations n'ayant pas une obligation de service forte et pouvant donc mettre en œuvre la technologie développée avant qu'elle n'atteigne la maturité : les télévisions de proximité (des petites télévisions réalisées par les habitants), les Espaces Cultures Multimédias (Espaces publics de création multimédias labellisés par le ministère de la culture) mais également les collectivités territoriales mettant en place des plaques haut débit (coordonnées par la FING). [Pour des informations complémentaires, cf. le site de l'association Vidéon : <http://www.videontv.org>.]

tions, pour en faire profiter toute la communauté. Un programme est un logiciel libre si les utilisateurs ont toutes ces libertés. Ainsi, vous êtes libre de redistribuer des copies, avec ou sans modification, gratuitement ou non, à tout le monde, partout. L'expression "logiciel libre" fait référence à la liberté et non pas au prix. Pour comprendre le concept, vous devez penser à la "liberté d'expression", pas à "l'entrée libre". Nous utilisons le "copyleft" pour protéger ces libertés². Cette définition émane du courant Free Software du mouvement de l'informatique libre. On confond souvent le logiciel libre (Free Software) avec l'Open Source. Il existe des débats internes parmi les militants de l'informatique libre pour distinguer d'une part l'Open Source, dont participe Eric Raymond et dont on reparlera plus loin, et d'autre part le Free Software (logiciel libre), qui renvoie aussi à un mouvement qu'anime Richard Stallman à travers sa fondation, la Free Software Foundation, et sa Licence GNU GPL de type Copyleft³. Le système d'exploitation Linux, le plus connu des logiciels dits libres, est distribué sous la Licence de la FSF. Rapidement on peut dire que l'Open Source s'attache plus à la possibilité de développer des logiciels par le plus grand nombre de contributeurs grâce à la lisibilité du code source tandis que le mouvement Free Software met aussi en avant la possibilité de leur modification et leur redistribution ouverte. S'étendant ainsi à la question de la distribution sociale des logiciels sous des modalités non propriétaires, la Free Software Foundation, se conçoit plus globalement comme le référent d'une forme de vie politique, non dans une version libérale-libertaire du mouvement qui réduirait « la liberté à la souveraineté individuelle » mais au contraire autour d'une conception fort originale de la « loi civile » fondée sur la visée d'une régulation par *l'institution morale* des internautes⁴. En définitive, Open

2. Cf. <http://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>

3. Cf. <http://www.fsf.org/copyleft/gpl.txt>. Dans le cours du texte, nous employons « libres de droits » et « licence copyleft » de façon synonyme, cela signifiant qu'il n'est pas à aucun moment question de copyright pour ce projet de WebcamTV.

4. Auray, 2002 : 180 : « Civique, cette conception accentue la dimension d'intériorité de l'adhésion à la loi, faisant de la conformité le produit d'un héroïsme moral. C'est ainsi par une tentative pénétrante pour instituer de nouvelles mœurs, en sondant les reins et les cœurs, que passe ce projet civique ». Une autre définition du logiciel libre fait écho à un tel programme : « Un logiciel libre est un logiciel dont la philosophie est avant tout celle de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Liberté, car tout le monde peut copier, étudier, modifier et redistribuer les logiciels libres. Égalité, car tout le monde a des droits d'utilisation identiques vis-à-vis des logiciels libres. Fraternité, car les logiciels libres vous encouragent à aider votre voisin plutôt que d'essayer de vous l'interdire. Ces libertés mènent à la coopération et à l'amélioration. Pour répandre et protéger ces libertés et les bénéfices qui en résultent, nous utilisons une licence spéciale fondée sur le copyright, la licence GNU GPL (dite aussi Copyleft). Contrairement à beaucoup de licences, la GPL vous donne plus de droit que le copyright ne le fait. Par essence, la GPL vous interdit d'interdire. Elle vous permet de faire tout le reste » (Free Software Foundation. « Qu'est-ce que le logiciel libre ? » Robert J. Chassell, tract remis aux participants de l'International Meeting of Medias Resistances, mars 2002, Marseille).

Source et Free Software (logiciel libre) ne sont donc pas des désignations tout à fait équivalentes et, dans leur conflictualité, elles s'avèrent structurantes pour le mouvement de l'informatique libre.

UN CADRE DE MOBILISATION : L'AUDIOVISUEL NUMÉRIQUE LIBRE

Partant de ces quelques données descriptives à travers lesquelles sont suggérés les enjeux du projet socio-technique en termes de prolongement des méthodes et principes de l'informatique libre dans l'audiovisuel numérique, il nous faut maintenant comprendre plus précisément encore en quoi le travail de ce groupe de bénévoles, informaticiens et vidéastes, peut s'interpréter dans une dynamique de mobilisation collective, quel en est le cadre, quelle situation ou événement vient-il contribuer à problématiser comme motif d'engagement public ?

Un collectif en action : salon Narrowcast, 5 juin 2002⁵

Une première réponse peut être livrée à travers ce récit de deux interventions contrastées auxquelles on pouvait assister lors du Quatrième Salon Narrowcast, rendez-vous européen des professionnels de l'audiovisuel interactif, qui s'est tenu en juin 2002.

La première conférence fut celle de Jacques Rosselin, fondateur de l'une des premières télévisions sur Internet, CanalWeb. Venant de liquider sa société, il introduisait son propos sur « la période morose » que connaissent actuellement les projets de télévisions en ligne, faute d'un *business model* décisif, alors même que le « marché était là », que « la demande précède l'offre ». L'un des obstacles au développement de la télévision sur Internet était, selon Jacques Rosselin, la gratuité des « fournitures » offertes dans « ce grand magasin dont l'entrée est encore payante » que représente Internet. Il proposait de « rendre gratuit l'accès au haut débit mais de partager les revenus de la consommation de produits à haute valeur ajoutée entre distributeurs et éditeurs. » Martelant que l'avenir est « le narrowcast, les publics de niches, les communautés d'usagers », que « l'histoire du broadcast est morte », l'ex-pdg concluait ainsi : « Prions et partons à la conquête de

5. Pour la rédaction de cet article, parmi les données de terrain recueillies (observations, littérature grise et entretiens) dans le cadre d'une enquête en cours, nous nous sommes appuyés plus particulièrement sur :
 - a) les échanges de messages sur une liste de diffusion réunissant les développeurs et dans une moindre mesure les listes des usagers potentiels ;
 - b) des notes de terrain ainsi que des entretiens informels et des conversations échangées lors des réunions du noyau de développeurs ;
 - c) des observations et des entretiens menés lors de la présentation du projet dans différentes réunions publiques (journées des ECM, salon professionnel Narrowcast...) ainsi que le recueil de la littérature grise secrétée par ces différents organismes et institutions (dossiers de presse, plaquettes publicitaires, tracts diffusés aux participants...).

la nouvelle télévision, de ce nouveau marché » Par l'invocation des voies impénétrables du marché cette communication d'un pionnier de la télévision commerciale sur Internet ne traduisait-elle pas l'impasse d'un certain modèle socio-économique ? Et pourtant nous étions entre « gens sérieux ».

Des « gens sérieux », les jeunes informaticiens, vidéastes associatifs et bénévoles venus présenter le projet WebcamTV ne cherchaient pas à l'être. Dans ce salon réunissant start-up et grandes sociétés d'informatique, leur intervention s'apparenta plutôt à un happening. Et dans un talentueux bazar, ils présentèrent des expérimentations technologiques de pointe en direct (prises de vue et mixage utilisant la technologie Wifi) tout en prescrivant des usages « militants »⁶ du projet (le haut débit dans des cités de banlieue qui ne seront jamais câblées, la prise de vue en webcam dans des pays pauvres en matériel *high tech* ou dans lesquels règne la censure, dans le contexte des télévisions de quartier ou encore la prise de vue par « avatar corporel analogique » équipé d'une webcam pour récupérer des images dans des situations violentes, telles les manifestations anti-mondialisation). Et tout au long des démonstrations étaient exhibés les principes de développement d'un projet en logiciel libre où « tout le monde met la main à la pâte, développeurs et usagers », où « bénévoles, associatifs et sociétés sont parties prenantes et tout le monde bénéficie du travail commun », où « tout le monde développe ensemble des outils pour tous », où « les différentes appartenances des développeurs permet de penser à des usages multiples »⁷.

Plus tard dans l'après-midi, nous retrouvions deux des développeurs squatant le stand d'une société spécialisée dans la diffusion de flux audiovisuels en ligne. Ils profitaient des connexions haut débit pour poursuivre leurs expérimentations improvisées devant le public du salon le matin même. Quelques jours après, on pouvait lire sur la liste de diffusion réunissant les développeurs des logiciels, ce mail de bilan et d'encouragements rédigé par l'animateur du collectif :

EX. 1⁸

Suj: [devvideon] espace Tomat'lab à Narrowcast
Date : 6 juin 2002
De JMC
A devvideon

6. Suivant les termes employés par M., membre du collectif. Interrogé par JMC, pendant sa présentation de WebcamTV au forum public de Narrowcast, sur les « raisons » de sa participation au projet, ce jeune beur, doctorant en robotique, répond : « Le militantisme. Toute ma vie est militante. »
7. Suivant les termes de JMC.
8. La transcription des mails est littérale, seul les noms propres sont invisibilisés.

Bonjour à tous,

Bravo à tous. Nos expérimentations ont énormément intéressé aussi bien les visiteurs, les autres exposants que les journalistes.

L'espace Tomat' Lab a également été l'occasion de trouver de nouvelles solutions (par exemple : le Xplayer est capable d'afficher plusieurs streams...) et à certains d'entre vous de se voir en IRL (In Real Life) après avoir échangé depuis plusieurs mois sur cette liste ;-)

Je crois que l'on a pu faire avancer les choses et montrer que notre approche de développer ensemble (associations, professionnels etc.) dans l'esprit du logiciel libre s'adaptait très bien à de nouveaux secteurs comme l'Audio Visuel.

On va pouvoir souffler un peu (ouf !) et on essaiera de débriefer ensuite pour préparer les prochaines étapes.

Amicalement.

Projet socio-technique-frontière et cadrage alternatif

Une deuxième forme de réponse à notre question-programme suppose de déplier plus largement les activités de ce collectif. À cette fin, nous avons analysé le réseau de liens tissés à travers les trois listes de diffusion qui fédèrent communautés de développeurs et d'utilisateurs liées au projet. En y recoupant les fils de discussions (Qui parle à qui ? De quoi parle-t'on ? Suivant quelles temporalités ?)⁹, émerge un réseau mobilisé à des degrés divers qui comprend, en tout premier lieu, le mouvement de l'informatique libre et celui de l'Internet citoyen et solidaire mais encore un réseau de veille technologique autour des infrastructures d'Internet puis le mouvement du Tiers Secteur Audiovisuel regroupant stratégiquement les télévisions de proximité et la Coordination des Médias Libres et enfin un réseau autour de la création de contenus audiovisuels numériques allant des communautés du Net Art aux Espaces Publics Multimédias labellisés par le ministère de la culture ainsi que les WebTV¹⁰.

On peut schématiser ainsi le positionnement de ce projet socio-technique à travers le réseau de liens présenté ci-contre en encadré.

Cet ensemble s'avère composite. On y distingue des mouvements d'action collective publicisés, tel le mouvement du logiciel libre (Association pour la Promotion et la Recherche Informatique Libre) auquel participent activement – ou avec lequel sympathisent – au minimum les membres du collectif de dévelop-

9. L'observation de ces réseaux de liens en ligne a été complétée par le suivi des déplacements du noyau des développeurs lors de leurs présentations (filmage des prestations, entretiens informels avec les publics autour de la réception du projet, etc.).

10. Lors de la Fête de l'Internet 2003, une expérience de diffusion en streaming d'émissions live encodées en MPEG-4 a rassemblé de fait, in et hors réseau, la plupart des acteurs de ce réseau de liens et plus précisément des ECM, le collectif Art Libre, Téléplaisance et la société de streaming Frontier à l'initiative de Vidéon.

Réseau de liens

Logiciel libre

April
Mandrake Soft
Gaule

WebTV

Samizdat
Indymédia
Téléweb

Médias libres

Zalea TV
CPML
Tiers secteur AV

Veille technologique Internet

Frontier on line
Wifi-Paris
Fing
Ipv6-Forum

WEBCAMTV

Télévision de proximité

FNDVP
Vidéon

Internet Citoyen

I3C
Autrans 2003
Mediacités

Art et Internet

Copyleft Attitude

Espaces Publics Multimédia labellisés

(ministère de la culture, mission intergouvernementale...)

ECM
EPN

peurs ou encore le Tiers Secteur Audiovisuel militant auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour un accès des télévisions associatives à la Télévision Numérique Terrestre, des communautés artistiques nées d'Internet, telle la liste de diffusion *Copyleft Attitude*, œuvrant à l'extension des pratiques du logiciel libre à la création artistique¹¹, des lieux culturels plus institutionnels liés au ministère de la culture, tels les Espaces Culture Multimédia ainsi qu'un réseau de liens entre des sociétés commerciales (Frontier on line)¹² et des associations de veille technologique (Wifi-Paris)¹³.

11. Pour la connexion entre militants du logiciel libre et artistes du Net Art, cf. notamment les textes et manifestes compilés dans Burreaud & Magnan (2002) et également Flichy (2001).
12. Dans un entretien réalisé lors du salon Narrowcast de juin 2002, le responsable technico-commercial de cette société spécialisée dans la technologie de pointe du streaming vidéo nous explique donner « un coup de main » au projet WebcamTV par intérêt pour son aspect innovant concernant le format de compression numérique des images, le MPEG-4: « C'est une carte de plus pour nous. »
13. *Wifi* (Wireless Fidelity ou 802-11b) renvoie à la technologie sans fil permettant des

Ce projet socio-technique paraît clairement se situer à la frontière de plusieurs communautés, mouvements d'actions collectives, organismes ou institutions et favoriser la rencontre ou la collaboration d'acteurs collectifs ou individuels, issus d'arènes sociales diversifiées, principalement autour de l'informatique libre, de l'Internet militant et du tiers secteur audiovisuel. En cela, on peut dire qu'il possède les caractéristiques d'un objet-frontière¹⁴. Et, positionné à l'intersection de ces arènes sociales plurielles, il supporte un travail de cadrage alternatif au devenir-média d'Internet, celui-là même pour lequel priaient l'ex-directeur de la société CanalWeb. En effet, actuellement, pour différents acteurs techno-industriels (de France Télécom à Noos pour l'aspect haut débit aux grands groupes de l'industrie cinématographique, détenteurs de catalogues de films, d'images ayant un intérêt financier à la démultiplication de supports de diffusion), l'un des moyens majeurs d'évolution du réseau de communication Internet suppose l'essor de l'audiovisuel numérique. Ce qui conduirait à redéfinir le cadre socio-technique d'Internet originel, en tant que réseau de communication informatisé, au profit d'un second format, celui du média payant (de troisième génération, après la télévision de masse et les chaînes thématiques). Dans ce contexte de redéploiement stratégique, risqué, incertain et marqué par la dimension décisive prise par les enjeux juridiques (droits de diffusion devenus un marché à travers la stratégie dite de cave, pénalisation progressive des usages ordinaires d'Internet, comme le téléchargement de fichiers musicaux compressés en MP3)¹⁵, émerge une nouvelle génération de militance technologique, nourrie de la culture du mouvement pionnier de l'informatique libre et mobilisée contre la « médiamorphose » d'Internet. À travers ce projet socio-technique est donc produit un cadre de mobilisation, qui peut être désigné heuristiquement sous la notion « d'audiovisuel numérique libre », venant prolonger la culture politisée de l'informatique libre dans le domaine de l'audiovisuel.

connexions Internet haut débit par le biais des ondes hertziennes. Actuellement, il est possible de connecter entre dix et vingt PC ou quatre à cinq caméras de type DV, sur la fréquence de 2,4 GHz, pour un usage en milieu privé et dans quelques lieux publics (aéroport). Cette norme se trouve, de fait, en concurrence en France avec l'offre commerciale de France Télécom et des cablo-opérateurs mais aussi avec celle des fournisseurs d'accès à Internet (en permettant le partage d'un abonnement), même si ce n'est pas l'objectif affirmé de tous les zélotes sans filistes. Ainsi M., animateur d'une association de popularisation de la technologie Wifi, jeune informaticien, interrogé au Salon Narrowcast, juin 2002, justifie, quant à lui, sa participation au projet par sa « dimension associative et la culture du libre qui l'imprègne, le partage des connaissances et des compétences sur des aspects de recherche et développement ».

14. « Les "objets-frontières" sont suffisamment flexibles pour s'adapter aux besoins et aux nécessités spécifiques des différents acteurs qui les utilisent et sont suffisamment robustes pour maintenir une identité commune ». Cf. Leigh Star & Griesemer (1985 : 393).
15. Cf. *Multitudes*, « Propriété intellectuelle » (2001). En 2003, un projet de loi sur la copie privée a été rédigé, qui officialise les systèmes anti-copie, constituant implicitement tout possesseur d'un CD en pirate potentiel. Cf. <http://www.zdnet.fr>

Politisation des usages : Internet comme support et enjeu d'une dynamique de mobilisation

Dans l'exemple étudié, un ensemble d'engagements publics vient concerner des lignes de code informatique permettant la création de contenus audiovisuels numériques et leur distribution libre de droits, gratuite et ouverte à tout usage. En se gardant de toute réification, on peut y observer une forme d'action collective s'attachant, de façon originale, à un objet technique. Cependant, on ne peut parler dans le cas étudié simplement d'une « technicisation de la critique sociale » qui donnerait lieu à des « formes de mobilisation distanciées » comme les a bien analysées Fabien Granjon (2001) au sujet des listes Attac par exemple. Ici Internet, comme on va le décrire plus précisément plus avant, n'intervient pas seulement comme le support de la mobilisation mais il est son objet même. Le terrain observé permet de pointer bien plutôt une « politisation des usages d'Internet » car, à travers la formation d'un cadre de mobilisation autour de « l'audiovisuel numérique libre », le domaine du politique s'étend à la technologie. Et cet élargissement du politique à la technique vient rendre compte du rôle même des dynamiques de mobilisation (Cefaï & Trom, 2002). Suivant une relecture pragmatiste des théories des mouvements sociaux, le « travail de la signification » accompli par ces mouvements peut être saisi à travers des activités collectives de « cadrages alternatifs de situations établies », produisant notamment « des déplacements d'expérience et des sélections de formes de vie collective et publique (styles de vie, identités personnelles, collectifs de référence et critères de moralité) » (*Ibid.* : 12). Ainsi, au gré du cadrage des actions collectives, se déplacent les frontières du politique et se démultiplient les raisons d'agir.

Nous avons jusqu'à présent esquissé le cadre de mobilisation d'un collectif œuvrant, par l'écriture de différentes fonctionnalités logicielles, à fonder les conditions socio-techniques pour le développement de l'audiovisuel numérique libre. Il nous reste à en appréhender la dynamique interne de mobilisation d'un point de vue rhétorique et dramaturgique (Jasper, 1997) : quelle en est sa forme d'action collective, son style, quelle en est la grammaire ?

LE STYLE BAZAR : FORMES ET PRINCIPES D'UNE CULTURE PUBLIQUE TECHNIQUE

Hackers, militants de l'informatique libre, explorateurs des médias alternatifs, de nombreux collectifs se mobilisent au sujet d'Internet, suivant des argumentaires livrés dans les nombreux manifestes ou essais qui composent la culture publique de l'Internet militant (Blondeau & Latrive, 2000 ; Burreaud & Magnan, 2002).

Au sein du mouvement de l'informatique libre, il existe un célèbre essai méthodologique, *La cathédrale et le bazar* (1998) de Eric S. Raymond, dans

lequel se trouvent formalisés, sous la notion de « style bazar », les principes de co-développement du système d'exploitation GNU/LINUX. Cette notion lui a été inspirée par la structuration de la communauté des développeurs Linux, constituée par le « monde entier », par « n'importe qui », par « plusieurs milliers de contributeurs bénévoles bidouillant durant leur temps libre et reliés par « les liens ténus de l'Internet », la faisant « ressembler plutôt à un bazar grouillant de rituels et d'approches différentes » (Raymond, 1998). À l'opposé, dans le monde commercial, de tels logiciels sont conçus comme des « cathédrales » et élaborés dans le secret par « des sorciers isolés ou des petits groupes de mages à l'écart du monde » (Raymond, 1998).

« La cathédrale et le bazar », en tant que jalon de la culture du logiciel libre va nous permettre d'approcher par la dimension stylistique et rhétorique la dynamique publicisée de mobilisation de ce collectif. Dans un premier temps, la mobilisation de ce collectif au moyen et au sujet d'Internet sera documentée au plan de l'analyse de l'organisation formelle des échanges entre développeurs au sein d'une liste de diffusion spécifique. Dans un second temps, nous verrons en quoi les principes du « style bazar » constituent pour ses membres le format normatif de leur action collective.

Trafic de la liste de développeurs

Pour illustrer le trafic de la liste des développeurs et ses activités, voici quelques données. On comptabilise 170 mails échangés dans la période de référence pour cet article, c'est-à-dire du 19/02/2001 au 08/05/2002. Les principaux contributeurs, noyau du collectif, sont :

- JMC, initiateur du projet, informaticien de formation et consultant, quadragénaire ;
- M., étudiant en thèse de robotique, chargé du développement de la partie acquisition d'images « CAM », responsable d'une action humanitaire au Népal, Meroshati Project ; il aime citer en modèle les vidéoactivistes et le réseau des médias alternatifs, tel Indymédia ;
- L., la trentaine, informaticien, membre du mouvement français pour le logiciel libre April, auteur de courts métrages dans le genre fantastique et créateur du site www.lunerouge.com, contributeur également de la liste *Copyleft Attitude* (Net Art et logiciel libre) ;
- D., jeune bénévole à Vidéon, dont il est le secrétaire adjoint, chargé du développement de la partie serveur « MIX » avec L., membre du projet humanitaire Meroshati ;
- OA., ex-responsable de la veille techno à Canal Web, journaliste spécialisé dans l'audiovisuel numérique ;
- OR., emploi-jeune à Vidéon, qui, entre autres, synthétise les informations sur le développement de WebcamTV pour mettre à jour le site de l'association.

Le tableau suivant dénombre les mails envoyés par les différents membres du collectif.

JMC.	M.	L.	D.	OA	OR
61	18	12	7	21	12

Pour présenter de façon synthétique les *topics* des échanges sur la liste, nous avons rapidement codé les messages, en fonction des thématiques abordées et intersubjectivement ratifiées dans un ou plusieurs messages. **Nous présentons ci-dessous** un rapide chiffrage des occurrences thématiques.

<i>Topic</i>	JMC	M	D	L	OA	OR
Veille techno	7	2	2	4	12	
Veille techno libre		1		6	1	
Récit du projet 1 : Bienvenu	4					
Récit du projet 2 : Encouragement	7			1	1	
Récit du projet 3 : Actions programmées	14		1			12
Récit du projet 4 : Bilan dont éléments liés au libre	17 3	12 2	5	1	5	
Ressources relationnelles (appel à contributions...)	7					
Sociabilité	4					

Mobilisation d'un collectif par projet coopératif en ligne dans le « style bazar »

Dans son essai, le programmeur et écrivain Eric Raymond (1998) décline une vingtaine de principes, dix-neuf exactement, qui favorisent les « coutumes de coopération », dérivés d'une maxime première : « Distribuez vite et souvent, déléguez tout ce que vous pouvez déléguer, soyez ouvert jusqu'à la promesse ». Le « style bazar » serait caractéristique des projets dits coopératifs. Au sein de la liste de diffusion, ces principes coopératifs sont de fait actualisés¹⁶ sous

16. Il est à noter que l'animateur du collectif, JMC, dans le cadre de son activité professionnelle de consultant, a été amené à rédiger des essais sur les projets coopératifs, qui prolongent, entre autres, l'essai d'Eric Raymond, bien évidemment connu de lui, comme il nous l'a explicitement

trois modalités principales : la symétrie des statuts (modification de la coordination développeurs/usagers), la transparence du groupe coopérant à lui-même, la publicité des ressources (expertise informatique, biens, informations).

La symétrie des statuts : une modification de la coordination développeurs/usagers.

Principe 6 : « *Traiter vos utilisateurs comme des co-développeurs est le chemin le moins semé d'embûches vers une amélioration rapide du code et un "débugage" efficace.* »

Principe 8 : « *La loi de Linus : Étant donné suffisamment d'observateurs, tous les bogues sautent aux yeux.* »

Ces deux principes énoncent une modification de la relation entre les usagers de l'informatique et les développeurs des logiciels traditionnellement en vigueur dans ce secteur au profit du statut générique de co-développeur.

Afin de mobiliser un collectif de co-développeurs élargis à des usagers potentiels, comme le préconise Raymond dans le *Principe 6*, quatre voies, parfois entrelacées, sont adoptées notamment par l'initiateur du projet, JMC. Elles sont documentables, au niveau de la structuration endogène du collectif dans sa dynamique interactionnelle, à travers quatre formats d'activités (c'est-à-dire au plan de la fonction des messages pour les membres de la liste).

Dans les deux mails suivants, on peut distinguer ces différents formats d'activités – l'échange informatif, l'échange de ressources relationnelles, les annonces de sociabilité et la mise en récit :

EX. 2

Suj : [devvideon] Réunion WebcamTV
Date : Lun, 18 fev 2002
De JMC
A devvideon

Bonjour,

Hier, lors de l'AG Vidéon (enfin surtout la fiesta après ;-) on a proposé de se faire une petite séance de travail sur Webcamtv et en particulier sur MPEG-4ip (les outils pour tout faire avec ce format)

Il y aurait M., D., et L., qui sont déjà très impliqués dans WebcamTv.

O. (de Canal Web) : si tu peux venir, ce serait super.

confirmé. Lors d'une réunion du noyau des développeurs, en février 2002, M. demande à JMC qui lui demande « d'avoir vite une version à télécharger » : « Est-ce que tu comptes mon temps de sommeil ? ». JMC lui répond, sous forme de boutade : « Regarde Linus Thorvald, il fait bosser les autres » (ce qui n'est pas totalement faux...).

S. et A. (de Frontier) : est-il possible d'y envoyer une personne ?

Ceux qui sont sur cette liste et qui sont intéressées pour parler du développement de WebcamTv et MPEG-4ip sont les bienvenus, par exemple nos amis de la GAULE (Lug Essonne) et d'autres encore qui sont sur cette liste.

Amicalement,
JM

EX. 3

Suj : [devvideon] Tadadadammm
Date : Sam, 6 avril 2002
De JMC
A devvideon

M a écrit :

>PREMIERE MONDIALE !!!

>J'ai fais la même expérience qu'hier avec O, mais cette
>fois-ci avec Kathmandou. Mon interlocuteur, Krishna a un
>modem 56 k, il m'a envoyé un fichier avi de 51ko. En
>gros, j'ai reçu le fichier en moins d'une seconde... faut dire
>que je suis sur un réseau universitaire a très large bande
>passante.

Génial !

On peut dire que pour les premiers tests tu fais dans le grandiose ;-)

Peux-tu passer ce test « historique » a O. pour qu'on le mette en ligne sur la page WebcamTv cela donne une idée concrète de ce que WebcamTv donnera par la suite (352x288 en 10fps c'est pas mal du tout !)

>Reste toujours le pb si ce que je reçois est lisible sous un
>player ou pas. En tout cas un pas interessant a été franchi,
>pcq en gros un fichier de 15 sec en 352*288 en
>10f/s(divx550kbs) serait envoyé approximativement

Cela veut dire qu'une fois en streaming, on saura s'adapter même aux débits plutôt très faibles.

>Vivement l'expérimentation Webcam part III et la mise en
>place du serveur streaming chez Frontier pour que je sache
>enfin ce que j'envoie (des paquets de 1ko d'un fichier
>avi/divix en rtp)

Oui je contacte N et A. de chez Frontier dès lundi matin

Amicalement
JM »

Ici, les *échanges informatifs* sont à relier à une quête d'élargissement du réseau de liens : JMC pratique l'échange d'informations techniques et de débats concernant le monde du libre et sa lutte avec le monopole informatique. Les *échanges relationnels* interviennent dans la recherche de co-développeurs, qui suppose l'échange de ressources relationnelles (appels à contribution, quête

de contacts, etc.). Quant aux *annonces de sociabilité*, elles permettent la consolidation des liens, consolidation qui passe par des invitations, la création d'une habitude relationnelle et d'un ensemble des pratiques de sociabilité et de convivialité. Enfin, par la *mise en récit* du projet, se trouve configurée une temporalité propre, le dotant d'un passé et d'un futur. Ces micro-récits le font exister aux yeux de tous (du noyau de développeurs aux usagers potentiels). Ils sont effectués sous le mode du bilan ou sous le mode du programme d'action avec distribution des tâches entre co-développeurs.

La modification de la coordination usagers/développeurs peut encore s'appréhender empiriquement à travers la distribution de rôles discursifs négociés et intersubjectivement validés au sein du cadre de participation de la liste.

L'un des contributeurs, OA., incarne ainsi une figure typique d'utilisateur co-développeur, à travers des messages qui, dans leur grande majorité, concernent thématiquement l'environnement technique, la veille technologique autour du projet et orientent sur les options techniques retenues sans participer directement à l'écriture des programmes. Son rôle renvoie à un type de construction identitaire discursive comme « identité de liens », c'est-à-dire « une personnalité définie par ses connexions vers différents sites » (Beaudoin & Velkoska : 149).

EX. 4

Suj. : RE [devvideon] réunion WebcamTv
 Date : Lun 8 fev. 2002
 De JMC
 A devvideon

OA a écrit :

>Je ne connais le projet WebcamTv que depuis peu, donc veuillez
 >m'excuser par avance si je
 >pose des questions déjà abordées ou hors de propos :
 Au contraire c'est extrêmement utile d'avoir de nouveaux regards
 >Je ne suis pas développeur, mais pourquoi ne pas attaquer directement
 >DirectShow pour la version Windows ? Cela me semblerait a priori la
 >solution la plus facile pour récupérer des images depuis n'importe quelle
 >source de capture vidéo ou webcam...
 Heu... M. tu as des idées là dessus N
 >Je dois avoir des bookmarks pour l'acquisition vidéo sous Linux (surtout
 >à partir des chips BT848 et BT878)...je pense pouvoir remettre la main
 >dessus si ça peut-être utile à quelqu'un)
 Oui on avait commencé à chercher avec des pistes données par M.
 Amicalement,

Performer un collectif : publicité des ressources et transparence du groupe coopérant.

Principe 7 : « Distribuez tôt. Mettez à jour suivant. Et soyez à l'écoute de vos clients. »

Principe 11 : « Il est presque aussi important se savoir reconnaître les bonnes idées de vos utilisateurs que d'avoir de bonnes idées vous-mêmes. »

La publicité faite aux différentes phases du développement est tout à fait remarquable dans les messages. Elle se concrétise aussi par une circulation transversale des informations, des ressources techniques (fichiers sources, description des matériels...) et des expertises (tests, conseils d'usage, requêtes...) entre les différentes listes de diffusion du projet. Ces deux éléments contribuent à performer le collectif dans une logique de transparence du groupe coopérant à lui-même.

On comptabilise un grand nombre (17 pour être précis) d'occurrences de présentations du logiciel, de descriptions des choix effectués pour les différents modules ou d'annonces de mise en ligne de versions successives. Versions boguées qui sont destinées à attirer les co-développeurs, pour faire « mumuse », suivant les termes du collectif.

Chaque courrier annonçant une action réalisée du projet (écriture d'un programme exécutable, tests des démos, traduction aux usagers potentiels, etc.) donne lieu systématiquement et quasiment en temps réel à une réponse de l'initiateur-coordonateur remerciant l'auteur et mobilisant les autres co-développeurs sur des actions à venir. Ces messages se caractérisent par une structure d'enchâssement, laissant moins ici apparaître « les processus de lecture et d'interprétation des différents interlocuteurs », comme le suggère Lorenza Mondada (1999), que construisant un interlocuteur unique, le « nous » du collectif performé dans cette multilocation de l'animateur-initiateur s'adressant à la fois à tous et à chacun.

EX. 5

Suj : RE [devvideon] Tadamm WebcamTv 0.1.5
Date : Mer, 13 fev 2002
De JMC
A devvideon

M a écrit :

>J'envoie deux fichiers : -WebcamTv.zip, qui contient l'exécutable webcamtv

>et -WebcamTv_src.zip qui contient les sources

Merci M.

Le mieux est qu'OR mette en ligne rapidement l'exécutable et les sources

OR : peux-tu prendre le fichier qt-mc23onc.dll qui se trouve dans les autres ZIP contenant des exécutables pour les mettre dans le zip webcamtv.zip

Pour tous :

Il semble que l'ensemble marche sur certains PC (pour l'instant il ne s'agit que de la version Windows) et pas sur d'autres. Cela doit être dû à une DLL qui a pas été oubliée dans les fichiers envoyés avec l'exécutable.

Si elle se trouve sur votre PC (c'est le cas de celui de M ça marche, mais si elle ne s'y trouve pas alors ça plante comme sur le mien)

Le jeu consiste à trouver le chaînon manquant

Amicalement

JM

Un courrier faisant le point sur tel ou tel état du développement ou d'une proposition technique fera toujours de la part de l'initiateur du projet l'objet d'une réponse encourageante (« génial », « j'ai hâte de voir cela »)¹⁷. À travers ces messages remerciant chacun, donnant de nouvelles directions à tous, sur le modèle de Linus Thorvald, il « stimule et récompense ses utilisateurs-bidouilleurs en permanence – stimule par la perspective auto-gratifiante de prendre part à l'action et les récompense par la vue constante (et même quotidienne) des améliorations de leur travail » (Raymond, 1998)¹⁸.

Enfin, les informations concernant ce « nous » du collectif sont mises à disposition de façon transversale à travers les différentes listes de diffusion en lien avec ce projet. Par exemple, chaque annonce d'une version de WebcamTV (sources, exécutable, démos...) est suivie d'un message de OR, emploi-jeune à l'association, annonçant la mise en ligne sur un site Internet, qui s'adresse aux télévisions de proximité, aux Espaces Culture Multimédia et à tous les producteurs associatifs de contenus multimédia.

Ainsi ce « nous » est-il toujours inséré dans le réseau plus large, celui des acteurs individuels et des collectifs de l'audiovisuel numérique libre.

Format normatif du collectif par projet coopératif.

Saisie dans sa dimension stylistique (Jasper, 1997), au travers d'interactions en ligne, la dynamique coopérative de mobilisation du collectif se décrit aisément suivant le « style bazar » formalisé par Eric Raymond. Mais on peut se demander un peu abruptement si ces principes ne constituent pas encore des méthodes efficaces de conduite du projet pour son initiateur-coordonateur ? Comment distinguer un collectif par projet entreprenant d'une mobilisation collective autour d'un projet socio-technique, c'est-à-dire une forme de critique sociale dont le terrain de mobilisation est la technique elle-même ? En quoi les différentes communications observées entre ces informaticiens et vidéastes bénévoles dessi-

17. Sept mails présentent des occurrences d'encouragement de la part du coordinateur.

18. On en trouve un bon exemple dans le message EX. 3 cité plus haut.

nent-elles les contours d'une « loi civile » ? (Auray, 2002). Bref, en quoi les principes de l'essai de Raymond délimitent-il un répertoire de conduites acceptables constituant ainsi le format normatif de la coordination des acteurs du collectif ?

Une première réponse à ce vaste ensemble de questionnements peut être empiricisée à travers le rôle de l'un des membres du noyau du collectif, LA. Son « identité de réseau » est celle d'un co-développeur-médiateur entre l'informatique libre et la création de contenus, du Net Art au cinéma. Il intervient sur plusieurs listes des collectifs de l'audiovisuel libre en y transmettant des informations croisées. Sur la liste du collectif de développeurs, ses envois traitent le plus souvent de veille technologique autour du projet WebcamTV et concernent davantage le mouvement du libre¹⁹. Sa « signature électronique » typique est composée de la citation du mouvement du logiciel libre avec son adresse Internet.

EX. 6

Suj : [devvideon] Microsoft veut « améliorer » le Wifi

Date : Ven, 19 Avril 2002

De L.

A devvideon

Microsoft s'attaque à la norme de communication sans fil Wifi (802.11) pour se l'approprier. Il s'agirait d'intégrer une « amélioration » au sein de Windows. Buisness as usual...

Article en français : <http://www.mmedium.com/cgi-bin/nouvelles.cgi?Id=6515>.

L.A

Lune Rouge : <http://www.lunerouge.com>

Terminal Damage : <http://terminal-damage.org>

« Microsoft is the world that has been pulled over your eyes to blind you from the truth »

<http://www.gnu.org/>

En informant de façon régulière la liste sur le combat contre les monopoles informatiques, à travers les débats qu'il suscite parfois, (comme une série nourrie d'échanges sur le brevetage du format MPEG-4), il apparaît comme le « garant » des principes du logiciel libre au sein d'un collectif, dont la position est indéniablement plus « pragmatique » que d'autres.

Lors des séances de travail entre développeurs, à plusieurs reprises on a pu observer que si le « style bazar » inspire l'initiateur et le coordinateur du collectif, JMC, son application est justifiée explicitement en termes « d'éthique »

19. Quatre messages de veille technologique et 6 pour la veille technologique du libre durant la période de référence.

par L, comme dans l'épisode suivant. Au cours de l'une de ces réunions, M. demande « ce que l'on gagne à tout mettre en libre », L. lui répond « le libre, c'est une question d'éthique. » Plus tard, JMC demande à M. de mettre le plus rapidement possible une « version boguée » en ligne. M. semble réticent et prévient « c'est fait comme un barbare. » L. intervient alors en rappelant que « le principe justement est de le mettre à disponibilité pour le tester et le résoudre. »

Si le « style bazar » est affaire de principes, ceux-ci sont bien revendiqués ici par certains membres du collectif en termes d'exigences normatives. Ils en constituent la « grammaire » délimitant les actions qui conviennent.

SPÉCIFICITÉ D'UNE ARÈNE PUBLIQUE DIGITALISÉE : PRIVATISATION PARTIELLE, SCÉNARITÉ NON MÉTAPHORIQUE, QUÊTE D'AUTONOMIE MÉDIATIQUE

Pour conclure, dans l'étude de ce collectif en ligne, de son « style bazar », de son travail de cadrage alternatif de « l'audiovisuel numérique libre », Internet intervient comme support et enjeu d'une dynamique de mobilisation. Son caractère public se trouve donc médiatisé par ce réseau mondial de communication informatisé. Apparaissent certaines spécificités de la publicisation de la mobilisation collective étudiée qui semblent dériver des caractéristiques de cette médiation socio-technique et que nous pointerons en regard de la problématique des arènes publiques (Cefaï, 2002b). Cette problématique vient articuler *in the making* dimensions publique et collective des dynamiques de mobilisation. À la suite de Dewey qui concevait le public comme une forme étrange de vie sociale émergeant autour d'un problème en tant qu'elle le constitue (cité in Cefaï, 2002b: 54), les opérations de cadrage des mouvements d'action collective viennent configurer une arène publique. Il reste à se demander quelles sont les propriétés d'une telle arène publique digitalisée.

Si Internet comme scène sociale peut aussi produire des arènes publiques liées à des mobilisations collectives, une privatisation partielle en est doublement notable. Tout d'abord, le mouvement analysé prend forme à travers des échanges discursifs en ligne, pratiqués parfois au sein de l'espace domestique, au domicile privé des membres du collectif. Ensuite, du point de vue des dispositifs de communication offerts par Internet, il prend place dans le cadre d'un espace semi-public, supposant un abonnement préalable, à la différence par exemple des forums de discussion ouverts à tous.

On pourrait alors conclure de cette dimension privatiste que la métaphore « dramaturgique » au cœur de l'émergence d'une arène publique n'est plus opérante. Elle nous semble, tout au contraire, se concrétiser plus encore dans le cadre de cette scène sociale de l'Internet, puisque la mobilisation d'un collectif

a été saisie à travers des rôles discursifs dans un espace intersubjectif représenté par une liste de diffusion.

Enfin alors que d'autres mobilisations collectives sont « en quête de résonance avec les agendas médiatiques » (Cefaï, 2002b), la délimitation d'une arène publique à travers des actions collectives autour de l'« audiovisuel numérique libre » s'inscrit dans la conquête d'une autonomie de l'espace public médiatique tiers sectoriel vis-à-vis du système télévisuel commercial. Elle implique donc une transformation de la scène médiatique elle-même.

Au terme de cette étude d'une forme de mobilisation collective née des supports de communication numérisés, configurée au carrefour des collectifs de l'informatique libre et du tiers secteur audiovisuel et de sa dimension de publication appréhendée à partir de la notion d'arène publique digitalisée spécifique, nous avons également éprouvé le caractère heuristique d'une compréhension d'une culture technique comme culture publique en en pointant la grammaire et la rhétorique.

BIBLIOGRAPHIE

- Auray N. (2002). « De l'éthique à la politique : l'institution d'une cité libre ». *Multitudes*, 8, p. 171-180.
- Beaudoin V. & Velkoska J. (1999). « Constitution d'un espace de communication sur l'internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...) ». *Réseaux*, 97, p. 121-178.
- Blondeau O & Latrive F. (2000). *Libres enfants du savoir numérique, une anthologie du « Libre »*. Paris : Éditions de l'Éclat.
- Bureau A. & Magnan N. (eds) (2002). *Connexions. Art, réseau, média*. Paris : École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.
- Cardon D. (1997). « Les sciences sociales et les machines à coopérer. Une approche bibliographique du *Computer Supported Cooperative Work* ». *Réseaux*, 85, 11-52.
- Cefaï D. & Trom D. (2002). « Présentation », in *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12), p. 9-23.
- Cefaï D. (2002a). « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes », in *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12), p. 51-98.
- Cefaï D. (2002b). « Qu'est qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste » in D. Cefaï et I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 51-81.

Conein B. & Delesalle S. « Les communautés épistémiques comme collectif d'échange de conseils : la liste *Debian Users* ». Communication à la journée d'études *Collectifs en ligne, émergence des normes et politisation des échanges*, ENST, 28/5/02.

Flichy P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris : La Découverte.

Granjon F. (2001). *L'Internet militant*. Rennes : Apogée.

Jasper J. (1997). *The Art of Moral Protest : Culture, Biography and Creativity in Social Movements*. Chicago : Chicago University Press.

Leigh Star S. & Griesemer J. (1985). « Institutional Ecology, Translations and Boundary Objects : Amateurs and Professionnels in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology (1907-1939) ». *Social Studies of Sciences*, 19.

Mondada L. (1999). « Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet ». *Revue Internet Francophone pour chercheurs et praticiens*, 1 (3-25) [disponible à l'adresse : <http://alsic.univ-fcompte.fr>].

Multitudes. (2001). N° 5 « Propriété intellectuelle ».

Raymond E. (1998). *La cathédrale et le bazar*. Disponible à l'adresse suivante : http://www.firstmonday.org/issues/issue3_3/raymond/index.html. Traduction française : http://www.linux-france.org/article/these/cathedrale-bazar/cathedrale-bazar_monoblock.html.

Stallman R. (2001). « La licence GNU GPL et « l'American Way » ». *Multitudes*, 5, p. 82-85.

Michel CALLON

**QUEL ESPACE PUBLIC
POUR LA DÉMOCRATIE TECHNIQUE ?***

Les sociétés dans lesquelles nous vivons résultent en grande partie du travail obstiné des chercheurs et des ingénieurs. Des laboratoires de recherche sortent en effet des êtres nouveaux, nombreux et inattendus (lasers, gènes, protéines, macromolécules, téléphones mobiles, véhicules hybrides, médicaments, ordinateurs), qui viennent se mêler à nous pour le meilleur et pour le pire. Or ce travail, lourd d'enjeux politiques, n'a que rarement donné lieu, au moins jusqu'à une date récente, à des débats publics : ces êtres nouveaux ont pris la détestable habitude de s'inviter sans faire précéder leur entrée dans le collectif d'une discussion en bonne et due forme.

Le silence qui entoure les sciences et les techniques est la conséquence de nos institutions qui reposent sur une séparation fondatrice entre faits et valeurs. Cette distinction commande une stricte répartition des rôles et une distribution rigoureuse de la prise de parole : aux scientifiques la discussion et la construction des faits qui s'imposent à tous ; aux politiques le débat sur les valeurs et la définition de la volonté générale. Une double censure en résulte : chercheurs et ingénieurs n'ont pas à se mêler de politique ; citoyens et élus n'ont pas à entrer dans le contenu des techniques.

Face à la prolifération croissante des entités fabriquées par les technosciences, cette séparation semble avoir atteint ses limites. Le mélange des genres qu'elle visait à proscrire paraît désormais inévitable. Les technosciences ne produisent plus des données indiscutables mais des affaires embrouillées : il

* À propos du livre d'Andrew Barry, *Political Machine : Governing a Technological Society*, Londres et New York, The Athlone Press, 2001.

suffit de songer au clonage thérapeutique, au développement des OGM, au déploiement des antennes-relais pour la téléphonie mobile ou encore à l'épandage des boues de retraitement des eaux usées. Les incertitudes qui entourent ces dossiers sont si fortes qu'il est vain de vouloir revenir au grand partage entre les faits et les valeurs : on ne peut plus s'appuyer sur ce que l'on sait pour décider de ce que l'on veut, puisque les choix à faire portent prioritairement sur l'identification des problèmes à résoudre et sur ce que l'on souhaite savoir.

La question se pose alors du traitement de ces affaires embrouillées. Certains, envahis par la nostalgie d'un passé rassurant, plaident pour un renforcement des frontières : la productivité croissante des chercheurs et des ingénieurs nécessiterait toujours plus de vigilance à leur égard et la meilleure façon de faire entrer les sciences et les techniques en politique serait d'exiger que les spécialistes se mettent d'abord d'accord entre eux. Cette position est de plus en plus difficile à tenir. La démocratie délégative, celle qui maintient une stricte distinction entre faits et valeurs et qui organise en outre le monopole des chercheurs professionnels sur la production des savoirs et des techniques, est de plus en plus difficile à maintenir. Les controverses socio-techniques qui se multiplient ne sont pas traitables par les institutions existantes ; elles appellent une gestion politique originale dont plusieurs livres récents ont fourni une première esquisse (Stengers, 1997 ; Latour, 1999 ; Callon, Lascoumes & Barthe, 2001).

Ces ouvrages butent néanmoins sur la question de l'espace public et de sa constitution. Il y est question de débats, d'investigations, de prises de paroles et de représentation, mais rien n'est dit sur l'infrastructure matérielle et sur la logistique nécessaires à l'exploration des mondes possibles et à la composition du collectif. Dans notre essai sur la démocratie technique, nous avons souligné par exemple l'importance des procédures dans la construction et l'organisation des forums hybrides où sont discutées ces affaires embrouillées. Mais les procédures, pour importantes qu'elles soient, laissent ouverte la question du rôle des médias et celle des dispositifs socio-techniques qui sont nécessaires à la structuration des discussions et des investigations.

Dans ce chapitre, je voudrais montrer que le dernier ouvrage d'Andrew Barry (*Political Machines. Governing a Technological Society*) introduit des outils d'analyse utiles pour comprendre la construction de ces nouveaux espaces publics. La question qu'il examine, certes plus limitée, est celle de l'unité politique de l'Europe. La réponse qu'il apporte est sans ambiguïté : l'Europe peine à se constituer en entité politique, car elle est débordée par une dynamique scientifique et technique qui échappe à son contrôle. Pour construire sa thèse, Barry recourt à des concepts dont la portée est générale. C'est à leur présentation et à leur mise en perspective que sont consacrées les lignes qui suivent.

L'interrogation dont part Barry concerne l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté qu'il qualifie de technologique. Discuter les sciences et les techniques requiert en effet l'existence de citoyens qui sont prêts à s'y intéresser et à en débattre. Sous quelles conditions émerge ce citoyen d'un type nouveau ? Quels sont les enjeux liés à son apparition sur la scène publique ? Pour répondre à ces questions, Barry emmène le lecteur dans un long voyage. Il lui fait visiter des sites inattendus où sont discutées les sciences et les techniques. Il montre d'abord que cet être d'exception, un citoyen tellement intéressé aux techniques qu'il désire en discuter le contenu, ne pourrait exister sans un milieu favorable. Les notions d'agencements et de diagrammes, empruntées à la fois à Foucault et à Deleuze, mettent en évidence le rôle de l'infrastructure matérielle dans la construction de ce milieu. De plus, pour être entendus et pris au sérieux, ces citoyens doivent être capables d'organiser des démonstrations suffisamment originales et spectaculaires pour avoir accès aux médias et suffisamment robustes pour pouvoir résister aux contre-démonstrations. La notion d'événement permet de penser de manière originale ce rapport inédit entre médias et technosciences ainsi que l'entrée de ces dernières dans l'espace public. Une fois dans l'espace public, elles sont prêtes à faire l'objet d'un débat politique. Cette mise en politique des technosciences peut osciller entre deux extrêmes : soit elle conforte les codages existants, soit elle les subvertit en introduisant de véritables innovations qui ouvrent sur des mondes inédits. Selon Barry, c'est l'existence ou la non-existence d'une zone technologique intégrée autour d'un même droit de la propriété et autour de standards communs qui explique pourquoi le débat public peut ou non s'instaurer pour aboutir à de véritables innovations.

Comme je l'indiquerai pour finir, cette analyse de la construction de l'espace public renforce le rôle dévolu aux procédures dialogiques.

DIAGRAMMES ET AGENCEMENTS

La première notion mobilisée par l'auteur est celle de diagramme. Ce concept, emprunté à l'œuvre de Deleuze, présente plusieurs avantages. Il prolonge tout d'abord la notion d'*agencement socio-technique*¹. L'agencement socio-technique est un des concepts centraux de l'anthropologie des sciences et des techniques et plus particulièrement de la théorie de l'acteur-réseau (ANT)² : décrivant une combinaison d'êtres humains et de dispositifs techniques qui sont pris dans une configuration dynamique (l'agencement agit), il souligne le caractère composite de toute action et l'impossibilité de séparer une bonne fois

1. La traduction anglaise consacrée est *sociotechnical arrangements*. Je préfère maintenir le terme français, agencement, qui est lié à la notion d'agence (*agency*).
2. En anglais *Actor-Network Theory*.

pour toutes humains et techniques. Ce sont les agencements qui sont premiers ; ce sont eux qui donnent leur sens à des catégories comme celles d'États, de marchés, de familles ou qui, plus fondamentalement, décident de la pertinence et de la signification de grands partages comme ceux entre humains et non-humains, ou entre nature et culture. La notion d'agencement est plus riche que celle de dispositif (tel que défini par Michel Foucault), car elle implique l'idée d'action distribuée, alors que le dispositif est plus statique.

Le concept de diagramme permet de souligner la variété des différentes configurations auxquelles peuvent donner lieu les agencements. Dans le chapitre six intitulé : « On Interactivity », Barry fournit un contenu opératoire à ces différentes notions qui montre leur pertinence et fécondité. Ce chapitre est central car il aborde la question de la « citoyenneté technologique ». L'auteur part d'un lieu commun, celui de la crise de la représentation qui est censée frapper nos sociétés démocratiques et de la demande sur laquelle elle débouche, celle de la nécessaire reconstruction d'une citoyenneté active. Cette revendication en forme de leitmotiv demande pourtant à être expliquée. L'injonction : soyez des citoyens actifs ! n'a rien d'évident. La démocratie pourrait en effet très bien s'accommoder (et s'accommode d'ailleurs très bien) de citoyens passifs, ou moyennement actifs et participatifs. Pour Barry, l'origine de cette revendication est liée à l'émergence et à la progressive généralisation d'un nouvel agencement socio-technique qui fabrique et façonne cette forme de citoyenneté. Cette configuration est associée à l'apparition d'un nouveau diagramme : le diagramme interactif.

Pour cerner les contours de ce diagramme et des nouvelles formes d'agences auxquelles il donne naissance, l'auteur nous entraîne dans une visite guidée de trois *science museums*. L'hypothèse audacieuse qu'il fait est que c'est en ces lieux rares et inattendus (l'Exploratorium de San Francisco, la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, le National Museum of Science and Industry à Londres) que ce nouvel agencement a été exploré et explicité. Ces musées ont en effet, selon l'auteur, accompli une révolution majeure : ils ont contribué à l'invention d'un diagramme, dans lequel les sujets ne sont pas disciplinés, mais autorisés (c'est-à-dire transformés en auteurs de leurs propres actions et initiatives). Les visiteurs, au lieu d'être constitués en consommateurs et exposés aux résultats de la science qu'ils devraient absorber sans broncher, sont requis de s'engager dans des processus d'expérimentation : « Les visiteurs doivent se comporter comme de véritables participants plutôt que comme de simples spectateurs. » (p. 136.) L'interactivité incite le visiteur à interagir avec les objets à la manière du chercheur qui dans son laboratoire organise des manipulations. L'expérimentation ne s'applique pas seulement aux objets avec lesquels il interagit. Elle s'étend au visiteur lui-même qui est confronté à des

questions qu'il doit reformuler, à des incertitudes qu'il doit réduire, à des réponses qu'il doit imaginer dans le cours de l'action : en un mot il doit se gouverner lui-même au lieu de se conformer à des normes qui lui sont imposées de l'extérieur par un gouvernement lointain. Le visiteur apprend donc autre chose que les leçons de la science ; il apprend à se comporter en « citoyen technologique » actif. Cet apprentissage ne consiste pas à absorber des discours et des idéologies l'exhortant à être actif ; il découle de l'engagement réussi dans des agencements interactifs : « Le politique ne circule pas seulement sous la forme d'idéologies ou de discours visant à justifier les différentes modalités possibles de gouvernement, mais également sous la forme de diagrammes, d'instruments et de pratiques. » (p. 151.)

La thèse soutenue par Barry est que le musée propose un modèle général de ce nouvel agencement : « Le Musée est devenu quelque chose qui l'apparente à... une organisation post-fordiste » (p. 141). Modèle qui n'a pas manqué d'être critiqué (certains ont parlé d'interpassivité, le visiteur n'ayant selon eux aucune possibilité d'initiative) et qui s'est décliné de mille et une manières (l'interactivité à la française n'a rien à voir avec l'interactivité à l'anglaise), mais modèle qui a fini par s'imposer et qu'on retrouve dans tous les secteurs d'activité de la société. L'économie avec la montée en puissance des services est prise dans la même évolution : le bénéficiaire est requis de participer et d'intervenir. Ce modèle contribue à la fabrication d'un sujet qui, pour reprendre les termes de Nikolas Rose, a la responsabilité, sans précédent dans l'histoire, de gouverner ses propres affaires (Rose, 1999 : 135). À l'agencement disciplinaire succède l'agencement interactif³.

DÉMONSTRATIONS

Le second concept qui est utilisé par Barry pour défaire l'écheveau des liens entre sciences, techniques et politiques est celui de démonstration.

Les chercheurs en STS⁴ ont tous été frappés par l'étonnante similitude des répertoires utilisés en sciences et en politique ainsi que par les échanges constants de termes entre ces deux mondes. L'ANT par exemple a mis au centre de sa démarche la symétrie des porte-parole : d'un côté ceux qui parlent au nom des coquilles Saint-Jacques, des microbes, des rats, des étoiles, des quarks ou des neutrinos ; de l'autre côté les représentants des travailleurs, des électeurs, de la base syndicale, qui expriment les intérêts et la volonté de leurs mandants.

3. Barry fournit une synthèse très suggestive de ces deux formes de gouvernementalité dans le tableau de la page 148.
4. Le domaine STS rassemble tous les travaux consacrés à l'analyse des rapports entre sciences, techniques et sociétés.

D'un côté, les chercheurs, de l'autre, les politiciens, les responsables d'ONG, de syndicats ou d'associations. Ce parallèle a prouvé sa fécondité, mais il serait dangereux de le pousser trop loin. La représentation saisit une partie du travail du chercheur ou du politicien, mais laisse de côté de nombreux aspects également importants. Barry préfère abandonner cette notion (il n'explique pas les raisons de ce choix, mais il est frappant de constater que, sauf erreur de ma part, il n'y fait pratiquement pas allusion) au profit de celle de démonstration dont il va s'employer à explorer la riche polysémie.

Le mot démonstration, au moins en anglais, s'applique à la science aussi bien qu'à la politique⁵. La démonstration, comme l'origine du mot l'indique, rend visible pour une audience qui est construite en même temps qu'elle un objet à propos duquel un discours est articulé. Elle implique donc tout à la fois une mise en mots, la construction d'une chaîne référentielle (ce qui permet l'articulation de l'objet) et l'organisation d'un espace public dans lequel la solidité, la robustesse, la pertinence, et l'intérêt de la démonstration peuvent être éprouvés (éventuellement par d'autres démonstrations). Toute démonstration, nous dit Barry, même la plus strictement scientifique, a une dimension politique puisqu'elle suppose une distribution légitime des rôles (qui est autorisé à parler ? dans quel ordre et pour dire quoi ?) et la fabrication d'effets sur un public. De même, toute démonstration, même la plus évidemment politique, possède une dimension scientifique, puisqu'elle s'efforce d'établir par des moyens appropriés la consistance d'un objet (par exemple l'existence et la réalité d'une volonté) qui devient un fait à prendre en compte⁶.

Pour montrer l'intérêt de ce rapprochement, Barry suit sa méthode favorite qui consiste à partir de l'analyse détaillée d'un cas concret, dans ce cas celui des mouvements de protestation auxquels a donné lieu, en 1992 et au cours des années suivantes, le projet d'une construction de déviation à Newbury (chapitre huit). Les protestataires de Newbury n'expriment pas des intérêts (ou une volonté) déjà là, ils n'entrent pas dans l'espace public en tant que groupes déjà constitués. S'il avait suivi la notion de représentation, l'auteur aurait pu tomber dans le piège, tant cette notion est ambiguë. Un des avantages de la notion de démonstration est d'éviter cette difficulté. Le démonstrateur est en effet celui qui montre du doigt l'objet, la

5. En français la proximité n'est pas moins grande. Manifestation (qui est la traduction du mot anglais *demonstration*) et démonstration sont des notions voisines, comme le prouve cette déclaration qu'aurait pu faire Marc Blondel : « Force Ouvrière a démontré par le succès de sa manifestation l'existence d'une véritable demande pour le maintien des 35 heures. » On parle d'ailleurs indifféremment de la manifestation ou de la démonstration de la vérité.
6. Sauf erreur de ma part, Barry ne signale pas que dans *Science in Action* Bruno Latour avait esquissé ce parallèle possible (Latour, 1987 : 71-74).

chose dont on désire parler à (avec) d'autres⁷. C'est un médiateur, un articulateur, non pas un représentant et encore moins un porte-parole. Ce qui est en jeu ce n'est ni lui, ni le discours qu'il tient, ni l'objet qu'il montre mais l'articulation elle-même. L'exemple de la déviation est parfaitement adapté et convaincant. La démonstration-manifestation montre, à un public qu'elle constitue, les effets d'un projet⁸ : « Les actions entreprises n'avaient pas pour but de mettre en évidence des risques potentiels, elles visaient à rendre visible une réalité émergente. » (p. 183.) La démonstration ne représente pas un ou des groupes. Elle montre (dans ce cas) des dommages que, du même coup, elle fait exister.

Les acteurs qui s'engagent dans la démonstration-manifestation défendent des points de vue ou des intérêts souvent très différents. Leurs identités ne sont pas établies de manière définitive et stable. Elles se forment et se redistribuent dans l'action elle-même, dans les conflits en cours, dans le feu des démonstrations et des contre-démonstrations. L'unité est donnée par cette action commune conduite en public, c'est-à-dire devant un ou plusieurs publics. Barry en profite pour montrer sur ce point les limites de l'analyse foucauldienne : la démonstration prouve que les actes de résistance, condamnés par les dispositifs en place à jouer de manière interstitielle, ne sont pas les seules actions critiques possibles. La démonstration est action collective, positive ; elle participe à la composition active de nouvelles identités. Elle fait proliférer le social⁹.

La démonstration-manifestation est indissociable de l'opération de publicisation dont elle est partie prenante : pas de démonstration sans audience, sans entrée dans un espace public qui se trouve dans le même mouvement structuré par (et pour) elle. Cela implique qu'on ne peut penser la démonstration sans l'intervention des médias, qu'il s'agisse de la télévision, de la radio ou des journaux et autres magazines. Ils participent à sa mise en scène publique et à son éventuelle efficacité rhétorique. Il importe par conséquent d'analyser le rôle des médias. Barry sait éviter les pièges habituels, et notamment celui de la dénonciation. Les médias ne sauraient être assimilés à une entreprise de déformation, de manipulation et de poudre aux yeux, pas plus qu'ils ne se réduisent au simple rôle de transmission de l'information. La publicisation à laquelle ils contribuent est une activité créatrice dont les ressorts sont complexes. Barry ne prétend pas en donner une analyse exhaustive. Il note, et cela suffit à son propos, que l'activité des médias se caractérise par la production d'événements. Ici quelques commentaires s'imposent.

7. Barry rappelle que le démonstrateur était celui qui pointait du doigt les organes dont parlait le conférencier lors des premières leçons d'anatomie données en public.

8. C'est ce que j'ai appelé des débordements dans : « An Essay on Framing and Overflowing » in Callon (1998 : 244-269).

9. Cette heureuse expression est due à Strathern (1999).

LA CIRCULATION DES ÉVÉNEMENTS DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE

La notion d'événement, comme celle de démonstration-manifestation, présente une grande richesse polysémique qui permet de mieux suivre les relations compliquées qui se tissent entre science et politique, et notamment le rôle joué par l'espace public. En proposant ces rapprochements, je m'écarte de la ligne suivie par Barry, mais je ne pense pas trahir sa pensée. À plusieurs reprises, l'auteur fait en effet référence à Whitehead et invite du même coup le lecteur à voir dans l'expérience de laboratoire la production d'événements que le chercheur peut faire varier en modifiant l'agencement socio-technique en quoi consiste l'expérience¹⁰.

Le chercheur produit des événements : la collision de deux particules, la réaction de deux substances chimiques, l'expression d'un gène suspecté de porter quelque responsabilité dans l'apparition d'une maladie. Son obsession est de parvenir à stabiliser ce processus de production d'événements, de manière à en maîtriser la reproduction puis à rendre prévisible et contrôlable leur fabrication. Un fait scientifique, objectif, n'est que l'autre nom donné à la réplication réussie et multipliable à l'infini d'un événement engageant des entités dont les capacités d'action sont stabilisées et articulées dans des énoncés. La construction du fait passe par la conception et la fabrication d'un agencement stabilisé produisant à la demande des événements parfaitement qualifiés. L'événement désigne ce qui arrive et qui est différent ; le fait est l'événement répété. La recherche scientifique peut donc s'analyser comme une entreprise de production contrôlée d'événements. Une telle perspective implique la construction d'un espace public où la (re)production de l'événement peut être observée, décrite, comparée à d'autres occurrences.

Et les médias ? Ils sont évidemment intéressés aux événements et sur ce point il suffit de suivre Barry. La compétition entre chaînes de télévision, entre radios, entre reporters et journalistes, se joue sur deux plans. D'abord celui de l'inattendu, de ce qui arrive et qui est différent de ce à quoi l'on était accoutumé. Le direct, les dernières nouvelles, la mise à jour continue des informations : voilà ce qui fait la matière des médias et ce sur quoi ils sont en concurrence. Les distinctions entre médias publics et privés, entre médias institutionnels et médias militants, voire entre médias bourgeois et médias prolétariens, sont dénuées de signification. Chaque média est engagé dans une même course à l'événement : ce qui diffère éventuellement, selon les médias et les journalistes, ce sont la nature des événements qui sont privilégiés, la composition et la structuration des publics

10. Je m'inspire évidemment du *Pandora's Hope* de Bruno Latour (1999), Whitehead servant de passeur entre les deux auteurs.

auxquels ils sont montrés-démontrés, ainsi que les modalités de fabrication de ces événements. Barry décrit comment les manifestants-protestataires de Newbury s'efforcent à certains moments de soustraire certains événements à certains médias, pour en fabriquer d'autres accessibles à d'autres médias. Il observe également que les modalités de production de ces événements peuvent varier selon le degré d'accointance qui existe entre journalistes et manifestants.

La seconde dimension sur laquelle jouent les médias est celle de l'objectivité ou, pour le dire plus emphatiquement, celle de la vérité. Un événement, qui ne résiste pas aux questions qu'on lui pose et aux enquêtes auxquels il est soumis, peut compromettre les médias qui s'en emparent sans discussion et sans évaluation. Un faux événement est un événement, certes spectaculaire, mais dont la robustesse ne résiste pas aux enquêtes et contre-enquêtes : il se dégonfle au fur et à mesure que le temps passe. Il serait évidemment absurde de soutenir que les médias ne se nourrissent que de « vrais » événements. Un événement peut faire sensation puis disparaître, réduit à rien par les critiques et les observateurs : et pourtant le coup médiatique peut avoir réussi. Mais dans le cas qui nous occupe – celui d'événements liés à des démonstrations – une certaine rigueur est nécessaire : la démonstration ne réussit que si l'événement résiste et prouve son objectivité dans l'espace public. S'agit-il d'intox ou d'info ? La question ne peut être évitée quand un des objectifs des producteurs d'événements est de montrer qu'ils sont des faits. Si les effets produits par la réalisation du projet de déviation ne résistent pas à l'examen et à l'investigation, la démonstration s'évanouit : le doigt montre un objet inarticulable.

On ne peut être que frappé par les multiples convergences entre médias et technosciences. Dans les deux cas, il s'agit (ou il peut s'agir) de fabriquer des événements inattendus, de les transformer en faits qui se tiennent et qui sont capables de résister aux attaques, d'être répliqués, ou plus simplement de durer. Dans les deux cas, l'objectivation des événements passe par la construction d'un espace public où leur existence est attestée. Dans les deux cas, la concurrence se joue sur la capacité des manifestants ou des chercheurs à prouver la validité des résultats qu'ils revendiquent. Dans les deux cas, une démonstration bien faite fabrique un événement qui peut être exposé, repris dans l'espace public. Technosciences et médias ne sont pas en opposition. C'est l'inverse qui est vrai : ils (ou il peut arriver qu'ils) combinent leurs efforts et leurs ambitions, compétition oblige, pour produire, objectiver et faire circuler des événements indiscutables.

La conjonction entre médias et technosciences que permet la démonstration d'un événement à la fois singulier et objectif, loin d'exclure la mise en politique, en constitue la condition nécessaire. L'événement entre en politique quand la démonstration prend la forme d'une protestation. Dans tous les cas étudiés par

Barry, les événements sont liés à des débordements produits par les sciences et les techniques. Il s'agit à Newbury d'un projet d'infrastructure routière et, en d'autres lieux, d'eaux ou d'air pollués par des activités industrielles ou par la circulation routière : ce qui fait événement, ce sont des débordements qui sont rendus visibles et perceptibles, démontrés dans l'espace public par des acteurs qui s'estiment affectés et atteints et se lancent dans des protestations. Pour que leur indignation soit crédible et durable, il faut que les faits en cause soient robustes et objectivés. Protester, c'est revendiquer, et par conséquent assurer l'existence de quelque chose (on parle d'ailleurs de protestation d'amitié : protester c'est attester). La protestation requiert la solidité de l'événement qui est démontré.

Résumons : sans originalité et sans singularité des événements démontrés, aucune attention ne saurait être éveillée. Sans robustesse de ces mêmes événements, aucune démonstration ne saurait survivre et résister aux contre-démonstrations : les événements doivent être transformés en faits. Il en résulte que la protestation (politique) pour se faire entendre et pour être durablement prise en considération a besoin d'événements qui ont été rendus à la fois spectaculaires et objectifs.

Une des conséquences de cette analyse est de souligner, qu'étant donné l'importance des investissements qui sont nécessaires à la fabrication d'événements robustes, ceux-ci ne peuvent être que rares et dispersés. Si l'on accepte de considérer qu'il ne peut y avoir de mise en politique (notamment de la technologie) que par l'entrée dans l'espace public d'événements frappants et objectifs, force est de constater qu'il n'y a pas de position plus fautive que celle qui consiste à dire que tout est politique, ou bien qu'il existe un réservoir de questions politiques qui ne sont pas prises en charge par les institutions et qu'il suffirait de révéler, de rendre explicites pour ranimer le débat politique¹¹. La mise en politique passe par la fabrication d'événements à la fois capables d'intéresser les médias et de survivre aux objections, événements qui montrent les effets inattendus de débordements liés aux sciences et aux techniques. Elle s'exprime dans des protestations (pourquoi ces débordements ? pourquoi nous ?) qui prennent place dans des sites, inattendus et raréfiés, où elle se donne en spectacle¹².

ÉVÉNEMENTS ET PROTESTATIONS

La chimie, par laquelle un événement parvient à s'imposer dans l'espace médiatique, à résister aux objections (les contre-démonstrations) pour s'établir en fait objectif et à alimenter des protestations qui le transforment en problème

11. La notion de *subpolitics* est maladroite (Beck 1992). La politique n'est pas en dessous des institutions, mais à côté.

12. Barry parle de *sites and sights*.

politique inédit, est délicate. Dans le chapitre sept, Barry donne un superbe exemple de débordements qui ne parviennent pas à subvertir les codages politiques existants, bien que leur réalité ait été objectivée par des mesures techniques et qu'ils aient été largement montrés dans l'espace public.

En plein thatchérisme, le gouvernement britannique, dont on connaît les réticences vis-à-vis de l'intégration européenne, décide d'instituer dans la banlieue ouest de Londres une zone de contrôle de la qualité de l'air. La qualité de l'air (analyse des teneurs en SO_x, NO_x, CO_x) est mesurée en continu et les résultats sont rendus publics, présentés et commentés dans les médias. Un système de capteurs infra-rouge est mis en place de manière à suivre les niveaux d'émission de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures en temps réel ; une mesure de la vitesse des véhicules ainsi qu'une estimation de leur âge sont adjointes à ce dispositif. Toutes ces données, mises en rapport les unes avec les autres, permettent de corrélérer les comportements des conducteurs et les caractéristiques techniques des véhicules avec des effets sur l'environnement : des chaînes causales sont ainsi forgées. Il s'agit bien de la constitution d'un agencement socio-technique, au sens défini précédemment, car ce qui est en cause c'est l'identification, la caractérisation, l'évaluation et le formatage des différents acteurs. Dans ce cas, par exemple, c'est l'action de conduire elle-même et de se bien conduire qui est mise en forme : « On espérait que le conducteur deviendrait conscient des gaz rejetés par son véhicule et qu'il serait du même coup incité à modifier son comportement. Qu'il se sente en somme interpellé comme un citoyen libre et responsable de la qualité de l'environnement. » (p. 161.) Ce travail de formatage est couronné par l'intervention des gendarmes qui verbalisent les conducteurs pris en faute. Cet exemple est intéressant à plusieurs titres :

a) Il met en évidence que la production d'un événement et sa publicisation ne débouchent pas mécaniquement sur une réarticulation du débat politique. Dans ce cas, en effet, ce que montre l'agencement socio-technique mis en place, c'est que ce sont les pauvres gens qui sont coupables de conduire des véhicules polluants. Au lieu de mettre en scène un citoyen technologique responsable de lui-même et de la qualité de l'air, la démonstration est faite de l'existence d'inégalités. Le citoyen responsable laisse la place aux exclus du progrès. L'agencement, au lieu d'attirer l'attention sur les vicissitudes de la qualité de l'air et de démontrer que des comportements doivent être changés, fabrique un événement qui confirme un fait établi : ce qui est en cause est déjà bien connu. Ce n'est pas une différence qui est produite, mais la répétition de l'identique. Les capteurs ne conduisent pas à une responsabilisation des citoyens. Ils rendent visibles les inégalités et débouchent sur une classique articulation d'exigence de justice.

b) Du même coup, la question de la justesse des mesures disparaît de l'espace public. D'abord parce que le codage politique qui s'impose met au premier plan la question de l'égalité démocratique. Ensuite parce que, si démonstration il y a, c'est celle d'une certaine bonne volonté du Royaume-Uni vis-à-vis de l'Europe. Les experts ont beau contester la qualité technique des mesures de la qualité de l'air, ils ne parviennent pas à transformer la signification politique des mesures. L'événement technique (montrer dans l'espace public des chiffres de pollution jusque-là inconnus) contribue à renforcer des faits politiques préexistants : l'existence d'un projet européen et l'injustice sociale. Les citoyens technologiques ne parviennent pas à exister. L'air est un acteur conservateur qui renforce et reproduit les codages antérieurs. Il a connecté science et politique mais sans rien faire émerger de nouveau. La mesure de la qualité de l'air vole au secours d'intérêts puissants. Elle démontre l'existence de programmes européens, atteste de la bonne volonté britannique, elle comble les ONG, ravies que l'on parle de problèmes environnementaux, et rappelle la prégnance des inégalités sociales. Cela n'aurait aucun sens de dire que ces mesures sont purement techniques, sous prétexte qu'elles ne contribueraient à aucun débat ou prise de conscience. Au contraire elles sont politiques de part en part. Mais leur politique est celle des puissances en place. Si la qualité de l'air mesurée est bien productrice d'un espace de comparabilité, elle ne parvient pas à fonder un nouvel espace de discussion, à renouveler les débats et les questions politiques : elle échoue à fabriquer de nouvelles formes de « concernement ».

L'explication de cet échec, donnée comme en passant par Barry, mérite d'être retenue. Si le citoyen lambda refuse de se transformer en citoyen technologique interpellé par ces mesures, c'est qu'il ne se fait aucune illusion sur la complexité du problème et la force des intérêts existants. Ce n'est pas son ignorance qui est en cause mais son fatalisme. C'est au nom du réalisme politique et technologique que les citoyens-conducteurs choisissent de ne pas être affectés par ces étranges mesures : ils ne disposent d'aucune des ressources qui leur permettraient de discuter leur justesse et d'échapper au débat sur les enjeux de justice qui leur sont associés. À expert, expert et demi !

LA CONSTRUCTION DE ZONES TECHNOLOGIQUES INTEGRÉES

Si l'air londonien n'est pas parvenu à faire émerger la question du comportement citoyen des automobilistes britanniques, c'est qu'il n'existait aucun espace public où ces effets pouvaient être largement démontrés et où ils pouvaient faire l'objet de débats contradictoires. Cet air-là est demeuré phagocyté par les jeux politiques existants.

La question de la constitution d'un tel espace public est donc cruciale. La réponse apportée par Barry tient en un mot, celui de zone technologique directement liée à celle de « paysage technologique » proposée par Appadurai (1996). Un des problèmes posés aux sciences sociales est en effet d'abandonner l'hypothèse de l'existence de sphères d'activité distinctes, d'institutions ou de champs spécialisés sans pour autant sombrer dans l'éloge radical de l'indifférenciation. Un des avantages de la démarche proposée par Appadurai est d'ouvrir un chemin nouveau en plaçant au centre de l'analyse la notion de circulation. Circulation qui peut être celle des êtres humains, des marchandises, des objets techniques, des textes, de l'argent... Ces circulations fabriquent des disjonctions, des différences, des continuités et des similarités qui deviennent des objets d'étude privilégiés pour les sciences sociales. Barry donne l'exemple de la pilule contraceptive qui libère de jeunes femmes originaires des Antilles immigrées aux USA et les rend disponibles pour s'occuper des enfants issus de familles aisées vivant à New York. Par leur circulation, des molécules chimiques nouent les modes de vie de familles américaines avec les rapports économiques entre le Nord et le Sud. Cet exemple montre comment des espaces de natures différentes sont à la fois construits et articulés les uns aux autres. La pilule contraceptive introduit une continuité entre les lieux où elle circule, en même temps qu'elle fabrique des connexions avec d'autres espaces, dans une dynamique complexe qui compose ce que certains appellent une culture globale.

Une zone technologique, telle est la définition qui en est donnée par Barry, se définit par le fait que les technologies en un lieu (de cette zone) sont (relativement) similaires à celles qui sont disponibles dans d'autres lieux de la même zone : leur transportabilité et conditions de fonctionnement sont assurées en tout point. Cela suppose l'existence d'une infrastructure sans laquelle la circulation et la mise en œuvre des techniques seraient impossibles. Une zone technologique requiert donc d'importants investissements logistiques ; de plus ses frontières sont mouvantes. On comprend pourquoi les zones technologiques ne coïncident pas, et n'ont jamais coïncidé, avec un espace mondial, dont l'unité est à vrai dire hors de portée, ni non plus avec les territoires nationaux. Si l'on souhaite établir des liens entre zones technologiques et États-Nations, il est préférable de s'intéresser aux empires technologiques. Barry en donne une claire illustration en analysant la sécurité militaire et les actions politiques qui la sous-tendent. À partir de l'exemple de l'empire britannique et de celui de la guerre froide, il montre la double construction d'un espace intégré (notamment pour et par les technologies d'intervention et de surveillance) et de la déconnexion la plus totale possible de cette zone intégrée par rapport aux zones ennemies. Il insiste sur le caractère symétrique de cette dynamique : fabriquer une zone intégrée suppose de lourds investissements pour réduire les connexions

avec l'extérieur, pour fabriquer des incompatibilités et pour, dans le même mouvement, imposer que les seules relations possibles soient des actions d'espionnage et de contre-espionnage (l'OTAN et le pacte de Varsovie sont comme deux pendants de cheminée). Andrew Barry donne également l'exemple des mass médias qui contribuent au façonnage de ces espaces multiples et non réductibles aux territoires nationaux.

Mais pourquoi l'existence d'une zone technologique est-elle nécessaire à la constitution de l'espace public sans lequel les technologies demeurent indiscutables ? La réponse à cette question mériterait de longs développements. Je me limiterai ici à l'explication avancée par Barry et qui va à l'essentiel : si l'existence d'une zone technologique favorise l'organisation des débats sur les techniques et sur leurs effets, c'est parce que sa construction a nécessité que de tels débats soient non seulement possibles mais encouragés. L'espace public est en quelque sorte enchâssé dans la zone technologique : si celle-ci ne parvient pas à se constituer, celui-là échoue à s'établir ; si celle-ci disparaît, celui-là se défait. C'est ce que montre le cas douloureux de l'Europe : les technologies échappent au débat politique parce qu'à aucun moment une zone technologique européenne ne réussit à s'imposer.

Pour expliquer cet échec, Barry s'interroge sur les mécanismes de construction des zones technologiques. Selon lui, cette construction exige que deux conditions soient remplies. La première est l'unification du droit de la propriété intellectuelle (DPI) et la deuxième est la mise en place d'une politique active de standardisation. L'une et l'autre ne sont possibles que si les controverses qu'elles soulèvent ne sont pas réprimées : la construction de la zone technologique est un enjeu politique à part entière. C'est ce que l'Europe n'est pas parvenue à réaliser.

a) Les DPI contribuent à structurer et à délimiter l'espace de circulation des technologies. En effet pour que celles-ci puissent être transportées, il faut qu'elles soient transformées en « choses » aux contours bien délimités, capables de résister à un déplacement et qu'en même temps soient définies les conditions sous lesquelles elles peuvent passer d'un lieu à un autre et être mises en œuvre. La propriété intellectuelle participe à l'explicitation de ces différents éléments. Elle définit notamment les limites des zones technologiques : un gène ou un logiciel brevetables dans telle zone ne le sont pas dans d'autres zones où ils sont par conséquent interdits de circulation. Ce qui rend problématique l'intégration des zones et qui explique leur multiplicité, c'est que les DPI sont confrontés à des dossiers complexes et embrouillés, dans lesquels se mélangent technique, éthique, économique et politique. En réalité les droits de propriété traitent et tranchent de questions relevant de ce que certains chercheurs en STS ont appelé la politique ontologique (Mol & Law, 1994).

L'établissement de droits de propriété passe en effet par la discussion obligée de notions aussi fondamentales que celles de nature et d'artifice, d'invention et de plagiat, de matérialité et d'immatérialité, etc.

Cette plongée dans les enfers de l'ontologie politique, Barry nous la fait partager sur deux dossiers, celui des logiciels et celui des gènes. Ces deux cas fournissent une éclatante illustration des difficultés que l'Europe n'a pas su (encore) surmonter pour obtenir un accord, c'est-à-dire pour parvenir à délimiter les frontières de ce qui pourrait devenir une zone technologique européenne à part entière.

Pour qu'un logiciel soit brevetable, il faut d'abord décider s'il est original ou non. Cette question renvoie à la notion d'auteur dont on sait que ses droits diffèrent d'un pays à l'autre : les droits français et allemand sont aux antipodes du droit anglo-saxon. Il faut ensuite pouvoir distinguer l'idée originelle de ses expressions matérielles pour être en mesure de détecter des plagiat. Il faut enfin être capable de dire sans ambiguïté en quoi consiste le logiciel de manière à identifier ses différentes versions et configurations. À ces questions, l'Europe n'a pas su répondre d'une seule et même voix, et n'a pas considéré qu'elles méritaient l'instauration d'un large débat.

Le cas des gènes est encore plus compliqué, car il relève de la métaphysique la plus fondamentale qui soit. Pour décider de leur brevetabilité il faut répondre à des questions comme celles-ci : un gène est-il une entité naturelle ou artificielle ? Peut-on dire qu'un gène, une fois identifié, a été découvert ou plutôt qu'il est le résultat d'un processus d'invention ? Ces questions, et il y en a bien d'autres, alimentent de vives controverses qui mêlent considérations éthiques, économiques et politiques. Dans le cas de la génétique, pour essayer de ménager la chèvre et le chou, la Commission européenne a élaboré une directive dans laquelle on peut lire cette admirable formule : « Les gènes ne sont pas brevetables en tant que tels c'est-à-dire, en d'autres termes, dans leur état naturel. » (p. 114.) En revanche, pour les experts européens et pour une poignée de parlementaires qui ont manifesté leur intérêt, le gène isolé qui n'appartient plus à un être singulier est artificiel : il possède par conséquent une valeur « universelle » et peut être breveté. La formulation est si ambiguë (que désigne un gène en tant que tel ?) que l'élucidation de sa signification nécessite par tout un travail d'interprétation qui, du fait de sa technicité, demeure confiné dans un cercle étroit de spécialistes.

Qu'il s'agisse des logiciels ou des gènes, l'Europe évite donc les questions plus qu'elle ne les traite. Pourtant, des réponses apportées et de leur clarté, dépend l'existence d'espaces au sein desquels les logiciels et les gènes deviennent des « choses » déplaçables dont les caractéristiques sont stabilisées et dont la production peut être imputée à des acteurs eux-mêmes bien identifiables. En

l'absence de convergences, les espaces technologiques se fragmentent et la création de zones technologiques intégrées devient problématique. Et comment créer des convergences sans organiser un large débat sur les questions soulevées par les DPI ? Par conséquent, pas d'Europe si l'on refuse de discuter d'éthique, si l'on ne soumet pas au débat public la définition de la nature et de l'artifice, la distinction entre humain et non humain ou encore l'expansion de l'univers des marchandises. La grande faiblesse de l'Europe tient à son incapacité à organiser de tels débats. En leur absence, les espaces technologiques se multiplient et, qu'il s'agisse de technologie ou de science fondamentale, le même constat prévaut : l'intégration de ces espaces en une zone technologique unifiée devient de plus en plus problématique.

b) Le second mécanisme permettant la construction intégrée de zones technologiques est la création d'un espace d'intercomparabilité qui implique un minimum de standardisation. Comme le souligne Barry, cette standardisation et le choix des étalons de mesure qu'elle suppose, passent de plus en plus par la capacité de répliquer des événements : le mètre étalon n'est plus un objet fait de platine iridié jalousement gardé dans un pavillon de Breteuil que l'on ne visite qu'en bon ordre. C'est une expérience de laboratoire dont le protocole est rigoureusement contrôlé et qui permet la réplique à l'identique d'événements dont la scénographie (liée à des agencements socio-techniques) est parfaitement définie et contrôlée. Pas de standardisation sans dissémination de laboratoires eux-mêmes standardisés.

Standardiser, c'est établir des critères qui permettent de décider que deux situations, deux entités, deux événements sont différents ou similaires. Les classifications qui sont en jeu touchent à la politique, à l'éthique ou à l'économie. Mais si la standardisation conduit tout droit à la politique, elle peut le faire de différentes manières. Soit en faisant apparaître de nouveaux problèmes publics, soit au contraire en renforçant les codages existants.

Pour tester la capacité de l'Europe à explorer les questions qu'elle devrait se poser lorsqu'elle est confrontée à des problèmes de standardisation et d'harmonisation, Barry choisit de suivre la longue et exemplaire histoire de la mesure de la qualité des eaux de baignades. Dans le chapitre trois, il en rappelle les principales étapes. Cette aventure commence avec la directive de 1975 qui demande aux différents États-membres de procéder à des mesures suivant des standards communs. En 1991, le rapport annuel fournit l'état de la qualité de l'eau pour 20 000 plages, rivières et lacs : « Les cartes présentant la qualité des eaux de baignade constituent sans aucun doute une des images publiques les plus fortes de ce que pourrait être une zone technologique européenne – une zone dont certains des éléments constitutifs ont été rendus comparables les uns aux autres. » (p. 75.) Les différences deviennent visibles et

chacun peut se persuader qu'il ne se baigne jamais deux fois dans la même eau. Mais ce que montre en même temps cet exemple c'est que plus on progresse dans la mesure et plus les différences entre les méthodes se multiplient et deviennent difficiles à résorber. Pour prendre la mesure de ces écarts, il faut se résoudre à organiser des comparaisons entre laboratoires de manière à cerner les biais métrologiques introduits par chacun d'entre eux. Cette variabilité des pratiques, qui n'est pas évidente à éliminer, se trouve encore compliquée par le fait que d'autres standards émergent ou sont proposés, ruinant les efforts antérieurs de standardisation. La mesure de la qualité de l'eau, au lieu de conduire à la discussion ouverte de questions inattendues qu'elle aurait pu faire surgir (comme, par exemple, les origines et les responsabilités des pollutions observées, l'accessibilité des plages de qualité, l'organisation des loisirs etc...) et à l'émergence d'identités se mobilisant sur ces questions, aboutit tout au contraire à une technicisation croissante des problèmes qui deviennent une affaire d'experts. Qu'il s'agisse de DPI ou de standards, ce sont ces derniers qui monopolisent le débat, ce sont eux qui empêchent la constitution d'un espace public.

Le cas de l'Europe permet de dessiner en creux les conditions de création d'une zone technologique : la discussion ouverte des droits de propriété et l'organisation de débats publics sur les standards. Une telle mise en politique n'est possible que si ces questions sont transformées en problèmes ou en événements dont les effets sont démontrés et qui font l'objet de protestations. Dans le cas de l'Europe, rien de tel n'arrive. Le lecteur, après avoir suivi les tribulations de l'air et de l'eau, après avoir pénétré dans les arcanes de la commission, là où s'écrivent les directives sur la propriété intellectuelle, ne peut que partager le pessimisme de l'auteur : l'Europe échoue à se constituer en zone, car elle ne parvient pas à intégrer les espaces technologiques à la fabrication desquels elle participe. La raison en est simple : les interrogations qui sont associées aux DPI et à la standardisation – interrogations dont Barry a démontré avec toute la minutie nécessaire qu'elles portaient précisément sur les dimensions techniques, éthiques, économiques et politiques des dossiers en cause – n'ont jamais été introduites dans un espace public où elles auraient pu être discutées en tant qu'événements redistribuant les identités et les positions acquises. Elles sont restées confinées dans le cercle étroit des gouvernements et des experts, reproduisant les codages existants au lieu de permettre leur discussion. N'ayant su rendre discutables ni ses droits de propriété ni ses standards, l'Europe a perdu l'occasion de se transformer en zone technologique à part entière. Ayant échoué à se doter de l'espace public qui lui fait défaut, elle demeure sous l'emprise de l'ancienne politique qui règne en maître : les nouveaux questionnements se débattent dans des espaces qui

ne coïncident pas avec ceux de l'Europe et dans des sites traditionnels (Parlements, organismes publics de recherche) qui excluent par construction toute possibilité de protestation originale.

LE GOUVERNEMENT DES SOCIÉTÉS TECHNOLOGIQUES

L'incapacité de l'Europe à créer une zone technologique qui lui soit propre est éclairante. Elle se traduit par le fait que les DPI et la standardisation n'ont pas débouché sur un débat large et ouvert des problèmes qu'ils soulèvent. Les codages existants ont étouffé ces débats. Les gènes, les logiciels, les objets astronomiques, l'air que l'on respire et l'eau dans laquelle on se baigne n'ont pas réussi à faire événement ; ils ne sont pas parvenus à susciter des protestations. L'espace public nouveau n'est pas arrivé. La savante analyse de Barry rejoint, et pour moi ce constat est un compliment, le sentiment commun des Européens : l'Europe est débordée par les technosciences et n'offre aucun lieu où ces débordements puissent être montrés et discutés.

L'échec de l'Europe, s'il est préoccupant pour les citoyens européens que nous souhaiterions éventuellement devenir, est intéressant pour le sociologue car il fait comprendre l'importance de l'espace public et des formes nouvelles qu'il doit prendre pour que technologie et politique redeviennent articulables l'une à l'autre.

Ce que Barry nous dit à longueur de pages, c'est que pour faire émerger le politique en tant que tel, il faut que soit créée de l'indistinction. L'indistinction, toujours locale, disséminée et rare, parce que luttant contre les distinctions constituées et déjà instituées, constitue le creuset où sont fabriquées et brassées les entités et les identités. C'est là qu'émergent des agences d'un type nouveau qui se considèrent comme engagées dans des expérimentations dont elles peuvent orienter le cours. Elles sont attentives aux effets qu'elles montrent et démontrent, les transformant en événements qui, par le relais des médias, surgissent dans l'espace public et font question. Ce qui est montré dans cet espace public d'un genre nouveau, ce sont des problèmes formulés par des acteurs aux identités émergentes, mais concernés au premier chef par les effets associés à certains imbroglios scientifico-économico-techniques. L'indifférenciation, nom savant pour désigner ces imbroglios (le gène ou le logiciel, la déviation de Newbury, la qualité de l'air ou de l'eau sont des imbroglios), pose problème à des acteurs qui s'emploient à défaire l'écheveau des relations et des associations pour rendre ces dernières (au moins en partie) visibles. C'est dans la démonstration de ces relations (« regardez ce que pointe mon doigt ») que naît le politique ; c'est dans leur redistribution qu'il se conclut, au moins provisoirement. L'imbroglio ne se résout pas dans une simple répétition car il est non

soluble dans les codes et dans les cadres existants ; il est utilisé pour fabriquer une petite différence, celle qui est produite par la démonstration du débordement. Le gène, le logiciel, la qualité de l'eau et de l'air se transforment en problèmes, ce que la langue anglaise nomme très justement des *issues*. Le mot le dit : une « *issue* » est non seulement un problème mais c'est aussi une voie par laquelle s'écoule ce qui ne peut plus être contenu (*issue of blood, outflowing*), et qui devient du même coup une question à débattre. Cet événement arrive à Newbury ; il ne se produit ni avec l'air anglais ni avec les eaux des plages européennes, pas plus qu'avec les gènes ou les logiciels. Pourquoi une déviation parvient-elle à perturber l'ordre existant ? Pourquoi l'air, l'eau ou les gènes les renforcent-ils ? (Marres, 2002).

La réponse à cette question est à rechercher, on vient de le voir, du côté de l'existence ou de la non-existence d'un espace public intégré, c'est-à-dire d'une véritable zone technologique. Mais il faut aller plus loin. Il faut se poser la question du choix qui est fait, à un moment donné, de discuter publiquement un dossier plutôt que de l'enterrer, car tout dossier peut être l'occasion d'ouvrir (enfin) le débat. La réponse à cette question passe par une notion qui est centrale dans le livre de Barry : celle d'innovation. Pour en montrer l'importance, il part de la distinction entre « *political* » et « *politics* », qui peut être rendue en français par l'opposition entre « le » politique et « la » politique. Il fait ainsi écho aux travaux, qui ont été développés au cours des dernières années en économie et en sciences politiques, autour de la notion de dépendance de sentier (*path dependency*)¹³. « La » politique est du côté du cadrage, de la répétition, de la fermeture, du « verrouillage » (*lock-in*), du pré-codage des « *issues* » (des débordements) et des conflits. « Le » politique est à l'inverse du côté du « déverrouillage » (*lock-out*), de l'ouverture de nouveaux sites et de nouveaux spectacles, de la fabrication de différences, de l'émergence de nouveaux objets de protestations liés à des débordements intempestifs et à leur démonstration. La démarche suivie par Barry permet d'envisager les différentes formes de mise en politique de la technologie et nous fournit deux mots différents pour contraster les deux situations extrêmes auxquelles elles correspondent. Dans l'espace européen, l'air et l'eau, la brevetabilité du vivant ou des logiciels relèvent de la politique, celle qui répète les codages existants au lieu d'offrir de nouveaux arrangements. Les subjectivités ne sont pas brassées, reconfigurées. La démonstration de Newbury déborde au contraire les codages existants et fabrique du politique.

La distinction nous protège en outre contre une tentation trop facile : celle de faire équivaloir science et création, technique et innovation. Les sciences et les techniques contribuent puissamment à la répétition et à la fermeture : les

13. C'est ce que j'ai appelé le cadrage/débordement.

marchés, comme cela a été démontré par Arthur (1989), David (1987); Granovetter & McGuire (1988), facilitent ces trajectoires. Mais rien n'est sûr : ils peuvent également, dans certaines conditions, produire de l'ouverture (Cohendet & Schenk, 1999). De manière symétrique, les institutions politiques existantes peuvent contribuer à la mise en évidence des débordements, aux lock-out, à l'émergence de la différence, en un mot à l'innovation véritable. Le cas sans doute le plus frappant est celui étudié par Yannick Barthe (2000) qui a montré que face au lock-in et à la répétition engendrée par l'alliance de l'économie et de la science, les décideurs politiques les plus traditionnels pouvaient fabriquer du politique, transformer en problèmes émergents des dossiers fortement codés.

D'où l'importance de la gouvernementalité que l'on peut définir par son objet : l'intégration des zones technologiques, c'est-à-dire la construction de cet espace public dans laquelle est favorisée la production d'innovations. Pour que l'Europe existe, il faut non seulement que le gène, l'eau, l'air ou les logiciels fassent événement, mais qu'en outre ils obligent les Européens à débattre de la place qu'ils souhaitent leur donner dans le monde qu'ils auront en commun. On peut convenir, c'est ma proposition et non celle de Barry qui s'arrête à ce point, d'appeler procédures l'ensemble des règles, conventions, dispositifs socio-techniques qui facilitent la constitution de cet espace, c'est-à-dire l'émergence et l'organisation des démonstrations qui sont à l'origine de ces innovations. Leur contribution irremplaçable est de répartir les forces et les intérêts de manière à fabriquer du politique et non à venir au secours de la politique existante.

BONNES ET MAUVAISES DÉMONSTRATIONS

Andrew Barry lie à juste titre la gouvernementalité avec l'existence de zones technologiques intégrées. Il met en évidence l'importance de la discussion publique des droits de propriété et des standards dans l'édification de ces zones. Mais il passe sous silence, je viens de le souligner, le rôle des procédures dans l'organisation du débat public.

À quel cahier des charges doivent satisfaire ces procédures ? Un des apports essentiels du livre est de montrer les limites des réponses habituelles qui correspondent à une vision inappropriée de l'espace public et de son fonctionnement. Ce qui doit être discuté, ce sont les événements (débordements), mis en scène par les médias, qui donnent lieu à des démonstrations (et à des contre-démonstrations) alimentant des mouvements de protestation. Il ne s'agit pas de mettre en musique de simples échanges d'arguments, de simples prises de parole ou prises de position. Ce qui est en cause c'est la solidité, la validité et le contenu des démonstrations-protestations. Dans l'espace public des zones technologiques, les acteurs ne se contentent pas de discourir ; ils articulent des

démonstrations. Les procédures à imaginer n'ont pas pour objectif de faire dialoguer des représentations mais d'organiser des épreuves au cours desquelles des démonstrations sont testées. La force d'une démonstration se mesure par sa capacité à convaincre et à faire changer d'opinion.

Pour avancer dans l'élaboration du cahier des charges, je suggère de partir de la distinction entre des formes d'organisation qui bloquent les mises à l'épreuve des démonstrations et celles qui, au contraire, s'attachent à les multiplier. Du point de vue qui me préoccupe ici, on peut donc opposer des bonnes et des mauvaises démonstrations, des démonstrations qui favorisent l'innovation et fabrique du politique et des démonstrations qui, à l'inverse, renforcent les cadres existants et se contentent de reproduire « la » politique en vigueur. Pour suggérer l'intérêt de cette distinction, je m'appuie sur un article récent de Claude Rosental (2002).

Rosental, tout comme Barry, part de l'importance grandissante des démonstrations, de ce qu'il appelle avec les ingénieurs des « démos ». Il insiste, lui aussi, sur leur rôle dans l'exposition des sciences et des techniques, dans leur « exhibition ». Mais alors que Barry voit dans la démonstration la pierre fondatrice du nouvel espace public, Rosental y voit au contraire le ferment d'une nouvelle forme de domination et de pouvoir qui bloque le débat au lieu de l'ouvrir, qui le concentre dans les mains des grandes agences d'État et des grandes firmes au lieu de le disséminer à travers des sites nouveaux. Selon lui la « démo » est une manière habile de lier étroitement, et sans se soucier des profanes, pratiques savantes et expertes d'un côté, et démarches entrepreneuriales d'un autre côté : les identités des acteurs impliqués sont certes hybrides et fluctuantes, comme dans toute bonne démonstration, mais cette fluidité ne concerne que les ingénieurs, marketeurs et autres chercheurs qui n'hésitent pas à échanger leurs rôles. Elle permet de convaincre rapidement (« ça marche ») et d'éviter de longues confrontations : la démo tue le débat. Elle impose des critères qui privilégient le réalisme des solutions et facilitent les pratiques de secret : la « démo » est une formidable machine pour contrôler la publicité des savoirs et des techniques, pour fabriquer des boîtes noires dont la seule qualité à interroger est celle de leur fonctionnement. Elle est également bien adaptée aux sous-traitances multiples – l'assembleur demande des éléments qui fonctionnent et qui sont compatibles les uns avec les autres et non pas de longs rapports proposant de nouvelles pistes et développant d'habiles argumentations. La « démo » peut viser simultanément différents publics. Elle est tout sauf une expérimentation, puisqu'elle doit réussir à tout coup : rien de pire qu'une « démo » qui échoue. C'est donc du savoir gelé qui se situe aux antipodes du diagramme interactif. Enfin la « démo » peut se décliner dans différentes versions et être conçue pour épater le grand public : le spatial qui est étudié par

Rosental fournit un bon exemple de cet usage de la démonstration qui entretient et élargit le grand partage entre public et experts de tous poils. La démonstration devient ainsi au sens propre une démonstration de force. D'où l'idée de démo-cratie, non pas celle célébrée par Tocqueville, mais celle de la NASA ou de l'armée américaine sur les écrans de CNN. D'ailleurs les démonstrations, auxquelles donnent lieu l'air de Londres et l'eau des plages européennes, soutiennent la vision de Rosental : oui, l'air et l'eau connectent ; oui, ils entrent dans l'espace public, mais les connexions sont celles qui existaient déjà et l'espace public est celui de « la » politique et non « du » politique. On voit bien, dans ces deux cas comme dans ceux qui sont étudiés par Rosental, qu'il ne suffit pas de démonstration pour que l'espace public des zones technologiques se mette en place. Du point de vue qui préoccupe Barry et qui est celui de l'équilibre entre « le » politique et « la » politique, il y a des bonnes et des mauvaises démonstrations, celles qui laisse ouvertes les innovations à venir et celles qui les bloquent.

Quel est le critère pour distinguer bonnes et mauvaises démonstrations ? Ni Barry ni Rosental ne répondent à cette question. La réponse me paraît pourtant assez simple. Les « mauvaises » démonstrations, telles que les décrivent nos deux auteurs, sont prises en main par ceux qui ont le monopole de la production des instruments et des savoirs. La reconfiguration des identités ne vise que des experts ou des spécialistes qui échangent leurs rôles, mais elle ne va pas jusqu'à impliquer l'utilisateur, le consommateur, l'usager ou le groupe concerné. Pour que la démonstration aille à son terme, il faut que le processus de reconfiguration des identités ne soit pas trop prématurément cadré et qu'il permette la participation des identités et subjectivités émergentes qui protestent contre les effets produits.

ET LA DÉMOCRATIE DIALOGIQUE ?

Il n'y a donc de bonnes démonstrations que lorsqu'existent des procédures contraignantes et exigeantes qui autorisent et facilitent l'engagement d'identités émergentes dans la démonstration de débordements qui alimentent leurs protestations. Je voudrais conclure en montrant que ces procédures correspondent à celle de la démocratie dialogique et qu'elles proposent aux sciences sociales un rôle nouveau.

Les concepts de démonstration, d'événement, de zones technologiques sont parfaitement compatibles avec l'analyse des procédures dialogiques que nous avons proposée (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001). Indiquons brièvement les étapes du raisonnement. Les groupes concernés émergents effectuent leur entrée dans l'espace public au moment précis où ils s'efforcent de (dé)montrer

les effets des cadrages-débordements qui sont à l'origine de leur mobilisation et de leur protestation (démontrer c'est aussi manifester). En réalisant cette démonstration (qui suppose évidemment un début d'investigation et de mesure), ils façonnent et expriment leur identité : « Voilà ce que nous sommes et voilà ce que nous voulons ! » Ce travail de démonstration suppose la mise en place d'une audience qui est prise à témoin. Il implique la constitution de sites et la production d'événements repris par les médias et rendus visibles grâce à eux. Dans l'espace médiatique de la démonstration, un débat peut avoir lieu, des argumentations et contre-argumentations peuvent être développées et opposées les unes aux autres. On retrouve les deux dimensions de la démocratie dialogique : fabrication conjointe des savoirs et des identités puis composition de ces dernières en vue de fabriquer un monde commun. Les différents exemples que nous donnons dans notre livre confortent cette analyse qui éclaire notamment le rôle crucial joué par le Téléthon pour rendre visible, durable et en principe discutabile l'entrée du gène (ou plutôt de certains gènes) dans l'espace public¹⁴. Ce cas confirme en outre que la constitution d'un tel espace public serait impossible sans des droits de propriété unifiés et sans l'existence de standards communs : dans le cas des myopathes, il suffira de remarquer que, pour circuler dans l'espace public, leurs gènes ont dû d'abord échapper aux tentatives de privatisations et qu'en outre la coordination des actions de recherche aurait été impossible sans une unification des méthodes et des mesures. Enfin, cet exemple souligne que le débat ne se cantonne pas dans le seul ordre du discours et de la prise de parole : les arguments avancés par les myopathes pour exprimer leur identité et la défendre sont étroitement reliés à la mise en évidence des gènes et de leurs défaillances. L'argumentation est indissociable des démonstrations qui pointent vers des événements qui ont été rendus robustes et transformés en faits qui résistent. La constitution du forum hybride des maladies neuromusculaires illustre parfaitement les mécanismes qui sont décrits par Barry pour rendre compte des interrelations étroites entre médias, science et politique. Mais pour que ce forum, à l'instar des autres forums hybrides, soit constitué de manière à ouvrir le débat politique et à permettre les explorations du monde commun, il faut qu'il s'opère dans les formes, celles des procédures dialogiques. La démocratie dialogique vise à favoriser cette chimie dont il était question précédemment par laquelle des événements médiatiques, peuvent se transformer en fait robustes qui donnent lieu à des protestations ouvrant la discussion politique sur les mondes possibles communs.

14. Il faudrait également rappeler l'inachèvement du processus : les identités, fabriquées par la génétique, ont été exprimées et portées dans l'espace public par le Téléthon, mais elles n'ont pas été composées avec d'autres identités en vue de rendre discutabile leur place dans le collectif.

Le livre de Barry fournit le chaînon manquant, celui d'un espace public qui serait mis en forme par l'application des procédures dialogiques à l'organisation des controverses socio-techniques.

Événement spectaculaire → rendu objectif et robuste et → donnant lieu à protestation

Le rôle de l'espace public dans la mise en politique des technosciences

Les bonnes procédures sont également celles qui associent les sciences sociales à ce travail de construction et d'expression des nouvelles identités. Barry le suggère dans sa critique de la notion de résistance. La résistance correspond à une conception négative du politique alors que la série qui va de la démonstration d'événements au mouvement de protestation et à l'ouverture d'un débat public est chargée de positivité. Elle fait foisonner des mondes possibles qui débordent les mondes existants et découvre constamment de nouvelles pistes à explorer. Les sciences sociales, au lieu d'apporter leur puissance critique à des résistances interstitielles pour rassembler et rendre global ce qui était disséminé et local, interviennent à chaque étape du processus qui transforme un événement médiatique démontré en événement technique objectivé puis en événement politique alimentant des protestations fécondes. Barry le note ironiquement quand il se met en scène. À Newbury, filmant et enregistrant au milieu des journalistes et des protestataires, il participe à cette coalescence inattendue du social : « Aux côtés des cinquante protestataires et des trois cents personnels de sécurité, il y avait peut-être vingt ou trente personnes observant la manifestation et enregistrant les événements dont ils étaient les témoins ». La liste de tous ceux qui assistent et participent à la démonstration en la filmant se conclut sur cette phrase : « J'avais mon carnet de notes et mon appareil photo » (p. 187). S'étant mobilisé pour prendre part à l'éventuelle objectivation de l'événement, il ne reste au sociologue qu'à prêter ses forces et ses compétences à la mise en forme du débat entre protestataires et contre-protestataires.

BIBLIOGRAPHIE

Appadurai, A. (1996). *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Arthur B. W. (1989). « Competing Technologies, Increasing Returns and Lock-in by Historical Events ». *The Economics Journal*, 99, p. 116-131.

Barthe Y. (2000). *La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques*. Paris : École des Mines de Paris.

- Beck, U. (1992). *Risk Society. Towards a New Modernity*. Londres : Sage.
- Callon M. (ed.) (1998). *The Laws of the Markets*. Londres : Blackwell.
- Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.
- Cohendet P. & Schenk E. (1999). « Irréversibilité, compatibilité et concurrence entre standards technologiques », in M. Callon, P. Cohendet *et al.*, *Réseau et coordination*. Paris : Economica.
- David P. A. (1987). « New Standards for the Economics of Standardization in the Information Age », in P. Dasgupta & P. Stoneman (eds), *Economic Policy and Technological Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Granovetter M. & McGuire P. (1998). « The Making of an Industry : Electricity in the United States », in M. Callon (ed.), *The Laws of the Markets*. Oxford : Blackwell.
- Latour B. (1987). *Science In Action. How to Follow Scientists and Engineers through Society*. Cambridge (MA) : Harvard University Press.
- Latour B. (1999). *Pandora's Hope. Essays on the Reality of Science Studies*. Cambridge (MA) : Harvard University Press.
- Marres N. (2002). « Issue-Politics May Be “Merely Cosmetics” but What About its Make Up ? ». CSI-mimeo.
- Mol A. & Law J. (1994). « Regions, Networks and Fluids: Anemia and Social Topology ». *Social Studies of Science*, 24 (4), p. 641-672.
- Rose N. (1999). *Powers of Freedom. Reframing Political Thoughts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Rosental C. (2002). « De la démocratie en Amérique. Formes actuelles de la démonstration en Intelligence Artificielle ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 141-142, p. 110-120.
- Stengers I. (1996-1997). *Cosmopolitiques*. Paris : La Découverte / Les empêcheurs de penser en rond.
- Strathern M. (1999). « What is Intellectual Property After ? », in J. Law & J. Hassard (eds), *Actor Network Theory and After*. Oxford : Blackwell, p. 156-180.

**PUBLICS ASSOCIATIFS
ET DÉLIBÉRATIFS**

Nina ELIASOPH*

PUBLICS FRAGILES

Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative*

Depuis Aristote, les théoriciens politiques ont affirmé que sans vitalité de la vie publique, la démocratie est impossible. Ils ont écrit que la compréhension morale et politique n'est pas un objet inerte que les gens transportent à l'intérieur de leur tête : les gens ne naissent pas bons citoyens, mais apprennent à comprendre le monde à travers des interactions et des conversations à propos d'enjeux sociaux, dans des groupes de citoyens qui sont leurs pairs, dans des échanges ouverts, égaux et volontaires. Alexis de Tocqueville a par exemple écrit que les associations en face-à-face sont les écoles élémentaires de l'apprentissage de la responsabilité démocratique : « Les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s'agrandit et l'esprit humain ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres [...] c'est ce que les associations seules peuvent faire. » (Tocqueville, 1969, II, 2, chap. v.)

L'évaluation de la dimension intersubjective de la politique implique de prendre les interactions au sérieux, comme un fait social qui est ordonné, réel et central et qui n'importe pas seulement parce qu'il produirait une opinion

* La rédaction de cet article a été en partie financée par l'Institute on Global Conflict and Cooperation de l'Université de Californie et le prix Charlotte W. Newcombe de la Woodrow Wilson National Fellowship Foundation. Je remercie chaleureusement Paul Lichterman, Arlie Hochschild, Jeffrey Alexander, Robert Bellah, Aaron Cicourel, Ronald Cohen, Marcy Darnovsky, Mitch Duneier, Nicola Evans, John Gumperz, Steven Hart, Jerry Himmelstein, Rich Kaplan, Elihu Katz, Jane Mansbridge, T. Dunbar Moodie, Eric Rambo, Lyn Spillman, Ann Swidler, Jeff Weintraub et Rhys Williams pour m'avoir aidé de diverses manières à porter ce texte au jour. Je suis également reconnaissante aux personnes dont je parle ici et aux éditeurs et aux lecteurs de *Sociological Theory* pour leurs commentaires extrêmement stimulants. [NdT : Les petites modifications introduites par rapport au texte original ont été toutes minutieusement discutées entre l'auteur et le traducteur].

quantifiable. Comme l'étude de Terry Eagleton (1985) sur la sphère publique au XVIII^e siècle l'a montré, les conversations politiques menées librement dans les cafés britanniques n'auraient pu avoir lieu sans une étiquette, des manières ou des civilités, requérant de la part des participants de s'engager dans des débats sans contrainte (Cmiel, 1990 ; Herbst, 1994). De telles recherches ont rendu évident le fait qu'une démocratie viable ne peut se passer d'une trame de lieux publics où les citoyens puissent cultiver la conversation politique dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

De nombreux auteurs ont salué de telles études sur la sphère publique (Thompson, 1984, 1990 ; Fraser, 1987, 1992) ou ont argumenté théoriquement sur leur importance (Barber, 1984 ; Dewey, 1927 ; Habermas, 1985). Les enquêtes historiques se sont multipliées depuis *L'Espace public* de Habermas (Habermas, 1989 ; Calhoun, 1989). Des groupes centrés ont simulé la constitution de micro-espaces publics (Gamson, 1992). Mais aucun de ces travaux ne s'est penché sur les conversations politiques telles qu'elles se déploient réellement, dans des groupes existants, ni sur la parole publique telle qu'elle circule et se temporalise dans les diverses provinces de la vie quotidienne¹.

Quand nous réfléchissons sur les raisons pour lesquelles les gens sont politiquement désengagés, le sens commun nous répond aussitôt d'aller voir les croyances, les pensées, les sentiments et les idées que les gens transportent par-devers eux. Mais je me suis rendu compte que ces gens expriment des croyances très différentes d'un contexte à l'autre : le paradoxe est que plus s'élargit la circulation des idées politiques, plus leur portée publique tend à rétrécir. Par un changement de régime de discours, ce qui est déclaré à voix haute devient systématiquement moins empathique, moins interrogatif, moins ouvert au débat public et moins orienté vers le bien public que ce qui est dit à voix basse, murmuré ou caché. Les conversations qui revendiquent un lien avec la « grande société »², les discours animés par l'esprit public (*public-spirited talk*) tendent

1. Jane Mansbridge (1980) et Paul Lichterman (1996) examinent l'un et l'autre les différentes manières qu'ont des groupes civiques de réaliser pratiquement l'appartenance de leurs membres. Mais leurs interrogations suivent d'autres lignes que la mienne et ils ne se focalisent pas sur les transformations des façons de parler dans un groupe d'un contexte à un autre. Le texte classique de Katz & Lazarsfeld (1956) retracent la circulation des idées politiques dans une communauté, mais n'enregistrent pas les conversations concrètes entre citoyens en contexte. David Halle (1984) recourt à des sessions informelles de questions et réponses avec ses interviewés pour restituer des données fascinantes sur les croyances des travailleurs américains à propos des classes sociales. Bien que son étude montre clairement que le contexte importe, il ne problématise pas comment les locuteurs créent un contexte discursif : presque toutes les conversations qu'il dépeint dépendent de l'initiative de l'intervieweur.
2. Nous avons choisi de traduire le *wider world* du texte anglais par la « grande société » de Tocqueville : « Les hommes n'ont plus d'obligations les uns avec les autres, et ils développent un sentiment d'autosuffisance qui les conduit à l'individualisme, défini comme un sen-

alors à s'évaporer. Plus le contexte est public, moins le discours semble animé par l'esprit public. Cette évaporation politique défie la représentation, défendue par les théories de la culture civique (Almond & Verba, 1961), que les croyances de l'individu sont le noyau de la citoyenneté. Elle constitue un paradoxe pour la théorie politique selon laquelle la beauté de la sphère publique idéale est précisément qu'elle invite à la circulation publique la plus ample du spectre d'idées le plus large possible.

Cet étrange schéma d'évaporation politique n'est pas universel. Il n'est pas même incontournable parmi les groupes sur lesquels j'ai enquêté. Mais il est suffisamment répandu pour qu'une nouvelle lentille conceptuelle apparaisse nécessaire en vue de comprendre les phénomènes d'engagement et d'apathie. Herbert Blumer utilisait le terme de « concept de sensibilisation » pour qualifier une idée qui « suggère des directions dans lesquelles regarder, qui fournisse des indices et des suggestions » et qui nous conduise à remarquer quelque chose d'important à propos d'une situation, jusque-là laissé dans l'ombre par nos précédents concepts (Blumer, 1986 : 148-149). Ainsi, au lieu de proposer une explication causale de l'apathie politique des Américains, je développerai ici un nouveau « concept de sensibilisation » : celui de « pratiques civiques ».

Les pratiques civiques³ nous aident à prendre en compte, d'un point de vue descriptif et analytique, comment des « régimes d'action et de discours » sous-tendent les idéaux de libre conversation dans la vie quotidienne. Les pratiques civiques sont des procédures fondamentales de *footing*⁴ par lesquelles les citoyens créent des contextes pour la conversation politique dans une sphère politique potentielle, tout en instaurant un certain type de relation au discours public lui-même. En créant de tels contextes civiques, les citoyens développent leur pouvoir de faire du sens de concert. Goffman (1979) a montré que dans n'importe quelle interaction, nous partageons des présupposés de *ce à quoi est destiné le discours* dans une situation. Il rapporte cette compréhension implicite de la situation à l'opération d'un *footing*. Quand nous marchons sur des rochers, sur la

timent réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la *grande société* à elle-même » [NE et DC]

3. N. Eliasoph n'est plus totalement satisfaite aujourd'hui par ce concept de « pratiques civiques ». Les « pratiques civiques » sont pensables comme des régimes de discours et d'action, qui incluent des formes spécifiques de sociabilité et des provinces typiques de réalité, des modes d'engagement dans des genres de situations et les vocabulaires, les langages et les grammaires de ces modes d'engagement [NDT].
4. Le concept de *footing* est proprement intraduisible. Développé par Goffman (*Semiotica*, 1979, repris in Goffman, 1981, où il est rendu par « position »), il recoupe celui de *framing*, développé par Goffman (1974), sinon qu'il est beaucoup plus centré sur des performances discursives [NDT].

glace, le sable ou le sol, nous ne remarquons pas explicitement ce qui se tient sous nos pieds, mais nous engageons notre compréhension à chaque pas. De la même manière, quand nous interagissons, nous comprenons sans qu'il soit besoin de le thématiser ce que nous sommes en train de faire ensemble. Cette compréhension implicite met en jeu et fait surgir un non-dit de ce en quoi notre interaction en face-à-face importe et s'inscrit dans la « grande société ». Les pratiques civiques posent des *footings* dans la sphère publique : elles créent et naturalisent les sites quotidiens de la vie publique.

Considérer le pouvoir en termes de *footing* implique d'observer des activités pratiques. Pour dépasser l'alternative entre le langage de la conscience subjective et le langage du modèle mécanique, et aller au-delà des approches « interne » et « externe », il faut se déplacer vers une analyse qui recourt au « langage du tact, de l'habileté, de la dextérité ou du savoir-faire, autant de noms pour le sens pratique » (Mead, 1964 ; Bourdieu, 1980 : 80). Ces pratiques défient la logique de la pensée intellectualiste. En examinant des pratiques dans les contextes potentiels de la sphère publique, nous éclairons la façon dont les citoyens, en opérant sans relâche des distinctions fines mais fermes entre différentes situations, sculptent la sphère publique. Ces distinctions ne portent seulement sur le discours, mais elles commandent aussi aux manières de paraître comme membres d'un petit groupe et comme citoyens d'un corps civique.

Les gens estiment que la conversation libre et ouverte est appropriée à certains contextes et pas à d'autres. « Quel est le sens de parler dans de tels contextes ? » Les pratiques civiques ont le potentiel de libérer une source de pouvoir créative, qui « surgit entre les hommes et s'évanouit au moment où ils se dispersent » (Arendt, 1958 : 200). Il s'agit là du pouvoir de faire un public en tant que tel. Cette capacité de création collective n'est pas une « variable dépendante » (Alexander, 1995) de structures sociales, pas plus qu'une réponse nécessaire et universelle de groupes démunis de pouvoir. C'est une espèce de pouvoir *sui generis*. Arendt (1958 : 199) souligne avec grandeur qu'« être privé de ce pouvoir signifie être privé de réalité ». Mais ce pouvoir de faire du sens, corrélatif du pouvoir de faire un public, n'est pas simplement une fin en soi : il peut aussi être un moyen vers des espèces de pouvoir plus instrumentales, du fait qu'il ouvre certains aspects de la vie au questionnement public et qu'il en ferme d'autres. Les deux dimensions du pouvoir sont inextricables. Les pratiques civiques engendrent des trames de significations qui renforcent ou qui défient les institutions que les groupes voient implicitement comme puissantes⁵.

5. La question de l'intrication de ces deux espèces de pouvoir est l'enjeu d'un débat récent, extrêmement stimulant (Alexander & Giesen, 1988 ; Blau, 1993 ; Sahlins, 1976 ; Somers, 1995). La position d'Arendt était de séparer les deux, délimitant une sphère publique où le

En décrivant ces espèces de normes pratiques qui circonscrivent les conversations entre citoyens, j'explore la façon dont les groupes incorporent, développent, réduisent ou transforment leur pouvoir collectif de faire du sens. Je discute deux façons courantes de concevoir l'engagement et l'apathie, les approches « interne » et « externe », en vue de montrer en quoi elles manquent de la vie dans la sphère publique, ainsi que deux concepts d'hégémonie qui entreprennent, sans y parvenir tout à fait, de dépasser l'opposition entre « interne » et « externe ». Puis, en m'appuyant sur les travaux de Chantal Mouffe et Ernesto Laclau, James Scott, Erving Goffman, Pierre Bourdieu, et d'autres encore, j'esquisse mon concept de pratiques civiques en l'ancrant dans des exemples tirés de mon travail de terrain. Je m'applique en particulier à montrer de quelle façon ce concept approfondit et déplace les perspectives en termes d'« outils », de « langages » et de « vocabulaires » de Robert Bellah, Ann Swidler, Robert Wuthnow ou l'analyse de « cadres » proposée par William Gamson ou David Snow. Pour finir, je défends une théorie du pouvoir qui reste centrée sur la notion d'interaction.

Les vignettes sur la vie civique qui émaillent ma démonstration sont tirées d'une enquête beaucoup plus vaste, par observation participante et entretien approfondi, sur la façon dont les citoyens américains produisent du désengagement politique à travers leurs interactions. En vue d'écrire *Avoiding Politics* (1998), j'ai passé deux ans et demi dans une série de collectifs : deux groupes de loisirs, organisés autour d'un club de danse de *country western* et d'une association fraternelle ; un ensemble de groupes de bénévoles, dont une association de lutte anti-drogues et une organisation de parents d'élèves dans le style de la PTA⁶ ; et deux groupes de militants, l'un contre des déchets toxiques et l'autre en faveur du désarmement. J'ai participé comme membre de chacun de ces collectifs à des meetings, des consultations, des manifestations, des loteries, des

pouvoir instrumental et la violence physique n'avaient pas cours. Habermas (1977) lui a répondu en argumentant que son « concept de pouvoir » négligeait les forces structurales qui altèrent le pouvoir communicationnel, lequel contribue en retour à les engendrer. Bien que je sois portée à amender sérieusement la distinction habermassienne entre pouvoir « structural » et pouvoir « communicationnel » (dans des termes ultérieurs, le « système » et le « monde vécu »), je partage son objectif de traquer les distorsions systématique de ce dernier. Ainsi que Calhoun le suggère, « cette rupture [entre système et monde vécu] n'est pas une rupture dans le réel, mais dans notre perspective de compréhension du réel. Un théoricien critique a continuellement besoin de se rappeler le statut [de cette rupture] : elle doit être dévoilée de manière récurrente de façon à révéler l'activité humaine qui crée de fait le système » (Calhoun, 1988 : 223).

6. Parent Teacher Association : l'association étudiée par N. Eliasoph, sans être affiliée à PTA, organisation nationale de parents d'élèves, œuvre à aider les écoles et à en contrôler la gestion [NdT].

compétitions sportives scolaires, des foires et des parades, des défilés de mode, des rodéos, des fêtes et des parcs à thèmes. J'ai observé et écouté leurs participants interagir les uns avec les autres dans un grand nombre de contextes et avec les institutions qui les soutiennent. J'ai également enquêté par observation participante sur des reporters dont j'ai par ailleurs analysé les récits⁷.

Tous ces collectifs se trouvent dans une banlieue en pleine expansion, une « région métropolitaine à centralités multiples »⁸ (Gottdeiner & Kephart, 1991). Elle abrite une base militaire nucléaire contenant une fosse toxique d'une trentaine d'acres que l'Agence de protection de l'environnement a déclarée dangereuse ; une entreprise de l'Air Force qui expédie des armes partout dans le monde et dont la rumeur veut qu'elle conserve des armes nucléaires ; deux sites militaires de recyclage de déchets toxiques, plus un incinérateur en projet. Plusieurs autres sites industriels émettant des substances cancérigènes ou destructrices de la couche d'ozone sont installés en amont de la rivière. La zone regroupe six usines chimiques – pour ne prendre que l'une d'entre elles, elle a connu quatre incendies et fuites de première gravité pendant mes deux ans et demi d'enquête. À l'évidence, ce site était porteur d'enjeux politiques, militaires et écologiques dont il valait la peine, au minimum, de discuter.

VALEURS, CROYANCES, SENTIMENTS

L'examen des croyances se focalise sur le monde subjectif, en apparence « intime », des sentiments et des convictions ; l'examen des forces structurales se focalise sur les systèmes « externe » et « objectif » de reproduction de la richesse, du pouvoir et du prestige. Ce qui manque dans cette dichotomie entre « idéologie » et « structures », « micro » et « macro », « subjectif » et « objectif » est la prise en compte des schémas d'interaction ou d'interlocution entre citoyens ordinaires dans la vie quotidienne.

Sur un versant de cette dichotomie, on trouve l'idée que si les gens ne se sentent pas concernés par la « grande société », ils ne doivent pas avoir les bonnes valeurs et croyances. La version du sens commun prêche que seules comptent les valeurs intérieures : « Si seulement les gens étaient plus préoccupés par leurs communautés, le monde serait plus vivable ». Une autre version de cette position déplore que les gens aient accepté l'idéologie dominante et pensent que le monde est bien comme il est. D'autres approches internes

7. Mon enquête a utilisé, en la modifiant, la méthodologie des études de cas élargies (Burawoy, 1991).
8. Tous les noms de villes, de personnes et de professions ont été maquillés pour préserver l'anonymat des sujets de l'enquête.

évoquent un processus de « déni », d'« engourdissement psychique » (Lifton, 1967) ou de « dissonance cognitive » (Festinger *et al.*, 1956 ; Lerner, 1980). D'autres, encore, identifient la culture civique avec des « valeurs démocratiques » qui auraient été intériorisées⁹ (Almond & Verba, 1961 ; Lane, 1962).

De ce point de vue, ce qui importe serait dans les têtes des gens. Les têtes individuelles s'additionneraient pour former un corps civique (*polity*). Une telle recherche devrait être plus justement appelée « enquête d'opinion privée » parce qu'elle tente de court-circuiter la nature inévitablement publique des opinions et qu'elle tente de tenir à l'écart des opinions elles-mêmes ce qui est articulé personnellement et ce qui se dévoile socialement¹⁰. Les gens que je présente ici donnent par contre l'impression d'être concernés par la politique – mais seulement dans certains contextes, pas dans les autres. Ils ne croient pas que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais trouvent peu de lieux et de moments où exprimer ouvertement leur mécontentement. La plupart du temps, les conversations intimes, tard dans la nuit, au clair de lune, sont les seules occasions, avec les situations d'entretien, où ce type de discussion orientée vers le bien public se produit.

De fait, quelques études fascinantes montrent que la situation d'entretien peut transformer les interviewés en citoyens avisés : les entretiens ouvrent des contextes libres de tout jugement, parfois pour la première fois dans la vie des interviewés, où ils ont la possibilité d'avancer leurs idées politiques, si vagues et maladroites soient-elles. Ils peuvent alors remarquer leurs incohérences et commencer à les résoudre (Reinarman, 1987 ; Croteau, 1995¹¹ ; Hochschild, 1980 ; Hart, 1992 ; Lane, 1962). Les gens sont capables de *devenir* de bons citoyens si se présente un sociologue qui les guide doucement en avant avec les bonnes questions. Ces études montrent clairement les capacités remarquables, quoique latentes, des individus à saisir des principes politiques abstraits et à jongler avec des traditions contradictoires, sinon incompatibles.

9. La recherche comparative classique d'Almond & Verba (1961 : 33) est exemplaire de cette façon de se focaliser sur les croyances et les valeurs, alors même que les auteurs prétendent étudier la « culture » qu'ils définissent comme le lien entre la psychologie individuelle et la structure sociale. Ils redoublent leur thèse psychologique par une thèse sur la fonctionnalité pour le système démocratique de l'engagement comme de l'apathie d'une partie des citoyens (cf. également Schumpeter, 1943). Pour une critique : Pateman (1973, 1980) et Barber (1984) qui insistent sur la fonction éducative de la participation politique.
10. Une part conséquente des articles de revues comme *Public Opinion Quarterly* se plaignent du « bruit » causé par les interviewés qui répondent avec courage à des questionnaires sur des sujets fictifs ou réagissent à la « race », au genre ou au statut de l'intervieweur, même quand les questions n'ont rien à voir avec ça.
11. Il y a dans le livre de Croteau (1995) cinq pages de description drôle et vivante d'une conversation entre les travailleurs de l'usine où il a enquêté. Le reste du livre ne porte pas sur des interactions, sinon celles du cadre des interviews.

Ce potentiel reste d'ordinaire latent, faute de contextes où s'actualiser. Jennifer Hochschild et Stephen Hart démontrent par exemple de façon remarquable que les gens parviennent à des opinions différentes, en recourant à des *footings* différents, selon qu'ils présument être en train de parler en tant que fidèles d'une église, consommateurs, travailleurs, parents ou citoyens ? selon qu'ils portent l'un ou l'autre « chapeau » (Hart, 1994)¹². Celeste Condit (1990) décrit sans le théoriser un schéma similaire. Dans son enquête sur la rhétorique de l'avortement, elle s'est rendu compte que des femmes recourant aux arguments du « choix » ou de la « liberté » à propos du thème politique *général* de l'avortement n'y faisaient que rarement mention à propos de leurs cas *particuliers*. Dans la présentation de leurs situations personnelles, elles discutaient de leurs obligations et de leurs responsabilités concrètes vis-à-vis de leurs proches. Leur rhétorique politique était beaucoup plus individualiste que leur rhétorique personnelle. Cette vision des interviewés comme portant des « chapeaux » imaginaires est une clé de compréhension de la contextualité des opinions politiques.

Le problème avec toutes les approches « de l'intérieur » est que la vie publique ne se réduit pas à ce que des individus cultivent en privé « à l'intérieur de leurs cerveaux » en l'exprimant de temps à autre. Ce qui compte aussi, c'est la façon dont les citoyens entrent en interaction et en interlocution les uns avec les autres – les pratiques civiques qui leur donnent le pouvoir de s'engager dans des conversations publiques de la vie quotidienne¹³.

POUVOIR ET HÉGÉMONIE

Sur le second versant de cette dichotomie, celui de l'analyse « objective » et « externe », les acteurs qui occupent une position structurale de « dominés » renoncent à la participation politique. Les citoyens ordinaires savent que sur ce terrain, les classes dominantes ou les élites organisées ont d'ordinaire l'avantage. Les batailles politiques favorisent systématiquement ces dernières. Mais comme nombre de recherches l'ont montré, les citoyens n'ont pas toujours une conscience explicite de leurs propres troubles, et le nombre de ceux qui tentent de les rendre publics et d'agir sur eux est encore plus faible. Il arrive parfois qu'ils ne parviennent même pas à proximité des arènes de publicisation. Le pouvoir opère souvent de façon indirecte.

12. Hart (1994) propose d'étudier les pratiques de production de sens dans la vie quotidienne.

13. Même Habermas et Arato & Cohen (1992), qui sont sensibles à la question du langage et le mettent au centre de leurs analyses, recourent à des théories philosophiques et psychologiques du langage extrêmement abstraites (Alexander, 1993) au lieu d'examiner comment le langage opère de fait dans des relations sociales.

Le concept d'hégémonie devrait permettre de dépasser l'opposition entre analyses interne et externe, mais tel qu'il est utilisé couramment, il n'est à l'évidence pas suffisamment lié à une perspective interactionniste¹⁴. On parle de pouvoir hégémonique pour expliquer comment des « dominés » apprennent à prendre l'injustice comme allant de soi, à en faire l'expérience comme quelque chose de naturel (Giddens, 1977 ; Williams, 1977 : 110) ou par une prouesse d'alchimie morale, à aimer leur propre destin (Bourdieu, 1990). John Gaventa (1980) a par exemple montré comment les habitants d'une vallée des Appalaches, polluée par l'activité minière, ont appris au cours des décennies qu'il leur était impossible de vaincre dans des luttes politiques contre les patrons de la mine et comment, du même coup, ils se sont résolus à ne plus jamais parler de politique.

À la suite de Steven Lukes (1974), Gaventa nomme ce silence la « troisième dimension du pouvoir ». La première dimension est la coercition, la capacité qu'A a de faire faire à B quelque chose contre sa volonté. La seconde dimension est le pouvoir de fixer l'agenda public, de façon à empêcher les groupes mécontents de défendre leurs intérêts à une table de négociation publique. La troisième dimension réside dans ce tour d'illusionnisme qui prive les « dominés » de la capacité de reconnaître la source de leur mécontentement et de formuler publiquement leurs griefs dans des revendications. Soumettre par contrainte, priver de voix, réduire à l'inconscience. Cette profonde aliénation de la vie politique est d'ordinaire ignorée par les chercheurs et autres observateurs parce qu'une volonté collective privée de voix est aussi tranquille que si elle consentait à l'autorité politique. Gaventa montre de façon convaincante que nous ne sommes pas dans le cas de figure de la légitimité par consentement : les épreuves des mineurs restent non perçues, mais leurs problèmes n'ont pas pour autant disparu. Et leur malaise reste entier.

Le concept d'hégémonie est indissociable de cette double thèse de la tradition marxiste selon laquelle les *intérêts* de classe sont les plus forts déterminants de la dynamique sociale et la *conscience* de ces intérêts l'accomplissement politique le plus important. Ce qui sert de liant entre ces deux thèses est le manque d'attention à l'*intervalle* au sens d'Arendt, la « trame des relations humaines » qui « *inter-est* : tient ensemble les gens, les relie et les oblige (*bind*) les uns par rapport aux autres » (Arendt, 1958 : 182). Où réside

14. Le concept d'hégémonie a été forgé par Gramsci (1971) qui l'avait lié aux interactions quotidiennes. Ce lien a été oublié par la suite (Eley, 1992 : 332). Gramsci utilisait également le concept de société civile, qui ne peut être confondu avec celui de sphère publique et qui a été pris dans des acceptions nombreuses et contradictoires : Taylor, 1989 ; Walzer, 1992 ; Alexander, 1994 ; Calhoun, 1994.

l'intérêt des citoyens ? Dans le futur de la planète ? La garantie d'un travail ? Une politique de santé et d'éducation ? Des impôts maintenus à un bas niveau ? Une armée qui préserve une « Amérique forte » ? Si la réponse ne va pas de soi, c'est parce qu'il n'y a pas d'intérêt qui détermine tous les autres en dernière instance. Le débat public nous aide à négocier et à transformer ces « intérêts » fluides et mouvants qui se chevauchent et se contredisent.

L'importance de cet *in-between* reconnue, il devient clair que le discours des intérêts objectifs ne suffit pas à délimiter l'espace du politique. Ce sont les citoyens qui créent en pratique un sens partagé des problèmes publics, qui décident de ce qui les lie les uns aux autres et de ce qui tombe au-dehors de leur concernement commun. Une fois que s'est stabilisée une représentation de nos intérêts, nous ne pouvons nous en abstraire et rentrer chacun chez nous. Nous ne cessons de nous créer nous-mêmes et de créer nos collectifs de référence à travers nos interactions, que nous le voulions ou pas, consciemment ou inconsciemment. Être capable de faire un public est en soi une espèce de pouvoir.

Une limite de la vision de Gaventa est qu'il reste trop focalisé sur la conscience et pas assez sur l'interaction¹⁵. Comment les habitants de la vallée ont-ils appris à ne pas parler de politique ? Comment ont-ils transmis à leurs enfants le sentiment d'invincibilité des propriétaires de la mine ? Étaient-ils totalement muets ? Dans quels contextes la conversation politique a-t-elle survécu ? Ces questions ne sont pas posées par Gaventa. L'hégémonie semble flotter partout et nulle part. Elle semble opérer de la même manière pour tous les « dominés » dans toutes les situations. Une alternative a été esquissée par Mouffe et Laclau, plus sensibles à la nature fluide des intérêts. Ils révisent le concept d'hégémonie qu'ils interprètent comme une espèce de sens commun en perpétuel mouvement, qui crée en pratique des « ressemblances de famille » (Wittgenstein, 1953 ; Mouffe & Laclau, 1985 : 179). De la sorte, les gens font tenir ensemble des idées disparates, des groupes sociaux et des luttes sociales. Ces définitions ne sont créées qu'en pratique tandis que les mouvements sociaux et les organisations collectives se créent eux-mêmes, parlent chacun de soi, de tous les autres et à tous les autres, se forment et se transforment, s'unifient et se désintègrent. Ce qui distingue ce concept d'hégémonie, ce n'est pas tant le contenu des idéologies ou des politiques que le *processus d'hégématisation*. Pourtant, cette vision dynamique de la temporalisation de l'hégémonie continue à être centrée sur les définitions que donnent d'eux-mêmes les collectifs et ne prend pas spécifiquement en compte l'intervalle des interactions (Lichterman, 1996).

15. Gaventa a depuis retravaillé son point de vue en s'appuyant sur les lignes de réflexion proposées par James Scott (1990).

La question est de savoir comment les gens interagissent concrètement et dans quels contextes il leur est possible de former et d'échanger leurs idées¹⁶. Comment des collectifs créent-ils ou ne créent-ils pas des contextes dans lesquels leurs membres peuvent mettre à l'épreuve une variété de relations au monde élargi, et recadrer des intérêts particuliers en intérêt commun et/ou public ? Comment ces contextes amplifient-ils de manière systématique certaines significations et en passent-ils d'autres sous silence ? Les auteurs que nous venons de citer ne prennent pas suffisamment au sérieux les interactions des citoyens ordinaires, à la base (*grassroots citizens*).

James Scott (1990) soulève par contre le point qui nous intéresse dans son livre sur les sociétés paysannes. En distinguant entre les transcriptions « cachées » et « publiques », Scott pointe un élément crucial du concept d'hégémonie. Selon lui, si nous nous mettons attentivement à l'écoute, nous pouvons déceler des « transcriptions cachées » de la part des « dominés » : des formes de protestation, de fierté, de résistance ou d'ironie, murmurées au revers des soumissions et des démissions publiques vis-à-vis des élites. Les dominés savent qu'ils sont dominés, n'aiment pas cela, mais parce qu'il n'est pas pour eux réaliste de s'insurger en public, ils en rient dans le dos de l'empereur. « Quand passe le grand seigneur, le paysan judicieux s'incline bien bas et pète en silence », dit l'épigraphe du livre, citation d'un proverbe éthiopien¹⁷. Scott rend justement honneur à la capacité du peuple à contrôler ce qui est publiquement dicible. Les serfs et les esclaves savent parfaitement ce qu'ils veulent, mais ne peuvent pas en parler directement ou explicitement en public. Ils veulent davantage que la simple satisfaction de leurs « intérêts ». Ils ont désespérément besoin de s'exprimer et d'être entendus et, quelquefois, cette propension à créer du sens dans des « transcriptions publiques » l'emporte sur toutes les autres précautions et inhibitions (Scott, 1990 : 111-112). Ce contrôle de la parole publique n'est pas réductible à l'accès à un bien ou à un privilège et ne dépouille pas les puissants de

16. Mouffe va dans ce sens dans des travaux plus récents (1992, 1993). Les contextes qu'elle discute – milieux féministes, gays et lesbiens, écologistes par exemple – sont davantage politisés que ceux que je vais présenter. Mais j'espère parvenir à observer et à décrire des pratiques démocratiques du type de celles qu'elle mentionne.

17. Écrivant pendant les derniers jours de la Guerre froide, Vaclav Havel (1989) formule quelque chose d'approchant. Il décrit comment les Européens de l'Est devaient mettre en sourdine leurs critiques du gouvernement par peur de l'emprisonnement, de la perte de leur emploi ou pire encore. Des romans ou des films montrent les enclaves culturelles, aussi vivaces que clandestines, qui ont alors prospéré dans les marges du monde officiel, une culture *underground*, cachée, aussi concentrée et excitante que secrète et dangereuse. Ce point soulève une question intéressante pour l'étude des pratiques civiques : quand les conversations en coulisses prennent-elles le pas sur celles de la scène ?

leurs ressources. Scott analyse le contrôle des «transcriptions publiques» comme un pouvoir en tant que tel.

Mais il n'applique pas sa découverte aux contextes hégémoniques des démocraties occidentales où nous avons le «luxe d'une opposition ouvertement politique, dans une relative sécurité» (*Ibid.*, 1990 : 199), où nous pouvons monter dans la hiérarchie et devenir nous-mêmes des «opresseurs» et où, je rajouterai, une personne peut être au sommet d'une hiérarchie et tout en bas d'une autre. Les personnes que j'ai rencontrées pendant mon enquête de terrain croyaient qu'elles étaient libres de parler en public et, pourtant, j'ai constaté des écarts considérables entre leur discours privé et leur discours public. Ici, la soumission ouverte aux pouvoirs publics n'est pas légitime. Les attitudes publiques des citoyens peuvent dévoiler de l'opposition, de la colère, de la ferveur, une calme indépendance, une distance perplexe à la politique et au pouvoir – toutes les figures possibles et imaginables, mais pas l'adoration reconnaissante, la dépendance sans condition et la servitude sans limites que le serf ou l'esclave se doivent de manifester aux personnages publics.

PRATIQUES CIVIQUES ET ESPRIT PUBLIC : FAIRE LE PUBLIC

Dans une démocratie, ce qui doit être caché, où et quand, de qui et pourquoi n'est pas aussi évident. Cela ne signifie pas que le champ de pouvoir n'exerce pas de pression sur les citoyens, mais que les autorités ne mettent jamais en œuvre leur pouvoir à travers l'imposition d'une censure. Ici, les citoyens peuvent créer des contextes de conversation dans la société civile, alors même que le pouvoir de contrôler et de museler le discours public est potentiellement plus élevé que dans les sociétés étudiées par Scott. Dans un régime qui se dit démocratique, la compréhension implicite de «ce que le discours public des citoyens *est*» définit la sphère publique en action. Tandis que Scott veut savoir comment les gens produisent des «transcriptions publiques», mon projet est de saisir comment des citoyens ordinaires s'associent à travers leurs interactions pour faire un «public».

Beaucoup d'observateurs ont signalé que, lorsque les Américains essaient de rendre compte de leurs actions, l'«outil culturel» (Swidler, 1985) le plus immédiatement accessible ou le «vocabulaire de motifs» (Mills, 1940) le plus approprié relève du «langage» du *self-interest* (Bellah *et al.*, 1985 ; Wuthnow, 1990). Ces auteurs pensent que cette rhétorique appauvrit le débat public aux États-Unis. Un Américain typique, dont le portrait est proposé dans *Habits of the Heart* (Bellah *et al.*, 1985), est campé comme «manquant des mots pour expliquer quels sont les réels engagements qui définissent sa vie et jusqu'à quel

point ces engagements sont eux-mêmes précaires». Ce type d'analyse nous aide à transcender la dichotomie entre l'intérieur et l'extérieur en montrant comment la communication partagée rend les sentiments plus faciles à éprouver, à discuter ou à contrôler. Mais il reste avant tout centré sur des textes d'entretiens et ne rend pas compte de la *production du contexte* par les pratiques civiques comme dotée elle-même de pertinence. Ces auteurs s'intéressent à un sens formulé dans des réponses à des questions, mais négligent le travail de production de sens qui fait émerger un « public ». Comme Mead le disait, « le sens n'est pas un supplément psychique à l'acte et ce n'est pas une idée comme on l'entend traditionnellement » (Mead, 1964 : 163). Le sens se donne dans le contexte lui-même. L'enquête doit tendre l'oreille vers les langages des activistes, mais elle doit aussi orienter son regard vers la façon dont ils cadrent, en pratique et en contexte, leurs interactions et vers la façon dont ces *footings* expriment une *relation au politique*. Une conversation n'est pas animée par l'esprit public en raison des seuls mots qui y sont mis en discours, mais aussi en raison de la relation que les locuteurs entretiennent avec le forum public où ces mots sont énoncés¹⁸.

En appeler à un fondement commun forcerait les locuteurs à se donner un fondement commun, « ouvrant le chemin en le parcourant ». Comme Hanna Pitkin l'a brillamment écrit,

« Nous sommes forcés de transformer un “Je veux” en un “Je suis habilité/autorisé à” ou “J’ai le droit de” (*I am entitled to*), une revendication qui est discutable selon des standards publics. Dans un tel processus, nous apprenons à réfléchir sur les standards eux-mêmes, sur notre pari quant à l'existence de standards, de la justice, de la communauté, et même sur nos ennemis et nos opposants dans la communauté. Après cela, nous sommes transformés. » (Pitkin, 1981 : 347.)

Les citoyens ne prennent pas toujours les décisions justes quand leur discussion est animée par l'esprit public, mais ils sont conduits à s'interroger sur qui « nous » sommes, qu'est-ce que le « bien public » et pourquoi « nous » nous en inquiétons. Sans cela, il n'y a pas de place pour la formation d'une volonté collective, pas plus que pour une vision élargie de la « grande société »¹⁹, au-delà des limites du concernement immédiat par soi et par ses proches.

18. N. Eliasoph propose une démarche que l'on pourrait qualifier de « pragmatique des publics » [NdT].

19. La présentation de cette dimension *public-spirited* de la politique est une entreprise théorique précédée par un long lignage (Arendt, 1958 ; Barber, 1984 ; Blau, 1993 ; Etzioni, 1993 ; Wolin, 1960). Ma définition de l'esprit public diffère toutefois de ces auteurs de référence du fait que, comme Pitkin, je n'exclus pas les expressions de l'intérêt personnel et je me soucie autant de la forme que du contenu de l'expression.

Pitkin insiste à juste titre sur un processus de publicisation et non pas sur une topique – la « politique » contre les « intérêts »²⁰. Aucune constellation de thèmes n'est « politique » en soi. Un thème que nous considérerions comme « politique » pourrait être traité de façon non conforme à l'esprit public et réciproquement. La race et le sexe sont des « thèmes politiques » potentiels, mais dans l'association de loisirs que j'ai étudiée, les femmes croyaient que les hommes abordaient ces questions pour attirer l'attention, et non pas pour engager le débat ou lancer des passerelles avec la « grande société ». Le référent implicite des hommes était toujours le locuteur au lieu du corps civique. En faisant ces distinctions continues entre le public et le privé, les participants créaient simultanément un contexte d'interaction entre eux et une relation avec la « grande société ».

TROIS ILLUSTRATIONS

Les portraits des pratiques civiques que je vais à présent dessiner montrent comment les membres de trois collectifs changent leurs manières de parler dans des contextes potentiels de la sphère publique. En suivant Goffman, j'appelle les interactions principales du groupe « l'avant-scène » (*frontstage*) et les interactions périphériques que les acteurs jugent prudent d'avoir en marge « les coulisses » (*backstage*). Pendant qu'ils sont cachés en coulisses, les gens peuvent se relâcher et cesser de prêter attention à la gestion de leurs apparences. Les vendeurs hors du salon de vente peuvent se moquer des marchandises et des clients ; les enseignants dans la salle des professeurs peuvent fumer et jurer (Goffman, 1959). Comme nombre de théoriciens l'ont souligné (Weintraub, 1990 ; Weintraub & Kumar, 1997 ; Fraser, 1992 ; Gamarnikow *et al.*, 1983), le terme « public » est utilisé de façon si contradictoire qu'il en est presque privé de sens. Mon problème est de montrer comment les gens en produisent une définition en pratique. Le mot « public » correspond selon moi à ce que Goffman appelle « avant-scène » : l'avant-scène d'une situation peut devenir les coulisses d'une autre situation – par exemple, une réunion de militants peut être publique en relation à ses participants, mais aura lieu en coulisses de la conférence de presse destinée aux journalistes. La cohérence remarquable des changements de discours que j'ai pu constater indique ce que les acteurs tiennent pour être la scène dans de tels contextes. Bien entendu, les trois collectifs

20. Elle attribue la transformation du « Je veux » en « J'ai le droit de » au discours des citoyens en termes de « justice ». Mais je pense que d'autres concepts de connexion seraient également opérants : la gentillesse, le respect, la sympathie, la pitié [la charité, la solidarité ou la fraternité].

sur lesquels porte mon enquête – des associations de divertissement, de militantisme et de bénévolat – n'épuisent pas le spectre des possibilités de pratiques civiques. Mais ils donnent une idée de la façon dont ce concept peut éclairer notre perception de la vie civique.

Cas n° 1 : Les Buffalos. Comment tenter sérieusement d'éviter d'apparaître contraint par le collectif

Le club des Buffalos (les Bisons) est un groupe de danse *country western*, dont les participants se rencontrent d'ordinaire dans une association fraternelle (comme les Élans ou les Lions). La sphère publique n'inclut pas que des partis politiques et des organisations civiques. Elle comprend également des manifestations de vie publique à travers le déploiement d'une libre sociabilité, dans les rassemblements informels, les bars et les cafés, les salons et les dancings, les soirées de poésie et les parties de football²¹. Ces réunions entraînent les participants dans les vies des uns et des autres de façon tout autre que le débat rationnel entre purs esprits : elles impliquent des corps riant et dansant, des plaisirs et des goûts, des civilités et des passions. La conversation publique peut alors prendre la forme de la plaisanterie ou de la taquinerie, de l'art ou de la chanson.

Les Buffalos ne voulaient pas de restriction organisationnelle à leurs activités de loisir. Ils étaient attachés à s'apprécier réciproquement comme des êtres singuliers, et non pas comme les porteurs d'un quelconque rôle ou statut. Ils essayaient de créer une petite communauté en laissant tout attachement ou engagement positif dans la « grande société » au vestiaire. Les participants présumaient que le « soi » dans le groupe n'est pas vraiment réel et que les contextes ne sont pas des lieux dans lesquels les gens sont « eux-mêmes », à moins que le groupe soit libre de toute contrainte. En conséquence, ils travaillaient dur à paraître libres de toute contrainte, la fabrication de cette apparence requérant effort et discipline. Les conduites sérieuses bouillonnaient parfois dans les interstices de cette désinvolture de façade, mais seulement en marge des interactions centrales du groupe, refoulées dans les coulisses. La pratique civique rendait les expressions d'un esprit public hors de propos. Le groupe se refusait à reconnaître une quelconque connexion à la « grande société ».

Dans les clubs *country western* se laissent observer des polarisations entre scène et coulisses du type de celles décrites par Goffman. Le contexte sur scène

21. Pour une version amusante, même si nostalgique, de ce type de vie publique, cf. Oldenberg (1989). Voir aussi Goldfarb (1980), Arato (1981), Eagleton (1985), Rosenzweig (1983), Ryan (1992), Sennett (1977), Tucker (1992) ou Young (1987) pour des traitements plus académiques de la relation entre ce public informel et la sphère publique plus officielle.

est celui des remarques sexuelles explicites, des jurons et des blasphèmes, des cris, de l'agressivité ludique, de la rigolade, de l'agitation, des sifflements et des mastications, de la gloutonnerie, des flatulences et des rots (Goffman, 1959 : 128). Tout cela fait écho au paysan de Scott, mais comme dans un reflet inversé : chez les Buffalos, ce n'était que dans de rares moments en coulisses que les membres pouvaient lever le pied et cesser d'être aussi agressifs, grossiers et décontractés. Ces interactions étaient accomplies dans l'urgence, murmurées à toute vitesse, réservées au parking dans la nuit ou aux toilettes pour femmes. Sur scène, les membres ne pouvaient discuter de choses sérieuses comme leurs relations, le travail, la famille ou la santé. Toute référence à la « grande société » était proscrite, sinon sur le mode de la dérision. Le sens de ces interactions n'était pas seulement dans les transcriptions du discours des participants ou dans leurs expressions corporelles, mais dans leur pratique civique, la façon dont le groupe créait des scènes et des coulisses pour signifier sa totale irrévérence pour le public.

Une partie de la discipline pour rejeter toute contrainte incluait de trouver des sujets perçus comme irrespectueux : le sujet était moins important que l'attitude encouragée envers le discours. Les discussions sur la race se prêtaient particulièrement à ces barrissements d'irrespect. En compagnie polie, les Américains blancs se sentent nerveux à propos de ce thème : ils craignent de dire des choses déplacées et considèrent d'ordinaire que la chose est taboue (Van Dijk, 1987 : 102). Plaisanter ouvertement à propos de la race dans un groupe de blancs était pour eux une façon de jouer les transgresseurs inoffensifs d'un tabou moralisateur. Et de même pour le genre et le sexe. C'est ainsi que l'atmosphère suscitait des expressions de racisme et de sexisme sans comparaison avec ce que les membres auraient osé montrer en d'autres contextes. Souvent, la conversation était perçue comme écœurante, ennuyeuse ou irritante par tous les protagonistes, mais aucun ne s'en plaignait, sinon hors champ. Le collectif exerçait de fait une contrainte publique sur ses membres et sur leurs spectateurs, même si la plupart n'étaient pas d'accord et le signifiaient en voix *off*.

Par exemple, lors d'un barbecue, un après-midi, presque tous étaient contrariés par les interactions côté scène, mais aucun ne se plaignait, sinon à voix basse, côté cour. D'abord, Chuck et Charlene débitèrent un véritable tapis de vanes : à propos d'un chef indien et de ses squaws, ainsi que des blagues contre les homos, des insultes ethniques, de l'humour scatologique et des plaisanteries sexuelles. Ensuite, Chuck a pris une photo de Charlene avec sa fille âgée de neuf ans Suzanne, pelotonnée dans ses bras et fait encore des plaisanteries sur ses sous-vêtements. Suzanne s'est mise à pleurer, disant que Chuck se moquait d'elle. Mais les blagues ont continué. George, toujours sympathique, riait, par amitié, mais les neuf autres à tables étiraient leurs lèvres avec

un air crispé. Étaient-ils en train de légèrement sourire ? Ou de grimacer à cause du reflet de soleil sur la table en plastique ? Ils ne riaient pas, mais ne mettaient pas un point d'honneur à ne pas rire. Étaient-ils inexpressifs, honteux, tranquilles ? Ou en train de penser que ces blagues n'étaient pas drôles ? Impossible de le deviner. Sur scène, ils ne rendaient pas clair ce qu'ils ressentaient. Finalement, Chuck a dit quelque chose de tellement offensif que la réunion s'est momentanément interrompue. Suzanne s'était assise sur ses genoux et lui a demandé de faire le grand écart. Il a répondu, en riant, qu'il ne voulait pas écarter les jambes pour elle, la connaissant à peine. Carla l'a rappelé à l'ordre en lui disant que ce n'était pas drôle. Charlene a approuvé et j'ai rajouté : « Oui, je crois que nous sommes tous d'accord ». Ils ont ri alors que je n'avais pas l'intention de faire une plaisanterie. Chuck a repris et insisté jusqu'à ce que lui, George et Jim s'ennuient et rentrent tranquillement à l'intérieur. Les femmes ont commencé à débarrasser la table, signalant la fin du repas.

Quelque chose alors de remarquable s'est produit. Après avoir joué sur scène cette longue série de plaisanteries, le trio des hommes s'est retrouvé isolé, en coulisses, en attente de la scène suivante. J'étais revenue momentanément pour débarrasser et j'ai surpris un changement de sujet. Les trois hommes avaient découvert qu'ils étaient charpentiers. George a demandé : « Quelle section ? Eh ! Tu es syndiqué, un charpentier de mon syndicat ? » Ils s'étaient rendu compte qu'ils étaient dans la même section et avaient commencé à se plaindre de la qualité de certains travailleurs et de la lenteur du tour de rôle (*lottery*) pour le travail. Alors même qu'ils se rencontraient depuis presque un an au Buffalo club, ils n'avaient jamais pris conscience de leurs points communs. En coulisses, les membres se communiquaient leurs plaintes de tous les jours, leurs désirs, leurs embarras, leurs attachements et leur fierté pour leur travail²². Dans la cuisine se tenait un autre tête-à-tête, lui aussi « hors scène ». « Tout ce que Chuck et Charlene peuvent se raconter est secret (*locker room*) », se disaient Jody et Betsy à voix basse. Jan dit que Chuck était « sexiste ». Plus tard, quelqu'un d'autre commenta indirectement l'agressivité de Chuck en mentionnant son nom parmi ceux qui sortaient danser un peu plus tard. Juste avant, nous avons eu une conversation *off* avec Betsy. Elle s'inquiétait à propos de son chien, qui était malade, mais ne pouvait pas en parler à voix haute dans le groupe. Son souci ne pouvait facilement être retourné par une plaisanterie irrévérente et son expression n'aurait pas cadré avec le contexte interactionnel créé par la vie associative.

22. Je me demande si Alisdair MacIntyre (1981) serait prêt à considérer ces éléments comme l'équivalent des standards de haute culture qu'il met au fondement de la communauté morale.

En coulisses, des deux côtés du mur de la cuisine, les membres pouvaient parler librement de leurs préoccupations quotidiennes et découvrir ce qu'ils avaient en commun sous le vernis de leurs antipathies partagées. Mais formuler sur scène leurs mécontentements à propos du « sexisme » de Chuck sans l'offenser, même en tournant leur remarque en plaisanterie, était impossible. La pratique civique rendait certaines idées difficiles à exprimer. Plus encore, si quelqu'un s'était autorisé à un tel type de formulations publiques, il est probable qu'elles auraient été entendues comme un commentaire à propos du locuteur, et non pas comme un message du point de vue du bien public, des valeurs de la « grande société ».

Cet incident est typique. En coulisses, j'ai souvent entendu les femmes dire que c'était une honte que les Noirs ne puissent avoir accès aux discothèques ou que le gendre d'un des membres du club se soit senti si mal à l'aise une fois qu'il y était allé, pour la simple raison qu'il était noir. Mais ces femmes ne se permettaient jamais d'opposer de telles objections sur scène. En le faisant, elles auraient renforcé l'irrévérence des blagueurs et les auraient encouragés à surenchérir dans leurs mauvaises plaisanteries. Au cœur de cette pratique civique, il n'était pas facile de contrer ce type d'humour.

Cela ne veut pas dire que les conversations en coulisses étaient toutes teintées de sens politique ou motivées par des convictions publiques. Mais elles étaient moins violemment racistes, moins tendues par l'effort de paraître agressifs, moins attachées à court-circuiter toute connexion du petit groupe avec la « grande société ». Les membres ne disposaient d'aucun contexte où ils pussent se montrer animés par l'esprit public, même si les entretiens en tête-à-tête attestaient de leur souci de la marche du monde, sur le mode d'une angoisse diffuse, et même si, comme le révélaient les exemples hors scène, ils ne tenaient pas le monde à distance dans toutes leurs interactions. Jusque dans un groupe se réunissant explicitement à des fins privées, il est impossible d'éviter une telle relation avec la « grande société ». Le déni si laborieux de toute connexion est lui-même une forme de reconnaissance de la connexion : l'évitement de sujets portant sur le bien public crée un sentiment communautaire d'être-ensemble (*togetherness*). Avec un *footing* si violemment anti-public, cependant, tout esprit public s'atrophie et s'évanouit. Et un esprit anti-public ne manque de fleurir à sa place.

Cas n° 2 : Comment parler de soi-même en public, avant de défier les pratiques civiques sanctionnées officiellement

Dans ce site d'enquête, une association d'activistes, les mêmes commutations de registre discursif entre contextes étaient repérables, les citoyens se présentant moins habités par le souci du bien public dans des situations exposées à

l'avant-scène. Dans chaque réunion de ce collectif, constitué autour de l'objectif de s'opposer à un incinérateur de produits toxiques, le problème du lieu de stockage des déchets toxiques était soulevé. À l'inverse d'une perspective NIMBY, ces activistes affirmaient qu'ils ne pouvaient s'engager pour la seule sécurité de leurs familles. Les six membres principaux ne cessaient de ressasser la question de Maryellen :

« Si ce ne sont pas nos enfants, ce seront les enfants des autres. Les gens demandent toujours : "Eh bien ! Qu'allez-vous faire avec les déchets toxiques ?" Nous devons en parler, parce que l'enjeu n'est pas seulement local. Nous ne pouvons pas seulement nous débarrasser de la chose pour qu'elle soit refilée à une autre communauté moins organisée. »

Dans ces réunions et dans des discussions occasionnelles, de grandes questions politiques étaient mises en avant. De fait, les activistes ne faisaient pas que « se défendre eux-mêmes », comme feignaient de le croire les officiels et les journalistes. Un certain nombre d'entre eux étaient des militants de longue date qui s'étaient impliqués parce qu'ils pensaient que cet enjeu engageait un principe d'intérêt général, concernant la totalité de la communauté : à savoir que la participation politique à la base est une meilleure façon de gouverner que le contrôle en coulisse par le monde des affaires. Bien sûr, ils pouvaient se montrer également inquiets à propos de leurs familles et de leurs amis, mais dans les conversations ordinaires, ce n'était pas le trait saillant.

Devant la presse, pourtant, les activistes parlaient différemment. Ils se présentaient soudain comme des mamans paniquées et des propriétaires accrochés à leurs intérêts privés. Présentant une pétition à une assemblée de reporters, Eleanor exprima ainsi ses motifs :

« Je me préoccupe pour les gens qui habitent ici, en particulier pour les enfants qui grandissent dans cet endroit unique et merveilleux (elle n'avait pas elle-même d'enfants, mais considérait tous les enfants comme les siens). Je suis aussi une propriétaire concernée. La seule chose qui ait une valeur économique conséquente est ma maison en ville à Evergreen City. Qu'est-ce qui va advenir de cet investissement si je dois la vendre pour subvenir à mes besoins quand je serai plus âgée ? Personne ne va venir frapper à ma porte pour une jolie maison avec une jolie vue et de jolies substances polluantes... »

Mais dès que les micros et les caméras s'en sont allées, elle s'est tournée vers un camarade et moi-même pour dire : « *Le problème a une portée bien plus grande que ma petite personne : c'est un problème pour les vies des générations futures* ». D'un coup, elle avait commuté de ses intérêts privés au bien commun. Au lieu d'assumer la pratique civique officielle qui requiert des citoyens qu'ils parlent en leur nom propre, elle endossait un *footing* différent,

impliquant une distribution différente de la scène et des coulisses, et exprimait à nouveau des préoccupations plus amples que celles formulées devant les médias. Plus tard, Eleanor m'a dit : « *J'ai un blanc quand je me retrouve en face d'un auditoire comme celui-là. Je m'assieds là et je ne sais plus quoi dire* ». Elle oubliait les propos échangés pendant toutes leurs réunions, que le gouvernement et les entreprises devaient investir dans la recherche pour empêcher la fabrication de déchets toxiques et que le collectif à l'échelle locale était un maillon d'un réseau national dont le projet était de changer les politiques industrielles. En coulisses, Eleanor était très loquace sur ses engagements politiques et elle était souvent appelée par son groupe pour donner les discours publics. Mais du fait qu'elle perdait ses moyens en public, elle déclinait d'ordinaire l'invitation. Tous les activistes qui parlaient à des manifestations ou devant la presse arboraient de la même manière leurs motifs apparemment naturels, « personnels » et « apolitiques » de s'engager et taisaient leurs motifs inspirés par le bien public et leurs propositions de réforme des politiques publiques.

Quand ces activistes se présentaient comme davantage que de simples personnes défendant leur jardin privé, les pressions institutionnelles les renvoyaient à ces rôles. Une semaine après une explosion à Plastico, le groupe a formé un piquet de grève avec des pancartes défendant le recyclage, une meilleure régulation des produits toxiques, des alternatives écologiques à ce type de production et proposant deux lois au gouvernement sur ce sujet. Leurs autres banderoles détaillaient par le menu le relevé des précédents accidents et alertes de la raffinerie de pétrole locale. Les reporters, y compris ceux qui montraient quelque sympathie à la cause du collectif, les ignorèrent. Ils se précipitèrent par contre sur une spectatrice qui n'était même pas un membre du collectif. En sanglotant, elle leur raconta sa panique au moment de l'explosion de Plastico, comment elle avait attrapé ses enfants aussi vite qu'elle avait pu et avait tenté de s'enfuir, mais sans savoir où aller. Elle se présentait comme une « maman », réellement affolée pour ses enfants. Qu'elle ait un engagement public ou soit connectée avec une association d'activistes était sans importance pour les journalistes.

Les représentants du gouvernement et des entreprises se sont adressés aux activistes *comme si* ceux-ci n'étaient motivés que par la sécurité de leurs familles, prévenant l'ouverture d'un espace public où les citoyens puissent débattre publiquement de problèmes et en parler avec les langages du bien public. Il y avait assez de temps dans la sphère publique pour qu'une firme de gestion des déchets toxiques décrivît en détail les valves unidirectionnelles projetées pour le site, avec des détails à voix haute sur chacune des parties de ces valves, visualisées par six diapositives ; mais le temps devenait rare au moment où les activistes voulaient exprimer leurs objections, au nom de l'inté-

rêt public, contre ce qu'ils appelaient la « décharge d'ordures pour le profit » (*dumping-for-profit*). Même si les entrepreneurs de la compagnie et les élus du gouvernement avaient démontré que l'incinération ne causerait aucun mal aux résidents d'Evergreen City, les activistes auraient rétorqué que cette technologie était peu sûre, probablement non nécessaire, et mauvaise pour le bien commun dans ce contexte politique.

Les activistes se hérissaient parfois contre l'affirmation des représentants politiques leur reprochant de ne se soucier que de leurs familles. Maryellen, par exemple, se sentit frustrée après la sortie du Rapport officiel d'évaluation des risques. Les officiels prétendaient étudier les questions de santé publique et pourtant, comme Maryellen le disait avec colère, ils ne prenaient même pas en compte le fait que les immigrants pauvres des environs mangeaient du poisson pêché dans la rivière à proximité du site d'incinération :

« Une autre chose qui m'excédait, c'était quand ces types parlaient des mouvements du vent. 'Oh! De la façon dont va le vent, il fait monter toute la pollution et il la disperse'. Formidable! Alors elle sera répandue de partout et pas seulement ici! Qu'est-ce qu'ils s'imaginent? Qu'on ne se soucie que d'Evergreen City? »

Les officiels ne lui laissaient aucune place publique où dire son dégoût d'être traitée comme si elle ne s'inquiétait que d'elle-même et de sa petite famille. Les citoyens n'étaient supposés apparaître sur le forum public que pour parler en leur nom propre de personnes privées.

Pendant la première année d'existence de leur collectif, les militants contre les déchets toxiques avaient tenu l'approche technocratique des officiels pour allant de soi. Ses membres avaient emboîté le pas du processus bureaucratique et ne se rencontraient que lorsque l'État appelait à une consultation ou publiait un rapport. Du coup, ils limitaient leur participation politique à des questions techniques : « *Si vous voulez énoncer des critiques à une consultation, vous devez indiquer la page 278, paragraphe 3, ligne 7 pour qu'ils vous écoutent* », comme l'a formulé une activiste. Mais plus tard, ils se sont engagés dans une rébellion, d'abord hésitante, contre le choix du *footing* lui-même. Ils se sont mis à tenir régulièrement et ouvertement des meetings. Neil en était le modérateur, utilisant un microphone, et l'auditoire restait assis dans les travées. Après un temps, les meetings ont changé d'allure. Le microphone a disparu et les rangées de sièges sont devenues un cercle. Les activistes ont réalisé qu'ils pouvaient assouvir leur curiosité politique, avoir des débats et se préoccuper pour les enfants des autres en public, *même si* personne d'important n'était là pour écouter ce type de discours. Le groupe décidait de *valoriser* les meetings, pas seulement pour accomplir des tâches prédéterminées, mais aussi pour créer des contextes où de nouvelles idées puissent se développer. Par exemple, dans une

discussion à propos des slogans pour un piquet de grève, un membre a suggéré que les individus fabriquent chacun le sien, selon son goût, pour autant que le groupe puisse trouver un endroit facilement accessible où ranger les panneaux et les feutres pour préparer les affiches. Un autre membre rétorqua que l'activité collective serait une bonne chose : « *Le comité d'affichage devrait se réunir et pourrait penser à des choses qui ne nous sont jamais venues à l'esprit!* » Le groupe décida également d'entreprendre la rédaction de tracts et d'un bulletin d'information et de proposer des séances publiques de projection de vidéos ? autant d'activités orientées vers la discussion qui n'auraient jamais vu le jour si le groupe s'était contenté de rester à la traîne du processus bureaucratique.

Malgré tout, le groupe restait peu sûr de ce qu'était une thématique ou une méthode de discussion appropriée pour les meetings. Les activistes voulaient avoir un débat public libre de toute contrainte. Mais ils sentaient aussi que « les choses devaient être faites » et se demandaient comment y parvenir sans donner dans la littérature. Les membres étaient contents, mais éprouvaient un sens de la culpabilité quand leurs « digressions » menaçaient d'envahir chaque réunion. Dans leurs réunions informelles à leurs domiciles privés, loin des meetings publics, les activistes s'engageaient dans des débats animés par l'esprit public beaucoup plus qu'en face de la presse, dans les consultations ou les manifestations. Dans ces situations hors scène, ils convertissaient avec agilité des sujets de conversation apparemment privés en sujets publics, et réciproquement. Par exemple, pendant un petit-déjeuner avant une parade pour laquelle le groupe avait affrété un char, il y eut un long débat à propos des syndicats, au terme duquel un membre signifia sa surprise d'avoir changé d'avis. Ils parlèrent ensuite de la relation du propriétaire du journal local à la croissance des banlieues et de son lien avec les syndicats ; et ils essayèrent de résoudre le problème de la relation entre leur militantisme *grassroots* et un comité de citoyens que Plastico voulait constituer. Une autre conversation, en un autre lieu, avait conduit à un débat entre ceux qui étaient politiquement favorables et ceux qui étaient défavorables à l'achat de couvertures navaho dans les réserves : « *Est-il bon de dépenser de l'argent pour soutenir les Nations Premières? Ou est-ce participer au renforcement de la dépendance des réserves au tourisme?* ». Puis, une conversation à propos de l'achat d'une nouvelle voiture donna lieu à des considérations sur le freon, l'air conditionné et la couche d'ozone. Et dans chaque rencontre informelle, la question se posait de ce qui pourrait être fait, de façon générale, avec les déchets toxiques.

La relation des activistes à la parole changeait selon les contextes. Les échanges d'analyses en termes de bien public pouvaient être une forme de divertissement dans ces rassemblements informels. Pourtant, les activistes restaient incertains quant à l'inscription de ces riches débats dans des meetings

publics. Dans de tels meetings, les interrogations et les discussions pouvaient dériver un moment avant d'être étiquetées comme « digressions ». Cela se produisait encore plus rarement dans les événements officiels, et n'était jamais relaté dans les récits des journalistes. La plupart des manières informelles qu'avaient les activistes de traiter du bien public et de concevoir l'activité politique s'évaporaient avant d'atteindre la scène publique des mass médias et des situations formelles. Plus le contexte était public, plus le pouvoir collectif de faire du sens et de faire un public semblaient se rétrécir.

Cas n° 3: Comment des volontaires affirment que « nous faisons beaucoup » et évitent de parler à propos de ce qu'ils pourraient ne pas pouvoir accomplir

Un groupe de volontaires illustre comment les gens peuvent créer un « sens du public » qui réduit leur pouvoir de faire du sens de concert. Ce troisième cas expose lui aussi une situation paradoxale dans laquelle les citoyens qui y sont engagés essaient de faire le bien en passant sous silence en public leur souci du public.

La Ligue des parents était une association locale de volontaires pour parents de lycéens (*high school*). Un soir, un nouveau membre, Charles, avait violé par inadvertance la pratique civique du groupe en laissant entendre que le collectif devrait parler davantage à plus de monde et que son mode tranquille de mobiliser la communauté était une erreur. Charles, un parent afro-américain, rapporta que des parents lui avaient téléphoné pour signaler les propos « racistes » d'un professeur, « suggérant que les noirs n'étaient pas intelligents, et ainsi de suite ». Quelques enfants de la classe avaient tenté de se plaindre auprès des « autorités compétentes », qui déclarèrent être trop occupées pour s'occuper de ce cas. Les enfants le dirent alors à leurs parents qui le dirent à Charles qui était le représentant local du NAACP²³. Charles en profita pour souligner qu'il était fier que les enfants s'indignent et se plaignent avec autant de diligence. Il rappela que l'école avait embauché ce professeur alors que son dossier contenait des incidents similaires dans une autre école et en dépit du fait que les skinheads nazis l'invitaient souvent à déjeuner hors de l'enceinte de l'école. Étant donné que des émeutes raciales s'étaient déclarées à l'école et dans un cinéma voisin, et que la White Aryan Resistance avait programmé d'organiser un concert en ville, le témoignage de Charles aurait dû interpellé la Ligue des parents.

23. National Association for the Advancement of Coloured People – l'une des principales associations de défense des droits des Afro-Américains.

Au lieu de quoi, la réponse du groupe au discours de Charles fut incroyablement atone. Personne ne demanda ce que le professeur avait effectivement dit. Sherry minimisa le problème du manque de « canaux de communication » en le réduisant à un incident d'ordre interpersonnel, se souvenant combien il était difficile pour sa propre mère de s'adresser aux enseignants. Geoffrey entra dans la discussion avec une voix légèrement en colère : « *Et qu'est-ce que tu attends de ce groupe, qu'est-ce que tu veux que nous fassions...* », pas vraiment une question, avec une tonalité descendante... Charles reprit : « *Je pensais juste que plus de gens viendraient à cette réunion, c'est quelque chose qu'ils devraient savoir !* ». Il dit que les parents devraient parler davantage, et pas seulement « faire » des choses. Les membres de l'association prirent cela pour une offense, convaincus de faire déjà le maximum pour mobiliser les parents d'élèves.

En défense du groupe, un autre parent, Ron, s'écria : « *Ne nous sous-estime pas ! Nous faisons un usage efficace d'un tout petit nombre de personnes ! Nous réussissons à tellement leur faire faire !* » Charles tenta de reposer calmement le problème, mais Ron se montrait à présent impatient et l'interrompit. « *C'est maintenant à nous de décider quoi faire de cet incident. Il faut suivre la bonne procédure* ». Et se tournant vers Charles, comme si c'était son problème : « *Il est regrettable que cet incident se soit produit* », dit-il en adoptant un ton bureaucratique, ajusté aux « sujets sensibles », « *mais il doit être pris en charge par les autorités compétentes* », répéta-t-il, alors même que Charles venait d'expliquer que les « autorités compétentes » avaient failli à leur tâche. Charles tenta encore de plaider pour un plus fort engagement des parents, « *parce qu'il est préférable pour les enfants que leurs parents soient impliqués* ». À nouveau, Charles transgressa la pratique civique du groupe en sous-entendant que le groupe n'était pas aussi efficace qu'il pourrait l'être – s'ils le voulaient, ils pourraient avoir bien plus de débats, même si cela les faisait se sentir mal à l'aise.

Dans le procès-verbal de la réunion, Geoffrey écrivit : « Charles Jones a raconté un incident *pour information*. Il mène une enquête à la demande de quelques parents, qui ont réclamé l'aide du NAACP. Il est en charge de ces investigations, au nom du NAACP. L'événement en question implique un professeur auxiliaire [insistance sur le caractère provisoire du poste] qui a eu une remarque racialement désobligeante en classe ». À un autre endroit du procès-verbal sont relatés les détails de la discussion sur le type de collecte de fonds à opérer : « Quelqu'un a dit que Bill McDowell [le principal] avait suggéré d'organiser des loteries (*bingo games*). Une discussion extensive s'est ensuivie à ce propos. Pam proposa que nous ayons un gros événement annuel de façon à ne pas avoir à travailler toute l'année sur ce dossier. Victoria eut l'idée d'une enchère

comme moyen de récolter des fonds, Trudy d'un repas au crabe, Bob d'un repas de spaghetti. Joan suggéra de simplement demander aux parents des dons de cinq dollars pour des projets spécifiques... ». Et ainsi de suite, sur une demi-page à simple espace, montrant clairement l'importance de la discussion pour les objectifs du groupe. À la fin du meeting, Ron voulut s'assurer que, nouvelle arrivante, je n'avais pas une impression erronée du collectif : *« Tu as été surprise de la masse d'argent que nous avons collectée à la tombola ? Ça t'a étonnée, non ? Mais ce ne sont que de toutes petites sommes récoltées en six semaines. C'est ce que je voulais dire à Charles "Ne nous sous-estime pas ! Nous sommes petits, mais nous sommes énergiques ! Nous accomplissons bien plus que tu peux l'imaginer !" »*

Les réunions tournaient autour de projets que les volontaires jugeaient réalisables : acheter un nouveau cuiseur de hot dogs pour leur stand aux événements sportifs, acheter du soda pour la sortie annuelle des *seniors* à un parc à thème, construire le trône pour la reine de la fête scolaire de *Homecoming*, récolter des fonds. Quand des outsiders ou des bénévoles occasionnels tentaient d'élever le débat, c'était en pure perte. Par exemple, un enseignant qui s'inquiétait de ce que ses élèves pussent basculer dans la délinquance ou négliger leurs études afin de gagner de l'argent, vint demander aux parents de discuter la limitation des dépenses pour le bal de la promotion (*prom*). Il fut éconduit de la même manière que Charles. De manière atypique pour leurs réunions thématiques, les membres évitaient de parler ensemble, changeaient rapidement de sujet, griffonnaient sur leur feuille de papier ou allaient se chercher un soda qui tombait bruyamment dans le distributeur du couloir.

Ce collectif de bénévoles existait pour convaincre les membres de la communauté que de bons citoyens doivent être efficaces. La libre discussion sur le sens du bien public aurait miné, croyaient-ils, leur entreprise. Ils refusaient de parler de politique pour ne pas décourager les gens. Leur finalité première était de leur inspirer de bons sentiments et de montrer combien peuvent « faire » les citoyens ordinaires. Hors des meetings, en coulisse, les bénévoles revenaient par contre à des discussions plus substantielles et plus spéculatives sur le bien public. Après une réunion, j'ai accompagné un des membres de l'association rencontrer une amie dans son petit bureau. Cindy raconta une histoire drôle que Debbie, une autre fille de la Ligue des parents, lui avait confiée. À une fête, la nuit d'avant, Debbie avait dit que sa famille avait une fois hébergé une famille d'une petite ville de province, à l'occasion d'un grand match de football. *« Quand ils sont arrivés, les parents [de cette famille rurale] se sont exclamés : "Oh, merci mon Dieu !" "Merci mon Dieu pourquoi ?" Ils reprirent : "Merci mon Dieu parce que vous n'êtes pas noire. Nous avons peur que l'on nous héberge chez des Noirs !" »* Debbie a alors demandé à son fils d'inviter tous ses

amis noirs pour une soirée pyjamas ! Certains des enfants d'Auburn n'avaient jamais vu de gens de couleur auparavant et leur demandaient : « *Quels vêtements portez-vous ? Quelle musique écoutez-vous ?* » Debbie dit que ça avait été une véritable expérience culturelle ».

Dans un tout petit espace confiné, hors du contexte public des réunions, elle pouvait se permettre de raconter ce type d'histoires, avec un punch tout militant. Dans leurs rencontres personnelles, les bénévoles se montraient concernés par les problèmes politiques les plus généraux, avides de discussions sur la justice sociale et le bien commun, liant avec enthousiasme politiques publiques et troubles privés à propos des coupes budgétaires pour l'école, des sans abri ou de la guerre. Dans les entretiens en face-à-face, ils ne pouvaient s'empêcher de revenir de façon obsessionnelle sur les accidents radioactifs dans l'usine voisine d'armes nucléaires ou sur les pesticides et les hormones dans les aliments – mais pour aussitôt qualifier ces inquiétudes privées, un peu « éloignées de la sphère domestique » (*not close to home*)²⁴, par des phrases du type : « *Je ne me soucie que des problèmes qui m'affectent, moi et mes enfants* » et dans lesquels « *j'ai un intérêt explicite* ». Les volontaires préfèrent se faire reproche de leurs humeurs, paraître égoïstes ou apathiques, plutôt de s'interroger sur la capacité des citoyens ordinaires à faire des publics.

Cette méfiance de l'éloquence rhétorique a une longue histoire dans la politique américaine. Kenneth Cmiel (1990 ; et Rodgers, 1987) écrit que les Américains du XIX^e siècle tenaient l'éloquence rhétorique pour aristocratique, surannée, snob et européenne. Les Américains préféraient le discours familier, sans ambages et sans fioritures, qu'ils estimaient plus démocratique. De façon différente de ces Américains d'autrefois, les volontaires n'évitaient pas le discours politique parce qu'ils s'imaginaient, pleins de fierté et d'optimisme, en train de forger une sphère publique inédite et égalitaire. Ils étaient *hantés* par un sens accablant de l'inégalité sociale et de l'impuissance politique et ils craignaient que de parler de politique ne fît sentir plus réelles encore leurs suspicions. Le discours le plus franc risquerait de décourager les gens ordinaires. Alors, au lieu de s'exprimer librement, comme le faisaient leurs ancêtres, les volontaires évitent de se parler les uns aux autres de questions d'intérêt public.

24. Ce processus de formulation d'un type de raisons et de motifs officiels sur la scène publique et informels en coulisses renvoie à un phénomène linguistique pointé par W. Labov (1972). Dans une expérience où il demandait aux vendeurs d'un grand magasin la place d'un article, il leur faisait répéter leurs instructions, sous prétexte de ne les avoir pas comprises. La première fois, les vendeurs utilisaient leur langage vernaculaire, avec un fort accent. La seconde fois, quand l'attention avait été déplacée implicitement sur leur discours, les vendeurs parlaient de façon beaucoup plus consciente d'eux-mêmes, en s'efforçant d'adopter une prononciation « correcte ».

Tandis que d'un côté, ils travaillent dur à établir une relation à la « grande société », inconnue, vague et effrayante, d'un autre côté, ils semblent la rejeter et la tenir à distance.

Il y a là un paradoxe. Proscrire le discours sur les principes ou les finalités politiques est la façon qu'ont les volontaires de viser le bien public. Ils tiennent pour acquis qu'en vue de montrer à leurs voisins et de se convaincre eux-mêmes que les citoyens ordinaires peuvent être efficaces, ils doivent éviter les sujets tenus pour trop ouvertement « politiques ». Dans leur effort d'être ouverts et fédérateurs, de s'appuyer sur des concitoyens sans les décourager, ils s'abstiennent de délibération publique – ce que Charles réclamait afin de poser des vrais problèmes et d'inclure de nouveaux membres. La pratique civique de « faire le public » est perdue : l'esprit public est interdit de séjour dans les arènes publiques.

LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL DE LA SPHÈRE PUBLIQUE ANTI-PUBLIQUE

En produisant des pratiques civiques, les collectifs s'appuient et se projettent dans des relations avec la « grande société ». Les définitions officielles ou institutionnelles de la participation politique n'ont certainement pas *causé* ces opérations de *footing*, mais ont rendu les pratiques civiques plus faciles à maintenir. Il y a cependant un large spectre d'institutions dans le monde et toutes ne s'entendent pas sur la destination du discours public. Les collectifs peuvent conférer à ces institutions le pouvoir de produire du sens.

L'exemple de l'activisme associatif montre à quel point le *footing* officiel de la participation à des consultations, à des conférences de presse ou à des meetings sponsorisés par des entreprises restreint et tronque le pouvoir des citoyens de produire du sens. Les officiels contrôlent de façon routinisée la situation : politiciens et journalistes n'invoquent les citoyens que pour parler à *leur place* ou pour les faire parler d'eux-mêmes *en tant que personnes privées*. Quand les activistes s'efforcent de tenir des discours à portée publique, les officiels les ignorent ou leur répondent avec condescendance que leurs spéculations pourraient être intéressantes dans un autre forum public, mais qu'elles sont déplacées dans celui-ci. Les journalistes ne les évoquent même pas dans les nouvelles.

Au-delà de l'exclusion de certaines idées politiques hors du débat public, les pressions institutionnelles sont plus subtiles, en encourageant un certain type d'*orientation vis-à-vis du discours* lui-même. Les citoyens sont sommés sur scène de ne parler que d'eux-mêmes, à la première personne, « en leur propre nom », quel que soit le sujet abordé, et de manifester leurs sentiments sur un mode strictement personnel. L'ouverture d'une arène publique où les

citoyens puissent raisonnablement discuter de questions générales ou de préoccupations générales, avec les langages de l'intérêt général, dans des cadres de participation civiques, est proscrite.

a) Les associations d'activistes devaient dès lors créer ce type de contexte public par leurs propres moyens. Lors d'occasions précédentes, l'orientation officielle vers le discours public s'infiltrait dans les meetings organisés par les activistes, et ce même quand les politiciens et les journalistes étaient absents. Personne n'avait ordonné aux activistes d'éviter un débat qui soit orienté publiquement. La pression était moins criante : dans les meetings, les activistes se contraignaient juste à s'en tenir à la définition officielle du public, recourant aux petites phrases et aux formules chocs, comme si les oreilles cyniques et impatientes des reporters (Rosen, 1991) étaient encore là à traîner en se focalisant seulement sur des détails techniques. Une année après, le collectif décida que cette pratique civique réduisait le rôle des citoyens à pas grand chose et entreprit d'en changer.

b) Dans le cas des associations de bénévoles, la pression était encore plus subtile. Comme dans le cas des activistes, la version officielle de ce que doit être la publicité pour les non-officiels commandait subrepticement à leurs régimes de discours. Les comptes rendus des journaux locaux étaient toujours favorables à propos des collectifs qui partageaient le style des bénévoles : des habitants qui, à l'échelle locale, travaillaient à des problèmes locaux en mettant la main à l'ouvrage, sans gaspiller de temps à tenir d'inutiles débats publics. Les officiels encourageaient la citoyenneté associative, limitée à des actions ponctuelles, en mettant en place des programmes dans lesquels les bénévoles pouvaient s'investir sans avoir à prendre la parole en public : apporter des repas aux personnes âgées, surveiller les enfants à l'aire de jeu de six heures du matin jusqu'à l'ouverture de l'école ou accomplir toutes sortes d'activités solitaires qui ne requièrent pas la constitution de publics de discussion. Chaque fois que j'ai cherché à rejoindre un groupe de volontaires, les officiels comme les associatifs, de la même manière, m'ont les uns et les autres recommandé à quelqu'un qu'ils considéraient comme un « vrai super-bénévole », mais jamais à un « vrai super-collectif ».

Ce que ces activités ont en commun, ce n'est pas tant leur dimension non partisane – certains des projets bénévoles avaient leurs opposants – que leur absence de discussion ouverte et publique. Dans la réunion d'un groupe de lutte contre la toxicomanie composé de travailleurs sociaux, de représentants politiques, de policiers et d'associatifs, l'un de ces derniers suggéra que l'on donnât davantage de publicité aux activités du groupe afin de provoquer davantage d'engagement de la communauté. Il voulait que cette motion fût examinée collectivement. Les officiels passèrent une grande partie de la

réunion à discuter pourquoi la discussion était inutile. Le chef du département des loisirs de la ville a pris la parole : « *Les choses se font de toutes façons. Peut-être qu'il n'y a pas beaucoup de publicité, mais un bon nombre de nouveaux programmes ont été lancés* ». Un associatif a surenchéri : « *Nous avons beaucoup fait et rassemblé beaucoup d'argent. Nous ne faisons que ce que nous sommes supposés devoir faire* ». Un officiel a approuvé, expliquant pourquoi, selon lui, davantage de débat public était inutile : « *Il est inutile de vouloir réparer quelque chose qui n'est pas cassé (if it ain't broken, don't fix it)* ». « *Vous [les politiciens] êtes les professionnels, nous vous aiderons par tous les moyens qui sont en notre possession. Vous pouvez dire que nous [les volontaires] sommes un groupe de soutien pour des professionnels* ». Les officiels étaient tous d'accord que le débat public était sans intérêt. Deux associatifs tentèrent gentiment de proposer une position alternative, mais en furent gentiment dissuadés. Dans une autre réunion du même groupe, un bénévole est venu chercher de l'aide pour rassembler des signatures en vue d'un référendum en faveur de l'augmentation des taxes sur l'alcool. Personne n'a demandé à discuter de la mesure, alors que la plupart d'entre nous à l'époque ne savaient rien ou presque à son propos. La réponse immédiate fut tout simplement de demander à un volontaire de faire circuler la pétition.

L'ombre des institutions pèse sur les conversations des bénévoles, même si ceux-ci ne sont pas soumis à contrainte et semblent éloignés des centres de pouvoir. Ils gardent les institutions en vue et ne s'attaquent qu'à des problèmes qui ne défient pas une définition officielle de la citoyenneté – c'est-à-dire en évitant de trop prendre la parole publiquement sur un mode autre que directement instrumental. Les manifestations de l'esprit public sont disqualifiées, comme si elles étaient dangereuses et inutiles.

c) Les associations de loisirs étaient, elles aussi, sous la coupe des institutions. Des organisations étaient toujours prêtes à leur vendre quelque chose – comme les bars et les parcs à thèmes qu'elles fréquentaient, non sans ambivalence, attentifs à ne pas se faire escroquer. Elles étaient également sollicitées par l'industrie de musique *country western* et par les églises auxquelles leurs membres les plus pieux appartenaient. Les Buffalos entretenaient un rapport de rejet de la « grande société », comme s'ils voulaient la tenir à distance. Aussi, quand les USO²⁵ ont mis en scène une fête de « Bienvenue aux troupes », à l'occasion de la Guerre du Golfe, sur le parking du club, peu importait le contenu des discours et des chansons : *personne n'y prêtait attention*, sinon pour se plaindre de la longueur du programme, pour faire des plaisanteries sur l'apparence des chanteurs et pour se moquer de toute cette extravagance – mais sans

25. USO : l'organisation en charge des divertissements pour les troupes de l'US Army [NdT].

chercher à rien proposer à la place²⁶. La mission du groupe semblait être de refuser de se laisser rouler dans la farine : ils traitaient tout discours sérieux comme une ennuyeuse tentative de publicité marchande ou de prosélytisme idéologique. Comme avec les deux autres collectifs, ce qui importait n'était pas tant le contenu des discours que le type de *relation* qui s'instaurait avec leurs contextes d'énonciation.

Dans les trois cas que nous venons de décrire, le pouvoir collectif de faire du sens n'a pas seulement été fragilisé parce qu'une transcription publique aurait déclaré ouvertement que les idées inspirées par l'intérêt égoïste sont bonnes tandis que les idées animées par l'esprit public sont mauvaises. Il n'a pas non plus été fragilisé parce que l'intérêt privé aurait été considéré comme réel, important et fiable, à la différence du bien commun, tenu pour irréel, sans pertinence et non crédible. La transcription et le contexte ont certainement une connexion, comme par exemple quand la transcription publique est une injure à la vie publique. Mais ce sont deux éléments analytiquement séparés dans la perte du pouvoir des collectifs à se métamorphoser en publics.

C'est en partie ainsi que fonctionne le procès d'hégématisation, à travers la position pratique de *footings* dans des contextes gros d'une potentialité de vie publique. Le déficit de pouvoir collectif peut être cerné à partir de la difficulté qu'ont les citoyens ordinaires à établir des *footings* de discussion et de délibération sur une scène publique : *footings* grâce auquel ils pourraient faire mieux qu'éviter de prendre la vie collective au sérieux, comme les Buffalos, mieux qu'éprouver le sentiment d'être impuissants, comme les bénévoles et mieux que de ne parler qu'à titre personnel, comme les militants. Jusqu'à ce que les activistes inventent une riposte à cette situation, toutes les pratiques civiques des collectifs savaient, d'une façon ou d'une autre, le pouvoir de « créer une réalité » de concert, dévaluaient les solutions politiques à des problèmes publics et dévalorisaient la participation politique en tant que telle.

26. Sur ce point, je me démarque de certains théoriciens (comme Baudrillard, 1983) qui se réjouissent quand les Buffalos refusent d'entendre les « voix de la domination ». Ne rien faire d'autre que tout « refuser » tout le temps semble une parfaite illustration d'un point de la critique de Habermas et des auteurs de Francfort. Le monde semble totalement « colonisé » par des produits et des relations du marché et l'ironie, prégnante et corrosive, reste le seul mécanisme de défense. Les institutions de consommation donnent une image de la communauté nostalgique, « *down home* », sans participants capables de parler suffisamment pour rétablir leur propre communauté. Mais ce que ne comprennent pas les théoriciens de l'École de Francfort, c'est la somme phénoménale d'interactions qu'il faut pour maintenir ce sentiment d'être déconnecté de la « grande société ». Les citoyens sont des sujets monadiques du marché quand ils créent activement des espaces d'interactions qui ne laissent pas d'autre place pour les membres pour exprimer leur attachement au monde que celui qui leur est imposé par le marché.

Toutes les institutions ne découragent cependant pas le débat politique. Pour les activistes, les médias alternatifs et les organisations écologiques à l'échelle nationale fonctionnaient de fait comme des *oreilles*, rendant évidente l'utilité de s'adresser à un large auditoire en recourant à la rhétorique du bien public. À de tels récepteurs, Eleanor pouvait confier qu'elle s'était engagée pour des raisons qui transcendaient sa vie domestique. Elle s'adressait ainsi aux représentants d'un groupe environnemental venus à un meeting expliquer la législation nationale sur les produits toxiques : « *J'applaudis votre venue... [L'absence de politique (policy)] nous fragmenterait, communauté contre communauté. Les uns disent : "mettez l'incinérateur ici", les autres : "mettez-le là". La seule bonne réponse est : « Ne le mettez nulle part ! »* ». La seule fois où j'ai entendu des volontaires s'engager dans une libre discussion en public était lors d'un meeting exceptionnel dans une église baptiste noire. C'était une réunion inhabituelle, présidée par un ensemble de pasteurs et de fonctionnaires publics non militants, consacrée à un brainstorming sur comment dépenser une grosse subvention privée pour la prévention de la toxicomanie. La culture de l'évitement politique ne vient pas seulement d'en haut, mais aussi du bas. Elle est le fait des citoyens eux-mêmes. Un collectif peut établir et renforcer un *footing* qui encourage explicitement l'expression d'un esprit public quand il repère et confère du pouvoir à des organisations qui agissent comme des publics de réception.

DEUX PERSPECTIVES ALTERNATIVES

Deux explications plausibles de ce changement de contexte (*context shift*) sont disponibles. Toutes les deux tiennent les pratiques civiques pour évidentes, alors que ce sont précisément celles-ci que nous voulons mettre en évidence.

Une première explication soutient que les gens veulent naturellement éviter les désagréments, particulièrement sur des sujets qui provoquent de forts sentiments, comme la politique et la religion. Les expériences sur la *spirale du silence* d'Elisabeth Noelle-Neumann (1984) montrent que les sujets à qui l'on demande d'imaginer une discussion avec un étranger dans un train affirment qu'ils éviteraient de formuler des opinions qu'ils perçoivent comme impopulaires, par peur d'être désagréables.

Mais pour les volontaires, le désaccord n'était pas un tabou en soi. Ils avaient traversé d'âpres débats sur les choix stratégiques à propos de la collecte de fonds et sur le transport de soda au pique-nique annuel des personnes âgées. Quant aux Buffalos, ils se moquaient les uns des autres sans merci, « tout pour rire », que ce soit du poids, de la stupidité, de la laideur, de la sexualité ou de la balourdise de leur pairs, de leur incapacité à cuisiner et de la laideur de leurs

chiens. A leurs yeux, le désaccord n'était presque jamais déplacé. La peur du débat public était-elle alors due au risque potentiel des opinions défendues avec passion ? Pas pour les bénévoles. La plupart n'avaient pas d'opinions politiques d'une grande profondeur. De leur côté, les entretiens avec des volontaires ressemblaient à des montagnes russes, pleines de montées et de descentes et de tournants en épingle à cheveux. Les interviewés y défendent une opinion avant d'argumenter l'opposé, se contredisent eux-mêmes plusieurs fois, signalant l'aspect intéressant de chaque point de vue et concluant en me remerciant de leur avoir donné l'opportunité de penser à voix haute, ce qui ne leur était jamais arrivé auparavant. Pour les Buffalos, tenir des propos incendiaires était d'ordinaire l'objectif. Dans tous les cas, ce n'étaient pas des convictions fortes qui se mettaient au milieu. Ce qui était passé sous silence n'était pas de l'ordre des opinions qui fâchent. C'était le débat lui-même.

Pour les activistes, le désir de ne pas paraître désagréable avait pu, pour un temps, empêcher l'expression publique d'un discours inspiré par l'esprit public. Mais la présentation des idées d'une manière aimable et agréable ne fait sens que jusqu'à un certain point : les activistes voulaient un débat ouvert et ils découvraient, contrairement au sens commun, que la conversation sans limites est un exercice plus excitant, facile, amusant et accueillant pour les nouveaux membres, même quand ils s'opposent les uns aux autres sur des questions compliquées. Leur conception du langage en a du même coup été transformée.

L'évitement du désaccord politique n'a donc rien d'un trait universel. Dans certaines cultures, il est même prisé et savouré. Les Israéliens, en présence de personnes qu'ils connaissent un peu, « parlent de politique comme les Américains parlent de sport : en vue de créer un espace commun, les désaccords politiques rajoutant une pincée de divertissement » (Leibes, 1995 : 21 ; ou Simmel, 1971). Dans de telles situations, la peur de l'isolement, que Noelle-Neumann prétend universelle, conduit les gens à rechercher le désaccord plutôt que de le fuir. Les données expérimentales de Noelle-Neumann ne sont pas applicables sans problème à des situations de la vie quotidienne. Comme l'écrit Elihu Katz (1988), les contextes d'interaction avec les amis, les parents, les voisins ou les collègues sont très différents des contextes de rencontre d'un étranger dans un train et, plus encore, des contextes de simulation d'une telle rencontre dans une expérience de laboratoire. Katz montre que les gens qui se connaissent de longue date peuvent créer des espaces communs dans lesquels le désaccord n'est pas un risque pour la solidarité, mais peut être une source de stimulation et d'amusement. Les États-Unis manquent de cadres institutionnels pour de tels débats, comme des partis politiques différents et une presse ouvertement partisane qui, dans d'autres sociétés, font percevoir le débat politique comme moins risqué (Merelman, 1991 ; Hallin & Mancini, 1987 ;

Varenne, 1977)²⁷. Et peut-être que si l'on assume que le discours public est non fiable, mensonger et inutile, on contribue à affaiblir les institutions publiques.

Une seconde explication qui va dans le même sens soutient que tous les gens soupèsent leurs options dans un champ d'alternatives et utilisent rationnellement des stratégies discursives qui leur permettent d'obtenir ce qu'ils veulent de façon réaliste. Cette version s'applique le plus facilement aux organisations militantes. La recherche a révélé que les institutions de pouvoir tendent à rendre l'activisme futile et dérisoire et trient ses propositions intelligentes hors de la circulation publique. Robert Entman et Andrew Rojecki (1993) ont par exemple indiqué que les comptes rendus de presse sur le mouvement antinucléaire américain opposent des militants hauts en couleur, pittoresques et passionnés à des experts rationnels, sans égard au fait que les militants se montrent ou non raisonnables et sensés²⁸. Une étude des consultations autour d'un site nucléaire en grande Bretagne (Kemp, 1985) montre un schéma similaire d'exclusion des critiques politiques des citoyens et de réduction par les officiels de la parole publique à des objections techniques (Habermas, 1970). Les journalistes tendent à personnaliser les histoires, en particulier les récits de militantisme. Gitlin (1980), Gans (1979) et Entman (1989), parmi d'autres, écrivent que la plupart des reporters et des rédacteurs américains croient que les lecteurs veulent des histoires à propos d'individus plutôt que d'institutions, de victimes plutôt que de problèmes sociaux et d'événements plutôt que de causes et de conséquences. Faire appel aux sentiments maternels est un moyen presque universel de faire que des demandes potentiellement radicales paraissent douces, chaleureuses et légitimes. Comme le dit Linda Gordon (1993 : 17), les activistes peuvent stratégiquement « porter leurs enfants au-dessus de leurs têtes, exhiber leurs petites jambes grassouillettes et leurs yeux immenses et adorables de façon à conduire un portier suspicieux à ouvrir les portes du trésor public ». Certains chercheurs décrivent les activistes comme des « entrepreneurs d'un mouvement social » qui essaient consciemment de « vendre » leurs causes aux médias et au public (Snow *et al.*, 1986 ; McAdam, McCarthy & Zald, 1996). Le problème est que sur mon terrain, les reporters donnaient une résonance aux discours des mamans et ignoraient presque tout des revendications des militants.

27. M. Baumgartner (1988) qualifierait la réticence politique des bénévoles et des Buffalos de « minimalisme moral ». Une communauté aussi mince a du sens quand les citoyens suburbains veulent juste ne pas avoir d'interactions les uns avec les autres et préfèrent payer pour les services dont ils ont besoin. Mais dans les cas ici étudiés, ce désir entre en conflit avec celui d'établir une appartenance à des collectifs à travers des interactions.

28. La question de la place des mass médias dans la vie publique est trop ample pour être ici traitée.

Les activistes ne cherchaient pas seulement la solution à un simple problème, mais visaient un *processus* de plus large participation politique. En encourageant les gens à s'inquiéter de l'incinérateur, ils espéraient enclencher un plus large débat à propos des formes de pouvoir économique et politique et voulaient engager les citoyens dans un large débat public. Au départ, ils ne pouvaient échapper à la pression culturelle de traiter le forum public sur un mode instrumental, même si aucun politicien ni journaliste n'était présent pour filtrer leurs idées. Pour donner un nouveau sens à la participation civique, les activistes durent créer davantage qu'un nouveau cadre à « vendre » au public, aux élus et aux médias : ils durent inventer une nouvelle manière d'interagir (Lichterman, 1995).

Selon la pratique instrumentale, la vie publique ne serait qu'un moyen en vue de quelque chose d'autre, et pas forcément la plus efficace. Le débat n'est qu'une médiation anecdotique. Un autre type de discours pourrait aussi bien atteindre le même résultat. L'ironie amère de cette compréhension instrumentale de la vie publique est que personne ne l'aimait. Les militants n'étaient pas invités à expliciter comment ils s'étaient forgé des opinions après un débat sérieux et se sentaient froissés d'avoir à dissimuler un tel processus. Et les reporters grimaçaient d'avoir à écrire des récits sensationnalistes, alors même qu'ils ignoraient de façon récurrente les événements moins tape-à-l'œil mis en scène par les militants. Les citoyens non engagés qui lisaient ces récits n'étaient pas vraiment convaincus ou séduits par l'image du défenseur de l'intérêt privé, de la maman apeurée ou du protestataire extravagant : ils suspectaient, souvent à juste titre, que ces images convenues avaient pour fonction de dissimuler le véritable agenda politique.

Ces deux théories, populaire et sociologique, qui se focalisent sur l'évitement des arguments qui fâchent et la rationalité des calculs stratégiques, prennent l'une et l'autre les pratiques civiques pour allant de soi. Mais c'est là précisément ce dont il faut entreprendre l'exploration. Ces pratiques civiques sont questionnées par les acteurs eux-mêmes, qui ne sont pas dépourvus de réflexivité. Certains volontaires, comme Charles, les défiaient ; et les activistes, eux aussi, visaient la transformation des conditions d'énonciation du discours public (Edelsky, 1981).

ETHNOGRAPHIE DES PRATIQUES : LANGAGES POLITIQUES, GROUPES ET CONTEXTES

Mon argument est en phase avec l'effort croissant en sciences sociales de dépasser la dichotomie entre analyse « interne » et analyse « externe » et de développer un type d'analyse qui prenne en compte les dimension culturelle et interactionnelle pour comprendre l'engagement politique. Quel est le supplé-

ment que l'idée de « pratiques civiques » apporte aux travaux sur la culture politique et sur la sphère publique ?

La famille des recherches sur les « outils culturels », les « langages » ou les « vocabulaires » constitue, comme je l'ai souligné plus haut, un pas en avant décisif au-delà de l'opposition entre « interne » et « externe », « subjectif » et « objectif », « croyances » et « structures ». Sans de telles boîtes à outils (Swidler, 1985), pas de mise en forme des sentiments vagues et flottants, pas d'organisation de la perception et de la discussion de façon ordonnée. Par exemple, à propos de la politique de l'avortement, les militants *pro-choice* insistent sur le langage des droits individuels, justifient l'avortement comme un choix personnel : ils privilégient la séparation sur la relation. Mais on pourrait aussi bien imaginer un autre type de discours, où les militants insisteraient sur le fait que seule une femme est suffisamment *liée* à la situation sociale, à son Soi et à sa famille pour savoir ce qui est bon pour elle (Kilroy, 1992). Dans cette perspective, le langage n'est pas le véhicule transparent des croyances intimes, mais contribue à façonner les débats, les lois et les politiques, les perceptions, les passions et les jugements à propos d'un problème.

De même, l'analyse de cadres a permis de dépasser le duo « croyances-et-structures ». Dans *Talking Politics*, par exemple, William Gamson (1992) ne traite pas les idées politiques comme la propriété d'un esprit individuel, mais comme un bien partagé par un collectif en interaction ou par une tradition de pensée²⁹. Gamson demande à des interviewés dans des groupes centrés de discuter des bandes dessinées politiques et analyse leurs opérations de cadrage. Dans les échanges d'arguments à propos du conflit israélo-palestinien, il relève les cadres de la « querelle entre voisins », des « intérêts stratégiques », de l'« impérialisme israélien » et de l'« expansionnisme arabe ». Gamson montre habilement comment les interviewés interagissent et coopèrent activement pour définir les enjeux et les problèmes politiques en s'appuyant sur des traditions depuis longtemps établies dans la politique américaine et s'écartent souvent de façon créatrice et spectaculaire des cadres prévalant dans les mass médias.

Les cultures partagées façonnent donc la pensée et le discours politiques et sont des conditions de possibilité du débat public. Mais l'analyse des langages et celle des cadres semblent ignorer le processus d'ouverture de contextes par des pratiques civiques. Ni l'une, ni l'autre ne révèle comment les interviewés vivent et pratiquent les contextes de la sphère publique, dans la mesure où les deux créent le contexte de l'enquête, celui de situations d'entretien où chaque

29. Cette analyse de cadres par W. Gamson (1992) diffère quelque peu des travaux de D. Snow évoqués plus haut, qui porte davantage sur les efforts stratégiques et conscients des leaders des mouvements sociaux pour attirer des militants ou des sympathisants.

mot est anormalement pris au sérieux. Les enquêtes par entretien ne peuvent dévoiler aucune opération répétée et cohérente de commutation de code (Gumperz, 1989) d'un contexte à un autre. À l'objection que les groupes centrés sont un « site artificiel » pour leurs participants, Gamson (1992 : 19) répond que tous les sites sont artificiels : « les interactions sur les lieux de travail n'adviennent pas sans qu'un employeur ne trouve le moyen d'amener les gens à travailler ensemble ». Je suis d'accord qu'il n'y a guère de sens à vouloir trouver des « situations naturelles ». Mais il y a des sites d'enquête qui ont leur place dans le cours habituel de la vie d'une personne et d'autres pas.

Prêter attention aux pratiques civiques conduit à considérer trois éléments imbriqués l'un dans l'autre : les groupes, les langages politiques et les *footings* contextuels. L'étude des cadres et des langages travaille sur les deux premiers éléments : il nous faut inclure le troisième. Certains langages ne sont utilisés que par certains groupes et dans certains contextes. Le même langage peut avoir des significations différentes dans des contextes différents pour des groupes différents. Parfois, le discours des membres de certains groupes sonne de façon remarquablement semblable à celui des membres d'autres groupes dans des contextes similaires. En outre, le sens des mots ne peut être en aucun cas abstrait de celui des pratiques. Prenez la phrase : « pensée globale, action locale » (*think globally, act locally*). Les activistes y recouraient dans leurs meetings, où elle signifiait que le monde irait mieux et serait meilleur si chacun s'investissait dans les affaires locales tout en restant en contact étroit avec d'autres groupes agissant également localement. La phrase a suscité un grand nombre de discussions sur les situations partagées au niveau national et international, sur les coalitions entre divers types d'acteurs, sur les bulletins de nouvelles et les courriers électroniques. Les bénévoles l'utilisaient avec humilité dans des entretiens où elle signifiait que tout le monde devrait être aussi actif dans sa communauté qu'eux-mêmes dans la leur et où elle appelait à une action concertée entre acteurs locaux. La phrase, dans ce cas-là, ne provoquait pas beaucoup de discussions. Les Buffalos, enfin, s'en emparaient pour dire que tout un chacun devrait prendre les choses en charge à sa propre échelle³⁰. La phrase, là encore, ne surgissait que dans la situation d'entretien et ne réclamait pas du tout de commentaire.

L'enquête par questionnaires, sans ancrage dans le quotidien des acteurs, ne pourrait jamais révéler ce type de différences. Si certains contextes semblent

30. Dans le texte : « *snip the rings of their six packs*, comme Betsy me le dit une fois » : « couper les attaches en plastique qui tiennent ensemble des packs de six bières », afin d'éviter que ces attaches finissent dans l'océan et étranglent dauphins et phoques... un mot d'ordre des écologistes [NdT].

neutres et clairs, moins saturés et submergés de sens que d'autres, moins prêts à englober le sens formulé par des discours explicites – si par exemple une enquête par entretiens au Sénat donne l'impression que le sens du langage est moins activement tordu que par le Buffalo club – c'est tout simplement parce que, en tant qu'enquêteurs, nous adhérons davantage à ces contextes sur le mode de l'évidence. En tant qu'observateurs, nous ne partageons si profondément les méthodes de déchiffrement de sens des membres que parce que « leurs » méthodes sont « nos » méthodes. Les méthodes semblent alors transparentes (Garfinkel, 1967 : 100-103).

Une plus grande attention aux contextes permet de comprendre ce que les citoyens prennent pour allant de soi dans leur participation politique. Comme le défend Cicourel, « les niveaux micro et macro s'intègrent dans les sites de la vie quotidienne comme des traits routiniers de n'importe quelle organisation sociale et culturelle. Les membres d'un groupe ont leurs propres théories et méthodologies pour réaliser cette intégration » (Cicourel, 1981 : 65). Si l'on applique cette idée à une étude de la sphère publique, il faut enquêter sur la façon dont les groupes informels de citoyens « contextualisent » (Gumperz, 1989) leurs interactions avec les institutions, y compris les institutions informelles de la société civile. Même dans une bureaucratie, gouvernée par des règles, comme le démontre Garfinkel (1967), la création d'une routine normale implique une constante négociation, l'improvisation de règles dont les membres ne perçoivent pas le caractère improvisé, une activité incessante pour rapiécer une réalité désordonnée dont les membres ne reconnaissent pas le désordre. Ceux-ci reconnaissent qu'ils ne savent pas s'ils partagent les uns avec les autres une « communauté de compréhension » (*Ibid.* : 27) : ils s'en assurent en créant des points communs de référence et en s'appuyant sur eux dans un forum public.

LE POUVOIR DE FAIRE LE PUBLIC

Le discours public est souvent dévalué. En pratique, les politiciens et les fonctionnaires publics, les travailleurs sociaux, les membres d'associations volontaires ou d'organisations militantes estiment beaucoup plus le travail « réel », accompli en coulisses, que la discussion ouverte, en public. Nombre de citoyens partagent ce sentiment de la futilité de la délibération publique en comparaison avec l'action sans publicité, aux effets pratiques et concrets. Dans les associations de loisirs, c'est la conversation intime, en face-à-face, qui est tenu pour plus « réelle » que la conversation dans le groupe, plus ludique ou plus jouée.

Ces *footings* de la publicité refoulent les expressions explicites de l'engagement politique hors scène et les court-circuitent hors de la circulation des discours publics. Ceux-ci ne semblent acceptables pour les représentants

politiques que lorsque les locuteurs parlent pour leur propre compte et réclament quelque chose en leur nom propre : ils ne laissent pratiquement pas d'autre alternative à la participation politique. Dans une telle culture, les citoyens qui sont véritablement engagés vers un bien public ne parlent pas, mais agissent. Ils distribuent des couvertures aux sans-abri et ne se soucient pas des affaires plus générales. Il leur est du reste difficile de s'engager dans une sphère publique peu attrayante : ils font tout pour la maintenir à distance. La vie publique inclut ce « maintenir à distance » comme un caractère organisé, répétitif et prédictible de l'interaction engagée. Chacun connaît cet impératif de paraître désengagé, même ceux qui choisissent de le transgresser. Un moment crucial du pouvoir de faire ou de ne pas faire des publics se joue dans cette démarcation précise, soigneuse et implacable des frontières entre contextes (Friedland, 1995 ; Lamont, 1992 ; Schapiro, 1981).

L'action collective de dégager une arène publique au cœur des échanges conversationnels pourrait mettre en question les relations instituées entre pouvoir et absence de pouvoir. Quand les citoyens attribuent le pouvoir de produire du sens à la vie publique, la vie publique devient une source potentielle de pouvoir. Mais si les groupes présument que le discours public est frivole, dangereux ou inutile, le public se fragilise : les pratiques civiques affaiblissent alors le pouvoir de faire du sens de concert ou de faire un public. Les associations de citoyens n'ouvrent plus alors que des espaces étriqués où lancer, développer et répercuter des idées politiques. Le pouvoir est le pouvoir de définir ce qu'est la vie publique et de donner du sens à l'acte de s'associer volontairement. Ce n'est pas seulement un pouvoir de rendre public un programme politique, c'est le *pouvoir de faire le public*.

Traduit de l'anglais par Daniel Cefai

BIBLIOGRAPHIE

- Alexander J. (1993). « The Return of Civil Society ». *Contemporary Sociology*, 23, p. 797-803.
- Alexander J. (1994). « The Paradoxes of Civil Society ». Social Sciences Research Centre, Article n° 16, Department of Sociology, University of Hong Kong.
- Alexander J. (1995). « Toward a Strong Program in the Sociology of Culture », article présenté à l'American Sociological Association meeting, Washington DC.
- Alexander J. & Giesen B. (1987). « From Reduction to Linkage : The Long View of the Micro-Macro Debate », in J. Alexander (ed.), *Action and Its Environments*. New York : Columbia University Press, p. 301-334.
- Almond G. & Verba S. (1961). *Civic Culture*. Princeton : Princeton University Press.

- Arato A. (1981). «Civil Society Against the State : Poland, 1980-81 ». *Telos*, 47, p. 23-47.
- Arato A. & Cohen J. (1992). *Civil Society and Political Theory*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Arendt H. (1958). *The Human Condition*. Chicago : University of Chicago Press.
- Barber B. (1984). *Strong Democracy : Participatory Politics for a New Age*. Berkeley : University of California Press.
- Baudrillard J. (1983). *In the Shadows of the Silent Majorities ; The End of the Social and Other Essays*. New York : Semiotext(e) & Paul Virilio.
- Baumgartner M. (1988). *The Moral Order of a Suburb*. New York : Oxford University Press.
- Bellah R., Madsen R., Sullivan W., Swidler A. & Tipton S. (1985). *Habits of the Heart*. Berkeley : University of California Press.
- Blau J. (1993). *Social Contracts and Economic Markets*. New York : Plenum Press.
- Blumer H. (1986). « What is Wrong with Social Theory », in *Symbolic Interactionism*. Berkeley : University of California Press, p. 140-152 [1954].
- Bourdieu P. (1990). *The Logic of Practice*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Burawoy M. (1991). «The Extended Case Method», in M. Burawoy *et al.*, *Ethnography Unbound : Power and Resistance in the Modern Metropolis*. Berkeley : University of California Press, p. 271-290.
- Calhoun C. (1988). «Populist Politics. Communications Media and Large Scale Societal Integration». *Sociological Theory*, 6, p. 219-241.
- Calhoun C. (ed.) (1992). *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Calhoun C. (1994). «Nationalism and Civil Society : Democracy. Diversity and Self-Determination», in *Id.*, *Social Theory and the Politics of Identity*, Cambridge (MA) : Basil Blackwell, p. 304-336.
- Cicourel A. V. (1981). «Notes on the Integration of Micro- and Macro Levels of Analysis», in K. Knorr-Cetina & A. V. Cicourel (eds), *Advances in Social Theory and Methodology*, Londres : Routledge & Kegan Paul, 51-80.
- Cmiel K. (1990). *Democratic Eloquence : The Fight Over Popular Speech in Nineteenth-Century America*. New York : William Morrow.
- Condit C. (1990). *Decoding Abortion Rhetoric : Communicating Social Change*. Urbana : University of Illinois Press.
- Croteau D. (1995). *Politics and the Class Divide*. Philadelphie : Temple University Press.
- Dewey J. (1927). *The Public and Its Problems*. Denver : Allan Swallow.
- Eagleton T. (1985). *The Function of Criticism*. Londres : Verso.

- Edelsky C. (1981). « Who's Got the Floor? ». *Language in Society*, 10, p. 383-421.
- Eley G. (1992). « Nations, Publics, and Political Cultures: Placing Habermas in the Nineteenth Century », in C. Calhoun (ed.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge (MA): MIT Press, p. 289-339.
- Eliasoph N. (1998). *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Civil Society*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Entman R. (1989). *Democracy Without Citizens: Media and the Decay of American Politics*. New York: Oxford University Press.
- Entman R. & Rojecki A. (1993). « Freezing Out the Public: Elite and Media Framing of the U.S. Anti-Nuclear Movement ». *Political Communication*, 10, p. 155-173.
- Etzioni A. (1993). *The Spirit of Community*. New York: Touchstone Books.
- Festinger L., Riecken H. W. & Schacter S. (1956). *When Prophecy Fails*. New York: Harper & Row.
- Fraser N. (1987). « What's Critical About Critical Theory? The Case of Habermas and Gender », in S. Benhabib & D. Cornell (eds), *Feminism as Critique*. Minneapolis: University of Minnesota Press, p. 31-55.
- Fraser N. (1992). « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of the Actually Existing Public Sphere », in C. Calhoun (ed.), *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge (MA): MIT Press, p. 109-142.
- Friedland R. (1995). « Meaningful Interests, Interested Meanings ». Article présenté à l'American Sociological Association meeting. Washington, DC.
- Gamarnikow E., Morgan D., Purvis J. & Taylorson D. (eds) (1983). *The Public and the Private*. Londres: Heinemann.
- Gamson W. (1992). *Talking Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gans H. (1979). *Deciding What's News*. New York: Random House.
- Garfinkel H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs (NJ): Prentice-Hall.
- Gaventa J. (1980). *Power and Powerlessness*. Chicago: University of Illinois Press.
- Giddens A. (1977). *Capitalism and Modern Social Theory*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gitlin T. (1980). *The Whole World is Watching*. Berkeley: University of California Press.
- Goffman E. (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*. Garden City (NY): Doubleday.
- Goffman E. (1979). « Footing ». *Semiotica*, 25, p. 1-29.
- Goffman E. (1981). *Forms of Talk*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.

- Goldfarb J. (1980). *The Persistence of Freedom: The Sociological Implications of Polish Student Theater*. Boulder: Westview Press.
- Gordon L. (1993). «Putting Children First», Discussion paper. Madison: University of Wisconsin Institute for the Research on Poverty.
- Gottdiener M. & Kephart G. (1991). «The Multinucleated Metropolitan Region: A Comparative Analysis». in R. Kling, S. Olin & M. Poster (eds), *Postsuburban California: The Transformation of Orange County Since World War II*. Berkeley: University of California Press.
- Gramsci A. (1971). *The Prison Notebooks*, Q. Hoare (ed.). New York: International Publishers.
- Gumperz J. (1989). «Contextualization and Understanding». Berkeley Cognitive Science Report N° 59. Berkeley: Institute of Cognitive Studies.
- Habermas J. (1970). «Technology and Science as Ideology», in *Toward a Rational Society*. Boston: Beacon Press, p. 81-122.
- Habermas J. (1977). «Hannah Arendt's Communications Concept of Power». *Social Research*, 44, p. 3-24.
- Habermas J. (1984/85). *Theory of Communicative Action*, 2 vol. Boston: Beacon Press.
- Habermas J. (1989). *The Structural Transformation of the Public Sphere*. Cambridge (MA): MIT Press.
- Halle D. (1984). *America's Working Man*. Chicago: University of Chicago Press.
- Hallin D. & Mancini P. (1985). «Speaking of the President: Political Structure and Representational Form in U.S. and Italian Television News». *Theory and Society*, 13, p. 829-850.
- Hart S. (1994). «Culture as Meaning-Making». Article présenté à l'American Sociological Association meeting. Los Angeles.
- Hart S. (1992). *What Does the Lord Require?* New York: Oxford University Press.
- Havel V. (1989). *Living in Truth*. Boston: Faber & Faber.
- Herbst S. 1994. *Politics at the Margin: Historical Studies of Public Expression Outside the Mainstream*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hochschild J. (1980). *What's Fair?* New Haven: Yale University Press.
- Kaniss P. (1991). *Making Local News*. Chicago: University of Chicago Press.
- Katz E. (1988). «Publicity and Pluralistic Ignorance: Notes on "The Spiral of Silence"», in D. Whitney & W. Wartella (eds), *Mass Communication Review Yearbook*. Beverly Hills: Sage, p. 89-99.
- Katz E. & Lazarsfeld P. (1956). *Personal Influence*. Glencoe (IL): Free Press.
- Kemp R. (1985). «Planning, Public Hearings and the Politics of Discourse», in J. Forester (ed.), *Critical Theory and Public Life*. Cambridge (MA): MIT Press, p. 177-201.

- Kilroy B. (1992). «The Rhetoric of Individualism and Community in Discourse about Abortion». Dissertation Prospectus. Department of Speech Communication, University of Washington, Seattle (WA).
- Labov W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.
- Lamont M. (1992). «Introduction», in M. Lamont & M. Fournier (eds), *Cultivating Differences*. Chicago: University of Chicago Press, p. 1-17.
- Lane R. (1962). *Political Ideology*. Glencoe (IL): Free Press.
- Lerner M. (1980). *The Belief in a Just World: A Fundamental Delusion*. New York: Plenum Press.
- Lichterman P. (1995). «Piecing Together Multicultural Community: Cultural Differences in Community Building Among Grass.Roots Environmentalists». *Social Problems*, 42, p. 513-534.
- Lichterman P. (1996). *The Search for Political Community*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lifton R. J. (1967). *Death in Life: Survivors of Hiroshima*. New York: Basic Books.
- Lukes S. (1974). *Power: A Radical View*. Londres: Macmillan.
- MacIntyre A. (1981). *After Virtue*. Notre Dame (IN): University of Notre Dame Press.
- Mansbridge J. (1980). *Beyond Adversary Democracy*. Chicago: University of Chicago Press.
- McAdam D., McCarthy J. & Zald M. (1996). *Comparative Perspectives on Social Movements*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mead G. H. (1964). *George Herbert Mead: On Social Psychology*, A. Strauss (ed.). Chicago: University of Chicago Press.
- Merelman R. (1991). *Partial Visions*. Madison: University of Wisconsin Press.
- Mills C. Wright (1940). «Situated Action and Vocabularies of Motive», in *Power, Politics, and People* (édité par I. Horowitz). New York: Oxford University Press, p. 439-452.
- Mouffe C. (1992). «Democratic Citizenship and Political Community», in C. Mouffe (ed.), *Dimensions of Radical Democracy*. Londres: Verso, p. 74-89.
- Mouffe C. (1993). «Feminism, Citizenship, and Radical Democratic Politics», in *Id., The Return of the Political*. Londres: Verso, p. 74-89.
- Mouffe C. & Laclau E. (1985). *Hegemony and Socialist Strategy*. Londres: Verso.
- Noelle-Neuman E. (1984). *The Spiral of Silence*. Chicago: University of Chicago Press.
- Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place*. New York: Paragon House.
- Pateman C. (1973). *Participation and Democratic Theory*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Pateman C. (1980). «The Civic Culture: A Philosophic Critique», in G. Almond & S. Verba (eds), *The Civic Culture Revisited*. Boston: Little Brown, p. 57-102.
- Pitkin H. (1981). «Justice: On Relating Public and Private», *Political Theory*, 9, p. 327-352.
- Reinannan C. (1987). *American States of Mind: Political Beliefs and Behavior Among Private and Public Workers*. New Haven: Yale University Press.
- Rodgers D. (1987). *Contested Truths: Keywords in American Politics Since Independence*. New York: Basic Books.
- Rosen J. (1991). «Making Journalism More Public». *Communication*, 12, p. 267-284.
- Rosenzweig R. (1983). *Eight Hours for What We Will*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ryan M. (1992). «Gender and Public Access: Women's Politics in Nineteenth-Century America», in C. Calhoun (ed.), *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge (MA): MIT Press, p. 259-288.
- Sahlins M. (1976). *Culture and Practical Reason*. Chicago: University of Chicago Press.
- Schapiro M. (1981). *Language and Political Understanding: The Politics of Discursive Practices*. New Haven: Yale University Press.
- Schumpeter J. A. (1943). *Capitalism, Socialism and Democracy*. Londres: George Allen & Unwin.
- Scott J. (1990). *Domination and the Arts of Resistance*. New Haven: Yale University Press.
- Sennett R. (1977). *The Fall of Public Man*. New York: Knopf.
- Sewell W. Jr. (1992). «A Theory of Structure: Duality, Agency, and Transformation». *American Journal of Sociology*, 98, p. 1-29.
- Simmel G. (1971). *On Individuality and Social Forms* (édité par D. Levine). Chicago: University of Chicago Press.
- Snow D. E., Rochford B. Jr., Worden S. & Benford R. (1986). «Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation». *American Sociological Review*, 51, p. 464-481.
- Somers M. (1995). «What's Political or Cultural about Political Culture and the Public Sphere? Toward an Historical Sociology of Concept Formation». *Sociological Theory*, 13, p. 113-144.
- Swidler A. (1985). «Culture in Action». *American Sociological Review*, 51, p. 273-286.
- Taylor C. (1989). *Sources of the Self. The Making of the Modern Identity*. Cambridge (MA): Harvard University Press.
- Thompson J. B. (1984). *Theories of Ideology*. Berkeley: University of California Press.

Thompson J. B. (1990). *Ideology and Modern Culture*. Stanford : Stanford University Press.

Tocqueville A. de. (1969). *Democracy in America* (édité par J. P. Mayer). Garden City (NY) : Doubleday [1831].

Tucker K. (1992). « Saving Culture after Postmodernism : The Modernism of Giddens and Habermas ». Article présenté à l'American Sociological Association meeting. Pittsburgh (PA).

Van Dijk T. (1987). *Communicating Racism : Ethnic Prejudice in Thought and Talk*. Newbury Park (CA) : Sage.

Varenne H. (1977). *Americans Together : Structured Diversity in a Midwestern Town*. New York : Teachers College Press.

Walzer M. (1992). « The Civil Society Argument », in C. Mouffe (ed.), *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community*. New York : Verso, p. 89-107.

Weintraub J. (1990). « The Theory and Politics of the Public/Private Distinction ». Article présenté à l'American Political Science Association meeting, San Francisco.

Weintraub J. & Kumar K. (eds) (1997). *Public and Private in Thought and Practice : Perspectives on a Grand Dichotomy*. Chicago : University of Chicago Press.

Williams R. (1977). *Marxism and Literature*. Oxford : Oxford University Press.

Wittgenstein L. (1953). *Philosophical Investigations*. Londres : Blackwell.

Wolin S. (1960). *Politics and Vision*. Boston : Little, Brown.

Wuthnow R. (1990). *Acts of Compassion*. Princeton : Princeton University Press.

Wyatt R. & Liebes T. (1995). « Where and How People Don't Talk About Politics ». Article présenté à l'Annenberg Scholars Conference on Public Space, University of Pennsylvania, Philadelphie.

Young I. (1987). « Impartiality and the Civic Public : Some Implications of Feminist Critiques of Moral and Political Theory », in S. Benhabib & D. Cornell (eds), *Feminism as Critique*. Minneapolis : University of Minnesota Press, p. 56-76.

Philippe CHANIAL

LA CULTURE PRIMAIRE DE LA DÉMOCRATIE

Communautés locales, publics démocratiques et associations

« La démocratie doit commencer à la maison, et sa maison, c'est la communauté de voisinage. »

John Dewey

En relisant cette formule de Dewey dans *The Public and its Problems*, je me suis souvenu du slogan « Bonjour voisin ! » qui, sur des affiches placardées ici ou là dans ma ville de Saint-Denis, invitait les citoyen(ne)s dyonsien(ne)s à participer aux conseils consultatifs de quartier mis en place récemment dans cette municipalité. L'objet de cette contribution n'est pourtant pas d'étudier les expériences de démocratie participatives dyonisiennes, mais d'interroger théoriquement cet idéal deweyien d'une démocratie de voisinage.

On aurait tort de voir là un vestige un peu folklorique et suranné d'une tradition politique proprement américaine, indissociable d'un mode de vie rural et communautaire où, comme le suggère J. Zask (2001 : 64), « le jugement politique des individus se cantonnait dans le choix du tracé d'une route communale ou d'un nouvel instituteur ». Dewey ne défend en aucun cas un communautarisme de clocher, nostalgique d'un âge d'or perdu. Ce qu'il nous dit avant tout – en 1927, au moment où, progressivement la communauté politique prend la forme d'un « vaste monde invisible » (Lippmann, 2001) – c'est que la démocratie doit commencer quelque part, en un lieu tangible, sensible, où les hommes et les femmes nouent déjà concrètement des relations d'un certain type et partagent certaines expériences communes. Un lieu qui, en quelque sorte, en serait le site originel, et à partir duquel elle pourrait se déployer dans

des espaces plus vastes et plus abstraits. Suggérant que ce lieu pourrait bien être la communauté de voisinage, Dewey semble affirmer que celle-ci pourrait bien incarner l'espace naturel de la démocratie.

Dans la tradition pragmatiste américaine, Dewey n'est pas le seul à chercher le fondement de l'expérience démocratique dans les sphères pré-politiques de la sociabilité communautaire « primaire ». Son collègue et ami Charles Cooley (1963) ne proposait-il pas de définir les groupes primaires comme les nurseries ou les pouponnières de la démocratie ? Mead, quant à lui, ne suggérait-il pas que l'exigence démocratique est posée dans la structure même des interactions ordinaires et dans les formes requises par la coopération sociale quotidienne (1977) ? Et au-delà de la tradition pragmatiste américaine, près d'un siècle plus tôt, Tocqueville (1992a, 1992b) n'avait-il pas démontré que la vivacité de la démocratie américaine reposait sur le fait que le dogme de la souveraineté populaire y était inscrit non seulement dans les lois mais plus encore dans les mœurs elles-mêmes, mises en pratique quotidiennement au sein de la famille, dans les jeux d'enfants et bien sûr dans ces multiples associations formelles et informelles où se manifesterait, sous une forme épurée, la singularité même de la sociabilité démocratique ?

Pour ces trois auteurs, la démocratie n'est pas avant tout une forme de gouvernement. Elle ne s'épuise dans aucune « machinerie politique » (Dewey, 1927 : 143). Elle n'est pas quelque chose d'institutionnel ou d'extérieur à soi. Elle désigne avant tout une forme de vie, incarnée dans nos pratiques et formes de coopération les plus ordinaires. En ce sens, la démocratie est d'abord une réalité et une expérience locale, c'est à dire en fait sensible (Chaniel, 2001). Pour autant, si la démocratie se nourrit bien de ces « attachements essentiels » qui « ne naissent que dans l'intimité de relations qui sont nécessairement de portée restreinte » (Dewey, 1927 : 212), si elle s'identifie à l'idée même de communauté qui, pour Dewey, doit rester une affaire de face-à-face, elle ne s'y résout pas pour autant. La démocratie politique suppose des institutions, des règles, des procédures. Comment alors s'articulent « démocratie primaire » et « démocratie secondaire » ? À travers quelles médiations l'expérience démocratique ordinaire, pré-politique, peut-elle générer des normes et des institutions politiques générales, elles-mêmes démocratiques ? Quel rôle y jouent l'opinion publique (Cooley), les associations (Tocqueville) ou les publics démocratiques (Dewey) ?

C'est cette hypothèse d'une continuité entre démocratie primaire (communautaire) et démocratie secondaire (institutionnelle ou fonctionnelle), ou plutôt de cette gradation entre groupes primaires, publics et associations, et institutions politiques, que je voudrais ici questionner en compagnie de ces trois auteurs. Je vais tout d'abord rappeler la démarche de Cooley, la plus radicale

dans cet éloge de la « démocratie primaire » et questionner la place qu'il accorde à l'opinion publique dans le processus de généralisation, voire d'universalisation « des idéaux primaires » qui émanent de nos expériences familiales. Je ferai alors retour à l'analyse toquevillienne de la démocratie pour souligner tout d'abord dans quelle mesure elle permet d'historiciser l'argument naturaliste de Cooley dans sa propre analyse de la sociabilité démocratique mais surtout d'accorder aux associations volontaires un rôle de médiation essentiel dans cette articulation du primaire et du secondaire. Enfin, je tenterai de montrer en quoi la théorie du public de Dewey permet d'intégrer ces deux approches dans une synthèse nouvelle qui permet d'articuler avec une plus grande systématisme notre triple articulation.

CHARLES COOLEY : LES GROUPES PRIMAIRES COMME NURSÉRIE DE LA DÉMOCRATIE

Si Cooley est considéré comme l'initiateur de la théorie des groupes primaires, la dimension proprement politique de son œuvre – comme celle de Mead d'ailleurs – est rarement reconnue. Pourtant on peut lire dans cette théorie l'esquisse d'une conception originale de la démocratie qui repose sur un double processus de naturalisation, à la fois des idéaux moraux et des idéaux démocratiques.

Groupes primaires, idéaux primaires et nature humaine

En désignant par groupes primaires « les groupes qui se caractérisent par des relations de coopération et d'association de face-à-face, marqués par la familiarité » (1963 : 23), Cooley ne vise pas avant tout à établir une morphologie sociale, spécifiant les différents paliers de l'action ou de l'intégration sociale, des plus élémentaires aux plus complexes. Si ces groupes primaires sont qualifiés de « primaires », ce n'est pas en raison de leur taille, réduite. La famille, les groupes de jeux enfantins, la camaraderie, les groupes de voisinage, etc. constituent des groupes primaires tout d'abord au sens où ils jouent un rôle fondamental à la fois dans la formation de l'identité sociale des individus et des relations sociales plus complexes (et plus éphémères) qui se développent à partir d'eux. La singularité de la démarche de Cooley repose ainsi, notamment à la différence de celle de Tönnies, sur l'affirmation d'une hypothèse de continuité entre l'identité personnelle, les groupes primaires (la « communauté ») et les institutions sociales (la « société »), entre ce que nous pourrions aujourd'hui nommer les niveaux micro-, méso- et macro-. Cette hypothèse de continuité ne peut être saisie dans toute sa portée si l'on ne rappelle pas combien sa théorie des groupes primaires est indissociable de sa théorie des idéaux primaires et, à

travers elle, de sa conception de la nature humaine. Cette articulation est d'autant plus essentielle qu'elle va permettre à Cooley de poser une autre hypothèse, celle de la naturalité même de la démocratie.

Cooley ne cesse de le rappeler, les groupes primaires constituent des formes universelles, que l'on retrouve dans toutes sociétés et à toute époque. Si la religion ou les formes de gouvernement d'autres civilisations nous paraissent souvent bien étranges, la famille, les groupes d'enfants, les communautés locales nous ramènent toujours en terrain familier. Or, parce que les individus nouent dans ces groupes des relations de face-à-face peu ou prou identiques en raison de leur similitude même, ces groupes, souligne l'auteur, « constituent, dans l'expérience même, la base d'idées, de sentiments semblables dans l'esprit humain ». C'est au sein de ces groupes que, dans toute société, l'individu acquiert le sentiment du « nous », bref forme son identité sociale en s'identifiant, par la sympathie, à la vie commune et aux buts du groupe. Il y apprend à subordonner son intérêt personnel à l'intérêt commun et ainsi ces groupes donnent-ils à l'individu sa première et plus complète expérience de l'unité sociale et morale. Cette capacité à se percevoir soi-même et à percevoir nos proches comme les membres d'un « nous », cette capacité à s'immerger dans ces différentes totalités sociales et cette volonté que ce « nous » soit harmonieux relèvent de l'expérience pratique de chacun. Cet idéal d'unité morale, tel qu'il s'éprouve dans la famille, l'amitié, mais aussi sur le terrain de jeu dans l'esprit d'équipe, constitue pour Cooley la matrice même de tous les idéaux sociaux.

Ainsi la vie menée dans les groupes primaires donne naissance à des idéaux sociaux qui, parce qu'ils émanent d'expériences similaires, présentent des caractéristiques communes à l'humanité dans son ensemble. Dès lors, ces idéaux qui trouvent leur origine au sein de ces associations familiales universelles ne manifestent rien d'autre que l'identité générique de la nature humaine. La nature humaine désigne ainsi les innombrables sentiments régis par la sympathie, par cette capacité à s'identifier à autrui et à se percevoir comme partie prenante de totalités communes. Or de tels sentiments n'existent pas à l'état séparé chez l'individu. L'homme ne les possède pas à sa naissance. Il ne les développe qu'en communauté. C'est donc dans ces groupes que la nature humaine prend naissance. Elle désigne ainsi une nature de groupe, une « phase primaire de la société ».

Les groupes primaires constituent la pouponnière de la nature humaine, et cela en un double sens. Non seulement c'est en leur sein que s'opère le processus conjoint de socialisation et d'individuation, mais également c'est par l'expérience familière de ces associations primaires que se développent tous les idéaux moraux. Ces deux aspects sont bien sûr indissociables. Si la formation de l'identité sociale suppose cette capacité à s'identifier à une totalité, à

manifester loyauté à son égard, elle exige également que chacun reconnaisse dans la bienveillance, la bonne foi, l'entraide mutuelle, les principes mêmes qui doivent présider aux relations au sein d'un groupe social. Mettre en œuvre ces principes, c'est pour Cooley se réaliser soi-même, s'ouvrir à une vie plus profonde et plus riche. À l'inverse, manquer à ces principes, c'est manquer de respect pour soi. L'égoïsme, comme le suggérait Mead (1962: 388) à la suite de Dewey, « consiste à préférer un soi borné à un soi épanoui », c'est-à-dire à un soi toujours plus large, plus humain, donc plus heureux.

La démocratie ou l'élargissement des idéaux primaires

Cette hypothèse de la naturalité des idéaux moraux constitue donc le cœur de sa théorie des groupes primaires. Cooley note ainsi :

« D'où tenons-nous nos notions d'amour, de liberté, de justice etc. que nous appliquons aux institutions sociales ? De philosophies abstraites ? Non. Bien davantage, à l'évidence, de la vie effective que nous menons dans ces formes de société élémentaire et largement répandues, dans la famille et les groupes de jeux. » (Cooley, 1963 : 32.)

Cette naturalisation de la morale sociale¹ le conduit ainsi à naturaliser la démocratie elle-même, tant ces idéaux moraux sont cela même qui définit l'idéal démocratique. Ainsi, reprenant l'étude de Miss Buck, *Boys Self-Governing Clubs*, il souligne combien les jeux des adolescents représentent en miniature les conditions d'une société au sein de laquelle prévaut un idéal de justice, de liberté et d'égalité. Non seulement les enfants y apprennent les vertus de la coopération et de l'entraide mutuelle (l'esprit d'équipe), l'exigence d'équité (chacun doit prendre son tour) et de fair-play, mais également ils y expérimentent concrètement la pratique de l'auto-gouvernement. Ainsi le jeu peut-il être interprété comme une « école de citoyenneté ».

Bref, « égalité des chances, équité, dévouement et allégeance de tous au bien commun, libre discussion, bienveillance à l'égard des plus faibles : les aspirations à une démocratie idéale – ce qui inclut le socialisme et bien d'autres doctrines – jaillissent naturellement du terrain de jeu et de la communauté de voisinage » (*Ibid.* : 51). Ces aspirations n'ont pas attendu les philosophes. Elles « s'actualisent et se renouvellent chaque jour dans le cœur des hommes car elles émanent et sont corroborées par nos expériences ordinaires et familières ». Cooley suggère même, d'une façon polémique, que la théorie des droits dits naturels, formulée différemment par Hobbes, Locke ou Rousseau, ne résulte en fait que de l'expérience et de la connaissance que ces philosophes avaient des

1. Cooley n'hésite pas également à affirmer que la Règle d'or émane directement de la nature humaine ainsi définie.

activités humaines qui se déploient au sein des groupes primaires. Si la démocratie ne s'oppose pas mais suppose les groupes primaires, c'est donc en raison du fait que les principes démocratiques de liberté, d'égalité et de solidarité constituent moins des droits naturels abstraits que des sentiments concrets dont chaque individu fait l'expérience concrète au sein de ces groupes. « Une démocratie véritable, ne cesse-t-il de souligner, n'est autre que l'application à *grande échelle* des principes que nous considérons universellement justes de mettre en œuvre dans les petits groupes » (*Ibid.* : 119). Elle suppose donc la généralisation, voire l'universalisation « des idéaux primaires » qui émanent de nos expériences ordinaires et familières, l'approfondissement, l'élargissement continu de cette « culture primaire de la démocratie ».

Opinion publique et démocratie

Et tel est bien pour Cooley le sens de l'histoire, du moins de l'histoire des sociétés occidentales². Cooley l'énonce dans des termes qui rappellent d'ailleurs Tocqueville. Le mouvement démocratique n'est rien d'autre que le processus d'élargissement continu du sentiment de la sympathie humaine. La « démocratie moderne du sentiment » (Cooley, 1964, chap. 4) repousse sans cesse les limites de la sympathie, la libère des traditions, des appartenances locales, l'affranchit des différences de richesses et de position sociale. En témoigneraient notamment notre sentiment d'équité et de bienveillance croissant, notre culte des qualités féminines, notre respect pour le travail manuel et notre tentative d'organiser la vie économique. D'un point de vue psychologique, le mouvement démocratique s'identifie ainsi à un processus d'élargissement de la conscience sociale, donc de la nature humaine elle-même jusqu'au sentiment d'une fraternité universelle, au-delà même des nations.

Cet élargissement de la conscience sociale – et, à travers elle, l'extension des espaces où prédominent la coopération et la communication –, Cooley l'identifie à une démocratie pleinement accomplie, soit au « pouvoir organisé de l'opinion publique »³ (Cooley, 1963 : 118) qui, en permettant aux institu-

2. L'auteur suggère même que le processus historique qui a conduit à la démocratie moderne fut initié au sein des communautés villageoises d'Europe du Nord, où dominait la pratique de l'auto-gouvernement local, pour se poursuivre avec les révolutions anglaise, américaine et française et s'approfondir et se généraliser aux XIX^e et XX^e siècles, notamment par la reconnaissance du suffrage universel.
3. Un autre théoricien important de l'opinion publique, Gabriel Tarde, référence constante de la sociologie de Cooley, analyse en ces termes l'élargissement graduel du « public moral » : « Je ne veux pas dire que le sentiment de fraternité, et aussi bien de l'égalité, de la liberté, de la justice, c'est-à-dire le germe premier et l'âme de la vie morale, soit une découverte moderne. Ce qui est moderne, c'est l'étendue énorme du groupe humain où l'on prétend faire régner ce sentiment supérieur qui, d'ailleurs, a existé de tout temps, mais dans des groupes de plus en plus étroits à mesure qu'on remonte le cours de l'histoire. » (Tarde, 1911 : 376).

tions d'exprimer les impulsions les plus hautes de la nature humaine, vient humaniser la vie collective. Cooley ne prétend pas pour autant que seules les sociétés démocratiques modernes connaissent une opinion publique. « Lorsque nous affirmons que l'opinion publique est moderne, *souligne-t-il*, nous ne désignons ainsi que ses formes les plus larges et les plus complexes. À une échelle plus réduite, elle a toujours existé dès lors que les hommes avaient la possibilité de discuter et d'agir sur toute question d'intérêt commun » (*Ibid.*: 108).

Sous cette forme-là, elle se manifestait par exemple chez les peuples amérindiens et se manifeste quotidiennement aujourd'hui sur les terrains de jeux des enfants. Cooley affirme seulement que ce n'est qu'avec les progrès de la sympathie humaine qu'elle dépasse son enclavement dans des communautés restreintes, régies par le face-à-face.

Pour résumer la théorie finale de la démocratie de Cooley, on pourrait transposer cette fameuse formule de Lénine selon laquelle le communisme, ce serait les soviets plus l'électricité. Pour Cooley, la démocratie, ce sont les groupes primaires plus les technologies de communication moderne.

« Les changements qui s'opèrent aujourd'hui dans le transport ferroviaire, le télégraphe, la presse quotidienne, le téléphone et le reste ont conduit à une révolution dans les différentes phases de la vie ; dans le commerce, la politique, l'éducation, et même dans la sociabilité ou la conversation, cette révolution a toujours consisté en un élargissement et une accélération de la vie de chacun. » (1964 : 83.)

Par cette révolution dont la base est mécanique, les contacts sociaux non seulement sont facilités, mais ils s'étendent dans l'espace et le temps. Nos conversations ne sont plus restreintes au cercle de nos proches. Grâce notamment à la presse populaire quotidienne, nous rions des mêmes blagues, nous nous passionnons pour les mêmes matchs. Ceux qui nous étaient étrangers nous deviennent familiers. Et ainsi se développent un sens de la communauté toujours plus large, un sentiment de commune humanité désormais universel.

Cette révolution de la communication⁴ s'identifie, pour Cooley, à la véritable révolution démocratique. En effet, celui-ci rappelle, à la suite de J. Bryce dans *The American Commonwealth* (1888), que la Constitution américaine n'a pas été conçue à l'origine comme accordant le pouvoir au Peuple. Il s'agissait d'une république représentative, monopolisée par des élites, et non d'une démocratie. Néanmoins, si la démocratie s'est affirmée, si l'orientation

4. Il faut ici rappeler que la thèse d'économie politique soutenue par l'auteur en 1894 avait pour titre *Theory of Transportation* et avait pour objet l'étude des conséquences à la fois politique, économique et culturelle du développement des modes de communication moderne (du transport ferroviaire au téléphone).

aristocratique de la constitution américaine a été subvertie, c'est grâce au pouvoir de l'opinion publique telle que la communication moderne l'a rendue possible. « Lorsque les gens disposent d'information et s'adonnent à la discussion, ils formeront une volonté commune, et celle-ci tôt au tard se saisira des institutions sociales. » (Cooley, 1964 : 86.) Le règne de l'opinion publique annoncerait ainsi le déclin des formes d'organisation les plus mécaniques et les plus arbitraires. Si la coopération libre est naturelle à l'humanité, la tendance démocratique et humaniste des sociétés modernes, dont la facilité de communication constitue la base, conduit à écarter les formes de coopérations les plus grossières pour leur substituer des formes rationnelles et réflexives, conformes à nos impulsions naturelles telles qu'elles s'expriment dans les groupes primaires, et pour expérimenter des modes d'action commune plus libres, tant dans le domaine de l'éducation, de la religion, de l'industrie, de l'assistance, de la famille ou du gouvernement politique.

L'opinion publique constitue ainsi, dans la théorie de la démocratie de Cooley, la figure de médiation assurant, par la communication, le passage entre les groupes primaires et leurs idéaux d'une part et les institutions sociales, notamment politiques, d'autre part. La théorie « primaire » et naturaliste de la démocratie de Cooley se prolonge ainsi dans une théorie « secondaire » et communicationnelle. Bien sûr, l'auteur évoque d'autres médiations, d'autres mécanismes d'élargissement de la conscience sociale et de la sympathie. L'éducation mais aussi, à l'instar de Walt Whitman, l'art et à travers lui toute l'importance du travail de symbolisation qu'il opère et qui favorise l'approfondissement du travail de la sympathie (Cooley, 1966 : chap. 35). Il souligne aussi le rôle fondamental des associations volontaires qui prolongent, entre quasi-étrangers, les idéaux issus de la socialité primaire, traçant parfois allusivement l'esquisse d'une démocratie pluraliste et associationniste. C'est cette centralité du fait associatif qui est au cœur de l'hypothèse de continuité défendue avant lui par un auteur qui lui était familier, Alexis de Tocqueville.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE : LES ASSOCIATIONS COMME ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE

« Un embarras survient sur la voie publique, le passage est interrompu, la circulation est arrêtée; les voisins s'établissent aussitôt en corps délibérant; de cette assemblée improvisée sortira un pouvoir exécutif qui remédiera au mal, avant que l'idée d'une autorité préexistante à celle des intéressés se soit présentée à l'imagination de personne. » (Tocqueville, 1992a : 213.)

Il est tentant d'interpréter cette anecdote, réelle ou fictive comme la description de la constitution *in statu nascendi* d'un public, au sens de Dewey. Un public (de voisins) s'institue du fait même de l'identification d'un problème

commun qui résulte de l'interdépendance des activités de chacun (l'encombrement de la voie publique) et qui les affecte tous. Une assemblée informelle s'improvise ainsi et délibère sur ce qui doit être fait. Puis elle mandate directement quelques-uns de ses membres, générant ainsi un « pouvoir exécutif » (des *officials* au sens de Dewey) chargé de régler pratiquement ce problème.

Tocqueville décrirait ainsi, à travers cette brève chronique de la démocratie de voisinage américaine, une expérience publique furtive certes, mais exemplaire. Mais exemplaire de quoi ? En quoi cette chronique d'un embouteillage malencontreux permet-elle de saisir les ressorts et la singularité de la sociabilité démocratique américaine ? Telle est bien la question que soulève Tocqueville à travers cette anecdote. Celle-ci condense en quelque sorte le mystère américain que l'auteur tente de percer. Comment en effet expliquer cette facilité et cette spontanéité avec laquelle les citoyens américains pratiquent quotidiennement la démocratie ? Comment expliquer cette capacité sans égal à former d'éphémères publics, à s'assembler, en tous lieux, à tout moment, à toutes occasions qu'il s'agisse de décider de bâtir une église, de discuter le plan d'une école ou d'une route, de lutter contre l'intempérance etc. ?

S'il nous faut brièvement faire retour sur l'analyse de Tocqueville, c'est en raison du fait qu'il est l'un des premiers auteurs à avoir systématiquement défini la démocratie non comme un état politique, une forme de gouvernement, mais comme un état social, une forme de société. Plus encore, parce que cet état social suppose des idées, des sentiments, des mœurs qui le caractérisent et le distinguent en tout point de l'état social aristocratique, il est indissociable d'un certain « état moral ». Cet état moral démocratique désigne, conformément à la notion classique de *mores*, tout à la fois les « habitudes de l'esprit » et les « habitudes du cœur ».

Dans cette perspective, le mystère américain doit être élucidé en enquêtant sur la singularité des idées, des mœurs et des sentiments démocratiques. Si la démocratie est si vivante en Amérique, c'est d'abord parce qu'elle y constitue une réalité locale, concrète et surtout sensible, bref une forme de vie. On trouve chez Tocqueville tout à la fois cette thèse de la naturalité de la démocratie – ou plutôt l'analyse historique de sa naturalisation – et cette hypothèse de continuité entre la « démocratie primaire » et « démocratie secondaire » dans laquelle il accorde un rôle de médiation non pas à l'opinion publique, mais aux associations volontaires.

La démocratie comme réalité locale

L'argument de Tocqueville se présente tout d'abord sous la forme d'un argument historique. Si l'auteur trouve l'épure de la démocratie américaine, son principe, sa source, en bas, c'est parce qu'aux États-Unis la révolution a

commencé en bas de la société et non à son sommet. Comme le souligne H. Arendt,

«Ceux qui reçurent pouvoir de constituer, de rédiger des constitutions, étaient des délégués dûment élus des corps constitués ; ils recevaient leur autorité d'en bas, et s'ils restaient fermement attachés au principe romain selon lequel le siège du pouvoir est le peuple, ils n'avaient pas en tête une fiction et un absolu [...] mais une réalité vivante.» (Arendt, 1967 : 244.)

La longue tradition d'autonomie des communes, la longue pratique des associations faisaient de la république démocratique une réalité locale, fortement enracinée dans les esprits et les mœurs. C'est dans cette indépendance des communes, «état primitif» du peuple anglo-américain, dans cet «esprit communal», que la vie politique américaine a pris naissance, dans ces communes où, comme en Nouvelle-Angleterre, «c'est sur la place publique et dans l'assemblée générale des citoyens que se traitent, comme à Athènes, les affaires qui touchent aux intérêts de tous» (Tocqueville, 1992a : 44).

L'esprit public de l'Union n'est alors en quelque sorte qu'un prolongement du patriotisme communal. «C'est ce même esprit républicain, ce sont ces mœurs, ces habitudes d'un peuple libre qui, après avoir pris naissance dans les divers États, s'appliquent sans peine à l'ensemble du pays.» (*Ibid.* : 183.) L'«association fédérale», unissant les États américains, leurs comtés et leurs communes, s'est ainsi constituée sur cette base vivante d'une citoyenneté déjà active : «la révolution démocratique éclata. Le dogme de la souveraineté du peuple sortit de la commune et s'empara du gouvernement» (*Ibid.* : 60).

La république comme état naturel

Cependant, cette hypothèse de continuité entre démocratie locale et institutions fédérales ne permet pas encore de saisir en quoi la démocratie constitue en Amérique véritablement une forme de vie. Tocqueville suggère alors une autre hypothèse, qui dépasse le strict argument historique.

Si la démocratie est en Amérique une réalité sensible, c'est en raison du fait que la République, cette «action lente et tranquille de la société sur elle-même», est l'état naturel des anglo-américains. Cette naturalité de la république résulte du fait que son principe générateur, le dogme de la souveraineté du peuple, y est non seulement proclamé par les lois, mais surtout reconnu par les mœurs et mis en œuvre spontanément dans les pratiques quotidiennes. Tocqueville souligne ainsi combien «l'habitant des États-Unis apprend dès sa naissance qu'il faut s'appuyer sur soi-même pour lutter contre les maux et embarras de la vie» (*Ibid.* : 213), à se défier des autorités constituées pour n'y recourir que lorsqu'il n'est pas possible de s'en passer. Ceci commencerait

d'ailleurs dès l'école, où les enfants mettent spontanément en pratique ce principe républicain de l'autogouvernement, lorsqu'ils « se soumettent, dans leurs jeux, à des règles qu'ils ont établies et punissent entre eux des délits par eux-mêmes définis » (*Ibid.*). Mais plus généralement, ce dogme de la souveraineté du peuple régit, quotidiennement, la plupart des actions humaines, « le père de famille en fait l'application à ses enfants, le maître à ses serviteurs, la communes à ses administrés, la province aux communes, l'État aux provinces, l'Union aux États » (*Ibid.*: 462).

Si la démocratie, selon la formule fameuse de Tocqueville, a brisé cette longue chaîne qui, en aristocratie, remontait du paysan au roi, et mis chaque anneau à part, le dogme de la souveraineté du peuple, « dernier anneau d'une chaîne d'opinions qui enveloppe le monde anglo-américain tout entier », permet de restaurer un sens de la communauté entre des individus qu'aucune structure hiérarchique ne réunit plus. C'est donc parce que ce dogme républicain de la souveraineté du Peuple y est en quelque sorte naturalisé, parce que l'idéal de *self government* y est immédiatement pratique, que la démocratie « primaire » en Amérique peut se prolonger vertueusement et soutenir des institutions politiques libres, tant au niveau local que fédéral.

Le travail et de l'égalité et la sympathie démocratique

Si la démocratie, ainsi incarnée dans les mœurs, constitue l'état naturel des anglo-américains, Tocqueville me semble suggérer un dernier argument afin de rendre compte de cette naturalisation de la démocratie. Il concerne cette fois les sentiments « naturels » propres à la démocratie. L'analyse minutieuse des « habitudes du cœur » joue en effet un rôle essentiel dans son interprétation de la démocratie américaine. Si la singularité de l'état social démocratique est qu'il définit une société qui ne repose plus, à la différence de la société aristocratique, sur des différences héréditaires de condition, des distinctions d'ordre, de corps, de classe ou de caste, la « grande révolution démocratique » constitue moins une révolution proprement politique que morale. Le processus d'égalisation des conditions qui sous-tend cette grande révolution ébranle en premier lieu les sentiments humains. L'état moral démocratique, produit du travail de l'égalité, se caractérise ainsi par la diffusion d'un sentiment de sympathie qui brise peu à peu toutes les différences, par l'affirmation et la mise en œuvre d'un principe sensible de commune humanité.

Dans les sociétés aristocratiques, sociétés de l'altérité et de la différence, les hommes ne partagent pas les mêmes façons de penser et de sentir, à tel point que « c'est à peine s'ils croient faire partie de la même humanité ». Ainsi, « il n'y a de sympathies réelles qu'entre gens semblables », et comme « on ne voit ses semblables que dans les membres de sa caste » (Tocqueville, 1992b : 677),

ce sentiment de sympathie ne peut qu'être de caractère exclusif. A l'inverse, dans les sociétés démocratiques, sociétés de l'identité, l'autre n'est jamais totalement autre. Dès lors que les rangs s'égalisent, les hommes se rapprochent et plus ils se rapprochent, plus ils deviennent et se reconnaissent comme semblables. La sympathie démocratique se caractérise alors par son caractère spontané et inclusif. « Tous les hommes ayant à peu près la même manière de penser et de sentir, chacun peut juger en un moment des sensations de tous les autres : *il jette un coup d'œil sur lui-même, cela lui suffit.* » (*Ibid.*: 680).

Cette capacité d'empathie n'a plus guère de limite, elle s'applique même aux étrangers, voire aux ennemis. L'imagination ainsi libérée permet de se mettre à leur place et de souffrir ou de jouir à leur place.

L'un des traits de l'état moral démocratique, l'une de ses habitudes du cœur, c'est donc ce « sentiment de compassion généralisé pour tous les membres de l'espèce humaine ». Or ce sentiment n'est pas pour Tocqueville sans conséquence sur cette singulière capacité des Américains à s'entraider et à agir en commun en se prêtant mutuellement concours, bref à former des publics. Ainsi note-t-il,

« Lorsque les hommes ressentent une pitié naturelle pour les maux les uns des autres, que des rapports aisés et fréquents les rapprochent chaque jour sans qu'aucune susceptibilité les divise, il est facile de comprendre qu'au besoin ils se prêteront mutuellement leur aide. Lorsqu'un Américain réclame le concours de ses semblables, il est fort rare que ceux-ci le lui refusent et j'ai observé souvent qu'ils le lui accordaient spontanément avec un grand zèle. » (*Ibid.*: 688.)

La sociabilité démocratique ordinaire – la façon dont les hommes se rapportent quotidiennement les uns aux autres –, parce qu'elle est placée concrètement sous le signe de l'égalité, génère ainsi des sentiments et des idéaux qui favorisent la solidarité et l'action commune. « Plus les conditions deviennent semblables, et plus les hommes laissent voir cette disposition réciproque à s'obliger », et c'est « leur sympathie [qui] leur fait une loi de se prêter au besoin une mutuelle assistance » (*Ibid.*: 689).

La naturalisation de la démocratie, le fait qu'elle constitue en Amérique une forme de vie, se soutient donc également de ce sentiment naturel de sympathie. Mais la force de ce sentiment de « sympathie démocratique » permet aussi de renforcer l'hypothèse de continuité défendue par Tocqueville. Si en démocratie, comme dans toute autre forme de société, ce sentiment s'éprouve d'abord auprès de nos proches ou de nos semblables, ce n'est qu'en démocratie qu'il peut s'étendre à des inconnus⁵. Ces nouvelles chaînes de la sympathie, comme

5. « Survient-il quelque accident imprévu sur la voie publique, on accourt de toutes parts autour de celui qui en est victime ; quelque grand malheur inopiné frappe-t-il une famille, les bourses de mille inconnus s'ouvrent sans peine ; des dons modiques, mais fort nombreux, viennent au secours de sa misère. » (Tocqueville, 1992a : 688.)

celle de l'opinion, renforcent ainsi le sens de la communauté, en rendant sensible l'appartenance de chacun à une même communauté politique. Elles permettent donc elles aussi d'articuler démocratie primaire et démocratie secondaire.

Les associations ou la démocratie naturalisée

Ce double argument de la naturalisation du dogme de la souveraineté du peuple et de la force du sentiment naturel de sympathie en démocratie permet enfin de justifier le statut matriciel (« science mère ») que l'auteur attribue aux pratiques associatives en démocratie⁶.

Emblème d'une culture de la citoyenneté au cœur de la société civile moderne, l'association⁷ serait l'expression sensible, familière, incarnée dans les mœurs quotidiennes du principe de la souveraineté du Peuple. Si, pour Tocqueville, ces « associations permanentes » que constituent les institutions communales « sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science », parce qu'elles la mettent à la portée de tous, lui en font goûter l'usage et l'habituent à s'en servir (Tocqueville, 1992a : 65)⁸, les associations volontaires sont tout autant et peut-être plus encore – dans la mesure où elles se manifestent dans toutes les sphères de la vie sociale – des écoles de la liberté et de la démocratie. Dans ces écoles permanentes (et gratuites), l'apprentissage de la liberté démocratique s'ouvre des petites choses (associations civiles) aux grandes (associations politiques). La nature de leurs objets, commerciale, religieuse, morale, intellectuelle, ou de leurs revendications, graves ou futiles, générales ou particulières, importe peu. Par la pratique associative, s'exprime avant tout cette capacité à agir en commun sans en appeler à l'Etat, à faire lien, à instituer concrètement, au quotidien, une communauté d'individus égaux. La pratique de l'action en commun devient grâce à elle une habitude, pour s'inscrire durablement dans les mœurs.

Écoles de la liberté démocratique, les associations sont également des écoles de la solidarité. « Les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur

6. Pour une analyse moins allusive des sociologies de l'association de Tocqueville, cf. Chanial (2001 : 125-146).
7. Comme les institutions communales que Tocqueville qualifie d'« associations » (1992a : 64), comme d'ailleurs les partis politiques (p. 199). De même, la liberté de la presse constitue le premier degré dans l'exercice du droit d'association, le second étant le pouvoir de s'assembler (p. 213). Toutes ces institutions et pratiques relèvent de la même logique, « l'action libre de la puissance collective des individus ».
8. Dans le chapitre de *Social Organization* consacré aux groupes primaires, Cooley citait et faisait sienne cette autre formule de Tocqueville (1992a : 64) : « C'est l'homme qui fait les royaumes et crée les républiques ; la commune paraît sortir directement des mains de Dieu. »

ne s'agrandit et l'esprit humain ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres» (Tocqueville, 1992b: 623). Et, poursuit Tocqueville, en démocratie, «c'est ce que les associations seules peuvent faire». À l'école de l'association, les individus «apprennent à soumettre leur volonté à celle de tous les autres, et à subordonner leurs efforts particuliers à l'action commune», bref à mettre en œuvre et à élargir leurs sentiments de sympathie. De la même façon qu'elles permettent d'approfondir et de généraliser la pratique de l'autogouvernement, les associations constituent des transformateurs de la «sympathie primaire» en une «sympathie secondaire», puisque ses membres y côtoient des inconnus et s'engagent auprès d'étrangers pour des causes qui, même pour les plus étroites, exigent de s'arracher à l'exclusive préoccupation de ses intérêts privés ou domestiques.

Ainsi pour Tocqueville, l'«esprit de liberté», l'«esprit de cité», semblent se résumer, se condenser, comme l'«esprit communal», dans l'esprit associatif. L'association serait l'expression même de cette sociabilité démocratique où s'unissent pratiquement l'indépendance individuelle et le souci du bien commun. Dans une société qui ne reconnaît plus aucune hiérarchie naturelle, dans une société libérée de son organicité, ne reposant plus que sur la volonté autonome des individus au sein d'une société civile égalitaire, le cœur, le poumon de la démocratie se situeraient dans ses formes infra-institutionnelles. Forme pure, presque cristalline de la liberté démocratique, l'association résumerait la démocratie en acte, la démocratie vivante, une démocratie «naturalisée»⁹.

On peut alors mieux comprendre l'exemplarité de la petite chronique par laquelle nous avons débuté ce développement. Exprimant combien la science de l'association constitue une science profane, quotidiennement appliquée, s'y résument les deux puissants ressorts de la sociabilité démocratique américaine : la naturalisation du principe républicain de l'auto-gouvernement et la diffusion d'un sentiment de sympathie virtuellement universel. Si la démocratie selon Tocqueville constitue bien d'abord une réalité locale et sensible, «l'art de poursuivre en commun l'objet de leur commun désir» ouvre la démocratie et la solidarité «primaires» à ses formes «secondaires». Dans ce pays sans histoire et sans tradition, où les hommes sont étrangers les uns aux autres et n'éprouvent aucun sentiment spontané du lien qui les unit, seule la participation quotidienne aux affaires communes permet de «réveiller cet instinct vague de la patrie», de «transporter l'intérêt que lui inspire sa petite république dans l'amour de la patrie commune» (*Ibid.* : 683). C'est en ce sens que les associations – communes, associations civiles ou politiques – constituent les écoles de la démocratie.

9. Cf. la lecture phénoménologique, inspirée de Lefort, de la théorie tocquevillienne de la démocratie proposée par Legros (1990, chap. III).

JOHN DEWEY : LE PUBLIC COMME POUVOIR CONSTITUANT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES.

À l'instar de Tocqueville et de Cooley, la question de la démocratie, du moins telle que Dewey la pose dans *The Public and Its Problems*, semble se résumer à cette même quête d'articulation entre primarité et secondarité. Selon Dewey, la communauté constitue le milieu naturel où se développe la culture démocratique, l'espace familier où chacun apprend à lier ses désirs au besoin et aux valeurs du groupe. C'est donc parce que démocratie s'identifie à l'idée même de communauté (Dewey, 1927 : 148), qu'elle doit « commencer à la maison », dans ces laboratoires naturels du sentiment communautaire que constituent les groupes primaires : famille, voisinage. Certes, ces communautés locales, régies par le face-à-face, sont exclusives et limitées. Néanmoins le local, comme le suggère Dewey, contient déjà l'absolu, l'universel (*Ibid.* : 215). C'est donc à partir des expériences concrètes dont ces communautés restreintes sont le foyer que pourra se déployer la « Grande Communauté », inclusive et intégrante.

Si la grande communauté – et donc les institutions politiques chargées de la régir – suppose bien ces petites communautés locales et familiales, l'hypothèse de continuité défendue par Dewey est cependant plus complexe que celle défendue par Cooley. Elle suppose un échelon intermédiaire, le public, qui se distingue de la notion d'opinion publique définie par Cooley et prolonge davantage le rôle accordé par Tocqueville aux associations. En effet, pour Dewey, l'opinion publique ne saurait être le simple produit mécanique du développement des technologies de communication. Elle suppose des relations locales, sensibles, de face-à-face, où les membres du public dialoguent directement entre eux pour envisager, à partir de leur situation concrète, des actions communes et se doter d'organisations politiques pour les mettre en œuvre. Les publics démocratiques se nourrissent en ce sens des expériences sociales partagées de la vie ordinaire. Mais en même temps ils les transforment, ils les politisent puisque le public est pour Dewey la source même des institutions gouvernementales. En ce sens, le public deweyien, à la différence des associations toquevilliennes, ne constitue pas seulement une école de la liberté démocratique. Il est bien davantage le pouvoir constituant des institutions démocratiques.

La théorie du public comme généalogie de l'État

Cette théorie du public est en effet ambitieuse puisqu'elle vise établir une généalogie de l'État. L'État n'est rien d'autre pour Dewey que l'organisation du public, donc de la communauté. Dans la perspective naturaliste qu'il oppose aux théories politiques classiques, Dewey (1927 : 12-13) suggère d'opérer

cette généalogie à partir d'une théorie de l'action humaine et de ses conséquences. Il rappelle tout d'abord ce fait universel et objectif selon lequel les hommes n'existent qu'en association, qu'en interaction avec leur environnement naturel et humain. Dès lors, les actions humaines, parce qu'elles se développent sous la forme d'interaction, produisent des conséquences qui affectent autrui. Ces conséquences sont de deux ordres : celles qui n'affectent que les personnes engagées directement dans de telles transactions et celles qui, à l'inverse, en affectent d'autres, au-delà de celles qui sont immédiatement concernées. Ainsi lorsque A et B mène une discussion, leur action constitue bien une « trans-action ». Cette conversation n'est pas sans effet. A, par exemple, peut être réconforté ou blessé par l'action de B. Néanmoins ces conséquences ne s'étendent pas généralement au-delà de A et B. Il s'agit donc pour Dewey d'une transaction *privée*. Par contre, lorsque les conséquences de ces actions conjointes s'étendent à des individus non immédiatement et directement concernés, ces transactions prennent un caractère *public*. Dès lors, dans la mesure où ces conséquences sont perçues, émerge chez ceux-ci le besoin de contrôler ensemble ces actions, de manière à assurer certaines conséquences et à en éviter d'autres. Le *public* désigne alors tous ceux qui sont affectés par les conséquences indirectes de telles transactions et qui ont donc un intérêt commun dans le contrôle de ces conséquences. Et lorsque ce public d'abord informel s'organise afin de veiller et de mettre en œuvre cette régulation en se dotant de mandataires, de représentants (le « gouvernement ») mais aussi de ressources matérielles (le « bien commun »), il forme un *État*. « Un public articulé et opérant par des fonctionnaires représentatifs est l'État ; il n'y a pas d'État sans gouvernement, mais il n'y en a pas non plus sans public ». L'État est donc constitué par le gouvernement et l'État pris ensemble (1927: 27-28).

Le public ainsi défini constitue pour Dewey une formation intermédiaire qui se distingue et s'articule d'une part aux communautés locales (les groupes primaires) et aux institutions gouvernementales (les groupes secondaires). Dans cette gradation, le premier échelon représente les activités sociales ordinaires, l'échelon intermédiaire celui des activités publiques d'identification des effets des activités sociales, et le dernier les activités gouvernementales de régulation de leurs conséquences (Zask, 1999: 168). Le gouvernement prend donc sa source dans le public dans la mesure où il n'est autre que le mandataires des intérêts du public, de l'ensemble des personnes affectées par les conséquences des transactions humaines.

Le public comme pouvoir constituant

Quel modèle de démocratie se dégage alors de cette construction à trois niveaux ? Tout d'abord une théorie singulière de l'État démocratique. Si l'État

n'est pour Dewey qu'une « forme secondaire d'association », c'est en raison du fait qu'il émane de ces associations que constituent notamment les publics démocratiques. En ce sens, les institutions et les procédures politiques ne sont qu'un moyen par lequel ces publics tentent de parvenir à une résolution rationnelle des problèmes qui résultent de la coordination des actions sociales. Plus encore, celles-ci sont les garants de l'autonomie des publics puisqu'elles assurent les conditions concrètes grâce auxquelles les individus pourront définir, de façon libre et égale, leurs intérêts. Ces deux fonctions sont indissociables puisque l'État ne pourra parvenir à résoudre efficacement ces problèmes que dans la mesure où les publics pourront librement les identifier et en dégager les solutions possibles. Si donc un État démocratique suppose un gouvernement de type représentatif, c'est au sens où celui-ci est fondé sur les intérêts publics *tels qu'ils ont été identifiés librement et préalablement par le public lui-même* (Dewey, 1997 : 181). Si le public ne gouverne pas, c'est néanmoins lui et lui seul qui appelle, à partir d'intérêts directs et sensibles, les institutions gouvernementales à intervenir, sous une certaine forme, dans tel secteur social pour le soumettre à une régulation politique. Les formes même de l'État – ses mécanismes institutionnels et juridiques – résultent des exigences du public.

En ce sens, il n'est pas illégitime de suggérer que le public incarne le pouvoir constituant. En identifiant les problèmes publics, bref en s'instituant lui-même, il institue l'intérêt ou le bien public et constitue les organes destinés à le mettre en œuvre. Comme le souligne Zask (1999 : 176),

« Le bien public ne réside pas uniquement dans le maintien d'une organisation politique stable, mais dans un arrangement social et politique si souple que, dans la société, chacun puisse contribuer à fixer ses conditions d'existence et que, dans l'État, chacun puisse saisir le gouvernement suivant ses priorités découvertes dans l'expérience sociale. »

Le public peut donc légitimement mettre en cause, voire briser, les institutions existantes, notamment par la révolution. La constitution de l'État est ainsi pour Dewey une tâche pratique et continue, bref « un processus expérimental » qui « doit toujours être recommencé » car « l'État doit toujours être redécouvert ». Elle relève donc d'un « processus de recherche » collectif par lequel la société, à travers ses publics, s'efforce d'identifier et de traiter les problèmes qu'engendrent concrètement les actions humaines.

Démocratie et coopération quotidienne : une théorie de l'infrapolitique

Or ce processus de recherche ne saurait se satisfaire de la mise en œuvre de simples procédures institutionnelles, ni même de la garantie juridique de droits. Il ne peut être effectivement mené que si les individus manifestent une orienta-

tion commune vers des méthodes démocratiques de résolution des problèmes collectifs. L'État, grâce au(x) public(s), ne pourra donc garantir démocratiquement les conditions de la coopération sociale que si la société elle-même est une société coopérative et démocratique. Cette expérimentation continue doit donc reposer sur une expérience partagée, pré-politique, de la coopération dans laquelle les individus ont déjà intégré les principes et les procédures démocratiques comme éléments normatifs de leurs habitudes quotidiennes (Honneth, 1999). Sans cette expérience et cette conscience infrapolitique d'une nécessaire participation coopérative avec autrui en vue de la réalisation d'objectifs communs, les individus ne sauraient manifester une quelconque motivation – ou un quelconque intérêt – à contribuer à la formation d'une opinion et d'une volonté *publiques*.

C'est donc en ce sens que les publics démocratiques supposent les communautés locales et les groupes primaires. Car c'est bien dans ces formes de l'association humaine que les individus prennent conscience pratiquement des conséquences de leurs actions conjointes. Ils font ainsi l'expérience concrète des liens qui les unissent pour définir ensemble et mettre en œuvre des fins et des intérêts communs. Dewey (1927 : 149) note ainsi :

« Il y a communauté dès lors qu'il y a une action conjointe dont les conséquences sont considérés comme un bien par toutes les personnes qui y prennent part et que la réalisation de ce bien commun a pour effet de susciter désir et effort afin de le soutenir pour la seule raison qu'il constitue un bien partagé par tous. » Et, poursuit-il, « la conscience claire de la vie commune, dans toutes ses implications, constitue l'idée même de démocratie. »

Ce qui distingue la communauté d'autres modalités de l'association humaine, ce n'est donc pas seulement que ses membres ont un objectif ou un intérêt en commun mais qu'ils perçoivent et se communiquent cette fin commune et surtout participent activement à sa définition et à sa mise en œuvre. Le bien commun ne préexiste moins qu'il ne s'institue à partir d'expériences pratiques partagées et partageables. Ainsi, ce qui est collectivement reconnu comme un bien résulte avant tout de la coopération volontaire, implique la participation de tous et la consultation réciproque de chacun dans des relations de face-à-face. Partager un bien en commun, c'est pour Dewey y prendre part, y jouer un rôle, y engager librement ses désirs et ses fins. L'institution d'un bien commun implique tout à la fois communication et participation directe. Si l'expérience démocratique suppose l'appartenance communautaire – la primauté – c'est parce que seules les communautés locales, en raison principalement des relations, notamment dialogiques, qui s'y tissent peuvent produire et transmettre les significations et les symboles et ainsi donner lieu à des expériences partagées sans lesquelles le ou les publics démo-

cratiques ne pourraient s'identifier et s'instituer et par là même contribuer à mettre en œuvre des institutions politiques.

La démocratie ne peut donc être un idéal politique que si elle est déjà un idéal social, bref un « idéal primaire », incarné dans nos relations communautaires ordinaires. Elle suppose un *ethos*, une éthique démocratique pratique. Il repose pour Dewey sur la sympathie. Sans cette capacité à se mettre en imagination à la place d'autrui et à adopter son point de vue, aucune fin commune ne pourrait être définie et aucune entreprise de coopération ne saurait être menée. De plus, grâce à ce travail de la sympathie, l'expérience menée au sein des communautés locales et de ces formes de communication et de coopération vivantes peut être étendue en imagination au-delà de ces sphères affinitaires et exclusives jusqu'à cette « Grande Communauté » que Dewey appelle de ses vœux. Si ici Dewey rejoint Cooley, l'autre dimension de cette éthique démocratique le rapproche de Tocqueville. En effet cet *ethos* repose tout autant sur la participation libre et égale de chacun à la définition du bien commun. En ce sens, l'idéal démocratique d'auto-gouvernement se manifeste pratiquement dans les formes même de coopération qui se déploient au sein des communautés locales. Et c'est à ce titre que celles-ci rendent possibles l'institution de ces « petites républiques » que constituent les publics démocratiques.

La dynamique communautaire essentielle à la vitalité de la démocratie prend donc sa source non dans la communauté politique elle-même, mais dans ces formes d'associations pré-politiques, régies par le face-à-face. Ce sont ces interactions coopératives ordinaires qui génèrent cette « culture primaire de la démocratie » (Cooley), c'est par et grâce à elles que l'orientation démocratique dans la résolution des problèmes s'incarne déjà dans les mœurs et les sentiments avant de se formaliser dans des institutions.

CONCLUSION

Dewey, mais aussi Tocqueville et Cooley, dans l'interprétation que nous avons suggérée, nous invitent ainsi à repenser d'une façon assez singulière la question de la démocratie et de la communauté politique (Chaniel, 2001). Dans cette perspective, la question démocratique n'est autre que celle de l'articulation du proche et du lointain, de l'intime et de l'inconnu. Parce que la démocratie relève de cette nécessaire et improbable invention d'un monde commun entre étrangers, elle exige paradoxalement que les liens qui nous rattachent à nos voisins soient renforcés afin que l'idéal démocratique puisse se déployer de la « petite » à la « grande société » – pour reprendre les formules de Tocqueville – et ainsi s'ouvrir de ces espaces infrapolitiques vers des espaces

plus vastes et plus abstraits, où justement nous ne rencontrons plus seulement nos parents, enfants, amis ou voisins mais aussi et surtout des étrangers.

Dans cette perspective, la communauté politique semble pouvoir être considérée comme le prolongement de communautés antérieures. Néanmoins la communauté politique ne se déduit pas génétiquement d'un processus naturel qui, selon la gradation qui ouvre *La Politique* d'Aristote, débiterait avec l'union conjugale pour conduire à la famille puis au village, « communauté première » composée de plusieurs familles jusqu'à la cité, « communauté achevée » formée de plusieurs villages. Bien sûr, la communauté politique n'existe pas sans ces autres formes de communauté. Elle est donc bien dans une certaine mesure naturelle. Mais elle est également artificielle car elle résulte bien d'une institution humaine proprement politique.

Et c'est bien ici que le public – ou l'espace public – joue un rôle essentiel et dynamique. Il suppose et à la fois institue du commun. Le monde commun en est tout à la fois la condition et l'enjeu ou la visée (Tassin, 1992). La communauté politique ne constitue donc pas une grande famille. Mais elle n'exige pas pour autant de s'arracher à nos attachements constitutifs. Le public constitue l'instance de conversion pratique des petites communautés en une « Grande Communauté ». Dans nos propres termes, de la démocratie primaire, infrapolitique, en une démocratie secondaire. Si le public est bien le médium, le catalyseur des engagements publics, son institution repose alors sur la mobilisation de nos engagements ordinaires. S'il contribue à produire du commun entre des étrangers, des inconnus, c'est dans la mesure où il s'appuie sur nos compétences morales les plus quotidiennes, qu'il favorise l'élargissement des idéaux qui jaillissent des groupes primaires, et la généralisation des pratiques infrapolitiques de coopération, de communication et de participation déjà mises en œuvre dans nos relations de face-à-face. Car le public, lui aussi, doit bien commencer quelque part.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt H. (1967). *Essai sur la révolution*. Paris : Gallimard.
- Bryce J. (1888). *The American Commonwealth*. Londres et New York : Macmillan & Co.
- Chaniel P. (2001). *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*. Paris : La Découverte.
- Cooley C. H. (1964). *Human Nature and the Social Order*. New-York : Schocken Books [1902].
- Cooley C. H. (1963). *Social Organization. Study of the Larger Mind*. New-York : Schocken Books [1909].

- Cooley C. H. (1966). *Social Process*. Carbondale : Southern Illinois University Press [1918].
- Dewey J. (1997). *The Public and its Problems*. Athens : Ohio University Press [1927].
- Honneth A. (1999). «La démocratie, coopération réflexive : John Dewey et la théorie contemporaine de la démocratie». *Mouvements*, 6.
- Legros R. (1990). *L'Idée d'humanité*, Grasset.
- Lippmann (2001). «Le public fantôme». *Hermès*, 31 [1925].
- Mead G. H (1962). «Fragments on Ethics», in *Works of G. H Mead*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Mead G. H (1977). «Cooley's Contribution to American Social Thought», in *Id.*, *On Social Psychology*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Tarde G. (1911). *Les lois de l'imitation*. Paris : Alcan.
- Tassin E. (1992). «Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité». *Hermès*, 10.
- Tocqueville A. de (1992a). *De la démocratie en Amérique*, livre I [1835].
- Tocqueville A. de (1992b). *De la démocratie en Amérique*, livre II [1840]. *Œuvres*. Paris : Gallimard (« Pléiade »).
- Zask J. (1999). *L'opinion publique et son double*. II. *John Dewey, philosophe du public*. Paris : L'Harmattan.
- Zask J. (2001). «Pourquoi un public en démocratie ? Dewey versus Lippmann». *Hermès*, 31.

Peter DAHLGREN

À LA RECHERCHE D'UN PUBLIC PARLANT

Les médias et la démocratie délibérative

Les formes d'interaction et de communication entre les citoyens ont toujours été un élément central des théories de la démocratie. Les discussions entre citoyens sont en effet considérées comme un support de leur participation en même temps qu'elles en sont l'expression. Les versions contemporaines de la démocratie représentative diffèrent non seulement dans leur estimation de ce que pourrait être un niveau désirable de participation citoyenne, mais aussi dans leur évaluation de ce à quoi l'on peut légitimement s'attendre en la matière. Les théories des élites, par exemple, tendent à postuler un faible niveau d'engagement civique : leur conception du pouvoir politique n'a donc pas besoin de recourir aux discussions entre citoyens dans les processus de décision ou de légitimation. D'autres orientations théoriques soulignent au contraire le caractère crucial de la participation populaire dans le régime démocratique et défendent la nécessité de l'engagement civique et politique. La délibération est alors perçue comme un pivot de la constitution des publics, moralement et fonctionnellement vital pour la vie démocratique.

C'est dans ces derniers cercles de réflexion que s'est accomplie la fusion du projet de démocratie délibérative qui brasse des éléments de théorie politique avec des perspectives sur la communication. Habermas et ceux qui ont travaillé dans son lignage théorique ont eu un impact considérable sur l'élaboration d'un tel projet théorique. Celui-ci découle de notions comme celle d'espace public (Habermas, 1989) et a trouvé une extension, dans les travaux d'Habermas, dans la théorie de la rationalité communicationnelle (Habermas, 1984/1987). D'autres traditions de pensée sont également repérables et aident à cadrer plus précisément la notion de public délibératif, comme les courants

de réflexion sur la société civile et sur la citoyenneté (Cohen & Arato, 1992 ; Chambers, 2002 ; Clarke, 1996 ; Janoski, 1998 ; Putnam, 2000).

D'une certaine façon, la vigueur de ces efforts normatifs témoigne d'un degré certain d'optimisme ou de foi dans le projet démocratique. On pourrait, à l'inverse, engager la discussion sur la démocratie délibérative sur un ton pessimiste et paraphraser un vieil adage selon lequel rarement autant de personnes ont dépensé tant d'énergie à théoriser un phénomène aussi minuscule. Les récents développements du monde contemporain pourraient bien accréditer l'idée que la démocratie délibérative occupe principalement et prioritairement l'esprit de théoriciens sans doute bien-pensants, mais quelque peu naïfs. Durant la dernière décennie, les évolutions sociales et politiques ont contribué à produire une sorte de lamentation qui déplore à la fois la stagnation des systèmes politiques formels, le déclin des formes traditionnelles d'engagement politique, la défiance vis-à-vis des partis politiques et leur désaffection, les symptômes de plus en plus visibles de cynisme public, la substitution dans les médias de discours économiques et consuméristes au souci du bien public, enfin la fragmentation croissante des publics et leur soumission toujours plus forte aux conséquences de la concentration et de la commercialisation des médias.

Nous assistons également au recours de plus en plus fréquent à l'expertise politique (*spin*) : le public est de plus en plus visé par les relations publiques de l'État ou des partis politiques, ciblé par des stratégies fondées sur des sondages d'opinion, sur le battage publicitaire et sur une pure et simple désinformation. En bref, il s'agit là de ce que l'on peut appeler un modèle de *marketing politique*, avec son arsenal de « variateurs d'humeurs » (*mood modifiers*) politiques (Bauman, 1999 ou Boggs, 2000 présentent des analyses récentes de ces développements). Résultat de tout cela, les citoyens sont moins engagés que jamais, le cours de la politique comme sujet de discussion est en chute libre et la démocratie délibérative paraît d'un piètre secours pour penser le monde contemporain.

À l'opposé de ce récit du malheur public, plusieurs études désormais familières laissent toutefois penser que la démocratie délibérative pourrait tout de même représenter davantage qu'un mantra partagé par des nombrilistes politiques. De telles perspectives nous invitent à réfléchir à de nouvelles formes d'engagement et de citoyenneté, voire à envisager de nouvelles définitions de l'objet de la politique et de nouveaux modes de communication politique. Indépendamment de l'optimisme ou du pessimisme de chacun à propos du choix à faire entre une « ancienne » ou une « nouvelle » politique, il faut admettre que la démocratie contemporaine se trouve à un moment de transition lourd de sens. La place des mass médias traditionnels et des nouvelles techniques de communication est capitale : ils instaurent des contextes inédits de production, de diffusion et de réception des biens politiques et viennent s'entrelacer dans une

situation extrêmement complexe (Axford & Huggins, 2001 ; Bennett & Entman, 2001). Les conditions et les circonstances de la communication jouent un rôle important dans la perpétuation et la problématisation des modèles politiques institués, de la même façon qu'elles contribuent à faciliter l'émergence et la stabilisation de développements alternatifs.

En choisissant la démocratie délibérative comme perspective dominante et en orientant notre attention sur les dynamiques de communication publique dans l'horizon des pratiques citoyennes, nous sommes confrontés immédiatement à une série de difficultés. Il convient de ne pas trop vite se départir d'un scepticisme tout à fait salutaire. Un des plus grands défis tient au fait que le concept est avant tout le fruit de discours philosophiques et ne s'est pas révélé d'une utilité immédiate dans la recherche empirique. De fait, il existe très peu d'enquêtes empiriques qui s'appuient directement sur le concept de démocratie délibérative. Mon propos est donc ici d'examiner cette notion et de voir si l'on peut en réactiver la fécondité pour des études contemporaines qui croisent médias et politique.

Ce chapitre s'ouvre sur une brève présentation du cadre théorique, soit la perspective habermassienne et quelques courants de réflexion sur la société civile et sur la citoyenneté. Dans un deuxième temps, il revient sur les enseignements qui peuvent être tirés de la tradition de recherche portant spécifiquement sur l'opinion publique. Les tensions actuelles autour de la conceptualisation de la démocratie délibérative sont ensuite discutées. Une question cruciale concerne l'extension du terme : ces délibérations doivent-elles inclure l'ordre des conversations courantes ou doivent-elles être circonscrites à un mode particulier d'interaction et limitées à des contextes déterminés ? Ces questions de définition préparent le terrain pour l'examen de quelques contributions récentes, dont celles de Kim, Wyatt & E. Katz (1999), Eliasoph (1998) et Noelle-Neuman (1993). En conclusion, j'avance quelques pistes¹.

THÉORISER LA DÉLIBÉRATION : DE GRANDES EXPECTATIVES

La notion de démocratie délibérative dérive pour une grande part des travaux de J. Habermas et d'autres intellectuels qui lui sont proches. Elle est également ancrée dans des recherches qui, depuis la fin des années quatre-vingt, se chevauchent de plus en plus et sont de plus en plus intriquées les unes avec les autres. Je partirai ici brièvement des théories de la société civile et de la citoyenneté et des discussions actuelles sur le désengagement politique.

1. Cette entreprise établit des connexions avec quelques-uns de mes travaux récents sur les relations entre les médias, les citoyens et la démocratie : Dahlgren 1998, 2000a, 2000b, 2000c, 2001, 2003.

L'itinéraire habermassien

Dans les années soixante, les premières recherches de Habermas sur la sphère publique ont eu un impact considérable sur la réflexion sur les médias, les publics, la nature du régime démocratique et de la communication politique. Les perspectives ainsi ouvertes ont été débattues, testées et intégrées, non sans modifications, dans les boîtes à outils de nombreux chercheurs qui ne partagent pourtant pas nécessairement toutes les prémisses de la théorie critique. Elles continuent de constituer le cadre général de la réflexion sur ces objets. Au cours des années quatre-vingt, Habermas entreprend de développer ses théories sur la rationalité communicationnelle, partie d'un projet plus vaste dont l'ambition était de reconstruire le legs du matérialisme historique : l'accent mis depuis Marx sur le travail était déplacé vers la communication, clef de la compréhension du mouvement d'auto-institution de la société. Les sources multiples de Habermas comprenaient, entre autres, la phénoménologie du monde vécu et la sociologie des interactions sociales de Mead, la pragmatique des actes de langage ou la psychologie du développement de l'ego. Il inaugurerait ainsi la littérature sur la démocratie délibérative. Ces idées ont été largement discutées et développées par la suite, en relation avec les théories de la pratique démocratique ou celles de la subjectivité et de l'identité des citoyens (Benhabib, 1996 ; Dryzek, 1990 ; Elster, 1998 ; Fishkin, 1991 ; Guttman & Thompson, 1996 ; Sanders, 1997).

Une distinction conceptuelle dorénavant familière est celle qui oppose système et monde vécu (*Lebenswelt*), ce dernier signifiant un mode de communication caractérisé entre autres par le libre déploiement d'échanges intersubjectifs et par la négociation ouverte des normes et valeurs. Ce schéma insiste sur les potentialités d'autonomie du sujet individuel. Une partie des analyses de Habermas consiste à identifier, analytiquement plus qu'empiriquement, les types d'obstacles sociétaux qui entravent la réalisation de « situations idéales de communication ». Son insistance sur l'autonomie souligne, en retour, les qualités potentielles des acteurs : l'auto-réflexion, le sens critique, la capacité à s'engager dans des actions collectives et à participer à des débats rationnels, enfin, la capacité au jugement et à l'action morale.

Nul ne viendrait à considérer ces attributs comme des éléments néfastes. Au contraire, une industrie intellectuelle a émergé, pour savoir comment, quand et où, par qui et dans quelles circonstances ces qualités peuvent être réalisées. M. Warren (1996) offre un panorama utile de ces développements. Il critique le point de vue excessivement cognitif et rationnel d'Habermas lorsqu'il parle du type de communication qui pourrait et devrait se déployer dans la sphère publique : les discussions entre citoyens ne ressemblent en rien à un séminaire de philosophie, et c'est bien ainsi (Warren, 1995). Warren et d'autres soutien-

nent que, si l'insistance d'Habermas sur le développement du sujet social par l'agir communicationnel est un acquis précieux, son ignorance, entre autres choses, de la façon dont les processus psychologiques et psychanalytiques ont lieu chez le sujet ou dont des dynamiques de débat public ou d'action collective se déploient concrètement pose un sérieux problème.

La société civile : éduquer les citoyens

Les processus de transformation des individus en citoyens et, par extension, de création collective d'une culture démocratique sont un thème central de la réflexion sur la sphère publique. La théorie libérale semble pourtant partir du postulat qu'un citoyen entièrement mature surgit comme une marionnette de la boîte noire de ses déterminations socio-culturelles pour jouer son rôle dans le régime démocratique. Au cours des années quatre-vingt-dix, sous le coup des développements politiques en Europe de l'Est, les théories de la société civile ont connu un véritable renouveau. Plusieurs versions en ont été proposées, en compétition les unes avec les autres. Mais la plupart d'entre elles semblent compatibles avec la perspective habermassienne sur la démocratie délibérative. Un texte central pour ce débat est celui de Cohen & Arato (1992) ; une présentation récente d'un modèle de société civile proche de la théorie critique est celui de Chambers (2002). Le concept de société civile est présent à la fois dans la philosophie politique normative (Walzer, 1992 ; Sandel, 1996) et dans les sciences sociales (Janowski, 1998 ; Putnam, 2000). Elle est considérée par de nombreux auteurs comme un territoire qui s'étend entre l'État et l'économie. Une telle interprétation soulève aussitôt des dilemmes conceptuels et empiriques majeurs, tant de définition des frontières de la société civile et ses frontières que de classification des différentes formes d'action collective, d'association et d'organisation qui sont exclues ou incluses des frontières ainsi tracées. La principale impulsion dans ce sens pourrait être qualifiée de néo-tocquevillienne : elle pose qu'une démocratie libérale en bonne santé a besoin d'un domaine vigoureux d'interactions associatives. Cette perspective tend cependant à ignorer certaines manifestations « a-libérales » et « anti-démocratiques », comme les groupes fascistes et racistes qui s'appuient, eux aussi, sur ce type de vie associative. L'argument clef est que des telles interactions aident les individus à se développer socialement, à constituer leurs identités, qu'elles favorisent l'épanouissement de registres de valeurs appropriés au régime démocratique et qu'elles enseignent à gérer les conflits de manière productive. La société civile sert de terrain d'entraînement et apprête les citoyens à la participation civique et à l'engagement politique, lesquels sont souvent réversibles.

Des alarmes ont été tirées ces dernières années autour de phénomènes perçus comme autant de signes pathologiques au sein des sociétés civiles.

Le déclin de la participation associative ou syndicale ne peut être dissocié du désengagement électoral et politique. R. Putnam pose ce problème avec force. *Bowling Alone* (2000) lui sert de métaphore pour pointer l'absence de processus d'interactions communicationnelles entre les citoyens. Un de ses arguments est que le déclin de l'engagement civique se traduit par la diminution du capital social – ce qui inclut corrélativement une réduction des compétences communicationnelles (pour des débats autour de cette question, cf. Edwards, Fowley & Diani, 2001). De cette fragmentation et de cette atomisation s'ensuit un déclin de la confiance civique qui inhibe encore plus la participation. Putnam et d'autres cherchent des explications du côté du paysage socio-culturel et trouvent par exemple des raisons à ce désinvestissement de la vie civique et politique dans le nivellement par le bas et la monopolisation du temps, imputés à la nouvelle culture médiatique. D'autres, comme Cohen et Arato (1992), insistent sur le rôle de l'État, des politiques publiques et des cadres juridiques dans la configuration des formes de la société civile, posant la question en des termes plus explicitement politiques. Écrivant depuis une différente tradition intellectuelle, Sennett (1977) propose une généalogie du déclin de la publicité dans la culture américaine qui est un autre méta-récit pertinent dans ce contexte.

La perspective habermassienne considère la société civile comme le lieu de l'institutionnalisation du monde vécu et tend à rattacher la notion de sphère publique à celle de société civile, en soulignant leur caractère commun d'ancrage dans les procès de communication. L'espace public accessible aux débats publics entre citoyens dans la société civile se compose d'un vaste champ tentaculaire, d'une diversité presque infinie, dans lequel interviennent les médias et où s'entrecroisent différents types d'associations et de réseaux, de styles et de contextes de communication, de cadres culturels et de relations de pouvoir. Dès lors, identifier quel type de discussions prend place au sein de la société civile, entre quels acteurs, selon quelles modalités, dans quels contextes, en quels lieux et à quels moments sont des questions dont les réponses sont directement liées au type de publics auxquels on a affaire. Et cette perspective est indissociable d'un va-et-vient entre des variables macro-structurelles (les contraintes systémiques de Luhmann ou Habermas) et des dynamiques micro-situationnelles et interactionnelles (les lieux concrets de la communication publique dans le monde de la vie quotidienne).

Citoyenneté : *agency* et identité

Nous parlons ici du binôme structure/*agency*. Ce couple conceptuel traverse les théories modernes de la citoyenneté, en particulier la philosophie politique du républicanisme civique et ce que van Gunsteren (1998) appelle le néo-républicanisme. Cette perception normative est généralement plus directement associée à

la démocratie délibérative que ne le sont ses adversaires directs, le libéralisme ou le communautarisme². Je ne peux ici passer en revue toutes les traditions qui, depuis de multiples ancrages disciplinaires, ont traité de la citoyenneté. Je m'en tiendrai donc à insister sur de vigoureux courants de pensée qui dépassent les conceptions formelles, juridiques ou institutionnelles de la citoyenneté et nous laissent entrevoir en quoi consiste concrètement l'idéal de public délibératif. Dans l'après-guerre, les écrits de Marshall (1964) ont articulé les deux perspectives de la conquête de règles légales et de l'avancée de l'État-Providence, en posant l'hypothèse que, en l'absence de certaines conditions sociales minimales, les individus sont incapables de remplir leur rôle de citoyens. Cette introduction d'une dimension sociale de la citoyenneté a trouvé un prolongement sous la plume des théoriciens de la culture (Preston, 1997 ; Isin & Wood, 1999), dans le champ de la philosophie politique (Clarke, 1996 ; Mouffe, 1993), avec un éclairage particulier de la dimension de l'identité comme clef de la compréhension de la citoyenneté comme mode de *social agency*.

La société moderne se caractérise, entre autres choses, par l'émergence du Soi (*Self*) comme projet réflexif, processus continu de construction et de formation de l'identité, en réponse aux multiples forces sociales, courants culturels et contextes personnels auxquels l'individu est exposé. Notre vie quotidienne nous plonge continûment dans une multitude de « mondes » ou de « réalités ». Nous sommes nous-mêmes porteurs de différents répertoires de savoirs et de préjugés, de règles et de rôles plus ou moins adaptés aux circonstances. Les identités des personnes en tant que citoyens sont donc actualisées selon la perception qu'elles ont de leur appartenance à des collectifs sociaux et de leurs potentialités de participation à la dynamique sociale.

À quels collectifs souhaitons-nous ou souhaiterions-nous appartenir ? Si la citoyenneté est traditionnellement associée à l'État-Nation, les discussions à son sujet se rapportent de plus en plus à des entités très diverses. Le voisinage, la ville, les associations et les organisations de la société civile, la région, la société globale, toutes sortes de référents et d'échelles sont invoquées. Au sein des communautés diasporiques, par exemple, nombreuses sont les personnes qui font l'expérience de loyautés et d'identités multiples, et s'inscrivent toujours plus fortement dans une citoyenneté plurielle. En termes théoriques, la citoyenneté cesse ici d'être une question formelle pour devenir un processus de création de soi par des médiations communicationnelles.

L'aspect formel de la citoyenneté, fondé sur la garantie de certains droits, ne doit pas pour autant être oublié. L'identité citoyenne ne se réduit pas simplement à

2. Sur ce point, je partage l'opinion de Beiner pour qui toute théorie contemporaine de la démocratie doit reconnaître la fécondité de l'interaction entre les trois courants néo-républicain, communautariste et libéral.

une question subjective ou intersubjective : des mécanismes variés d'inclusion et d'exclusion opèrent dans différents domaines. La participation démocratique ne peut donc fonctionner en l'absence de structures institutionnelles, légales, économiques, sociales ou culturelles, qui déterminent une définition de la citoyenneté pour tel ou tel domaine d'activité. La société civile, si travaillée soit-elle par des processus d'auto-institution, n'en est pas moins corse-tée par ces registres de déterminations structurelles.

La réflexion de J. Habermas, les perspectives de la société civile et les théories contemporaines de la citoyenneté endossent en fin de compte le projet de modernité inachevée hérité des Lumières. Elles peuvent tout autant être utilisées dans une veine critique et constructive. Elles posent des idéaux normatifs, qui peuvent être mobilisés pour pointer les contradictions et les injustices des situations telles qu'elles existent actuellement. Ces réflexions tendent cependant à s'en tenir à des considérations générales et abstraites. Mais dès qu'il s'agit de penser la démocratie délibérative sur un plan empirique, une question cruciale émerge : de quels types de discussions parlons-nous ?

DÉFINITIONS : QUEL TYPE DE DISCUSSION ?

« Parler est une bonne chose ». Voilà ce que nous dit le sens commun.³ La discussion était associée à la vie de la démocratie et à la formation des opinions, bien avant qu'Habermas développe ses propres thèses. En parlant les uns avec les autres, les citoyens contribuent à la formation d'une « volonté collective » ou d'une « opinion publique » qui, par la suite, aura un certain impact sur les choix et les décisions politiques.

Pourtant, dès les premières années du xx^e siècle, cette foi dans le sens du bien commun, en tant qu'émergence des interactions discursives entre les citoyens a été remise en questions. La critique la plus animée a été celle de Lippmann, en particulier dans les débats qui l'ont opposé à Dewey (Lippmann, 1922 ; Dewey, 1927). Lippmann soulève un problème épistémologique : les médias ne peuvent restituer le monde qu'imparfaitement, en recourant à des stéréotypes. Par conséquent, les citoyens, même dans le meilleur des cas, ne peuvent avoir qu'un jugement approximatif sur le monde qui les entoure, au-delà de leurs réalités quotidiennes.

Si la discussion entre les citoyens est un moyen de parvenir à une volonté collective, se pose donc fondamentalement un problème de connaissance et de compétence des citoyens ordinaires. Les conclusions de Lippmann tendent à amoindrir la portée des discussions et des conversations des non-experts, tandis

3. Je laisse ici de côté toutes les situations dans lesquelles le silence est d'un plus grand intérêt pour tous.

qu'à l'inverse, Dewey en souligne l'importance pour la constitution du bien public. Dewey ne néglige pas la question de la connaissance et de la compétence, mais il les connecte avec celle de l'engagement civique, lequel passe inévitablement par l'implication dans des interactions et des associations qui fondent les « publics ». L'absence de communication entre citoyens ordinaires est, selon lui, au cœur des dilemmes de la démocratie moderne. Elle est préjudiciable à leur épanouissement personnel et à la bonne marche des affaires publiques.

Ce désaccord théorique se poursuit de nos jours. Les arguments se multiplient. La délibération ne conduirait par seulement à l'amélioration de la démocratie, mais éliminerait toute une série de maux, comme la perte du sens de la communauté ou le sous-développement social, nous ramenant à la question de la société civile (Walzer, 1992). Certains sont même emportés par leur enthousiasme : l'individu ne pourrait réaliser l'intégralité de son potentiel humain qu'en participant à de telles discussions. Les bénéfices de l'interaction civique et politique sont alors perçus comme surpassant ceux des interactions de la sphère privée, dans la famille, avec les amis ou les proches : l'échec à prendre part au discours politique aboutirait à « un être radicalement incomplet et retardé » (Oldham, 1990, cité par Kymlicka & Norman, 1995 : 293).

Débat politique *versus* conversation ordinaire

Qu'est-ce qui relève de l'ordre des discussions « politiques » et « non politiques » ? C'est avant tout un problème de définition. Barber (1984 ; 1998) représente la position dominante, ardent défenseur de ce qu'il désigne comme une « démocratie forte », dans une position proche du républicanisme civique. Selon Barber, les interactions entre les citoyens sont cruciales, quelle que soit la qualité des opinions, si l'on souhaite maintenir un sens à l'identité civique et engendrer une volonté collective. L'engagement des citoyens est fondamental pour la démocratie et il commence avec le débat entre eux. Le manque de rigueur, l'ouverture et la créativité, les dimensions empathiques et affectives des discussions ordinaires sont indispensables à la vitalité de la politique démocratique. D'une façon similaire, Bohman (1996 : 145) considère les discussions entre citoyens comme nécessaires au maintien « d'une interaction constante et vibrante entre des cultures et des groupes circonscrits au sein d'une plus large communauté civique ». Il insiste sur la dimension dynamique et ouverte, mais néanmoins réflexive des discussions civiques : la création de Soi se fait aussi pour partie dans la participation civique.

Un point de vue alternatif apparaît dans les travaux de M. Schudson (1997), selon qui « la conversation n'est pas l'âme de la démocratie ». La « conversation » reste pour lui avant tout une affaire de sociabilité. La discussion politique a vocation à identifier et à résoudre des problèmes

ou à trouver des solutions aux conflits. Elle est donc finalisée vers des objectifs précis. La délibération démocratique n'est pas spontanée : elle est civile, publique et pas forcément égalitaire. Elle ouvre la porte à une forme d'inconfort social, précisément à l'opposé de ce que l'on associe communément à l'idée de conversation. Warren (1996) développe un argumentaire similaire, quoique parlant d'un angle différent, lorsqu'il met en question ce qu'il considère comme l'une des hypothèses de base de la théorie de la « démocratie radicale ». Il conteste l'idée d'une attractivité fondamentale de l'engagement politique, conçu comme quelque chose que les gens choisiraient librement s'ils en avaient l'opportunité. Pour Warren, cette idée n'est rien d'autre qu'un dogme romantique, au mieux un rêve que l'on voudrait voir se réaliser. La plupart des gens évitent la discussion politique, et plus largement toute forme d'engagement public, afin d'éviter d'être confronté à l'« absence de fondation de l'espace politique » et à toutes les angoisses et les incertitudes qui en découlent.

Si la théorie est aveuglée par des désirs qu'elle prend pour des réalités, elle risque inévitablement, à terme, de se retrouver dans une impasse. Avec Schudson ou Warren, le réalisme sociologique marque des points. La discussion politique peut être difficile et il est tout à fait rationnel que la plupart des individus souhaitent s'en tenir à l'écart. Le pouvoir d'attraction de la démocratie délibérative est plutôt léger en regard de nombreuses autres possibilités d'activités. Sans doute de nombreuses exceptions viennent-elles infirmer ce modèle, que l'on prenne les mouvements sociaux ou les associations civiques. Mais de quoi parlons-nous ? Sur quelles définitions nous appuyons-nous ? Pour les plus réalistes, la discussion politique est conçue en termes relativement étroits. Elle est associée à un type particulier de contexte et se distingue d'autres modes discursifs avant tout par le type de situation dans lequel elle émerge.

Barber et Walzer adoptent un point de départ différent. Tout en admettant l'existence des contextes formels de délibération politique définis par Schudson ou Warren, ils vont au-delà de la rigidité de ce cadre initial et soulignent au contraire l'extraordinaire perméabilité des contextes, le désordre et l'imprévisibilité des bavardages quotidiens. Les répertoires de rôles des citoyens ne sont jamais donnés *a priori* et limités par des contextes institutionnels, mais ils peuvent émerger de multiples façons à partir de conversations informelles. C'est donc par des voies discursives, sinueuses et surprenantes, que la politique est produite et que le lien entre l'ordre du personnel et l'ordre du public est établi.

Performances agonistiques : « le politique »

De façon similaire, mais à un niveau d'abstraction plus élevé, C. Mouffe (1999), qui défend une théorie de la démocratie radicale post-marxiste, critique la notion de démocratie délibérative telle qu'elle apparaît dans la tra-

dition habermassienne. En s'appuyant sur les jeux de langage développés par Wittgenstein, elle rejette l'idée de dialogue « neutre » ou « rationnel », selon elle intenable. Chez Wittgenstein, l'accord sur le langage est nécessairement précédé d'un accord sur les modes de vie. Le conflit et le pouvoir sont des dimensions irréductibles de la vie collective. La rhétorique, la persuasion et le compromis prévalent alors sur le consensus rationnel. En écho aux travaux d'Arendt (1958), le débat politique est perçu en termes de performances dans un espace d'apparaître, l'exigence d'« authenticité » lui est étrangère.

Le terme d'origine grecque « agonistique » désigne toute situation porteuse de conflictualité. La démocratie agonistique a peu à voir avec l'idéal de consensus visé par Habermas. Elle se tient dans l'horizon d'un échange d'arguments et d'une confrontation de performances, tendus par l'espoir que l'on pourra au moins parvenir à un compromis. Pour Mouffe, l'objectif n'est pas d'éviter le conflit, mais au contraire de l'assumer. « Le pluralisme agonistique » désigne un type de culture politique, dans lequel les formes d'interaction et de pouvoir sont compatibles avec les valeurs démocratiques et où les conflits interviennent entre « adversaires » plutôt qu'entre « ennemis ». Mouffe (1993) mobilise également une notion de « sujet politique » dont le profil est bien plus post-moderne qu'en sciences politiques ou dans les travaux inspirés de Habermas. Le citoyen de Mouffe est caractérisé par une subjectivité plurielle, plutôt que doté de compétences à l'intégration, au calcul rationnel et au raisonnement moral. Il est citoyen, entre autres identités. Sa vision des règles du jeu démocratique, son allégeance minimale à certaines valeurs et procédures nous ramènent directement au thème de la culture civique.

À propos de la distinction entre débats politiques formels et conversations ordinaires informelles, Mouffe opère une distinction très nette entre « la » politique et « le » politique, directement héritée de Lefort (1981) :

« Par le politique (*the political*), je me réfère à la dimension de l'antagonisme inhérent à toute société humaine, susceptible de prendre beaucoup de formes et d'émerger dans toutes sortes de relations sociales. Par la politique (*politics*), j'entends l'ensemble des pratiques, discours et institutions qui visent à établir un certain ordre et à organiser la coexistence des individus, dans des circonstances toujours potentiellement conflictuelles parce qu'elles sont affectées par la dimension du politique. » (Mouffe, 1999 : 754.)

Dans ce cadre théorique, Schudson, Warren, Habermas, et ceux qui adoptent des positions similaires, se réfèrent à des débats politiques au sens de « la » politique de Mouffe, tandis que Barber ou Walzer observent davantage les processus de manifestation « du » politique dans les conversations ordinaires. Si les premiers ouvrent à des enquêtes empiriques plus faciles parce que plus étroitement

circonscrites, les seconds ouvrent des perspectives de recherche plus alléchantes dans la mesure où ils laissent ouverte la ligne de séparation entre ce qui est politique et ce qui ne l'est pas. Les discussions peuvent prendre de multiples virages, déjouer les attentes, mobiliser des dimensions subjectives très variées, lancer toutes sortes de passerelles entre le privé et le public. Tout reste donc ouvert, en principe, entre les domaines du politique et du non-politique. La possibilité que de nouveaux thèmes de la vie quotidienne deviennent des arguments politiques et aient donc un impact sur la politique en est accrue – qu'il s'agisse de la politique «classique» ou de nouvelles formes de politique informelle, non institutionnelle ou extra-parlementaire.

Cette ligne de réflexion se rattache à d'autres schèmes conceptuels, même si le vocabulaire change légèrement. Beck (1997 : 133) distingue par exemple entre la politique régie par des règles (*rule-directed*) et la politique transformant les règles (*rule-altering*). Tandis que la politique régie par les règles peut se révéler non conformiste, elle ne peut opérer indépendamment des contraintes et de la logique du système politique. La politique transformant les règles peut être, quant à elle, considérée comme une «politique du politique» défiant les règles du jeu, les définitions prévalentes ou les agendas dominants. Pour Beck, la politique transformant les règles intègre une forte dimension réflexive, véritable invitation faite aux citoyens à se percevoir non seulement comme citoyens politiques, mais comme acteurs ordinaires, qui se définissent eux-mêmes en définissant les enjeux, les objectifs et les langages de la politique.

Pour résumer, la notion de «délibération», chère à la philosophie normative de la démocratie, s'avère trop étroite pour permettre de saisir une catégorie plus large de conversations ordinaires, porteuses d'un sens civique. La «délibération» a trait à un mode formel, spécialisé et institutionnalisé d'échange communicationnel et nous aurions tout intérêt, au niveau empirique, à recourir à une notion beaucoup moins étroite de discussions, qui inclut les bavardages, les conversations et les disputes entre citoyens ordinaires.

Cela posé, à quoi ressemble la réalité concrète de ces discussions ? Comment la démocratie délibérative opère-t-elle en pratique ?

DANS LE MONDE RÉEL : OBSERVER QUI EST EN TRAIN DE PARLER

L'idée de démocratie délibérative reste avant tout une notion théorique. Ses défenseurs parlent beaucoup des débats entre citoyens sans pour autant les étayer sur des enquêtes empiriques. Des études existent pourtant. Les débats politiques sur Internet sont par exemple un sujet de plus en plus couvert, même si les résultats ne sont pas réellement encourageants pour la démocratie délibé-

rative (Wilhelm, 2000)⁴. Je m'appuierai dans la section suivante sur deux études réalisées aux États-Unis qui ont entrepris d'examiner les débats entre citoyens sur la toile de fond des mass médias traditionnels. Mais arrêtons-nous dans un premier temps sur les recherches sur l'opinion publique et en particulier sur la conception du savoir qu'elles engagent.

Opinion et savoir

L'idée de démocratie délibérative recourt à la thématique de l'interaction communicationnelle entre les citoyens dans la sphère publique et met en évidence la formation d'une volonté politique. On pourrait ainsi légitimement s'attendre à des liens avec les recherches sur l'opinion publique. Cela n'est malheureusement pas le cas. Les domaines de recherche restent irréductiblement séparés. Sans revenir en détail sur les questions méthodologiques et conceptuelles qui traversent les travaux sur l'opinion publique, on doit constater que l'intérêt pour l'aspect théorique de la formation des opinions a décliné au fur et à mesure que les techniques de mesure ont crû en sophistication (Splichal, 1999). Les sondages quantitatifs recourent aujourd'hui à des techniques qui limitent le type de modélisation de l'opinion publique.

Les études sur l'opinion publique collent à la vieille dichotomie entre faits et valeurs, qu'elles recyclent en termes de savoir et d'opinion. L'opinion est réduite aux points de vue des individus, c'est-à-dire à des énoncés isolés, agrégés statistiquement avant d'être analysés. Très tôt, les pratiques des sondages d'opinion ont fait table rase du legs ethnographique de l'école de Chicago. Même la contribution tardive, au milieu des années cinquante, des perspectives qui s'appuient sur le modèle de la communication à double étape (*two-step flow communication*) de Lazarsfeld et Katz à Columbia paraît marginale dans la plupart des travaux actuels sur l'opinion. La notion de « savoir » que l'on trouve dans ces recherches est d'une incroyable neutralité. Les travaux empiriques évaluant la connaissance politique ont rapidement cédé le pas à des études d'opinion visant ce que les enquêtés « pensent » savoir (Lewis, 2001 : 109). La question de la connaissance politique, même lorsqu'elle est étudiée empiriquement dans des recherches sur l'opinion, est la plupart du temps traitée comme une simple « conscience » d'états de fait. Le fait que les opinions, les cadres de la connaissance, les préjugés et les croyances soient liés discursivement, construits socialement, ancrés contextuellement et potentiellement idéologiques semble ne jamais troubler les enquêtes d'opinion.

4 On pourrait également mentionner les nouvelles initiatives lancées par Lance Bennett à l'Université de Washington sur l'engagement civique global basé sur Internet. (Voir <http://www.engagedcitizen.org>).

Il serait contre-productif d'imaginer des confrontations artificielles entre d'un côté les travaux sur l'opinion publique et de l'autre la notion de démocratie délibérative. Si nous nous efforçons de ne pas prendre à la lettre les données statistiques des sondages d'opinion, ce champ de recherche peut nous inciter à regarder au-delà des chiffres, voire nous permettre d'envisager de nouvelles manières de travailler empiriquement sur le sujet (Splichal, 1999, 2001 ; Glasser & Salmon, 1995 ; Lewis, 2001).

Parler politique

Les travaux de Kim, Wyatt et Katz, fruit d'une coopération sur un projet commun, sont complémentaires les uns des autres. Ils sont basés sur des entretiens téléphoniques approfondis auprès d'un échantillon de plus de mille citoyens dans cinquante États américains (Kim, 1997 ; Kim, Wyatt & Katz, 1999 ; Wyatt, Katz & Kim, 2000). L'ouvrage de N. Eliasoph (1998) propose une analyse ethnographique de plusieurs groupes civiques et politiques. Elle examine le déroulement des conversations ordinaires, s'interroge sur leur sens politique et montre l'évitement ou la répression dont elles sont l'objet. La comparaison des deux projets est intéressante dans la mesure où tous deux étudient empiriquement la démocratie délibérative « en pratique » et parviennent à des conclusions tout à fait différentes. Kim, Wyatt et Katz sont stimulés par leurs résultats qui devraient redonner le sourire à ceux qui désespèrent du désengagement civique de leurs concitoyens ; à l'inverse, Eliasoph est à la fois surprise et troublée par ses résultats, montre comment, sans censure, ni violence, les publics délibératifs se défont en retrait d'une forme d'apathie collective.

Le point de départ théorique de KKW est en accord avec l'idée que les conversations fluides, ouvertes et informelles sont l'essence de la démocratie délibérative. Ils prennent à ce propos explicitement leur distance avec la position de Schudson et consorts. Ils définissent la démocratie délibérative comme un « processus au cours duquel les citoyens participent volontairement et librement à des discussions sur des questions publiques. C'est un système discursif dans lequel les citoyens partagent des informations sur les affaires publiques, portent des jugements politiques, échangent des opinions divergentes et participent aux processus politiques... ». Nous sommes dans un registre de « démocratie discursive » dans la mesure où chaque moment du processus de délibération – le partage des informations, la formulation des perspectives, le conflit des interprétations et le raisonnement en commun – possède les caractéristiques d'une « action communicationnelle » (Kim, Wyatt & Katz, 1999 : 361).

Ce modèle en quatre phases (exposition aux mass médias, discussion autour des messages reçus, formation des opinions en public et participation au pro-

cessus politique) est fondé sur l'utilisation que fait Katz des études d'opinion de Tarde (1992). Le schéma fait sens, même si l'on peut s'interroger sur le devenir des conversations ordinaires et des débats politiques sur des sujets non inscrits sur les agendas des médias. Il met en évidence la place de ces « actions communicationnelles » dans une chaîne de processus encadrée par la formation des opinions et l'engagement des citoyens.

Leur sondage se concentre sur neuf sujets au contenu spécifique concernant des affaires du moment. Les personnes interrogées doivent donner une estimation de leur engagement dans des discussions à propos de ces affaires, préciser dans quelles circonstances cela s'est produit et évaluer leur confort ou inconfort par rapport à ce sujet. Bien que le projet se présente comme une étude de la démocratie délibérative, il ne s'intéresse pas à l'analyse de débats en cours, mais demande plutôt aux enquêtés de donner des réponses à propos de leurs discussions politiques. Sans rentrer dans les détails statistiques, notons tout de même l'utilisation par KKW d'expressions qualificatives comme « niveaux raisonnables » pour caractériser la fréquence des conversations politiques. Le citoyen qu'ils décrivent est finalement relativement bavard.

Ils concluent que l'utilisation de nouveaux médias va étroitement de pair avec la fréquence de conversations politiques dans la vie quotidienne, que celles-ci soient d'ordre général ou portent sur des sujets spécifiques. La volonté de débattre semble en partie influencée par les perceptions de la majorité, d'une manière analogue à ce que décrit Noëlle-Neuman (1993) à propos de la « spirale du silence », mais plus encore par l'utilisation de médias d'information et la fréquence des discussions politiques. Le recours aux médias d'information et la pratique de conversations politiques ont des effets positifs sur certains critères de qualité de la vie publique – comme la construction d'argumentations sophistiquées ou la prise en considération d'opinions différentes. La participation régulière à des débats contribue à l'amélioration qualitative des arguments et des opinions et est associée à des activités de participation à des campagnes intégrées au système politique. Ce thème de la corrélation entre l'attention pour les médias et un haut niveau de rétribution en termes d'activité politique est le fruit d'une longue tradition. Les travaux récents de Milner (2001) s'inscrivent dans cette perspective. Sur la base d'une étude comparée, il explique comment les nations dont les citoyens sont particulièrement attentifs au journalisme et où les services publics fonctionnent tendent à avoir un plus haut degré de participation électorale.

Wyatt, Katz et Kim rapportent que pour leur échantillon, le domicile privé reste le site où la plupart des conversations politiques interviennent : le plus privé des espaces devient le site le plus fréquent d'expression et d'échange d'opinions. Le lieu de travail est cité en seconde position comme favorisant

l'interaction des citoyens dans la sphère publique. Ces hypothèses ne sont pas si surprenantes sur les processus de privatisation et de publicisation, mais nous disposons désormais de preuves empiriques. Cette place focale du domicile a évidemment des implications profondes pour la théorie de la sphère publique. Les personnes interrogées dans l'enquête de KKW déclarent parler librement de politique lors de leurs bavardages informels ; les auteurs en déduisent que les conversations politiques s'entrelacent dans la fabrique des discussions ordinaires. La sphère publique est ancrée dans l'espace domestique, au lieu de s'y opposer. Le politique n'occupe pas un lieu ou un temps distincts : il se joue aussi au cœur du monde de la vie la plus quotidienne. Et les publics ne se déploient pas de façon distincte : l'opinion publique se trame dans les petites interactions de la vie de tous les jours. KKW mentionnent les résultats différents issus de la recherche de Noelle-Neuman (1993) ou Eliasoph (1998), sans véritablement les critiquer mais plutôt en en dressant des portraits positifs.

Éviter la politique

Eliasoph (1998) s'engage dans un projet tout à fait différent du précédent. Durant deux années et demie, elle passe son temps sur le terrain à étudier trois sortes de groupes civiques : des associations de bénévolat, de divertissement et de militantisme. En recourant à la distinction de Goffman entre scène et coulisses, elle constate que les citoyens ne s'entretiennent de politique dans leurs conversations ordinaires que dans des contextes spécifiques. Plus les situations auxquelles ils participent se déploient sous le contrôle des mass médias, plus ils s'adressent à un large public et plus ils s'inscrivent dans des contextes officiels, et plus ils semblent réticents à traiter de questions relatives au bien public, à se présenter comme des citoyens engagés et à recourir à une rhétorique politique. Une fois qu'ils sont revenus à des situations d'ordre privé, que les micros sont éteints et les caméras débranchées, leurs conversations peuvent prendre à nouveau un tour politique.

Eliasoph explique qu'au sein de certains groupes, la politique est communément perçue comme un sujet qui divise, douloureux et à éviter dans la mesure où il met la sociabilité en jeu. On trouve là une validation empirique des analyses de Schudson sur le caractère embarrassant des discussions politiques. Un autre thème de *Avoiding Politics* porte sur la focalisation des citoyens ordinaires sur les questions locales, comme s'ils étaient absorbés par des enjeux qui les concernent directement, et réprimaient les connexions possibles entre ces problèmes locaux et des problèmes plus généraux. La question de l'efficacité ne suffit pas ici à tout expliquer. Certains mécanismes culturels sont à l'œuvre et préviennent l'expression sur des scènes publiques de tout idéal traduisant un esprit public, indexé sur le bien commun, visant l'intérêt général. De telles déclarations ne

sont tout simplement pas considérées comme crédibles et dissimulent probablement une stratégie intéressée ou une manipulation cynique. L'activisme ne semble acceptable que s'il défend des intérêts personnels et immédiats.

La principale raison des inhibitions de la communication politique entre citoyens semble relever chez Eliasoph du registre culturel. La politique est perçue comme l'expression des intérêts individuels : cette dimension est minimisée afin d'éviter des tensions socialement inconfortables ou la perte de crédibilité des arguments. Les coulisses de la scène publique deviennent alors paradoxalement le théâtre de l'expression politique. Sur le devant de la scène, de telles discussions risquent d'être rejetées en raison de leur naïveté ou de leur cynisme ; au sein même du collectif, au moment des rencontres, elles risquent d'être considérées comme menaçantes pour le lien communautaire. Eliasoph parle à ce propos d'une « évaporation politique » qu'elle résume ainsi :

« Plus le contexte sera celui des coulisses, plus une conversation inspirée par l'esprit public sera possible [...], plus étendu sera l'auditoire et moins les porte-parole seront enthousiastes à pondérer les questions de justice et de bien commun, à présenter des analyses historiques et institutionnelles pour critiquer les institutions, à inviter au débat le plus large possible et à parler dans une perspective publique. » (Eliasoph, 1998 : 255.)

Il n'est donc pas surprenant qu'elle conclue elle-même par un pronostic peu optimiste pour la sphère publique. Le plus intéressant est que ses travaux placent sur l'agenda de la réflexion sur la démocratie délibérative – et plus largement de la problématique sphère publique/société civile – la question des codes culturels qui configurent l'interaction, des règles implicites qui définissent que tel ou tel type de discussion sera adapté à telle situation. Il existe des myriades de configurations interactionnelles susceptibles d'avoir une incidence sur les discussions politiques. Impossible de savoir si elles fonctionnent toutes à l'instar de celles qu'Eliasoph étudie et si l'on retrouve les mêmes styles culturels dans les différents collectifs associatifs. Son enquête nous impose de prendre en compte cette double dimension de la culture et de l'interaction dans toute approche empirique de la démocratie délibérative.

L'étude de KKW s'appuie donc sur un citoyen « moyen » dans le sens où les auteurs n'ont pas préalablement sélectionné des individus impliqués nécessairement dans des groupes politiques ou civiques. Sachant que dans toute enquête, les personnes interrogées cherchent à se présenter sous leur jour le meilleur, il aurait été intéressant, quoique pratiquement impossible, de comparer leurs déclarations avec ce qu'elles font réellement. Mais une telle approche impliquerait évidemment un investissement de recherche d'une tout autre échelle. Il n'en reste pas moins vrai que cette étude met en évidence un élément tout à fait passionnant dans les modèles de discussions des citoyens américains. La différence

de résultat entre Eliasoph et KWW pourrait certainement facilement se comprendre à l'examen de leurs hypothèses respectives, des contextes de leurs enquêtes, de leurs définitions et de leurs méthodes. Les travaux empiriques sur la démocratie délibérative, encore balbutiants, nous réservent néanmoins déjà des surprises.

Sur un sujet particulier, un point de comparaison s'impose. KKW souligne le rôle positif, catalyseur des médias. Dans leurs résultats, l'attention portée aux médias tend à évoluer parallèlement à l'engagement politique. Eliasoph, dans un chapitre consacré à une analyse du journalisme local, observe que les reportages sont teintés de cynisme systématique vis-à-vis des valeurs et des procédures fondamentales de la démocratie. Elle en conclut que ce journalisme travaille en fait contre l'engagement des citoyens : l'activisme apparaîtrait insensé dans ce contexte. Les médias contribuent apparemment à l'entretien d'un climat dans lequel l'engagement public est défini comme « stupide et naïf ». Cette analyse désabusée s'inscrit dans les traces d'une longue tradition d'évaluation critique des mass médias dans la sphère publique. Il est impossible de parvenir à une évaluation simple et unifiée des effets des mass médias : dans ce domaine, les enquêtes doivent impérativement se centrer sur des objets et des contextes spécifiques, les généralisations ayant plus une fonction idéologique qu'heuristique en la matière.

VERS UNE APPROCHE EMPIRIQUE DE LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Lorsqu'on cherche à articuler les acquis théoriques avec les quelques travaux de terrain existants afin de développer un meilleur cadre d'analyse de la démocratie délibérative, force est de constater qu'il y a un trou dans la littérature. D'un côté, il y a des travaux qui évoquent les perspectives normatives de la démocratie, en mettant l'accent sur l'importance de la discussion civique pour la vitalité de la sphère publique et les engagements citoyens. D'autres recherches s'intéressent aux institutions sociales, comme les médias et la sphère publique, en ignorant les dimensions de l'action et ses circonstances. Il manque donc une perspective qui s'interrogerait sur les caractéristiques concrètes et les dynamiques de l'engagement en termes de culture et de signification, et qui aborderait la discussion civique comme une forme d'action. On pourrait bien sûr rétorquer que cette action est elle-même façonnée par les structures sociales, mais celles-ci sont retraduites dans les domaines concrets de la réalité quotidienne, où elles sont appréhendées, interprétées et assimilées. De ce fait, il est nécessaire d'aborder la discussion entre citoyens comme quelque chose qui est inséré dans les cadres culturels généraux qui modèlent les univers quotidiens des citoyens – et interagit avec ceux-ci.

Nous voudrions en particulier souligner l'importance des pratiques, valeurs, savoirs, affinités, règles de confiance, identités – bref, les cultures civiques – dans le cadre desquels la discussion est insérée et cadrée. Ce qui nous conduirait à mener une étude ethnographique de type micro sur les interactions et discussions civiques (ou leur absence) afin d'analyser avec qui, où, comment, dans quelles circonstances, avec quelles stratégies discursives, et selon quels registres, les citoyens parlent et définissent les réalités politiques auxquelles ils sont confrontés. Ce qui implique d'élucider les règles implicites et l'étiquette de la parole et du contexte social. Cela nous permettrait de dépasser la discussion institutionnelle abstraite sur la sphère publique ainsi que les exercices normatifs qui ont marqué les analyses de la démocratie délibérative. Il me semble évident que le travail d'Eliasoph constitue par exemple une avancée intéressante dans cette direction. Mais il doit être suivi d'efforts plus importants pour sonder les coins et les recoins de l'univers tentaculaire des interactions quotidiennes afin de faire la lumière sur les rencontres civiques. Car c'est là que se situe le degré zéro de la démocratie.

Traduit de l'anglais par Valérie Amiraux

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt H. (1958). *Human Condition*. Chicago : University of Chicago Press.
- Axford B. & Huggins R. (eds) (2001). *New Media and Politics*. Londres : Sage
- Barber B (1984). *Strong Democracy : Participatory Politics for a New Age*. Berkeley : University of California Press.
- Barber B. (1998). *A Place for Us*. New York : Hill & Wang.
- Bauman Z. (1999). *In Search of Politics*. Cambridge : Polity Press.
- Beck U. (1997). *The Reinvention of Politics*. Cambridge : Polity Press.
- Benhabib S. (ed.) (1996). *Democracy and Difference*. Princeton : Princeton University Press.
- Bennett L. (1998). « The Uncivic Culture : Communication, Identity, and the Rise of Lifestyle Politics ». *Political Science and Politics*, 31, p. 741-761.
- Bennett L. & Entman R. (eds) (2001). *Mediated Politics : Communication in the Future of Democracy*. New York : Cambridge University Press.
- Boggs C. (2000). *The End of Politics : Corporate Power and the Decline of the Public Sphere*. New York : The Guilford Press.
- Bohman J. (1996). *Public Deliberation : Pluralism, Complexity and Democracy*. Cambridge (MA) : MIT Press.

Chambers S. (2002). «A Critical Theory of Civil Society», in S. Chambers & W. Kymlicka (eds), *Alternative Conceptions of Civil Society*. Princeton : Princeton University Press, p. 90-110.

Clarke P. B. (1996). *Deep Citizenship*. Londres : Pluto.

Cohen J. & Arato A. (1992). *Civil Society and Political Theory*. Cambridge (MA) : MIT Press.

Dahlgren P. (1998). «L'Internet et les nouvelles positions des journalistes et de leurs publics », in S. Proulx & A. Vitalis (eds), *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*. Rennes : Éditions Apogée.

Dahlgren P. (2000a). «L'espace public et Internet». *Réseaux*, 100, p. 157-186.

Dahlgren P. (2000b). «Media and Power in a Small Country : Sweden», in J. Curran & M. J. Park (eds), *De-Westernising Media Studies*. Londres : Routledge, p. 251-264.

Dahlgren P. (2000c). «Media, Citizens and Civic Culture», in M. Gurevitch & J. Curran (eds), *Mass Media and Society*. Londres : Edward Arnold [3rd ed.], p. 310-328.

Dahlgren P. (2001). «Media and the Transformation of Democracy», in B. Axford & R. Huggins (eds), *New Media and Politics*. Londres : Sage, p. 64-88.

Dewey J. (1927). *The Public and its Problems*. New York : Henry Holt.

Dryzek J. (1990). *Discursive Democracy : Politics, Policy and Political Science*. Cambridge : Cambridge University Press.

Edwards B, Foley M. W. & Diani M. (eds) (2001). *Beyond Tocqueville : Civil Society and the Social Capital Debate in Comparative Perspective*. Hanover (NH) et Londres : University Press of New England.

Eliasoph N. (1998). *Avoiding Politics : How Americans Produce Apathy in Everyday Life*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ellison N. (2000). «Civic-Subjects or Civic-Agents ? The Structure-Agency Debate in Late Modern Perspective». *Theory, Culture & Society*, 17, p. 148-156.

Elster J. (ed.) (1998). *Deliberative Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press.

Fishkin J. (1991). *Democracy and Deliberation*. New Haven : Yale University Press.

Gamson W. A. (2001). «Promoting Political Engagement», in L. Bennett & R. Entman (eds), *Mediated Politics : Communication and the Future of Democracy*. New York et Cambridge : Cambridge University Press, p. 56-74.

Glasser T. L. & Salmon C. T (eds) (1995). *Public Opinion and the Communication of Consent*. New York : Guilford Press.

Gunsteren H. R. van (1998). *A Theory of Citizenship*. Boulder : Westview Press.

Guttman A. & Thompson D. (eds.) (1996). *Democracy and Dissagreement*. Cambridge (MA) : Belknap.

Habermas J. (1984/87). *Theory of Communicative Action*. 2 vol. Boston : Beacon Press.

- Habermas J. (1989). *The Structural Transformation of the Public Sphere*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Lefort C. (1981). *L'Invention démocratique*. Paris : Fayard
- Insin E. F. & Wood P. K. (1999). *Citizenship and Identity*. Londres : Sage.
- Janoski T. (1998). *Citizenship and Civil Society*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Katz E. (1992). « On Parenting a Paradigm: Gabriel Tarde's Agenda for Opinion and Communication ». *International Journal of Public Opinion Research*, 4, p. 80-85.
- Kim J (1997). *On the Interactions of News Media, Interpersonal Communication, Opinion Formation, and Participation: Deliberative Democracy and the Public Sphere*. Dissertation.Com.
- Kim J., Wyatt R. O. & Katz E. (1999). « News, Talk, Opinion, Participation: The Part Played by Conversation in Deliberative Democracy ». *Political Communication*, 16, p. 361-385.
- Kohn M. (2000). « Language, Power, Persuasion: Toward a Critique of Deliberative Democracy ». *Constellations*, 7, p. 408-429.
- Kymlicka W. & Norman W. (1995). « Return of the Citizen: A Survey of Recent Work on Citizenship Theory », in R. Beiner (ed.), *Theorizing Citizenship*. Albany (NY) : State University of New York Press, p. 283-322.
- Lazarsfeld P. & Katz E. (1955). *The People's Choice*. New York : Columbia University Press.
- Lewis J. (2001). *Constructing Public Opinion*. New York : Columbia University Press.
- Lippmann W. (1922). *Public Opinion*. New York : Macmillan.
- Lundquist L. (2001). *Medborgardemokratin och eliterna*. Lund : Studentlitteratur.
- Marshall T. H. (1964). *Class, Citizenship, and Social Development*. Chicago : University of Chicago Press
- Milner H. (2001). *Civic Literacy: How Informed Citizens Make Democracy Work*. Hanover : University Press of New England.
- Mouffe C. (1993). *The Return of the Political*. Londres : Verso.
- Mouffe C. (1999). « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? ». *Social Research*, 66, p. 745-758.
- Noelle-Neuman E. (1993). *The Spiral of Silence*. Chicago : University of Chicago Press.
- Oldham A. (1990). *Citizenship and Community: Civic Republicanism and the Modern World*. Londres : Routledge.
- Peters J. D. (1995). « Historical Tensions in the Concept of Public Opinion », in T. L. Glasser & C. T. Salmon (eds), *Public Opinion and the Communication of Consent*. New York : Guilford Press.

- Preston P. W. (1997). *Political/Cultural Identity*. Londres : Sage.
- Putnam R. (2000). *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.
- Sandel M. J. (1996). *Democracy's Discontent*. Cambridge (MA) : Harvard University Press.
- Sanders L. (1997). « Against Deliberation ». *Political Theory*, 25 (3), p. 347-376.
- Schudson M. (1997). « Why Conversation Is not the Soul of Democracy ». *Critical Studies in Mass Communication*, 14, p. 297-309.
- Sennett R. (1977). *The Fall of Public Man*. New York : Knopf.
- Splichal S. (1999). *Public Opinion : Developments and Controversies in the Twentieth Century*. Lanham (MD) : Rowman & Littlefield.
- Splichal S. (ed.). (2001). *Public Opinion and Democracy : Vox Populi – Vox Dei ?* Cresskill (NJ) : Hampton Press.
- Walzer, M (1992). « The Civil Society Argument », in C. Mouffe (ed.), *Dimensions of Radical Democracy*. Londres : Verso, p. 89-107.
- Warren M. E. (1995). « The Self in Discursive Democracy », in S. K. White (ed.), *The Cambridge Companion to Habermas*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Warren M. E. (1996). « What Should We Expect From More Democracy ? ». *Political Theory*, 24, p. 241-270.
- Wilhelm A. G. (2000). *Democracy in the Digital Age*. Londres : Routledge (dont le chapitre v : « Virtual Sounding Boards : How Deliberative is Online Political Discussion ? », p. 86-104).
- Wyatt R., Katz E. & Kim J. (2000). « Bridging the Spheres : Political and Personal Conversation in Public and Private Spaces ». *Journal of Communication*, p. 71-92.

Loïc BLONDIAUX

PUBLICS IMAGINÉS ET PUBLICS RÉELS

La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale

L'article qui suit se propose très modestement d'aider à reformuler certaines questions ouvertes par le thème du « public » à partir d'un terrain particulier : celui des conseils de quartier du XX^e arrondissement sur lesquels il m'a été donné de travailler pendant le premier temps de leur existence, entre 1995 et 2001¹.

Il faut tout d'abord rappeler que cette expérience s'inscrit dans un contexte institutionnel et politique particulier. Il s'agit d'un espace public artificiel, octroyé, contrôlé, issu d'une démarche de la mairie socialiste d'opposition du XX^e arrondissement, nouvellement élue et désireuse de peser face à un Hôtel de Ville d'une autre couleur politique. Les forces des deux protagonistes sont inégales : la loi du 31 décembre 1982, dite Paris-Lyon-Marseille qui encadre juridiquement la municipalité parisienne confère aux mairies d'arrondissement un rôle marginal. Les conseils de quartier interviennent dans cette relation asymétrique entre pouvoirs comme un instrument de négociation entre les mains de la mairie du XX^e.

Par ailleurs, les conseils de quartier se créent dans un contexte de forte mobilisation associative, dans lequel certaines associations de quartier, notamment au Bas-Belleville, s'imposent comme des interlocuteurs légitimes du

1. Cette recherche s'étant achevée avec les élections municipales de 2001, elle ne prend pas en compte les évolutions les plus récentes de ces conseils de quartier, dont le président est aujourd'hui élu par les conseillers et qui sont amenés à gérer en propre de petits budgets d'investissement, les « enveloppes de quartier ». Pour des éléments plus détaillés sur cette recherche, cf. Blondiaux & Lévêque (1999) ; Blondiaux (1999 ; 2000). Je remercie vivement Daniel Cefai pour sa lecture attentive et ses remarques critiques, dont je n'ai malheureusement pas pu ou su toujours tenir compte.

mairie de Paris (La Bellevilleuse). Les conseils peuvent être analysés de ce fait également comme une forme d'encadrement municipal, certaines associations parleront à l'époque de tentative de contrôle de ce foisonnement associatif. Le dispositif, de 1995 à 2001, est ainsi doublement limité : par une stratégie (celle de la mairie du XX^e) et par le droit (les pouvoirs de la mairie d'arrondissement sont infinitésimaux).

À leur création, les conseils de quartier du XX^e arrondissement se présentent cependant comme un dispositif expérimental original. Chacun des sept conseils mis en place se compose de trois collèges de treize membres, dont un tiers est désigné au sein des partis politiques représentés au conseil d'arrondissement, un tiers coopté au sein des associations présentes sur le quartier et un tiers de simples citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Cette dernière innovation est à l'origine de l'intérêt suscité très tôt par l'expérience, notamment auprès des sociologues. Il s'agit également d'un dispositif mixte. Les conseils de quartier ont vocation à travailler comme une instance de représentation et de délibération à l'échelle du quartier et comme un lieu d'interpellation du pouvoir municipal par le public, toujours présent lors des séances. De ces deux versions possibles de l'institution, celle dans laquelle le public spectateur joue un rôle central finira par l'emporter. Les conseils de quartier se présenteront ainsi très rapidement comme un « forum hybride » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001) où des acteurs de natures diverses, porteurs d'intérêts et de langages différents ont une possibilité régulière de se rencontrer et de s'interpeller : acteurs politiques, leaders associatifs, représentants des services techniques de la municipalité et citoyens ordinaires.

Le propos qui suit repose sur l'observation d'une quarantaine de séances publiques, parmi celles qui ont été organisées sur un rythme trimestriel dans chacun des sept quartiers. J'ai voulu comprendre ce qui se jouait au cours de ces séances, dans cette rencontre en cherchant notamment à identifier les règles pragmatiques à l'œuvre dans ces interactions. Ce travail s'est inscrit par ailleurs dans un quadruple questionnement, portant : 1) sur la mise en place de ce dispositif de représentation singulier, par tirage au sort, en écho aux réflexions d'un Bernard Manin (1995) s'interrogeant, peu avant que ne commence cette recherche, sur le lien originaire entre cette forme organisée du hasard et la démocratie ; 2) sur les conditions sociales et institutionnelles de la participation au politique des citoyens ordinaires dans les démocraties contemporaines, en discussion cette fois avec différentes perspectives critiques dénonçant cette forme de « cens caché » qui écarte les catégories populaires du processus politique ; 3) sur les registres d'expression et d'intervention des citoyens ordinaires dans ces arènes publiques d'un type particulier et les formes prises par la prise de la parole en public dans ces conseils ; 4) sur les modalités pratiques d'orga-

nisation et les obstacles de différentes natures auxquels se heurtent ces formes nouvelles de délibération, impliquant citoyens ordinaires et acteurs politiques, très éloignées de l'idéal de « démocratie délibérative » que défendent un nombre croissant de théoriciens de la démocratie (Blondiaux & Sintomer 2002).

Dans ce contexte, et afin de caractériser le ou les publics sollicités par cette expérience, je voudrais montrer qu'il est impossible de parler d'un public unique et unifié. Il y a d'un point de vue strictement phénoménologique autant de publics que de séances, de quartiers et de problèmes évoqués. Il peut arriver même qu'au cours d'une discussion, les publics changent, comme lorsque des groupes entiers quittent la salle lorsque l'ordre du jour qui les intéresse est épuisé. Le public alors se dédouble et la discussion se poursuit dans les couloirs. Mais au-delà de ce constat factuel, je vais essayer d'inventorier la diversité des publics convoqués dans le dispositif mis en place dans le XX^e arrondissement. Tous ces publics coexistent, mais aucun n'empli la totalité de l'espace ouvert au débat démocratique et à l'événement, comme si cette diversité était au principe même de l'expérience.

LES PUBLICS SOLLICITÉS PAR LE POLITIQUE

Certains de ces publics sont imaginaires, mais ils pèsent sur l'expérience dans la mesure où ils ont servi de référence et d'appui tout à la fois à l'organisation du dispositif (par l'autorité politique) et à sa mise en récit (par les observateurs).

Quelles ont été les figures du public pensées et mises en avant par la municipalité, à l'origine de ce nouvel espace public ?

La reconstitution du projet d'origine nous a permis de montrer qu'il s'agissait de promouvoir un *public spectateur*, assigné à une place au départ marginale dans le dispositif. Ce n'est qu'à l'issue des délibérations des conseillers de quartier et après épuisement de l'ordre du jour que le public devait intervenir, sous formes de questions diverses et de manière résiduelle. Sans être assigné au silence par la contrainte, comme dans l'espace public parlementaire (Heurtin, 1999) ou dans les conseils municipaux traditionnels, le public aurait dû apprendre à se taire et à écouter avant de prendre la parole.

Car ce public spectateur se devait d'être aussi un *public arraisonné* que le politique se faisait fort d'éduquer et de persuader en l'informant notamment des contraintes pesant sur l'action publique municipale. Les conseils de quartier ont ainsi d'abord été pensés comme un lieu d'information et de pédagogie, où une communication directe et unilatérale pouvait permettre de transformer une foule apathique en collectif de citoyens raisonnables. Au cours des premières années

de l'expérience, chaque séance se devait d'être ainsi introduite et cadrée par un ou plusieurs experts de la question à l'ordre du jour (urbanistes, fonctionnaires municipaux, commissaires de police...). L'information préalable devenait la condition d'une discussion et d'une opinion éclairée.

Ce public attendu par le politique peut être défini également comme un *public dépolitisé*, dont on cherche à prévenir les manifestations les plus violentes par un intense travail de préparation des séances en coulisses, *via* différentes réunions de bureau et de commission. C'est au travers de l'ordre du jour des séances privilégiant les questions les plus liées à l'environnement immédiat du quartier (urbanisme, voirie, sécurité, propreté...) que se dessine également ce processus réussi d'évitement du politique. Au point que dans le cours ordinaire de la discussion, les tentatives effectuées pour échapper à cette définition des problèmes, par la reformulation des questions sous un angle « politique » ou par une montée en généralité trop flagrante, ont fini par être vouées à l'échec. Ce confinement de la délibération à l'échelle du quartier et aux « solutions » les plus immédiatement disponibles a fortement contribué à borner les discussions au cours de ces séances.

Ce public désirable politiquement se devait également d'être un *public mis en scène vers l'extérieur* sous différentes formes. Le public des conseils de quartier s'est d'abord donné à l'observation. La création par la municipalité d'un Observatoire de la démocratie locale, réunissant une dizaine de spécialistes de sciences humaines et présenté comme garant du caractère démocratique de l'expérience, constitue une preuve de ce souci d'exemplarité. Les deux ouvrages rédigés par le maire du XX^e arrondissement, Michel Charzat (1998 ; 1999), citant à l'occasion Habermas, Lefort ou Rawls ainsi que les travaux de ces sociologues observateurs, en constituent un autre signe. La présence de multiples appareils d'observation (tableaux statistiques et comptes rendus diffusés auprès d'un public large dans l'arrondissement), organisés par la mairie ou extérieurs à elle, comme celle de journalistes ou de sociologues souvent nombreux lors de ces séances, a contribué à valider le dispositif et à médiatiser l'expérience.

Mais l'opération de matérialisation et le processus d'incarnation de cette figure idéale d'un public raisonnable, attentif et décent s'est révélée, comme on l'imagine, problématique. Le politique, c'est-à-dire l'autorité municipale, s'est trouvé confronté à de multiples démentis pratiques et ce dès les premières mises à l'épreuve du dispositif. Il s'est heurté à deux évidences

D'abord, *le public ne se tient pas en place*. Très rapidement le dispositif pensé par la mairie s'est trouvé subverti. Les interruptions de séance, les surissements intempestifs du public dans le cours des discussions des conseillers de quartier ont conduit à le réintroduire dans les débats, à le replacer au centre

de la discussion. Quelques mois après la mise en place du dispositif, le public s'est vu autorisé à intervenir sur tous les points de l'ordre du jour, souvent avant même que les conseillers de quartier ne prennent la parole. La réorganisation pragmatique du dispositif s'est faite au détriment des conseillers tirés au sort, pris dans une double contrainte très difficile à surmonter : rester des citoyens ordinaires et perdre ainsi leur droit de préséance dans la discussion ou prendre au sérieux leur rôle, devenir à leur tour des spécialistes du discours, à l'image des leaders associatifs ou des politiques, condamnés à n'être que de simple supplétifs et à perdre ainsi leur qualité distinctive. Incapables de résoudre cette contradiction, la plupart des conseillers tirés au sort ont ainsi quitté le dispositif au cours de ces premières années.

Les multiples *échecs de mise en scène* ont également montré que le politique ne saurait avoir la totale maîtrise de l'organisation interne comme de la réception à l'extérieur du dispositif. Si les incidents de séance liés à la présence du public – violences verbales, mouvements de salle... – sont restés finalement peu nombreux, j'ai pu constater une montée relative de la violence des échanges au cours des cinq premières années de l'expérience. Ce glissement de l'interpellation vers l'invective peut être analysé comme le signe d'une prise au sérieux du dispositif, la preuve que l'on en attend quelque chose. Dans l'ensemble cependant, les débats de séance ont donné lieu à des échanges pacifiés, réglés par un respect affiché de l'autre, sans possibilité de conflictualisation forte. Quant à la production du dispositif à l'extérieur, la mise en scène du politique a également connu des ratés, dans les critiques émises par l'Observatoire de la démocratie locale, qui n'a pas été reconduit à l'issue des élections municipales de 2001, ou dans la réaction marquée de certains sociologues ou journalistes attirés par l'expérience et repartant déçus que l'on n'y évoque que les problèmes de sécurité ou de crottes de chien. Il faut également s'interroger sur les effets de l'expérience sur le destin politique de ses promoteurs et sur celui de la participation politique locale et constater que le XX^e arrondissement est de tous les arrondissements parisiens l'un de ceux où la participation a le moins augmenté lors des élections municipales de 2001.

LES PUBLICS IMAGINAIRES DU SOCIOLOGUE

Il est également une seconde espèce de publics imaginaires que l'expérience sollicite, au travers de ce qu'en disent et en attendent les sociologues et autres spécialistes de la chose démocratique intéressés par une expérience de ce type et amenés à discourir sur elle. Que cherchent les observateurs en ces lieux, sinon un au-delà du public présent dans les dispositifs politiques traditionnels (médias, sondages, formes ordinaires de la représentation...) ? Si l'on en juge

par les multiples demandes d'intervention dans les contextes les plus divers – savants et demi-savants – auxquelles s'est trouvé confronté le petit noyau des observateurs de cette expérience du XX^e arrondissement, l'intérêt pour ce qui est généralement perçu comme une préfiguration, sinon un exemple, de « démocratie participative » est assez répandu dans le monde universitaire. Or ce que chacun cherche à y voir relève très largement de la projection. Chaque tradition ou chapelle normative y recherche sa version du public et se condamne à ne pas la trouver dans un espace public aussi artificiel et contrôlé. Ces observateurs intéressés feront ainsi chacun leur tour, directement ou indirectement, l'épreuve de la déception, déception qui semble presque inhérente à toute mise en contact avec le peuple réel.

Mais si aucune de ces figures de l'idéal démocratique n'est véritablement présente dans le dispositif, aucune n'en est pourtant totalement absente. Elles y sont toutes à l'état de possible et s'expriment en particulier au travers des conventions normatives qui semblent lier les acteurs, faire tenir le dispositif et lui donner sens.

Parmi ces figures du public idéal, il y a en quatre sur lesquelles je voudrais revenir :

1) La figure du *public représentatif*, celle du peuple représenté tout entier dans sa diversité, dans ses divisions communautaires ou de classe, reflet plus ou moins fidèle de l'ensemble des groupes qui constituent le quartier (le public d'une I. M. Young, 2000 par exemple) est celle dont l'absence est la plus visible au premier regard. Et ce même si l'on constate certains phénomènes intéressants comme la légère sur-représentation des femmes dans le public et une quasi-parité au niveau des conseillers de quartier. Des groupes entiers restent à l'écart de ces arènes, à l'instar des jeunes et des étrangers. Les classes moyennes éduquées y sont sur-représentées. Mais, paradoxalement, c'est la confrontation toujours possible – et qui malgré tout se produit parfois – d'une diversité d'expériences et de points de vue qui donne sens au dispositif (classes moyennes éduquées à l'encontre des classes populaires ; habitants anciennement installés et habitants d'implantation plus récente ; jeunes contre vieux...). À l'image de certains débats mettant directement en cause la place des « jeunes » dans le quartier, c'est dans ces (rares) moments de confrontation de points de vue socialement situés que la discussion atteint son plus haut degré d'intensité et que l'idéal est en passe d'être atteint. Au cours des cinq premières années de fonctionnement des conseils, quelques débats, portant sur l'installation de grilles d'immeuble afin d'éloigner les étrangers ou sur la sécurité, ont permis ponctuellement d'amorcer une telle délibération.

Mais les quelques tentatives accomplies par la municipalité pour inciter des « jeunes » à participer directement aux discussions des conseils ont bel et bien

avorté faute d'avoir su, de part et d'autre, trouver un langage commun. Les demandes des uns (la mise à disposition d'un terrain de sport ou d'un local ou d'une subvention pour un groupe) se heurtant à l'impuissance politique des conseils ; les récriminations des autres (relatives au bruit, à l'insécurité, à l'emprise sur certains espaces publics...) n'osant plus se formuler en présence des fauteurs de trouble supposés.

2) Est également absent le *public égalitaire*, celui dans lequel chacun pourrait faire entendre idéalement sa voix, prendre la parole avec une chance identique de voir celle-ci prise en compte. Ce public manque, lui aussi, à l'appel. Tout porte à constater une dissymétrie dans les temps de prise de parole respectifs des différents groupes d'acteurs en fonction de leur statut ou dans les possibilités d'accès à la discussion, des fractions entières du public restant silencieuses. À remarquer aussi les difficultés pour les étrangers à prendre la parole en l'absence de dispositifs de traduction appropriés, les signes discrets d'inattention à certains discours marginaux ou jugés peu sérieux, l'interdiction pour un citoyen ordinaire de reprendre la parole et d'exercer un droit de suite là où les politiques ont toute latitude pour le faire, les contraintes tenant aux formes lexicales utilisées et à la logique de l'argumentation. Tous ces constats confirment l'existence de registres d'argumentation privilégiés et l'inégalité des intervenants face à la prise de parole. Et pourtant, dans le même temps, ces dispositifs donnent à voir un respect ostentatoire de la possibilité pour chacun de la prendre. Le tour de parole est largement ouvert et le temps de discussion laisse à chacun la possibilité d'intervenir une fois. Le dispositif abaisse ainsi au minimum les coûts d'entrée dans la discussion et tout se passe comme si les autorités étaient testées sur leur capacité à ne pas marquer de signes d'impatience, à ne pas couper intempestivement cette parole, à ne pas définir strictement les limites de ce qui peut être dit et entendu dans ces enceintes. Le dispositif, sauf cas exceptionnel, tient cette promesse démocratique et il y trouve par là même l'une de ses principales vertus (Cefaï & Lafaye, 2002).

3) Le *public rationnel ou argumentatif*, en un mot habermassien, des multiples écrits sur la démocratie délibérative (Manin, 2002) est à première vue lui aussi introuvable, hors des quelques séances où le débat oblige les acteurs à une montée en généralité (implantation d'un centre d'hébergement pour toxicomanes, installation de grilles d'immeuble...). Rares sont les participants à la discussion issus du public qui adoptent la posture du spectateur impartial et de bonne volonté, engagé avec d'autres dans une recherche en commun de l'intérêt général. Les points de vue exposés sont presque toujours très précisément situés. Les interventions commencent toujours par le rappel d'une position dans l'espace du quartier (« j'habite depuis vingt ans au 34 de la rue Saint-Blaise... ») et c'est le registre du témoignage qui est le plus souvent pratiqué,

lequel se fonde sur une expérience individuelle que l'on cherche à faire partager. Pour reprendre les catégories définies par Cardon, Heurtin & Lemieux (1995), les régimes de la critique (qui exige que le locuteur fasse preuve d'un minimum de « distance » et de détachement et fasse usage d'arguments visant à l'objectivité) et de l'opinion (qui repose sur la formulation d'une opinion personnelle) y sont sensiblement moins présents dans les interventions des citoyens ordinaires que le régime du partage dans lequel l'auditoire est pris à témoin d'une situation vécue, intolérable ou difficile à vivre. L'engagement de la personne y est réel même si l'expérience vécue (trouble de voisinage, incivilité, carence des services publics...) l'est toujours au même moment par d'autres placés dans la même situation.

Mais simultanément ce qui semble rendre efficaces de telles prises de position dans l'espace des conseils, c'est aussi une capacité élémentaire à généraliser. Les demandes strictement individuelles, demandes de passe-droit ou de prise en considération d'un cas particulier, sont en pratique bannies de ces arènes ou s'y exposent à des sanctions diffuses (murmures négatifs, rires et sarcasmes...). Si l'on prend la parole, c'est le plus souvent au nom du collectif (présent ou absent selon les cas) qui vit une situation identique, partageant un même habitat locatif dégradé ou se rencontrant sur des espaces conflictuels. De même, ce qui rend acceptable l'interpellation d'autres habitants dans ces situations publiques et contrôlées par le politique d'interaction, c'est leur capacité à endosser le point de vue de l'autre, à le respecter, à le prendre en compte et à en rendre compte. C'est précisément ce qui fait la dimension publique de l'expérience, voire même sa dimension démocratique. La dénonciation frontale de l'adversaire ou l'utilisation d'arguments que l'on sait inacceptables par une partie de l'assemblée n'est pas de mise, comme s'il s'agissait de manifester un sens de la « réciprocité » défendu par certains théoriciens de l'idéal délibératif comme un principe constitutif de ce dernier (Guttman & Thompson, 1996) Les propos que l'on entend en séance publique sont presque toujours euphémisés, nuancés, débarrassés de leur charge de violence la plus manifeste dès lors qu'ils visent d'autres habitants du quartier (pour plus de détails : Blondiaux & Lévêque, 1999).

4) Enfin, le *public actif ou participatif*, à la Dewey (1927), Zask (2002) ou à la Benjamin Barber (1984), celui qui est visé par les utopies participatives et dont l'expérience du budget participatif de Porto Alegre pourrait avoir accouché (Gret & Sintomer, 2002), n'est lui aussi que partiellement présent. L'absence de pouvoir en jeu dans l'expérience et d'articulation claire entre la délibération collective et la prise de décision a constitué l'obstacle principal à sa formation. Mais différents indices témoignent aussi d'une réticence des conseillers, en particulier de ceux tirés au sort, à se voir confier un pouvoir

d'action. Les conseillers de quartier se sont peu servis par exemple de leur capacité de voter des « vœux » transmissibles au conseil d'arrondissement, prévue dans la charte d'origine, sauf dans les rares hypothèses d'unanimité des points de vue. D'autres exemples démontrent *a contrario* que, sous certaines conditions et lorsque le quartier est confronté à certains types de problèmes (aménagement d'un square ou d'une place, définition d'un plan de circulation...), la participation d'une fraction des habitants du quartier au processus d'enquête, à la production de données et de solutions nouvelles est toujours possible. Au point que la mise à contribution de cette expertise profane ou d'usage par l'appareil municipal puisse constituer l'une formes de développement possibles de ce type d'instance.

Dans les commissions de certains conseils de quartier, en marge de séances plénières, de petits groupes d'habitants ont accompli au cours de ces cinq années, un véritable travail d'exploration, produisant des rapports, auditionnant leurs « experts » (étudiants en architecture ou en urbanisme...), transmettent des solutions issus de cette expertise profane ou d'usage aux services techniques de la mairie. Il est à noter que dans le conseil de quartier où les habitants tirés au sort ont le plus participé à cette activité d'enquête est aussi celui où les associations sont les moins nombreuses et les moins actives (dans le quartier Plaine), le conseil de quartier venant ici remplir un vide. Il s'agit là de l'un des acquis les plus notables de ces conseils, que la transformation de leurs attributions, depuis 2001 (au travers notamment de l'octroi par la municipalité d'enveloppes de quartier) ne pourra que renforcer.

LES PUBLICS SAISIS PAR L'OBSERVATION

Je voudrais faire maintenant l'inventaire de quelques-uns des publics que j'ai cru rencontrer au cours de cette observation, toutes les fois où il m'a semblé qu'un collectif se constituait au cours de ces séances publiques, dans la salle ou dans le discours, en conformité ou non avec la définition du « public » proposée par les organisateurs de ce colloque.

Il faut évoquer tout d'abord les différentes figures du *public manifestant*, celui qui exprime collectivement ses émotions, sa colère, sa peur, sa lassitude, ses interrogations, son sentiment d'injustice. C'est la plainte, la doléance et l'interpellation qui sont ici les formes presque exclusives de prise de position dans cet espace, mais sans que le processus de politisation de cette interpellation soit véritablement achevé. Il est difficile, par exemple, à ce public de désigner des coupables ou des responsables dès lors que ceux-ci se situent en dehors du quartier. Il est très rare que des rapports structurels d'inégalité soient pointés ou qu'un travail de liaison soit effectué entre la situation vécue à l'intérieur du

quartier et une configuration plus générale de forces sociales ou politiques. En ce sens, les discours publics, y compris lorsqu'ils mettent en avant une situation ou un sentiment d'injustice, manquent d'articulation politique ou de points d'appui symboliques ou organisationnels. Ils semblent en attente de porte-parole. Il peut s'agir de dénoncer, à travers les insuffisances des conditions d'habitat, les problèmes de circulation, les incivilités ou les violences quotidiennes, les crottes de chien ou les squats d'escaliers, un sentiment d'inégal accès à l'espace public du quartier, mais sans qu'un public se forme, sans qu'une expérience collective se constitue, faute le plus souvent d'un travail efficace de « cadrage ». L'identification des coupables et des adversaires reste en particulier problématique lorsqu'il s'agit de problèmes liés à l'usage de l'espace par d'autres habitants du quartier (propriétaires de chiens, jeunes, auteurs d'actes d'incivilités...) ou de personnes extérieures au quartier qui ne font que le traverser ou l'occuper temporairement (automobilistes, prostituées...) Il est intéressant de souligner que les autres cibles potentielles de ces discours (État, Hôtel de ville de Paris, bailleurs sociaux...) sont rarement l'objet d'un travail de dénonciation explicite. Les conseils forment un univers où la plainte individuelle, parfois relayée par un petit groupe, peut se faire entendre, mais sans ancrage sur des collectifs plus larges, sans possibilité de voir se transformer, en tout cas dans ces lieux, ces interpellations en mobilisations collectives.

Le public des conseils de quartier se présente aussi comme un *auditoire* qui vient en nombre assister à chaque séance. Une centaine de personnes en moyenne assistent aux conseils, sur les vingt mille habitants environ que comptent les quartiers. Selon une enquête par questionnaire réalisée auprès de ce public, ces personnes viennent essentiellement s'informer sur la vie du quartier. En moyenne 60 % d'entre elles assistent pour la première fois à un conseil (Pacteau & Placer, 1998). Il arrive souvent à ce public au cours de chaque séance d'applaudir ou de réagir au contraire négativement, contribuant ainsi à orienter la tonalité des échanges. Les sanctions diffuses (murmures, agitations et mouvements divers...) qui ponctuent les discours les plus agressifs jouent un rôle décisif dans le dispositif. Incarnation temporaire de l'opinion publique du quartier, c'est le visage du peuple qui est là et dont la force symbolique est telle, on l'a vu, qu'il s'est révélé impossible de le réduire au silence. En certaines circonstances, les personnes ainsi rassemblées ont pu ainsi sembler manifester une certaine forme d'unité, manifestant de la joie ou de la colère, sanctionnant les écarts d'un orateur ou la mauvaise foi trop évidente d'un élu. Cela suffit-il cependant pour parler d'un public ? Ce public est-il présent à lui-même au point de former un tout supérieur à la somme des individus qui le composent ? Ce n'est pas sûr et il faudra y revenir en conclusion.

En s'éloignant du pur constat d'observation, il faut également mentionner les *publics absents* qui peuvent néanmoins être convoqués et mis en récit dans les discours et interpellations des citoyens ordinaires lors de ces séances. Ce sont les collectifs d'habitants anonymes qui n'existent que par préterition et dont l'évocation conforte le témoignage de celui qui formule l'interpellation. C'est aussi le « on » de certaines formulations récurrentes : « *on n'en peut plus* », « *on finira par tout casser...* », « *on finira par quitter ce quartier...* ». Ce « on » peut être parfois défini, prenant la forme d'un collectif : les habitants du 140 rue de Ménilmontant, de la cage d'escalier n° 8 du même ensemble immobilier, les mères de famille qui ne peuvent pas faire passer leur poussettes sur le trottoir devant l'école... Ses contours sont souvent plus vagues. Il est rare que soient produits, dans l'enceinte des conseils, les supports matériels (pétitions, banderoles, manifestations coordonnées...) d'un travail d'objectivation préalable de ces groupes.

Certains de ces publics absents jouent un rôle spécifique à l'intérieur du dispositif. Ce sont évidemment les « jeunes », présumés auteurs de troubles, évidemment parlés plus qu'ils ne parlent, mais dans des langues qui peuvent être très différentes : entre les habitants ordinaires qui témoignent des agissements d'un collectif d'autant plus vague et menaçant qu'ils ne peut jamais être différencié, encore moins individualisé, et les responsables d'association de réinsertion ou de médiation, dont le mandat dans les conseils semble être de parler au nom de ce groupe, les propos rapportés diffèrent sensiblement. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit cependant de témoigner, de produire les résultats d'une observation directe des comportements de ces jeunes autrement insaisissables. La crédibilité des associatifs se fonde précisément sur leur capacité, née d'un contact direct, à interpréter ces actes et à dire ce que « veulent » les jeunes, mais aussi sur leur capacité à enrôler le maximum d'entre eux dans leurs associations, à anticiper et à contrôler leurs agissements.

L'une des limites principales de l'expérience est cependant que ces publics saisis par l'observation, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs au dispositif, restent toujours des *publics étroitement localisés*. Il manque en particulier les publics étrangers, composés de tous ceux qui sont susceptibles d'être affectés par les effets d'une décision prise à l'échelle du quartier, par un conseil de ce type. Ceux qui vivent en périphérie (géographiquement du quartier) et sur lesquels on reporte les coûts d'un schéma de circulation interdisant l'accès du quartier ou de l'installation d'une structure d'accueil pour drogués que l'on rejette pour soi, comme ceux qui restent à l'écart du conseil (jeunes, population d'origine étrangère, groupes socialement défavorisés, nouveaux arrivants dans le quartier...). Ceux-là sont le plus souvent sans défenseurs et sans porte-parole dans la délibération. Au plan politique, l'un des risques principaux que peut faire

courir une telle « démocratie de proximité » est bien celui de l'enfermement du quartier, de son enclavement politique sur l'horizon étroit des intérêts du quartier et de ceux pour qui l'accès aux conseils est le plus facile.

CONCLUSION

Qu'est ce que ces conseils de quartier ont véritablement de « public », au sens en particulier où un auteur comme J. Dewey emploie le terme et tel que des traditions de recherche inspirées du pragmatisme (Cefaï, 2002) ou focalisées sur les médias (Dayan, 2000) le travaillent aujourd'hui ? A-t-on en particulier affaire à des publics politiques ?

D'une part, il me semble avoir montré que l'expérience présente une dimension de publicité réelle. Des individus y sont confrontés à une expérience publique, y sont tenus par un certain nombre de cadres et de règles, pour certaines explicites pour la plupart pragmatiques, qui exigent une sortie, même rhétorique, même éphémère, même maladroite hors du strict point de vue de l'individu. J'ai montré également qu'il y avait, dans ces arènes la possibilité toujours ouverte d'une confrontation d'expériences et d'une argumentation rationnelle.

Mais il me semble également que l'on n'a pas à faire ici, dans un cadre aussi artificiel, limité et contrôlé, à un public au sens de Dewey. Il ne me semble pas en particulier que l'on ait à faire avec des publics politiquement constitués. Pourquoi ?

Pour qu'il y ait public, il faut, comme le rappelle J. Zask (1999), l'identification d'un problème qui affecte un collectif d'individus, la prise de conscience de ses effets par les personnes affectées par ce problème et la définition d'un intérêt qui s'en suit. Il faut enfin une démarche active et collective d'enquête ainsi qu'un processus de représentation de ces intérêts. Il en va de même si cette notion implique qu'une série d'expériences amène des personnes à se sentir liées les unes aux autres dans un horizon de vie collective, où leurs engagements ont un sens civique ou politique, où elles sont concernées par des enjeux communs, où elles ont le sentiment de prendre part à un public et si autour de l'émergence d'un problème se constituent des versions alternatives d'action, autour desquelles s'agrègent des camps rivaux devant des auditoires, comme le propose le texte d'introduction de ce colloque (Cefaï, 2002).

Peut-on parler d'une expérience de cet ordre à propos des conseils de quartier du XX^e arrondissement ? Au-delà des fragments de réponse apportés par cette contribution, deux points méritent d'être soulignés.

Pour qu'il y ait un public, il faut d'abord un événement, un problème public, une « affaire ». Un public ne se forme pas en soi, clos sur lui-même. Il lui faut

s'ouvrir et se mobiliser en vue d'une situation à transformer, d'une décision à prendre. En ce sens les conseils de quartier ne sont rien tant que ce type d'événement ne se produit pas. Il est intéressant de noter qu'à de rares moments et dans le cadre de mobilisations liées à un événement de ce type, les conseils ont pu se transformer en public autour d'enjeux localisés (la destruction d'une caserne ou d'une place menacée par l'extension d'un lycée, l'implantation d'un centre de sevrage de toxicomanes...).

Il faut aussi, me semble-t-il, un conflit ou du moins la possibilité de définir des adversaires et des « versions » antagonistes d'une même question. Or, c'est très rarement le cas ici. Les possibilités de structuration du conflit sont limitées. Les publics qui peuvent se constituer à l'occasion de ces conseils ne se confrontent pas à d'autres publics. Les adversaires sont absents, se défaussent (la mairie du XX^e) ou fuient l'institution (l'Hôtel de Ville de Paris jusqu'en 2001, les opérateurs immobiliers, les jeunes, les prostituées...). Ils sont tantôt trop éloignés (l'aire d'action et de revendication du conseil se limite au micro-espace du quartier), tantôt trop proches (et l'on se risque rarement à désigner du doigt celui que l'on est amené à côtoyer quotidiennement). Sans cette possibilité de conflictualisation, peut-il y avoir constitution d'un public politique ? Comme d'autres observateurs l'ont souligné, cette arène publique condamnée à de traiter que de sujets résiduels parvient difficilement à délibérer et à décider collectivement.

BIBLIOGRAPHIE

Barber B. (1984). *Strong Democracy*. Berkeley : University of California Press (trad. fr., 1997, *Démocratie forte*, Paris : Desclée de Brouwer).

Blondiaux L. (1999). « Représenter, délibérer, gouverner ? Les assises politiques fragiles de la démocratie participative de quartier », in L. Blondiaux, G. Marcou & F. Rangeon (eds), *La démocratie locale. Représentation, Participation et espace public*. Paris : PUF, p. 367-404.

Blondiaux L. (2000). « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du XX^e arrondissement », in E. Maignet & L. Monnoyer-Smith (eds), *www.Démocratie locale.fr, Hermès*, 26-27, p. 323-340.

Blondiaux L. & Lévêque S. (1999). « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XX^e arrondissement de Paris », in C. Neveu (ed.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Paris : L'Harmattan, p 17-82.

Blondiaux L. & Sintomer Y. (2002), « L'impératif délibératif ». *Politix-Revue des sciences sociales du politique*, 15 (57), p. 17-36.

Cefaï D. (2002). «Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes dans la perspective du pragmatisme», in D. Cefaï & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 51-82.

Cefaï D. & Lafaye C. (2002). «Le cadrage d'un conflit urbain. Les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective». in D. Cefaï & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 371-394.

Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.

Cardon D., Heurtin J.-P. & Lemieux C. (1995). «Parler en public». *Politix, Travaux de science politique*, 31, p. 5-19.

Charzat M. (1998). *Paris citoyen. La révolution de la démocratie locale*. Paris : Stock.
Charzat M. (1999). *Politiquement libre. Démocratie ou libéralisme : le pari de la cité*. Paris : La Découverte.

Dayan D. (2000). «Télévision : le presque-public». *Réseaux*, 100, p. 427-456.

Dewey J. (1927). *The Public and its Problems*. New York : Henry Holt.

Gret M. & Sintomer Y. (2002). *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*. Paris : La Découverte.

Guttman A. & Thompson D. (1996). *Democracy and Disagreement : Why Moral Conflict Cannot be Avoided in Politics and What Should be Done About It*. Cambridge : Harvard University Press.

Heurtin J.-P. (1999). *L'espace public parlementaire. Essai sur les raisons du législateur*. Paris : PUF.

Manin B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Calmann-Lévy.

Manin B. (2002). «L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine (entretien avec L. Blondiaux)». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15 (57), p. 37-56.

Pacteau C. & Placer V. (1998). «Étude sur le public des conseils de quartier». Deuxième rapport annuel de l'Observatoire de la démocratie locale du XX^e arrondissement de Paris.

Young I.M. (2000). *Inclusion and Democracy*. Oxford : Oxford University Press.

Zask J. (1999). *L'opinion publique et son double. 2. John Dewey, philosophe du public*. Paris : L'Harmattan.

Zask J. (2002). «Pourquoi un public en démocratie ? Dewey versus Lippmann», in L. Blondiaux & D. Reynié (eds), *L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes. Hermès*, 31, p. 63-66.

ÉPREUVES URBAINES DU PUBLIC

Isaac JOSEPH

LA NOTION DE PUBLIC : SIMMEL, L'ÉCOLOGIE URBAINE ET GOFFMAN*

Mon premier travail sur la notion de public date des années 1978-80 et s'inscrit dans un débat avec la microphysique et la micropolitique d'inspiration foucauldienne. Deux textes, « Résistances et sociabilités » (1978) et « Éléments pour l'analyse de la vie publique » (1981) marquent pour moi ce tournant problématique inauguré par Habermas.

Nous venions de publier, avec Philippe Fritsch et Alain Battégay, *Disciplines à Domicile* (1977), un travail sur la généalogie des dispositifs de normalisation de la famille qui s'inspirait massivement de Foucault. De manière peut-être un peu moins mécanique et systématique que le livre de Jacques Donzelot sur *La police des familles* (1977), paru quelques mois plus tôt, nous étions en phase avec une interprétation de la microphysique du pouvoir, dominante dans les cercles qui gravitaient autour du CERFI (Centre d'étude et de recherches sur les formations institutionnelles). Cette interprétation ne rompait pas explicitement avec les analyses marxistes des appareils d'État ; elle prétendait plutôt les prolonger par une histoire sociale des « équipements de pouvoir » et des formes de gestion des populations, instituées tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles. Attachée à la lecture des règlements scolaires et des programmes philanthropiques ou hygiénistes, l'histoire de la normalisation de la famille pouvait se lire comme une entreprise d'édification – c'était le

* Ce texte reprend en les complétant certains éléments d'un entretien accordé à deux chercheurs brésiliens, Licia Valladarès et Roberto Kant de Lima, publié par la revue *BIB*, Rio de Janeiro, 2001. Merci à Daniel Cefaï pour ses questions, ses suggestions et son intérêt pour ce qu'il appelle l'« écologie des idées »

sous-titre de *Disciplines à Domicile* – et laissait dans une ombre romantique et grandiose la résistance de la plèbe et les contorsions de la parole prolétaire. Les laboratoires de l'entreprise de normalisation à l'œuvre depuis le XVIII^e siècle – les dispositifs de prise en otage de l'enfant des milieux populaires, les machines à guérir et les machines à punir, mais aussi à produire des visibilités institutionnelles et à reproduire la force de travail, demeuraient implicitement ou explicitement des dispositifs relevant de l'État et de ses bras armés : maîtres d'école, médecins hygiénistes, philanthropes observateurs et visiteurs du pauvre. De manière significative, toutes ces procédures fines de l'édification familiale étaient résumées doublement sur la couverture du volume, d'abord, qui montre une mère et son enfant sous le regard du maître d'école et par la référence au roman de Gombrowicz, *Ferdydurke*, ensuite, qui caricature l'infantilisation de la famille bourgeoise dans le développement du pédagogisme moderne.

L'entreprise clinique et critique de Foucault trouvait là son aboutissement : la normalisation du corps politique, commencée dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle avec le thème de la protection des familles comme richesse des nations, prospérait et s'étendait même, encore sous nos yeux « du foyer au territoire », avec l'infantilisation généralisée des conduites sous la surveillance du pédagogue et le contrôle du psychiatre. La boucle était bouclée : la reproduction de la force de travail produite par l'infatigable travail social des gestionnaires de populations venait confirmer la généalogie du *petit travailleur infatigable* déjà décrite dans la même veine par Lion Murard et Patrick Zylberman (1976) à propos de l'histoire de la ville-usine au XIX^e siècle.

Il ne nous a pas fallu longtemps pour comprendre que la boucle était trop bien bouclée et l'affaire trop vite entendue. L'argument était exclusivement fondé sur les proclamations et les programmes des gestionnaires, nous disaient les historiens. Déjà, *Disciplines à domicile* montrait que l'on pouvait douter de la cohérence des procédures de normalisation, de l'unité de l'État et de la convergence des logiques d'appareil, de la métaphore du panoptique et des délires de bâtisseurs d'observatoires. Toutes les villes n'étaient pas des villes-usines dont la vie sociale et les rapports sociaux étaient orchestrés habilement par le malin génie des entrepreneurs.

Pour ma part, il me semblait que l'axe de recherche sur les dispositifs de normalisation s'épuiserait, s'il n'était pas capable de faire droit aux dispositions, aux compétences et aux ruses, aux usages et aux sociabilités à l'œuvre dans la fabrique du social. Résistances à la normalisation, illégalismes, disait Foucault, « adaptations secondaires », disait Goffman dans *Asiles* (1968) : ces pratiques pouvaient relever d'un autre regard attentif aux cultures de la marginalité. Avec Yves Grafmeyer, nous traduisions déjà les textes de Chicago

(1979) et nous lisons aussi Jean Rémy, *La ville et l'urbanisation* (1974) qui proposait de classer les grandes sociologies selon le modèle ou la scène primitive qu'elles se donnaient : *l'usine* comme antre de la production des rapports sociaux chez Marx, *la bureaucratie* chez Weber, et enfin *la ville* qu'il voyait fonctionner comme un troisième modèle, chez Simmel et Park. C'est par Jean Rémy que je découvre Simmel, les sociabilités de la distance et de la réserve, l'expérience de la métropole, les liens faibles et la figure de l'étranger.

Rétrospectivement, je dis bien rétrospectivement, il me semble que c'est dans ce tournant, et en tout cas dans ces années 1978-80 que s'opère la première jonction avec les problématiques de l'espace public. Et, dès le départ, l'urbain et le politique sont indissociables. Le livre de Richard Sennett, *The Fall of Public Man*, paru en 1977 rapportait la crise des publics contemporains à l'oubli des usages du désordre et à la perte du sens de la réserve, dans une inspiration très simmélienne. Surtout, plus près de nous, l'expérience de Solidarnosc en Pologne témoignait d'une autre renaissance de l'espace public dans les sociétés totalitaires, là où on l'attendait le moins, dans les églises. Ce n'était plus seulement le régime des « civilités tièdes », le défaut d'histoire, que pointait l'intérêt de connaissance pour la vie publique mais bel et bien une force démocratique et un ferment de libération. Nous étions dans cette décennie qui a précédé la chute du mur et nous découvrons à peine Hannah Arendt. J'avais le sentiment que Simmel méritait mieux que le voisinage de Tönnies dans lequel le cantonnaient les manuels de sociologie, de même que Tarde méritait mieux que l'amalgame avec Le Bon. J'étais séduit par la formule de Tarde caractérisant un public par la « simultanéité des convictions » (1901), par les pages de Simmel sur la conversation comme traduction esthétique « des forces éthiques à l'œuvre dans la société concrète » (1980). Tout ce travail de redécouverte de l'héritage microsociologique s'est fait à l'ombre d'une recomposition du champ politique qui s'est poursuivie dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix : l'irruption de Solidarnosc et de l'espace public comme dispositif anti-totalitaire ; la dramatisation du problème des banlieues et l'arrivée dans l'espace public de la deuxième génération issue de l'immigration, avec la marche des beurs, dans les années 1983-85 ; plus tard, le désastre de l'idée cosmopolite, l'« urbanicide » et la guerre aux civils à Sarajevo au début des années quatre-vingt-dix en même temps que l'enjeu de la modernisation des services publics en France. Notre horizon politique a été marqué par ces combats et ces enjeux. Mon souci était d'explorer la ville comme horizon démocratique, de décrier les tenants de l'intégration républicaine en leur montrant les ressources et les ressorts de la multiplicité des allégeances : la microsociologie me semblait retrouver des couleurs dans cette confrontation à l'actualité politique des sociétés démocratiques.

En 1988, relisant *Le Passant considérable* (Joseph, 1984), pour l'édition espagnole, j'avais insisté sur cet horizon politique de l'analyse de situations et sur les limites du modèle homéostatique qui risquait de conduire le naturalisme écologique et interactionniste vers une impasse. Quelles que soient les précautions de Goffman (« Je ne cherche pas à éveiller les consciences, je cherche seulement à savoir comment les gens ronflent ») nous sommes invités par la diabolique valse des cadres qu'il propose dans *Frame Analysis* (1974) à nous défaire d'une pensée paresseuse des conventions du quotidien. Il n'y a rien de moins conventionnel que la sociologie de Goffman (Joseph, Castel *et al.*, 1989). Par sa fascination pour l'expérience de la folie, par sa manière de décrire et de naturaliser l'offense dans nos sociétés réputées ouvertes et plurielles, mais aussi normativement problématiques, Goffman est le sociologue de l'embarras et du malentendu, de l'instabilité structurelle des conventions, de l'attention toujours en éveil, de l'alerte, de l'infinie manipulation des croyances. À l'exact opposé de l'idéal homéostatique de la sociologie des territoires, des identités et des appropriations. D'où son traitement des justifications et des excuses, comme des pansements plus ou moins efficaces, emportés par la logorrhée sans fin du sens commun.

Cent fois au cours de ces années la microsociologie s'est vu reprocher de ne s'occuper que des « détails » : du quotidien plutôt que de l'histoire, des « portillons du métro » plutôt que du nouvel esprit du capitalisme, comme si elle avait vocation à rapetisser la discipline, à se limiter à des « configurations ponctuelles », à fournir des vignettes illustratives aux logiques structurales. Je pense au contraire qu'elle approfondit et surdétermine le jeu des structures, qu'elle élargit le souci du chercheur (« tu es un soucieologue », m'a dit gentiment un ami). Dès lors qu'il se donne cet objet qu'est un public, il peut prétendre parasiter tous les champs et tous les domaines.

Tout cela peut paraître caricaturalement théorique ou programmatique mais, outre qu'il ne sert à rien de masquer la réalité confuse des itinéraires intellectuels, il faut bien raconter comment et pourquoi l'empirisme devient chose irréductible, comment on se persuade que la conversation ou les situations d'interaction sont des objets à part entière, pourquoi l'étude du « malaise dans l'interaction » mérite l'attention du sociologue autant que le « malaise dans la civilisation ». Ce ne sont bien sûr que des formules, mais elles ont le mérite de signaler une position.

LA RENCONTRE AVEC SIMMEL

Simmel m'a fasciné dès ces années et je le relis toujours avec émotion. Je trouvais dans ses textes et ses « digressions » une sorte de romantisme de la

mobilité fondé sur la figure de l'étranger et sur la tension entre proximité et distance, socialisation et désocialisation. David Frisby (1981) a dit de sa sociologie qu'elle était impressionniste et c'est tout sauf un jugement péjoratif. C'est une sociologie qui nous regarde et qui donne à voir, qui décompose et configure, qui multiplie les personnages et les rapports, une sociologie des sens (de l'intensification des « stimulations nerveuses » dans la grande ville) et de la culture de l'argent, de la coquetterie et du tact. Il y avait, chez Simmel, une manière non convenue de décrire les moments et les situations sociales qui m'a semblé « fraîche » par comparaison avec la sociologie académique. Le jeu des sociabilités se donnait à comprendre autrement qu'avec les catégories psychologisantes des affinités, la conversation était un objet à part entière pour le sociologue. Développée par Robert Park (qui a suivi l'enseignement de Simmel et qui n'a abandonné le journalisme que par ce détour), et surtout par Goffman, la pensée de Simmel m'a aidé à construire une orientation de recherche. Enfin, je pouvais me mettre au travail avec un outillage qui avait fait ses preuves et qui demeurait fécond. Aux frontières de la psychologie – que ne l'ai-je entendu ! – mais avec un vocabulaire rigoureusement sociologique, quoi qu'en aient dit les durkheimiens. Sans compter que les héros de ce courant – Simmel, Thomas, Park, Hughes, Becker, Goffman – avaient quelque chose de sympathique dans l'atmosphère post-soixante-huitarde : tous avaient occupé des positions marginales dans l'Université ! La marginalité devenait une chance et une force productive. C'est Park qui du reste introduit le terme de marginal dans la discipline avec son article de 1928 sur « L'homme marginal », réplique des « Digressions sur l'étranger » de Simmel. Tous ces chercheurs avaient creusé leur sillon et fondé des problématiques de recherche en prise avec les problèmes de leur temps. Les premiers, ils avaient tiré toutes les conséquences des apories de la notion d'intérêt et avaient permis à la sociologie de s'émanciper des métaphores confortables de l'économisme. Dans un des commentaires que je faisais à l'époque de cette première découverte (Joseph, 1978), je reprenais la formule de Wim Wenders parlant de son cinéma : il s'agissait d'érotiser le regard. Jack Katz dans son beau livre sur l'émotion (2001) dit les choses de manière plus précise : travailler à la limite de la psychologie avec les outils de l'analyse sociologique, comprendre ce que sont l'embarras, la colère, la honte, l'humour, l'offense, les pièges du tact et les débordements de la sphère des civilités. Parallèlement au travail des ethnométhodologues, il s'agissait de rendre compte de ce qu'est concrètement une action conjointe (le fait très simple, par exemple, de marcher ensemble ou de faire acte de présence), de ne pas prendre pour acquis les collectifs comme synthèses, de les voir émerger de la co-présence ou de la contiguïté dans leur langage corporel, comme corps communs.

Toutes ces raisons nous ont conduit, Yves Grafmeyer et moi-même, à proposer de joindre deux textes de Simmel à la traduction d'un choix de textes fondateurs de l'écologie urbaine. La plupart de ces textes étaient extraits d'un volume paru aux presses de l'Université de Chicago sous le titre *The City* (1924), coédité par Park et Burgess. Grafmeyer connaissait bien les travaux d'écologie urbaine plus récents et ses liens avec les géographes, notamment Marcel Roncayolo, l'avaient familiarisé avec ce courant de recherches attentif aux territoires et aux phénomènes de mobilité résidentielle. Sur la ville et les phénomènes urbains, sa lecture des textes que nous traduisions était sans doute plus proche de celle que pouvaient en faire les historiens des mobilités résidentielles ou des travaux de Halbwachs. C'est lui qui a tenu à joindre l'article de ce dernier dans le recueil pour bien souligner les passerelles entre l'écologie urbaine et la morphologie sociale. Pour ma part, j'étais plus intéressé à la thématique des sociabilités, aux apories de la notion de proximité, aux formes de voisinage dans un espace résidentiel ou aux formes de co-présence dans un espace public. Je crois finalement que nos intérêts de connaissance étaient complémentaires. Nous avons d'ailleurs donné plusieurs formules de cette complémentarité dans les intitulés des séminaires que nous animions ou dans les programmes de recherche : « La ville enjeu et la ville milieu », au tout début des années quatre-vingt, puis, plus tard, « Analyse de populations et analyse de situations ». C'était une manière de nous démarquer de l'opposition, traditionnelle dans les cursus académiques, entre analyse quantitative et analyse qualitative. Cette opposition ne nous semblait pas parlante : le quantitatif peut ne rien donner à voir s'il n'est pas traité intelligemment et le qualitatif peut produire n'importe quoi. Pour finir sur cette période, en 1982, sur une proposition de Jérôme Lindon et de Jacques Gutwirth, j'ai traduit et présenté le livre de Ulf Hannerz, *Explorer la ville* (1983). Outre que cet ouvrage présentait tout le parcours des recherches dans le champ de l'urbain, de l'ethnographie coopérative des années vingt à Chicago jusqu'à l'œuvre de Goffman, il ajoutait au recueil de textes que nous avons traduit une dimension anthropologique. À partir de là, les étudiants pouvaient trouver une assise solide pour leurs travaux empiriques.

Plusieurs livres sont parus depuis qui ont permis aux étudiants et aux chercheurs français de se familiariser avec les travaux de ce courant au-delà de la seule sociologie urbaine. On y a trouvé un héritage précieux pour refonder une sociologie des migrations et une sociologie empirique des professions et des métiers. Plus récemment, on y a recherché une introduction au pragmatisme et à une sociologie de l'action. Faut-il le préciser, l'irruption de l'École de Chicago en France à la fin des années soixante-dix n'est pas réductible à un phénomène de mode. Je reprendrai volontiers à mon compte l'argument de Bernard Lepetit (1995 : 14) à ce sujet : « Le terme de mode, *dit-il*, n'est pas péjo-

ratif : il ne dénonce pas par avance le caractère éphémère d'une attention particulière, mais désigne le processus auto-entretenu et auto-organisé d'élaboration d'une référence commune ».

La redécouverte de Chicago relève sans doute d'un changement de paradigme pour les sciences sociales, après deux décennies de domination des théories structuralistes et du matérialisme historique, mais il correspond aussi et surtout à un besoin et à un travail : le besoin de disposer d'outils d'analyse pertinents pour comprendre les problèmes sociaux de l'immigration, de l'urbanisation et des formes contemporaines du pluralisme culturel ; et un travail long et ingrat de traduction et de mise à disposition de l'histoire de la sociologie du début du siècle. En dehors de quelques textes depuis longtemps introuvables, l'œuvre de Simmel n'était pas disponible en français jusqu'en 1979. Quant à Tarde, personne ne le lisait plus depuis longtemps, à l'exception de Gilles Deleuze. On peut en dire autant de Georg Herbert Mead : Georges Gurwitsch avait accueilli la traduction de *L'esprit, le soi et la société* en 1963 dans une collection qu'il dirigeait aux Presses universitaires de France, mais cet ouvrage n'a toujours pas été réédité. Autrement dit, il y a encore beaucoup de travail à faire pour sortir l'héritage de la sociologie des exclusives de l'école durkheimienne.

Cette redécouverte de Chicago a sans doute été liée à une transformation de la société française à la fin des années soixante-dix. Dans l'expérience de Chicago, urbanisation et immigration sont immédiatement mêlées. La ville-monde est en même temps la porte d'une immigration massive. C'est peut-être l'explication la plus convaincante de la découverte tardive de l'École de Chicago en France. Bien plus que les blocages académiques et que le barrage de la sociologie urbaine d'inspiration marxiste, d'Henri Lefebvre (1968) et de Manuel Castells (1972). On notera à cet égard l'absence assourdissante de la moindre mention de la figure de l'étranger dans l'œuvre de Lefebvre, ou de son successeur Henri Raymond. On pourrait expliquer cette absence avec des arguments historicistes et dire que le « problème » de l'immigration n'avait pas alors l'acuité qu'il a acquise depuis lors. Ce type d'argument est insatisfaisant pourtant et, finalement, plutôt irrespectueux : un chercheur ne construit pas ses objets en les prélevant dans l'actualité des « problèmes de société ». Il me semble que l'explication est ailleurs. Lefebvre, à plusieurs reprises dans son œuvre, nous dit sa fascination pour ce qu'il appelle « les communautés d'exaltation réciproque » : groupes de militants, fidélités de frères unis par leurs croyances communes, sociétés d'égaux... Ces microsociétés aux liens forts sont loin des salons, des cafés, et de leurs rituels de conversation. Ce sont des sociétés structurellement polémiques, en guerre contre l'aliénation générale, fourbissant leurs armes critiques pour une pensée de la dénonciation (des inégalités, de l'exploitation, de la domination) ou de la révolution. Reste

qu'elles sont très peu publiques au sens des Lumières et qu'il leur arrive souvent de se défier des publics et des arènes publiques. Or, de Simmel à Goffman, la pensée qui a accueilli la question de l'étranger s'est bâtie sur une autre expérience : celle de la rencontre et de la mobilité, du malentendu et de la réserve, de l'instabilité et des « modalisations » sans fin des échanges constitutifs des publics et des opinions publiques. Comment penser en effet une « communauté d'exaltation réciproque » avec celui qu'on ne connaît pas et qu'on n'aura pas à connaître ? Comment ne pas voir que ce qui est commun, ce qui prévaut au contraire, c'est le trouble de la réciprocité, le froid de la relation ? Relation qui peut difficilement faire appel à l'implicite et à la familiarité. Ce qui intéresse la tradition sociologique qui trouve sa source à Chicago, ce n'est pas la sociabilité d'un « nous » déjà constitué. C'est plutôt celle qui *émerge* d'une rencontre publique – c'est la définition rigoureuse de la sociabilité pour des historiens comme Maurice Agulhon (1977) ou Daniel Roche (1989) –, *le plus de société*, pour parler comme Simmel, que l'on peut attendre d'un rassemblement heureux, pertinent. C'est, à mes yeux, l'intérêt majeur de la figure de l'étranger : l'intérêt de connaissance pour la capacité d'une société à faire que le lien social prenne consistance, qu'il soit « transporté » (c'est cela, l'euphorie) non pas hors de l'aliénation généralisée du genre humain, mais dans l'ordinaire de son expérience mondaine, au cœur de la sphère publique.

J'ajouterai deux remarques. D'abord pour signaler qu'on n'a pas pris la mesure du transfert de connaissances qui s'est opéré, dans la sociologie de Chicago, de l'expérience migratoire à l'expérience ordinaire de tout un chacun. Souvenons-nous que le fameux concept de « définition de situation » est utilisé par William Isaac Thomas (1919) pour décrire l'expérience d'ajustement du migrant dans son nouveau monde, bien avant de fonctionner comme un principe d'analyse de la socialisation en général. Autrement dit, la force de l'héritage de Chicago pour nous aujourd'hui, c'est de renverser complètement les problématiques de l'intégration, c'est-à-dire de se poser non pas la question de savoir comment le migrant devient « comme tout le monde », mais de le considérer comme un analyseur du lien social ordinaire, comme le premier personnage conceptuel de l'univers de tout un chacun.

D'autre part, le propre des sociétés d'immigration et du type de tolérance qu'elles construisent c'est, comme l'a montré Michael Walzer (1998) d'accepter et de promouvoir ce qu'il a appelé des identités à trait d'union : Italo-américains, Afro-américains, Latino-américains. C'est la tolérance pour ces situations de double appartenance que les pensées étroitement républicaines de l'intégration n'acceptent pas et qui les conduit souvent à se méfier des villes et de la civilisation urbaine avec les mêmes accents que les eugénistes et les urbanophobes du début du siècle. Ce qui est intolérable pour ces apôtres de l'inté-

gration, c'est le fait de comprendre que nous ne pouvons partager que des « bribes de culture », comme le dit John Gumperz (1991), et que la mosaïque des cultures traverse chacun de nous dans son alimentation, dans ses goûts artistiques, mais aussi dans son langage corporel et jusque dans son intimité.

D'UNE ÉCOLOGIE À L'AUTRE

Cette perspective s'est réclamée d'une écologie urbaine. Pourquoi ce terme d'écologie ? S'agit-il d'une simple métaphore ? Il faut rappeler que l'approche écologique est d'abord une réponse et une alternative à la littérature eugéniste et urbanophobe qui a occupé le terrain au tournant du siècle soit pour traiter des problèmes sociaux posés par l'immigration massive, soit comme une conséquence hâtivement tirée du darwinisme. La compréhension des phénomènes de délinquance comme phénomènes territorialisés, par exemple, se présente comme une issue matérialiste et réformiste au scientisme dénonciateur de l'eugénisme. Il est important pour nous de rappeler cette formulation du projet scientifique dans le débat public de l'époque dominé par les théories raciales. Autrement dit, c'est une formulation polémique au bon sens du terme, au sens où Gaston Bachelard parlait des polémiques de la raison : une approche écologique des phénomènes de déviance et de délinquance – d'insécurité, dirions-nous aujourd'hui – exige que l'on prenne en compte les contextes dans lesquels on observe des troubles de la cohabitation ou des formes de désocialisation.

Il faut donc comprendre la référence à l'écologie comme une invitation matérialiste ou vitaliste à étudier les villes selon des logiques de recomposition et de transformation constantes. La présentation en 1924 du premier cours d'écologie urbaine par Robert Park et Roderick MacKenzie précise que ce n'est pas le rapport d'une population à son territoire qui les intéresse, mais *le rapport de deux populations entre elles sur le même territoire*. Du coup, la sociologie urbaine est conduite à voir la ville non seulement comme mosaïque de territoires, mais comme agencement de populations d'origines différentes dans un même milieu et dans un même système d'activités. Surtout, le concept de *compétition pour l'espace* prend tout son sens pour nous faire comprendre aussi bien l'économie de la mobilité résidentielle que les problèmes sociaux de cohabitation ou de co-présence dans un espace public. Le fait de penser l'espace urbain comme espace de disputes et de contestation sera au cœur des travaux de la micro-écologie de Goffman où les situations de rencontre sont le terrain d'analyse des jugements d'urbanité et des formes de l'accord sur l'urbanité d'un lieu.

Ce point n'est pas sans conséquences sur la manière de comprendre l'espace dont parlent les sociologues de la ville. Une approche écologique quelle

qu'elle soit, qu'il s'agisse de l'écologie urbaine des années vingt, des travaux de Aaron Cicourel sur l'écologie des activités dans un contexte de travail, ou de l'écologie de la perception de J. J. Gibson (1986), définit l'espace de manière particulière. Pour simplifier, on dira que l'espace n'est ni une enveloppe, ni un vide dans lequel prend place un drame ou une intrigue. C'est un milieu *plein* dans lequel l'activité d'adaptation et de coopération des individus ou des collectifs trouve ses ressources ; c'est un univers de plis et de niches qui gardent une opacité relative et qui sont instrumentés comme tels. Du concept traditionnel de « culture objective », tel qu'il était utilisé au début du siècle, au concept d'« *affordance* », tel qu'il fonctionne dans l'écologie de la perception de Gibson, c'est la même idée sous-jacente : l'idée que toute activité trouve dans son environnement des *prises*. D'où l'importance d'un traitement qualitatif et sensible des espaces urbains, garant d'un sens et d'une pertinence pour les usages qu'en font les citoyens.

Enfin, l'écologie urbaine a été dès l'origine une écologie de la mobilité. Elle ne décrit pas seulement des territoires auxquels une population est attachée, mais aussi des formes de « déterritorialisation » (et la première d'entre elles qu'est la mobilité dans un espace public). Elle conjugue constamment attachement et détachement, *patchwork* et *network* comme le dirait David Lapoujade (1997) commentant William James. Autrement dit, habiter une ville, ce n'est pas seulement y résider, mais aussi la découvrir sans cesse, ne la connaître (comme toute chose, dirait James) que sur le mode déambulatoire, passer d'une résidence à une autre, d'un territoire à un autre. Robert Park rappelait souvent que telle avait été sa formation, qu'il avait passé beaucoup de temps à arpenter les grandes métropoles avant de prendre son poste à l'université de Chicago. Le citoyen est donc un homme de locomotion et le mouvement est au cœur de son activité non seulement de producteur et de consommateur, mais de son activité cognitive en général. Voyez ce thème de la locomotion chez Gibson (nous ne sommes pas attachés à un « point » de vue, notre vision est tout le temps vision en déplacement).

Cela a deux conséquences pour la sociologie urbaine : la première, largement admise, est que la mobilité mesure les relations sociales et le degré de socialisation de telle ou telle population urbaine ; mais la deuxième conséquence, tout aussi importante, est que l'urbanité ne se définit que par la capacité à composer des régions morales différentes. Park proposait de définir la ségrégation comme la captivité dans un territoire, l'impossibilité d'en fréquenter d'autres. D'où une définition de l'espace public comme espace accessible et l'importance que nous avons accordée au Plan Urbain et à la RATP, aux « lieux-mouvements de la ville » (gares de chemin de fer et gares routières, stations de métro, aéroports). Penser la ville, ce n'est pas s'en tenir à l'appropriation ou au

sentiment d'appartenance d'une population à son quartier, mais étudier les dispositifs urbanistiques, les équipements et les services qui permettent au citoyen de surmonter l'étrangéité à un territoire non familier, de s'orienter dans un « univers d'étrangers » (Lofland, 1973).

On comprend la proximité de cette écologie avec l'interactionnisme, défini au sens large. À mon sens, la tradition de Chicago est la meilleure défense contre l'individualisme, qu'il soit méthodologique et savant ou vulgairement idéologique. Park et Burgess l'indiquaient clairement dès les années vingt : l'unité élémentaire des sciences sociales, c'est l'interaction. E. C. Hughes le rappellera avec force vingt ans plus tard : « la société est faite d'interactions ». Ceci a pour conséquences que le Self (qui n'est ni le moi, ni le sujet des philosophies de la conscience ou des phénoménologies) est une émergence dans le processus d'interaction. On pourrait tout aussi bien dire : *l'individu est une catégorie du public*. C'est dans ces termes que l'interactionnisme est tout entier dans le pragmatisme : en nous enjoignant à penser l'acteur dans son contexte d'action et à concevoir l'acteur comme un observateur.

C'est ce couple conceptuel qu'il faut comprendre pour se débarrasser de l'individualisme : la notion d'interaction comme « action réciproque » (selon Simmel) et l'unité sociale élémentaire de l'action et de l'observation (chez Mead, la conversation comme action de coopération observable). Entre Georg Simmel, dont ils se sont inspirés, et Louis Wirth qui a écrit, en 1938, un des articles les plus célèbres de la discipline, « Urbanism as a Way of Life », les sociologues de Chicago nous ont appris à ne pas désespérer du lien social dans les sociétés complexes, à ne pas interpréter chaque crise comme une montée de l'individualisme ou à proclamer, à partir d'une lecture économiste du social que l'individu était la seule réalité pertinente. Ils nous ont appris à considérer la distance dans les relations comme une des positivités du social. Les sociétés urbaines se caractérisent pour Simmel par l'accélération des échanges et en même temps par la mise à distance des personnes qui échangent. Wirth, de son côté, insistait sur la superficialité des échanges sociaux consécutive à l'hétérogénéité des populations et à la densité des relations. Autrement dit, les modes de vie urbains sont marqués par la tension entre distance et proximité, socialisation et désocialisation, attachement et détachement. De ce point de vue les sociologues de Chicago nous ont invités à observer d'autres formes de sociétés que les sociétés d'interconnaissance, à étudier l'univers des rencontres comme un ordre à part entière et à y reconnaître autant de régularités et de rituels que dans toute société traditionnelle. C'est cette attention aux formes mineures des civilités et aux « petites vénéraisons », bien plus que leur allégeance aux discours de la « modernité » qui explique le souci ethnographique et descriptif des travaux de l'école et leur « empirisme irréductible » (Schwartz, 1993). Au-delà

d'une sociologie des acteurs, individuels ou collectifs, c'est une sociologie de l'action qui naît à Chicago avant de trouver ses lettres de noblesse dans les travaux contemporains sur l'action située.

Il me semble pourtant dangereux, ou inutilement emphatique, de chercher dans l'École de Chicago une pensée de la modernité triomphante. En revanche, l'expérience de la ville même de Chicago, telle que la décrivait M. Halbwachs dans les années trente, même si elle n'est pas à ce point singulière (songeons à Berlin à la même époque, par exemple), a conduit les observateurs – sociologues, mais aussi journalistes ou philanthropes – à former l'idée selon laquelle les grandes métropoles sont des laboratoires sociaux. Cette idée demeure au cœur de bien des programmes de recherches en sciences sociales. Penser « la ville à l'œuvre » (Bailly, 1992), c'est prendre au sérieux les phénomènes de recomposition sociale et de succession de populations sur un même territoire plutôt que de se satisfaire du vocabulaire de l'exclusion, de la pauvreté ou des ghettos. À l'opposé de l'urbanisme moderniste, c'est prendre acte du fait que les aménageurs d'aujourd'hui font *de la ville sur de la ville*, que leur métier est un métier de compromis et de compromissions. Contre le zoning et les politiques d'aménagement volontaristes, ils entendent prendre soin des aires de transition et des équipements qui assurent la continuité du tissu urbain à l'échelle d'une agglomération. Autrement dit, les recherches fondées sur des hypothèses « dualistes » me semblent loin de l'héritage de Chicago parce qu'elles ne portent pas suffisamment attention aux phénomènes *d'hybridation des formes et des cultures urbaines*, aux filières licites ou illicites qui relient l'économie des beaux quartiers et celle des quartiers de relégation. Enfin, s'il y a une expérience urbaine « moderne », c'est celle de la visibilité de la pauvreté et de l'exclusion : les sans domicile fixe ne sont plus relégués en dehors de la ville ou éloignés de nos regards, ils s'exposent aux regards des passants. Cette visibilité est paradoxalement une conquête de la démocratie, un aiguillon moral, la fabrique quotidienne de la compassion ou de la sympathie, mais aussi de la solidarité comme ressort civil et pas seulement comme injonction de l'État et des « appareils idéologiques ».

GOFFMAN ET « L'ANIMAL BORNÉ » DES VILLES

La sociologie de Goffman, comme tous les fameux « grands récits » que nous avons perdus, nous aide à comprendre ce qui nous arrive : confrontées à la pluralité des mondes sociaux, nos compétences sociales se mesurent à la capacité que nous avons de parvenir à un accord. C'est ce domaine de l'organisation sociale des rencontres que la microsociologie construit comme un domaine de plein droit et dont j'ai essayé d'explorer l'architecture conceptuelle et les déve-

loppements empiriques. En prenant pour objet l'ordre de l'interaction, Goffman propose à la sociologie de confirmer son héritage en se démarquant des psychologies sociales, de prendre au sérieux les interrogations contemporaines sur la notion d'espace public en permettant de décrire et d'analyser de manière originale et rigoureuse les conditions et les conséquences de l'accessibilité mutuelle constitutive des relations en public.

Goffman propose une sociologie des civilités et de la société de services et ce sont là deux thèmes majeurs pour être à la hauteur des exigences contemporaines de la réflexion démocratique. Les civilités renvoient à une présomption d'égalité. Il est important de souligner combien cette thématique s'écarte des débats sur la notion de démocratie formelle à partir de l'héritage marxiste. La présomption d'égalité est un présupposé de l'espace public et de l'univers des rencontres sociables. La question n'est pas de savoir si l'égalité est acquise : un présupposé est un dispositif de régulation et un principe de l'ordre des interactions. Exemple : une queue devant un guichet. La règle qui dit : « premier arrivé, premier servi » est un présupposé de cet ordre qui est efficace de plein droit et qui n'accepte de correction que si on exhibe une raison publique et publiable (être handicapé, être une personne âgée, être accompagné d'un enfant). Ce qui est important, c'est que le fait même de la queue manifeste, rend visible que le présupposé est partagé comme principe régulateur pour les participants. On pourrait prendre d'autres exemples dans l'espace de circulation : le croisement à un feu rouge ou le stationnement. Ce que je veux dire, c'est que la mondialisation n'est pas seulement un processus économique : elle produit une « société civile mondiale » où la présomption d'égalité civile est tirée vers le haut. Par exemple, on peut imaginer que nous serons tous marqués un jour ou l'autre par quelques éléments de la culture des espaces publics japonais et que nous apprendrons à faire la queue pour traverser une rue : simple conséquence de la gestion des flux dans un milieu dense ? Sans doute. En réalité, il s'agit de bien autre chose si l'on comprend que ces conduites demandent un apprentissage et une confirmation qui l'instituent, par exemple en confiant le travail de régulation à des agents de circulation. À l'inverse il est clair que la règle d'indifférence civile énoncée par Goffman fait partie des grammaires de la mobilité en milieu urbain et que l'hospitalité urbaine doit s'accommoder du fait que, dans un milieu dense et dans un univers d'étrangers, la disponibilité de chacun à l'échange est nécessairement restreinte.

L'univers des rencontres et la société de services constituent les deux facettes du monde goffmanien. C'est le mérite de la deuxième génération de l'École de Chicago d'avoir exploré, sous l'impulsion de E. C. Hughes (1996), l'univers des métiers et des professions à partir du double héritage des générations précédentes. D'une part, l'observation du milieu urbain donnait à voir

l'incroyable prolifération des métiers et des niches professionnelles, générée par la ville comme espace de circulation toujours plus étendu et complexe et comme espace de communication de plus en plus sophistiqué. Chacun de ces métiers, précaires ou innovants, vient enrichir une société de services avec ses « dilemmes de statut » et son « sale boulot » en offrant des prestations nouvelles aux habitants des villes – portiers et gardiens, petits vendeurs à la sauvette, métiers de la rue. D'autre part, en socialisant les services aux particuliers, en les faisant sortir de la sphère domestique où ils étaient enfermés dans la société bourgeoise traditionnelle, ces services consacrent une *sphère d'usages* en plein essor aujourd'hui et qui est devenue le cœur de ce que nous appelons aujourd'hui « confort » ou « qualité urbaine ». Le mérite de Goffman a été de se donner cet univers de services comme laboratoire des rituels de la vie contemporaine, d'en étudier la dimension normative et d'en analyser les attendus en termes de compétences sociales. La relation de service est, de ce point de vue, le cheval de Troie de la microsociologie dans le domaine réservé de la sociologie des organisations : ce n'est pas seulement le terme du processus de production, la surface de l'organisation, c'est la pointe de la pyramide inversée dans le schéma de la « *street-level-bureaucracy* » de Michael Lipsky (1980). Du coup c'est l'ensemble du processus de production qui est réexaminé comme coproduction et comme communication, comme coopération et « inter-objectivation » des prestations. Tout cela n'est pas forcément explicite dans Goffman, mais, comme d'habitude, il nous montre le chemin sur le terrain, il utilise des outils d'analyse sous nos yeux et nous invite à en faire autant. C'est sans doute plus prudent et plus efficace de casser des forteresses de cette manière que de s'engager dans des débats épistémologiques sans fin sur les modèles et les présupposés théoriques. Les travaux sur la relation de service ont été « contagieux » au bon sens du terme, avant même que la position théorique implicite ne soit explicitement commentée par les économistes des services (Gadrey, 1994).

Pour ma part, je n'étais pas mécontent de mener de front les deux programmes d'enquête sur les espaces publics urbains et sur la relation de service. Il me semblait que cela avait du sens de prendre acte d'une part du renouveau des réflexions sur la rue, ses valeurs d'hospitalité et d'accessibilité, l'espace de rencontres et sa scénographie et, d'autre part d'accompagner le travail de modernisation des services publics par une réflexion minutieuse sur la prestation et le travail des agents au contact du public. *Prendre Place* (1995) (colloque de Cerisy) après *L'espace du public : les compétences du citoyen* (1991). *Les métiers du public* (1995) (colloque « À quoi servent les usagers ? », 1991) marquent les conclusions de ce double travail. Dans les deux cas, nous réintroduisons l'approche dramaturgique des faits sociaux, sans nous contenter de la signaler en passant comme une métaphore commode ; nous focalisons l'effort

de recherche empirique sur les usages et la production située des usages ; nous pointions concrètement les blocages de l'action publique sur le terrain, dans le travail des agents d'exécution et dans l'écologie de ce travail.

Pendant ces années, de 1988 à 1993, j'avais le sentiment, sur lequel il faudrait sans doute revenir dix ans après, de déplier des présupposés politiques, de ne pas me contenter de faire le rabat-joie devant tous ceux qui intronisaient rapidement le citoyen comme citoyen. Ce qui me préoccupait c'était de montrer à quelles conditions spatiales, organisationnelles, communicationnelles, la question du civisme ordinaire pouvait être réactivée, dans la sphère modeste des interactions civiles d'abord, dans les formes de distribution de l'attention et de coordination des activités ensuite. Rien ne m'agaçait plus que le style déclaratif de la sociologie politique sur la notion de public et rien ne me semblait plus triste que l'ankylose généralisée des pensées de la dénonciation et leur critique de l'opinion publique. Entre ces deux fuites en avant, il y avait la production concrète d'espaces publics de circulation et de communication, la constitution « d'arènes publiques » (Cefaï & Trom, 2001), notamment autour de la modernisation des administrations et des services publics. Le programme sur la Gare du Nord a été un point d'orgue de ce double travail : il s'agissait de répondre modestement à la question des gestionnaires de la gare concernant les normes communes d'accès et de régulation d'un espace en voie de rénovation, destiné à être accessible à des voyageurs internationaux et des banlieusards. Nous nous sommes saisis de cette question et André Bruston, responsable du Plan Urbain, nous a fait confiance. Il faut rappeler que c'était lui qui avait également aidé Monjardet à mettre en place le premier travail d'enquête sérieuse sur la police, avec cinquante ans de retard sur les sociologues américains. C'est aussi ça, la fameuse « exception française » !

Pendant ces années de collaboration avec le Plan Urbain, sur les programmes « Espaces publics » et « Services Publics », si je crois ne pas m'être transformé en « sociologue d'État », c'est grâce à Goffman. En même temps qu'il me permettait de ne pas sombrer dans les rengaines épistémologiques de l'ethnométhodologie, il invitait à faire des publics – de leur force, de leur agencement, du travail de signification et de conversion des self qu'ils opèrent – des phénomènes *observables*. C'est la leçon de Mead dès les premières pages de *L'esprit, le soi et la société* (1963) : toute conversation – entre des chiens, des boxeurs ou des gens civilisés – est un phénomène de coopération observable par les acteurs eux-mêmes. Cette qualité d'observabilité est précieuse non seulement pour le chercheur parce qu'elle lui permet de comprendre que les faits sociaux sont des accomplissements, que les liens sont des phénomènes émergents, mais aussi parce qu'elle permet d'instaurer un dialogue entre cette conception empirique des publics (celle qui fonctionne, par exemple, dans

Behavior in Public Places (Goffman, 1963), toujours indisponible en français) et d'autres pensées de l'espace public, que nous avons associées aux débats lors du colloque de Cerisy de 1993. Celle qui voit dans la publicité la consigne des Lumières, la condition et la rançon de la liberté de l'usage de la raison (« Fais un usage libre et public de la raison », selon la maxime kantienne) ; celle qui fait de l'espace public le rempart contre les sombres temps du totalitarisme, la misère morale de la fraternité et de l'égalitarisme (l'espace public de H. Arendt et d'E. Tassin) (1999) ; celle enfin qui oppose la foule et la conversation, chez Tarde et Park, pour distinguer des régimes d'attention et de conviction.

Je veux donc bien avouer que j'ai « sollicité » Goffman et son travail pour l'inscrire dans ce débat, persuadé que son naturalisme et ses références à l'éthologie n'avaient de sens que dans la mesure où ils indiquaient un intérêt de connaissance *politique* pour la stabilisation, mais aussi le foisonnement et l'inventivité des cadres de l'intelligence collective et de l'action. Goffman n'a jamais fait de déclaration sur les présupposés politiques de l'espace public et du civisme ordinaire, mais il a contribué à nous faire comprendre le sens politique de l'embarras, de l'offense et de la réparation. Et cette contribution mérite de ne pas être abandonnée aux sociologues. Elle peut nous permettre de commenter, ponctuellement, les soubresauts récents des relations diplomatiques entre la France et les États-Unis – par exemple, les performances « remarquées » de Dominique de Villepin à l'ONU ou les coups de fil réparateurs (et... « pragmatiques », dit-on à l'Élysée, selon le langage au goût du jour) de Chirac à Bush. Et elle n'est pas inutile pour actualiser aujourd'hui le problème philosophique de la fixation des croyances, central dans le pragmatisme de Peirce ou celui de l'expérience de la conversion et des « *born again* » qui intriguait William James. Mais ceci est une autre histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Agulhon M. (1977). *Le Cercle dans la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de la sociabilité*. Paris : Colin.
- Bailly (1992). *La ville à l'œuvre*. Paris : Jacques Bertoin.
- Castells M. (1972). *La question urbaine*. Paris : Maspero.
- Donzelot J. (1977). *La police des familles*. Paris : Minuit.
- Frisby D. (1981). *Sociological Impressionism*. Londres : Routledge.
- Gadrey J. & de Bandt (eds) (1994). *Relations de service, marchés de services*. Paris : CNRS Éditions.

- Gibson J. J. (1986). *The Ecological Approach to Visual Perception*. Hillsdale (NJ) : Lawrence Erlbaum Associates.
- Goffman E. (1963). *Behavior in Public Places : Notes On the Social Organization of Gatherings*. New York : The Free Press.
- Goffman E. (1968). *Asiles*. Paris : Minuit.
- Goffman E. (1974). *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*. New York : Harper [trad. fr. *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit, 1991].
- Goffman E. (1988). « L'ordre de l'interaction », in *Les moments et leurs hommes*, textes recueillis et présentés par Y. Winkin. Paris : Seuil-Minuit.
- Grafmeyer Y. & Joseph I. (1979). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier.
- Gumperz J. (1991). *Engager la conversation*. Paris : Minuit.
- Hannerz U. (1983). *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*. Paris : Minuit.
- Hughes E. C. (1996). *Le regard sociologique*, textes recueillis et présentés par J.-M. Chapoulie. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Joseph I. (1978). « Résistances et sociabilités ». *Cahiers de recherche* du Groupe de recherches sur le procès de socialisation. Lyon : Université Lyon 2.
- Joseph I. (1981). « Éléments pour l'analyse de la vie publique ». *Espaces et sociétés*, 36, p. 57-76.
- Joseph I. (1984). *Le Passant Considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Méridiens-Klincksieck.
- Joseph I. (1991). *L'espace du public. Les compétences du citoyen*. Paris : Éditions Recherches- Plan Urbain.
- Joseph I. (ed.) (1995). *Prendre place : espaces publics et culture dramatique*. Paris : Éditions Recherches-Plan Urbain
- Joseph I. (1998). *Goffman et la microsociologie*. Paris : PUF.
- Joseph I. (1998). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Joseph I., Battegay A. & Fritsch P. (1977). *Disciplines à Domicile. Recherches*, 28.
- Joseph I., Castel R. et al. (1989). *Le parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit.
- Joseph I. & Jeannot G. (1995) (eds). *Les métiers du public*. Paris : CNRS Éditions.
- Katz J. (2001). *How Emotions Work ?* Chicago : University of Chicago Press.
- Lapoujade D. (1997). *William James. Empirisme et pragmatisme*. Paris : PUF.
- Lefebvre H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos.
- Lepetit B. (1995). *Les formes de l'expérience*. Paris : Albin Michel.
- Lipsky M. (1980). *Street Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*. New York : Russel Sage Foundation.
- Lofland L. (1973). *A World of Strangers : Order and Action in Urban Public Space*. New York : Basic Books.

McKenzie R. D. (1924). «The Ecological Approach to the Study of Human Community», in R. E. Park, E. W. Burgess & R. D. McKenzie (eds), *The City*. Chicago : University of Chicago Press, p. 63-79.

Mead G.-H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF.

Murard L. & Zylberman P. (1976). *Le petit travailleur infatigable. Recherches*, 25.

Park R. E. (1928). «Human Migration and the Marginal Man». *American Journal of Sociology*, 33, p. 881-893, repris in *Race and Culture*, p. 345-356.

Rémy J. & Voyé L. (1974). *La ville et l'urbanisation*. Paris : Éditions Duculot.

Roche D. (1989). *La culture des apparences*. Paris : Seuil – Poche.

Schwartz O. (1993). «L'empirisme irréductible», in N. Anderson, *Le Hobo*. Paris : Nathan.

Sennett R. (1977). *The Fall of the Public Man*. New York : Alfred Knopf [trad. fr. *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1978].

Simmel G. (1979). «Digressions sur l'étranger», in I. Joseph, & Y. Grafmeyer (eds), *L'École de Chicago*. Paris : Aubier, p. 53-59.

Simmel G. (1981). «Sociologie de la sociabilité». *Urbi*, 3.

Simmel G. (1999). *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF.

Tarde G. (1901). *L'opinion et la foule*. Paris : Alcan.

Tassin E. (1999). *Le trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*. Paris : Payot.

Thomas W. I. & Znaniecki F. (1919). *The Polish Peasant in Europe and America*. Chicago : University of Chicago Press [trad. fr. partielle, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*. Paris, Nathan, 1998].

Walzer M. (1998). *Traité sur la tolérance*. Paris : Essais-Gallimard.

Wirth L. (1938). «Urbanism as a Way of Life». *American Journal of Sociology*, 44, p. 3-24 [trad. fr. «Le phénomène urbain comme mode de vie», in I. Joseph & Y. Grafmeyer (eds), *L'École de Chicago*. Paris : Aubier, p. 251-277].

Joan STAVO-DEBAUGE

L'INDIFFÉRENCE DU PASSANT QUI SE MEUT, LES ANCRAGES DU RÉSIDANT QUI S'ÉMEUT

« Je ne suis jamais qu'un passant dans toutes les villes,
et en partance sur tous les seuils »

F. Nietzsche
Ainsi parlait Zarathoustra.

Il s'agira dans cet article de croiser la figure d'agent présumée par la « sociologie de l'espace public et des compétences citoyennes » et le genre de bien politique et moral depuis lequel, et en vue duquel, s'enlève son entreprise descriptive. Cela afin de voir apparaître les limites de la conception de l'environnement urbain qu'elle dispose, conception appariée à une modalité d'engagement dans la ville exemplairement réalisée par le « personnage conceptuel » du passant (Joseph, 1983).

Ces limites mises en évidence, on questionnera (a) la capacité de cette sociologie à rendre compte des diverses manières par lesquelles un environnement peut être amené à perdre sa *qualité* d'espace public¹, (b) sa difficulté à prendre en compte la montée de voix qui se heurtent aux politiques ayant la ville pour matière (Breviglieri, Stavo-Debauge & Trom, 2000) et (c) le caractère inachevé du pluralisme qu'elle professe. On se demandera ainsi si les seuls risques qui hantent les espaces publics urbains sont la forclusion communautaire ou le privatisme des *gated communities*, et si l'on ne gagnerait pas à adosser nos critiques à un « double pluralisme » (Breviglieri & Stavo-Debauge, 1999) appliqué à la ville.

1. Le seul envers qu'elle se donne semble être la communauté de voisinage, on peut même dire qu'elle se constitua sur la *hantise* d'un « devenir communautaire » de la ville, du moins chez des auteurs comme R. Sennett, L. Lofland, I. Joseph ou E. Tassin.

Pour cela on prendra appui sur une enquête² relative à un « ensemble urbain » très tôt patrimonialisé³, le Vieux Lyon. Afin d'incarner notre vue critique, faisons le détour par le dispositif de l'enquête lui-même. C'est en effet pour résoudre un problème d'intelligibilité que l'on a été conduit à une re-spécification des descriptions des sociologies des espaces publics urbains. Cette enquête s'est ouverte sur une perplexité et c'est dans le travail de sa réduction que certains points aveugles du registre de description de l'espace urbain comme *scène du public* et *milieu de visibilité* sont apparus.

Il ne s'agira pas pour nous de tourner le dos à ces sociologies. L'environnement urbain doit bien être saisi comme un milieu d'actions, et l'analyse porter sur des acteurs en situation, équipés de capacités perceptuelles spécifiques, participant d'un environnement sensible, plutôt que sur des membres de « groupes sociaux » s'appropriant « symboliquement » des « territoires ». Mais il nous semble nécessaire d'ouvrir l'éventail des situations et des engagements considérés. En outre, il nous apparaît qu'elles ne rendent qu'imparfaitement compte de la matérialité et de la qualité sensible des environnements urbains. Ceux-ci ne figurent que comme des cadres, des signes ou des scènes, mobilisés comme ressources ou contextes *génériques* d'une interaction se déroulant en un présent sans franges et dans un anonymat de principe.

Si l'on reprend les catégories de J. S. Bordreuil (1998) par lesquelles il distingue le traitement sociologique de la ville comme lieu d'implantation de « groupes sociaux » ou comme espace de déplacement et de « côtoiement », l'on voit que l'environnement urbain ne paraît que dans deux états : un état de *territoire* ou un état de *surface*⁴. Sans faire retour au premier état, lequel emporte une appréhension de l'environnement disposant des entités collectives⁵ et fige les personnes dans une posture de membres⁶ de collectifs nourrissant des rapports agonistiques, nous pensons que le second état échoue à rendre justice au spectre des manières par lesquelles on se trouve *engagé* (Thévenot, 1998 ; 2000) dans et par la ville.

2. Cette enquête a été réalisée dans un premier temps avec J.-B. Pommier. Elle est poursuivie aujourd'hui avec D. Trom dans le cadre d'un programme collectif coordonné par M. Breviglieri et D. Trom : sur celui-ci et sur la mise en œuvre d'une pragmatique des troubles, cf. leur contribution « Troubles et tensions en milieu urbain » dans ce volume.
3. L'ensemble urbain du Vieux Lyon a été le premier à être saisi par un plan de sauvegarde (loi Malraux). Pour une histoire politique des plans de sauvegarde, cf. Lamy (1993).
4. M. Relieu (1999), en prenant appui sur l'écologie de la perception de Gibson (1979), a montré la place des « surfaces » dans le guidage des activités de locomotion.
5. Qu'il s'agisse de « classes », de « groupes sociaux » ou de « groupes ethniques », etc.
6. Leurs manières d'être et d'agir étant alors immédiatement caractérisées comme des « pratiques » exprimant une appartenance catégorielle ou une position dans un « champ » (Dodier & Baszanger, 1997).

Les sociologies qui se sont concentrées sur celui-ci ne permettent pas d'explorer l'ample diversité des *ancrages* temporels et des « façons d'être » à la ville qui équipent l'attention des citoyens. Pour recouvrer une partie de cette variété, l'on a choisi de dramatiser la tension entre les figures du *passant* et du *résidant*. Par *résidant*, nous entendons celui qui dispose d'un *poste pérenne* lui offrant une vue sur l'environnement urbain et l'exposant continûment aux modifications infimes de celui-ci. Condition d'une temporalisation de ce qui advient, ce poste fournit notamment un mode d'appréhension du « changement »⁷.

Cet ancrage, qui se creuse d'une profondeur temporelle et embarque un attachement sensible, modalise une « passibilité » (Quéré, 2002) personnelle à ce qui arrive et déplace des émotions qui peuvent sembler opaques et inintelligibles à des tiers. Sur ce point, on se distanciera des approches ethnométhodologique ou goffmanienne qui s'en tiennent au caractère de visibilité des émotions⁸, car cette manifesteté ne renseigne pas à tout coup sur la source de ce qui meut la personne affectée⁹. Source parfois inscrutable, trop intriquée dans un attachement familial et constituée dans une épaisseur de durée pour se signaler à l'attention d'un tiers ou paraître comme *raison* dans une plainte, remplissant des contraintes génériques de publicité, adressable à un public désacré (Boltanski & Thévenot, 1991 ; Cardon, Heurtin & Lemieux, 1995).

Venons-en à l'intrigue proprement dite.

UN ENVIRONNEMENT URBAIN ACCUEILLANT ?

La mairie de Lyon, à la demande d'une mairie d'arrondissement relayant les inquiétudes de ses administrés, nous a demandé de réaliser une enquête sur la « forte » *présence* de « marginaux » au sein du Vieux Lyon. Le problème des « marginaux » nous a été immédiatement présenté comme un phénomène dont l'appréhension première ressortait d'une épreuve perceptive. La *réalité* de l'emprise sensible de leurs présences s'attestait au travers de sa *visibilité* publique.

Après avoir sillonné le quartier, on n'arrivait pas à rendre *raison* des plaintes et émotions récurrentes des acteurs locaux. La problématique de ces présences ne nous apparaissait pas. Cette cécité ne tenait pas seulement à notre condition d'enquêteur de passage, incapable de ressentir les gênes éprouvées

7. La saisie d'un « changement suppose un certain poste où je me place et d'où je vois défiler des choses [...]. Le temps suppose une vue sur le temps » (Merleau-Ponty, 1945 : 470).

8. En s'inspirant en cela de Simmel (1981).

9. Être contemporain de la visibilité d'une émotion qui s'inscrit sur un visage ou fait tressaillir un corps ne livre pas accès au *quoi* affectant la personne émue : ce ne sont en effet pas uniquement des « événements », disposant d'une modalité spécifique d'objectivité publique, qui affectent et mobilisent les personnes.

par les résidants. Notre incompréhension du « problème » tenait aussi à notre incapacité à entrevoir le « bien commun » affecté par ces présences ou, tout au moins, à notre résistance, après que nous l'eûmes identifié comme « Patrimoine », à reconnaître qu'il importait au point d'avoir présence.

De fait, peu de personnes répondaient de la projection d'une telle catégorie. Les rares qui se déclaraient à notre attention¹⁰ semblaient, en un sens, bien « intégrées » dans les lieux. Leurs usages ne dénonçaient pas une non-appartenance à cet espace, tout au contraire, la sûreté et l'aisance de leur conduite manifestait une familiarité certaine aux éléments matériels et humains de l'environnement, attestant qu'elles *habitaient* là et y avaient leurs habitudes.

En outre, les propriétés écologiques et physiologiques de ce quartier semblaient pouvoir offrir l'assurance d'une présence maintenue à ces personnes. Tel qu'il se donne à éprouver dans l'état ordinaire du passant, il paraît « typiquement » hospitalier à l'étrangeté et aux manières incongrues. Cette hospitalité est quelquefois thématifiée par les Lyonnais : ainsi de cette assistante sociale qui estimait qu'enquêter à même la rue, sans autre équipement que la vue et l'expérience ordinaire, était pour le moins délicat, car « *c'est vrai que c'est difficile de dissocier le folklore du quartier et le vrai problème (social)* ».

En tant que rare site lyonnais apprêté pour le tourisme et la vie nocturne et « mis en vue » (Chelkoff & Thibault, 1992) pour des visiteurs, l'endroit est très fréquenté. Cette fréquentation procède de l'intense activité commerciale et de la curiosité suscitée par la patrimonialisation soutenue dont il a fait l'objet. Le quartier attire ceux qui « fréquentent la fréquentation », laquelle fournit un contingent d'occasions d'accroches et s'offre comme un mouvement auquel prendre part. Ce sont des lieux propices à la vie des « grands célibataires » (Laé, 1994) « où les apparences » paraissent baisser « la garde puisque l'on peut crier, se heurter, chanter, clamer, s'exclamer » sans craindre une trop vive réprobation car la fréquentation configure des propriétés pragmatiques qui s'offrent comme une ressource biface : milieu de disparition pour ceux qui veulent se soustraire aux épreuves de l'espace public et à ses exigences de figuration, en devenant

10. L'équipe de chercheurs joignait deux sociologues et deux travailleurs sociaux. Les seconds avaient pour mission de déterminer de courtes biographies des prises en charge institutionnelles et d'apprécier l'état « social », « physique » et « mental » des personnes présumées sans abri. Les catégories dressées par le cahier des charges de l'enquête (« sans-domicile fixe », « délinquant », « toxicomane », « personnes en errance ») étaient au départ des catégories conventionnelles, ratifiées par des séries de critères, manipulables par des agents aux compétences spécifiques. Dans l'espace public, les validations de ces catégories sont visuelles, ce qui n'était pas un handicap du fait que nous étions sur un pied d'égalité avec le passant. À une différence près : notre intérêt pratique pour les êtres humains *apparaissant comme tel ou tel* n'était pas conformé par le souci d'un déplacement sans embarras, mais par une curiosité sociologique pour les uns, par une « mission thérapeutique » pour les autres.

« présents mais négligeables » (Goffman, 1973) ou, à l'inverse, cadre où loger une apparition qui dramatise ces mêmes épreuves pour solliciter, revendiquer ou participer du spectacle ambiant. En outre, les usages ne pouvant être rapportés à une règle exclusive ou univoque ils deviennent, pour le passant ordinaire, plus difficilement qualifiables comme manquements caractérisés à un ordre public indéterminable. Puisque ces espaces, en tant qu'ils accueillent de multiples usages, ne semblent pas laisser prédominer une claire « ambiance grammaticale » (Lemieux, 1999), l'ambiguïté du trouble est alors maximale. Ce flux bigarré de touristes, d'étrangers, d'artistes de rue, de jeunes gens un peu bruyants, de consommateurs assis en terrasse, de visiteurs se reposant, offre aux personnes de la rue autant d'appuis à une discrète et durable occupation : ainsi peuvent-elles espérer se maintenir présentes au quartier sans trop « monter en visibilité »¹¹.

De la double indifférence du *passant*

Lorsque les lieux sont abordés comme des espaces publics, la présence des personnes de la rue ne se dénonce donc pas aisément. À moins qu'elles ne s'engagent dans une sollicitation, elles peuvent même ne pas venir à l'attention. Les troubles qu'elles causent semblent ressortir des embarras ordinaires que sont l'interruption d'un parcours de locomotion ou le défaut d'observance d'un « droit à la tranquillité ». Celui qui ne figure dans l'environnement que comme passant peut donc se montrer relativement indifférent à ces présences.

Cette indifférence doit toutefois s'entendre de deux manières. Il s'agit tout d'abord d'une indifférence observée, par où est honorée la règle de *l'inattention civile*, allure morale des « arrangements de visibilité » (Lee & Watson, 1992) dans l'espace public urbain. Elle appelle la suspension du jugement, la contention de la publication d'expressions évaluatives et commande une tolérance à l'étranger et aux troubles qu'il suscite. Mais plus radicalement, cette indifférence procède, et semble même se soutenir, d'une condition pragmatique et d'une modalité d'engagement spécifique dans l'environnement.

En effet, le genre d'agir présupposé par notre première description et la nature de la situation dans laquelle l'agent est embarqué (comme passager, pourrait-on dire) ne semblent pas le disposer à se soucier de l'environnement,

11. Dans le cadre de réflexions sur l'usage de la vidéo dans les espaces publics, M. Relieu (1999) souligne combien la figure du touriste permet de stationner sans déclencher d'enquêtes de la part des passants. « J'ai découvert peu à peu qu'en adoptant une tenue vestimentaire appropriée, ainsi que certaines positions et mimiques, je pouvais passer pour un touriste ordinaire, c'est-à-dire quelqu'un dont la présence dans des lieux publics est banale, et qui, de plus, peut exhiber des comportements de recherche visuelle, d'attente prolongée sur le trottoir. » (1999 : 74-75.)

au-delà d'une préoccupation pour l'ordre local de co-présence et pour la félicité d'une locomotion s'accomplissant sans encombre. Son attention et sa sensibilité à l'environnement étant conformées par (et profilées pour) les *conditions pragmatiques de la mobilité*¹², les entours qui sont les siens sont alors *essentiellement* occasionnels et contingents.

Dans le genre de situations où paraît le passant, le rapport aux autres êtres humains se constitue sur la propriété d'une « étrangeté mutuelle » (Quéré & Brezger, 1992). Les co-présences sont circonstancielles, leur forme typique est celle du « *se croiser* »¹³. En un tel milieu d'action, les perceptions de celui-ci sont sans profondeur ni épaisseur, car spécialement configurées par et pour une temporalité courte : celle du *passage*¹⁴ ou de la *traversée* d'un environnement qui se spécifierait *a minima* sur la base d'une saisie catégoriale s'enlevant sur des « apparences » informées par un « savoir typique ». Cette façon de rendre compte des perceptions et évaluations citadines suppose de les caractériser immédiatement comme des *activités* pour lesquelles l'expérience du monde se résout en l'épreuve d'une étrangeté continue où défilent des « apparences » saisies localement et ponctuellement, dans un présent sans amplitude.

Il convient de remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une involontaire myopie de ces sociologies. La considération pour cette figure du passant est ici solidaire de la mise en valeur d'un *bien commun* spécifique. Par où il apparaît que cette grammaire descriptive déplace une grammaire politique. Ce qui importe au passant dont elles grandissent la figure est congruent avec le genre de « bien » intriqué dans la grammaire depuis laquelle elles appréhendent la vie urbaine. Qu'est-ce qui importe à ce passant et qu'est ce qui importe à cette sociologie ? Ce passant ne cherche qu'à s'assurer de la praticabilité de son cheminement, il n'attend que l'observance d'un droit à la tranquillité et veut se déplacer à loisir sans avoir à justifier de sa furtive présence. Cette sociologie met en valeur le « bien public » suivant : *une accessibilité généralisée fournissant des occasions de rencontre avec l'étranger et offrant la possibilité d'évoluer dans un monde de liens faibles et multiples, dans une condition d'égalité, sous une temporalité occasionnelle et disjonctive.*

12. C'est comme milieu physique de déplacement que l'espace urbain a d'abord été étudié par E. Goffman (1973), milieu engageant un niveau de coordination minimal où les êtres humains se saisissent mutuellement comme « unités véhiculaires ».
13. « La plupart des gens qui *se croisent* dans les lieux publics ne se connaissent pas et leurs interactions se déroulent complètement dans l'élément de l'anonymat et de l'indétermination » (Quéré & Brezger, 1992 : 94.)
14. Dans « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », I. Joseph (1997) définit les lieux publics comme un « monde de *passages* » et constitue, dans la veine de W. Benjamin, la « culture urbaine » comme « culture du passage » (*Ibid.* : 115). « Le milieu d'activités qu'il s'agit d'étudier se définit précisément comme un lieu de passage et non de résidence, encore moins d'immersion. » (*Ibid.* : 121.)

La grammaire politique qui gouverne les conduites des agents dans ces situations de co-présence furtive régit une *publicité négative*¹⁵ se posant contre le risque d'une clôture communautaire ou privative qui réinstallerait la pertinence des statuts de *membres* ou de *propriétaires*. L'espace public se signale par un défaut : défaut d'appropriation ou de contrôle communautaire, soit comme a-territorialité, signant l'ouverture d'une « accessibilité » généralisée promettant les bienfaits décrits auparavant. Ainsi configuré en espace public, l'environnement urbain se montre fort hospitalier aux troubles et à la présence de l'étranger. Plus, *il fait là l'épreuve et le gage de sa grandeur la plus propre*. S'il se donne comme constitutivement fragile et « altérable » (Joseph, 1998a), cette « altérabilité » n'est pas le simple revers d'une accessibilité, elle conditionne la déprise d'un soi forclus sur un domaine privé ou sur d'exclusives appartenances (Sennett, 1979 ; 1992), deux choses positivement valuées. L'irruption de l'offense, celle d'altérités mettant à mal des prétentions à l'identité ou à la communauté ne sont alors pas seulement incompressibles mais paraissent souhaitables. Car cette exposition aux troubles se lit diversement comme source d'apprentissage d'une civilité démocratique et de vertus de tolérance (Abel, 1995), d'enrichissement de l'expérience (Sennett, 1992) ou d'ébranlement des routines et des convictions (Joseph, 2002).

De la normativité générique de l'espace public urbain aux normativités singulières d'un quartier

Sous le regard de cette normativité, les présences marginales indexées par les commanditaires ne sauraient acquérir le statut de désordres graves, à peine devraient-elles affleurer à la conscience, et moins encore inscrire une mémoire. Elles confinent à l'insignifiance, puisque l'usager de tels espaces engage un travail continu de minoration¹⁶, de traitement comme « détail » (Piette, 1996) des dérangements, ou bien participent de la composition d'un milieu attrayant où le trouble contribue à une « mixité » valorisée.

Pourtant, les plaignants n'en démordaient pas : ces présences prenaient un relief conséquent et posaient un problème suffisamment grave pour que le quartier bruisse de voix qui déterminèrent la commande d'une enquête – si peu fondée

15. Cette publicité est négative, dans une veine toute libérale : il y va de la valorisation d'une tolérance, comme liberté sans interférence, et non d'une exigence de participation à des desseins communs.
16. Les espaces publics, puisqu'ils engagent une co-présence occasionnelle, dessinent « une socialité qui se préoccupe souvent plus de “dégager la circulation”, de ne pas faire d'histoires, que de sanctionner les contrevenants. On peut penser ici [...] aux différentes manières de “fermer les yeux” sur des comportements que l'on réprovoque, mais qui sont réputés sans gravité et dont on préfère souligner l'ambivalence » (Joseph, 1998b : 37).

apparaissait-elle aux enquêteurs. Contrairement aux enquêteurs¹⁷, les résidents ressentent ces présences « marginales » comme une menace à la félicité de leurs rapports avec un environnement traité sur un mode autre que celui d'un espace public sans qualités. Ces présences s'appréhendent *depuis* les propriétés d'un environnement doté de la *consistance* d'un « quartier ». Leurs perceptions de celui-ci sont ancrées et constituées dans une temporalité plus ample que les expériences sensibles fugaces et occasionnelles de celui qui ne fait qu'y passer. Ces occupations « marginales » gagnent en relief pour des acteurs équipés d'un « sens du quartier » où s'articulent des manières d'apprécier l'environnement urbain sans commune mesure avec les appréciations disjonctives et sans avenir des passants qui se rendent à un espace public. C'est sur le fond de ce « sens » que s'offrent à la thématisation les désagréments ressentis. Le genre d'ordre qui importe aux résidents n'est alors plus l'ordre local et situé d'une circulation s'accomplissant sans heurts ; les troubles auxquels ils sont attentifs (et passibles) excèdent alors ceux qui nous préoccupent lorsqu'on se garde de côtoiements à l'incertaine issue dans le cours d'une activité de locomotion (Watson, 1995 ; Paperman, 1991). Pour eux, l'environnement urbain est pourvu de qualités et de propriétés singulières. Il est soumis à une diversité de formes d'engagement, certaines ouvrant sur d'exigeantes mises en valeur, qui spécifient des manières de ressentir des gênes, de discerner des désordres, d'appréhender des menaces et de caractériser des fauteurs de troubles.

Avant d'explorer l'opération de ces mises en valeur, afin de voir comment celles-ci peuvent, en leur prédominance exclusive, valoir motif d'exclusion, il nous faut revenir sur ce qui confère relief aux présences « marginales ». Si les personnes de la rue acquièrent ici un tel relief sensible, c'est que les appréciations perceptives du résident disposent d'un ancrage spatial et temporel, constitutif d'une mémoire située et incarnée, qui ressaisit la dispersion des moments dans une durée où les troubles s'appréhendent dans leur persistance. Cet ancrage est impliqué dans la dynamique de l'émotion des personnes affectées : dynamique qui l'arrête au seuil d'une expression capable d'adresser des raisons partageables. Toutefois, cet empêchement peut être surmonté car l'ancrage intervient aussi comme possibilité d'une inscription de l'occurrence des dérangements et des désordres singuliers dans une intrigue où le « quartier », tout à la fois, donne une échelle de recollection à « ce qui arrive » et figure le patient d'une narration à plusieurs voix.

17. Nécessairement sourds et aveugles, car installés dans la condition du passant et faisant assomption à la normativité de l'espace public décrite auparavant.

L'ÉPAISSEUR DE DURÉE ET L'ANCRAGE SENSIBLE DES ÉMOTIONS DU RÉSIDANT

L'effet de l'ancrage s'atteste en effet dans l'expression des ressentis. Le plus souvent c'est en effet comme *exaspération* que s'entendent les troubles éprouvés. Si « l'irritation » est l'une « des modalités affectives propre au contemporain » (Descombes, 2000 : 24)¹⁸, la constitution temporelle de l'exaspération est différente puisque elle s'enlève sur un fond d'historicité. Marquant l'épreuve d'une durée, elle signe la limite d'un « endurer ». Traduisant l'expérience d'une affectation sérielle, car emportée par la sommation d'irritations laissant un sillage d'impressions négatives, l'exaspération est une modalité de réaction à la présence continuée d'un élément sensible qui ne se laisse plus « supporter » (Breviglieri, 1999 ; Breviglieri & Trom, dans le présent ouvrage).

Une commerçante des plus virulentes du quartier nous en offrit une expression en « décrivant » le pas de la porte de son commerce comme étant ravagé par les « *clochards* » et envahi par les « *bandes de jeunes* ». Lors de notre seconde visite, elle déclina sèchement notre demande d'entretien, expliquant que ce n'était « *pas la peine* » étant donné que « *rien n'a changé* », que la police était probablement de mèche avec les « *délinquants* ». D'un geste circonscrivant les entours immédiats de sa parfumerie, geste dessiné comme document et tentative de mise en partage de son émotion, elle s'exclama « *Regardez ! Y'en a de partout ! Ils sont tous là* ».

Une personne est donc exaspérée lorsqu'elle se trouve affectée, dans la durée, par l'advenue répétée d'événements¹⁹ portant une charge de négativité, bien que s'intercalèrent entre leurs occurrences des mouvements de révision cherchant à les tarir ou à les arrêter²⁰. En ce sens, l'exaspération trahit une *impuissance* devant une *persistance*. Lorsque celle-ci s'empare d'une personne, c'est un « *Encore !* » ou un « *Toujours !* » qui est sourdement exclamée. Sourdement, car si l'exaspération surgit d'une exposition continue à des éléments d'autant plus irritants qu'ils persistent, cette émotion a pour caractéristique d'être difficilement partageable. Ce qui la détermine n'est guère publiable. Les discontinuités sensibles qui s'avèrent à *la longue* exaspérantes

18. Dans un texte sur la catégorie de « contemporain », V. Descombes (2000) esquisse une typologie des affects et émotions selon leur constitution temporelle. « Du point de vue affectif, le contemporain se signale par son caractère irritant, douloureux ou délicieux. »

19. Se décrit comme « événement » une entité spatio-temporelle discrète, suffisamment individualisable pour être détachée et acquérir une forme d'objectivité (Petit, 1991). Dans le cas de l'exaspération du résidant, la distinction entre l'événement qui émeut et l'expérience personnelle ne va pas de soi. Il faut donc ici entendre « événement » comme une discontinuité sensible ou une impression négative, très faiblement intersubjective, qui, à la limite pourrait ne valoir que pour la seule personne affectée.

20. Elle nous a ainsi montré des lettres adressées au maire de la Ville de Lyon, au préfet, au ministère de l'Intérieur ainsi qu'au Président de la République pour les exhorter à « *nettoyer le quartier* ».

pour celui qui demeure ne valent en effet que difficilement pour des tiers privés d'accès à l'épaisseur de ce vécu. L'exaspération peut donc s'avérer incompréhensible car les déconvenues qui la font surgir, puis perdurer, ne supportent que difficilement la confection d'un compte rendu à destination de tiers à qui l'on voudrait motiver le trouble éprouvé.

La dynamique de cette émotion appréciative – une « ruminantion » contenue qui, parfois, explose en invectives, n'aboutissant que rarement à l'articulation d'une plainte ou d'une critique argumentée – se nourrit précisément de cette publication problématique. Deux ordres de difficultés empêchent de soulager la tension du désagrément ressenti dans une expression pointant des tiers fautifs ou s'adressant, comme plainte, à un public.

Dans le cas de la commerçante, l'empêchement de l'adresse tient au fait que le trouble qui la meut (relatif à la nature de ceux qui passent ou stationnent à proximité du seuil de son commerce) gît dans l'espace public. Espace régi par une grammaire civile qui commande « réserve » et « retenue » (Pharo, 2001) et enjoit à taire des remontrances : lesquelles peuvent d'autant moins être formulées qu'elles ne sont pas couvertes par des raisons justifiables et n'indexent aucun « événement », communément observable, fondant une condamnation. Cette difficulté à transformer les sources d'un trouble personnel en un format exigeant l'individuation d'éléments discrets, constitutifs d'un « événement public » requérant une « action » d'un certain genre, est patente pour les policiers. Fréquemment appelés par les commerçants, les policiers doivent pouvoir saisir dans le flux de ce qui arrive des « événements » qui supportent la qualification de délits caractérisés. Leur intervention s'autorise d'une « factualité » descriptible selon des repères publics, codifiés dans le droit, plus exigeants que les repères personnels du résidant excédé. Les troubles rapportés par les résidants sont rarement caractérisables comme des « faits ».

« Les gens, quand on les fait parler, il n'y a plus rien. Quand ils parlent, c'est la révolution, mais quand vous leur demandez des faits précis, il n'y a plus rien. »
(Lieutenant de police nationale).

Mais, deuxième cas de figure, ce qui exaspère échoue à articuler une voix audible car cette émotion procède d'une expérience trop personnelle pour accéder au format minimal de « l'anecdote » ou de la « petite histoire », produits comme gages de l'émotion. Le témoin de cette émotion la range bien souvent sous la catégorie du mouvement d'humeur excessif : car s'il est contemporain de sa manifestation, il ne discerne rien qui, dans la situation qu'il partage incidemment, puisse rendre raison de celle-ci. Si l'exaspération dessine bien un mouvement vers la publication d'une plainte ou d'une remontrance, celle-ci se

trouve empêchée par une profondeur temporelle et une sensibilité personnelle à l'environnement dont il est malaisé de rendre compte.

Malgré tout, si, comme l'énonce P. Ricœur (1991 : 43), « dans un contexte d'action [...] *tout ce qui arrive ne fait pas événement* », résider dans un quartier, c'est pouvoir accéder à un fonds de petites histoires pourvues d'un « tranchant » (*Ibid.* : 54) qui fait plus sûrement « événement » que la récurrence des discontinuités sensibles qui détermine une exaspération. Ces « petites histoires » se donnent alors comme des *précédents en réserve*, susceptibles d'équiper d'une mémoire partageable les appréciations perceptives de ceux qui résident et, soutenues « d'échelles » de cadrage²¹, de mettre en commun, puis de porter au public, des troubles diffus et éparpillés.

Le quartier, échelle de recollection et patient d'une narration collective

Si résider dans un quartier c'est disposer d'une mémoire personnelle ancrée dans l'usage de l'environnement à proximité, c'est aussi avoir accès à des éléments narratifs où le quartier est tout à la fois le *contexte* où se déroulent des « petites histoires » et *l'agent principal*, le « caractère » (Ricœur, 1983), configuré par l'enchevêtrement sériel et temporalisé des troubles rapportés.

À fin de valider leurs émotions, les résidants s'efforcent de les documenter en ramassant des désordres suffisamment consistants pour être constitués en événements racontables, disponibles sous formes de « petites histoires » ou d'« expériences marquantes ». Rares sont toutefois les personnes capables de rapporter des faits bien consolidés susceptibles de gager leurs émotions, lesquelles n'offrent bien souvent que l'opacité de leur expression nue en témoignage. Cependant, lorsqu'elles y parviennent les désordres racontés viennent prendre place dans une *série de précédents*. Ils participent alors d'une histoire plus ample, circulant entre les résidants et se constituant dans cette circulation même : l'histoire du quartier. Cette histoire dessine alors un cadre d'intelligibilité aux émois disséminés et permet de porter à l'attention de tiers le « sens du devenir » (Patočka, 1981) d'un lieu qui leur est étranger et pour lequel ils ne nourrissent aucun attachement.

21. Nous apparions ici la question des grandeurs d'échelles (Lepetit, 1993, 1996 ; Revel, 1996) et la problématique des cadrages (Cefaï & Trom, 2001), ces deux opérations nous semblant solidaires. Disposer une échelle d'appréhension d'un phénomène, c'est déjà accomplir une première forme de cadrage, celui de la spatialité et de la temporalité pertinentes. Ainsi, avoir réserve d'une mémoire résidante rendant disponible le quartier comme entité narrative, c'est pouvoir étendre, spatialement, le « bien » affecté par les troubles, et grâce à ce recadrage leur conférer une intelligibilité nouvelle. P. Ricœur (2000), à l'occasion d'une discussion de l'équipement conceptuel de l'histoire contemporaine, montre que la mise en intrigue s'offre comme un opérateur souple d'entremêlement d'échelles spatiales et temporelles : elle joue comme un échangeur dynamique accordant « micro » et « macro-cadrage », « structures » et « événements ».

Lors de l'enquête, on vit se réaliser ce cheminement allant de l'expression d'une émotion opaque, car enclose dans sa sourde manifestation, à sa couverture par des raisons émergeant d'une narration polyphonique.

Une mercière d'environ soixante-dix ans, membre d'une association répondant au nom de Saint Georges Village, laisse libre cours à l'expression d'une exaspération. *« Moi, le quartier, je m'en désintéresse totalement, alors je ne répondrai à rien ! Personnellement, moi, le quartier ça me fatigue, parce que je vois ce qui se fait... Justement il se fait rien. Moi j'ai l'impression que la municipalité sait très bien ce qui se passe ! »*. Lorsque la présidente arrive, ainsi qu'une autre dame qui visiblement passe là tous les matins pour potiner, se déploie une narration à trois voix indifférentes à la présence des deux enquêteurs. Les histoires racontées tournent autour de la dérégulation d'un quartier dont elles seules peuvent témoigner, puisque leurs ancrages remontent loin dans le passé. Leur récit égrène alors un lot d'événements que l'on pourrait juger incomparables. Dans une même plainte diffuse voisinent ainsi des notations personnelles à propos d'une personne de la rue (*« Et quand dans le square, ils jouent à la pétanque avec des canettes, ça fait riche... »*), une série de délits avérés (une agression caractérisée, *« reprise dans les journaux »* un an plus tôt, une bagarre suivie d'une intervention de la police, *« y'a pas deux nuits de ça »*, etc.), des rancœurs visant une épicière récemment installée (*« La connasse là-bas c'est la plus chère et elle est même pas inscrite au registre du commerce »*) et des commentaires sur des « aménagements urbains » faisant événement pour tous (l'installation d'une station de métro scindant le Vieux Lyon en deux et reconfigurant drastiquement une portion de celui-ci).

Si les « faits » ici rapportés ne sont pas tous de la même nature, certains étant éminemment liés à un ancrage particulier, d'autres étant immédiatement disponibles pour tous les habitants, on voit cependant comment les rencontres journalières et les comptes-rendus s'y inscrivant rendent cette frontière poreuse. La scène elle-même voit les trois personnes co-produire un récit où les troubles relatés s'enchâssent les uns dans les autres. Dans cet enchâssement temporalisé, ils acquièrent une consistance et accomplissent (tout autant qu'ils l'exemplifient) le déroulement d'un processus invisible²² à ceux qui ne participent pas de cette vie commune. Dans ce mouvement, les tensions et les troubles locaux se voient transformés. Ainsi rassemblés, ils trouvent relief et consistance dans une narration qui donne à entendre la vulnérabilité d'un quartier travaillé par une série d'événements – bagarres, agressions, tags, sollicitations multiples, appropriations incommodes, départs croissants de vieux résidents. Ces événements profilent des processus négatifs (« dégradation des

22. Pour une enquête sur la quasi-visibilité des processus temporels, visibilité variant selon la vue sur le temps qu'autorise l'engagement de l'acteur dans le monde, cf. Heurtin & Trom (1997) ; Trom (1997).

mœurs», «hausse de l'insécurité», «abandon institutionnel», «disparition de la vie de quartier») menaçant d'ébranler un environnement familial jusqu'alors préservé.

L'ancrage spatial et l'épaisseur temporelle des perceptions induisent donc une mise en relief de la présence des « marginaux ». Que ce soit comme source d'une exaspération pour celui qui demeure, puis comme symptôme d'un inquiétant processus de dégradation, rendu lisible par l'inscription des désordres dans une histoire narrée à plusieurs voix, les « marginaux » acquièrent une prégnance sensible dont le passant et le chercheur ne peuvent avoir idée. La mise en commun de narrations permet la constitution du « sens du devenir » d'un environnement s'appréhendant comme un quartier et fournit ainsi une « passerelle sémantique » (Honneth, 2000 : 195) permettant d'exprimer des « résistances » émotionnelles (Livet, 2001) à une variété d'événements. Toutefois, cela ne suffit pas à ouvrir un chemin de « valuation axiologique » (*Ibid.*) pouvant couvrir l'émotion des trois vieilles dames d'une prétention à la légitimité. Leur exaspération perdure d'autant qu'elle se nourrit de leur impuissance à conférer une portée à leur voix. Leur fait défaut la disponibilité d'un cadre d'évaluation domestique (Boltanski & Thévenot, 1991) qui, en grandissant l'ancienneté et la multiplicité des attaches de proximité (Thévenot, 1994), permettrait de faire valoir le quartier comme une « communauté » constituée par des relations de voisinage denses et serrées, soit cela même dont elles entrevoient l'effacement progressif.

Faible portée, car ce qui commande la susceptibilité publique du quartier à l'égard des « marginaux » ce n'est en effet pas la mise en valeur de celui-ci comme espace d'une « communauté ancrée ». Ils ne sont pas dénoncés en tant qu'*étrangers*. Si leur présence se *discerne* comme un désordre patent et se publie sans mal comme un « problème public local », c'est en raison d'une *mise en valeur patrimoniale* qui prévaut sur tous les autres traitements de l'environnement urbain.

DES CADRES D'ÉVALUATION DÉPLACÉS PAR L'EMPRISE D'UNE MISE EN VALEUR PATRIMONIALE

Prenons l'exemple de la cathédrale et considérons l'anxiété de son recteur. C'est dans « la préoccupation close de l'agir » (Ricœur, 1955 : 216) qui est le sien, lequel commande un souci maniaque pour l'environnement, que les « marginaux » viennent à son attention et appellent sa rectitude.

Le parvis de la cathédrale St Jean est l'un des lieux majeurs des occupations « marginales ». Cet espace supporte un ensemble de qualifications et d'usages, se disputant la préséance, qui révèle ce qui se joue à l'échelle du quartier lui-

même. Le recteur doit ainsi composer et arbitrer entre plusieurs rapports à la cathédrale. Il est tour à tour, et en même temps, homme d'Église, gardien d'un lieu pourvu d'une valeur religieuse et patrimoniale, gestionnaire d'un espace touristique, pasteur d'une communauté de fidèles. Derrière l'énoncé de ces charges se profilent autant de façons d'être concerné par l'environnement de personnes et de choses constitué par la cathédrale, son parvis et ses usagers.

Dès lors qu'on lui parle des « marginaux » c'est son souci pour un monument historique qui a priorité puisqu'il convoque l'évidence de la valeur patrimoniale du site : « *La cathédrale, c'est surtout un monument historique* ». Ce caractère se prête à une mise en valeur touristique. Ainsi qu'il le rappelle, non sans fierté, le site « *est ouvert au public* » et « *fréquenté par des gens qui viennent de très loin, c'est un lieu international* ». De cette qualification de la cathédrale comme bien patrimonial dérivent deux types d'atteintes portées par les personnes peuplant le parvis. Elles peuvent tout d'abord menacer directement l'intégrité matérielle et esthétique de la cathédrale, « *le matin le parvis, et même la cathédrale c'est une porcherie, tous les matins le parvis est infect* ». Elles peuvent aussi être une menace par contiguïté, en instaurant une ambiance quasi contagieuse : « *c'est pour ça que je défends aussi une certaine dignité du parvis, parce que si le parvis était digne, j'aurais moins de problèmes à l'intérieur* ».

Ce traitement du bâtiment comme un bien patrimonial dûment qualifié, mis en valeur et en scène pour des visiteurs, fait radicalement baisser le niveau des désagréments par lui « encaissables ». Lorsque le recteur vient à apprécier des situations critiques et des troubles perceptifs (il est alors question « *d'odeurs d'urine et d'alcool* », de « *saletés jonchant le sol* », de « *tags* ») il n'en va plus de ce qui, *personnellement*, le contrarie. De même la communauté de référence de ses jugements ne se clôt pas sur la communauté des paroissiens ni même sur celle des habitants. Singulièrement plus ample, elle intègre le collectif virtuel des touristes et visiteurs étrangers, présents et à venir. La communauté concernée par l'intégrité de la cathédrale et susceptible d'être affectée par son altération, ou par un manque d'égard, est donc particulièrement étendue. En vertu des missions qu'il s'est vu confier, son appréciation de ce qu'il convient de faire de ces présences doit prendre en compte les attentes de ceux qui, visitant, souhaitent pouvoir s'engager dans une heureuse contemplation du bâtiment. Ainsi, ce n'est plus seulement en tant que l'on peut leur imputer des dégâts *effectifs* que les « marginaux » se signalent à son attention. C'est l'inquiétante visibilité de leur *présence même* qui, au regard des attentes de ces usagers du bâtiment que sont les touristes, pose problème au recteur. Les « marginaux » figurent une menace pour la félicité d'une contemplation esthétique de la cathédrale recherchée par les visiteurs, menace, aussi, pour la *réputation* d'un « *haut*

lieu », engageant la moralité et la dignité d'un collectif beaucoup plus vaste qu'une communauté de paroissiens.

Honorer les attentes du *visiteur*

Ainsi, la simple présence corporelle des personnes de la rue pourrait venir déranger la réalisation heureuse des épreuves émotionnelles quêtées par les touristes. Cela, en perturbant la disponibilité attentionnelle nécessaire à la félicité du contact avec un objet esthétique – « l'état de touriste » se décrivant comme un « état de disponibilité » (Girard, 1999 : 3-5). Un tel état est approprié à un rapport à l'environnement fondé sur un « contact » sensible et esthétique avec des « choses à voir » : les personnes engagées dans une activité touristique recherchant des « impressions » susceptibles d'être constituées en « souvenirs » (*Ibid.*). Or, l'indéterminabilité des conduites des marginaux, leurs mines défaites – « *c'est des gens qui sont tombés dans une telle déchéance que tout peut se produire* » –, peut suggérer un danger²³ et la simple insinuation de ce sentiment viendrait grever l'heureux accomplissement de la rencontre esthétique avec le bâtiment.

Tout occupé à surveiller anxieusement ses environs, le visiteur ne saurait être disposé à une expérience de contemplation esthétique (ou religieuse) supposant de se tenir ouvert aux impressions que suscite un lieu ou une œuvre. Comme le remarquent G. Chelkoff & J.-P. Thibaud (1992 : 7), « l'œil esthétique porté sur l'espace urbain suppose la mise à distance, en privilégiant le paysage il se met en quelque sorte hors-champ ». Or, l'inquiétude qu'instille les « marginaux », en ce qu'elle oblige à se maintenir dans l'expectative du pire, mobilise fortement l'attention et gêne la mise « hors-champ » qui permet de se rendre à une telle expérience. Le recteur résume en ces termes : « *ce qui nous gêne, il faut le dire brutalement, ils ne respectent pas le passant, ils l'inquiètent...* ».

Cette prédominance de la mise en valeur de l'environnement comme patrimoine offert à des regards étrangers embarque un souci pour les attentes et les exigences des touristes travaillant l'appréhension des « marginaux » à un autre niveau. En effet, la place, dans les évaluations du recteur, de la communauté virtuelle des visiteurs et touristes interdit toute habitude aux usages incongrus des « marginaux ». Cette habitude, inscrite dans le dessin d'un *caractère local*, pourrait spécifier tout autrement la singularité de la cathédrale et,

23. La posture d'une personne peut être alarmante, alors même qu'elle ne laisse transparaître aucune intention. En certaines situations, l'absence se lit comme fureur latente. H. Grivois (1994 : 249) décrit ainsi le trouble causé par certaines personnes psychotiques ou toxicomanes dans des lieux publics, « un insaisissable déchaînement potentiel est le propre de certains états toxiques ou psychotiques. Il ne s'agit pas seulement de violence paroxystique mais d'états d'imprévisibilité menaçante, lisible derrière le silence et l'immobilité ».

par extension, du quartier. Ainsi, à l'appui d'une identité narrative feuilletée, d'aucuns font valoir d'autres modalités de caractérisation du quartier de telles façons que les « marginaux » trouvent à y figurer comme personnages typiques et figures locales participant d'un cachet ou folklore local. De même, la caractérisation du parvis comme zone d'immunité et d'hospitalité offerte aux pauvres et aux indigents ne se lasse pas d'être disponible. « *Dans le quartier et sur le parvis, il y a toujours eu des pauvres, des marginaux...* »

Mais, malgré cette caractérisation, le recteur se reprend et, en marquant l'impossible « accoutumance » à leur présence, il « révèle » (Livet, 2002) qu'il lui importe d'abord d'honorer les exigences d'un lieu patrimonial et les attentes de ceux qui viennent à lui :

«... Mais j'avoue que je suis coincé. On ne peut pas tout permettre et je suis bien obligé d'appeler la police trois ou quatre fois par an. En tant que prêtre et pasteur, c'est vrai que... Mais en tant que responsable de ce haut lieu de la ville, de l'Église et de la Nation, je suis obligé de sévir.»

Prendre appui sur pareille caractérisation, « *dans le quartier et sur le parvis il y a toujours eu des pauvres, des marginaux* », permettrait de circonstancier les jugements et de ne pas traiter leurs usages comme de notables dérangements qui appellent une active résolution. Si le recteur suspend la portée d'une telle circonstanciement (non sans un vif malaise moral) c'est qu'il se sent tenu par le respect requis par un « *patrimoine remarquable* » et qu'il ordonne prioritairement ses appréciations à l'heureuse réalisation des attentes des touristes. D'autant que, étrangers au quartier et aux routines du parvis, ceux-ci ne sauraient se rapporter aux « marginaux » comme à autant de figures locales auxquelles les paroissiens du quartier se sont accommodés. Qui plus est, la cathédrale et le quartier, « *haut lieu du patrimoine* » représentant des entités qui les excèdent très largement, se situent d'emblée dans des espaces d'une extension plus générale, et figurent des parties singulières d'une totalité plus vaste dont ils incarnent l'exemplarité. La préséance de cette qualification du lieu ajourne alors toute minoration des troubles qui se déploient en son sein. Elle enjoint à leur réduction car l'installation des sans-abri et des « *routards* » ne met plus seulement à l'épreuve l'ordre local du parvis mais menace d'entacher « *l'image de la France dans le monde, ça donne une image détestable de notre pays, parce que ce lieu est un lieu international.* »

L'exacerbation de la vigilance appelée par la grammaire du patrimoine

Le touriste, au travers des manières dont il se rapporte à l'environnement, apparaît alors comme un des opérateurs majeurs de grandissement des troubles « marginaux » en menaces énonçables. La pertinence de cette figure de visiteur,

convoquée par la patrimonialisation²⁴, engage une dramatisation de la vigilance à l'égard de la fréquentation de l'environnement et institue d'inédites préoccupations.

(i) L'environnement doit être rendu accessible à une exploration visuelle et permettre l'installation de « bons points de vue ». Pour qu'il s'offre au regard du touriste comme collection de « choses à voir », suscitant un agrément esthétique, il faut que les éléments dignes d'être vus et appréciés puissent l'être dans des conditions appropriées. Les « marginaux », en tant qu'ils induisent une inquiétude et que leurs postures et physionomies peuvent se lire comme propension à la violence et au déchaînement de forces, gêneraient l'institution ou le maintien d'un état propice à l'attention esthétique et à l'appréciation visuelle du quartier.

(ii) Il peut être imputé aux « marginaux » une capacité de dégradation des éléments de l'environnement, en raison de leurs usages mêmes. En tant que certains d'entre eux, littéralement, *habitent* cet espace, leur manière d'appréhender le lieu s'ordonne à des formes d'accommodements familiers²⁵ qui se lisent comme absence de respect d'un édifice apprêté pour un *regard* et un *recueillement distant*. Leur usage du parvis les engage en effet dans une proximité corporelle et manipulative forte avec la matérialité du bâtiment qui contraste avec « la forme d'appropriation très particulière » d'un bien patrimonial : laquelle « s'apparente au rapport à l'œuvre d'art. Un désir suspendu, arrêté au seuil de l'objet, qui permet ainsi de transmettre, inentamée, une richesse tenue pour inépuisable » (Schaer, 1996 : 1090). Selon le recteur, « *on n'est plus dans le problème social, on est dans le problème de dignité du lieu* ».

(iii) Enfin, c'est en tant qu'elles sont susceptibles d'entacher la *réputation* d'une totalité à l'extension variable, et de ceux qui lui sont attachés²⁶, que les personnes de la rue apparaissent problématiques. Il est attribué aux visiteurs une propension à traiter spontanément les éléments, choses autant qu'êtres humains, soumis à leur regard comme autant de figures inscrites dans une totalité géographique, allant du « quartier » à la « France ». Les troubles locaux et

24. La patrimonialisation peut se décrire comme une double opération de restitution. Dans un premier temps, il s'agit de *rendre* un bâtiment ou un ensemble urbain à l'intégrité d'un *style* qui a fait sa grandeur (style défiguré par le passage du temps ou par l'inconscience des urbanistes). Puis, dans un deuxième temps, de *rendre* celui-ci à une communauté de réception élargie, jusqu'aux « générations futures », qui spécifie le « public » du patrimoine. La venue du visiteur est donc le terme de la patrimonialisation.

25. Sur l'habiter comme forme d'engagement dans le monde, qui se spécifie comme « manie-ment » engageant des repères et des convenances personnelles : cf. Breviglieri (1999 ; 2002).

26. Ainsi, cette habitante : « *On a un quartier d'une énorme beauté et il ne faut pas le laisser massacrer. C'est vrai qu'on tient à l'image de marque du quartier, on tient à des choses qui sont belles. On dit que les goûts c'est subjectif, mais nous quand on fait visiter le Vieux Lyon, tant qu'à faire on préfère être fier de ce qu'on fait visiter* ».

leurs fauteurs engagent la réputation et la grandeur de vastes entités, réputation du « quartier », mais aussi de la « ville », « le Vieux Lyon, c'est la vitrine de Lyon », et finalement de « la France »²⁷. Les scènes vues sur le parvis informeraient alors de l'état du quartier dans son ensemble, voire de la France dont elles « donnent une image détestable ».

Remarquons que l'opérateur de la réputation travaille autrement. Ce souci pour l'état et la qualité de l'environnement est corrélatif d'une inquiétude pour la pérennité d'une grandeur et d'une singularité *réputées*. Puisque liées aux appréciations de la conformité des « choses vues » aux attentes suscitées et garanties par des jeux de qualifications, ces propriétés s'avèrent vulnérables. L'éditorial d'un journal associatif le souligne : « *Est-ce que nous devons baisser les bras et accepter que l'un des plus beaux ensembles Renaissance d'Europe apparaisse aux yeux de ses habitants et de ses visiteurs comme un banal quartier du Bronx ou de Harlem ?* » Le recteur surenchérit en se référant aux vellétés d'inscriptions du quartier au patrimoine mondial de l'UNESCO²⁸ : « *on est dans un rêve, on veut faire classer le Vieux Lyon comme patrimoine de l'UNESCO, et dans l'état dans lequel il est, c'est un rêve !* »

Dès lors, se soucier de l'environnement et veiller à la bonne tenue de son occupation, c'est aussi permettre la reconduction d'une fragile grandeur réputée.

L'exclusive d'une mise en valeur comme prédominance tyrannique

L'étude du cas du Vieux Lyon fait apparaître que les processus qui menacent un espace public sont plus divers que ceux que thématise la sociologie urbaine contemporaine. Il est en effet remarquable que les critiques qui visent les personnes de la rue n'évoquent qu'assez peu des altérations d'un usage de l'environnement urbain, consolidant des manières et des habitudes collectives, stylisant l'appartenance à un groupe se faisant valoir comme « communauté ». C'est en effet le plus souvent dans ce genre de grandissement qu'est donné à voir la spécificité d'un rapport que l'on décrit comme *une vie de quartier*, laquelle se trouve alors valorisée en ce qu'elle offrirait les bienfaits d'une « inter-connaissance », d'une chaleur et d'une convivialité s'alimentant dans le partage d'une commune appartenance et dessinant une « culture locale ». Or ce sont de telles mises en valeur qui peuvent être dénoncées en ce qu'elles risque-

27. Pour un autre exemple d'extension de l'échelle du concernement pour un quartier, celui de Belleville, cf. D. Cefai & C. Lafaye (2001).

28. À l'époque de l'enquête commençait à se faire jour la volonté de monter un dossier d'inscription du quartier du Vieux Lyon à la liste de l'UNESCO. Si, au départ, les animateurs du projet visaient une reconnaissance du seul quartier du Vieux Lyon, dans le cours du montage et de la ratification du dossier par l'UNESCO l'espace visé fut considérablement élargi. C'est un site de 500 hectares qui fut finalement inscrit.

raient de s'emporter dans des formes « pathologiques de la territorialité » (Roncayolo, 1990 : 22), préfigurant l'horizon négatif d'un traitement « communautariste » de l'espace où l'étranger devient une piètre figure. Cette critique « civique » nourrit les travaux s'inquiétant d'une territorialisation identitaire des quartiers (Barou, 1997 ; Saada, 1993), au motif que celle-ci priverait l'espace de son caractère public en portant la menace d'une discrimination entre ceux qui appartiennent et ceux qui n'appartiennent pas à une « communauté ». Dans le Vieux Lyon, les dénonciations ne procèdent guère de la sorte. Aucune demande d'exclusion des « marginaux » n'est soutenue par des justifications « domestiques » (Boltanski & Thévenot, 1991), et il n'en va pas ici d'une communauté ébranlée en ces coutumes.

De l'absence de ce registre à l'appui de la condamnation des « marginaux » peut être inféré un enseignement sociologique et ouvert un questionnement politique. Ce qui se joue ici ne relève pas d'un « repli communautariste » ou de la « privatisation de l'espace public ». Ces catégories critiques de la sociologie urbaine ne sauraient rendre compte de la source et de la dynamique du processus en cours. « La privatisation d'un quartier » se définit au travers des traits suivants (Garcia-Sanchez : 2002) : clôture sur un espace qualifié comme territoire ou propriété des résidents ; restriction de l'accessibilité par instauration de frontières conditionnant la venue à une qualité d'appartenance. Elle se justifie d'ordinaire par des arguments domestiques, puisqu'il s'agit de se préserver de la méfiance généralisée qui sature des espaces publics urbains où la rencontre avec l'étranger s'appréhende immédiatement comme risquée. Or, il n'y a nullement dans le Vieux Lyon de clôture sur une commune propriété où des habitants se prétendraient souverains, ni d'instauration de frontières qui conditionneraient le droit de visite à une appartenance. Tout au contraire, c'est la hausse de son accessibilité, qui se dit comme ouverture et aménagement pour le regard et l'usage du visiteur étranger, qui emporte la volonté d'exclusion des « marginaux » – ceux qui *habitent* les espaces du quartier et qui, de ce fait même, ne montrent pas d'égards spécifiques pour les visiteurs.

Ce n'est pas en sa qualité d'*étranger* que le « marginal » est menacé d'être délogé, c'est précisément parce qu'il *habite* l'environnement du quartier et qu'il fait usage de celui-ci d'une manière trop personnelle, sans souci pour les mises en formes publiques qui soutiennent les activités de ceux qui s'inquiètent de sa présence. Lorsqu'il paraît dans les plaintes, c'est comme vecteur d'atteintes attentionnelles²⁹. L'émergence et l'agrandissement de ces différents désordres sont connexes à la prédominance d'un traitement en patrimoine et à

29. Sur la diversité des atteintes à un environnement apprêté pour une visualisation touristique, cf. Urry (1992).

l'ouverture maximale au public qu'il implique. Le quartier se doit d'être équipé comme « chose à voir », milieu d'où dresser des points de vue, décor et ambiance qui attirent le regard d'un visiteur. Le « marginal » n'est alors plus tant celui à qui fait défaut une appartenance, que celui dont les usages, décalés au regard de la retenue requise par le patrimoine, ou dont la simple présence, qui provoque gêne et inquiétude, menaceraient de défaire un bon ordonnancement visuel et la manière appropriée de s'y rapporter.

On devine alors aisément combien les mises en valeurs touristiques, marchandes, culturelles et patrimoniales de ce lieu, qui toutes exploitent la visibilité d'un bâti remarquable qui fait « paysage », pèsent sur les manières d'*habiter* en propre un tel quartier. Leur prédominance tyrannique³⁰ rend improbable le plein épanouissement de cette discrète mais essentielle modalité d'engagement dans le monde. Loin d'emporter la menace d'une clôture privative ou communautaire, les habitants qui nourrissent des attachements au quartier ne se prêtant pas à ces mises en valeurs touristiques, se voient comme *expropriés* de celui-ci. Expropriés, c'est-à-dire empêchés de pouvoir y déployer des *manières propres* et *personnelles*³¹ et de les faire valoir lorsqu'elles sont ébranlées³². Les *maniements* les plus personnels, par où s'épanouit un *habiter* (Breviglieri, 1999), sont ainsi contraints par deux fois. D'abord parce que la mise en valeur patrimoniale, en vertu de sa grammaire même, commande un respect qui appelle mise à distance et instauration d'une préoccupation *maniaque*³³ pour l'environnement. Ensuite parce qu'accommodements et aménagements *personnels* se lisent, immédiatement, comme altération d'un « bien commun » qu'il convient de préserver, afin d'assurer sa transmission et de pérenniser sa visibilité publique.

30. Pour une re-spécification pragmatique des catégories de *Sphères de justice* de M. Walzer (1997), cf. Stavo-Debaugé (2001) et Pattaroni (2001).

31. Qu'il faut entendre ici comme des manières non soumises à (ou par) des déterminations conventionnelles ou à des exigences publiques.

32. L'on entrevoit ici combien « les dispositifs jouent [...] un rôle majeur dans l'aide ou, à l'inverse, dans l'empêchement de ces passages au public » (Thévenot, 2001 : 273). C'est à défaut d'une mise en œuvre régulière et soutenue du registre « domestique », registre écrasé par la valorisation d'un patrimoine qui concerne maintenant l'humanité dans toute son extension, que les trois vieilles dames restent captives d'émotions qui ne trouvent pas de chemins d'expressions publiques légitimes.

33. Celle-ci rend difficile l'épanouissement de gestes familiers et empêche la personne de se reposer sur des frayages routiniers qui, en libérant l'attention, disposent une « impression d'habiter » (sur « l'impression d'habiter », voir le début de l'article de M. Breviglieri et D. Trom dans ce volume). Se décrit comme maniaque celui dont les gestes paraissent empruntés et timides car ils sont hantés par la crainte d'une dégradation ou gouvernés par un respect scrupuleux. Soit deux choses qu'induisent la patrimonialisation et qui participent d'une *expropriation*. Celui que l'on invite à être constamment préoccupé par l'altération d'un environnement apprêté pour un « public » ne saurait alors pleinement *l'habiter*. Il lui est en effet difficile de trouver la forme très particulière d'aise qui s'ouvre à celui qui, affranchi des contraintes publiques, a pu, par l'usage, rendre *sien* un environnement.

Paradoxalement, alors que ces valorisations touristiques et patrimoniales de l'environnement sont autant de formules qui destituent toute appropriation par une communauté de résidents, elles font monter en puissance un ensemble restreint de façons de se conduire, dont l'exclusive est grosse d'un écrasement tyrannique des autres manières d'être au quartier. La disponibilité de la formulation du quartier comme d'un bien incomparable³⁴ et le respect distancié que commande une telle qualité, laquelle doit faire fond dans les engagements les plus quotidiens des habitants et permet de justifier l'éviction de ceux qui menacent d'altérer son ordre et son intégrité, engendre ainsi une forme très particulière d'inhospitalité.

Dans ce mouvement de valorisation et de traitement exclusif de l'environnement urbain, le quartier est exposé à ne plus être le lieu d'une pluralité et d'une mixité, certes problématique, d'usages et de formes d'engagement (Thévenot, 1995). À l'horizon de ce cercle doublement vicieux se profile sa dislocation tout à la fois comme *espace public* (cet espace sans qualité propre qui doit pouvoir supporter et accueillir une diversité d'usages et de qualités) et comme espace d'un *habiter*.

Quel pluralisme ?

Un tel cas nous invite à reprendre la question du pluralisme logé dans la célébration de l'espace public urbain. Cette assomption de pluralisme semble pour le moins inadaptée à la description, et à la critique, de ce qui se joue dans le genre de lieu dont il a été question. Tout entier occupé à n'annoncer que les risques d'une clôture communautaire ou d'une privatisation de l'environnement urbain, ce pluralisme est aveugle aux menaces que porte la prédominance d'une mise en valeur qui ordonne la spécification de la *bonne* ville au point de vue du passant ou du visiteur. Ainsi, l'a-territorialité des espaces publics urbains ne garantit nullement leur hospitalité – hospitalité, qui, par ailleurs, n'est pas seulement « paradoxale », mais partielle et partielle, puisqu'elle cantonne les personnes dans une modalité de l'agir³⁵. Cette a-territorialité se lit en

34 . Accrue par le versement au patrimoine mondial de l'UNESCO de celui-ci, mais auparavant attestée par un Plan de sauvegarde et par l'inscription aux Bâtiments de France d'une multitude d'objets architecturaux. En vertu de l'inscription au patrimoine mondial, maintenant, ce quartier *regarde* (concerne) et doit pouvoir *être regardé* par un « public » sans bord ni dehors puisqu'il en va de l'*Humanité*.

35 . Dans les sociologies urbaines contemporaines si un espace est dit *public* lorsqu'il s'offre en partage sans que ne soient arrêtés les contours, et spécifiée « l'identité » de ceux qui peuvent y prendre part, remarquons que cette « prise de part » est toute minimale : elle ne s'entend que comme possibilité de « passer », de « traverser » ou encore de « figurer ». Pour que ne puissent prévaloir des « identités », et pour que le « bien » promis par ces espaces puisse se rendre *continûment et également* accessible à « quiconque », cela signifie que les personnes doivent instamment se garder de *les occuper* ou d'y *inscrire* des usages. Exigence forte, et proprement *morale*, qui donne à voir que le réquisit kantien de publicité excède largement une simple contrainte écologique.

effet d'ordinaire comme génératrice d'hospitalité. Elle signifie que « personne n'y tient le lieu » (Bordreuil, 1998 : 174). Mais une telle lecture manque de voir que ce ne sont pas seulement des *appropriations* ou des *accaparements* par des *groupes* qui menacent le caractère public de l'environnement : le lieu peut être tenu, et par là *tenir en respect* les personnes, par les exigences d'une grammaire, ici celle du patrimoine, qui constitue en fautes d'essentielles façons d'être à la ville.

L'environnement que l'on vient de décrire est ainsi un espace public *des plus exemplaires*, puisqu'il porte à son comble « droit de regard » et « droit de visite ». Il ne fait pas que tolérer l'étranger, il l'appelle et est presque exclusivement apprêté pour l'agrément du visiteur. Pour autant, on ne saurait dire qu'il s'agit là d'un bienfait exempt de tous vices. C'est afin de pouvoir rendre compte de tels processus, et d'être en mesure d'en lire les maux, qu'il nous semble que la sociologie urbaine gagnerait à amender le pluralisme qu'elle valorise et la figure d'agent et d'agir que celui-ci présuppose. Un bon espace urbain ne saurait être seulement celui qui fait droit à la diversité des « publics ». Il est celui qui autorise une composition entre plusieurs grammaires, sans qu'aucune ne prédomine, et qui laisse s'installer et s'épanouir une variété de modalités d'engagement. Lire la ville depuis le seul prisme du passant et la considérer sous les traits exclusifs d'un espace visitable, c'est s'exposer au risque de la rendre, littéralement, inhabitable.

BIBLIOGRAPHIE

- Abel O. (1995). « Habiter la cité ». *Autres temps*, p. 31-42.
- Barou J. (1997). « L'espace urbain ethnicisé ? Quelques réflexions à partir d'un rapport de recherche concernant certains quartiers de l'agglomération lyonnaise ». *Revue française des affaires sociales*, 2, « Insertion, intégration : concepts et pratiques », p. 129-144.
- Bordreuil J.-S. (1998). « La ville desserrée », in T. Paquot, M. Lussault & S. Body-Gendrot (eds), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- Breviglieri M. (1999). *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*. Paris, EHESS, thèse de doctorat, 463 pages.
- Breviglieri M. (2002). « L'horizon du ne plus habiter et l'absence de maintien de soi en public ». in D. Cefai & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Breviglieri M. & Stavo-Debaugé J. (1999). « Le geste pragmatique de la sociologie française ». *Antropolitica*, 7, p. 7-22.
- Breviglieri M., Stavo-Debaugé J. & Trom D. (2000). *Ordres politiques, ordres esthé-*

tiques. Compétences sensibles en milieu urbain. Paris : EHESS, Document du Groupe de sociologie politique et morale (multigr.).

Boltanski L. & Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Cardon D., Heurtin J.-P. & Lemieux C. (1995). « Parler en public ». *Politix*, 31, p. 5-19.

Cefai D. & Trom D. (eds) (2001). *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12).

Cefai D. & Lafaye C. (2001). « Lieux et moments d'une mobilisation collective », in D. Cefai & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12), p. 195-228.

Chelkoff G. & Thibaud J.-P. (1992). « L'espace public, modes sensibles ». *Espaces publics en ville. Les Annales de la recherche urbaine*. 57-58, p. 7-17.

Descombes V. (2000). « Qu'est-ce qu'être contemporain ? ». *Le genre humain*. Paris : Seuil, p. 21-32.

Dodier N. & Baszanger I. (1997). « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique ». *Revue française de sociologie*, XXXVIII.

Garcia-Sanchez P. (2002). *Conflits d'urbanité à Caracas. Enquête sur l'écologie de l'ordre public*, Paris : Paris X-Nanterre, thèse de doctorat.

Gibson J. J. (1979). *The Ecological Approach to Visual Perception*. Boston : Houghton-Mifflin.

Girard A. (1999). « Pragmatique de l'expérience touristique. L'esthétique touristique et l'éthique de la reconnaissance esthétique ». Document de travail, 22 pages (multigr.).

Goffman E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 vol. Paris : Minuit.

Grivois H. (1994). « Paris de la folie, les urgences psychiatriques à l'Hôtel-Dieu ». *Le Débat*, 8, p. 248-256.

Heurtin J.-P. & Trom D. (1997). « Se référer au passé ». *Politix*, 39.

Honneth A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Éditions du Cerf.

Joseph I. (1983). *Le passant considérable*. Paris : Méridiens-Klincksieck.

Joseph I. (1997). « Les compétences de rassemblement ». *Enquête*, 4, « La ville des sciences sociales ».

Joseph I. (1998a). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Joseph I. (1998b). *Erving Goffman et la micro-sociologie*. Paris : PUF.

Joseph I. (2002). « Pluralisme et contiguïté » in D. Cefai & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Lae J.-P. (1994). « L'homme à la rue ». *Esprit*, 202.

Lamy Y. (1993). « Du monument au patrimoine. Matériaux pour l'histoire politique d'une protection ». *Genèses*, 11, p. 50-81.

- Lee J. & Watson R. E. (1992). « Regards et habitudes des passants ». *Espaces publics en ville. Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58.
- Lemieux C. (1999). *Mauvaise presse*. Paris : Métailié.
- Lepetit B. (1993). « Architecture, géographie, histoire. Usage de l'échelle ». *Genèse*, 13, p. 118-138.
- Lepetit B. (1996). « La ville : cadre, objet, sujet ». *Enquête*, 4, « La ville des sciences sociales », p. 11-34.
- Livet P. (2001). « L'argumentation sur les cas et la constitution des régimes ». Intervention au colloque *Sens de la critique, sens de la justice* (Cerisy, Juin 2001).
- Livet P. (2002). *Émotions et rationalité morale*. Paris : PUF.
- Merleau-Ponty M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- Paperman P. (1991). « Quelques raisons de ne pas parler d'insécurité dans les quartiers ayant mauvaise réputation », in P. Bernard & M. Segaud (eds), *La ville inquiète. Habitat et sentiment d'insécurité*. Paris : L'espace européen.
- Pattaroni L. (2001). « Le geste moral, perspective sociologique sur les modalités du vivre ensemble ». *Carnets de bord*, 2, p. 67-77.
- Patočka I. (1981). *Essais hérétiques. Sur la philosophie de l'histoire*. Paris : Verdier.
- Petit J.-L. (ed.) (1991). *L'événement en perspective*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 2).
- Pharo P. (2001). *La logique du respect*. Paris : Éditions du Cerf.
- Piette A. (1996). *Ethnographie de l'action*. Paris : Métailié.
- Quéré L. (2002). « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in D. Cefai & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de L'Aube.
- Quéré L. & Brezger D. (1992). « L'étrangeté mutuelle des passants ». *Espaces publics en ville. Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, p. 89-100.
- Relieu M. (1999). « Du tableau statistique à l'image audiovisuelle ». *Réseaux*, 94, p. 51-80.
- Relieu M. (1999). « Travaux en public. La dynamique d'une situation problématique », in M. de Fornel & L. Quéré (eds), *La logique des situations*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 10).
- Revel J. (ed.) (1996). *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard-Seuil.
- Ricœur P. (1955). *Histoire et vérité*. Paris : Seuil.
- Ricœur P. (1983-1985). *Temps et récit*, 3 tomes. Paris : Seuil.
- Ricœur P. (1991). « Événement et sens », in J.-L. Petit (ed.), *L'événement en perspective*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 2), p. 41-56.
- Ricœur P. (2000). *La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Paris : Seuil.

- Roncayolo M. (1990). *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard.
- Saada E. (1993). « Les territoires de l'identité. Être juif à Arbreville ». *Genèses*, 11, p. 111-136.
- Schaer R. (1996). « Patrimoine », in M. Canto-Sperber (ed.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*. Paris : PUF, p. 1087-1090.
- Sennett R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil.
- Sennett R. (1992). *La ville à vue d'œil*. Paris : Plon.
- Simmel G. (1981). « Essai sur la sociologie des sens », in *Id.*, *Sociologie et épistémologie*. Paris : PUF, p. 223-238.
- Stavo-Debaugé J. (2001). « Les nouveaux fondements de la critique du capitalisme » *Politix*, 54.
- Thévenot L. (1994). « Le régime de familiarité. Des choses en personnes ». *Genèse*, 17, p. 72-101.
- Thévenot L. (1995). « Réponse à O. Abel : En deçà du juste les entours de la personne », *Autres temps*, p. 43-50.
- Thévenot L. (1998). « Pragmatiques de la connaissance » in A. Borzeix, A. Bouvier & P. Pharo (eds), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris : Éditions du CNRS.
- Thévenot L. (2000). « L'action comme engagement », in J.-M. Barbier (ed.), *L'analyse de la singularité de l'action*. Paris : PUF.
- Thévenot L. (2001). « S'associer pour composer une chose publique », *Actions associatives, solidarités et territoires*. Saint Etienne : Publication de l'Université de Saint-Étienne.
- Trom D. (1997). « Voir le paysage, enquêter sur le temps ». *Politix*, 39.
- Trom D. (1999). « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une pragmatique de la revendication politique ». *Revue française de science politique*, 1.
- Urry J. (1992). « The Tourist and the "Environment" ». *Theory, Culture and Society*, 9, p. 1-26.
- Walzer M. (1997). *Sphères de justice*. Paris : Gallimard.
- Watson R. (1995). « Angoisse dans la 42^e rue » in P. Paperman & R. Ogien (eds), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 6), p. 197-216.

Marc RELIEU
Cédric TERZI

LES POLITIQUES ORDINAIRES DE LA VIE URBAINE

L'organisation de l'expérience publique de la ville

Ce texte programmatique est issu de la rencontre entre deux perspectives respectivement centrées sur l'analyse des activités de déplacement dans les espaces publics urbains (Relieu, 1994 et 1999 ; Relieu & Quéré, 1998) et sur l'étude des controverses politiques dans les espaces publics démocratiques (Terzi, 2000 ; Ingold & Terzi, 1996 ; Widmer & Terzi, 1999). Nous soutenons une approche praxéologique du politique, à partir d'une double proposition. D'une part, nous suggérons que certaines des formes les plus concrètes de l'expérience publique urbaine revêtent une dimension politique, en ce sens qu'elles incarnent et constituent pratiquement différentes modalités du vivre-ensemble. D'autre part, nous considérons que les activités plus classiquement qualifiées de « politiques » – telles que les controverses, les disputes, ou les débats publics – s'appuient étroitement sur ce caractère organisé et orienté des activités urbaines ordinaires, sans toutefois s'y épuiser.

Ces deux options témoignent d'un double refus et d'une sensibilité à la posture ethnométhodologique. D'abord, nous refusons de séparer clairement au plan conceptuel le niveau « micro » du niveau « macro ». Nous éviterons donc de jouer le tour rhétorique consistant à commencer par dresser une caricature de deux camps – on connaît par exemple la fortune de l'opposition entre « subjectivisme et objectivisme » – avant de prôner le dépassement de leurs impasses respectives, voire leur réconciliation. Ensuite, nous refusons de régler les questions de définition du politique, de l'urbain ou du public à coup de définitions. Nous préférons suggérer quelques pistes pour l'étude empirique de la publicité urbaine au lieu de spécifier les contours de cette notion. Enfin, nous étairons

notre démarche sur le corpus d'études ethnométhodologiques pour proposer une analyse sociologique prenant son point de départ là où se font et se défont les activités ordinaires, sans préjuger de leur ontologie, mais en accordant une attention forte aux détails de leur mise en ordre.

Suivant cette orientation, nous proposerons de considérer que la politique urbaine elle-même est non le résultat de définitions communes ou une catégorie de la pensée ordinaire, mais bien le corrélat d'activités pratiques¹. Autrement dit, nous analyserons la distinction entre le politique et le social comme un phénomène pratique et public, et donc susceptible d'être observé et décrit. Ainsi, la détermination du caractère social ou politique d'un attroupe-ment de personnes autour d'un accident ne relève pas d'une stipulation théorique, mais d'une étude empirique. En effet, c'est dans et par leurs activités que les personnes impliquées dans un tel incident (au titre de responsables, de victimes, de témoins ou d'agents des force de l'ordre) vont déterminer si une telle situation restera inscrite dans les relations d'indépendance entre les acteurs co-présents, ou si elle se déploiera en une enquête² impliquant, sur d'autres scènes, une multitude d'acteurs individuels et collectifs prenant part à des controverses discursives (juridiques, médiatiques ou politiques).

Au fil des pages qui suivent, nous proposerons quelques intuitions permettant de conduire des recherches articulant systématiquement les publicités urbaines et politiques. D'un côté, nous soulignerons que les espaces urbains, et la forme de publicité qui leur est propre, ne peuvent être analysés indépendamment des opérations qui les orientent, les circonstancient, et les temporalisent (Certeau, 1980). De l'autre, nous rappellerons que le concept d'« espace public » – habituellement utilisé pour traduire la notion allemande « *Öffentlichkeit* » – tend à spatialiser et à réifier ce que Jürgen Habermas analysait avant tout comme un phénomène indissociable de l'organisation procédurale des activités de communication (Habermas, 1993 [1962] ; Plinio, 1995). Sur ce double fil, nous proposerons donc de systématiquement ramener l'analyse des propriétés publiques des espaces urbains et politiques à des pratiques. Plus encore, nous suggérons que la distinction entre les composantes sociales et politiques de ces espaces est elle-même constitutive de leur « publicité », et mérite donc d'être analysée en référence aux pratiques qui la constituent et la rendent publiquement intelligible.

Dans cette perspective, la ville apparaît comme un lieu politique par excel-

1. Cette respécification du statut des catégories est l'une des marques de fabrique de l'ethnométhodologie : cf. Fradin, Quéré & Widmer (1994).
2. Tout au long de ce texte, nous réserverons la notion d'enquête au travail de détermination des situations effectué par les acteurs sociaux qui y sont impliqués. Nous reprendrons donc la définition de John Dewey (1993 [1938] : 169) : « L'enquête est la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié. »

lence. En effet, elle se présente comme un milieu de constitution de problèmes publics, de formation des identités collectives, et comme une scène en référence à laquelle s'articulent et se développent nombre de débats et de controverses discursives. Qu'il s'agisse d'insécurité, de logement, de circulation, d'aménagement ou encore d'accessibilité, la ville constitue un domaine problématique par excellence. Traversée par des sensibilités multiples, elle rassemble des populations hétérogènes, enchevêtre des segmentations hétéroclites. Elle recèle ainsi d'innombrables occasions de constituer, d'affirmer ou de confirmer une pluralité de collectifs, dont les membres sont liés par les relations les plus diverses : rassemblements de curieux devant des vitrines en période des fêtes de fin d'année, déambulation de petits groupes de jeunes sur les trottoirs des centre-ville (Bordreuil, 2000), regroupement d'usagers pendulaires du RER habitués à se retrouver chaque matin aux mêmes places pour échanger quelques mots, activités des militants associatifs de défense des intérêts des citoyens «à roulettes» – rollers, vélos et fauteuils roulants³. Parce qu'elle offre une scène publique, la ville est un lieu d'expression et de manifestation, mais également un espace normatif, animé par des principes de justice, d'équité et d'accessibilité dont les usagers peuvent se réclamer pour demander plus de crèches pour leurs enfants, plus de transports publics pour leurs déplacements, ou plus de sécurité.

Faut-il alors faire dépendre la rencontre entre le politique et l'urbain de la constitution de querelles, de la formation de mobilisations ou de la présence de collectifs en débat ou en lutte ? Plus généralement, est-il souhaitable de restreindre le champ d'application du concept de politique à un domaine spécifique d'activité se déroulant en ville, ou à un quelconque registre d'activité bien définissable ? Dans leur ensemble, les différents travaux conduits en France sur la notion d'espace public urbain apportent d'eux-mêmes une réponse négative⁴. Le politique y apparaît bien plutôt comme une dimension

3. Cf. l'association « mobiles en ville » (<http://www.mobile-en-ville.asso.fr/>) qui regroupe tous les usagers de la ville se déplaçant sur des roues, quelles qu'elles soient : rollers, personnes en fauteuil, cyclistes, etc.

4. Ces études, très présentes dans le colloque « *Espaces publics : esthétiques de la démocratie* » (Joseph, 1995), ont en effet opéré un curieux croisement entre des interrogations classiquement issues de la philosophie politique, des questionnements hérités en partie de l'école de Chicago et de ses prolongements dans la sociologie goffmanienne des comportements en public, et une conception renouvelée de l'observabilité et de la visibilité dérivée de l'ethnométhodologie (Quéré, 1991 ; Relieu, 1992 ; Chanial, 1992). On peut dire globalement que ces travaux ont permis de redécouvrir les significations sociales des conduites publiques et urbaines que le sociologue parvient difficilement à thématiser, sans doute parce qu'elles échappent en partie aux discours secondaires, qui demeurent pour l'essentiel le matériau sur lequel il construit ses interprétations. Grâce à l'observation et à l'utilisation de vidéos, qui ont fait une entrée timide dans l'arsenal méthodologique du sociologue, on a pu ainsi montrer que les conduites sociales en ville, même muettes, reposent sur un ensemble de compétences à voir, à sentir et à agir, non seulement avec, mais aussi parmi et entre les autres (Relieu, 1999).

constitutive de la diversité urbaine. Il se situe à l'horizon de pratiques incarnées – la coordination des piétons et des automobilistes, les activités administratives d'aménagement du bâti ou les manifestations – sans jamais pourtant s'épuiser dans chacune de leurs apparitions localisées.

Afin d'en rendre compte, nous proposerons un cadre général pour questionner les diverses formes des « politiques ordinaires de la vie urbaine ». Ce faisant, nous nous situerons en marge de l'opposition traditionnelle entre les études qui s'attachent à décrire les activités ordinaires des usagers de la ville et les recherches consacrées aux controverses et aux mobilisations urbaines. Les premières sont accusées d'écarter d'emblée la dimension politique au profit de l'observation méticuleuse de comportements. Les secondes se voient reprocher de reposer implicitement sur une conception agonistique de la ville. Pour notre part, nous refuserons délibérément de prendre position dans cette confrontation. En effet, s'y engager revient à supposer qu'il est possible d'isoler *a priori* un domaine d'activité politique en le distinguant des actions ordinaires qui composent la vie urbaine. Or, nous entendons justement remettre en cause le bien-fondé de cette distinction en modifiant la perspective qui la supporte. Nous n'allons donc supposer ni que les controverses politiques constituent un ordre relativement autonome de la vie urbaine ordinaire, ni que cette dernière serait politique de part en part⁵, ni que le politique constitue le sens des pratiques urbaines, ni que celles-ci se déploient sans référence au politique. Entre ces deux pétitions de principes, nous proposons une série d'arguments pour étudier empiriquement les liens et les distinctions entre les activités ordinaires de citoyens et les politiques urbaines, tels qu'ils sont établis quotidiennement. Il deviendra ainsi perceptible que les formats publics des relations en ville manifestent une certaine manière d'être ensemble susceptible de définir un « bien commun ». De même, il apparaîtra que les controverses politiques les plus virulentes relatives aux aménagements urbains font sens dans la mesure où elles réfèrent à une pratique ordinaire et partagée de l'espace dont il est question.

Nous formulerons l'esquisse d'un projet qui se donne pour tâche d'élucider empiriquement comment les articulations et les distinctions entre les pratiques et les politiques de la ville sont dessinées au sein même des ces activités ordinaires. Ce programme impliquera un déplacement de problématique. Nous

5. Claude Lefort a vigoureusement dénoncé la rhétorique du « tout est politique ». À ce sujet, il notait que « le totalitarisme est ce régime, semble-t-il, où tout se présente comme politique : le juridique, l'économique, le scientifique, le pédagogique ». « Comment [...] pourrait-on s'arrêter à l'idée que la politique envahit tout ? S'il n'existe pas de frontière entre la politique et ce qui est non politique, la politique elle-même disparaît, car elle a toujours impliqué un rapport défini entre les hommes, régi par l'exigence de répondre à des questions qui mettent en jeu le sort commun. » (Lefort, 1986 : 68 et 69.)

nous détacherons de l'alternative menant à se concentrer soit sur les controverses politiques, soit sur les interactions entre citoyens. Au contraire nous proposerons un mode d'analyse reliant étroitement la *publicité* des espaces urbains aux *activités* qui la constituent et aux *engagements pratiques* qu'elle implique. À l'aide d'une série d'exemples convoqués au titre d'illustrations, nous observerons l'articulation systématique entre le caractère organisé et orienté des espaces urbains et les accomplissements méthodiques des activités qui s'y déploient (Mondada, 1999). Nous serons alors en mesure d'identifier comment les politiques ordinaires de la vie urbaine se réalisent pratiquement dans et par l'inattention civile dont font preuve des passants qui ne se connaissent pas ; les manières dont se reconnaissent et se saluent les habitants d'un quartier ; les activités des témoins d'un accident inopinément saisis dans des intrigues pouvant les mener à appeler des secours, prodiguer les premiers soins à des blessés, déposer dans un commissariat ou devant un tribunal ; ou les actions des manifestants qui constituent l'espace urbain comme une scène leur permettant de faire valoir leur point de vue ou leurs revendications.

Cette appréhension de la publicité urbaine comme une articulation pratique d'aménagements, de dispositifs de régulation et de procédures nous conduira à réexaminer quelques questions théoriques. Tout d'abord, nous interrogerons les pratiques de recherche considérant les expériences ordinaires de la ville et leurs mises en forme dans des controverses discursives comme des objets distincts et autonomes, relevant de différents modes d'analyse. Nous proposerons au contraire de les considérer comme des pratiques interdépendantes, dont la distinction et l'articulation méritent d'être étudiées empiriquement. Ensuite, nous en tirerons que la publicité urbaine n'est pas substantive, mais qu'elle se présente comme une diversité de formes de vie urbaines, spécifiques à une ville, un quartier, une période du jour ou de la nuit. Enfin, nous indiquerons que la publicité urbaine comporte une profondeur historique qui n'échappe pas à l'analyse praxéologique.

Au croisement des espaces publics urbains et politiques, cet article ouvrira donc un programme d'analyse des espaces urbains qui invite à penser leur publicité – et ses composantes politiques, culturelles et historiques – comme autant de dimensions d'une publicité indissociables de pratiques ordinaires.

PUBLICITÉ URBAINE ET ENGAGEMENT

Le déplacement au sein d'un ensemble indéterminé de personnes utilisant toutes sortes de moyens de locomotion est l'une des caractéristiques constitutives de la vie urbaine. Encore faut-il préciser que cette indétermination de principe ne préjuge en rien de la qualité des personnes qui peuvent être croisées à un moment donné, ni de l'éventualité de s'arrêter et d'entamer avec elles une rencontre.

En particulier, ces personnes peuvent être soit inconnues, soit plus ou moins familières et susceptibles d'être soumises à différentes modalités de reconnaissance. Une petite ville ou un quartier sont des espaces urbains bien que l'on y reconnaisse fréquemment des personnes que l'on croise. En fait, la façon même dont est accomplie la reconnaissance, ou la non-reconnaissance, témoigne de son ancrage dans un espace public. Comme l'avait brillamment montré David Sudnow (1972), éviter une personne après l'avoir reconnue requiert un savoir-faire qui exploite astucieusement l'indétermination des espaces urbains. Par exemple, il est possible de manifester son indisponibilité en se tournant rapidement vers une vitrine de manière à paraître absorbé par ce qui y est exposé. Les rencontres en ville avec des familiers témoignent de leur ancrage urbain. Elles s'insèrent dans des parcours dont elles ne constituent que des étapes. Nous nous arrêtons quelques instants pour échanger quelques mots, ou nous nous installons sur une terrasse. Mais nous poursuivons ensuite notre chemin au fil duquel nous croiserons d'autres personnes, familières ou non, que nous reconnâtrons ou avec lesquelles nous maintiendrons cette relation d'inattention civile qui fascinait tant Goffman.

Ensuite, les inconnus croisés en ville ne peuvent être assimilés *de facto* à des étrangers, comme l'ont rappelé à de nombreuses reprises les ethnométhodologues (Lee & Watson, 1992 ; Relieu, 1994). En effet, les passants sont susceptibles d'être perçus sous l'auspice de différentes catégories visuellement disponibles, telles que le genre sexuel, l'âge, ou les identifications ethniques. D'autres catégories, rendues pertinentes par la déambulation dans un lieu, peuvent également être mobilisées, comme celles de vendeur ou d'acheteur sur un marché par exemple. La disponibilité visuelle de ce « flux de catégories » (Lee et Watson, 1992) est caractéristique de la *publicité* et de la *diversité* de la vie urbaine. Parfois, ces identifications catégorielles disparaissent avec le croisement d'une personne ; parfois, elles précipitent l'adoption de conduites spécifiques, comme lorsqu'un piéton s'écarte pour laisser passer une personne aveugle ou une dame âgée. Mais jamais elles ne disparaissent de la scène publique au profit d'une catégorie omnipotente comme celle de « l'étranger » (Sacks, 1992).

Régimes d'engagement de l'ordinaire urbain

Prenons un premier exemple issu de la circulation. La coordination entre un automobiliste et un piéton qui s'apprête à traverser la rue est fondée, nous rappelait Harvey Sacks (1992), sur la manifestation commune d'apparences ordinaires. Dans ces circonstances, la traversée sûre ressortit de la capacité dont font preuve l'un et l'autre de se voir mutuellement comme piéton et automobi-

liste ordinaires qui se conduisent selon des schémas routiniers⁶. On pourrait ajouter – sans perdre de vue sa connexion interne à des pratiques – que l'espace urbain soutient cette production d'ordinarité par la mise en place d'un environnement organisé. La division de la rue en voies spécialisées « surexpose » la visibilité des diverses catégories d'usagers de la voie publique. Conjointement, des dispositifs de régulation (feux, passages protégés) « soutiennent » la coordination entre piétons et automobilistes (Relieu & Quéré, 1999).

Maintenant, supposons qu'un automobiliste heurte un piéton. Apparemment, le caractère ordinaire de la situation sera suspendu. Le cours d'action recatégorisera ses agents. Jusqu'alors engagés comme des « anonymes localisés », ces derniers apparaîtront par exemple sous les catégories de « responsable » et de « victime », lesquelles instituent un nouvel ensemble de droits et de devoirs. D'autre part, l'accident opérera une « reparticularisation » de l'ensemble des traits de la situation. Là même où, quelques instants auparavant, se tenait une scène ordinaire, anonyme et appelée à disparaître avec le passage de la voiture et du piéton, on découvre une intersection mal signalisée, un « jeune » automobiliste impatient, son véhicule rapide de marque allemande, et un piéton étranger ne connaissant pas les manières de traverser à Marseille, etc. Enfin, l'interruption du cours ordinaire des choses impliquera que les personnes présentes au moment de l'incident s'engagent différemment dans la situation. Ils pourront interrompre leur course, se rassembler autour de la scène, venir en aide au piéton, appeler des secours...

Supposons ensuite que les secours médicaux et la police interviennent sur les lieux de l'accident. La situation sera alors à nouveau profondément redéfinie. Tous les agents présents seront engagés dans un travail d'enquête. Une simple balade dans l'espace public pourra éventuellement les conduire à déposer dans un commissariat, peut-être même à témoigner devant un tribunal. Le développement de cette enquête pourrait alors établir par exemple le manque de visibilité du carrefour ou la défectuosité des signalisations lumineuses. La situation serait ainsi ouverte à l'établissement de nouvelles responsabilités (impliquant par exemple des responsables municipaux de la voirie ou des fonctionnaires de l'équipement). De nouveaux agents collectifs – tels que des associations de riverains ou de proches des victimes d'accidents de la route –

6. « Voir le caractère ordinaire d'une scène, *écrivait Harvey Sacks (1992)*, offre d'énormes avantages. Cela permet de disposer de toutes sortes de manières routinières pour s'y conduire. Ainsi, si vous avez affaire à quelqu'un qui vous est complètement étranger, par exemple un quidam dans une voiture qui s'approche tandis que vous êtes sur le point de traverser une rue, il semble terriblement utile de savoir que ce qu'il voit en vous regardant correspond non pas à quelque chose que Dieu seul connaît, mais aux traits ordinaires que n'importe qui peut voir avec les mêmes éléments pertinents. »

pourraient alors se constituer et se mobiliser pour demander auprès des pouvoirs publics de nouveaux dispositifs de régulation (des signaux lumineux ou des miroirs par exemple).

En se développant de la sorte, l'enquête sera susceptible de se déployer dans des arènes judiciaires, médiatiques ou associatives, franchissant du même coup les frontières théoriques entre espaces publics urbain et politique. La conduite de reconstitutions, la publication de photographies ou la mise en forme de schémas établissant le lien entre des prises de positions discursives et la scène originelle d'un accident particulier parachèvera cette déconstruction. Pour retracer de telles péripéties – qu'il s'agisse d'en conduire le récit ou d'en produire une analyse –, l'observateur devra multiplier les scènes qu'il prend en compte. Pour suivre le déroulement de l'enquête, il devra repérer comment elle définit sa propre situation, intégrant en un tout organisé et orienté une pluralité de scènes. Il ne pourra donc se satisfaire ni de définitions restrictives enserrant la « situation sociale » dans les limites d'une zone matérielle de co-présence, ni du postulat de l'autonomie des discours – constitutifs des espaces judiciaires, médiatiques ou politiques – à l'égard des scènes dont ils rendent compte⁷. Autrement dit, le sociologue soucieux de rendre compte de tels phénomènes publics ne peut se concentrer sur l'une ou l'autre des multiples scènes articulées par l'enquête. Au contraire, il doit s'attacher à suivre le développement pratique de cette dernière, de manière à observer comment son développement la constitue en un « cours d'action » unifié, déterminant sa propre origine et sa propre conclusion. Il sera ainsi en mesure d'observer, de décrire et d'analyser comment les activités pratiques et discursives de nombreux acteurs sociaux reconfigurent, selon des modalités qu'il convient de découvrir, des dimensions autrement scindées par la division des espaces publics urbains et politiques.

La publicité urbaine comme engagement

Ce petit exemple montre que « l'indifférence civile » (Goffman, 1963) entretenue entre piétons et automobilistes « ordinaires », l'implication de témoins dans une enquête de police ou l'engagement militant en faveur d'une modification de la régulation du trafic sont autant de modalités ordinaires et formellement diversifiées de production continue de la publicité urbaine. Ces trois types

7. Dans le sillage naturaliste de Erving Goffman, les recherches ethnographiques tendent à circonscrire la *situation sociale* en une « zone matérielle en n'importe quel point de laquelle deux personnes ou plus se trouvent mutuellement à portée de regard et d'oreille » (Goffman, 1987 [1981] : 91). Inversement, les études consacrées à l'espace public politique se concentrent habituellement sur des productions discursives – politiques, médiatiques, scientifiques, littéraires, etc. Elles reprennent ainsi à leur compte la définition de la « sphère publique bourgeoise » en tant qu'espace de discussion, fondée par Jürgen Habermas (1993 [1962]).

d'activité correspondent à différentes formes d'engagement. Mais il est impossible de déterminer *a priori* – c'est-à-dire indépendamment du destin local d'une intrigue particulière – laquelle sera privilégiée par les membres, ou comment elles seront agencées les unes avec les autres. Autrement dit, leur articulation constitue un problème pratique pour les membres et une question empirique pour le sociologue.

Mais cette illustration montre surtout à quel point il n'est pas anodin de s'engager dans l'espace urbain. À chaque fois que nous le faisons, nous pouvons être pris dans des intrigues imprévisibles, dans lesquelles nous sommes susceptibles d'apparaître « responsables », « victimes » ou « témoins » d'accidents. Nous sommes alors impliqués dans des « histoires » dont le caractère localement occasionné n'a rien de « localiste ». En effet, tout événement survenant dans l'espace public urbain peut donner lieu à des articles de journaux, ou à des débats publics. Or, ces activités discursives font plus que redéfinir ou apposer des étiquettes sur des faits initiaux. Elles en exploitent certains éléments constitutifs de manière à leur conférer de nouveaux publics. Par exemple, une altercation entre des quêtesurs de rue et des passants est susceptible de devenir un cas constitutif ou illustratif d'un problème public (Barthélémy, 2002). Inversement, ces controverses politiques ou médiatiques sont elles-mêmes disponibles en tant que ressources susceptibles d'être convoquées par les quêtesurs et les passants pour réguler leur interaction. Ainsi, récemment, l'un d'entre nous a passé son chemin alors que des quêtesurs de rue lui demandaient une aumône. Ces derniers l'ont alors apostrophé en utilisant les catégories du débat public en cours : « *Vous êtes pour Sarkozy, il faut évacuer les mendiants de la rue !* ». Cette interpellation s'efforçait de prolonger et de recadrer la situation. À cette fin, elle appareillait une paire de catégories issue du débat public en cours (soutien au ministre de l'intérieur/victimes de sa politique) à une situation organisée par l'usage pratique des catégories quêtesur/passant. Autrement dit, cette apostrophe tentait de rendre le passant moralement redevable non seulement de ne pas avoir répondu à une demande mais de son adhésion supposée à une politique.

Ainsi, les contraintes de la publicité urbaine impliquent toutes les activités qui se déploient à son sujet et engagent leurs agents, en ce sens qu'ils sont, en public, redevables de critères moraux (Goffman, 1963). C'est en partant de cette intuition que nous déployerons une suggestion relativement simple. Nous questionnerons le caractère « politique » de l'ordinaire à partir de l'ancrage des contraintes normatives propres à la vie urbaine. Nous suggérerons son caractère politique en montrant que son organisation pratique implique et rend possible une multiplicité d'engagements qui définissent les « modalités du vivre ensemble » propres à une diversité de situations.

Accessibilité et visibilité comme principes de la publicité urbaine

Arrêtons-nous sur deux principes complémentaires constitutifs de la publicité urbaine.

D'une part, un *principe d'« accessibilité »*, fondant la liberté de tout un chacun d'aller et de venir librement dans l'espace urbain. Encore faut-il préciser qu'il faut entendre « principe » dans un sens faible : nous employons ce terme pour désigner un ensemble d'opérations, de savoir et d'attitudes qui s'inscrivent à la jonction des individus et des aménagements urbains. Prenons un exemple simple. Le caractère public d'une gare est reconnaissable au fait que tout est mis en œuvre (par la forme du bâtiment, ses aménagements, le mobilier qui y est disposé et les conduites de ceux qui la fréquentent) pour favoriser la libre circulation de tout un chacun. Que des travaux en cours gênent l'accès aux quais, et l'entreprise affichera ses excuses pour le dérangement occasionné. Que des voyageurs lourdement chargés stationnent devant les portes d'entrée et ils s'exposeront aux récriminations des personnes désireuses d'entrer et de sortir de l'édifice.

D'autre part, la publicité urbaine implique un *principe de visibilité des actions et d'orientation des espaces*, garantissant le caractère immédiatement intelligible de ce qui se passe pour tout un chacun. Il suffit que je courre dans une gare, en direction des voies, pour que les personnes qui se trouvent sur mon chemin comprennent que je suis en train de rater mon train, et pour qu'ils agissent en conséquence à mon égard. La plupart du temps, il s'arrêtent, s'écartent, pour faciliter mon passage. Tout cela est structuré par le cours de mon action, laquelle sera immédiatement intelligible comme la pratique commune de « prendre le train ». Mais cette intelligibilité de ce qui se passe et de ses conséquences normatives repose sur une quantité de dimensions publiquement non questionnées relatives à ce qu'est une gare, comment elle fonctionne, ce qu'on y fait, etc., lesquelles renvoient notamment au principe de son accessibilité.

Ces modes d'organisation de l'espace, de pratiques et d'attitudes constituent des modalités du « vivre-ensemble ». La mise en œuvre routinière de ces composantes ordinaires de la vie urbaine comporte donc une dimension *politique*, en ce sens qu'elles sont déjà pétries de généralité par leur inscription dans des formes de publicité urbaine. Autrement dit, plutôt que d'évoquer une « montée en généralité » produite à travers des controverses (Boltanski & Thévenot, 1991), leurs éventuelles thématisations dans des débats publics exploitent l'organisation originaire – même muette – de leur publicité. Ces controverses ont certes la particularité d'en suspendre l'évidence routinière, d'en faire un objet de polarisation constitutif de nouveaux publics, mais elles ne se séparent pour autant de toute référence à leur organisation interne. En

outre, elles ne s'effectuent ni au gré d'épreuves discrètes, ni en s'adossant à des « capacités pratiques » ou à des contraintes pragmatiques » qui seraient disponibles indépendamment de leur mise en œuvre⁸.

Il est même possible de faire un pas de plus. L'accessibilité et l'intelligibilité sont des attentes normatives constitutives de la publicité de tous les espaces publics. Cependant, leur pertinence et leur mise en œuvre sont variables et participent de la définition particulière de collectivités spécifiques. Des principes qui ne sont pas pensés en extériorité du social, de la ville et de ses occupants, puisqu'ils sont imbriqués dans des formes de vie qui les ont « digérés » de diverses façons, en les infiltrant, les manifestant, les incarnant ou les traduisant dans des objets, des dispositifs, des savoir-faire, des attentes, etc. Ils constituent pourtant des référents externes, qui ne sont jamais épuisés par les règles de droit, les conduites ou les aménagements qu'ils inspirent sans les déterminer. On conviendra alors qu'ils ne sont déposés nulle part, pas plus dans les têtes comme représentations que dans l'expérience en tant qu'arrière-plan.

Une forme de vie urbaine (cet ensemble d'aménagements, de dispositifs de régulation, de procédures et de pratiques) contribue à la définition de « styles urbains » extrêmement divers. Reprenons l'exemple de la traversée de la route. Cette activité implique l'adoption d'attitudes congruentes et un travail de coordination constitutif d'une vie urbaine ordinaire. Cependant ces attentes normatives ne sont pas mises en œuvre de la même manière à Stockholm, Paris ou Rome. Les routines de coordination entre les piétons, les automobilistes, les deux-roues sont des « indicateurs » de « cultures politiques » de la vie urbaine ordinaire.⁹ D'une part, le voyageur qui découvre de telles différences, par exemple en éprouvant des difficultés nouvelles pour traverser une rue, pourra les thématiser précisément comme des différences culturelles. Tandis que la maîtrise routinière de ces savoir-faire les projette dans le domaine de l'évidence et de l'allant de soi, l'irruption d'un dérèglement les fait apparaître

8. Nous interrogeons donc l'analyse des « capacités pratiques » et des « contraintes pragmatiques » constitutives des jugements et des revendications en termes de « grandeurs », c'est-à-dire de formes du bien commun légitimes préalablement établies et référées à des « ordres » ou des « cités » relativement indépendants des situations pratiques (Boltanski & Thévenot, 1991). Cette manière de procéder établit une distinction analytique d'une part entre le « cours ordinaire des choses » et les « controverses » et d'autre part entre les « pratiques » de justification et les « ressources » qu'elles mettent en œuvre. Autrement dit, elle résout théoriquement ce que nous voulons placer au cœur de l'analyse empirique.
9. Nous rejoignons ici Daniel Cefaï (2001) lorsqu'il place les contextes d'expérience et d'activité des acteurs sociaux au cœur de l'analyse des « cultures politiques ». Dans cette perspective, cette notion ne renvoie pas aux systèmes fonctionnels ou symboliques habituellement objectivés par les études sociologiques et politologiques. Elle désigne plutôt des structures formelles articulant des logiques d'action et de situation, dont le déploiement constitue des organisations, des réseaux, des traditions et des territoires.

comme construits et surtout elle rend sensible une différence culturelle. D'autre part, ces thématisations des différences culturelles s'accompagnent de jugements et d'évaluations sur le bien-fondé de ces pratiques, qui en appellent aux qualités générales de publicité des espaces. Ainsi la confrontation pratique avec les pratiques urbaines est l'un des lieux où se phénoménalise la différence culturelle.

LA PUBLICITÉ COMME ANCRAGE POLITIQUE DES ACTIVITÉS URBAINES ORDINAIRES

L'observation, la construction et la délimitation du fait politique, considéré dans sa particularité, dérivent « d'une expérience de la vie sociale, à la fois primordiale et singulièrement façonnée par notre insertion dans un cadre historiquement et politiquement déterminé » (Lefort, 1986 : 19). Autrement dit, nous considérons que le caractère « public-politique » de la vie urbaine est indissociable de la diversité des activités ordinaires qu'il organise. Il se spécifie par les réponses routinièrement apportées à une pluralité de problèmes pratiques : que faire en présence des personnes que nous croisons en ville ou devant lesquelles nous passons ? Comment faisons-nous la distinction entre ceux qui participent à une manifestation et ceux qui se trouvent là par hasard ? Comment prenons-nous appui sur les dispositifs de régulation pour traverser une intersection ? Dans quelles situations devons-nous saluer les personnes que nous rencontrons ? À quelles occasions voyons-nous que nous sommes invités à venir en aide à un piéton en difficulté ? Comment identifions-nous les situations qui sont susceptibles d'être racontées à des proches, et celles que l'on s'attendra à retrouver dans les médias ?

Procédures et attentes normatives

Une première manière de répondre à ces questions est de suivre Garfinkel (1967) lorsqu'il associe étroitement d'une part un ensemble de procédures, de savoirs, d'attitudes à, d'autre part, des attentes normatives.

Les premiers interviennent tant au niveau de la production de l'action qu'à celui de sa reconnaissance et de sa description. Il s'agit par exemple de :

- suivre des procédures : esquiver un piéton au dernier moment en effaçant l'épaule (Goffman, 1973), adopter une démarche, un regard, des postures manifestant sans équivoque que nous ne faisons que passer ou bien que nous nous apprêtons à aborder quelqu'un pour lui demander notre chemin (Kendon, 1990) ou pour lui venir en aide (Relieu, 1994) ;

- adopter des attitudes : considérer ceux que nous croisons dans la rue comme des passants ordinaires (Sacks, 1992) ou bien les observer depuis une terrasse de café tout en commentant leurs apparences singulières ;

– mobiliser certains savoirs : reconnaître les surfaces dévolues à la marche de celles qui sont réservées aux automobilistes, aux deux-roues ou qui sont momentanément interdites à la circulation¹⁰ ;

– adopter un certain rapport aux institutions : savoir reconnaître que certaines situations requièrent une aide ponctuelle, que d'autres impliquent l'intervention de secours organisés, tandis que d'autres encore font de nous des témoins oculaires engagés à déposer (Dulong, 1998).

À ces opérations méthodiques sont attachées, selon Garfinkel, des attentes normatives réciproques :

– tout un chacun s'attend à ce qu'autrui soit en mesure de les mettre en œuvre sans les questionner ni même les thématiser (*seen but unnoticed*). Ce savoir est considéré comme possédé et utilisé sur le mode de « l'allant de soi ». Sauf circonstances exceptionnelles, il est doté de deux propriétés essentielles : 1) il demeure à l'arrière-plan des pratiques ordinaires, 2) tout en les *constituant* de l'intérieur pour ce qu'elles sont ;

– maîtriser ce savoir pratique en société, c'est se constituer en « membre ordinaire » capable de se sentir en confiance et de voir en « apparences d'événements familiers »¹¹ ce à quoi on contribue ou ce que l'on regarde ;

– en réalisant une opération ou une autre, les membres se placent réciproquement dans un réseau d'attentes normatives relatives à ce qu'il convient ou non de faire par la suite. On connaît l'exemple souvent donné par Garfinkel (2002) de la formation d'une file d'attente, qui illustre comment l'adoption d'une position spatiale relative constitue une institution sociale, des droits et des obligations réciproques – des *engagements* –, en même temps qu'un objet social déterminé.

Dimensions politiques de la publicité urbaine

Modalités du vivre ensemble

Cet arrière-plan normatif est le fondement sans cesse mis en œuvre pour résoudre des problèmes pratiques auxquels nous sommes quotidiennement confrontés en ville comme dans le reste de notre vie courante. Il est donc « public » en ce sens qu'il participe de l'organisation d'un « espace public urbain », qu'il est mis en œuvre pour y conduire des activités adéquates, ordinairement observables et rapportables en tant que telles. Cependant, il ne peut

10. Par exemple, les surfaces dévolues aux travaux publics. Pour l'analyse d'un cas intermédiaire, où les passants sont confrontés à un espace difficile à déterminer, cf. Relieu, 1999.

11. Ceux qui ne parviennent pas à trouver ce ton juste, à s'ajuster rajouterait Goffman, encourent le risque d'être taxés de « fous » (Joseph & Proust, 1996).

pas être isolé *a priori* de la mise en forme d'un « espace public politique ». En effet, ces opérations méthodiques et ces attentes normatives instituent des manières communes et ordinaires de voir, d'agir, de juger. Leur mise en œuvre quotidienne les constitue comme autant de ressources en référence auxquelles les degrés de familiarité, d'étrangeté, d'accessibilité et d'intelligibilité sont localement définis, manifestés, identifiés. Elles déterminent, dans le même mouvement, le point de vue à partir duquel une collectivité peut se voir comme unifiée et les dispositifs de catégories pertinents pour s'y orienter. En ce sens, les pratiques urbaines ordinaires définissent des *modes ordinaires d'organisation de la vie commune*, des *modalités du vivre ensemble*.

Cette approche éclaire la pertinence de l'observation d'activités banales pour analyser non seulement la publicité urbaine, mais également la publicité politique. Leur conduite peut en effet être considérée comme une expérience et une élaboration continues d'une *forme de société*. Elles rendent tangibles un monde social et un monde commun, de même que les modalités de leur distinction. Ainsi, chaque fois que nous nous engageons dans un espace urbain, nous sommes conduits à en manifester notre connaissance pratique, notamment en agissant de manière à distinguer adéquatement ce qui est public et ce qui ne l'est pas, ou ce qui relève de la vie sociale et ce qui participe de l'espace politique. En la matière, les distinctions sont particulièrement fines et ne peuvent être traitées judicieusement par des considérations générales. D'un côté, tout ce qui se passe dans les espaces urbains ne peut pas être considéré comme public au même titre. Ainsi, seule l'expérience routinière d'un espace particulier permet d'y discerner pratiquement les événements publics, dans lesquels chacun peut s'engager d'une manière ou d'une autre. Ainsi, l'intervention des passants confrontés à une altercation peut être requise dans certaines circonstances, alors qu'elle serait inconvenante dans d'autres (Relieu, 1994). De même, tout ce qui se passe dans la rue n'est pas public au point de pouvoir être photographié, et la distinction entre ce qui est susceptible de l'être et ce qui ne l'est pas varie considérablement d'une circonstance à une autre. Dans la même perspective, il faut une certaine expérience pour distinguer sans hésitation la portée politique de certains événements. Ainsi, les manifestations de rue ne revêtent pas la même signification dans tous les contextes. De même, une certaine expérience contextuelle permet parfois de repérer, dans un comportement ou une tenue vestimentaire d'apparence anodine, des signes de résistance ou d'opposition politique.

Cependant, il serait réducteur de considérer les activités urbaines ordinaires uniquement comme la trame expérientielle des publicités urbaine et politique. Cette hétérogénéité de dispositions spatiales, de procédures, d'attentes normatives est synthétisée sous les auspices de cours d'action, dont il est possible de se demander qui en sont les agents. Autrement dit, les pratiques les plus ordinaires

de la vie urbaine comportent une composante politique en ce sens qu'elles sont au fondement de la définition d'*identités* collectives et individuelles et d'assignation de *responsabilités* (Ricœur, 1983 ; 1985 : 442sq). Ainsi, il est possible de dire que les aménagements d'un quartier, les manières de les habiter, des les traverser, de s'y arrêter ou de s'y saluer organisent et orientent des *rencontres*. Lorsque ces dernières surviennent, elles permettent de repérer des habitants du quartier, des voisins, des visiteurs de passage ou des touristes, ainsi que le type de relation qu'ils sont supposés manifester. Comme l'a montré Harvey Sacks (1992 : 169-174), ces phénomènes gagnent beaucoup à être analysés en termes de catégorisation. Dans cette perspective, il apparaît que les formes et les procédures qui organisent la stabilité de l'ordre social le rendent également disponible à des activités subversives. C'est ainsi que les « *hotrodders* » se sont distingués, dans les États-Unis des années soixante, par leurs pratiques singulières de la conduite automobile. Par leurs activités, ils ont mis en forme une catégorie « révolutionnaire », en ce sens qu'ils se sont non seulement présentés comme les « propriétaires » de leurs propres dispositifs d'auto-catégorisation, mais qu'ils ont également tenté d'imposer l'usage à d'autres groupes.

Cette approche indique que l'étude attentive des pratiques de l'espace urbain peuvent être riches d'enseignements. Elle permet notamment d'observer la constitution de collectifs, les manières dont ils se désignent, se distinguent ou se discriminent et, du même coup, se présentent comme des catégories disponibles pour polariser des discussions au sujet de problèmes publics, ou pour orienter des actions politiques.

L'orientation des activités par les aménagements

Cette dimension politique des pratiques ordinaires mérite d'être spécifiée s'agissant des activités urbaines. En effet, ces dernières se déploient dans des espaces *orientés* et *aménagés* de manière particulière. Tout d'abord, les espaces urbains sont des situations organisées, dans l'espace et dans le temps. L'espace oriente les pratiques urbaines par le placement qu'il leur propose en organisant des perspectives. La densité et la précision de ces aménagements (allant de la mesure entre un passage clouté et les premières places de stationnement au rythme imperturbable des signalisations lumineuses, en passant par la régularité des horaires de bus) marquent une vie urbaine qui rappelle sans cesse les interventions organisées et coordonnées par lesquelles elle est travaillée. Ils délimitent le territoire, segmentent des trajets, rythment des flux. Ce faisant, ils offrent des positions dans lesquelles les agents acquièrent une visibilité publique, et sur lesquelles ils peuvent prendre prise pour déployer leurs activités. Ainsi, ces marques sont des ressources ordinaires permettant d'observer ou d'inférer l'activité d'agents inconnus en fonction de la seule position qu'ils occupent dans ces

dispositifs. Cette reconnaissance peut être immédiate, comme c'est le cas lorsque nous saisissons sur le champ qu'une personne s'apprête à traverser, du simple fait que nous la voyons s'approcher du bord de la route, face à un passage protégé. Mais elle peut être également dérivée de savoirs implicites, par exemple lorsque nous déduisons que des personnes se rendent au travail, parce que nous les retrouvons chaque jour de la semaine dans le même train du matin que nous.

Cette organisation visible de l'espace urbain instaure une possibilité d'être face à une perspective dans laquelle se déploient des plans, irréductiblement spatiaux et temporels. Reconnaisant par exemple un point de repère familier face auquel je me situe, je peux, dans le même temps, me positionner sur le trajet qui me conduit vers ma destination. Mais il offre simultanément une perspective dans laquelle je me glisse et qui oriente mon déplacement pendant son effectuation. Pendant un trajet, elle était la sûreté de mon pas, mon allure, comme les directions dans lesquelles je regarde. Lorsque je la perds, je me perds et cela se voit. Le rythme de mon pas ralentit, ma course pouvant même s'interrompre, pour laisser le temps à mon regard de partir à la recherche de nouveaux repères. C'est relativement à un lieu, aux catégorisations possibles des personnes qui le fréquentent, à l'heure de la journée ou de la nuit, que mon égarement deviendra publiquement observable, invitant à toutes sortes d'actions. Je deviendrai alors un touriste égaré susceptible d'être aidé ou la victime potentielle de pickpockets (Watson, 1995).

La profondeur socio-historique des aménagements

Ces dernières années, de nombreuses recherches ont tâché de prendre en compte la profondeur socio-historique des ordres pratiques, institutionnels et politiques (Heurtin & Trom, 1997). Ces travaux proposent judicieusement de considérer la temporalité vécue et produite dans le développement d'activités. Ils indiquent notamment que déploiement de ces dernières constitue une pluralité de temps sociaux et s'appuie sur un « passé à portée de main », présent sous la forme de restes, de sédimentations, d'objets divers¹². Ces derniers participent sans conteste au caractère organisé et orienté des espaces urbains fondant

12. Dans leur introduction à ce volume de *Politix* (1997), Jean-Philippe Heurtin et Danny Trom se réfèrent judicieusement à Hannah Arendt, pour indiquer que les activités ordinaires sont incessamment confrontées à « l'épreuve des choses » qui fonde une expérience pratique de la « durabilité du monde ». En revanche, nous allons tâcher de montrer dans la suite de ce paragraphe qu'ils ont tort de considérer que cette composante échappe aux sociologies d'inspiration ethnométhodologique. Comme nous le verrons, ces dernières ne thématisent pas le temps comme une « succession de maintenant ». Au contraire, elles peuvent parfaitement s'attacher à l'analyse détaillée de l'implication et de la constitution des archives, des documents ou toute autre trace du passé au fil des procédures déployées pour établir le passé historique. (Pour une analyse des procédures pratiques de constitution d'un discours historique, voir par exemple Lynch & Bogen, 1996).

l'intelligibilité de la ville. Ces traces étayent de manière discrète l'ensemble des activités urbaines ordinaires, affleurant au fil de l'expérience de passants ou de flâneurs sensibles aux marques que le territoire garde d'innombrables activités humaines. Les activités touristiques constituent parfois ces traces du passé comme autant de « hauts lieux » qui orientent la trajectoire de visiteurs désireux de les voir, de les toucher, de les contempler ou de les photographier (Augé, 1997). Certaines pratiques habitantes peuvent également en faire un environnement susceptible d'être défendu et préservé (Breviglieri *et al.*, 2000).

Cette intelligibilité de la ville et de sa profondeur historique est constituée d'une manière particulière par les pratiques d'aménagement qu'elle oriente d'une manière spécifique. Les agents chargés de conduire ces procédures sont en effet sans cesse confrontés à de nombreux problèmes pratiques, tels que : comment réduire le sentiment d'insécurité dans certains quartiers ? Comment articuler la pluralité des activités qui interagissent dans le même espace ? Comment fluidifier la circulation dans les centres encombrés ? Comment intégrer de nouvelles conceptions architecturales dans un site déjà bâti ?

Dans la perspective de ces pratiques, l'organisation ordinaire de la vie urbaine constitue une pluralité de profondeurs historiques. En effet, ces cours d'action rendent tangible un environnement contemporain qu'ils articulent à un passé parfois révolu (manifesté notamment par ce qu'il est devenu coutumier d'appeler le « patrimoine ») et à un avenir vers lequel ils l'orientent (souvent désigné par la notion de « planification »). Cette orientation pratique peut être dite « politique » en un double sens. D'une part, cette articulation pratique du passé et de l'avenir dans le présent est constitutive de la définition des collectivités urbaines. Elle rend sensibles des continuités et des ruptures entre les mondes des contemporains, des prédécesseurs et des successeurs (Schütz, 1970). D'autre part, les pratiques d'aménagement reposent sur la conception de priorités et de projets, elles impliquent généralement l'intervention d'institutions publiques et donnent régulièrement lieu à des controverses, des débats et des mobilisations dans des arènes publiques. En ce sens, elles présentent nombre de caractéristiques propres à l'activité politique dans le sens le plus courant de ce terme. Or, nous tâcherons de montrer que cette incursion de l'urbain dans la publicité dite « politique » trouve son ancrage dans le caractère organisé et orienté de ce que nous avons appelé les « politiques ordinaires de la vie urbaine ». Prenons deux exemples pour illustrer ce point :

Supposons tout d'abord que le maire d'une grande ville décide de favoriser la fluidité des transports publics de surface. Il pourra, par exemple, suggérer l'aménagement de couloirs de bus protégés. En un sens retreint, ce projet pourra être considéré comme relevant d'un composante socio-historique en raison de son caractère processuel : son développement organisera sa propre

temporalité, de ses premières esquisses à sa réalisation sous la forme d'aménagements et à l'évaluation pratique et discursive de ces derniers. Plus largement, son déploiement pourra être considéré comme participant à la constitution de la durée d'une législature : il marquera une rupture avec de politiques antérieures et structurera un horizon d'attentes susceptible d'être sanctionné à l'échéance de prochaines élections. Plus largement encore, ses promoteurs pourront répondre à des critiques en justifiant sa mise en œuvre par la convocation d'expérimentations passées ayant déjà fait leurs preuves dans d'autres lieux. Ce faisant, ils rendront ce projet intelligible comme participant d'une transformation historique des politiques urbaines. Dans cette perspective, cette mesure locale apparaîtra comme participant de la mise en forme – aux échelles locale, nationale et internationale – de politiques d'aménagement du territoire sensibles notamment à l'impact des déplacements urbains sur l'environnement.

De telles analyses reviendraient à mettre en évidence la constitution du caractère socio-historique d'un « programme politique », impliquant la mise en œuvre de pratiques novatrices sur l'arrière-plan de dispositifs juridiques, de routines d'interventions administratives et techniques, ou de réseaux d'institutions ou d'agences. Cependant, cette mise en évidence de la profondeur socio-historique serait avant tout discursive. Du même coup, elle oublierait que ces composantes « politique » et « socio-historique » ne peuvent être isolées des connaissances pratiques relatives aux manières routinières de se placer et de se déplacer dans cette ville particulière. Ainsi, les aménagements mis en place en vue de transformer durablement les pratiques des usagers de ces voies publiques prendront la forme de dispositifs irrémédiablement localisés. Plus encore, l'évaluation (positive ou négative) de leur pertinence reposera sur l'intelligibilité des opérations méthodiques et des attentes normatives routinièrement mises en œuvre par les usagers de ces voies publiques particulières.

Supposons maintenant que des attentats détruisent des tours abritant un pôle économique et financier mondialement connu. Une fois les travaux de secours et de déblaiement achevés, les responsables de l'aménagement seront confrontés à un problème pratique. Ils devront déterminer que faire de l'espace laissé en friche. Faut-il reconstruire les tours à l'identique ? Construire de nouvelles tours, symboliquement plus hautes que les précédentes ? Ou tout au contraire interdire toute nouvelle construction sur ce territoire et y installer un monument commémoratif ? Chacune de ces options comporte une dimension historique, en ce sens qu'elle articule, dans le présent, la grandeur passée d'un symbole national et l'avenir de son souvenir.

Tentons de suivre plus avant la trajectoire de ces activités de planification urbaine en supposant que la sécurisation des voies de bus et le projet d'ériger un mémorial sur les lieux de l'attentat deviennent des objets de controverses.

Ces dernières polariseront des positions, donneront lieu à débats, des argumentations, des justifications, des manifestations, qui prendront place dans des arènes politiques, médiatiques, associatives (Cefaï, 1996). Nous aurons alors affaire à un ensemble de pratiques susceptibles d'être observées, décrites et analysées dans le registre d'une sociologie pragmatique de l'action collective et des mobilisations.

Il fait peu de doute que ces activités transformeront l'intelligibilité de la publicité urbaine, notamment en la configurant sous une forme empruntant largement au registre discursif et narratif. Elles auront notamment pour effet de leur constituer un public « politique » confronté à des problèmes pratiques « politiques ». Quelle est la pertinence des arguments en présence ? Quel doit être l'avenir des aménagements urbains ? Le principe visant à privilégier les transports en commun au détriment des moyens de déplacement individuels est-il légitime ? Est-il justifié que les événements marquants de l'histoire d'une ville soient délibérément inscrits dans son aménagement et, si oui, sous quelle forme ? En ce sens, il est possible d'y voir un processus de « montée en généralité ». Mais ce ne serait voir ici qu'une moitié du phénomène, tant ces controverses impliquent simultanément un indéniable travail de « descente en singularité » (Cottureau, 1999). En effet, elles se déploient sous la forme d'« enquêtes » (Dewey, 1993 [1938]) – auxquelles contribuent des administrations, des journalistes, des mouvements associatifs, des citoyens, etc. – pour détailler le dossier. Ces activités vont confronter les principes, les arguments, les registres discursifs à nombre de problèmes pratiques, cas particuliers, etc. Ainsi, des reportages médiatiques mettront en évidence les conséquences pratiques de la sécurisation de couloirs de bus pour les activités de livraison. Des organisations de commerçants se mobiliseront pour relever les inconvénients de ces mesures pour l'approvisionnement de tel magasin particulier. Des associations d'automobilistes mesureront l'augmentation du temps de trajet sur tel parcours spécifique, etc. De même, les divers projets de mémorial seront mis à l'épreuve du point de vue particulier des parents de victimes, des habitants et des usagers du quartier, des organisations qui avaient installés leurs bureaux dans les tours détruites, etc.

De plus, ces discussions et autres débats consacrés à ces projets n'auront pas pour autant perdu leur ancrage pratique dans l'ensemble des aménagements, des activités méthodiques, des attentes normatives et des principes constitutifs des « politiques ordinaires de la vie urbaine »¹³. En effet, pour suivre une controverse

13. Cette réflexion sur l'ancrage pratique des débats politiques dans les trames d'une compréhension ordinaire des activités urbaines est inspirée du mouvement de la triple *mimésis* dégagé par Paul Ricœur (1983).

relative à l'aménagement des voies de bus, il faut y discerner une *référence* à la division de la rue en voies spécialisées, aux procédures, aux attitudes et au savoirs routinièrement mis en œuvre par les automobilistes de cette ville à son égard, aux institutions légitimement chargées d'intervenir pour en assurer l'application. Il faudra donc y reconnaître l'ensemble des attentes normatives, régulièrement tenues pour acquises dans cette ville particulière par les usagers ordinaires des voies publiques. Enfin, le déploiement, la saisie et la pesée des divers arguments en présence ne pourront pas se faire indépendamment des principes d'accessibilité et d'intelligibilité. Certains pourront ainsi estimer qu'une telle mesure est le seul moyen d'assurer la ponctualité des transports en commun, d'autres qu'elle risque de nuire à la fluidité du trafic des véhicules individuels. Certains pourront argumenter que cette mesure accroîtrait la lisibilité de la division de la chaussée en voies spécialisée, d'autres qu'elle pourrait la rendre confuse en présentant de dangereux obstacles sur les voies de circulation. Bref, si les controverses relèvent indubitablement de l'espace public habituellement qualifié de « politique », elles ne se dégagent pas pour autant de leur ancrage pratique dans l'espace public urbain. Autrement dit, il n'y a aucune raison pour détacher *a priori* cette dimension discursive de l'espace public de sa composante pratique, tant le caractère « politique » de celui-là n'est intelligible qu'à la lumière des « politiques ordinaires » mises en œuvre dans celui-ci.

Mais il y a plus. Continuons de suivre la trajectoire de ces controverses. À terme, elles vont s'incarner dans des aménagements qui refigureront le paysage urbain. Ainsi, les passants de telle ville verront fleurir quelques bornes et autres murets séparant les voies réservées aux bus de celles attribuées aux autres véhicules motorisés. Les automobilistes et les piétons devront alors prendre en compte ces nouveaux aménagements dans l'orientation de leurs trajectoires. Les passants de telle autre cité verront s'ériger, en lieu et place des deux tours majestueuses, un monument commémorant la mémoire des victimes d'un attentat. Certains pourront flâner sur le nouvel espace ainsi créé, contempler le monument ou en déplorer l'esthétique douteuse, le photographier, s'y recueillir. Des agences de voyages pourront même l'inscrire au programme de leurs tours organisés, orientant ainsi les pérégrinations de leur clientèle touristique dans la ville. Autrement dit, ces aménagements modifieront visiblement l'organisation et l'orientation de l'espace urbain et des pratiques qui s'y déploient. Ils transformeront les perspectives face auxquelles et dans lesquelles s'inscrivent les passants et les flâneurs pour orienter leur déplacements. Ils redéfiniront la mise en œuvre des modalités du vivre ensemble, des opérations méthodiques et des principes normatifs qui orientent les pratiques urbaines routinières. Bref, ils contribueront à la définition de nouvelles « politiques ordinaires de la vie urbaine ».

CONCLUSION

Nous sommes maintenant en mesure de synthétiser notre suggestion. Nous sommes partis d'une double idée relativement simple. Nous avons proposé de considérer à la fois que l'ensemble des activités (pratiques et discursive) relatives à l'urbain mettent en œuvre une forme particulière de *publicité*, laquelle comporte une dimension *politique*. Nous avons alors suivi un parcours nous permettant de spécifier à la fois cette « publicité » et son caractère « politique ».

Nous avons commencé par observer que les espaces urbains s'articulent autour d'un double principe d'accessibilité et de visibilité, continûment mis en œuvre par leurs usagers. En effet, la publicité urbaine implique que ces derniers s'engagent en ville de différentes manières, en fonction des situations qu'ils rencontrent. Chacun de ces régimes d'engagement – allant de l'identification d'« anonymes localisés » au premier coup d'œil jusqu'à la participation à de longues procédures institutionnelles – comporte une dimension « politique ». Ils définissent et manifestent publiquement les modalités du « vivre-ensemble », constituent des identités collectives et distinguent des catégories. Dans la vie urbaine quotidienne, tout un chacun est confronté au problème pratique consistant à hiérarchiser et articuler ces régimes de manière pertinente, sous peine de passer pour un casse-pieds ou un insensible.

Nous avons poursuivi cette spécification de la publicité en prenant appui sur les travaux qui ont élucidé comment les espaces urbains sont constitutivement liés à des pratiques routinières impliquant des aménagements, des pratiques et des attentes normatives routinièrement tenues pour acquises. Ils nous ont permis de considérer que les pratiques ordinaires de la vie urbaine sont méthodiquement organisées, de manière à rendre possibles la définition et l'affirmation d'identités collectives et individuelles, ainsi que l'assignation de responsabilités, ce qui leur confère une indéniable composante politique.

Enfin, nous avons remarqué que le caractère politique de la publicité urbaine ordinaire ne concerne pas seulement des principes, des attentes normatives et le caractère méthodique de leur mise en œuvre par les usagers de la voie publique. Il s'incarne dans un espace urbain aménagé, organisé et orienté de manière à fonder le déploiement temporel intelligible d'une pluralité de cours d'action et leur coordination. Cette dimension pratique de la spatialité se double d'une composante historique, dans la mesure où les activités qui s'y déploient manifestent un « style urbain » particulier, en articulant le passé et l'avenir de ses aménagements. Dès lors, nous avons suggéré que la publicité urbaine rassemble un ensemble hétérogène d'activités pratiques et discursives, de principes, d'attentes normatives, de procédures méthodiques et d'aménagements sous les auspices d'une « *triple mimèsis praxeos* ». Dans cette perspective, la *configuration*

discursive des controverses politiques est à la fois *préfigurée* dans la sémantique des activités ordinaires, et *refigurée* dans un ensemble d'aménagements, de dispositifs de régulation, de procédures et de pratiques qui réorganisent les pratiques urbaines quotidiennes.

Ces quelques pistes dessinent les contours d'un programme de sociologie de la publicité urbaine. Mais elles concernent également les recherches consacrées à la publicité politique. En effet, elles s'écartent des approches qui considèrent le politique comme un fait distinct des expériences ordinaires de la vie sociale, sans pour autant le considérer comme un phénomène englobant. Inversement, ces quelques indications programmatiques se distinguent à la fois des analyses des pratiques urbaines refusant de prendre en considération leur composante politique et de celles qui inclinent à considérer que toutes les activités comportent une composante immédiatement politique. Situé sur la ligne de crête séparant traditionnellement les analyses de la publicité urbaine sur un versant et de la publicité politique sur l'autre, le sociologue n'a pas à établir *a priori* une distinction entre les activités des passants et les débats publics qui les thématisent. Au contraire, il s'agit plutôt d'observer, de décrire et d'analyser les procédures par lesquelles ces pratiques diversifiées sont articulées en un processus continu de constitution (*i. e.* de préfiguration, de configuration et de refiguration) de la publicité, ancré dans les pratiques ordinaires. Il sera alors possible d'élucider empiriquement les mises en intrigue de la politique urbaine, et de les suivre comme autant de dynamiques d'auto-interprétation, au fil desquelles se distinguent et s'articulent l'urbain et le politique, la vie sociale et un monde commun, pour composer des formes de société.

BIBLIOGRAPHIE

- Augé M. (1997). « Hauts lieux et clichés », in *Id.*, *L'impossible voyage*. Paris : Payot, p. 7-18.
- Barthélémy M. (1999). « Le message humanitaire et sa réception », in P. Gruson & R. Dulong (eds), *L'expérience du déni. Bernard Mottez et le monde des sourds en débats*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 193-220.
- Barthélémy M. (2002). « Exclusion ou intégration ? Aide publique et conflit d'identité catégorielle des destinataires ». *Quaderni*, 48, p. 23-40.
- Boltanski L. & Thévenot L. (1991). *De la justification, Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Bordreuil J. S. (2000). « Micro-sociabilités et mobilités dans la ville », in M. Bonnet & D. Desjeux (eds), *Les territoires de la mobilité*. Paris : PUF.

- Breviglieri M., Stavo-Debaugé J. & Trom, D. (2000). *Ordres politiques, ordres esthétiques, Compétences sensibles en milieu urbain*. Paris : document multigr. du Groupe de sociologie politique et morale.
- Chanial P. (1992). « Espaces publics, sciences sociales et démocratie ». *Quaderni*, 18, Dossier « Les espaces publics ».
- Cefaï D. (1996). « La construction des problèmes publics », *Réseaux*, 59, « L'événement ».
- Cefaï D. (2001). « Expérience, culture et politique », in D. Cefaï (ed.) *Cultures politiques*. Paris : PUF, p. 93-116.
- Certeau M. de (1980). *L'invention du quotidien*. 1. *Arts de faire*. Paris : 10/18.
- Cottureau A. (1999). « Dénis de justice, dénis de réalité : remarques sur la réalité sociale et sa dénégation », in P. Gruson & R. Dulong (eds), *L'expérience du déni. Bernard Mottez et le monde des sourds en débats*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 159-178.
- Dewey J. (1993 [1938]). *Logique. La théorie de l'enquête*. Paris : PUF.
- Dulong R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions de l'attestation personnelle*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Fradin B, Quéré L. & Widmer J. (eds) (1994). *L'enquête sur les catégories. De Durkheim à Sacks*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques » 5).
- Garfinkel H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall [réédition 1984. Cambridge, UK, Polity Press].
- Garfinkel H. (2002). *Ethnomethodology's Program: Working Out Durkheim's Aphorism*. New York : Rowman & Littlefield.
- Goffman E. (1963). *Behavior in Public Places. Notes on the Social Organization of Gatherings*. New York : The Free Press.
- Goffman E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. 2. *Les relations en public*. Paris : Minuit.
- Goffman E. (1987). *Façons de parler*. Paris : Minuit [1981].
- Habermas J. (1993). *L'Espace public*. Paris : Payot [1962].
- Heurtin J.-P. & Trom D. (1997). « Se référer au passé ». *Politix*, 39.
- Ingold G. & Terzi C. (1996). « La composante narrative des images. Les photographies de la drogue dans la presse suisse en 1994 », in J. Widmer *et al.*, *Drogues médias et sociétés, Études II*, Lausanne, IUMSP : Cahiers de Recherches et de Documentation, 111.8.
- Joseph I. (1998). *La ville sans qualités*. Paris : Éditions de l'Aube.
- Joseph I. (1995) (ed.). *Prendre place. Espace public et culture dramatique*. Éditions Recherches Plan Urbain
- Kendon A. (1990). *Conducting Interaction: Patterns of Behavior in Focused Encounters*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Lee J. & Watson R. (1992). « Regards et habitudes des passants ». *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, p. 100-109.
- Lynch M. & Bogen D. (1996). *The Spectacle of History*. Durham et Londres : Duke University Press.
- Lefort C. (1986). *Essais sur le politique, XIX^e-XX^e siècles*. Paris : Seuil.
- Mondada L. (1999). *Décrire la ville*. Paris : Economica.
- Pharo P. (1985). *Le civisme ordinaire*. Paris : Librairie des Méridiens.
- Plinio W. P. (1995). « Observations sur les ruines de la publicité », in I. Joseph (ed.), *Prendre Place. Espace public et culture dramatique*. Paris : Éditions Recherches Plan urbain.
- Quéré L. (1991). « Qu'est-ce qu'un observable ? », in *L'espace du public : les compétences du citoyen*. Paris : Editions Recherches Plan urbain, p. 26-40.
- Relieu M. (1992). « Cécité et visibilité : l'aveugle, sa canne, la rue ». *Mobilité et handicap Actes du séminaire « Accessibilité et situations d'urgence »*, Plan urbain-DRAST-RATP.
- Relieu M. (1994). « Les catégories dans l'action. L'apprentissage des traversées par des élèves non-voyants », in B. Fradin, L. Quéré & J. Widmer (eds), *L'enquête sur les catégories*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 5), p. 185-218.
- Relieu M. (1999). « Travaux en public. Découverte et exploration dynamique d'une situation spatiale problématique », in M. de Fornel & L. Quéré (eds), *La logique des situations*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques » 10), p. 95-119.
- Relieu M. & Quéré L. (1998). « Mobilité, perception et sécurité dans les espaces publics urbains. Comment se déplacer quand on ne voit plus les choses "comme tout le monde" ? », in M. Ansidé, D. Dubois & D. Fleury (eds), *Risques urbains. Acteurs, systèmes de prévention*. Paris : Economica.
- Ricœur P. (1983). « Préface » à H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy, p. 5-32.
- Ricœur P. (1985). *Temps et récit*. 3. *Le temps raconté*. Paris : Seuil.
- Sacks H. (1992). *Lectures on Conversation*, édité par G. Jefferson avec une introduction d'E. Schegloff. Oxford : Blackwell, p. 215-222.
- Schütz A. (1970). « Some Structures of the Life-World », in *Collected Papers*. III. *Studies in Phenomenological Philosophy*. La Haye : Martinus Nijhoff, p. 116-132.
- Sudnow D. (1972). « Temporal Parameters of Interpersonal Observation », in *Id.* (ed.), *Studies in Social Interaction*. New York : Free Press, p. 259-279.
- Terzi C. (2000). « Constitution et normalisation médiatiques de la question des "fonds en déshérence". La publication de la première liste de titulaires de "comptes dormants" et son traitement par des dépêches d'agence », *Revue suisse de sociologie*, 26 (3), p. 559-590.

Watson R. (1996). « Angoisse dans la 42^e rue », in P. Paperman & R. Ogien (eds), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 6), p. 197-219.

Widmer J. & Terzi C. (eds) (1999). « Mémoire collective et pouvoirs symboliques ». *Discours et société*. 1, Fribourg : Département sociologie et media, Université de Fribourg (Suisse).

Marc BREVIGLIERI
Danny TROM

TROUBLES ET TENSIONS EN MILIEU URBAIN*

Les épreuves citadines et habitantes de la ville

La distinction entre « troubles privés » et « enjeux publics » proposée par Mills (1954) constitue une manière classique de discriminer ce qui est susceptible d'apparaître publiquement comme un problème et ce qui est condamné à demeurer enfermé dans la sphère privée, voire confiné dans les limites de l'intimité. Cette distinction imprègne les travaux les plus marquants sur la ville (Sennett, 1979 et 2000 ; Lofland, 1998) car le trouble, s'il demeure privé, dénote l'impossibilité de se frayer un chemin vers un engagement public de la personne – qui passe pour constituer la texture même de l'expérience dans les métropoles modernes. Cette perspective suppose de tracer une frontière entre une sphère de l'intimité et une sphère de la publicité. Le trouble, enfermé dans un cadre privé, ne dispose alors pas d'un langage conceptuel, suffisamment général et élaboré, pour être publié ; et inversement, le problème est toujours déjà public, car articulé d'emblée au travers d'une conceptualisation abstraite.

L'approche par le « trouble » ici esquissée (Breviglieri, Stavo-Debaugé & Trom, 1999) vise précisément à s'affranchir d'une vision trop cloisonnée du privé et du public, de l'intime et du politique, de l'individuel et du collectif,

* Ce texte repose sur un projet de recherche collectif engagé au sein du GSPM, financé par le « Programme ville » du Ministère de la recherche. L'équipe est composée de M. Breviglieri et D. Trom (coordinateurs du projet), C. Lafaye, E. Doidy, P. Garcia Sanchez, D. Cefai, J. Stavo-Debaugé. Ce projet s'inscrit pour partie dans le sillage du programme collectif « Politiques du proche », animé par L. Thévenot au sein du GSPM. Ce texte est une réflexion d'étape reposant sur un ensemble de résultats partiels issus d'enquêtes de terrain réalisées dans le quartier du Vieux-Lyon (par J. Stavo-Debaugé et D. Trom) et sur un ensemble de tensions de voisinage observées en habitat collectif dans les villes de Cergy-Pontoise et de Paris (par M. Breviglieri et J. Gelez).

pour enraciner le trouble dans des dynamiques situationnelles. L'être urbain, en fonction des activités dans lesquelles il se trouve engagé et des exigences propres de la vie urbaine qui pèsent sur lui, sera saisi, non pas exclusivement comme une « unité de locomotion »¹, mais tour à tour comme l'habitant de son logement, le promeneur attaché à son quartier, l'usager de divers services publics de proximité.

Cette perspective suppose d'enquêter dans des sites divers afin de saisir la variété des modes de surgissement et de déploiement du trouble. Cette variété est en effet fonction de la nature et de l'intensité des épreuves qui pèseront sur les personnes. Le trouble sera défini ici comme ce qui, dans l'environnement, suscite *a minima* le sentiment qu'« il se passe quelque chose », ne débouchant pas nécessairement sur le sentiment, déjà plus consistant, que « quelque chose ne va pas » (Emerson & Messinger, 1977). Le trouble sera donc saisi aux contours de la notion d'« épreuve », en pointant ce qui l'amène et parfois la suspend. Puis, une distinction analytique sera opérée entre « épreuves de proximité urbaine » et « épreuves de l'engagement collectif » (Breviglieri, Stavo-Debaugé & Trom, 1999), afin de les placer dans un continuum susceptible de rendre compte des basculements ou glissements des unes vers les autres, en fonction des échelles de publication du trouble et des « régimes d'engagement » (Thévenot, 1990 ; 1998) appelés dans la situation. Les « épreuves de proximité urbaine » sont caractéristiques de situations où des éléments d'un environnement deviennent une source de gêne pour ceux qui entretiennent des rapports de proximité plus ou moins durables, que ce soit dans des formes de cohabitation, de voisinage ou d'inscription dans un quartier. Les « épreuves de l'engagement collectif » sont caractéristiques de situations où le trouble fait l'objet d'une thématization publique et débouche sur des plaintes articulées ou sur des revendications collectives.

LE TROUBLE DANS L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE

Appréhender les problèmes publics en tant qu'ils sont spécifiquement urbains conduit nécessairement à scruter la matière même de la ville : ses avenues ou ses ruelles, ses places ou ses cours cachées, ses logements dans leurs configurations variables, ses édifices publics et ses équipements techniques. Cette matière s'offre diversement à l'occupation et au passage, en même temps qu'elle fournit un certain nombre de prises à la perception sensible, à la catégo-

1. La saisie de la personne comme « unité de locomotion », proposée par Goffman (1973), a été amplement reprise dans la « microsociologie urbaine » (Joseph, 1998b). Sur l'insuffisance de cette figure, cf. la contribution de J. Stavo-Debaugé dans ce volume.

risation et la description verbale, au jugement et donc aux usages, dans leur plus vaste amplitude. Cependant, une analyse exclusivement attentive aux propriétés des environnements court le risque de s'épuiser dans une déclinaison et une caractérisation des événements sur la base de ces mêmes propriétés. Il en découle une conception selon laquelle les problèmes de la cité trouveraient leur genèse exclusive dans les espaces publics, les espaces privés relevant des affaires particulières de chacun et n'étant pas impliqués dans les enjeux relatifs aux biens communs.

L'entrée par les « régimes d'engagement » (Thévenot, 1990), permet, sans faire l'économie d'une attention à l'environnement de la ville, d'éviter une territorialisation *a priori* du problème public (notamment celle qui segmente la ville entre des domaines publics, privés, voire intermédiaires), et d'éviter une focalisation de l'attention sur la dimension strictement publique de ce dernier. Car, en effet, le problème peut trouver sa source dans des événements extrêmement singuliers et peu publiables avant d'éventuellement – et cela éclaire d'une certaine manière la profondeur historique des problèmes publics – s'orienter vers des formes identifiables par leur appartenance à la sphère publique.

L'exemple des tensions dans les rapports de voisinage est particulièrement éclairant à cet égard. Il convient d'examiner minutieusement les termes de la cohabitation pour envisager comment une simple tension sensible s'oriente progressivement ou brutalement vers un contentieux et de saisir la manière dont s'opère le recours à une personne ou un organisme tiers (un concierge, une association de propriétaires, un syndic d'immeuble, etc.). Cette dynamique d'extension d'une tension en contentieux permet de cerner au plus près comment des troubles, ressentis comme de banales « gênes », sont re-qualifiés dans un régime de la preuve comme « plaintes avérées » ou « nuisances reconnues ». Ainsi, la figure du « voisin dont on supporte depuis plusieurs mois une certaine manière de vivre » se changera en « fauteur de trouble ». Cette dimension première, où se disposent des accommodements cherchant à habiter le monde, n'est ni futile ou anecdotique. Certes, *in fine*, dans l'arène publique, la nécessité d'user des catégories génériques est requise, mais elle ne devrait pas obérer ces accommodements préalables, de nature très faiblement publics, qui contribuent largement à rendre compte de l'ancrage sensible et l'épaisseur temporelle des problèmes publics.

Ces considérations débouchent sur une double recommandation. D'une part, les usages de la ville ne s'épuisent pas dans une lecture des sens qu'elle indique, des signes qu'elle produit. Dès lors, ni une sémiologie, ni même une herméneutique urbaine (Lepetit, 1993) ne peuvent en rendre compte. Les lieux de la ville sont l'objet d'un usage habitant, d'une manière de se les approprier au sens d'un accommodement singulier par l'habitude, d'un « savoir faire

avec », qui excède largement toute simplification en termes d'appropriation privative (Thévenot, 1994 ; Breviglieri, 1999)². Dans cette perspective, la notion d'« habiter » déborde les murs qui circonscrivent l'habitat et détermine, par la même occasion, et dans une certaine mesure, les notions de domicile, de foyer, d'espace privé, voire de famille. La notion « d'habiter » renvoie donc aux rapports où se constitue un usage familial du monde et où s'entretient une *impression d'habiter* (son palier, son immeuble, son quartier) qui franchit le seuil de la maisonnée et peut concerner, par exemple, certains lieux publics de la ville. D'autre part, le problème public ne constitue qu'une manière parmi d'autres d'aborder, sur un mode fortement articulé à des contraintes de publicité, des tensions urbaines et de signifier, sur un mode générique et formalisé, le trouble urbain. Situer le problème public dans une pragmatique urbaine et dans l'horizon d'une pluralité d'engagements possibles dans l'environnement urbain suppose dès lors de décliner les différentes modalités d'apparition du trouble, du traitement des tensions qui en découlent et du déploiement séquentiel qu'il emprunte.

Cette enquête sur l'ordre de la ville, en tant qu'elle peut être habitée (et en donner l'impression), au travers de l'examen du surgissement des troubles, ne s'apparente donc pas au projet phénoménologique consistant à décrire des flux perceptifs et leur rendu phénoménal. Elle vise bien plutôt à déterminer les modalités sensibles d'ajustement à un environnement proximal et les épreuves de « bas niveau » qui lui correspondent, apparentées à des troubles, qui appellent potentiellement à changer les formes d'engagement dans le monde.

LA GÊNE ET LES PREMIÈRES DÉTERMINATIONS DU TROUBLE

L'impression d'habiter une ville installe le contexte urbain dans une certaine présence, faisant s'évanouir l'objectivité du lieu mais supposant tout à la fois un arrière-plan de phénomènes, une *ambiance* déjà là. Loin de cette « indifférence généralisée » qui caractérise le comportement urbain moderne pour Sennett (2000), il s'agit plutôt d'un accommodement qui s'est progressivement établi au contact routinier de la ville. L'espace urbain habité s'oppose à cet espace urbain moderne, neutre, non signifiant, décrit par Sennett, non pas parce qu'il est surchargé de sens, mais parce qu'il demeure imprégné d'une

2. Sur la manière dont les espaces, et notamment les places publiques, se laissent ou résistent à être habités, cf. Garcia Sanchez (2002). Concernant l'enjeu socio-anthropologique de la privation d'un « pouvoir habiter » et les épreuves qui se rendent sensibles au sans-abri dans la ville, cf. Breviglieri (2002). Enfin pour un point sur la « morale de la singularité » que ce type de rapport habitant au monde suppose, et sa position dans un pluralisme politique et morale, cf. Pattaroni (2001).

atmosphère qui porte en elle l'exigence d'une compétence active d'accommodement et, en puissance, l'éventualité de l'émergence d'un espace du sentir, voire d'un détour par la catégorisation et la thématisation du sens mobilisé.

C'est en effet avec le trouble que le corps touche au sensible, éveillé par une gêne qui, sans se déployer jusqu'au tourment de l'esprit, produit une perception négative, induit un léger empiètement sur l'agrément du corps. Il convient alors d'identifier comment ces éléments, peu visibles et informels, s'offrent comme une première surface d'appui à une plainte, à la critique justifiée et génèrent une dynamique qui porte en puissance l'émergence du problème public.

« Je passais, comme à l'accoutumée, pour rentrer chez moi, par le parc André Citroën, à l'endroit où la végétation est un peu dense, et un type sinistre surgit qui me regarde fixement, de façon vraiment désagréable, en s'approchant de moi. Bon, je me suis demandé un instant si j'allais intervenir, je sais pas, pour lui demander ce qu'il cherchait, et puis... non, j'ai accéléré le pas, il a bien vu qu'il m'avait emmerdé. Et puis, en sortant du parc, j'étais encore sous l'émotion, je trouve les gamins qui, comme à leur habitude, squattent à la sortie. Bon, ces gosses, ils sont bruyants, toujours en train de courir dans tous les sens ; une fois je me suis pris une balle en pleine tête, une autre fois ils m'ont bousculée en jouant, et puis, je les vois qui emmerdent parfois les gens. Pas méchants, tu vois, mais chiants. Et là, un gosse en roller manque de tomber, s'agrippe à moi et me fout à moitié par terre. Ben, j'ai gueulé après, je lui ai dit, au groupe : "vous devriez regarder ce que vous faites, et vous rappeler qu'un parc, c'est aussi un endroit fait pour la tranquillité", et que les portes du parc devraient toujours être dégagées pour que les gens puissent avoir envie d'entrer ou le loisir de sortir facilement. »

Mais qui sont-ils, ces gamins ?

« Oh, des gosses qui vivent pas très loin, dans des logements sociaux. Bon, ça aussi je dois dire que ça me fait mal, de voir ces jeunes qui ont, je sais pas, 16-17 ans, et qui passent leurs journées à rien faire ; on sait même pas s'ils vont à l'école, et leurs parents, qu'est ce qu'ils leur disent ? » (habitante du XV^e arrondissement.)

La préoccupation que fait naître le trouble s'accompagne d'un changement dans la forme d'attention portée à l'environnement urbain. Il s'y convoque une perception intentionnelle, une démarche d'observation capable de soustraire au monde environnant les éléments contextuels qui déterminent le trouble³. Dans l'extrait d'entretien cité, deux événements troublants surviennent et gênent le déplacement d'une personne qui se rend chez elle après son travail. Plusieurs dimensions méritent ici d'être relevées : la narration des événements, les manières dont le trouble met au jour des propriétés diverses de l'environnement urbain, et l'occurrence même. Prendre au sérieux le cadre et les modalités pratiques de la

3. Pour une réflexion sur les aspects perceptifs de l'observation, cf. Cornu (2000).

survenue et du traitement du trouble permet d'éclairer les dynamiques où se convoquent, en situation, les affaires publiques de la cité. Il y a, dans le second cas (les « jeunes qui squattent l'entrée du parc »), pas moins de trois références au bien commun venant appuyer l'énoncé critique de l'habitante du quartier (la tranquillité des promeneurs du parc, l'accessibilité aux lieux publics, l'éducation pour les jeunes gens). On peut remarquer, pour souligner la nécessité de distinguer les formes du trouble, que celui-ci porte dans sa nature même un certain vecteur de publication en tant qu'il s'envisage depuis la réitération d'un dérangement que la personne aura su généraliser et formaliser en termes de régularité (« comme à leur habitude », « toujours en train de... », « une autre fois... »).

TROUBLES DE LA FAMILIARITÉ ET DE L'ÉTRANGETÉ

Reprenant la question, devenue classique en sociologie urbaine depuis les travaux de Simmel (1990 ; 1991), du proche et de l'étranger, il est opportun d'introduire quelques remarques supplémentaires sur la manière dont le trouble compose l'expérience même de la ville et conduit aux interrogations les plus essentielles concernant les problèmes publics de la cité. Tels qu'ils se déploient dans leur advenue, leur phénoménalité et leur incidence sur les termes de la socialité, les troubles de la familiarité s'opposent aux troubles de l'étrangeté. Ils se rejoignent pourtant sur le fond en appelant les questions fondamentales relatives à la gestion de la cité, celles de l'appartenance, de l'accès et de l'usage des biens publics. Mais ils se différencient sur la forme car les modalités d'attention et de conduite, et plus largement, d'engagement dans l'espace public urbain, demeurent radicalement différentes lorsqu'il y va d'un rapport familier à l'environnement ou lorsque cet environnement se présente sous un jour inattendu et inconnu, son étrangeté même devenant la source du trouble.

« J'ai longtemps été chez Fred (restaurateur du quartier), et pas seulement parce que sa bouffe était bonne, mais aussi parce que ce mec m'était sympathique. On parlait de tout et de rien, il s'asseyait à ma table, je lui présentais mes amis, il offrait même des coups. Il imposait parfois la conversation, mais bon, ça allait. Mais il a commencé, comment dire... à se montrer trop présent. Toujours à s'immiscer dans mes conversations, et puis, dès fois, tu sais, tu viens au resto pour trouver un peu de calme, pour te confier à un pote, pour draguer une fille... je sais pas moi. Alors, au bout d'un certain temps, ça a commencé à me gonfler, et lui, je le trouvais de plus en plus con, carrément raciste envers certaines personnes, beaucoup trop curieux avec moi. Et puis je finissais par trouver inconvenantes ses remarques et ses allusions qui mettaient mal à l'aise mes invités qui ne le connaissaient pas. Pendant un bout de temps, j'ai rien trouvé à lui dire : c'était trop incohérent, de ma part, de changer d'attitude, et puis quand même, c'est moi qui venais chez lui... Mais, un jour, il a commencé à balancer une blague antisémite et je savais que la fille avec moi n'aimerait

pas. J'ai pas supporté, je lui ai dit qu'il était lourd et que ça me pesait ; ça a jeté un froid, et du coup, j'y passe presque plus chez Fred, je le sens plus comme avant. » (habitant du XIV^e arrondissement.)

Les troubles de la familiarité s'instituent sur le fond d'un accommodement déjà trouvé avec un environnement habituel et une série d'événements routiniers. La base familiale sur laquelle repose une cohabitation (de voisinage au sens large) suppose un « laisser-vivre ». Elle concerne, par là, une certaine tolérance, et donc toujours déjà, un régime d'action conjointe. Ce dernier repose donc davantage sur la base de cet accommodement familial qui assigne à demeure et laisse cette impression d'habiter, plutôt que sur la base d'un accord fondé en principe. On « laisse vivre » cet autre qui compose le voisinage, on « fait avec » son comportement habituel, qu'il empiète, ou non, sur les principes qui fondent la visée juste et bonne de la vie commune⁴. En cela, la quotidienneté de voisinage s'établit sur des *concessions* faites aux proches (« *Je lui présentais mes amis, il offrait même des coups, il imposait parfois la conversation, mais bon, ça allait* », « *pendant un bout de temps, j'ai rien trouvé à lui dire...* »)⁵.

La mise en cause de cet entourage habité et des concessions qui le soutiennent peut provenir d'un rejet de ce qui est familier, sans qu'intervienne nécessairement la figure d'un tiers qui dévoilerait l'injustice de la situation. Ce rejet, qui se manifeste de manière diffuse et incertaine comme simple mouvement de *réticence*, se détache sur un fond d'*excès de proximité* (« *Mais il a commencé, comment dire... à se montrer trop présent. Toujours à...* ») qui conduit non pas directement à l'énonciation d'une critique argumentée mais à une impression plus ou moins nette de *ne plus pouvoir supporter* les choses en l'état. Il relève davantage d'un sentiment d'exagération que de la constatation objective d'une injustice. Le trouble du familier s'inscrit en cet endroit, lorsque la personne sent poindre la fatigue d'être-avec, rendant la pérennité des concessions faites aux proches incertaine.

Dans ces troubles du familier, la dimension du temps vécu et partagé contribue à initier et déterminer un processus de catégorisation (« *Je le trouvais de plus en plus con, carrément raciste envers certaines personnes, beaucoup trop curieux avec moi* »). L'insupportable s'enlève sur fond d'une expérience sensible temporellement partagée et s'assimile toujours à un trouble *enduré*. Ce

4. L'énonciation de ces principes transparait, par exemple, dans les chartes de locataires, le code d'urbanisme, celui de la construction et de l'habitation ou le droit de propriété.
5. La *concession* se distingue du *compromis* qui, lui, s'établit dans l'espace critique du moment politique et se place directement dans l'horizon de la justice et de la morale (Breviglieri, 1999). Contrairement à la concession, le compromis réclame la présence d'un tiers et l'établissement d'une mesure commune qui soutient un lien objectif entre les parties.

dernier n'est déjà plus, dans sa parution même, une réalité contingente, dès lors qu'il laisse parler une rancœur, qu'il évoque la persistance d'une irritation ou la trace d'une expérience devenue lassante⁶. Ainsi le cadre temporel est-il indissociable de la phénoménalité du trouble du familier, il lui donne sa physionomie et son expressivité particulières. Car le moment perceptible du trouble vient à refléter un ensemble de déconvenues : événements plus ou moins agaçants, fâcheux ou pénibles qui ont posé des *empreintes sensibles* sur le rapport familier. La dynamique de publication de la tension entre les proches, qui prend sa source dans la portée phénoménale du trouble, s'appuiera sur le dévoilement de ces empreintes sensibles. Ce dévoilement reste contemporain d'un geste teinté de *ressentiment* qui opère un retour, évaluant et affecté, sur le passé. Le geste de ressentiment contribue en effet, en associant aux empreintes sensibles la saisie d'un certain nombre d'éléments objectifs (attribués en propre et entrant en ligne de compte dans le rapport interpersonnel), au déclenchement d'une action « en retour », intentionnellement programmée, et à l'avènement d'un jugement qui s'actualisera comme un reproche ou une critique.

Envisageons désormais les contextes urbains où le trouble ne s'établit pas sur la base d'un accommodement familier au monde, mais se présente dans une situation nourrie d'emblée par une distance empêchant la familiarité. L'exposé de « l'homme (dans la ville) moderne » et de « l'étranger » chez Simmel en donnent un aperçu quand il en vient à décrire cette « foule de choses » qui « choquent » et se donnent comme « impressions sensibles intolérables » (Simmel, 1991) ou quand l'étranger, objectivé et typifié, est tenu à distance (Simmel, 1990). Alors que le trouble de la familiarité se dégage de l'expérience d'un passé commun et transporte avec lui la trace de certaines empreintes sensibles (plus ou moins traumatiques), faisant jouer, dans sa publication, la dimension d'un ressentiment, le trouble de l'étrangeté s'inscrit davantage dans une temporalité inaugurale et intempestive (il surgit), donne consistance à un certain nombre de « hantises » (Stavo-Debauge, 2002) et varie, dans sa publication, selon l'équipement du cadre où paraît l'occurrence. L'espace urbain est en effet particulièrement équipé et documenté pour qu'une lecture publique directe du trouble s'établisse (Garcia Sanchez, 2002).

La parution, ainsi que le déploiement du trouble de l'étrangeté, dépend du type de félicité qu'il fait vaciller :

« Par ma fenêtre, je profitais tranquillement d'un dimanche ensoleillé, une horrible odeur de mouton grillé est rentrée dans mon salon. Mais quoi ? Nous, on se permet

6. On pourra se reporter dans ce volume au texte de J. Stavo-Debauge et à la description qu'il fournit de l'exaspération d'une commerçante face à la persistante présence d'individus indésirables aux alentours de son magasin.

d'aller chez eux, sous leurs fenêtres ? A faire brailler nos gamins et rôtir notre bouffe ? » (Habitant d'un logement collectif à Cergy-Pontoise.)

Un premier cas de figure concerne des situations où la félicité du « bien-être chez-soi » se trouble, l'« ébranlement critique » (Auray, 2000) qui alors survient appelle un sentiment d'intrusion, voire d'agression. La présence étrangère dégrade l'environnement habité et arrache un espace approprié par l'usage à la mienneté. Une menace de désappropriation affleure et la lecture de l'espace s'effectue alors, de manière assez spécifique, dans les termes du *territoire* (dépossédé). La manifestation du trouble oscille entre l'*aversion*, qui traduit une violente répulsion pour un objet visuel (par exemple un tag), un objet olfactif (l'odeur de mouton) ou une personne (ces « étrangers », les fauteurs de trouble que l'on refuse à faire figurer dans un *nous* concerné par le trouble) et la *phobie* qui, inversement, dessine un territoire impénétrable et forcément inhabitable.

Un autre cas de figure concerne des situations où le trouble de l'étrangeté convoque différemment une conception à la fois de la communauté et de son bien :

« Atablés au café, on voit un type louche qui regarde bizarrement autour de lui, sans doute de ceux qui refilent de la dope et participent à la délinquance dans le quartier. Sa présence nous intrigue et on s'est tous mis, sans se l'avouer, à s'imaginer l'histoire qu'il portait avec lui. » (Témoignage d'une scène vécue dans un café lyonnais.)

Dans ce cas précis, une inquiétude venant peser sur la félicité d'un vivre-ensemble communautaire se documente. Le trouble aiguise, cette fois-là, moins un sentiment d'aversion ou de contrariété qu'une *indignation politiquement orientée* vers les grammaires du bien commun (la « sécurité urbaine » et la « civilité » dans les lieux publics). Son surgissement engage à considérer le « mal commun » qui se trame (à l'échelle du quartier) et à discriminer, dans l'environnement urbain, les indices qui scellent le sens de cet ébranlement critique.

DÉTERMINATION DU TROUBLE ET « PROBLÈMES URBAINS »

La lente détermination d'un trouble offre donc une première surface à l'appui de la plainte justifiée. Le tracas, le malaise, ouvrent sur des préoccupations qui requièrent une détermination proprement catégoriale du trouble. Au sentiment de dérangement se substitue le sentiment vague que « quelque chose ne va pas » (Emerson & Messinger, 1977), qui n'est plus exclusivement ancré dans la phénoménalité du trouble, sans toutefois s'en détacher de manière significative. Cette détermination est perceptuelle, mais elle s'explique généralement lorsqu'un tiers s'introduit dans la situation. Ce tiers peut prendre des formes variées. L'observateur est pris à témoin, un familier, issu de l'entourage proche

écoute, ce qui se donne alors comme plainte, ou encore le tiers issu d'une institution dont il tire une autorité formelle est objet d'une adresse.

La plainte, en tant qu'adresse à un tiers, occupe ici une place centrale car elle publicise le trouble et, ce faisant, en détermine la nature et la rend intersubjective. Elle vient en quelque sorte qualifier publiquement le trouble en faisant retour sur le cheminement, depuis l'incommodité et le dérangement jusqu'au trac et au malaise, pour lui donner une caractérisation sur un mode essentiellement rétrospectif. Le passage de la gêne partagée à la qualification du trouble comme « problème » d'une ampleur plus générale, est toutefois susceptible d'emprunter des chemins bigarrés. Il peut être aboutissement d'une enquête diffuse qui, par tâtonnement, repérage d'indices, dégage *in fine* le trouble comme l'instance d'un problème plus général. Il peut également se manifester comme passage brusque, parfois immédiat, de la manifestation phénoménale du trouble à sa qualification publique. Si le trouble s'ancre donc dans une phénoménalité minimale, il se déploie certaines fois comme un processus temporel, d'autres fois d'une manière coextensive à la saisie phénoménale de ce qui dérange ou incommode.

Il convient donc de ne pas céder à l'illusion d'une « scène primitive » à partir de laquelle l'ordre de l'environnement surgirait de manière séquentielle selon une logique de détermination univoque. La figure de l'habitant suppose un engagement d'une épaisseur sans commune mesure avec celui du passant, du visiteur ou du touriste, de sorte que les troubles y acquièrent une consistance toute particulière. La qualification du trouble en problème suppose toutefois que les personnes disposent de schèmes plus généraux afin d'opérer ce passage. Que ce passage soit aisé ou entravé dépend étroitement des contraintes situationnelles.

La dynamique des troubles ne se déploie pas selon une logique de basculement d'une détermination progressive au travers d'indices qui surgissent de l'environnement vers la confection d'une plainte justifiée, faisant fond sur un sens de l'injustice – positivement, sur des principes de justice valides en toute généralité (Boltanski & Thévenot, 1991).

Il convient alors de saisir une instance intermédiaire, située entre le moins nettement déterminé (par exemple une gêne diffuse) et le plus conventionnel (lorsqu'un principe de justice est engagé), une instance qui tienne de l'un et de l'autre, mais ne soit réductible à aucun des deux. L'observation suggère la disponibilité d'une certaine sorte d'« appuis » (Dodier, 1993), qui ne soit ni purement circonstanciels, disponibles dans la situation telle qu'elle se déploie dans sa phénoménalité, ni aussi généraux qu'un répertoire de modèles de justice. Ces appuis sont cependant hautement conventionnels et largement partagés : leur disponibilité différentielle doit être immédiatement corrélée à la structuration normative de l'environnement urbain à l'intérieur duquel les tensions se déploient.

La disponibilité de ces appuis – et la dynamique de solidification qui les caractérise – est particulièrement patente dans l'enquête menée dans un quartier de centre-ville, soumis à un processus intense de patrimonialisation. La valorisation historico-esthétique du quartier, son accessibilité et sa mise en visibilité pour le regard de quiconque s'y rend font peser sur les résidents des attentes normatives fortes.

Imaginons l'apparition soudaine d'un tag sur la porte cochère d'une maison. Cette survenance peut s'inscrire dans la série des expériences visuelles quotidiennes des habitants qui parcourent leur quartier. L'évaluation négative surgit sur le fond d'un ordre de l'environnement, « vu mais non perçu », qui le fait confusément saillir comme un bien possédant une certaine consistance. La répétition de cette expérience dans les parcours habituels ordonne une mise en série de gênes et consolide, petit à petit, un désagrément. Au travers de ce processus, la perception se spécifie en termes de nuisances visuelles. L'expérience d'être entravé dans la félicité d'un parcours fluide avec un environnement familier prend alors forme. Car ce sont précisément les accrocs qui jalonnent cet engagement qui font également surgir l'environnement comme un bien qui rencontre un agrément.

Toutefois, le tag, apposé dans la nuit sur la porte, peut également se saisir et s'interpréter immédiatement en tant que signe ou signal qui annonce quelque chose à venir. Cette lecture procède d'une crainte qui ne peut être ramenée à la simple dégradation de cette porte-là (dégradation de la propriété de l'habitant), ni même à ces innombrables tags dont la mise en série dessine une nuisance visuelle qui concerne les résidents du quartier, voire tout un chacun (dans un quartier inventorié au patrimoine mondial, mis en valeur à l'horizon d'une communauté de réception universelle)⁷. La détermination du trouble trouve ici des canaux hautement conventionnels et publiables en rendant descriptibles à la fois le trouble et des biens communs qui sont thématiques à l'horizon d'une menace qui affleure. Cette opération, qui fait fond sur la typicité de problèmes urbains, ne suppose pas nécessairement un haut degré de réflexivité ou le passage par une expression langagière. Elle est d'abord perceptuelle et pointe dès lors vers une politique du regard qui organise l'expérience de l'être-urbain.

Les conditions de possibilité de cette lecture d'une occurrence visuelle dépendent étroitement de l'équipement de l'environnement urbain en appuis conventionnels. L'environnement se donne dans une saisie telle qu'elle autorise une lisibilité interprétative du trouble. Elle suppose en outre que les personnes disposent d'un savoir citoyen spécifiquement lié à un ensemble de « problèmes »

7. Sur la manière dont un « quartier » prend consistance, cf. Stavo-Debaugue (dans le présent volume) ; Cefaï & Lafaye (2001).

dont la ville est habituellement le théâtre. Ces « problèmes » ne font pas nécessairement l'objet d'une connaissance *stricto sensu* : ils se manifestent dans un savoir qui nourrit une inquiétude relative à une tendance, à l'aune de laquelle le trouble est immédiatement mesuré. Avec le tag surgit non seulement le souci de respecter un quartier soumis à une patrimonialisation intense, ramené donc à un ordre inscrit dans l'environnement à saturation, mais également la présence potentielle d'un personnage typique qui s'adonne à cette activité réprouvée et avec elle, l'ensemble des agissements typiques appariés à ce personnage.

Ainsi, la publication d'un trouble comme problème suppose-t-elle que les personnes disposent d'un savoir, relatif à la vie urbaine, en tant que milieu où se déroulent une série de processus répertoriés. L'environnement urbain est certes dressé en décors, ajusté à l'engagement esthétique du visiteur, mis en valeur de sorte à asseoir la félicité d'un agrément touristique, et à ce titre équipé d'une panoplie de marqueurs et soutenu par une vigilance partagée (Stavo-Debaugé & Trom, 2002). Il est alors aussi saisissable comme ce qui est susceptible d'être affecté par les problèmes de la ville, par des « pathologies » du vivre-ensemble urbain.

EXPÉRIENCES ET « PROBLÈMES URBAINS »

Ces entités médianes d'un genre particulier sont des « problèmes publics ». Elles font, pour reprendre les termes de Schutz, partie de la réserve de savoirs et d'expériences ordinaires en ce sens qu'un travail de typification et d'anonymisation a déjà été effectué, les rendant disponibles (*zuhanden*) pour le traitement d'occurrences à venir. Le trouble se prête dès lors à un traitement qui le fera apparaître comme une occurrence d'une certaine sorte. Ainsi, le problème public procède d'opérations répétées et congruentes de transformations de phénomènes expérientiels dans l'ordre abstrait et général de l'idéalité (Quéré, 1994 ; 2001). Toutefois, il est travaillé dans le mouvement même des engagements contradictoires qui ordonnent la vie urbaine et orientent les soucis relatifs au bien commun qui s'y manifestent.

Défini de la sorte, un « problème public » est un mécanisme au travers duquel la survenance d'un trouble est interprétée comme occurrence d'un processus plus vaste (Smith, 1987) ou comme un signe avant-coureur de la venue d'un processus réprouvé⁸. Cette opération procède d'un engagement particulier, informé par une inquiétude qui imprime une politique de la vigilance susceptible d'identifier, dans le flux ininterrompu des événements insignifiants,

8. Pour une tentative de situer ces entités au centre d'une théorie de la mobilisation à partir d'une lecture de C.W. Mills, cf. Trom (2001).

des occurrences comme indices d'un danger. Il constitue à cet égard un appui pour une évaluation. Il permet d'anticiper, de diagnostiquer, de dresser l'état d'une rue, d'un quartier, à l'aune d'un savoir d'arrière-plan. Ces entités permettent donc de lire une occurrence sur le mode d'une anticipation de quelque chose de craint ou de les interpréter comme l'indice d'un problème général dont les contours ont déjà été dessinés.

Ainsi, la disponibilité de ces problèmes publics est-elle au cœur même de l'expérience urbaine. Ibarra et Kitsuse (1993) ont proposé d'appeler ce genre d'entités des « *conditions-catégories* » qui autorisent des typifications d'activités ou de processus sociaux circonscrits. Ces catégories, flexibles et sémantiquement ambiguës, désignent ce dont il est question lorsque les personnes, en contexte, parlent d'un problème public. Toutefois, ces auteurs les conçoivent comme des ressources vernaculaires, unités sémantiques autour desquelles se structure le « jeu de langage » des problèmes publics, entendu comme les manières de produire et de reconduire ce qui fait problème. L'opérativité de ce savoir d'arrière-plan, trop rapidement rabattu sur une activité de catégorisation, ne rend dès lors que très partiellement compte de la complexité de cette activité qui consiste à traiter une occurrence comme une instanciation d'un problème plus large. Car ces entités sont ambiguës : elles s'actualisent plutôt comme un halo d'histoires typiques qui convergent vers un centre encore mal déterminé.

Plus qu'un acte d'étiquetage, cet appariement entre un trouble et un élément du corpus de problèmes urbains requiert de la part des personnes un travail complexe qui assure le décrochage du caractère circonstanciel de la survenue du trouble, tout en maintenant son ancrage sensible⁹. L'entité apparaît plutôt ici sous la forme arborescente d'histoires typiques de sorte qu'une théorie narrative des catégories¹⁰ semble mieux ajustée pour rendre compte de cette lecture. Le problème surgit plutôt comme un « intitulé d'histoires ». Le trouble, en se thématissant, va se colorier de scénarii connus d'avance. En même temps que le tag, surgissent des personnages qui ont des propensions à agir de telle ou de telle manière, ainsi que des déroulements d'action typiques et des schémas explicatifs de comportement et, enfin, des recettes typiques en vue de la maîtrise du problème. En ce sens, ces entités ne s'actualisent pas comme des prin-

9. En ce sens, les définitions de ces entités comme des « catégories-conditions » (Ibarra & Kitsuse, 1993), des « typifications » (Loseke, 1992) ou encore des « images » (Holstein & Miller, 1997) pour identifier et classifier des aspects problématiques de la vie quotidienne apparaissent insatisfaisantes. La première débouche sur une analyse par trop rhétorique de la plainte. La seconde prend mieux en compte les dimensions perceptuelles, cognitives et affectives du trouble sans les explorer plus avant. La troisième décrit un processus cognitif de réduction de la complexité.

10. Voir la perspective développée par W. Schapp (1992) et le commentaire éclairant qu'en propose R. Dulong (1994).

cipes de justice mais comme un halo d'histoires typiques et convergentes, permettant d'ajuster la phénoménalité du trouble à des processus typiques. Ces entités permettent donc d'opérer un « chaînage actanciel » (Boltanski, 1994) qui n'a ni l'amplitude, ni la rigueur d'une idéologie, mais permet, localement, au travers d'une mise en intrigue, de convertir une scène en situation typique, de lire le trouble comme un signe qui annonce, une propension ou une « hantise » (Stavo-Debaugé, 2002).

Leur disponibilité suppose à coup sûr qu'un problème général ait été défini, « avant » et « ailleurs », même si sa définition demeure contestée et objet d'appropriations contradictoires (Gusfield, 1989), qu'une ou plusieurs agences administratives les prennent, au moins partiellement, en charge. Ces problèmes sont surtout rendus familiers sous une forme plus ou moins standardisée (Rafter, 1992), non seulement dans les conversations anodines des citoyens, mais aussi au travers d'expériences médiatisées par des supports textuels ou visuels. Le tag surgit alors immédiatement comme trouble publiable au travers de ce travail préalable :

« Enfin... je renouvelle, à la suite de notre association, ma colère gigantesque en ce qui concerne les taggers et les poseurs d'affiches qui souillent et détruisent de façon régulière les façades des maisons et immeubles. Sentiment d'insécurité, incitation à la malpropreté, voilà ce que ces nuisances génèrent. Les pouvoirs municipaux semblent inaptes à régler durablement ces problèmes alors qu'ils en ont les moyens. Pourquoi les renforts de police augmentés dans le cadre du plan local de sécurité ne participent-ils pas dans leur ronde nocturne plus régulière ou dans des missions spéciales à l'arrestation pure et simple de ces vandales, que l'on connaît ! »

Ce responsable d'une association locale, qui adresse une plainte lors d'une réunion de concertation avec des élus municipaux, résume ce que les tags, dans certaines circonstances, font surgir dans l'expérience quotidienne des résidents. Prenant appui sur un environnement esthétiquement valorisé, susceptible donc d'être « vandalisé », il les thématise aussi à l'aune de l'insécurité et de l'incivilité qui constituent des « problèmes » urbains conçus comme menace annoncée, tendance avérée ailleurs. La plainte est ici formulée à l'horizon de « champs problématiques » (Quéré, 2001), d'un traitement déjà programmé, voire équipé, déposé et consolidé dans des dispositifs publics. Ce traitement public du problème offre en retour aux résidents, par des effets de rétroaction (le *looping effect* décrit par I. Hacking, 1999), des ressources en vue de l'appariement d'une occurrence à un type de problème.

Les entités appelées « problèmes publics » appellent toutefois une approche qui se dégage de la situation pour remonter le fil de dynamiques temporelles plus amples. Il est des cas où l'entité fait défaut et laisse le plaignant démuné pour publier une plainte acceptable. L'ensemble des tensions qui affluent,

liées à la croissance exponentielle de la fréquentation intense d'un quartier par des visiteurs ou des touristes, en atteste. L'exposition de la ville au regard de quiconque – exposition de ce qui est visible à partir de la rue, mais également de ce qui se donne à voir derrière les façades, à partir de passages discrets et de cours intérieures, dans le périmètre même de l'habitat – engendre des tensions qui n'ont pas (encore) trouvé la grammaire publique susceptible de les concaténer en problème. Le trouble se manifeste au travers d'une relative impuissance à désigner ce qu'il en est du problème, sinon sous la forme d'une nuisance sonore et d'une présence étrangère qui laisse un sentiment de désappropriation. En même temps, la répétition de ces troubles débouche sur des sentiments d'agacement et de fatigue, qui manquent (encore) d'un appui suffisamment solide pour se dire comme problème déterminé. Ils vont se donner d'abord comme trouble de voisinage et s'actualiser comme impossibilité de jouir de la tranquillité de son domicile. Exprimée sur le mode de la colère, la plainte échoue partiellement dans son passage au public car elle ne trouve pas d'appuis dans un quartier où le souci patrimonial s'inscrit dans des formes réglementaires jusque dans la jouissance de son propre logement.

L'observation d'un cas comme celui-ci semble toutefois indiquer que les prémisses d'un problème immédiatement lié à la « sur-fréquentation par le tourisme » se dégagent insensiblement. L'entité, encore informelle, se donne alors à saisir dans son émergence, dans sa consolidation et son dépôt progressif dans l'environnement (par exemple des panneaux sont apposés pour obtenir le silence des visiteurs d'une cour), la rendant donc progressivement disponible pour thématiser des sortes de troubles susceptibles de passer avec succès l'épreuve du public¹¹.

CONCLUSION

La « microsociologie » urbaine s'est attachée à identifier et à documenter des formes élémentaires de régulation de l'accessibilité, constitutives de l'ordre public (Joseph, 1998b : 76). Dans la continuité de ce programme, I. Joseph propose de se centrer sur les usages multiples des espaces publics urbains en explorant plus avant les compétences et les vulnérabilités du citoyen (Joseph, 1998a) qui soutiennent l'ordre de la ville. C'est dans un esprit voisin que s'oriente une approche de l'ordre urbain par la manifestation du trouble.

En effet, toute une série de tensions typiques de l'espace urbain ne sont intelligibles que si le citoyen est appréhendé dans ses engagements divers (Thévenot,

11. Sur le processus historique de mise à disposition des problèmes publics comme appuis de l'action, cf. Trom & Zimmermann (2001).

1990 ; 1994 ; 1998), dont certains impliquent des formes de coprésence sinon continues, du moins durables et réitérables, avec un environnement. En renvoyant à une temporalité éclatée, le trouble s'offre à une saisie plurielle. Le « il se passe quelque chose » tiraille l'être urbain, mettant à l'épreuve son savoir de la ville. Le trouble le conduit à rechercher des ajustements aux diverses situations et à glisser avec aisance d'un registre « familial » d'habitant à un registre « public » de citoyen. Ces modalités extrêmement variables d'accommodement et d'ajustement, exigées par le milieu urbain, lui imposent des orientations perceptives changeantes, des nombreuses formes de thématization relatives à la félicité du vivre-ensemble ainsi que des modes variables d'engagement dans des dynamiques d'apprentissage. L'environnement offre en retour un ensemble d'appuis à partir desquels des entités, qualifiées de problèmes publics surgissent, se consolident et sont rendus disponibles pour le traitement de situations problématiques. Cependant, c'est d'abord au travers de tensions pragmatiques qu'émerge un espace du sentir où se potentialise un comportement de catégorisation et une activité de lecture de la texture sociale, morale et politique de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

- Auray N. (2000). *Politique de l'informatique et de l'information. Les pionniers de la nouvelle frontière électronique*. Thèse pour le doctorat de sociologie : EHESS, 588 p.
- Boltanski L. (1994). *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*. Paris : Métailié.
- Boltanski L. & Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Breviglieri M. (1997). « La coopération spontanée. Entraides techniques autour d'un automate public », in B. Conein & L. Thévenot (eds), *Cognition, Information et Société*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 8), p. 123-148.
- Breviglieri M. (1999). *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*. Thèse de doctorat : EHESS, 463 p.
- Breviglieri M. (2002) « L'horizon du *ne plus habiter* et l'absence du maintien de soi en public », in D. Cefaï & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 319-336.
- Breviglieri M., Stavo-Debaugé J. & Trom D. (1999). *Ordre esthétique, ordre politique : compétences sensibles et troubles en milieu urbain*, document GSPM, 12 p., multigr.
- Cefaï D. & Lafaye C. (2001). « Lieux et moments d'une mobilisation collective », in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12), p. 195-228.
- Cornu R. (2000). « L'observateur entre perception et action », in P. Livet (ed.), *De la per-*

- ception à l'action. *Contenus perceptifs et perception de l'action*. Paris: Vrin, p. 193-217.
- Dodier N. (1993). « Les appuis conventionnels de l'action ». *Réseaux*, 63, p. 115-139.
- Dulong R. (1994). « Quand l'histoire disqualifie la catégorie », in B. Fradin, L. Quéré & J. Widmer (eds), *L'enquête sur les catégories*. Paris: Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 5), p. 273-296.
- Emerson R. M. & Messinger S. L. (1977). « The Micro-Politics of Trouble ». *Social Problems*, 25, p. 121-135.
- Garcia Sanchez P. J. (2002). *Formes et conflits d'urbanité à Caracas. Enquête sur l'écologie de l'ordre public*. Thèse de doctorat: EHESS, 644 p.
- Goffman E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Paris: Minuit.
- Grafmeyer Y. & Joseph I. (1990). « La ville-laboratoire et le milieu urbain », in Y. Grafmeyer & I. Joseph (eds), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier.
- Gusfield J. (1989). « Constructing the Ownership on Social Problems: Fun and Profit in the Welfare State ». *Social Problems*, 36, p. 431-441.
- Hacking I. (1999); *The Social Construction of What?* Cambridge (MA): Harvard University Press.
- Heath C. & Joseph I. (1995). « Les protocoles de la coopération », in I. Joseph (ed.), *Métiers du public: les compétences de l'agent et l'espace des usagers*. Paris: Éditions du CNRS, p. 210-240.
- Holstein J. A. & Miller G. (1997). « Introduction: Social Problems as Work », in G. Miller & J. A. Holstein (eds), *Social Problems in Everyday Life. Studies of Social Problems Work*. Greenwich: JAI Press, p. IX-XXI.
- Ibarra P. R. & Kitsuse J. I. (1993). « Vernacular Constituents of Moral Discourse: An Interactionist Proposal for the Study of Social Problems », in G. Miller & J. A. Holstein (eds), *Constructionist Controversies: Issues in Social Problems Theory*. New York: Aldine de Gruyter, p. 21-54.
- Joseph I. (1998a). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube.
- Joseph I. (1998b). *Goffman et la microsociologie*. Paris: PUF.
- Lepetit B. (1993). « Une herméneutique urbaine est-elle possible? », in B. Lepetit & D. Pumain (eds), *Temporalités urbaines*. Paris: Économica.
- Lofland L. (1998). *The Public Realm: Exploring the City's Quintessential Social Territory*. New York: Aldine the Gruyter.
- Loseke D (1992). *The Battered Women and Shelters: The Social Construction of Wife Abuse*. New York: State University of New York Press.
- Mills C. W. (1954). *The Sociological Imagination*. Oxford: Oxford University Press.

Pattaroni L. (2001). « Le geste moral. Perspective sociologique sur les modalités du vivre ensemble », *Carnets de bord*, 2, p. 67-77.

Quéré L. (1994). « Sociologie et sémantique. Le langage dans l'organisation sociale de l'expérience ». *Sociétés Contemporaines*, 18/19, p. 17-41.

Quéré L. (2001). « L'individuation des événements dans le cadre des expériences publiques », document CEMS multigr.

Rafter N. (1992). « Claim-Making and Socio-Cultural Context in the First U. S. Eugenics Campaign », *Social Problems*, 39 (1), p. 17-34.

Schapp W. (1992). *Empêtrés dans des histoires*. Paris : Cerf.

Sennett R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil.

Sennett R. (2000). *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*. Paris : Les Éditions de la Passion.

Simmel G. (1990). « Digressions sur l'étranger », in Y. Grafmeyer & I. Joseph (eds), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier, p. 53-59.

Simmel G. (1991). *Sociologie et épistémologie*. Paris : PUF.

Smith D. E. (1987). *The Everyday World as Problematic*, Boston : Northeastern University Press.

Stavo-Debaugé J. (2002). « Empêtré dans l'entre-deux. D'une politique de l'intégration à une politique de lutte contre les discriminations », Séminaire *Injustice et humiliation* (M. Breviglieri, B. Conein & P. Paperman), EHESS, 48 p., multigr.

Stavo-Debaugé J. (2003). « Effacement et disponibilité des appuis du jugement et de l'action publique. La controverse sur l'usage des catégories ethniques », in P. Laborier & D. Trom (eds), *L'Historicité de l'action publique*. Paris : PUF.

Stavo-Debaugé J. & Trom D. (2002). *Engagements et tensions dans un quartier du Vieux-Lyon*. Pré-rapport ACI-Ville.

Thévenot L. (1990). « L'action qui convient », in P. Pharo & L. Quéré (eds), *Les formes de l'action*. Paris : Editions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 1).

Thévenot L. (1994). « Le régime de familiarité : des choses en personne », *Genèses*, 17, p. 72-101.

Thévenot L. (1998). « Pragmatiques de la connaissance », in A. Borzeix, A. Bouvier & P. Pharo (eds), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*. Paris : Éditions du CNRS.

Trom D. (2001). « Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs », in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12), p. 99-134.

Trom D. & Zimmermann B. (2001). « Cadres et institutions des problèmes publics », in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective*. Paris : Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » 12), p. 281-315.

MÉDIAS, ENGAGEMENTS, PUBLICS

Dominique CARDON
Jean-Philippe HEURTIN

DANS LES COULISSES DU PUBLIC

**Un regard ethnographique sur le travail
des programmeurs du Téléthon**

Plus sans doute que d'autres programmes, le Téléthon se prête à une analyse «constructiviste» se donnant comme projet de mettre en évidence *la production d'un public* de donateurs concernés et altruistes par les professionnels (de la télévision, du monde du handicap, du marketing caritatif, etc.) qui interviennent dans sa confection. Devant un programme populaire à caractère humanitaire, l'analyste est en effet souvent conduit à porter le principal de son attention vers les techniques (recettes, savoir-faire, formats, etc.) mises en œuvre par les industries culturelles pour capturer leur public. Aussi, un apport important de l'ethnographie de la réception inspirée des *cultural studies* aura-t-il été de s'émanciper des explications qui font du public une variable étroitement dépendante des stratégies des producteurs pour faire apparaître, tant dans les formes que dans les contenus, la diversité des manières dont les téléspectateurs interprètent les programmes. C'est dans cet esprit que nous avons conduit une recherche collective sur la réception du Téléthon de décembre 1996 (Cardon, Heurtin, Martin, Pharabod & Rozier, 1999). On y montrait notamment que le cercle des engagements dans le dispositif de l'émission était bien plus ouvert que le public circonscrit de donateurs généreux et naïfs auquel le réduisait la critique de la sollicitation humanitaire et que la frontière entre une réception «croyante» et une réception «critique», souple et perméable, partageait moins des groupes de personnes qu'un ensemble d'attitudes spectatoriales. Il nous semble que l'impératif ethnographique qui a servi de mot d'ordre fédérateur au renouveau des études de réception pourrait aussi valoir pour les travaux sur la

production télévisée. Que sait-on en effet de concret sur les usages des études quantitatives et qualitatives de l'audience par les différents services des chaînes de télévision ? Comment est conduite la transformation immédiate ou quasi immédiate des programmes en fonction des « retours du public » dont on dit qu'elle est devenue une pratique dominante dans le monde télévisuel ? Dans quel état d'esprit les organisateurs de grandes émissions de direct vivent-ils le lien avec le public ? Bref, comment le processus de constitution des publics se déploie-t-il dans les coulisses de la production des programmes, puisque cet espace est désigné comme le principal atelier de fabrication des grandes audiences de la télévision ?

UNE ETHNOGRAPHIE DE LA RATIONALISATION DES PUBLICS

À quelques exceptions près (Gitlin, 1983 ; Chalvon-Demersay, 1991 ; Powdermaker, 1997), les travaux sur l'offre de programmes télévisés se placent dans une posture objectivante qui les mettent rarement en contact direct avec le travail de production en train de se faire¹. La nature des sources utilisées (bandes vidéos, déclarations des acteurs dans la presse, documents internes des chaînes) favorise des interprétations qui se réclament soit de la socio-économie soit de la sémiologie. Aussi, et bien que par des voies très différentes, ces deux approches contribuent-elles à durcir la représentation dominante dans les études sur la télévision d'un processus accéléré de rationalisation des audiences. La première a mis en évidence le poids des contraintes économiques qui enserrant les productions télévisuelles : accentuation de la concurrence entre les chaînes, affinement des méthodes statistiques de connaissance des publics, renforcement des différenciations entre produits télévisuels et raccourcissement de leur cycle de vie, accroissement de la présence des professionnels du marketing dans les milieux de la création télévisuelle (Méadel, 1990 ; Chalvon-Demersay & Rosental, 1998 ; Chiapello, 1998). La seconde a rendu plus visibles les formes de standardisation à l'œuvre dans la confection des produits télévisuels : uniformisation des stéréotypes socioculturels, sérialisation généralisée des formats, transferts inter-genre (Jost, 1998 ; Bourdon, 1997). Ces différents processus, qui s'articulent autour d'un projet de rationalisation des audiences, ont aujourd'hui été bien mis à jour. Leurs effets ont fait l'objet de nombreux commentaires auxquels participent d'ailleurs activement les téléspectateurs eux-mêmes. Il faut cependant insister sur le fait que le carac-

1. Cf. aussi, dans une perspective ethnométhodologique, l'approche ethnographique cherchant à étudier les programmes, non comme des textes, mais comme des accomplissements, développée par P. Scannel (1994) et M. Relieu (1999).

tère *a posteriori* de ces analyses conduit à mettre dans les mains des professionnels (producteurs, sondeurs, réalisateurs, animateurs) un public qui a déjà pris une forme close, unifiée et relativement inerte, bref une audience². La rationalisation des publics est toujours déjà faite. Elle vient entériner la séparation entre la production et la réception. Or les témoignages des professionnels présentent une image beaucoup plus contrastée de la relation qu'ils entretiennent avec le public en train de se faire. En dépit de l'accroissement sensible du niveau de technicité des outils de connaissance des publics, les professionnels des services d'études des chaînes insistent toujours sur le caractère prospectif, artisanal et imprévisible de leur activité (Souchon, 1990 ; 1998). Avant d'être une forme objectivée, connaissable et commercialisable, la constitution du public leur apparaît même comme une opération assez mystérieuse. Composante déterminante de l'économie de la filière (Menger, 1989 ; Pasquier, 1995), l'incertitude est aussi au cœur de la relation des professionnels au public, lorsqu'on observe le déroulement concret des émissions de direct.

Dans ce texte, on se propose d'observer la production du public du Téléthon depuis le centre opérationnel de l'émission, le «PC-Compteur», qui se tient pendant les trente deux heures de l'émission (vendredi 19 h – dimanche 03 h) dans le Généthon à Évry³. Entre la chaîne de télévision, France 2, et l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM) un partage s'est établi qui réserve à l'association le contrôle de la collecte de dons et la production des informations permettant de faire évoluer le chiffre du compteur omniprésent à l'antenne (Cardon *et al.*, 1998). On n'évoquera donc ici que secondairement le plateau télévisé, autre lieu décisif de la confection du pro-

2. On reprend ici la distinction entre audience et public de D. Dayan (2000).
3. Les informations exploitées dans ce texte sont issues de notre participation en tant qu'observateur au PC-Compteur du Téléthon de 1995 à 1998. En 1995, nous avons mené une simple pré-enquête auprès d'une équipe marketing qui sera remplacée les années suivantes. L'observation ethnographique de 1996 constitue notre enquête de référence. Elle a nourri la plupart des situations restituées dans ce texte. En 1997 et 1998, nous avons poursuivi les observations avec l'équipe du PC-Compteur, ce qui a permis de prendre la mesure de certaines modifications techniques dans la remontée des informations, mais aussi de certains traits que l'on pourrait dire « structurels ». Les moments d'imprécision, de dérèglement et d'improvisation observés en 1996 se renouvelant chaque année devant des acteurs parfaitement avertis, il faut considérer ceux-ci comme des effets « normaux » produits par ce type de configuration. Afin de simplifier le récit et de rendre plus anonymes nos descriptions, nous considérerons (sauf indication contraire) que les événements, interviews et chiffres restitués dans ce texte sont extraits de l'enquête 1996. Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs du PC-Compteur et tout particulièrement Pierre Birambeau, Bruno Desbuleux, Michel Doucet, Martine Frishmann, Anne Kupferberg, Claude Morael, Philippe Roux et Antoine Tchernia pour l'accueil qu'ils nous ont réservé. Jackie Bourriseau, Thierry Laurens, Isabelle Canivet et Valérie Papaud nous ont aussi aidé à comprendre le travail de France Télécom, d'Optimus et de VTCOM dans les coulisses du compteur.

gramme lui aussi situé à Evry, mais placé sous le contrôle de France Télévision. La vocation du PC-Compteur est d'abord d'organiser et de représenter la mobilisation. L'AFM se charge ainsi de fournir aux gens de télévision des informations fiables sur les différents publics du Téléthon, obtenues au moyen d'un système très élaboré de mesures des appels téléphoniques, des dons réalisés lors des actions locales, de discours de téléspectateurs, de versements des entreprises partenaires, etc. L'association a donc d'abord pour tâche d'organiser, de calculer et de représenter le public dans le programme. La familiarité avec le micro-univers du PC-Compteur acquise au terme de quatre années d'observation successives nous a conduit à prêter attention aux nombreux moments de désorganisation et d'incertitude que rencontrent les acteurs : inquiétude constante sur la bonne conduite du programme par les gens de télévision, doute sur la pertinence des recettes marketing utilisées, craintes devant les événements contingents qui peuvent affecter le déroulement de la mobilisation (météo, incident du réseau téléphonique, accidents sur les lieux de mobilisation, grèves comme en décembre 1995), étonnement devant les effets de coordination des comportements des téléspectateurs et des donateurs, indécision sur le moment et la nature des interventions du président de l'association dans le programme, peur de voir échouer une collecte éphémère fournissant l'essentiel du budget annuel de l'association. Étrangement, les producteurs du Téléthon sont sans doute les premiers à montrer de la surprise et de l'incompréhension devant le phénomène dont ils sont les instigateurs. Un regard ethnographique sur les coulisses du programme peut nous aider à comprendre comment, au sein d'un environnement de production très fortement « rationalisé », les acteurs ressentent si manifestement la formation du public comme une énigme. Il nous semble en effet que la tension entre mesure et démesure, prévision et improvisation, cadrage et débordement, que nous allons observer dans ce récit, n'est pas la simple conséquence d'une meilleure prise en compte de la subjectivité des acteurs, du statut fondamentalement indécis de l'action collective ou du caractère artisanal, voire fétichiste, de certaines techniques de suivi du public par les professionnels. Mais qu'elle tient, plus fondamentalement, à la tension qui, dans la séquence finale de l'émission notamment, s'instaure entre deux manières sensiblement différentes pour les professionnels de traiter l'audience : en la mesurant de façon réaliste et en la projetant selon leur désir ; tension qui laisse apparaître un « autre public », en mouvement, dont l'émergence doit sans doute autant aux techniques de rationalisation qu'à la dynamique même de la mobilisation.

LE CENTRE DE CALCUL DU TÉLÉTHON

Deux jours durant au début du mois de décembre, le vaste centre d'administration et de recherche de l'AFM, le Généthon, qui occupe trois étages à Évry, accueille le PC-Compteur du Téléthon. Plusieurs centaines de personnes d'horizons extraordinairement variés, bénévoles et personnel de l'AFM, chercheurs, professionnels de la télévision, des télécommunications ou du marketing, s'activent dans des rôles très différents pendant les trente heures du programme. Voisins, malades, familles et amis ont été invités à offrir un peu de leur temps pour assurer la logistique pendant ces deux journées sans sommeil. Au troisième étage, les jeunes chercheurs accueillent quidams et personnalités pour leur faire visiter le laboratoire de séquençage « historique » dans lequel Jean Weissenbach et son équipe ont réalisé la première carte physique du génome humain⁴. Au deuxième, des psychologues et des animateurs de groupes de malades assurent un standard téléphonique afin de répondre aux questions des téléspectateurs sur les maladies génétiques. Au rez-de-chaussée, les bénévoles, les malades et leurs familles assurent la restauration, pilotent les personnes vers les différentes activités du centre, accueillent les cortèges de marcheurs, de cyclistes, de danseurs, etc. qui se sont donné ce lieu comme point d'arrivée. Au premier étage, enfin, se retrouve une armée de bénévoles et de stagiaires, les responsables des Lion's club, les professionnels des réseaux de communication, les spécialistes du marketing et de l'audience. Des dizaines de téléviseurs et d'ordinateurs flambant neufs généreusement prêtés par un constructeur informatique, ont été installés un peu partout dans les bureaux et les couloirs. À la différence des autres étages du Généthon, ici, l'atmosphère n'est ni à la fête, ni à l'information scientifique. Les habitués se racontent leurs frayeurs et leurs faits d'armes des années précédentes. Au nouvel arrivant, ils glissent « *Garde ton énergie pour la fin. Tout se joue à l'emballage, lors du sprint du samedi soir* ». L'impression d'être au centre du programme, de « *sentir la mobilisation* » et d'être un des acteurs de sa réussite, tient sans doute au fait que le PC-Compteur est branché directement et simultanément sur trois espaces différents de la production du Téléthon : la régie du plateau de télévision central, le réseau téléphonique du 36-37 et différents lieux de la mobilisation locale.

Pour ce faire, différents type de capteurs connectés à la mobilisation hétérogène du Téléthon ont été mis en place. Dans le jargon de l'AFM, chacun de ces dispositifs d'information constitue un Poste de commandement (PC). On compte ainsi : un PC-Presse, un PC-Force T, un PC-Lion's, un PC-Téléphone,

4. Sur la politique scientifique de l'AFM, cf. Callon & Rabeharisoa (1999).

un PC-Internet, un PC-Résultats, un PC-Téléspectateurs, un PC-Visionnage, un PC-Marketing, un PC-Bord Plateaux (cf. le plan ci-contre). Pour transformer un public de téléspectateurs en collectif de donateurs, les producteurs du Téléthon doivent être attentifs à la diversité des manières dont les personnes peuvent entrer en relation avec le programme. Chacune renvoie vers les différents PCs du Généthon et correspond, d'une certaine manière, aux différents postes de la collecte des dons qui, en 1996, a porté le compteur à un total de 388 millions de francs. Vu depuis le PC-Compteur, on peut distinguer trois « publics » du Téléthon : les téléspectateurs ; les participants aux actions locales de la Force T qui s'engagent dans les animations mises en place par le réseau des bénévoles de l'AFM dans la plupart des villes et villages de France (un tiers de la collecte) ; les donateurs qui font leur promesse de dons sur différents réseaux (téléphone, minitel, internet) et représentent les deux tiers de la collecte.

LE PUBLIC REMONTÉ

Pour comprendre l'articulation entre ces multiples centres de calcul, nous pouvons schématiquement tracer sur le plan du deuxième étage du Généthon deux circuits d'informations, correspondant chacun à deux processus sensiblement différents de construction du public. Un premier ensemble de trajectoires (en gras) transporte, depuis *l'extérieur*, des données qui vont être transformées au sein des différents dispositifs de calcul du PC-Compteur pour devenir des informations nécessaires à la confection du programme. Dans le vocabulaire que nous utiliserons dans ce récit, on dira alors que le public est *remonté* vers le PC-Compteur. À l'inverse, un second ensemble de trajectoires (en pointillé) transporte, de *l'intérieur* du PC-Compteur, et plus spécifiquement du PC-Marketing, des instructions vers la régie télévisée pour faire évoluer le compteur, passer à l'antenne des défilants de sensibilisation et nourrir le discours des animateurs. Cette fois, on dira que le public est *projeté* vers les téléspectateurs. Le public apparaît alors à la fois comme une réalité extérieure, dont il faut capturer et enregistrer les agissements pour les intégrer dans le programme et comme une représentation produite de l'intérieur par les professionnels de la communication pour convaincre et faire agir l'audience.

Remonter le public vers le PC-Résultats

Pour parvenir à « voir » le public, il faut d'abord faire *remonter* des informations sur les activités des donateurs vers le PC-Résultats. Ce recensement central est indispensable pour produire en continu un total des promesses de don ayant un décalage temporel le plus faible possible sur le déroulement de la col-

lecte. En effet, le compteur exhibé tout au long du programme est présenté au téléspectateur comme la pointe finale d'un réseau capable de se brancher sans délai sur l'ensemble des promesses de dons, d'assurer leur sommation et de transporter cette représentation du collectif des donateurs vers le téléspectateur. « *Vous appelez le 36-37 et lorsque vous appelez, insiste Gérard Holtz, vous faites bouger le compteur à vue d'œil* » (Cardon *et al.*, 1998). Pour réaliser une telle opération, une centaine de personnes sont mobilisées à Évry, et un réseau de 20 000 standardistes bénévoles a été mis en place dans les 46 centres de promesse téléphoniques installés dans des gymnases, des salles des fêtes ou des mairies un peu partout en France. Ce qui fait l'originalité et la force du dispositif interactif du Téléthon, au regard notamment d'autres émissions de solidarité télévisuelle qui ne disposent pas de cette ressource bénévole, est l'engagement depuis 1987 des Lion's et des membres de leur famille pour assurer le standard téléphonique en direct pendant l'émission. Lorsqu'un donateur compose le 36-37, son appel est adressé à l'un des 46 centres de promesses téléphoniques mis en place pour traiter en 30 heures environ 1,4 million d'appels. Les responsables des Lion's entendent reproduire la discipline rigoureuse des centres d'appels professionnels, sans toutefois y parvenir vraiment. Ainsi, lorsqu'il reçoit un appel, le standardiste note le nom, l'adresse et le montant de la promesse sur un bordereau qui fait aussi office d'enveloppe adressée le soir même au donateur pour qu'il concrétise sa promesse. Les duplicata des bordereaux sont collectés par l'équipe de contrôle qui, toutes les demi-heures, établit le montant des promesses de dons du Centre. Préalablement, ses membres auront contrôlé la qualité des informations transmises en écartant les saisies imparfaites et les plaisantins (le canular récurrent consiste à donner des noms et des adresses de personnalités), et surtout en rappelant les donateurs ayant fait une promesse supérieure à 2 000 francs afin de vérifier leur engagement. Toutes les demi-heures à Évry, une équipe d'une vingtaine de standardistes du PC-Résultats appelle en simultané les différents centres pour recueillir la somme locale des promesses.

Dans l'urgence, pour ne pas « *prendre de retard sur le réel* », les bordereaux sont alors apportés dans le bureau d'un membre de l'AFM, Michel, lui-même touché par la myopathie, pour qu'ils les saisisse sur son ordinateur. Michel consolide les chiffres des promesses de don depuis des années et ne se laisse plus impressionner par l'excitation des stagiaires qui lui apportent les chiffres en courant, s'inquiètent des pannes du réseau téléphonique ou s'alarment du retard de transmission des chiffres de l'un des centres. Toutes les demi-heures, il ajoute à la somme des promesses téléphoniques celles du Minitel et d'Internet qui ont été calculées dans un bureau voisin et produit le bordereau du total des promesses de dons, le « *Point Compteur* ». En période « *routinière* », c'est-à-

dire avant la soirée du samedi soir, ce chiffre est établi avec une heure de retard sur la «réalité» de la collecte. Même si les acteurs du PC-Marketing forment des anticipations sur le public et les donateurs qui ne tiennent pas nécessairement compte de la collecte en cours, ils sont cependant toujours en attente du «Point Compteur» apporté par Michel.

La mesure de la Force T

Les standards téléphoniques sont de bons instruments d'enregistrement et de sommation. Cependant près du tiers de la collecte, issue des animations locales de la Force T, leur échappe. Plus de cent millions de francs sont récoltés dans les rues, les stades, sur les places publiques et chez les commerçants un peu partout en France. L'argent est déposé dans des urnes placées à proximité des manifestations : 10 francs pour tirer à l'arc, 5 pour faire une longueur de piscine ou grimper une échelle, 25 pour manger une part du pithiviers géant... Ces petits gestes du Téléthon sont «financés» localement par les spectateurs qui font ainsi avancer la collecte. Mais comment intégrer cette somme au compteur télévisé en donnant une représentation temporelle de l'évolution de la mobilisation ? Comment quelque 4 à 5 millions de gestes répartis en une multitude de lieux peuvent-ils être représentés par un compteur central s'animant toutes les deux ou trois minutes ? Il est impossible de mettre en place une métrologie identique à celle des dons téléphoniques. Au PC-Force T, où sont réunies une vingtaine de personnes, membres de l'AFM et militants de la première heure, on dispose d'une vue très complète sur les 7 700 manifestations mises en place par l'association (même si de nombreuses collectes «sauvages» viendront grossir le résultat final). Chaque année plus nombreuses, les manifestations font l'objet d'une fiche descriptive qui comporte notamment un budget prévisionnel et une estimation des recettes escomptées. Toute la journée de samedi, les membres du PC-Force T appellent les délégués locaux supervisant un portefeuille de manifestations. À partir du samedi après-midi, l'activité principale au PC-Force T consiste à évaluer la qualité de la collecte. Pierrick, le responsable, qui a travaillé dans de nombreuses associations comme spécialiste de marketing humanitaire, a mis en place un système d'estimation qui s'appuie sur un panel de 1 500 manifestations jugées représentatives. En suivant l'évolution des remontées du panel, Pierrick obtient une moyenne des recettes par manifestation. Il peut alors produire une estimation pour l'ensemble de la Force T, en comparant la moyenne obtenue avec les données des années précédentes, la carte des actions et les impressions de terrains recueillies pendant toute la journée. Sans doute est-il plus facile de rationaliser la connaissance des comportements des téléspectateurs que celle des gestes des spectateurs. Le chiffre de la Force T manque de fiabilité au regard des tableaux rigoureux du PC-

Résultats, mais il répond à la même logique : produire pour le PC- Marketing une représentation réaliste et fiable de l'évolution du comportement des donateurs.

L'audience en temps réel

Ces deux dispositifs remontent des informations sur les comportements des donateurs. Mais les téléspectateurs, simples zappeurs ou fidèles fervents, pragmatiques ou ironiques⁵, sont aussi représentés au sein du dispositif de pilotage mis en place par l'AFM. Certes il est impossible d'avoir des informations quantitatives en temps réel sur l'audience, puisque les chiffres de Médiamétrie ne seront disponibles qu'après le Téléthon. Mais l'agence de communication spécialisée dans le marketing de l'humanitaire qui travaille pour l'AFM, a mis en place un dispositif d'évaluation original qui constitue un très rare cas d'usage en temps réel de la méthodologie des *focus group*. Toutes les deux heures, un groupe de cinq téléspectateurs « représentatifs » se rend au Généthon dans un bureau transformé en salon de télévision, le PC-Téléspectateur (un autre groupe est réuni parallèlement dans les locaux de l'agence). Là, les groupes de sujets vont regarder et discuter devant la télévision avec Martine, une consultante spécialisée dans l'analyse qualitative. Toutes les deux sessions, Martine rédigera une note de synthèse transmise et discutée au PC-Marketing, faxée au PC-Bord Plateau et à la direction de l'association.

Les capteurs de ces différents dispositifs cherchent donc à *remonter* (déplacer, rassembler et synthétiser) des informations sur les activités des donateurs, des participants aux actions locales et des téléspectateurs. La manière dont ils se réfèrent au public peut être dite « réaliste ». En effet, le public qui émerge de ces dispositifs présente au moins deux propriétés importantes : il constitue un état commensurable du monde réel « photographié » à un instant *t* et il est doté d'une certaine autonomie à l'égard du monde de la télévision. Dans ce mode de représentation, la distance entre les programmeurs et le public est nécessaire pour que les invitations des premiers aient des conséquences sur les actions du second et que le compteur soit l'instrument qui mesure l'efficacité de leur échange. On comprend dès lors que les dispositifs de dénombrement du PC-Résultats doivent se plier à de très fortes contraintes de fidélité et de réalisme. Si le compteur est l'instrument qui représente, à l'intérieur du programme, ceux qui se trouvent à l'extérieur, alors chacun des nouveaux donateurs doit pouvoir voir son don s'afficher sur l'écran avec exactitude.

5. Dans notre analyse de la réception du programme, nous avons isolé quatre familles d'attitudes à l'égard du programme : engagées, pragmatiques, ironiques et critiques (Cardon *et al.*, 1999).

LE PUBLIC PROJETÉ

Le « Point Compteur », l'estimation de la collecte de la Force T, les rapports d'appréciations des téléspectateurs, tous ces bordereaux sont destinés au PC-Marketing. Lieu pivot, cet espace est le seul qui soit en lien direct et continu avec la régie du plateau télévisé. Il constitue le centre de transmission de toute une série d'informations, d'instructions et de recommandations servant à nourrir le déroulement du programme télévisé. C'est aussi une des seules pièces dans laquelle il n'est pas possible d'entrer sans être accrédité. Devant un mur d'écran de télévision transmettant les différentes chaînes sont réunis une statisticienne, deux professionnels de marketing humanitaire, un consultant en étude d'audience télévisée et trois membres de l'AFM en charge de la production ou du marketing. Ils pilotent le compteur. Leur tâche consiste à *projeter* sur le programme le public *remonté* par les dispositifs dont nous venons de rendre compte. Pour autant, projettent-ils exactement ce qui a été remonté par le circuit de mesure « positive » des dons et des appréciations des téléspectateurs ? Ou bien font-ils intervenir dans leur travail d'autres éléments qui débordent ce cadre discipliné ?

Le compteur comme acteur

Pour répondre à cette question, il faut prêter attention à la fabrication concrète des chiffres destinés au compteur. Celui-ci est actionné depuis le bord plateau par un technicien qui prend ses informations sur le fax que lui a adressé Marc depuis le PC-Marketing. Toutes les demi-heures, le responsable marketing du Téléthon à l'AFM envoie un tableau qui donne pour la demi-heure à venir une liste de chiffres indiquant des variations de la collecte par tranche de deux minutes. Pour faire ce chiffre, Marc s'appuie sur tous les éléments de cadrage qui ont été produits par les dispositifs de remontée que nous venons de détailler : le « Point Compteur » de Michel principalement, mais aussi les données sur l'évolution du trafic téléphonique qui « remontent » plus vite que les promesses, les estimations du chiffre de la Force T et l'historique des évolutions de la collecte des précédents Téléthons enregistré dans l'ordinateur de Valérie, la statisticienne, qui, toute la journée de samedi, va modéliser différents scénarios d'évolution de la collecte. Mais, il lui reste cependant une difficulté importante à résoudre qui tient au décalage temporel entre le direct télévisé et le temps pris pour faire remonter la collecte jusqu'au PC-Marketing. Comment produire une représentation évolutive des dons pour la prochaine demi-heure à partir d'un chiffre représentant l'état d'une partie de la collecte enregistrée il y a plus d'une heure ?

« Je pourrais toutes les demi-heures, explique Marc, donner un chiffre réel [décalé].

Mais c'est pas vrai. C'est là que nous on active le compteur en donnant des sommes intermédiaires pour animer le compteur. Comme il est évident que de temps en temps on a des grosses sommes qui tombent ou on a des petits trucs qui sont venus avant – l'argent des partenaires, je le connais une semaine avant. Donc j'ai en plus quelques millions pour dynamiser le compteur, sur lesquels je peux jouer en les introduisant petit à petit. Et nous, on dynamise, on en fait un acteur. [...] Pour moi, qu'est-ce que j'ai à faire ? Je dois donner le dimanche à 2 h du matin un chiffre qui soit le bon. C'est ça mon obligation et donc sur 30 heures, j'active la dramaturgie tout en faisant de l'estimation qui se rapproche de plus en plus de la vérité. Je pars d'une estimation et au fur à mesure il faut se rapprocher du chiffre réel en utilisant les variations de cette estimation pour faire la dramaturgie. En gros c'est ça mon travail sur les trente heures. Il y a un vrai travail d'interactivité qui se fait, ce que nous nous appelons du marketing interactif.»

Dans le PC-Marketing se réalise ainsi un croisement continu de deux manières de se référer au public. Ce qui est projeté n'a pas exactement la même forme ni le même contenu que ce qui est remonté. Toutes les demi-heures, lorsque le chiffre que Michel a établi avec précision au PC-Résultats arrive dans le bureau du PC-Marketing, les personnes le regardent en l'appelant « le réel ». Il cadre les possibles, fixe des bornes précises aux animateurs du chiffre. Il donne l'angle de la pente, un point de départ et un point d'arrivée entre lesquels des variations seront permises. Mais le décalage de la remontée du chiffre invite aussi les acteurs à anticiper sur la trajectoire « réelle » de la collecte pour combler le retard d'une heure et demie qui s'est creusé. La production des chiffres d'évolution du compteur se libère alors des tableurs du PC-Résultat. Elle devient l'objet d'une activité stratégique dans les mains des spécialistes du PC-Marketing. Pour justifier ce « décrochage », ils invoquent la « cagnotte » de quelques millions de francs constituée par les dons effectués en dehors du Téléthon et par certains partenariats de l'AFM qu'ils peuvent injecter à tout moment dans le compteur. Mais son montant, quelques millions de francs, reste assez faible. Il est plus juste de dire que les professionnels de l'audience, tout en restant très attentifs aux valeurs limites établies par les calculs de remontée, insufflent une autre vie aux variations du compteur en en faisant un acteur incarnant la mobilisation télévisuelle des donateurs. Ce faisant, ils introduisent alors une tout autre manière de concevoir et de produire le public.

« Moi je crois que le compteur, c'est un acteur du Téléthon, explique encore Marc. Je crois que c'est une machine mais que c'est aussi un acteur. Et justement nos agitations au niveau du PC-Marketing, finalement elles n'ont qu'un but, c'est de rendre le compteur vivant. À partir du moment où c'est un acteur, c'est une marionnette ce compteur. Il faut qu'on l'agite. Il faut qu'il vive intensément. [...] Et je crois que ce Téléthon [celui de 1994], il n'était pas fondamentalement différent des autres Téléthons. Mais le compteur était moins bon ! Moi, il y a des années où je dis "le

parrain était moins bon” ou “Claude Sérillon était fatigué” ou “l’AFM avait pas...” Eh bien, sur ce Téléthon, si j’ai quelque chose à dire, c’est que tout ce que j’ai vu était plutôt intéressant. Mais j’ai trouvé que le compteur n’était pas bon. C’est-à-dire que si on le considère comme un acteur, j’ai trouvé que cet acteur-là, cette année, n’était pas bon.»

Le compteur apparaît ainsi à la fois comme un instrument de mesure et de sollicitation. Le récit de Marc montre concrètement comment, plutôt que de s’opposer, comme on se plaît souvent à le croire, deux versions différentes du public, l’une réaliste, l’autre constructiviste sont étroitement articulées l’une à l’autre. Les producteurs du Téléthon désignent la première comme « le réel » et la seconde comme une « fiction » nécessaire, une « animation » produite pour combler l’écart temporel de la mesure de la collecte. Il faut regarder ce couplage entre le public mesuré (« sociologique ») et le public projeté (« discursif ») comme le principal objet du travail au sein du PC-Marketing (Dayan, 1998). Ce couplage s’appuie sur plusieurs obligations : une contrainte de réalisme d’abord qui invite les acteurs à rester à proximité de la pente du réel pour de ne pas afficher la collecte avant qu’elle ne soit effectivement réalisée, une contrainte d’animation, ensuite, qui conduit les acteurs à projeter une déformation dans le mouvement de la pente de la collecte pour donner aux acteurs un objectif supérieur, une contrainte morale enfin qui interdit de cacher (long-temps) au public des informations qui auraient été remontées.

Une science de la production des publics

Dans le bocal du PC-Marketing, chaque séquence du Téléthon est soumise à une exploration critique. Les défilants, le ton des animateurs, les enchaînements, tous les éléments retiennent l’attention des consultants en communication qui sont invités à regarder le programme en faisant montre d’une science de l’image efficace. Leur tâche est rendue difficile par l’atmosphère agitée, nerveuse et extrêmement critique entretenue par les autres acteurs. Empruntant sans doute cette attitude de leur fréquentation de l’univers télévisuel, les fabricants du Téléthon ne cessent de porter des jugements sur la pertinence et le rendement des séquences proposées et couvrent l’émission de remarques acerbes et ironiques. Sans doute faut-il regarder leurs sarcasmes comme une manière de conjurer la crainte de mettre en échec une année de préparation et de décharger les tensions accumulées dans les relations avec France Télévision lors du montage du programme. Aussi les consultants en image s’efforcent-ils de produire des évaluations plus « professionnelles », plus « nuancées » et plus « rassurantes ». Laurent, l’un des deux spécialistes de marketing humanitaire de l’agence qui travaille avec l’AFM, voudrait par exemple éviter la multiplication des sollicitations inutiles (comme la répétition par les animateurs de petites

invitations à « faire le 36-37 » qui ne sont jugées « efficaces » que si elles sont accompagnées d'un discours de justification approprié), adoucir certains « pieds » de reportages lorsque l'animateur essaye de transformer l'émotion du téléspectateur en promesse de don ou découpler le message de l'AFM et celui de la collecte afin de ne pas brouiller l'image de l'association dans un contexte marqué, en 1996, par l'affaire de l'ARC-Crozemarie. Tout se passe alors comme si, les consultants cherchaient à retenir les jugements à l'emporte-pièce et à prévenir le risque de voir l'association, saisie par la peur de « rater sa collecte », « forcer » sur les techniques de sollicitation sans construire une « stratégie de message » raisonnée.

Car si la référence au public dans l'activité des professionnels du marketing n'a pas les mêmes points d'appui que dans le rigoureux travail de mesure de Michel au PC-Résultats et de Pierrick au PC-Force T, elle repose cependant sur un savoir-faire professionnel développé au croisement des mondes de la communication et de l'humanitaire. Elle peut se revendiquer d'une spécialité reconnue et enseignée dans le monde du marketing qui dispose de techniques répertoriées et d'un répertoire d'expériences accumulées (Vaccaro, 1996). Le public projeté par les professionnels de l'audience est le produit des procédures de représentation de la cause de l'AFM et des techniques de sensibilisation du téléspectateur. Dans cette construction, le public n'est pas extérieur au programme, comme dans le circuit de remontées des comportements des téléspectateurs, mais il est directement inscrit à l'intérieur des stratégies sémiotiques destinées à intéresser les téléspectateurs. Le très volumineux conducteur de l'émission qui contient pour chaque séquence une partie des informations nécessaires au travail de réalisation (lieu, minutage, rôles, invités, ressources techniques disponibles) est le support sur lequel sont inscrites les techniques d'habillage, de soulignement et d'accompagnement destinées à donner un rythme et une animation au programme. Orienté vers le futur, et non vers le passé de la collecte, le conducteur est l'instrument qui permet de planifier avec le Bord Plateau les interventions qui seront projetées sur le déroulement du programme.

La technique des défilants

Les interventions portent sur de très nombreux paramètres du Téléthon, le compteur, les animateurs, le décor, le rythme de l'émission, la composition des plateaux des différentes séquences, etc. Mais le dispositif qui caractérise sans doute le mieux les interventions des spécialistes de l'audience est l'habillage de l'image par des défilants qui courent au bas de l'écran pendant tout le programme. Sylvie, une professionnelle de marketing à l'AFM, a construit un répertoire de textes numérotés qu'elle a répartis en quatre grandes rubriques,

correspondant à une structure d'implication dynamique du téléspectateur: «*Il y a d'abord, explique-t-elle, des messages qui rappelle la dimension de la mobilisation [par exemple: "De Dunkerque à Bonifacio toute la France bouge"; "Contre la maladie, notre force, c'est notre nombre"]. On rappelle aux gens qu'ils ne sont pas tout seuls chez eux. Ça les remet dans la dimension de la mobilisation. Nous avons ensuite des messages sur les résultats ["Grâce à vous, plus de 2000 programmes ont pu être financés, il faut continuer"; "Avec la thérapie génique, l'humanité fait un pas de géant"]. Là, c'est la réappropriation par chaque donateur de ce qu'il a déjà fait, dans le sens de la fidélisation. Ensuite, ce sont des messages qui rappellent les projets ["L'objectif, c'est la mise au point d'une thérapeutique"] qui permet de faire un contrepoint aux discours qui se passent sur le plateau. En gros, ce sont les trois grands types de messages qu'on utilise. Et puis le 4^e type, c'est le message de concrétisation, c'est le message qui n'a pas de contenu en lui-même mais qui est simplement un rappel: "Pour donner il faut téléphoner au 36-37" ». Sur le conducteur, Sylvie a indiqué pour le réalisateur les numéros des défilants à diffuser selon un ordre précis commandé à la fois par cette dynamique d'implication du téléspectateur et par le type et le moment des différentes séquences du programme. Pendant le Téléthon, elle va suivre sur le conducteur et l'écran de télévision le passage des défilants et concevoir des modifications pour adapter de façon dynamique le système de sollicitation aux aléas de l'émission: «*Après le reportage sur Morgane, téléphone-t-elle par exemple à la régie bord plateau, il faut faire passer le défilant 3 puis le 4 et ensuite que Claude [Sérillon] fasse un appel au don, on fera faire un saut au compteur...*». La technique des défilants a fait l'objet d'une théorisation *ad hoc* par l'équipe de consultants qui, dès ses premières éditions, a défini l'écriture télévisuelle du programme.*

«*Nous, raconte le précédent responsable de l'équipe du Téléthon, on estime que la mécanique du don – évidemment il y a tout ce qu'on vous dit classiquement dans les livres... –, elle repose sur l'émotion qui déclenche l'envie de donner. Cette émotion, suivant les personnalités, elle peut reposer sur plusieurs paramètres et éventuellement deux personnes peuvent avoir des émotions qui reposent sur des choses très différentes. Il y a des gens dont l'émotion va se déclencher sur la mobilisation: le fait de voir 10000 personnes, ça va leur créer une émotion [...]: "il faut que j'y sois". D'autres, pour lesquels c'est le témoignage d'un malade et d'autres pour qui c'est un chercheur qui va dire: "Mais attendez, moi, ça fait deux ans que je travaille. J'ai besoin d'argent et en plus je suis sûr d'y arriver". Les gens, ils vont aller chercher ce qui les intéresse dans ces trois grandes dimensions: c'est le triangle du Téléthon. La recette, c'est le "mix" de trois choses: des malades qui attendent; des chercheurs qui cherchent et des gens qui font la fête et qui se mobilisent. Et nous, on estime que le Téléthon fonctionne à plein quand ces trois éléments sont réunis. Quand on y arrive, tout d'un coup la mécanique Téléthon explose. Par exemple,*

dans les animations de terrain, il y a des trucs sans intérêt parfois, [...] des gens en train de tirer sur une corde (le plus grand tirage de corde), c'est pas un truc qui est intéressant en lui-même, mais si le présentateur est accompagné d'une personne malade ou en fauteuil ou atteint d'une mucoviscidose et que le présentateur a le réflexe de dire : "Vous voyez ces gens en train de battre un record, ils le font pour Marie-Annick qui est atteinte d'une rétinite pigmentaire, parce qu'elle sait que le docteur Machin a besoin d'argent". Tout d'un coup la mécanique Téléthon fonctionne parce qu'on donne au téléspectateur les moyens de ressentir l'émotion de ce qui se passe sur l'écran et – du coup – on lui donne envie de donner. Je dirais, inversement, si on est en train de voir un malade qui témoigne, généralement là, on a la pudeur de ne rien faire tout de suite – c'est contre-productif. Mais juste après on va ramener immédiatement les chercheurs et immédiatement la mobilisation pour que les gens sentent que ce malade, il n'est pas tout seul et que, eux aussi, il faut qu'ils... Alors, avec les défilants, on ajoute une de ces dimensions manquantes à l'image pour compléter le triangle du Téléthon».

Le public discipliné en recettes

Voilà restitués en quelques mots les principes d'ensemble qui guident les interventions des consultants sur le programme. C'est au nom de ce savoir-faire de la relation entre le programme et l'implication des téléspectateurs que sont conçus la plupart des messages adressés au bord plateau. Cependant, en pratique, cette vision d'ensemble se disperse en une multitude d'interventions très hétérogènes. Le désordre créé par la complexité des flux d'informations et la précipitation du direct rendent d'ailleurs assez théorique ce souci de contrôler et d'agencer la production des images pour « rentrer dans le triangle vertueux du Téléthon ». Les responsables deviennent très vite injoignables et il faut parfois instaurer des situations de crise pour parvenir à coordonner les acteurs ayant un pouvoir de transformation sur le programme (déplacer un discours, un cadrage ou une présence en plateau dans une séquence à venir). Il ne faut donc pas exagérer l'importance des modifications apportées au programme pendant son déroulement même. Elles relèvent de l'une ou l'autre des techniques de marketing : de fidélisation (par exemple : remercier les différents publics du Téléthon en faisant jouer les contrastes locaux : « *Merci aux téléspectateurs de la Réunion qui donnent malgré la menace du cyclone* »), d'intéressement des nouveaux téléspectateurs (par exemple, dès qu'une séquence de publicité intervient sur TF1 ou M6, les animateurs sont prévenus et essayent de tenir un « discours d'accueil » pour le public zappeur), d'optimisation de la répartition des appels téléphoniques (on répète au public de ne pas attendre pour donner parce que les standards téléphoniques vont se bloquer), de sollicitation (par exemple, on demande aux animateurs d'arrêter d'annoncer l'arrivée prochaine du 10 millionnièmes donateur par crainte que les gens ne retardent leur don), etc. Les

membres du PC-Marketing conçoivent aussi des petits morceaux de programmes pour la télévision. Ils retraduisent en histoire exemplaire des anecdotes sur la mobilisation de la Force T à destination des animateurs : un SDF a donné une journée de manche, une petite fille a donné trois kilos de pièces jaunes, etc. *L'effet casino*, autre technique parfois utilisée par les acteurs, consiste à faire le choix de ralentir très fortement l'évolution du compteur et de dramatiser le retard de la collecte.

Tout en étant très attentifs à tous les retours possibles sur leur activité, réalisateurs, producteurs et animateurs du Téléthon manifestent une méfiance de principe à l'égard de spécialistes du marketing dont la légitimité est contestée dans leur univers professionnel et qui, de surcroît, interviennent dans le dispositif au nom de l'AFM et non de France Télévision. Aussi les recommandations du PC-Marketing sont-elle soigneusement filtrées par le réalisateur sur le bord plateau. Les acteurs de l'AFM et de France Télévision se livrent de fait à une véritable bataille de techniques professionnelles tout au long du programme pour définir la bonne et la mauvaise manière de réunir le public autour de l'image du Téléthon. Les premiers sont plus sensibles à la réussite de la collecte et les seconds à la satisfaction d'une large audience. Les premiers sont parfois sceptiques sur le recours à des techniques de sollicitation trop explicitement issues du monde du marketing. Les seconds sont sensibles au risque de voir les professionnels de télévision chercher à faire un programme grand public, en insistant sur la fête, les variétés et les reportages émouvants, mais en oubliant d'inscrire ces messages dans le bilan et le projet de l'association sollicitieuse. Enthousiasmes et incompréhensions, intoxication et réconciliation, énervements et susceptibilités, les relations entre le PC-Marketing et le Bord Plateau sont toujours d'une grande intensité.

Cependant, à la différence des autres programmes de direct télévisé dans lesquels ils interviennent, les professionnels de la communication disposent ici d'un instrument probatoire dont ils peuvent faire usage pour justifier la pertinence de leurs recommandations. La remontée du public mesuré, notamment dans les contextes de tension, constitue alors un argument dans les échanges. Ainsi, pendant le Téléthon 95, une fiction de 25 minutes sur la vie de Duchêne (le médecin qui a découvert la myopathie) a été réalisée pour le *prime time* du vendredi. Pendant sa diffusion, le réalisateur a refusé le passage de défilants en bas d'écran. Pour les hommes du marketing, il a commis là une erreur dramatique pour la collecte. « *C'est très mauvais, les compteurs sont à plat, s'inquiète Marc auprès de la régie. Jusqu'à l'ouverture on n'était pas mal, mais la fiction a fait chuter, on est très mauvais* ». Quelques minutes plus tard, une séquence musicale en multiduplex de sept minutes présentant des enfants portant des flambeaux et courant dans les rues des sept villes qui accueillent le

Téléthon exaspère Marc : « *C'était tarte ! Les compteurs débandent. Quand ils allument les lampes, c'était tarte. Il y a que les cornichons qui voient un symbole là-dedans ! Ça n'a servi à rien du tout !* ». Cependant, dans la majorité des cas, l'évaluation des effets des séquences sur la collecte est beaucoup plus mesurée. En toute rigueur, elle est d'ailleurs assez difficile à établir compte tenu du décalage horaire et de l'épaisseur de l'unité de mesure (la demi-heure de collecte) qui ne correspond pas à la durée des séquences du programme que les professionnels de télévision souhaiteraient pouvoir mesurer. Il n'en demeure pas moins que la plupart des propositions émises par le PC-Marketing pour apporter des modifications au programme prennent les chiffres de remontées à témoin : tel reportage ou enchaînement reportage suivi par un débat avec des scientifiques et des malades a « *relancé le compteur* », lit-t-on sur un fax au PC- Bord Plateau, il faut « *poursuivre sur le quotidien des malades, c'est très porteur* » ; en revanche, une longue séquence enchaînant chansons, animations locales et discussion sur le plateau sera jugée « *dramatique pour le 36-37, personne ne pense plus à faire des appels et à regarder le compteur* ». Lorsqu'un événement a été planifié par le PC-Marketing, comme le passage de la barre des 200 millions au compteur, Marc et Pierre vont se précipiter au PC-Téléphone pour chercher à « voir » sur les listings de la supervision de trafic si les effets attendus de la séquence laissent quelques traces sur la courbe des dons.

« Il faut décoincer le parrain »

Les conseils prodigués vers le Bord Plateau épousent l'évolution du programme. Ainsi lors du Téléthon de 1996, des propositions seront faites tout au long de l'émission pour « décoincer » Thierry Lhermitte, le parrain du programme. Dès les premiers groupes de discussion de téléspectateurs, Martine constate qu'il y a un « *très fort potentiel de sympathie auprès du public jeune* » à l'égard du parrain mais que celui-ci ne trouve pas sa place dans le programme. Il se laisse dominer par les trois animateurs et reste en retrait dans les interviews avec les enfants. Bref, « *il faut qu'il se décrisp* », explique-t-elle. Mais les choses ne s'améliorent pas en avançant dans la soirée. Le rapport rendu par Martine à 1 h du matin est sans appel : « *Thierry Lhermitte est en perte de vitesse. Il est maladroit en interviewer. Il a été amphigourique, et d'après les téléspectateurs culpabilisant* ». Les difficultés s'accroissent : « *Le plateau est un problème. Il y a une ligne de démarcation entre le public, les enfants en fauteuil et la scène* », C. Sérillon « *est trop mou* » et « *trop vedette* » et les reportages sont passés trop tard dans la soirée « *parce qu'ils [les gens de télévision] ont voulu passer tout leur show-biz* ». C'est le branle-bas de combat au PC-Marketing. Bernard Barataud, le président de l'AFM, provoque une réunion de

crise en pleine nuit avec France Télévision. Il demande aux consultants de lui rédiger une note de synthèse. Celle-ci détaille les séquences appréciées (les reportages sur les enfants, le dynamisme de Gérard Holtz, les scientifiques et... les interventions de l'AFM) et les plus critiquées (« les animateurs qui coupent la parole au parrain », « la participation trop retenue de Patrick Chêne », etc.). La note fait surtout toute une série de propositions (« ce qui est réclamé par les téléspectateurs des groupes focus ») visant à « faire applaudir le compteur, le "totemiser" à nouveau », « créer un peu de désordre sur le plateau (contrer l'effet d'alignements des pupitres) ! », « mettre en avant les parents de malade ! », « donner des exemples plus concrets sur l'utilisation des dons », etc.

Forte de cette synthèse, l'équipe du PC-Marketing va se déplacer dans la nuit pour rencontrer les responsables de la production télévisée. Animateurs, producteurs et chargés de production de l'AFM s'attachent à trouver des solutions pour redresser la barre lors de la journée de samedi. Alors que depuis des mois le Téléthon fait l'objet d'une préparation méticuleuse, alors que son conducteur a été rigoureusement réglé dans les moindres détails, voilà qu'en pleine nuit, les acteurs discutent encore des procédures efficaces pour faire marcher le dispositif. Sans agressivité mais de façon passionnée et vive, les professionnels débattent une nouvelle fois de techniques de scénarisation, d'habillage ou de composition des plateaux. Marc, le responsable du PC-Compteur, rappelle que « *les analystes [Martine et le PC-Télespectateurs] nous disent que les gens qui interviewent les malades baissent le regard, donc s'ils pouvaient se baisser pour faire les interviews à l'image ça serait quand même mieux. Tu comprends, sans aller jusqu'à la citoyenneté, c'est quand même un truc important. Il faut faire un petit effort pour les interviewer dignement* ». Dans la nuit, la directrice générale de l'AFM va écrire des petits textes pour aider les animateurs à illustrer l'utilisation de l'argent du Téléthon. Les animateurs déclarent qu'ils vont faire leur possible pour mieux mettre en valeur le compteur mais ils ont « *l'impression d'en faire déjà des tonnes* ». G. Holtz a remarqué que « *Perret était bien. Il a été vers les enfants, c'est la première fois que quelqu'un va dans le public et il faut le refaire* ». Le producteur suggère : « *Il faudrait refaire venir Boujenah et qu'il emmène Lhermitte voir les enfants dans le public...* » Dès les émissions matinales du samedi, les choses semblent aller beaucoup mieux. Le Point compteur du PC-Résultats est très bon. Les rapports du PC-Télespectateurs sont très encourageants. Dans sa synthèse de 11 h, Martine apporte la bonne nouvelle : « *Sérillon est vraiment l'acteur le plus important ce matin. Il est crevé mais il est très bon, c'est le seul qui puisse apporter le parler vrai. Il est crédible quand il va vers les gens* ». Dans l'après-midi, ce sont les propos et les gestes de T. Lhermitte, notamment lorsqu'il parle informatique et Internet avec un malade, qui ont un impact positif sur la courbe des remontées.

Les chiffres du PC-Résultats sont meilleurs : la collecte a rattrapé son retard et s'est remise sur la pente de l'année précédente. Après les fortes houles de la nuit, des messages rassurants sont adressés aux animateurs : B. Barataud dira à T. Lhermitte et C. Sérillon qu'ils ont été très bons et que « *leurs interventions ont boosté la collecte* ».

LE PUBLIC EN MOUVEMENT

Dans toutes les situations dont nous venons de rendre compte, les acteurs ne cessent de rapprocher le public remonté et le public projeté. L'articulation entre mesure et stratégie est en effet au fondement d'une même conception instrumentale de la relation du programme à son audience. Celle-ci suppose 1) de séparer fermement le monde du programme et celui des téléspectateurs, 2) de projeter les actions des programmeurs sur un arrière-fond d'efficacité et de calcul et 3) d'établir un système d'action/rétroaction déterminant les relations entre les stratégies sémiotiques des programmeurs et les réponses des téléspectateurs. Toutefois, l'apparition d'un écart entre le public remonté et le public projeté peut susciter deux formes d'inquiétude chez les acteurs. Elle peut d'abord nourrir une inquiétude morale en révélant « l'artificialité » du dispositif. La relation instrumentale au public est souvent soupçonnée pour son insincérité et, de ce fait, elle n'est pas pleinement assumée par ceux qui la mettent en œuvre dans le Centre de calcul du Téléthon. Mais l'écart entre la mesure du public remonté et du public projeté suscite également une autre forme d'inquiétude quand, dans certaines circonstances, les acteurs ne parviennent plus à évaluer les proportions.

Ce phénomène est très sensible lors des débordements qui adviennent dans la soirée du samedi soir du Téléthon quand les techniques de rationalisation s'épuisent et semblent perdre de leur efficacité. En effet, dans ce moment particulier de l'émission, la production du public de l'émission relève de la mobilisation collective. En quatre heures va être collectée près de 50 % de la somme finale. Pendant une brève période, les dispositifs du PC-Compteur semblent alors perdre prise sur la mobilisation du public. Cela d'abord parce que le trafic téléphonique connaît une très brusque et violente saturation – les téléspectateurs attendant pour faire leur don les dernières heures du Téléthon. Soumis à des pointes téléphoniques de 120 à 200 000 appels/heure, les centraux saturent et « tombent », le trafic est détourné par le réseau téléphonique d'un centre vers un autre, ce qui enlève tout caractère de prévisibilité aux mesures locales, instrument important de vérification de la qualité des données remontées. Les Lion's rencontrent, quant à eux, les plus grandes difficultés pour traiter les bordereaux de promesses de don. Le PC-Résultats se bloque et ne parvient plus à produire

des estimations fiables de ce qui se passe dans les centres de promesses téléphoniques – il faut attendre 23 h pour que le dispositif soit remis dans ses rails et que des estimations fiables soient à nouveau produites. Michel et les acteurs du PC-Résultats courent après le « réel » : ils traquent les erreurs de la remontée, font des estimations là où ils disposaient auparavant de chiffres vérifiés et, par défaut, essaient de suivre la tendance en regardant s'animer la courbe du trafic mesuré par les commutateurs de France Télécom. L'incertitude sur la force du mouvement qui a obscurci leurs capteurs fait passer les acteurs du PC-Marketing de crainte en enthousiasme. C'est ainsi qu'il faut comprendre les récits inspirés de ces moments où le compteur semble vivre de ses propres ailes, comme détaché des dispositifs qui ont servi à sa construction : *« En plus on le ressent, on le ressent physiquement, raconte Marc. Alors là, c'est absolument pas cartésien. Avec Thierry [un consultant en marketing], on a toujours été persuadé que le moment où on rentrait le plus d'argent, on le ressentait physiquement au niveau du PC-Marketing parce qu'il y avait un espèce de frémissement national. Et on sait très bien que dans la demi-heure qui suivait, on avait fait 70 000 appels et que, quand on déclenche comme ça un phénomène de dimension importante sur des masses, en fait ça se ressent. Ça bouge ! Ça bouge ! Et là, rendre compte par le biais du compteur ne fait qu'augmenter l'impact de ce truc-là. »*

Du côté du programme télévisé, on observe le même phénomène de débordement. La soirée du samedi soir scénarise la convergence des défis qui ont été lancés depuis le vendredi soir. Marcheurs, pompiers, cyclistes, groupes de malades arrivent en masse sur le plateau central, dont toute la mise en scène est construite sur le thème de l'envahissement. Les retards et les changements dans le conducteur se multiplient : les séquences sont intercalées, les duplex souhaitent conquérir l'antenne en même temps, des acteurs inattendus viennent prendre la parole sur le plateau, animateurs et vedettes deviennent insaisissables, etc. Certes, cette improvisation se fait toujours dans les marges d'un conducteur qui avait préparé son propre débordement. Mais la multiplicité des acteurs engagés, la complexité technique de la réservation des duplex, la longueur de l'émission et la fatigue des animateurs constituent autant d'éléments destinés à produire ce sentiment d'improvisation dans l'accélération du final du Téléthon.

Une des conséquences de cet emballement est que les techniques qui avaient été soigneusement construites pour conduire le programme, mesurer ses effets et agir en retour sur lui, cycle qui caractérise le modèle d'interactivité auquel se réfèrent les acteurs, ne fonctionnent plus. Cette incertitude s'observe notamment dans l'animation du compteur. Lors de la soirée finale, le chiffre doit progressivement intégrer les montants de la collecte de terrain des dons de la Force T, puisque depuis 19 h Pierrick est parvenu à extraire de son panel une première estimation des dons locaux. Cependant celle-ci prend consistance au

moment même où les chiffres des dons téléphoniques perdent brutalement leur objectivité. Aussi, est-ce « dans le noir » que Marc doit animer le mouvement du compteur de 21 h à 23 h. Le chiffre qu'il indique sur les fax envoyés en Bord Plateau est fait « à la main » avec pour seul point d'appui le précédent des anciens Téléthons et une confiance peu assurée dans le fait que le dispositif va parvenir à se remettre sur les pieds d'ici la fin de la soirée.

Comment interpréter ces dérèglements du samedi soir ? On soutient que si les dispositifs de mesure et de cadrage du public mis en place au PC-Compteur entrent (provisoirement) en crise, c'est parce qu'ils rencontrent un *public en mouvement*. La mobilisation qui brouille les capteurs du PC-Compteur présente en effet des caractéristiques originales au sein de l'univers télévisuel. La plus décisive est le fait que, sans abolir la séparation entre le programme et le public, l'intensification de la participation des acteurs et des téléspectateurs du Téléthon vient dérégler les dispositifs de rationalisation qui permettaient jusqu'alors aux programmateurs d'agir sur l'audience et inverse le sens de leur relation. Les possibilités d'engagement offertes aux personnes, en effet, sont multiples : téléphoner au 36-37, donner à la Force T, regarder la télévision et en parler autour de soi ou participer à des défis locaux. Dans la soirée du samedi soir, ces dispositifs sont tous très intensément sollicités. Les défis locaux des acteurs de la Force T entament leur course finale. Le plateau télévisé est envahi.

Dans une atmosphère festive, d'enthousiasmes démonstratifs, de gestes improvisés et de manifestations de gratitude, les dispositifs d'engagement mis en place par l'AFM et la télévision produisent alors autre chose qu'un cadrage télévisuel de la collecte. Ils rendent possible la manifestation entre les acteurs d'une autre forme d'existence collective fomentée tout au long du programme. La mise en scène télévisuelle d'un rassemblement autour des malades de quidams, de vedettes, de chercheurs, de parents et de téléspectateurs offre ainsi aux participants l'occasion de relier et de coordonner temporellement leurs engagements. Plus que leur formatage, elle donne la possibilité de partager les raisons de se mobiliser et de faire apparaître entre les personnes engagées des liens, des proximités et des solidarités qui débordent le dispositif initial (Callon & Latour, 1997). Les interviews menées sur le terrain de la Force T, dans les groupes de réception de l'émission et auprès des donateurs téléphoniques font apparaître que l'un des traits les plus sensibles de l'expérience des acteurs du Téléthon est la découverte de leur interdépendance. Les actions collectives du Téléthon prennent appui sur des liens d'appartenance déjà existants (les « habitants de... », les « écoliers de... »), réactivent des liens de sociabilité noués au sein de groupements volontaires (en se glissant dans des collectifs sportifs, associatifs, etc.), viennent se greffer sur des pratiques festives traditionnelles (kermesses, fêtes de paroisse, joutes intervillages) ; les téléspectateurs décou-

vrent les liens qui les unissent à d'autres malades et d'autres maladies ; les donateurs téléphoniques apportent au dernier moment, avec les autres, leur contribution et se félicitent de donner ensemble (Cardon *et al.*, 1998). Ce comportement collectif ne doit pas être interprété comme des réponses individuelles et conformistes aux sollicitations des animateurs (au contraire, les gens de marketing cherchent à mieux répartir les appels sur la durée de l'émission), mais comme la composition de volontés de participer à la construction d'un collectif qui s'exprimera dans les mouvements du compteur.

On ne saurait cependant conclure qu'un public « véritable », par opposition au public construit par le PC- Compteur, apparaît lors de ces moments de débordement. Ce qui est remarquable dans cette mobilisation collective est que, empruntant sa forme au registre classique des grandes fêtes nationales, elle ne peut se déployer sans les possibilités de coordination offertes par le programme. Le cadre télévisuel du Téléthon confère à tous ces micro-engagements des propriétés singulières : il les synchronise, il leur assure une publicité, il favorise la coordination entre des mondes sociaux peu habitués à se fréquenter et il lie entre elles une multitude d'actions locales en affichant un calculateur central. Ni plus ni moins autonome, ni plus ni moins authentique, ni plus ni moins « construit », le débordement du public du Téléthon doit être appréhendé comme un effet que le Téléthon a laissé advenir (Jullien, 1996). Simplement, en investissant ces multiples formats de participation, les acteurs du Téléthon ne sont plus simplement des cibles extérieures au programme mais émergent dans un autre format que celui programmé pour les produire et les calculer. Attendu et prévisible, mais non calculé, le public qui surgit dans et par le dispositif, grossit et déborde le cadre limité dans lequel les techniques de sollicitation entendaient le loger.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdon J. (1997). « Le direct, une politique de la voix. La télévision comme promesse inaccomplie ». *Réseaux*, 81.
- Callon M. & Latour B. (1997). « "Tu ne calculeras pas !" Ou comment symétriser le don et le capital ». *Revue du MAUSS*, 9, premier semestre, p. 45-70.
- Callon M. & Rabeharisoa V. (1999). « Le pouvoir des malades. L'association française contre les myopathies et la recherche ». Paris : Les Presses de l'École des Mines.
- Cardon D., Heurtin J.-P., Martin O., Pharabod A.-S. & Rozier S. (1999). « Les formats de la générosité. Trois explorations du Téléthon ». *Réseaux*, 95, p. 15-105.
- Cardon D., Heurtin J.-P., Pharabod A.-S. & Rozier S. (1998). « Mais qui fait bouger le

compteur du Téléthon ? La sensibilité humanitaire et sa critique ». *Sciences sociales et santé*, 16 (3) : p. 17-40.

Chalvon-Demersay S. avec la collaboration de D. Pasquier (1991). « La naissance d'un feuilleton français ». *Réseaux*, Hors série « Sociologie de la télévision – France », p. 99-116.

Chalvon-Demersay S. & Rosental P.-A. (1998). « Une démographie des comportements volatils ? L'émergence de la micro-analyse dans la mesure de l'audience ». *Quaderni*, 35, p. 129-147.

Chiapello E. (1998). *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*. Paris : Métailié.

Dayan D. (1998). « Le double corps du spectateur », in J. Bourdon & F. Jost (eds), *Penser la télévision*. Actes du colloque de Cerisy. Paris : Nathan/INA, p. 234-246.

Dayan D. (2000). « Télévision, le presque-public ». *Réseaux*, 100, p. 427-456.

Gitlin T. (1983). *Inside Prime Time*. New York : Pantheon Books.

Jost F. (1998). « Quand y a-t-il énonciation télévisuelle ? », in J. Bourdon & F. Jost (eds), *Penser la télévision*. Actes du colloque de Cerisy. Paris, Nathan/INA, p. 29-58.

Jullien F. (1996). *Traité de l'efficacité*. Paris : Grasset.

Méadel C. (1990). « De la formation des comportements et des goûts. Une histoire des sondages à la télévision dans les années cinquante », *Réseaux*, 39, p. 37-55.

Menger P.-M. (1989). « Rationalité et incertitude de la vie d'artiste ». *L'Année sociologique*, 39.

Pasquier D. (1995), *Les scénaristes et la télévision*. Paris : Nathan/INA.

Powdermaker H. (1997). « Hollywood, l'usine à rêves ». *Réseaux*, 86, p. 115-134.

Quaderni (printemps 1998). « Les publics : généalogie de l'audience télévisuelle », 35.

Relieu M. (1999). « La réalisation et la réception du produit télévisuel comme accomplissements », in J.-P. Desgoutte (ed.), *La mise en scène du discours audiovisuel*. Paris : L'Harmattan, p. 36-65.

Scannel P. (1994). « L'intentionnalité communicationnelle dans les émissions de radio et de télévision ». *Réseaux*, 68, p. 49-63.

Souchon M. (1990). « Les programmeurs et leurs représentations du public ». *Réseaux*, 39.

Souchon M. (1998). « Histoire des indicateurs de l'audience ». *Quaderni*, 35, p. 93-106.

Vaccaro A. (1996). « Techniques modernes de collecte des dons », in N. Dufourcq (ed.), *L'argent du cœur*. Paris : Hermann.

Érik NEVEU

ENGAGEMENT ET DISTANCIATION

Le journalisme local face à un mouvement social

Le mois d'avril 1998 a vu se développer, au nord-ouest de la Bretagne, une forte mobilisation des agriculteurs producteurs de choux-fleurs et d'endives. Débutée le 3 mars, celle-ci va durer quinze jours. Les formes d'action utilisées par les producteurs seront marquées par un usage de la violence que bien des commentateurs croyaient appartenir à une époque révolue des mobilisations paysannes.

Les interrogations qui se situent au départ de cette recherche sont a priori des plus classiques, à l'intersection d'une sociologie du journalisme et d'une sociologie des mouvements sociaux : comment la presse écrite a-t-elle rendu compte de cette mobilisation ? Quels cadres interprétatifs ont été valorisés ? À quelles contraintes sont confrontés les journalistes dans leur rapport aux sources et à leurs lectorats ? La combinaison de certaines singularités du mouvement et d'une focalisation de l'analyse sur la couverture par la presse locale fait toutefois surgir, dans la dynamique de la recherche, des questions peu souvent prises en charge par la littérature sur médias et mouvements sociaux (Neveu, 1999).

Le parti pris retenu a été de centrer l'analyse sur la couverture du mouvement par la presse quotidienne régionale à travers le dépouillement de tous les articles parus dans *Ouest-France* et *Le Télégramme*, la réalisation d'entretiens avec les journalistes des locales et de la rédaction centrale¹, n'utilisant un échantillon de la presse nationale que comme instrument secondaire de comparaison². Trois

1. Je tiens à remercier les journalistes qui ont travaillé à la couverture de ce conflit et m'ont accordé des entretiens : Michel Urvoy, responsable du secteur économique et social à *Ouest-France*, Renè Le Clech et Thiéry Le Charpentier à la rédaction du *Télégramme* à Morlaix, Françoise Le Borgne et Yves-Marie Robin, à la rédaction locale de Morlaix de *Ouest-France*.
2. Cet échantillon était composé du *Monde*, de *Libération* et de *La Croix*, ainsi que de *L'Express*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur* et *L'Événement du Jeudi*.

raisons au moins appuient ce choix de méthode. Soixante-dix pour cent des quotidiens vendus chaque jour en France sont des quotidiens régionaux. Ce poids est particulièrement fort dans l'Ouest de la France et en Bretagne puisque *Ouest-France*, produit à Rennes et diffusé dans douze départements, est le premier quotidien français avec un tirage quotidien de 800 000 exemplaires. *Le Télégramme de Brest*, édité à Morlaix, ville centre du mouvement des légumiers, tire pour sa part à 200 000 exemplaires chaque jour. L'attention à la presse régionale se justifie aussi en réaction à une forme d'aveuglement académique – qui n'existe pas qu'en France (Franklin & Murphy, 1991 pour la Grande-Bretagne) – qui consiste à valoriser systématiquement les quotidiens nationaux comme étant les seules expressions du travail journalistique dignes de l'attention des chercheurs. Ce parti pris aboutit à négliger la source principale de couverture de centaines de micromobilisations qui se développent sur l'ensemble du territoire et dont la presse nationale ne peut ou ne souhaite pas toujours rendre compte. Mais l'argument le plus essentiel réside dans le fait que le journalisme de la presse locale ne peut s'analyser comme une variante en quelque sorte roturière du travail journalistique. Il relève au contraire de logiques particulières qui se traduisent par des mécanismes très puissants de dépendance des journalistes à l'égard des sources (Le Bohec, 1994 ; Frisque, 2002) et rendent particulièrement difficile une forme de journalisme critique ou d'« opinion », où s'exprimeraient des jugements et commentaires explicitement critiques sur les événements locaux. Ce point a des conséquences très importantes sur la façon de traiter les mouvements sociaux, donnée qui, à de rares exceptions près (Molotch & Lester, 1975 ; Deacon & Golding, 1994 ; Oliver & Myers, 1999), est ignorée par la recherche universitaire.

La singularité du terrain retenu ne se borne pas au média analysé. La résurgence du recours à la violence contre les biens constitue une autre particularité. En se livrant au saccage de certaines installations ferroviaires, les paysans mobilisés remettent en cause la tendance, bien mise en lumière par les travaux de Nathalie Duclos (1998), à une pacification de la protestation paysanne³. Ils prennent par là le risque de formes d'action susceptibles de susciter la critique des journalistes et le mécontentement de l'opinion sous la triple figure du citoyen, de l'utilisateur et du contribuable.

3. Duclos montre en particulier, contre la référence paresseuse à la notion de « Jacquerie » et le stéréotype du paysan casseur, que la violence contre les personnes et les biens a considérablement reculé dans le monde paysan, au point de devenir une pratique inhabituelle, restreinte aux segments du monde agricole les plus directement exposés aux mécanismes bruts des fluctuations du marché (producteurs de porc, légumiers). Sur la pacification de la protestation voir aussi Champagne (1990) et Della Porta & Reiter (1996).

Après avoir brièvement rendu compte des étapes de cette mobilisation, on évoquera en deux temps les modalités de sa couverture. Celle-ci révèle en premier lieu un registre feuilleté de production de l'information, matériellement illustré par la superposition de niveaux distincts d'articles et de rubriques (des informations générales aux pages locales *via* celles du département et de la région), dans lesquels deux pôles de discours nettement distincts cohabitent dans les pages des mêmes titres. Ce constat conduit alors à s'interroger sur le rôle qui peut être celui des journalistes de « locale » dans un travail de disqualification du recours à la violence qui, au-delà d'une posture de greffier des événements locaux, les place potentiellement dans une position de médiateur entre les groupes mobilisés et la communauté locale.

LE CONFLIT ET SES CAUSES

La mobilisation des producteurs de légumes se développe dans une microrégion bien particulière de Bretagne qu'est le Léon. Économiquement l'agriculture, fortement modernisée et productiviste, y pèse d'un poids considérable. Le monde paysan y est marqué par de fortes traditions d'organisation économique et de luttes sociales (Elegoët, 1984 ; Bruneteau, 1993). Les mobilisations du début des années soixante s'inscrivent dans une mémoire collective. L'occupation de la sous-préfecture de Morlaix en juin 1961 et les violentes manifestations qui l'accompagnent appartiennent à une forme de mythologie héroïque du monde agricole léonard. Mais, au-delà de leur place dans une véritable mémoire protestataire, les mobilisations des années soixante sont aussi aux origines d'une organisation économique durable de la profession. Sous l'autorité du leader syndical Alexis Gourvennec, s'est construit un réseau d'institutions économiques (coopératives, marchés au cadran, associations de producteurs, compagnie de transport maritime pour l'exportation), souvent considéré comme un exemple de modernisation réussie de l'agriculture (Canevet, 1992).

Deux séries de données doivent être soulignées pour comprendre le conflit. Les premières sont structurelles et renvoient à une crise de ce que les commentateurs ont parfois appelé le « système Gourvennec ». Le développement agricole de la région repose sur un mélange ambigu de modernisation conduite par des agriculteurs se revendiquant de la logique libérale de l'entrepreneur... mais bénéficiant de nombreuses aides publiques. Or les réformes de la politique agricole commune de l'Union européenne menacent de réduire le flux des aides publiques⁴

4. Des déclarations du ministre français de l'agriculture, Louis Le Penec, à Bruxelles le 31 mars 1998 marquent un infléchissement sensible de la position française vers une vision moins productiviste de l'agriculture européenne (*Le Monde*, 8 avril 1998 « Un tournant dans la vision française de la politique agricole commune »).

tandis que l'ouverture des marchés et l'internationalisation des échanges créent une forte concurrence venue en particulier d'Italie, d'Espagne et du Maroc. À la même époque, Alexis Gourvennec est confronté à une série de problèmes qui suggèrent la présence de fissures dans la machine économique qu'il avait contribué à coordonner. Il renonce en mars 1998 à présider la caisse du Crédit agricole du Finistère. La compagnie maritime Brittany Ferries qu'il a créée pour exporter les produits agricoles connaît de sérieuses difficultés. Un dernier élément structurel tient au changement des habitudes alimentaires des Européens, qui consomment moins de choux-fleurs. Sur un plan plus conjoncturel, deux autres facteurs peuvent expliquer le conflit et ses formes. Un hiver très doux provoque l'arrivée précoce sur le marché d'énormes quantités de choux-fleurs et l'effondrement des cours. Certains commentateurs considèrent également que l'affaiblissement d'Alexis Gourvennec ouvre la question de sa succession. La pugnacité de Thierry Merret, qui dirige le mouvement sera parfois analysée comme liée à une volonté de prendre rang pour le remplacer⁵.

Traduites en chiffres les raisons du mécontentement sont claires. Début avril 1998, le prix du chou-fleur est de 2,71 F alors qu'il se vendait 4 F au printemps 1997. Le quart de la production ne trouve pas d'acheteur et n'obtient qu'un « prix de retrait » de 1,41 F alors que les producteurs évaluent à plus de 2,50 F son prix de revient. Le 3 avril, la mobilisation s'amorce avec le déversement de 600 tonnes de choux-fleurs dans les rues de Saint Pol de Léon et Landivisiau. Dans les jours suivants, ces actions se multiplient, accompagnées de barrages de route à Morlaix, Cleder, Plouneour-Lochrist, Pleyber-Christ, Sibiril... Les producteurs d'endives s'associent au mouvement en manifestant à Lesneven. Le jeudi 9 avril et le vendredi 10, des manifestants occupent plusieurs gares du Nord-Finistère. Ces actions s'accompagnent de violences. La gare de Guingamp est saccagée. En plusieurs endroits, les réseaux de signalisation électroniques sont volontairement détruits, les rails et caténaires rendus inutilisables par des incendies allumés sur les voies. La direction de la SNCF avancera un chiffre de cinq à dix millions de francs de dégâts. Prenant probablement en compte des réactions hostiles suscitées par ces destructions, les dirigeants syndicaux annoncent une trêve pour le week-end de Pâques. Le mardi 14 avril s'ouvre une dernière phase de la mobilisation. Alors que les actions n'avaient jamais rassemblé plus de 300 personnes à la fois, un millier d'agriculteurs occupent pendant quatre jours le viaduc routier de Morlaix. Des actions de déversement de choux-fleurs ou d'occupation d'aéroports conti-

5. La conquête du Conseil général par une majorité de gauche en mars 1998, après plus d'un siècle de gestion du Finistère par la droite, peut avoir été perçue par certains segments du monde paysan comme une menace supplémentaire sur le « système Gourvennec ».

nuent, sans violences dans la plupart des cas. Le 17 avril, une négociation entre les porte-parole syndicaux et le ministre de l'agriculture a lieu à Paris. Les subventions proposées par le ministère se situent en deçà des demandes des agriculteurs. C'est dans un climat assez morose que le mouvement prend fin avec l'évacuation du viaduc le 17 avril en fin d'après-midi.

UNE INFORMATION « FEUILLETÉE »

Pour analyser la couverture du mouvement des légumiers par la presse quotidienne régionale, il faut en comprendre le fonctionnement et la structure rédactionnelle. L'image d'une toile d'araignée donne une idée assez juste de l'organisation des quotidiens régionaux. Une rédaction centrale (à Rennes pour *Ouest-France*, à Morlaix pour *Le Télégramme*) assure la coordination des contenus et prend en charge à la fois des pages d'information générale (international, politique, économie...) et des pages spécialisées (sports, agriculture, marine...). Ce centre rédactionnel est relayé localement par un réseau extrêmement dense qui associe des « rédactions locales » de journalistes professionnels dans les villes et des centaines de « correspondants locaux ». Généralement présents dans chaque petite ville ou village, ces correspondants ne sont pas des journalistes titulaires de la carte, mais assurent, à côté de leur métier principal, la couverture de la vie locale. Ces journalistes de « locales » et ces correspondants, qui assurent l'essentiel de la pagination des quotidiens régionaux, ont pour caractéristique commune d'être quotidiennement insérés dans la vie des collectivités dont ils traitent les événements. Comme le souligne un manuel destiné aux écoles de journalisme : « Le propre du journaliste de locale c'est d'être très proche de ses informateurs ou de ses lecteurs. C'est un énorme avantage en même temps qu'une réelle contrainte. » (Guery, 1992, p. 51.)

Cette structure rédactionnelle se retrouve dans les pages mêmes du journal. Celui-ci s'ouvre sur des pages d'information générale, internationale et nationale. Mais l'essentiel de sa pagination se calque sur les découpages politiques et sociaux du territoire : rubrique région, page départementale, puis rubriques locales correspondant à des villes ou des « pays ». À titre d'exemple, *Ouest-France* produit chaque jour 40 éditions différentes, chacune correspondant à une zone de diffusion spécifique. L'ensemble de ces éditions correspond à près de 500 pages de texte par jour, dont plus de 90 % relève des rubriques locales, départementales et régionales. Dans le département du Finistère où se déroule l'essentiel du conflit, *Ouest-France* produit 5 éditions différentes à partir de 23 rubriques locales liées à des villes (Morlaix, Brest) ou des pays (Côte des Légendes, Pays des Abers...). La couverture de l'information obéit donc à un double principe de feuillette et de remontée. Le feuillette se traduit dans le

fait qu'un événement comme le mouvement des légumiers peut être le même jour traité dans trois pages locales différentes selon les lieux où se déroulent des manifestations, mais aussi en page départementale et/ou régionale, et en rubrique agricole. Le mécanisme de remontée fait que lorsqu'un événement est jugé important, son traitement monte vers les pages d'information générale (à partir du 11 avril pour le mouvement analysé), voire vers la « une », tout en restant traité dans les rubriques locales. Le simple jeu objectivant des comptages d'articles est à cet égard fort éclairant et permet de dégager quelques observations sur les logiques de couverture dont trois valent d'être explicitées brièvement d'entrée.

La première tient à la structure même de cette couverture. En additionnant les pages communes à toutes leurs éditions, et les papiers spécifiques aux pages locales et départementales du territoire où de déroule le conflit. *Le Télégramme* et *Ouest-France* ont consacré, entre le 3 et le 22 avril, 134 articles à cette mobilisation et ses épisodes. Cent six de ces articles figurent en pages locales ($n = 50$) ou en rubriques département, région ou agriculture ($n = 56$). C'est dire que 80 % des textes relatifs au conflit se trouvent au sein de rubriques qui ne concernent qu'une partie du lectorat et/ou se situent hors de l'information générale.

Une seconde observation a trait à l'articulation entre composantes « territoriales » de la couverture et celles qui relèvent des « unes » ou de l'information générale. Les rubriques relevant d'une logique de territoire – mais aussi la page agricole – manifestent une réactivité très rapide aux mobilisations, même lorsqu'elles prennent la forme de micro-manifestations. C'est dès le 3 avril que des articles rendent compte des premières actions, et *Ouest-France* et *Le Télégramme* auront déjà publié onze papiers dans ces rubriques, avant que la mobilisation n'accède (Respectivement le 7 et le 8 avril) à leur rubrique d'information générale. À l'inverse, alors que les derniers articles sur le conflit apparaissent le 19 ou le 20 dans les pages d'information générale, les séquelles et retombées locales du mouvement restent traitées jusqu'au 22 inclus dans les pages locales ou départementales. Le décalage est encore plus saillant si l'on cherche des titres nationaux les traces d'une prise en considération de l'événement. Il n'apparaît dans ces titres qu'à l'occasion du week-end de Pâques (éditions datées du 11-13 Avril) pour cesser de susciter une couverture au-delà du 19.

La dernière observation pourrait emprunter à la métaphore comme celle des neiges couronnant un massif montagneux. Que l'on prenne pour indice de consécration médiatique l'évocation d'un mouvement par la presse nationale, ou son accession à la une et aux informations générales de la presse régionale, notre analyse manifeste à quel point cette composante des articles de presse demeure statistiquement minoritaire, concentrée sur des épisodes limités, souvent spectaculaires ou violents de mobilisation. L'observation n'exclut pas que

les articles publiés là puissent être les plus importants, par leur visibilité en une, leur reprise dans des revues de presse, ou le simple fait qu'un texte présent en page deux de toutes les éditions du quotidien régional rencontre un lectorat bien supérieur à celui d'un article uniquement disponible pour les 15 000 lecteurs d'une édition « Côtes des Légendes ». Mais prendre au sérieux le caractère restreint de ces remontées vers la « une », et de ces situations d'accès à la presse nationale-parisienne invite aussi à questionner quelques impensés. Les contenus et l'ampleur de cette couverture « sommitale » – pour rester dans les métaphores montagnardes – sont-ils le simple condensé de l'ensemble de la couverture ? Peut-on sérieusement, comme le font souvent sans grandes inquiétudes méthodologiques les analyses de type *protest data analysis*, considérer les activités protestataires couvertes par la presse nationale du lundi (quand ce n'est pas par un seul de ses titres) comme représentatives et de la conflictualité sociale et de la couverture journalistique des actions protestataires ?

LA COUVERTURE LOCALE PRISONNIÈRE DES SOURCES ?

Un journalisme de proximité

La compréhension du journalisme pratiqué dans les rédactions locales est inséparable des rapports d'interconnaissance⁶ et donc d'interdépendance entre journalistes et sources. Ancien journaliste de locale, Louis Guery évoque dans son livre sur la presse locale les tensions de cette proximité entre journalistes et sources :

« Elle présente un danger, celui de rendre le journaliste plus ou moins prisonnier de ses sources d'information [...] La pression qui s'exerce sur le journaliste de locale est plus subtile et, partant, plus difficile à combattre. Elle tient aux liens qui s'établissent normalement dans une petite ville où tout le monde se connaît et partant se fréquente. » (Guery, 1992 : 54.)

Dès le début de notre entretien ; le responsable de la locale du *Télégramme* à Morlaix soulignait spontanément la tension de ce véritable travail d'équilibriste, pris entre distanciation et appartenance : « *Le travail de locale c'est d'abord un "fonds de commerce", un agenda de contacts avec les interlocuteurs de la vie locale : responsables syndicaux, paysans de base, mairies, gendarmerie et police aussi. C'est aussi un rapport de confiance qui se tisse au fil des mois et des années avec les interlocuteurs de la vie locale. Cela veut dire pas de trahison, de l'honnêteté dans les relations. Quand on est en première ligne, en face ou à côté de quelqu'un, il y a une prudence obligée.* » Cette difficulté revient d'ailleurs

6. Qui prennent des formes très concrètes : un de nos interlocuteurs connaissait personnellement le leader syndical Thierry Merret à qui il avait donné des cours de voile.

comme un leitmotiv dans toute enquête sur le travail des journalistes locaux confrontés à des situations « chaudes » de mobilisation dans leur territoire local (Le Bohec, 1994). Un journaliste de *La Presse de la Manche* soulignait, à propos des mobilisations provoquées par l'usine de retraitement nucléaire de La Hague, la singularité de ses contraintes comparées aux pratiques de ses collègues de la presse parisienne. « *Nous on peut pas se permettre de faire la politique de la terre brûlée. Nous, on peut pas aller voir des gens et puis en faire qu'à notre tête, parce que le mec qu'on a été voir, plus jamais il nous filera d'info. Nous on peut pas dire : "on vient, on fait un coup, on est content de notre papier et puis on se casse". On peut pas faire ça donc on est tout de suite un peu plus mesurés... Pour être clair, on s'autorise jamais de commentaire. En fait, on relate.* »⁷

Ce dernier propos met en évidence un trait caractéristique du style du journalisme de locale, son parti pris factuel, sa revendication d'objectivité. Le manuel de journalisme local de Pierre Guery souligne :

« Dans la presse régionale, l'écriture journalistique est d'abord caractérisée par le fait que les articles de commentaire sont plutôt rares, et que l'information prédomine très nettement [...] Les genres nobles – reportages, interviews et surtout enquêtes – y sont assez rares. Presque tout étant traité en compte rendu » (Guery, 1992 : 52).

Une journaliste de la locale de *Ouest-France* à Morlaix souligne : « Nous on faisait le factuel. L'analyse passe plus par la rubrique agricole et dans les pages région ». Un autre localier compare ainsi son travail à celui de ses collègues parisiens de *Libération* :

« Nous on a forcément un journal un peu plus consensuel. On a un taux de pénétration qui est très fort sur notre zone qui est une petite zone. Si on n'a pas ce taux de pénétration nous on meurt... On dit "ben voilà, ça c'est passé comme ça" et puis au niveau des commentaires, on dit "Greenpeace commente comme ça, Cogema commente comme cela" » (*Ibid.* : 52).

Sur un autre registre le responsable de la locale du *Télégramme* insiste sur le fait que « *la locale, c'est une école d'humilité et de précision* » où le journaliste doit d'autant plus s'attacher aux faits qu'il peut rencontrer le lendemain les personnes dont il parle. La quasi-totalité des articles publiés en pages locales correspond aux préceptes d'un journalisme dédié à la description « pure » du fait : Qui ? Quoi ? Où ? Comment ? Pourquoi ? Les articles sont généralement de tonalité très factuelle : lieu des actions, nombre de participants, tonnage de choux-fleurs répandu sur la route, propos des leaders syndicaux. Les prises de position

7. Laurent Gouhier, entretien réalisé le 15 avril 1998 par Olivier Baisnée dans le cadre d'une recherche sur la construction de l'usine de La Hague comme problème public.

des acteurs sont rapportées sans grand commentaire, comme le symbolise la présence dans *Ouest-France* d'une rubrique « Ils ont dit » qui aligne les déclarations des dirigeants du mouvement, des élus, du ministre.

Ce journalisme de compte rendu factuel retranscrit dans la pratique de l'écriture la situation d'interdépendance entre journalistes et milieu local. Le fonctionnement d'un quotidien régional correspond typiquement au mécanisme dit de la « double contrainte » (*double-bind*). D'un côté, le journal fonctionne comme le greffier d'une communauté dont il dépend et dont il serait risqué de critiquer ouvertement des composantes importantes. De l'autre, ni le rôle revendiqué par la presse ni la compétence des journalistes ne peuvent se borner à la reproduction de déclarations ou à un pur récit factuel dépourvu d'explications et d'appréciations. La gestion de cette contradiction passe pour l'essentiel par un mécanisme de division du travail. Les journalistes de la rédaction centrale et des services spécialisés prennent en charge l'essentiel de la dimension du commentaire et de la mise en perspective. Les rédactions locales produisent une couverture plus factuelle, plus « prudente » pour reprendre un adjectif souvent utilisé lors des entretiens. Du point de vue des rapports entre médias et mouvements sociaux, nous soutiendrons ici la thèse selon laquelle cette « *prudence* » que revendiquent les journalistes localiers aboutit à un mode de couverture qui n'est pas forcément défavorable aux mouvements sociaux.

Le traitement des mobilisations

Un premier aspect de l'insertion dans l'espace local peut être associé à la notion de sensibilité (au sens de celle d'un sismographe). L'attention aux mobilisations naissantes est d'autant plus forte que joue une concurrence entre les quotidiens régionaux qui suscite la crainte du « raté ». « *On est minoritaire (en diffusion), alors on fait attention* », note-t-on à la locale de *Ouest-France*. Ce sont souvent de petits articles publiés dans les pages locales qui permettent rétrospectivement de repérer le démarrage du mouvement, alors que celui-ci n'a guère d'impact hors des sites de manifestations et n'est pas traité par la presse nationale. *Libération* consacre son premier article au mouvement le 13 avril, *Le Monde* et *La Croix* le 14. À l'inverse, dès le 3 avril *Le Télégramme* évoque les premières actions de déversement de choux-fleurs dans ses rubriques « Finistère », « Morlaix », « Saint Pol de Léon ». *Ouest-France* y consacre un article en page « Finistère ».

Un autre aspect de la couverture est plus essentiel encore. Loin de ne produire qu'un récit objectif de greffier de l'événement, la logique du compte rendu prudent aboutit, dans le cas étudié, à une information globalement avantageuse pour le mouvement social. Trois arguments peuvent être avancés à l'appui de cette interprétation.

Le premier a trait à la place donnée aux déclarations des participants au mouvement. En travaillant à recueillir la parole des paysans mobilisés, la couverture factuelle fait une large place à deux types de récits. Il s'agit d'abord du discours des dirigeants syndicaux qui explique les causes de la protestation, la légitimité des revendications. Dans notre échantillon, une quinzaine de comptes rendus d'action reprennent, de façon souvent condensée, l'argumentaire syndical. L'écho donné aux actions locales se traduit aussi par l'insertion dans les pages du journal de « petites phrases » et de réflexions de manifestants ordinaires. Souvent moins construites, plus proches du registre du témoignage ou de l'émotion, celles-ci expriment la souffrance, la colère, la crainte, le sentiment d'injustice vécu par les agriculteurs confrontés à la crise. Elles aboutissent à donner à l'expression du vécu des manifestants une place plus importante que dans une majorité des articles d'analyse du conflit de la presse nationale⁸. Un débat public à Saint Pol permet ainsi à un syndicaliste d'évoquer les conditions de son « *métier de fou* » dans des termes que le journaliste commente en notant combien « les agriculteurs ne sont guère familiers de la langue de bois familière aux politiques » (*Télégramme*, 3 avril, page « Saint Pol »). Dans *Ouest-France*, la page « Finistère » du 15 avril développe dans un article le témoignage de deux agriculteurs. L'un explique sa « *désillusion* » et son désespoir, son sentiment d'injustice devant les distorsions de concurrence. Un autre évalue à 50 000 F le montant de ses pertes, évoque son beau-père âgé, contraint de continuer à travailler aux champs pour vivre.

Une autre donnée a trait à la particularité de ce mouvement social. Ses cibles (Bruxelles, le ministère de l'agriculture, les concurrents étrangers) ne sont pas dans l'espace local. À la différence d'une grève dans une entreprise, il n'existe pas d'adversaires locaux à qui donner la parole. Le poids électoral et économique des agriculteurs, la gravité de leur situation amèneront même la grande majorité des élus à se solidariser publiquement avec les manifestants à Lesneven le 8 avril, puis sur le pont de Morlaix occupé le 15 avril⁹. Le choix d'une logique du compte rendu aboutit donc structurellement à donner l'avantage de l'espace

8. Cette opposition est relative, Véronique Maurus a ainsi publié dans *Le Monde* plusieurs articles qui donnent largement la parole à des paysans « de base » : voir en particulier le reportage du 18 avril.
9. Les déclarations des élus sur le pont de Morlaix reproduisent pour le monde politique la logique de *double-bind* à laquelle se confrontent les journalistes. « *On n'est pas là pour donner notre caution aux excès et dégradations. Nous ne sommes pas là non plus pour les condamner. Il y a une justice* », déclare le maire de Saint Pol (*Le Télégramme*, 16 avril, page de Morlaix). Un des journalistes rencontrés note que plusieurs des participants à cette forte délégation d'élus avaient apporté aux manifestants une généreuse provision de packs de bière. L'absence de cette anecdote dans les journaux manifeste aussi les contraintes qui pèsent sur les compte rendus.

d'expression aux groupes mobilisés. Cela ne signifie pas que des points de vue critiques soient absents, mais ils prennent surtout la forme de brefs communiqués des syndicats agricoles minoritaires dans la zone légumière. Même les déclarations des élus de gauche demeurent très balancées, dissociant la condamnation des violences d'une position bienveillante pour les producteurs en difficulté¹⁰.

Il faut enfin prendre en considération la manière dont le souci d'éviter des commentaires trop normatifs passe par un ton, un vocabulaire dont l'effet est, dans de nombreux articles, d'euphémiser la violence des manifestants. Lorsque les déversements de choux-fleurs et les barrages se déroulent sans violences, les comptes rendus soulignent explicitement leur caractère paisible ou bon enfant. «Aucun heurt ne s'est produit, aucun véhicule ne s'est trouvé bloqué» par un barrage à Landivisiau grâce à la bonne volonté partagée des manifestants et des gendarmes (*Télégramme*, Finistère, 8 avril). Le rassemblement des producteurs d'endives à Lesneven n'engendre «pas de débordements», les tracteurs sont «paisiblement acheminés vers le centre» (*Ouest-France*, 9 avril, page Finistère). «Le coup de colère s'est passé sans incidents hormis quelques panneaux de signalisation renversés» (*Le Télégramme*, 7 avril, rubrique Cleder). À l'inverse, il n'est pas exceptionnel que le compte rendu des actions violentes en donne une version euphémisée. Il peut s'agir du recours à un récit à connotations humoristiques comme celui – intitulé «Les légumiers s'offrent une bière» – d'une descente des agriculteurs sur Carhaix qui permet de raconter les prélèvements faits par les manifestants sur un wagon rempli de bouteilles de bière, ou l'aventure d'une voiture de gendarmerie renversée puis remise sur ses roues par «des manifestants plus pacifistes (*sic*), mais le mal était fait.» (*Ouest-France*, 11 avril, rubrique Carhaix), ou de la citation d'un bon mot d'un ouvrier de la SNCF qui évoque la taille des «flocons de neige» en déblayant les choux-fleurs qui obstruent les voies. Le choix du verbe «confisquer» pour rendre compte du fait que des manifestants s'emparent de l'appareil photographique d'un policier qui prenait des clichés des casseurs fonctionne aussi sur ce registre de l'euphémisme. Des titres peuvent encore suggérer une dimension épique des actions, lorsqu'il est question d'une «bataille du rail» où «les légumiers ne baissent pas la garde» (*Ouest-France*, 11 avril, rubrique Finistère). La simple description des faits peut d'ailleurs prendre un sens assez différent selon que l'accent est mis sur la confection de feux sur les voies «pour se chauffer» (*Ouest-France*, 11 avril, page Finistère) par une nuit froide et pluvieuse, ou sur le fait que ces feux ont pour effet de

10. Voir par exemple le communiqué du Parti socialiste intitulé «Oui au dialogue, non à la casse», dans la rubrique «Finistère» de *Ouest-France*, 15 avril.

rendre inutilisables voies et caténaires. Si l'importance des dégâts est soulignée par les deux quotidiens, en particulier par la reprise de déclarations des responsables de la SNCF, le compte rendu des événements permet rarement de saisir si les destructions sont le résultat d'une action délibérée ou de mouvements de colère ou encore d'imprudences dans la confection de feux. L'article de J.-L. Germain, dans *Le Télégramme* du 10 avril, qui présente ces destructions comme le fruit d'une violence instrumentale et calculée¹¹ fait figure d'exception. Ni les comptes rendus rédigés par les journalistes, ni les attitudes des manifestants quant au recours à la violence ne peuvent être décrits comme monolithiques. Deux données se dégagent cependant clairement. Dans le spectre des formes de discours – jamais « neutres », ni purement « objectives » – que peuvent utiliser les journalistes, une majorité statistiquement écrasante des articles rédigés dans l'espace local où se développe le conflit partage des caractéristiques communes : valorisation du registre du constat, du factuel, quasi-absence d'énoncés revendiquant une posture normative, a fortiori un registre de condamnation. Par ailleurs ce mode de couverture présente pour les paysans mobilisés l'avantage de combiner une couverture précoce, durable et soutenue sans développer un discours de critique ou de condamnation que nous identifierons dans d'autres rubriques et titres.

Les logiques de la couverture locale, dans la situation d'interdépendance où sont les localiers, aboutissent donc de façon largement automatique à une information tendanciellement avantageuse pour les groupes mobilisés. Ne souligner que cet élément serait toutefois simplifier l'analyse et donner une vue dépréciative du travail des journalistes de locale.

Il faut d'abord insister sur la réalité des pressions auxquelles ceux-ci sont confrontés. Au *Télégramme* comme à *Ouest-France* la publication de portraits du dirigeant syndical Thierry Merret jugés critiques par les manifestants a valu aux journalistes des réactions menaçantes. Tous les journalistes hommes que nous avons rencontrés ont été confrontés pendant le mouvement à des menaces d'agression physique. Ces données permettent de comprendre qu'un mode de traitement de l'information qui peut sembler prudent à un observateur extérieur puisse simultanément engendrer déjà pour ceux qui le pratiquent le risque du « pavé dans la vitrine », plus directement de situations où « il ne faut pas se dégonfler, soutenir les regards », risquer coups et insultes.

N'insister que sur les pressions ou la nécessité de ne pas se couper des sources serait encore donner une vision simpliste de la couverture locale. Des

11. «...Après avoir soulevé les plaques de protection du dispositif, ils ont inenédié les gaines renfermant le câblage électrique et électronique au moyen de morceaux de palette de bois arrosés de liquides inflammables. L'installation, dévorée par le feu, a été complètement détruite» (p. 15).

comptes rendus de tonalité bienveillante reflètent aussi une réelle tolérance de l'opinion locale à l'égard d'actions qui contrarient l'ordre public, son soutien diffus aux agriculteurs. Les déversements de choux-fleurs sur les routes n'ont pas provoqué de réactions hostiles¹². Il est remarquable que de nombreux passagers des trains bloqués aient exprimé leur soutien aux agriculteurs. En second lieu, s'il peut aboutir à euphémiser les violences, le savoir-faire narratif des journalistes peut aussi suggérer, sans vocabulaire normatif, des perceptions critiques. « *Quand Thierry Merret dit que c'est la police qui l'oblige à commettre des violences, il n'y a pas besoin de dire que c'est une bêtise, que cela ne tient pas. Il suffit de reprendre sa déclaration : les gens savent lire et le voir* », note un de nos interlocuteurs de *Ouest-France* à Morlaix. René Le Clech souligne au *Télégramme* qu'un article « *peut donner lieu à double ou triple lecture. Le lecteur est majeur. N'oubliez pas que le Finistère-Nord a le plus fort taux de diplômés de l'enseignement supérieur de France!* ». Il faut enfin souligner que la tendance générale à une couverture bienveillante que nous avons mise en évidence n'exclut nullement la présence dans les pages locales d'articles de tonalité plus critique, exceptionnellement même dénonciatrice, comme l'illustrent par exemple l'usage de termes comme « exactions » et « destructions » dans le compte rendu du saccage de la gare de Guingamp (*Le Télégramme*, 10 avril, page Finistère) ou une remarque sur les comportements « cabotins » de Thierry Merret feignant d'appeler le ministre sur son téléphone mobile, devant des CRS prêts à charger (*Ouest-France*, 10 avril). Sous la forme d'une hypothèse, on suggérera que l'émergence de ces descripteurs critiques semble liée à trois éléments : l'existence de violences contre les personnes, l'anticipation du caractère scandaleux des dégâts sur les biens par le public (casser la gare de Guingamp, récemment remise à neuf et utilisée par le public, est une destruction sans doute plus parlante que celle de réseaux électroniques enterrés, physiquement invisibles et utilisés par le seuls services de la SNCF), et enfin le sentiment que ces formes de violence visent à instrumentaliser les journalistes comme haut-parleurs du mouvement.

Le contrepoint de l'« information générale »

Si les registres dominants des pages locales sont ceux de la description prudente et objective, les pages d'information générale, en particulier *via* la rubrique « économique et sociale » ou les éditoriaux, permettent de réintroduire une explication plus en profondeur des causes et des stratégies du mouvement, de formu-

12. Deacon et Golding relèvent, dans le cas de la mobilisation contre la *poll-tax* en Grande-Bretagne, que la couverture souvent critique de la presse locale est aussi liée à la conscience chez les journalistes locaux de l'antipathie du public pour cet impôt (1994 : 178).

ler des appréciations sur celui-ci. Tant dans *Le Télégramme* que dans *Ouest-France*, un ensemble d'articles, de tableaux, d'entretiens avec des spécialistes permet d'éclairer l'économie de la production légumière, les données de la concurrence nationale et européenne, la structure des prix de revient et de vente.

La quasi-totalité des articles exprimant une prise de position explicitement critique des quotidiens régionaux sur le mouvement se trouve dans les pages d'information générale. Nous définirons cette catégorie d'articles par deux critères. Ils contiennent des énoncés qui critiquent le déroulement de la mobilisation ou contestent les explications de ses porte-parole. Ce contenu critique n'est pas seulement une lecture possible, un mode de réception par le lecteur : il est explicitement pris à son compte par l'auteur de l'article qui émet des jugements. Dans *Ouest-France*, cinq articles sur un total de 71 correspondent à ce critère ; dans *Le Télégramme*, deux sur un total de soixante¹³. À une exception près, tous ces articles sont produits par la rédaction centrale des deux quotidiens. Dans *Le Télégramme*, deux éditoriaux de Marcel Quiviger (15 et 18 avril), rédacteur en chef adjoint, expriment de façon nuancée mais explicite le « rejet » des violences, la nécessité d'une gestion plus « transparente » des problèmes légumiers par le réseau corporatif paysan. Dans *Ouest-France*, un éditorial du responsable du service économique critique en première page la violence des manifestants et la réflexion insuffisante du monde paysan sur la recherche de débouchés aux productions : « La méthode choisie par les manifestants n'est malheureusement pas le meilleur moyen de réfléchir, enfin, à leur avenir [...] Casser les installations de la SNCF ne changera rien aux facéties de la météo et au comportement du consommateur, ni à la concurrence des espagnols et des italiens et demain des pays de l'est [...] La solution durable est politique. La subvention automatique un emplâtre ». Trois autres articles produits par le service « économique et social » donneront aussi un éclairage critique sur les orientations « productivistes » des légumiers, l'ambiguïté de leur position qui revendique « le beurre du libéralisme et l'argent du beurre, à travers les filets de sécurité payés par l'état » (14 avril).

La division du travail journalistique aboutit donc à une couverture double du mouvement social : factuelle et tendanciellement compréhensive dans les

13. La présence de ces articles critiques constitue une relative innovation qui remonte aux années quatre-vingt. Analysant *Ouest-France* entre 1960 et la fin des années quatre-vingt, Nathalie Duclos y souligne la « mansuétude des qualifications », la rhétorique « d'euphémisation ». Entre 1960 et 1980 le mot violence ne figure jamais dans un titre du journal sur des manifestations paysannes. Il faut attendre les années quatre-vingt pour voir le ton changer, ceci en relation avec la perte simultanée d'importance du monde paysan... et du service agricole, dont les journalistes sont désormais plus recrutés sur des compétences journalistiques que sur leur proximité sociale au monde rural.

pages locales, plus analytique et plus critique dans les rubriques d'information générale. Un des journalistes rencontrés parlera même de « *double jeu* » : « *On est dans le registre de l'objectivité, du "untel a dit cela" dans les pages locales et on est plus distancié dans les pages d'info gêné* ». Ce mode de traitement de l'information peut être analysé comme une stratégie éditoriale qui donne aux lecteurs des territoires concernés par des mouvements sociaux un compte rendu détaillé et peu propice à des réactions hostiles, et offre à d'autres composantes du lectorat (plus étrangères au monde rural, à la région concernée) une analyse plus synthétique et plus critique¹⁴, mais cette description cynique ne correspond pas à la logique des journalistes au travail. Cette couverture « double » est en réalité une résultante des phénomènes d'interdépendance analysés plus haut. La distance sociale et spatiale est la condition d'un discours plus distancié. Comme le note le responsable des pages économiques de *Ouest-France* : « *Pour faire de la bonne information locale, il faut de bonnes pages d'information générale. Il faut trouver des formes de complémentarité qui permettent de dire aux localiers "on va aller sur ton milieu, on va prendre des distances mais on ne va pas t'en faire payer les conséquences". Peut-être est ce un double langage. Mais si c'est le prix à payer pour pouvoir faire le boulot correctement... pourquoi pas ?* ». C'est, à partir de sa situation, une problématique similaire qu'exprime un des localiers de Morlaix : « *Il y a des choses qu'on peut dire à partir de Paris, pas ici. Les gens du siège seraient plus prudents s'ils étaient plus proches des gens... même s'ils ont raison.* ». Si cette dernière formule peut suggérer une forme d'acceptation bougonne de la division sociale des modes de couvertures au sein de la presse régionale, il faut se garder de la tenir pour son unique modalité d'existence. La polarisation entre une couverture locale compréhensive et une couverture critico-analytique au siège peut aussi être perçue sur le mode du conflit ou de la frustration. La valorisation d'une lecture du mouvement de décembre 1995 comme « corporatiste » par le service économique et social de *Ouest-France* s'est ainsi heurtée, dans un certain nombre de villes, au mécontentement de rédactions locales plus portées à des comptes rendus empathiques ou compréhensifs, irritées par une « *incohérence* » rédactionnelle perçue comme expression de la coupure de leur hiérarchie avec le terrain, le vécu des citoyens ordinaires¹⁵.

La lecture de la presse nationale confirme en large partie ce qui pourrait s'exprimer comme une tendance à l'inverse proportionnalité entre insertion

14. Les analyses des pratiques de lecture montrent que les pages locales et sportives sont beaucoup plus largement lues que les pages politiques et économiques qui mobilisent davantage les composantes diplômées et les catégories sociales supérieures du lectorat.

15. Ce point est mis en évidence, à propos de la locale de Nantes de *Ouest-France*, par Virginie Jourdan (2001).

dans la vie locale et intensité du discours critique sur les mouvements sociaux. La presse nationale a accordé au conflit une attention plus tardive et moins soutenue : onze articles dans *Le Monde*, dix dans *Libération*, quatre dans *La Croix*, quatre seulement au total dans les quatre principaux newsmagazines parisiens. *La Croix* (18 avril) et *Le Monde* (18 avril, 19 avril) ont publié des articles construits à partir de témoignages de producteurs d'agriculteurs et qui, de ce fait, participent de la démarche « compréhensive » des papiers publiés en locale. Mais la présence de neuf articles de tonalité fortement critique constitue le trait le plus frappant de la couverture nationale : Près de 30 % d'articles explicitement critiques contre un peu plus de 5 % dans l'échantillon de presse régionale. La critique peut viser les orientations « productivistes » ou « un ultralibéralisme qui ne tolère aucun frein ni maîtrise de la production », tout en collectant « un maximum de subventions » (*Libération*, 16 avril). Elle est surtout vive, comme dans un éditorial de J.-F. Revel (*Le Point*, n° 1336, 25 avril), sur la dénonciation des violences paysannes. Un éditorial du *Monde* du 14 avril, titré « Ordre républicain et monde rural », se conclut en notant « L'ordre de la république vaut pour les villes, les îles, les lycées... et la campagne ». Dans *La Croix*, le professeur Grosser ne craindra pas de titrer « Le chou-fleur contre la démocratie » un article où il dénonce la violence des paysans et ce qu'il tient comme la complaisance de la presse à son égard.

Le mode de couverture d'un mouvement social analysé ici n'a rien d'une curiosité française. Molotch et Lester (1975) ont déjà montré que les mobilisations des habitants de Santa Barbara et des groupes écologistes confrontés à une pollution pétrolière recevaient un écho bien plus large et attentif dans la presse locale de Californie que dans les autres quotidiens américains. Ce constat a des implications importantes pour analyser les relations entre médias et mouvements sociaux, spécialement dans des pays, comme la France, où la presse écrite est avant tout régionale. Trois repères peuvent les synthétiser.

Le premier consiste à suggérer l'existence d'un « biais structurel dans la presse locale. Il traduit un ensemble de contraintes : couvrir de façon exhaustive les actions, chercher à comprendre les motivations des participants, éviter les prises de position normatives aussi longtemps que le mouvement ne se heurte pas de front à l'opinion locale. Il se manifeste par un mode de traitement des mobilisations tendanciellement « compréhensif », attentif au vécu des personnes mobilisées.

De ce point découle une seconde conclusion. La thèse de Gamson (1992), selon laquelle les médias sont généralement défavorables aux mouvements sociaux parce qu'ils problématisent rarement les tensions sociales sous la forme de « cadres d'injustice » – qui expriment l'idée d'une situation anormale, portant un préjudice injustifiable à des personnes ou groupes –, doit être

reconsidérée pour la presse locale qui peut accorder une place non négligeable à l'expression des problèmes sociaux tels que les perçoivent et formulent les mouvements sociaux. Elle contribue donc à l'expression des « cadres d'injustice » formulés par les acteurs, dans les limites du discours plus critique que rend possible la couverture « feuilletée » de l'événement.

Il faut préciser enfin comme des variables essentielles que les deux conclusions précédentes s'appliquent d'autant plus que la mobilisation concernée ne se heurte pas à des contre-mobilisations dans l'espace local, et qu'elle bénéficie, comme c'était le cas ici du soutien d'un certain nombre d'autorités locales. Dès lors qu'un mouvement social suscite dans l'espace local une réaction hostile et organisée, les impératifs de prudence et d'objectivité aboutissent à accorder une attention similaire aux opposants et à réduire considérablement les avantages du « biais compréhensif » pour les protestataires, voire à réduire drastiquement leur accès à l'espace éditorial. Le cas des mobilisations contre l'usine de retraitement nucléaire de La Hague donne un contre-exemple intéressant. La presse locale est là beaucoup plus circonspecte à l'égard d'une mobilisation, souvent perçue comme animée par des groupes extérieurs au milieu local (Greenpeace) et qui se confronte à une institution qui joue un rôle clé dans la vie économique locale et bénéficie de forts relais chez les élus de la région (Baisnée, 2001). Divers travaux et monographies suggèrent que lorsque les représentants de pouvoirs sociaux ayant une assise locale s'estiment attaqués ou desservis par la façon dont la presse locale « couvre » des conflits, ils disposent de moyens efficaces et discrets (et par là difficiles à « démontrer » pour le sociologue lorsqu'il s'agit d'un coup de téléphone, d'une menace de contracter des budgets publicitaires) de peser sur le cadrage de l'événement, l'importance de sa couverture. On pourra en trouver un indicateur dans l'extrême rareté des modes de couverture des conflits sociaux consécutifs à des accidents du travail qui empruntent à un « cadre d'injustice »¹⁶ mettant en cause l'employeur. Comme le montre Jacques Le Bohec, l'expression d'une empathie journalistique avec des groupes mobilisés est aussi fortement tributaire de la taille de l'espace de référence de la mobilisation, de la diversité possible des sources d'information et du rapport de force entre elles. Le correspondant local d'un bourg de mille habitants hésitera à donner un écho, même platement descriptif, à une mobilisation minoritaire contre un maire qui « tient » à la fois l'information municipale et les associations du cru.

16. Par cette notion, Gamson désigne des modes de problématisation suggérant explicitement l'idée d'une faute, d'un grief inacceptable, contraire à des principes éthiques partagés, infligé à un acteur par un autre.

ENTRE PUBLIC LOCAL ET GROUPES MOBILISÉS

L'intérêt du mouvement des légumiers de 1998 réside aussi dans l'invite qu'il fournit à penser le rôle des journalistes comme médiateurs, régulateurs des usages de la violence. Les destructions réalisées sur le réseau ferré ont surpris beaucoup d'observateurs. Elles semblaient renvoyer trente ans en arrière comme le suggère la réapparition dans les commentaires de presse du mot « Jacquerie » (P. Georges, *Le Monde*, 21 avril). Jean Michel Leclair peut écrire dans la page économique et sociale de *Ouest-France* du 14 avril : « Trente ans après, comme si l'eau n'avait pas coulé sous les ponts, les commandos du Léon s'attaquent à la SNCF. Avec le même argument qu'autrefois "Des sous ou on casse tout". Comme à chaque crise, et comme si la zone légumière, en trente ans, n'avait rien appris. Sauf que la violence peut payer, mais paye-t-elle encore ? ». On doit en effet noter que les épisodes de violence, concentrés sur les 9 et 10 avril, sont immédiatement suivis d'une « trêve » et de consignes syndicales de calme. Le rôle, direct ou indirect, de la presse mérite d'être exploré dans cette volte-face.

Les journalistes comme médiateurs des mouvements sociaux

La singularité du journalisme local contraint les localiers à des stratégies de couverture prudentes. La contrepartie de ces contraintes est aussi de donner au localier, d'autant plus qu'il est ancien, doté d'une responsabilité et d'un fort « fonds de commerce » relationnel, une capacité de médiateur qui ne s'exerce pas que dans les pages du journal. René Le Clech, responsable de la locale de Morlaix du *Télégramme*, en poste depuis quatorze ans, indique « Il arrive qu'on discute avec les responsables syndicaux, qu'ils viennent nous voir même sans chercher un article. Je peux leur dire "arrêtez vos conneries... cela ne passe pas"... On a le pouls de la population, on sent l'opinion ». Il est évidemment difficile de mesurer objectivement les effets possibles des relations de confiance ainsi établies avec des sources lorsque celles-ci s'engagent dans des mobilisations. Il faut toutefois noter que cette parole journalistique s'exprime aussi publiquement. Un article signé le 15 avril par René Le Clech dans la page de Morlaix sollicite très explicitement ce registre du médiateur. Il souligne à la fois la « réelle solidarité » qui lie les citoyens aux paysans voisins, et la puissance d'une « psychose » de « peur sur la ville », liée à la répétition depuis trente ans de violences paysannes dans Morlaix. « *J'ai vu des milliers de poulets, des porcs, des œufs, des légumes répandus dans les rues de la ville. Des dégâts, le commerce interrompu, et il faut le temps de nettoyer la ville. Le problème de Morlaix, c'est le sentiment d'être pris en otages* »⁽¹⁷⁾. La mobilisation pay-

17. Cette citation provient de l'entretien.

sanne restera limitée au pont proche de la ville, sans action dans la cité. Le lendemain paraît un nouvel article dont la teneur suggère une forme de dialogue silencieux avec les manifestants. Le Clech souligne le « calme » du barrage et exprime « la fin de la psychose » des morlaisiens, rassurés par la tournure des événements. Dans la même logique, l'éditorial de Marcel Quiviger, consacré après la fin du barrage du pont à « Quatre leçons d'une longue crise » (*Télégramme*, 18 avril) pose comme première conclusion « La violence : jamais elle n'avait été autant rejetée par l'opinion publique. La casse sur le réseau ferré... a considérablement nui à l'image des légumiers et a été unanimement condamnée, même par le syndicalisme agricole. »

Le fait que l'attitude des journalistes puisse évoquer celle d'un médiateur ne prouve ni qu'ils soient considérés comme tels par les groupes en présence, ni que leur intervention ait des effets. Il faut cependant poser la question des modes d'expression de l'opinion locale. Les micromobilisations locales sont de celles qui ne suscitent pas l'intervention des sondages d'opinion. Une opinion locale ne trouve donc à s'exprimer que par des contre-mobilisations, ou par la voix classique des leaders d'opinion et de la presse. Le travail de contrôle social de la presse peut ici passer par la publication de prises de positions d'élus ou de porte-parole. Un cas original en est offert par *Ouest-France* qui publie à la fin du conflit (20 avril) dans son édition de Morlaix un texte du maire de Pleyber-Christ « Lettre à un copain légumier virtuel ». L'élu – fils d'agriculteur – s'adresse aux manifestants qui ont provoqué des dégâts dans son village pour montrer que les premières victimes en sont les habitants. Le langage est oral, direct. Le texte mobilise des résonances culturelles typiques du monde rural (référence aux paraboles enseignées au catéchisme, aux travaux des champs), il oppose significativement le recours à la violence aux normes de la sociabilité rurale normale : « En te voyant sur le journal à la gare de Pleyber, j'ai appris que tu étais venu tout près de chez nous l'autre jour. Tu aurais pu venir prendre un café à la maison. À moins que tu n'aies pas été très fier de ce que vous aviez fait... ». On notera cependant le caractère exceptionnel de ce texte, de par sa forme, mais aussi parce que les points de vue des leaders d'opinion sont le plus souvent contractés sous la forme peu attractive d'un communiqué de quinze lignes, ou remontés vers les pages générales lorsqu'ils prennent la forme d'un entretien développé, comme ce sera le cas pour Alexis Gourvennec après le conflit (*Ouest-France*, 14 mai, p. 3).

Les coûts médiatiques de la violence

De nombreux travaux, depuis ceux de Tod Gitlin (1980), ont mis en évidence la rentabilité médiatique de la violence, sa *newsworthiness*. Cette corrélation se vérifie ici. La montée en « Une » des informations sur le conflit correspond très

exactement aux phases d'occupation violente des gares, puis de blocus du pont de Morlaix. mais la rentabilité médiatique maximale du recours à la violence suppose aussi que celle-ci soit hautement ritualisée, que les troubles à l'ordre public ne créent pas des dommages qui suscitent des réactions hostiles significatives.

Dans un contexte où, selon un journaliste interrogé « *Il n'y avait rien dans l'actualité* », les actions sur le réseau ferré ont bien propulsé le conflit à la une des journaux télévisés et des quotidiens pendant le week-end de Pâques. mais le « coût » de ce succès est considérable. La réapparition du « paysan casseur » contredit toutes les stratégies de communication de la profession, orientées depuis quinze ans sur la construction des personnages du paysan entrepreneur et exportateur, du paysan gardien de la nature (Champagne, 1984). Cette fausse note entraîne des réactions publiques de la quasi-totalité des structures syndicales. Luc Guyau, président de la FNSEA, parle d'« *exactions* », la présidente de la FDSEA des Côtes-d'Armor d'« *une minorité d'irresponsables qui ternissent l'image de la profession* » (*Télégramme*, 11 avril). La séquence de violence est encore en lien direct avec la parution de la quasi-totalité des articles explicitement critiques. Le coût médiatique de la violence se traduit aussi par un déplacement visible des centres d'intérêt de l'information locale. L'interruption du trafic des trains et l'information sur les transports de remplacement, la description des dégâts, des travaux de réparation et des difficultés des habitants et des voyageurs constituent autant de sujets qui viennent concurrencer la couverture du mouvement lui-même, spécialement entre le 11 et le 14 avril.

La séquence de violences contre les gares produit donc un double effet de remontée à la « une » de l'information et de développement d'un discours critique sur le mouvement. Le virage tactique des agriculteurs suggère qu'ils perçoivent en ce domaine les coûts comme supérieurs aux gains. Les dirigeants du mouvement, dont Thierry Merret, se trouvent rapidement sur la défensive, contraints de prendre en compte les réactions attribuées à l'opinion publique. Questionné par les journalistes, il doit présenter les violences comme produites par les provocations des forces de l'ordre, ou comme des comportements regrettables mais indispensables pour se faire entendre. Les paysans auraient été victimes d'« une provocation : notre objectif était de prendre un site et de nous y tenir. L'intention est de nous salir aux yeux de l'opinion en nous mettant des dégâts que nous ne voulions pas commettre sur le dos » (*Télégramme*, 10 avril). Plusieurs reportages insistent sur la gêne des agriculteurs devant l'image de casseurs qui leur est associée. Véronique Maurus décrit dans un reportage sur l'occupation du pont de Morlaix des paysans « pas très fiers du saccage commis pendant le week-end pascal » (*Le Monde*, 17 avril). Dès le début de la semaine suivante, les manifestants recevront la consigne d'éviter toute violence. Lors de l'occupation de l'aéroport de Lannion, le 16 avril, le

responsable syndical Gilbert Boudier qui, selon le journaliste, veut « préserver l'image de la profession » déclare : « *Pas de casse nous avons des instructions. On nous demande de faire monter la pression en gardant une bonne opinion publique* » (*Ouest-France*, page Finistère, 17 avril).

Il n'est guère possible d'isoler la part exacte de la presse dans un changement de tactique qui doit aussi aux tensions à l'intérieur des organisations paysannes, aux critiques fortes de ministres et d'élus, mais aussi aux stratégies de la police et de la préfecture dont les journalistes présents sur le terrain soulignent les efforts pour éviter une montée incontrôlable des affrontements¹⁸. On peut cependant souligner qu'avec la télévision, la presse régionale est le média généraliste utilisé massivement par les agriculteurs, et qu'elle fonctionne comme le principal forum d'expression des voix qui expriment une opinion publique locale.

L'identification d'un « biais compréhensif » dans la presse régionale peut donc se doubler de celle d'un pouvoir d'admonestation qui s'exerce sur les mouvements sociaux. Celui-ci peut prendre la forme d'interventions dans les médias d'opposants aux mouvements (déclarations, communiqués), d'articles ouvertement critiques (plus souvent dans la presse nationale, les pages « générales » de la presse locale), ou, de façon plus subtile, d'une couverture locale moins compréhensive. On peut faire l'hypothèse que les marques de distance les plus euphémisées, que formulent les journalistes des pages locales, ne sont pas nécessairement celles qui exercent le moins d'effets. Ce qui apparaît comme un compte rendu étrangement neutre ou timidement distancié à l'observateur extérieur peut aussi être perçu par les groupes mobilisés comme un signal de défiance lesté de l'autorité symbolique de l'interprète de l'opinion locale. Loin de contredire l'idée du « biais compréhensif », ce constat suggère la complexité d'une couverture locale pour laquelle l'impératif de ne pas déchirer le monde local fonctionne à la fois comme obligation de réserve dans le commentaire et possibilité d'injonctions discrètes aux mouvements qui introduiraient dans le tissu local une tension capable de le déstructurer. On voit par là que ce que nous avons à dessein dépeint initialement – en nous en tenant aux données les plus extérieures et les plus objectives d'un corpus de textes – comme une manière de posture de timide, voire de complaisant greffier de la factualité, peut s'enrichir d'une signification plus contrastée au prix d'une réinsertion dans l'épaisseur des interdépendances locales, et que les formes les plus

18. Efforts qui sont l'une des explications de la quasi-absence de blessés, avec des effets directs sur la couverture médiatique puisque, comme on l'a déjà suggéré, des violences occasionnant aux personnes des dommages corporels constituent l'un des seuils capables de susciter, jusque chez les journalistes locaux, une couverture explicitement critique.

accomplies de l'écriture du localier, les plus propices à parler « en filigrane »¹⁹, peuvent demander un savoir-faire aussi subtil que celui de l'éditorialiste.

Plus que de décliner ou de nuancer les lectures désormais classiques (Gitlin 1980, Anderson, 1997) de la relation médias-mobilisations, cette étude de cas peut inviter à un déplacement des questionnements. Une telle mobilisation, comme une majorité des mouvements sociaux, se déploie et prend d'abord sens sur une scène locale et une large part de ses épisodes n'accède pas à la visibilité dans l'espace public des médias nationaux. Contre la vision jacobine et panoptique d'un espace public unifié, elle rappelle au contraire la structure mosaïque, éclatée des espaces de mise en visibilité et de débat sur nombre d'enjeux collectifs (François & Neveu, 1999).

Rapportée à une interrogation sur les « publics », cette situation emporte des conséquences importantes. Elle implique de renoncer à deux des technologies majeures habituellement sollicitées pour saisir ce que pense/veut le public ou l'opinion. La référence aux médias habituellement capables de porter les problèmes publics devant la plus large part du public est ici peu éclairante, puisque ceux-ci oscillent entre le silence et une couverture polarisée sur les épisodes violents. Quant à la technologie reine du sondage, la quasi-inexistence de son usage lors de mobilisations locales la place hors-jeu. On est alors ramené, non à penser le local comme une butte-témoin d'un régime archaïque de l'opinion, mais à s'interroger sur ce que peuvent être les logiques sociales d'expression et d'existence d'une opinion, d'un public local... et donc à réinvestir des interrogations sur la notion de leaders d'opinion, sur le rôle des journalistes comme interprètes directs – par opposition à la méta-interprétation du commentaire de sondages – de leur public.

CONCLUSION

Plus qu'à formuler une théorie clés en mains, cette étude de cas invite à avancer dans quatre directions de recherche.

La première serait de saisir à quelles conditions des journalistes de locale peuvent accéder à un « sens du public », au sens d'une capacité à la fois réflexive et pratique de perception des sensibilités, des malaises sociaux, des rapports de force et de sens entre groupes composant leur « local ». L'ancienneté au double sens d'une socialisation dans l'espace local et d'une pratique professionnelle prolongée en est une composante. La capacité à échapper aux tropismes d'un

19. L'expression vise à suggérer une forme de transmission de sens qui s'opère avec une grande économie de verbalisation, une composante de communication implicite qui suppose en particulier des formes d'expérience et de signification partagées... toutes données qui invitent, on y reviendra, à solliciter les typologies de Bernstein (1975).

journalisme institutionnel en est une autre que relève un journaliste social nantais : « Être à l'écoute des gens, ne pas être aveuglé ou enlisé dans l'institutionnel comme les canards parisiens, qui sont souvent logués sur les têtes syndicales et qui n'ont pas le contact avec la base »²⁰. Ce journalisme de terrain et de quartier suppose aussi des effectifs rédactionnels suffisants pour conjurer un journalisme « assis », fonctionnant au traitement des communiqués, dépêches, limitant ses contacts au fax et au téléphone. Pour dépasser une vision purement sectorielle, cette sensibilité suppose aussi l'institutionnalisation de procédures efficaces d'échange entre membres de la rédaction.

En reprenant des pistes défrichées par Louis Quéré et Renaud Dulong (1978), une réflexion sur les publics locaux suppose en second lieu d'être attentif à une de leurs singularités. La référence même au local présuppose qu'une composante territoriale, qu'un esprit des lieux constituent un fédérateur plus puissant que les divisions entre groupes inscrits dans cet espace. Pour le dire trop brutalement, le local a partie liée avec la mythologie communautaire, l'accent mis sur les traits et intérêts partagés, la transmutation des différences et oppositions en complémentarité. Il existe une homologie cachée entre cette vision communautaire et la condamnation des méfaits des « factions » dans la vision de la volonté générale chez Rousseau. Faut-il dire combien cette donnée engendre socialement et sociologiquement un puissant mécanisme de biais, un tropisme vers la mise en récit d'une communauté imaginée dont les tensions sont refoulées, minorées, déplorées ? La relation de proportionnalité entre la tendance compréhensive de la couverture des mobilisations et leur absence d'adversaires dans l'espace local en est l'illustration.

Une troisième démarche serait d'identifier tant la nature que les usages (ou non-usages) des dispositifs par lesquels des journalistes locaux assument un rôle de porte-parole ou de médiateurs du public. Le conflit des légumiers illustre une modalité qu'on pourrait associer à la posture du « sage ». Celle-ci repose sur trois éléments. Le locuteur journaliste y apparaît sinon comme le porte-parole du moins comme l'oracle de la communauté. Il ne peut le faire que parce que disposant d'un capital de relations et d'autorité lié à un commerce prolongé et non conflictuel avec les acteurs locaux. Rappelant en cela certains éléments du « code restreint » que Bernstein (1975) associe aux échanges linguistiques en milieu populaire, il recourt aussi à un registre rhétorique qui évite la solennité et la posture analytique ou abstraite de l'éditorialiste, pour solliciter un sens commun, l'implicite d'un capital de valeur et d'expériences partagées par ce qui doit rester une communauté et non un monde en conflit. D'autres conflits, d'autres

20. Cité par Jourdan (2001, p. 94).

environnements ont pu ouvrir la porte à une posture qu'on pourrait davantage associer à la notion d'« animateur ». Le journaliste s'emploie alors non à être l'interprète du public, mais à rendre possible l'expression organisée des points de vue de celui-ci. L'expérience de « Nantes Forum » dans les pages locales de *Ouest-France* en décembre 1995 en est un exemple, sous la forme d'une sélection des réactions reçues par le courrier des lecteurs. Cette stratégie remet davantage en cause la référence communautaire. Les expériences de *civic journalism* développées par une partie de la presse locale aux États-Unis suggèrent une troisième posture qui serait celle de l'« entrepreneur de public ». Par la mise en œuvre volontariste de dispositifs d'enquête (questionnaires publiés dans le journal, *focus groups*, réunions de quartier), les journalistes s'emploient alors à faire surgir – parfois à imposer à l'attention des professionnels de la politique – un agenda du public, des solutions aux problèmes publics ainsi identifiés. S'il constitue en apparence le dispositif marqué par la renonciation maximale à une posture de ventriloque du public, ce journalisme trouve aussi sa limite fréquente dans le postulat de l'obligatoire existence d'un consensus capable de rallier tout le local, quitte à occulter ou à minorer des problèmes qui marquent des antagonismes structurels (Glasser, 2000).

Relever les effets de censure qu'engendre la notion même de public local comme communauté, c'est enfin souligner la nécessité d'explorer les forces contradictoires qui créent à la fois des fenêtres et des verrous à l'expression dans la surface rédactionnelle d'une écriture journalistique qui cherche à rendre compte des attentes et discours contrastés du public. La situation difficile d'une large part de la presse écrite constitue un aiguillon qui pousse à l'invention de modes de reportage et d'écriture plus attentifs à restituer le vécu, les attentes du lectorat (Neveu, 2001, chapitre 6), spécialement des catégories qu'il s'agit de reconquérir (jeunes, femmes par exemple). Mais les forces qui refoulent ces évolutions sont au moins aussi puissantes. On y placera la force d'une intériorisation de l'objectivité comme définition de rôle et distanciation à toute référence à la presse d'opinion, la crainte des contre-coups de toute prise de position capable d'indisposer des institutions qui sont aussi des sources stratégiques, les effets d'une spécialisation journalistique qui aboutit souvent à leur faire partager l'epistémè des autorités propres aux mondes sociaux qu'ils couvrent.

L'exploration de ces pistes, qui ne concernent rien de moins que le gros des mobilisations empiriquement observables, suppose une double rupture avec les orientations statistiquement dominantes de la recherche. La première consiste à congédier définitivement la vision sémiologiste de l'analyse de presse, pour penser l'écriture journalistique (dont on n'abandonnera pas la matérialité textuelle !) comme étant d'abord le produit d'une structure d'inter-

dépendances avec hiérarchie, sources, lecteurs. La seconde consisterait, comme l'ont esquissé des travaux anglophones (Gamson, 1992 ; Philo, 1990) à cesser de réserver les meilleurs acquis des études de réception à l'étude des feuillets et fictions pour les déployer sur l'information.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson A. (1997). *Media, Culture and the Environment*. Londres : UCL Press.
- Baisnée O. (2001). « Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague ». *Politix*, 54, p. 157-181.
- Bernstein B. (1975). *Langage et classes sociales*. Paris : Minuit.
- Bruneteau B (1993). « De la violence paysanne à l'organisation agricole : Les manifestations de juin 1961 en pays Bigouden ». *Annales de Bretagne*, 100 (2), p. 217-232.
- Canevet C. (1992). *Le modèle agricole breton*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Champagne P. (1984). « La manifestation ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52 (3), p. 19-41.
- Champagne P. (1990). *Faire l'opinion*. Paris : Minuit.
- Deacon D. & Golding P. (1994). *Taxation and Representation : The Media, Political Communication and the Poll Tax*. Londres : J. Libbey.
- Della Porta D. & Reiter H. (1996). « Da "Polizia del governo" a "polizia dei cittadini" ? Le Politiche dell'ordine pubblico in Italia ». *Stato e Mercato*, 48.
- Duclos N. (1998). *Les violences paysannes sous la V^e République*. Paris : Economica.
- Elegoët F. (1984). *Révoltes paysannes en Bretagne*. Plabennec : Éditions du Léon.
- François B. & Neveu E. (eds) (1999). *Espaces publics mosaïques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Franklin B. & Murphy D. (1991). *What's New ? The Market, Politics and the Local Press*. Londres : Routledge.
- Frisque C. (2002). *L'activité journalistique au quotidien*. Thèse de Science Politique, Paris X, 2002.
- Gamson W. (1992). *Talking Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gittlin T. (1980). *The Whole World is Watching : Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Berkeley : University of California press.
- Glasser T. (2000). The Politics of Public Journalism. *Journalism Studies*, 1 (1).
- Guery L (1992). *La presse régionale et locale*. Paris : Éditions du CFPJ.

Jourdan V. (2001). *Locales en mouvement. Les rédactions locales nantaises face au mouvement de Novembre-Décembre 1995*. Mémoire IEP Rennes.

Le Bohec J. (1994). « *Le "rôle démocratique" de la presse locale à travers les relations entre élus locaux et localiers* ». Thèse Université Rennes 1.

Molotch H. & Lester M. (1975). « Accidental News: The Great Oil Spill as Local Occurrence and National Event ». *American Journal of Sociology*, 81 (2), p. 235-260.

Neveu E. (1999). « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». *Réseaux*, 98, p. 17-85.

Neveu E. (2001). *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte.

Oliver P. & Myers D. (1999). « How Events Enter the Public Sphere. Conflicts, Location and Sponsorship in Local Newspapers Coverage of Public Events ». *American Journal of Sociology*, 105 (1), p. 38-87.

Philo G. (1990). *Seeing and Believing: The Influence of Television*. Londres : Routledge.

Quéré L. & Dulong R (1978). *Le quotidien régional et son territoire*. Rapport ATP CNRS.

Emmanuel PEDLER
David BOURBONNAUD

L'OFFRE DU FESTIVAL « IN »* D'AVIGNON

Effet d'imposition ou stimulation culturelle ?

Il est commode d'opposer « l'institution » à ses contestataires, de distinguer les festivals où la vie culturelle se compose « librement », en dehors de toute structure hiérarchisée, et ceux, réputés rigides et conservateurs, qui font commerce de leur « tradition » et de leur ancrage institutionnel fort. Le schéma éculé qui voit dans la mise en place régulée d'un dispositif officiel l'emblème du contrôle, de la légitimation et de la routinisation d'une offre culturelle et, à l'inverse, dans l'offre foisonnante, réticulaire et improvisée, le terreau d'un renouvellement culturel radical trouve très facilement preneur car il est dans toutes les têtes. Il est donc commode d'opposer mécaniquement le « in » et le « off » du Festival d'Avignon et de chanter les louanges des « marges » innovantes.

La situation avignonnaise est, pourtant, irréductible à cette schématique, mais pour en rendre compte, il faut se déprendre de tout esprit de système. D'abord pour affirmer que les dispositifs du « in », en son développement historique de ces cinquante dernières années, ne sont en rien une machine à décerveau et que les débats qui tournent autour de la « démocratisation » de la culture sont décidément bien mal posés. Ensuite pour relativiser l'enthousiasme adolescent qui ne voit dans les marges qu'un espace de libertés et de ressourcements¹.

* Depuis 1967, le Festival d'Avignon se répartit en deux configurations complémentaires. Le festival « in », construit autour d'une offre concentrée – où les créations sont à la fois nombreuses et fortement médiatisées – et un festival « off » foisonnant, voire anarchique où toute troupe peut s'exprimer dès lors qu'elle dispose d'une salle ou d'une arrière-salle pouvant recevoir quelques spectateurs.

1 La formule germinative de ce texte a été présentée dans un article d'Emmanuel Pedler paru dans *Le Monde*, le 14 juillet 2002, *Le Festival « in »*, Vilar réinventé.

La description du festival « in » suppose, certes, la connaissance de la situation avignonnaise, sa fréquentation assidue, mais elle impose d'abord de pouvoir rendre compte de l'interaction entre les « organisateurs » et les festivaliers. Dans un premier temps, l'image qui s'impose à l'observateur est bien sûr celle d'une étonnante adéquation entre les attentes et les propositions. La prophétie auto-réalisatrice des organisateurs qui réussissent à remplir les salles dans les proportions voulues semble être la preuve du conformisme écrasant des festivaliers « légitimistes » qui se sont déplacés et de la puissance de la capacité des organisateurs à légitimer un répertoire, à imposer des hiérarchies et des exclusions, à naturaliser leur vision du théâtre contemporain. Pourtant seule une lecture pressée permet un tel constat. Les spectateurs ne forment pas une masse inerte et amorphe qui entrerait tête baissée et chapeau bas dans le temple estival du théâtre contemporain. C'est ainsi que si l'on peut décrire le comportement *a priori* conformiste des spectateurs du Festival d'Avignon, il faut immédiatement moduler l'analyse pour se demander quelles expériences font les festivaliers, de quelle façon ces dernières innervent leurs pratiques culturelles ordinaires. Or les résultats que nous obtenons à partir d'enquêtes sociologiques (quantitatives et qualitatives) réitérées depuis plusieurs années montrent que si, sur quatre ans, la demande (collective ou des différents groupes découpés par l'enquête) se conforme aux jauges hiérarchisées réservées par les organisateurs (de 15 000 places à 300) les trajectoires culturelles des spectateurs après le festival, ou entre deux de ses éditions, sont beaucoup plus diverses et inattendues qu'on veut bien l'imaginer. Autrement dit, se met en œuvre, contre toute attente, un processus culturel qui transforme les rapports à la culture par la mise à l'épreuve d'expériences pour lesquelles se déploie toute une gamme de rapports critiques. On peut ainsi se demander comment des spectateurs engagés – mais consentants – sont amenés à faire l'expérience de nouvelles offres, les font travailler dans la construction de leur carrière (au reste souvent discontinue) de spectateur. Partant, le plébiscite de l'offre ne se réduit pas fatalement à un simple conformisme, voire à une ambivalence à l'égard d'une programmation qui ne pourrait être dissociée de la violence symbolique qui la fonde. La présence d'initiateurs, de conseillers souvent issus du milieu familial ou amical pour le choix qu'effectuent les lecteurs de roman, les amateurs de musique ou de cinéma peut donc être étendue à des instances plus distantes des spectateurs ordinaires. Dès lors, les rythmes des « pèlerinages » festivaliers – c'est-à-dire les participations aux éditions précédentes du Festival – doivent être analysés avec précision. Traversés par des respirations régulières, voire de longues parenthèses, ils ne peuvent pas être pensés comme une expérience symbolique de la captivité, venant durablement aimer une trajectoire sous contrôle, mais comme une épreuve qui initie un processus dont on ne connaît pas encore

l'issue et qui a, en grande partie, pour fonction de faire travailler les expériences contraintes éprouvées par la majorité des festivaliers.

Reste la question de la démocratisation du Festival sur laquelle nous ne nous étendrons pas dans ce texte, mais qui appelle un commentaire liminaire. Avec moins de 7 % d'ouvriers et d'employés, le Festival n'est pas un lieu « populaire » (Pedler & Ethis, 1999). La tentation immédiate est de comparer cette fermeture sociale à l'ouverture attendue du festival « off ». Pour autant aucune enquête rigoureuse n'a permis de montrer que le « off » présente un profil radicalement différent. Seule la confusion sémantique qui assimile « l'intelligence collective » du « off » à une dynamique populaire permet de semer le doute. Il ne suffit pas de ressentir les impressions fortes au contact de la foule pour la caractériser. De fait, le renouvellement social est venu par un autre chemin que celui qu'avait imaginé Jean Vilar en initiant le Festival d'Avignon. Il passe par un certain brassage générationnel, par l'implication moins sélective des spectateurs venus des départements proches et par l'expérience acquise par les festivaliers les moins formés scolairement. Mais que serait cette expérience sans l'impulsion stimulante d'une offre « in » ouverte, balayant largement l'espace théâtral français et étranger ?²

En définitive l'alternative « in » – « off » ne peut être posée à l'économie. L'institutionnalisation représente toujours un risque. Mais qui peut prétendre que le « off » échappe à ce risque ? Les mouvements d'adhésion, de ferveur, voire d'allégeance, que suscitent les dispositifs les plus reconnus font appel indistinctement à la foi et à la raison³. Le « off » n'échappe pas à la règle. La curiosité bien contrôlée, l'accord raisonné de tous sur des offres librement parcourues, la distance critique sont des essences pures que le sociologue n'arrive jamais à isoler, sinon par pure rhétorique.

Nous voulons dans ce texte concentrer notre analyse sur le « retour sur investissement » que réalise une partie des festivaliers afin d'analyser à nouveau frais les effets d'imposition d'un grand festival et cela sans les dissocier des réaménagements, des appropriations qu'ils suscitent. D'une façon plus générale, nous voulons ici considérer que les offres, qu'elles soient artistiques, informatives ou ludiques, peuvent aussi se comprendre comme des *stimulations culturelles* qui engendrent des processus dont l'intérêt sociologique est bien palpable.

Dans un premier temps, nous reprenons ici les grandes lignes de ce que nous avons exposé dans un chapitre de l'ouvrage *Avignon, le public réinventé*

2. On trouvera, dans l'ouvrage collectif coordonné par E. Ethis (2002), *Avignon, le public réinventé*, de nombreuses réponses aux interrogations et aux constats que nous évoquons ici.
3. Sur ce mixte entre rationalité et irrationalité qui est au fondement des choix et comportements culturels, cf. M. Weber (1998).

(Ethis, 2002) afin de définir ce que sont les injonctions cachées de l'offre du festival « in ». Dans un deuxième temps, nous nous attarderons sur les cheminements de quelques festivaliers afin de concrétiser, à partir d'entretiens réalisés en juillet 2002, ce que signifie pour un spectateur faire retour sur une expérience avignonnaise, vécue comme exceptionnelle. Choisis pour quelques-unes de leurs caractéristiques emblématiques, les festivaliers de notre petit échantillon vivent tous dans ce que nous avons défini comme la sphère « locale » où se recrutent plus de 20 % des publics. Cette sphère locale est particulièrement intéressante du fait de la forte assiduité aux éditions successives des festivaliers « locaux », de leur implication⁴ et donc du fait qu'ils se considèrent comme des festivaliers à part entière, de leurs trajectoires sociales et culturelles moins attendues et de leurs sorties théâtrales dans l'année qui viennent mettre en valeur une pratique estivale vécue comme un ressourcement.

LES INJONCTIONS CACHÉES DU « IN »

Avignon, samedi 9 juin 2001, 7 h 30. Dans la cour de l'Espace Saint-Louis, une cinquantaine de personnes attendent, assises tout autour du cloître, l'ouverture de la première journée de location des places du Festival d'Avignon 2001. Toutes sont munies d'un numéro d'attente qu'elles sont allées chercher auprès d'un distributeur rouge comme on peut en trouver dans les fromageries de supermarchés.

À 9 heures, les portes s'ouvrent enfin pour cette location en « avant-première » réservée aux habitants du Grand Avignon. L'atmosphère est fébrile, le moment solennel. Chacun a prévu sa liste de spectacles, la plupart ont pris soin d'emporter le programme « au cas où ». Le « cas où », l'éventualité que l'on n'ose imaginer, pourtant arrive : deux heures après le début de la location, certains spectacles affichent déjà « complet » pour certaines soirées. La rumeur se propage dans le cloître, l'humeur devient sombre. Une dame crie : « *C'est un scandale, il n'y a plus de places pour la première d'Arditi* ». Effectivement, le contingent de 10 000 billets réservés pour cette journée s'est vite épuisé, certains spectateurs achetant ou réservant jusqu'à cinquante places. Outre l'effervescence émotionnelle qui règne dans ce cloître d'habitude si paisible, l'observateur se trouve dans cette scène – qui n'est pas sans évoquer l'empressement des malades du docteur Knock – face à une sorte de miracle sociologique.

4. Ce texte a été rendu possible grâce à une série d'entretiens réalisés en juillet 2002 auprès de festivaliers ayant répondu à notre première enquête de 1996. Il s'agissait d'observer d'abord un public local – en moyenne plus impliqué que les autres festivaliers – afin d'explorer les formes de remémoration des éditions suivies depuis cette date et de comprendre les cheminements des spectateurs après et avant le festival.

Que penser des réactions parfois fort violentes suscitées par le Festival d'Avignon ? Faut-il donner raison au metteur en scène Claude Régy qui s'emporte et propose de supprimer ce Festival dans les colonnes d'un supplément de *Libération* paru le 9 juillet 2001 et qui assène : « Pensez à ce que l'on voit dans les rues d'Avignon pendant les tristes semaines où se manifeste cette monstruosité qu'est le Festival et qui ressemble plus à une foire d'exposition qu'à quelque chose qui aurait encore quelque lien avec l'art. D'ailleurs, il faudrait supprimer le Festival d'Avignon pendant plusieurs années, qu'on oublie cette infection pour avoir idée de reconstruire autre chose. »

Le Festival d'Avignon est-il donc un agent infectieux ou un sage médecin qui, tel le personnage de Jules Romains, prescrit des spectacles comme d'autres prescriraient des médicaments ? On ne peut pas, pour l'heure, répondre à cette question qui est posée de manière trop globale, mais il ne fait en revanche aucun doute que les relations qui unissent les spectateurs au Festival d'Avignon se traduisent dans des langages et des comportements bien divers. Quoiqu'on puisse penser du sens de l'engagement des festivaliers, il faut d'abord décrire leurs réponses concrètes aux invitations faites par le Festival. Il faut avoir à l'esprit que les trois quarts des 109 000 places vendues en 2001 l'ont été avant l'ouverture de la manifestation. Comment alors comprendre cette adhésion non négociée à l'offre, à une programmation dont les festivaliers ne connaissent finalement que très peu de choses avant le début du mois de juillet⁵. Quelle signification accorder à cette forte adéquation entre la programmation et la fréquentation, adéquation qui – au moins pour le festival « in » – semble ne jamais vouloir contredire les intentions des organisateurs du Festival ?

Cette interrogation recoupe de fait la façon dont la sociologie de la culture a posé, depuis les années soixante, la question du rapport entre publics et offres légitimées. S'inspirant directement de la sociologie weberienne de la domination, la théorie de la légitimité⁶ l'a ainsi étendue et généralisée en l'appliquant frontalement à des sphères d'activités auxquelles ne se réfère pas explicitement Max Weber. La violence symbolique exercée par et au sein d'institutions – l'école étant l'exemple emblématique d'une telle action – dotées d'une autorité est ainsi un outil descriptif qui vise à généraliser ce qu'on peut appeler une suspicion de principe à l'égard de toute institution. Dans cette orientation, les publics de théâtre ou de concert ont été classiquement définis par les sociologues à partir d'analyses de flux (et de leur représentativité) pour atteindre un

5. Le Festival d'Avignon entend être un espace privilégiant les créations et, de fait, au moment où le programme est imprimé, personne n'a la plupart du temps vu les spectacles retenus.

6. Appelons ainsi, et pour faire court, la théorie sociologique conçue par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron et dont la première formulation aboutie est donnée dans *La reproduction* (1970).

impératif de précision – les descriptions morphologiques devant répondre à la question : « Quelles sont les composantes de l'entité plurielle et évolutive qu'est "le" public ? » – et d'une référence à la présence supposée de comportements collectifs conformistes – l'ajustement de la demande face à une offre hiérarchisée qui impose ses classements étant analysé dans ces termes. Les résultats que nous obtenons dans un premier temps, en observant la trop parfaite adéquation entre la demande et une offre qui ressemble étrangement à une prophétie auto-réalisatrice, ne doivent pas cependant interdire des investigations et analyses mettant ainsi à distance les explications mécanistes de la sociologie de la culture des années soixante.

Une prophétie auto-réalisatrice

Entre publics et organisateurs, qui décide ? L'interrogation classique qui appelle une réponse – fatalement embarrassée – et tente de trouver la source des « carrières » de spectateurs intronisés par le Festival peut tout au plus s'aider de métaphores pour faire apercevoir l'inextricable interfécondation des maîtres d'œuvres et des publics. Un festival qui « marche » repose-t-il sur une offre plébiscitée dans un climat de confiance ou sur un choix effectué en conscience ? Les années fastes sont-elles la sanction bienheureuse d'une offre équilibrée et judicieuse ou le résultat d'une dynamique qui n'a pas de pilote ? Bref, pour un festival – mais la remarque vaut également pour les programmations de toutes les grandes scènes françaises – existe-t-il une arithmétique de la réussite ?

Les données élémentaires du problème tiennent en peu de mots. L'intense travail des « organisateurs » du Festival conduit à une offre publique – les pré-programmes sont diffusés vers le mois de mars – qui se traduit, dans la formule définitive présentée au public, par une *jauge* qui fixe pour chaque spectacle le nombre de places en vente. Les créations les moins dotées – de 300 à 600 places – côtoient leurs consœurs plus chanceuses qui peuvent culminer jusqu'à 30 000 places sur toute la durée de la manifestation. En somme, l'éventail du « in » se présente comme un toboggan imposant, où les quelque cinquante stations du pèlerinage – les pièces à l'affiche – accèdent à une visibilité qui est fonction de la position occupée dans les programmes. Le jeu croisé du nombre de représentations et de la taille des salles permet tous les aménagements et il ne fait pas de doute que l'attribution d'une *pole position* ou de toute place dans cette hiérarchie par *jauge* est longuement soupesée par les organisateurs afin d'éviter les chutes et les *crashes* retentissants. Dans ces conditions, les flux collectifs de spectateurs et, partant, les *places effectivement occupées* peuvent apparaître comme étant une mesure de la réception immédiate des pièces. Il est donc compréhensible que le *taux de fréquentation*

tion – rapport du nombre de places occupées aux places offertes – soit un instrument de pilotage privilégié par le Festival⁷.

Il faut cependant prendre garde au fait que les choix des spectateurs ne s'effectuent pas de manière immédiate, mais s'inscrivent dans un processus – court sans doute – qu'il serait abusif de résumer par l'acte d'achat d'un billet. Entre la réservation de longue durée, qu'elle soit individuelle ou collective, qui fait le plus souvent confiance aux organisateurs et le choix au jour le jour qui doit transiger avec l'offre encore disponible, existent des différences qui interdisent de traiter la demande comme un flux uniforme. La prudence conduirait donc à traiter séparément les processus décisionnels distincts les uns des autres. Pour autant, l'achat en deçà ou au-delà des jauges programmées mesure bien une convergence qui, dans sa globalité, traduit un état général de confiance ou de défiance. Si la structure des réservations à distance peut utilement être comparée aux réservations sur place, le mouvement d'ensemble peut être tenu pour significatif dès lors qu'il est en excès ou en retrait. Ce sont donc les mouvements de distorsions – négatifs et positifs – qui peuvent être réputés significatifs pour nos analyses. On peut poser d'abord que le mouvement des réservations à distance, surtout lorsqu'elles sont collectives, doit selon toute vraisemblance être plus sensible à l'effet légitimant de l'offre. En outre, la comparaison entre 1996 et 2001 est de nature à valider – ou, à l'inverse, à invalider – la permanence de certains effets. C'est la raison pour laquelle on s'est appliqué à relire les analyses proposées pour l'année 1996 en mettant en regard les constats réalisés en 2001.

Jusqu'à ce point, tout semble être en place. Pour autant, la courbe lisse de l'offre n'est pas homogène et varie en fonction d'effets de seuil. Ainsi une pièce dont la jauge initiale était de 500 places et dont le taux de fréquentation est de 114 % – ce qui signifie concrètement qu'on a accueilli des spectateurs en surnombre – n'est pas comparable à une autre dotée d'un même taux, mais dont la jauge est de 8 000. Comme les quinze premières pièces couvrent environ 65 % de la demande, on peut dire qu'il existe un *effet de souffle* des têtes d'affiche – on peut appeler ainsi, par commodité, les premières pièces – qui signale l'existence de seuils. Les distorsions entre offre et demande n'ont donc pas la même signification selon la position des pièces, selon la hiérarchie des jauges.

Plus fondamentale pour notre propos est l'impossibilité d'interpréter le palmarès du Festival – fût-il celui des places effectivement occupées – comme la

7. Ce dispositif comptable est accessible grâce au recensement effectué dans les *Statistiques* du Festival, document qui nous a été très aimablement communiqué par la direction du Festival pour les six dernières années et que nous citons dans la suite du texte lorsque nous renvoyons aux flux de l'offre et de la demande.

traduction en acte du goût des festivaliers. Si les classements officiels et leur *summa divisio* sont bien plébiscités par les publics, il ne peut être question de goût ou de jugements de valeur traduits par des actes. Lorsqu'on plébiscite, on ne classe pas, on ne hiérarchise pas, on enregistre les propositions d'un marché qui est régi par ses propres règles et par les transactions qu'il autorise. Avant d'aller plus loin, examinons la question de la paternité des choix et des décisions majeures engagées dans le déroulement du marathon festivalier.

D'une certaine façon, tout se passe ici à l'image du choix sur liste bloquée qui, à l'occasion d'une élection en période de confiance, appelle le plébiscite. Mais il faut s'entendre sur le sens qu'on accorde à cette notion : le tout ou rien de la liste bloquée suppose avant tout que soit maintenue une *confiance générale*. Le spectateur doit être sûr – surtout s'il agit en partie à l'aveuglette – que, dans l'ensemble, les coups de projecteurs lancés sur les territoires de la création contemporaine, le plus souvent méconnus de lui, sont orientés de main de maître.

Pour autant, l'homogénéité des choix que nous observons en agrégeant l'ensemble des festivaliers varie-t-elle d'une année sur l'autre et se maintient-elle lorsqu'on abandonne la fiction que représente la sommation des choix individuels pour s'intéresser à ces derniers ou à des regroupements établis à partir de catégories socio-démographiques ? Si l'on qualifie un choix individuel comme « légitimiste » en objectivant le degré d'indépendance des options prises par les spectateurs par rapport aux « premières pièces », le choix différencié de spectacles que réalisent les différents groupes sociaux présents lors des Festivals de 1996 et 2001 fait varier les profils, allant des plus « légitimistes » aux plus « indépendants », sans toutefois présenter des perturbations très marquées. À l'inverse, les choix qui prennent à rebours l'offre hiérarchisée du Festival sont rarissimes puisque, pour le public local qui nous occupe, ces choix ne couvrent guère que 0,5 % de notre échantillon⁸.

Cet état de fait, relativement stable lorsqu'on change d'échelle d'observation, devrait nous conduire à constater l'importance massive de comportements qu'il faut bien qualifier de conformistes. Pour autant, la nature des options prises dans les choix, l'analyse des processus par lesquels les spectateurs éprouvent et intègrent leurs expériences nouvelles conduisent à relativiser cette conclusion. Ainsi, pour les « sélections » de moins de 11 pièces, les choix qui se concentrent sur plus de 60 % des pièces placées en queue de liste de l'offre officielle restent fréquents⁹. Cette répartition des degrés de liberté face à l'offre révèle que la curiosité pour toutes les œuvres proposées fait bon ménage avec

8. Pour le questionnaire diffusé en 1996, l'échantillon était de N = 1 561 (Pedler & Ethis, 1999).

9. Les 55 pièces proposées dans « in » sont hiérarchisées en fonction des « jauges ». Le premier quart couvre l'essentiel de l'offre des places.

la prise en considération des pièces les plus en vue. En outre, les choix et postures des festivaliers ne deviennent sociologiquement intéressants qu'à partir du moment où l'on intègre la dimension temporelle de leurs comportements. Se rendre au musée ou au théâtre donne prise à une radiographie socio-démographique très artificielle. Historiquement, ce type de description sociologique a d'abord fait son apparition pour être ensuite relativisé par une sociologie de la réception qui s'intéressait à ce qui se passe dans la salle ou dans le face-à-face entre une œuvre et un spectateur. Bien qu'enrichissant une description figée, cette nouvelle approche laisse une prise à une certaine essentialisation des pratiques puisqu'on ne se demande jamais ce que font les spectateurs lorsqu'ils quittent le musée ou la salle de spectacle, ni dans quels réseaux d'interaction ils s'inscrivent pour faire ce qu'ils font.

QUE FONT LES SPECTATEURS DE LEUR EXPÉRIENCE FESTIVALE ?

Si l'on choisit de s'intéresser aux enquêtés de notre échantillon local (*i. e.* les festivaliers habitant les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône) qui ont sélectionné plus de 60 % des pièces qu'ils sont allés voir en queue de liste de l'offre officielle, on constate d'abord qu'ils constituent une population au périmètre assez large. Ils forment un peu moins de 25 % de l'échantillon local. Si l'on étend encore ce périmètre à ceux qui ont sélectionné presque autant de pièces dans la tête de liste et dans la suite de l'offre, on délimite une population aux caractéristiques particulièrement intéressantes. Dans leur grande majorité, ces festivaliers ont suivi plus de 10 éditions de la manifestation avignonnaise et se sont rendus régulièrement au spectacle en dehors du Festival. Ils sont de conditions professionnelles assez diverses (pour les professions les plus fréquentes : technicienne de laboratoire, commerçant, professeur du secondaire, hôtesse d'accueil, institutrice, employé des postes, technicien supérieur, juriste d'entreprise, etc.) et de formation scolaire et universitaire moyenne (pour les diplômés les plus fréquents : diplôme professionnel équivalent à Bac + 2, baccalauréat, puis études supérieures longues).

On peut ainsi évoquer quelques profils de festivaliers pour les opposer à ceux caractérisés par des choix plus clairement « conformistes », en faisant varier leurs caractéristiques afin de rendre sensibles les approches diversifiées qui se manifestent au travers de ces entretiens.

Ainsi François B., commerçant, Bac + 2 (diplôme professionnel post-baccalauréat), 52 ans, habite un village peu distant d'Avignon. Il assiste chaque année à une vingtaine de spectacles. En sélectionnant près de 80 % de spectacles au sein du « bas de l'offre officielle », François B. manifeste clairement sa curiosité pour l'offre théâtrale émergente.

Il aime l'esprit du Festival et s'y rendrait même si l'offre de son village devenait brusquement aussi diversifiée et stimulante que celle du Festival. François B. fait ainsi confiance aux organisateurs du Festival, même s'il pense que ces derniers prennent moins de risques depuis une dizaine d'années. Il a choisi de faire des paris qui lui permettent, le cas échéant, de faire des découvertes. En outre, il n'est pas un incondicional de l'atmosphère du Festival, mais fait confiance à son offre. Il se rend ainsi à des spectacles sans posséder aucune information précise à leur propos, en se basant sur le programme du Festival. Son travail de mise en perspective de l'offre avignonnaise concerne exclusivement les œuvres qui l'ont fortement marquées (il égraine ainsi quelques spectacles dont il se souvient particulièrement pour ces dernières décennies) et celles qu'ils a violemment rejetées. Par des déplacements durant l'année, par des lectures, voire en suivant des retransmissions théâtrales à la télévision, François B., lorsqu'il est séduit par un metteur en scène ou par un auteur, effectue un « retour sur investissement » ciblé et systématique.

À l'image de François B., chaque spectateur porte en lui une trajectoire bien singulière, orientée, aimantée par un ensemble de champs de forces fort complexe. Un travail descriptif rigoureux ne pourrait envisager sérieusement d'en faire l'inventaire ni même d'esquisser une carrière de spectateur idéal-typique.

Toutefois, le recueil d'entretiens effectués en 2002 auprès de spectateurs ayant assisté à l'édition 1996 permet de discerner certaines limites dans cet univers des possibles. Si nous poussons réellement l'analogie mécanique de la trajectoire jusqu'au bout, nous pouvons reformuler les choses différemment et considérer que le spectateur se meut dans un espace multidimensionnel (dont certaines de ces dimensions seraient les pratiques spectatorielles, les formes d'initiation, de prescription, les programmations proposées à proximité de leur domicile, la relation à l'institution festivalière, les sphères de sociabilité, etc.). Ces trajectoires que nous qualifierons de « contraintes » se situent donc dans cet espace mais répondent à des règles propres au spectateur. C'est ce que la mécanique appelle des systèmes non holonomes à k degrés de liberté. Dans un espace à k dimensions, les trajectoires des systèmes physiques sont rarement totalement libres mais sont contraintes par des spécificités propres aux mobiles. Par exemple et pour faire simple, l'usage normal d'une voiture se situe dans un espace à deux dimensions mais les propriétés du véhicule imposent au conducteur certaines trajectoires comme la procédure du stationnement en créneau¹⁰.

10. Par opposition, un système holonome à k degrés de liberté est un système physique qui peut se mouvoir dans un espace à k dimensions de manière totalement libre, pouvant joindre théoriquement un point de cet espace à un autre par tous les itinéraires possibles. Un système non holonome comme une automobile ne peut se garer entre deux autres automobiles sans passer obligatoirement par une « manœuvre » qui, ici, s'appelle le créneau mais surtout qui contraint la voiture à emprunter un chemin particulier pour atteindre le stationnement désiré.

Nous souhaitons ici assumer pleinement la complexité de l'analogie mécanique et essayer de poser en quoi les spectateurs peuvent être considérés comme sociologiquement non holonomes.

Une libre circulation de l'individu au sein de l'offre de la création théâtrale contemporaine laisserait supposer une connaissance minimale de l'histoire récente de ce secteur afin d'éviter une trop nette imposition sur ses choix des phénomènes de légitimité culturelle. Le paradoxe de la situation que nous essayons de décrire tient en ce que les fondements de cette « libre trajectoire » et de cette légitimité culturelle reposent sur la mémorisation par le spectateur de son expérience. L'interrogation systématique de notre échantillon concernant les souvenirs que tel ou tel spectacle laisse dans les mémoires peut surprendre. Six ans après avoir assisté à une représentation d'une manifestation que chacun d'entre eux tient comme hors norme, très peu sont à même de citer à la fois le metteur en scène, l'auteur, l'un des acteurs et le lieu de représentation. Ils sont encore moins nombreux à émettre une évaluation argumentée sur le spectacle, se contentant, la plupart du temps, d'un « sympathique » ou d'un adjectif d'appréciation vague « pas mal » ou « plutôt bien ». Il n'en demeure pas moins que cette mémoire fragmentée, hésitante, peut-être même occultée, présente à l'observateur un profil bien souvent polarisé. Quatre critères viennent tenir lieu de points cardinaux pour cette boussole-mémoire qui permet aux spectateurs de se repérer à tâtons au sein de l'histoire de leur propre trajectoire¹¹. Nous n'avons pas rencontré de spectateurs qui n'orientent pas leur travail de mémorisation autour d'une polarisation opérée à partir de quatre critères : le metteur en scène/chorégraphe, le texte, le lieu de représentation, un ou des acteurs/danseurs. Cette mémoire par « ticket » – par exemple metteur en scène/texte – semble revenir de manière tout à fait récurrente et semble permettre à nombre de spectateurs de situer leur propre parcours afin de développer une mise en discours de cette trajectoire. Ce constat d'une mémoire polarisée, et par là succincte, tranche avec la régularité, chez les plus fidèles des spectateurs, d'un certain désenchantement vis-à-vis des spectacles proposés. Les « *C'est moins audacieux qu'avant* » succèdent aux « *La notion de prise de risque est moins assumée qu'il y a dix ans* ». La coexistence d'une mémorisation difficile à caractériser et ce type de réflexion diachronique ne doit pas mettre en doute la cohérence de tel ou tel propos mais bien nous amener à nous interroger sur ce qui échappe à l'analyste et qui autorise le spectateur à développer un tel discours. De ce point de vue, il n'est pas à douter que des travaux en sociologie de la réception posés à nouveaux frais restent à concevoir et à entreprendre.

11. Certains iront même, pour se dédouaner de tout travail de mémoire, jusqu'à se qualifier de « spectateur de l'instant ».

Mais prenons un profil fortement contrasté, qui s'oppose sur de nombreux points à François B. Anne H., habituée du Festival de longue date (depuis 25 ans)¹², choisit ses spectacles presque exclusivement dans les têtes de liste. Avec une posture relativement a-critique en direction des organisateurs – elle ne tarit pas d'éloges sur la direction de Faivre D'Arcier –, une lecture *ex post* de la presse venant « enrichir ses impressions » et une très faible renégociation de ses choix de réservation pendant la durée du Festival, Anne H. pourrait apparaître comme un profil typique de spectateur conformiste. Pour autant, sourde aux rumeurs amplifiant les chorus de la presse écrite autour de telle ou telle pièce ou de tel metteur en scène (en 2002, autour de Delbono par exemple), elle n'éprouve aucun désir de découvrir les spectacles qui ont défrayé la chronique du Festival. Si les spectacles qu'elle suit sont « mis à l'épreuve », c'est à celle de la discussion avec des amis proches avec lesquels elle confère pour établir ses choix et pour les commenter. Ici le « bouche à oreille » est utilisé à contre-emploi pour ancrer des partis pris dans un cercle amical. Il y a du reste tout à parier que ses principaux « retours sur investissement » doivent s'effectuer dans ce cercle. Il faut encore ajouter que ces derniers ont toutes les chances de ne concerner qu'assez peu les aspects proprement théâtraux, tant est grande son incapacité à établir une remémoration construite des spectacles des éditions récentes – y compris de l'année précédente – du Festival.

C'est un profil assez proche que l'on retrouve chez Alice P., professeure du secondaire née en 1946. Avec des choix presque exclusivement conformistes, un usage des cercles amicaux assez proche de celui d'Anne H., Alice P. suit les saisons théâtrales durant l'année en cultivant les références au Festival d'Avignon (Olivier Py, par exemple). Informée pour chacune de ses réservations, Alice P. ne fait confiance les yeux fermés qu'à la Cour d'Honneur et elle peut, comme nombre d'autres festivaliers, s'y rendre sans connaître précisément la pièce qu'on y joue.

On peut encore se demander, en voyant les festivaliers se souvenir si mal des œuvres qu'ils ont fréquentées lors des éditions précédentes du Festival ce que signifie leur fidélité à la manifestation avignonnaise. En usant de la métaphore commune de la trajectoire – définie par une « poussée » initiale et par la présence d'« incidents » de parcours venant constamment la réorienter –, la langue ordinaire laisse supposer que chaque édition du Festival serait susceptible d'infléchir la carrière des spectateurs. Notre parti pris est différent : consistant à mettre au jour des manœuvres obligatoires dans la construction d'une trajectoire de spectateur, nous suggérons que le travail de mémorisation de

12. Elle est née en 1948, exerce une profession « intermédiaire » (avec un diplôme professionnel équivalent à bac + 2) et fréquente les théâtres durant l'année.

l'expérience spectatorielle occupe une place centrale au sein de l'économie individuelle que chaque fidèle du Festival d'Avignon doit gérer afin d'aménager son profil de spectateur et cela à l'intérieur d'une temporalité cyclique, essentiellement autocentrée. Dès lors, loin de présenter le profil d'une contrainte qui imprime, d'année en année, sa marque visible et originale, chaque édition du Festival est plutôt une stimulation qui vient modifier, enrichir ou accélérer le fonctionnement d'un « régime culturel » déjà en place.

C'est ce que l'on aperçoit clairement dans des entretiens de nouveaux festivaliers (*i. e.* qui n'ont connu qu'une ou deux saisons de la manifestation avant 1996), à l'instar de Régis G., médecin retraité, né en 1929, dont le régime de fréquentation du théâtre (en Avignon et hors Avignon) ne diffère guère de ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici.

En adoptant cette perspective, on s'engage à reconstruire la notion problématique d'« habitué » pour la penser comme une identité auto-attribuée qui autonomise et fait exister des styles et des rythmes de fréquentation du Festival assez différents les uns des autres.

De fait la déconstruction – au demeurant nuancée – de ce type de catégorie ne peut être pensée qu'en référence à des temporalités vécues et à des inscriptions spatiales variables qu'il est trop commode de subsumer à partir d'un terme générique. Du reste, cette remarque vaut également pour penser l'identité locale des festivaliers. Ainsi, dans notre échantillon de spectateurs locaux, une tendance prégnante est apparue concernant la revendication d'un statut particularisé. L'itinéraire de nos enquêtés, leurs carrières de festivaliers sont autant d'occasions de faire valoir leur identité sociale et plus précisément, leur provenance géographique. Face au présumé d'un Festival d'Avignon qui serait l'occasion d'une invasion parisienne et d'une perte de possession du terrain avignonnais par ceux qui l'arpentent à l'année, les spectateurs locaux sont en demande. Ils sont en demande de faveurs, de places « moins chères », de réservations préférentielles, d'abonnements. Même si une partie de ces revendications sont prises en compte par le Festival, voire exaucées, la journée de réservation des « avignonnais » est perçue souvent dans l'aigreur et la colère comme nous le décrivions plus haut. Cet aller-retour incessant, dont nous sommes témoins pour ce que nous pourrions appeler ce sentiment de revendication locale, entre trajectoire de spectateur et profil socio-démographique tend à montrer l'interdépendance liant ces deux notions. Donner à cette dernière un pouvoir explicatif est donc largement abusif et montre que la clause logique du raisonnement statistique faisant valoir qu'un résultat vaut « toute choses égales d'ailleurs » est peu regardante et exclut tout un monde de déterminations.

En se demandant quelles expériences font les festivaliers de leurs fréquentations théâtrales, on est donc amené à reconsidérer des notions d'usage courant

qu'il serait commode de penser comme des descripteurs « neutres ». Être un habitué, appartenir au public local ou, tout simplement, se définir comme « festivalier » ne constituent pas des postures qu'il est possible d'objectiver *a priori*.

LA MISE À L'ÉPREUVE DE L'OFFRE DANS LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DES FESTIVALIERS

Analyser l'adéquation entre fréquentation et offre de programmation n'est donc pas une formule magique qui permettrait de comprendre *tout ce qui se passe* entre spectateurs et manifestations culturelles. En prenant le parti de mettre en avant les limites des découpes synchroniques, nous souhaitons pour conclure montrer la fécondité d'approches croisées, qui oscillent entre radiographies socio-démographiques et analyses des carrières de spectateurs. Étudier la façon dont le plébiscite de surface est intégré dans l'expérience et l'histoire singulières des spectateurs suppose que l'on soit à même de mieux décrire de quelle nature est leur implication dans le processus festivalier.

Or le mécanisme de l'enquête par questionnaires auto-administrés qui ont été à la base de nos observations réitérées entre 1996 et 2001 ne constitue en aucune manière une opération neutre, transparente à elle-même, technique pour tout dire, que l'on pourrait aisément dissocier de ce processus. Commençons donc par analyser de quelle façon le spectateur s'autoproclame festivalier. De cette accession souveraine dépend en définitive la nature d'une relation qui ne s'engage vraiment qu'entre deux partenaires dont les rôles ne se définissent que par une interaction. D'un côté, les organisateurs interpellent le public en attendant qu'il épouse la hiérarchie de l'offre qu'ils configurent. De l'autre, la part la plus agissante de celui-ci est constituée d'habitues qui, poursuivant l'expérience du Festival, viennent à étapes régulières relever ses défis. En définitive, chaque spectateur ne s'autoproclame festivalier que pour autant qu'il réussit, dans la durée, à faire quelque chose de l'offre qui lui est soumise. Par un mécanisme paradoxal, la réponse au questionnaire auto-administré devient l'enjeu d'un mécanisme par lequel les habitués déclinent leur appartenance à un processus symbolique.

Nous ne savons que peu de choses des cheminements biographiques de nos enquêtés. D'autres enquêtes doivent être profilées pour en comprendre la logique. Pour autant, les données des enquêtes déjà réalisées dévoilent une partie de la réponse aux questions que nous posons. Nous pouvons définir un peu plus précisément ce qui, pour les spectateurs, signifie être festivalier. Pour cela, il nous faut décrire sommairement ce que sont les habitués.

La fraction des habitués constitue une poche assez homogène au regard de nombreuses variables de l'enquête, elle perpétue ainsi une forme d'autorecru-

tement au regard de l'appel à candidature, ouvert par définition, par lequel se renouvelle le festival chaque année. Il n'y a ainsi rien de curieux à constater la corrélation forte qui apparaît entre l'âge des festivaliers et leur présence lors d'un festival précédent (cf. tableau ci-dessous). Ajoutons que cette présence est vécue par les plus jeunes comme un signe net d'appartenance au monde des festivaliers puisque l'on constate que la forte proportion (relative) des non-réponses chez les plus jeunes (non-réponses à la question et non à l'ensemble du questionnaire) signale ici une attitude de retrait. Pour ces enquêtés, la question n'apparaît pas comme une simple question de fait : c'est leur identité de spectateur qui est ici en jeu. En outre, la précarité de l'occasionnel et, partant, « l'illégitimité » de ce statut sont plus nettement attestées dans le contexte du Festival d'Avignon que dans un musée par exemple.

Habitués et occasionnels selon l'âge

	<i>Ont déjà assisté</i>	<i>N'ont jamais assisté</i>	<i>N. R.</i>	<i>Total</i>
<i>Plus de 55 ans</i>	87,7 %	10,5 %	1,8 %	100 %
<i>De 40 à 54 ans</i>	86,8 %	11,4 %	1,8 %	100 %
<i>De 25 à 39 ans</i>	77,9 %	17,6 %	4,5 %	100 %
<i>De 16 à 24 ans</i>	56,1 %	34,1 %	9,9%	100 %
<i>Ensemble</i>	79,7 %	16,5 %	3,8 %	100 %

Source : Statistiques du Festival d'Avignon 1996, N = 1 561

On trouve des croisements comparables par leur taux élevé de non-réponses lorsqu'il s'agit d'indiquer les sommes dépensées pour la location des places. Là encore, la déclaration qui pourrait apparaître comme une simple question de fait se charge d'une signification supplémentaire. L'enquêté se prêtant jusque-là au jeu du questionnaire, livre ainsi, par son refus de transparence, une intention qu'il faut bien tenter d'interpréter. Lorsqu'on classe dans un ordre décroissant les différentes questions en fonction du taux des non-réponses, les sommes dépensées pour la location de place (58,2 %) et pour le séjour (57,8 %), sont en tête, et de loin. Deux dimensions semblent habiter ce type de dérobade : en déclarant les sommes allouées au Festival, on révèle son identité économique, mais aussi, et surtout, le degré et l'ampleur de l'investissement consenti. La carte d'identité du festivalier comporte ainsi ces deux mentions en première ligne. La déclaration des revenus (9,3 % de non-réponses) répond à cette même logique, mais sous une forme atténuée. Plus singulier et remarquable est le taux encore élevé de refus de réponse en ce qui concerne l'origine géographique (7,4 %). Ce dernier chiffre montre que, dans certains cas, l'identité du festivalier

possède des caractéristiques qu'il aimerait passer en fraude : par le lieu d'origine se révèle l'image culturelle qui s'associe aux villes et aux villages les moins-disants en ce domaine. Le diplôme (4,7 % de non-réponse), le nombre de « in » et « off » cette année (4,6 %), la date de naissance (2,8 %) comme les pratiques de sortie (de 1,7 à 2,2 %), ou le sexe (2 %) n'apparaissent pas ici comme déterminant fortement l'identité du spectateur. À ce titre, les critères qui ont orienté les choix des pièces du « in » (1,3 % de non-réponses) peuvent servir de référents. À l'image d'un médicament confronté à un placebo pour en évaluer l'effet thérapeutique, la non-réponse à une question valorisante – en amenant les enquêtés à évaluer les raisons de leurs choix, on leur attribue le statut très favorable d'informateur privilégié – permet d'évaluer le poids que devraient avoir les non-réponses pour différentes questions si elles consistaient exclusivement à susciter des réponses purement factuelles.

Dans ce cadre, il est remarquable que l'âge joue parfois un rôle assez central, subsumant diverses caractéristiques, comme l'origine géographique, ou l'opposition entre pratiques occasionnelles et fréquentations régulières du Festival. C'est ainsi que le refus de déclaration culmine pour le cas des plus jeunes lorsqu'il s'agit d'avouer les sommes allouées à la location des places.

L'implication des spectateurs dans l'enquête a reçu en 2001 une autre traduction. Les enquêteurs ont en effet constaté – au travers d'interactions verbales, d'annotations laissées sur les questionnaires – qu'une attente diversement formulée accueillait une enquête répétée depuis cinq ans. L'impatience manifeste des spectateurs portait moins sur le petit dérangement occasionné par le remplissage d'un questionnaire, somme toute assez bref, que sur une absence de « retour sur investissement » : en répondant aux questions des sociologues, les festivaliers impliqués attendaient qu'un dialogue s'engage avec les organisateurs. Loin d'être une demande introspective – attendre que quelques dimensions de soi-même soient dévoilées – l'attente portait la marque d'une volonté d'accélérer le processus dialogique engagé entre les publics du festival et ses organisateurs.

Le travail d'analyse des trajectoires spectatorielle que nous présentons dans ces lignes s'appuie sur la volonté de traiter de front les matériaux issus des statistiques de fréquentation du Festival d'Avignon et des enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des spectateurs de cette manifestation. Cette interfécondation méthodologique éclaire sous un nouveau jour les carrières spectatorielle mais pourrait tout autant apporter des éléments *compréhensifs* sur le déroulement des différentes éditions. Ainsi comme nous le montrions dans *Avignon, le public réinventé*, les cinq premiers spectacles – que nous appelions le Top 5 – en termes de jauge constituaient, entre 1996 et 2001, un pôle de stabilité du point de vue de la fréquentation qui assurait à l'ensemble de la

manifestation un succès public indéniable. Si le Festival 2002 a connu une réussite globale tout à fait comparable, les tableaux joints en annexe montrent tout de même une évolution notable du côté de ce Top 5. Deux créations (*La décision* et *Platonov*) ont connu des taux de fréquentation nettement inférieurs à la moyenne (82,8 %). D'autres remarques sur cette notion de conformisme que nous utilisons plus haut pourraient être formulées dans le détail et pourraient être largement éclairées par les résultats que nous présentons ici. Il ne s'agirait pas de rentrer dans une démarche *explicative* de la réussite ou de l'échec relatif de tel ou tel spectacle mais d'illustrer à nouveau l'importance de penser ensemble fréquentation, trajectoires de spectateurs, et profils socio-démographiques.

Mais il faut encore, pour conclure, qualifier rapidement – et sans doute provisoirement – les forces qui orientent les *trajectoires* des spectateurs. Si la description de ces parcours suppose la mise en œuvre d'enquêtes qu'il serait trop long de commenter ici (cf. Pedler & Djakouane, 2002), les cadres à partir desquels le raisonnement peut s'appuyer mettent à distance un des modèles classiques de la sociologie de la culture qui privilégie le face-à-face solitaire et silencieux entre un spectateur et une œuvre. Le contact avec les œuvres ne se convertit en « rapport » avec les œuvres que pour autant que plusieurs acteurs concourent – par leur travail incitatif et/ou prescriptif – à aménager pour le spectateur un cheminement possible et une mutation graduelle de ses expériences institutionnelles, culturelles et esthétiques. On entend par incitation ou prescription l'intercession d'une instance ou d'un individu qui vise à initier celui qui en bénéficie. Dès lors, plus l'offre aménage un contact immédiat et désocialisé, moins cette initiation se réalise. Trois modalités du travail incitatif des acteurs et des institutions peuvent être définies. Certaines relèvent davantage d'un registre « incantatoire » – lorsque le prescripteur assigne aux biens culturels le statut d'objets hautement convoités sans qu'il les ait éprouvés et connaisse les raisons qui peuvent justifier un tel statut et fonder « rationnellement » son acte de prescription. Sur ce registre, il faut encore distinguer des prescriptions proprement « pédagogiques » qui peuvent être ou non incantatoires, mais qui, dans tous les cas, reposent sur la croyance selon laquelle certains objets culturels, plutôt que d'autres, justifient sans réserve cette action pédagogique. Seules les incitations « opératoires » réussissent, en se plaçant empathiquement du point de vue de l'initié, à jalonner son expérience en lui offrant des prises mémorables et affectivement marquantes (on retrouve ici des orientations proposées par John Dewey ou, dans un tout autre cadre, par Max Weber).

Mais il convient encore d'ajouter que la notion d'incitation ne se confond en aucune manière avec la notion – dont les contours sont au reste fort vagues –

de médiation. Il ne s'agit pas de se demander sous quelle forme se réalise l'intercession entre une œuvre et un public, puisqu'une telle perspective accrédite une fois encore la fiction d'un face-à-face entre une « œuvre » et un spectateur. Ce qui est pertinent dans la notion d'incitation est, de fait, de comprendre comment des dispositifs divers – institutionnels, en aval, que nous venons d'évoquer dans cet article ; amicaux et familiaux pour la mise à l'épreuve d'expériences ou la confrontation à ce type d'expériences – tentent de reproduire des formes culturelles caractérisées par des rapports au monde et par des valeurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu P. & Passeron J.-C. (1970). *La reproduction*. Paris : Minuit.
- Ethis E. (ed.) (2002). *Avignon, le public réinventé*. Paris : La Documentation française.
- Pedler E. (avec la collaboration de D. Bourbonnaud) (2002). « La programmation du Festival. Un pacte de confiance entre l'organisation festivalière et son public », in E. Ethis (ed.), *Avignon, le public réinventé*. Paris : La Documentation française.
- Pedler E. & Djakouane A. (novembre 2002). « Carrières de spectateurs au théâtre public et à l'opéra. Les modalités des transmissions culturelles en questions : des prescriptions incantatoires aux prescriptions opératoires ». Communication au Colloque *Le(s) Public(s)*, D.E.P. et F.S.P., Le Louvre.
- Pedler E. & Ethis E. (1999). « Les spectateurs du Festival d'Avignon ». *Développement culturel*, 129.
- Weber M. (1998). *Sociologie de la musique : les fondements rationnels et sociaux de la musique*. Trad. fr., présentation et annotation J. Molino et E. Pedler. Paris : Métailié [Wirtschaft und Gesellschaft. Tübingen : Mohr, 1922].

ANNEXE

Festival d'Avignon 2002 : Classement des spectacles par places occupées

<i>Spectacle</i>	<i>Lieu</i>	<i>Jauge disponible</i>	<i>Places occupées</i>	<i>Fréquentation (%)</i>	<i>Class. Jauge</i>
1 <i>Nobody</i>	Cour d'Honneur	15 216	14 511	95,4	2
2 <i>Platonov</i>	Cour d'Honneur	15 216	10 247	67,3	1
3 <i>Minetti</i>	Théâtre municipal	9 317	9 159	98,3	3
4 <i>La tragédie de Macbeth</i>	Clos Abbaye	7 980	7 616	95,4	4
5 <i>Le quatuor d'Alexandrie</i>	Boulbon	7 640	6 067	79,4	5
6 <i>La trilogie de la villégiature</i>	Carmes	4 590	4 320	94,1	7
7 <i>Prométéo</i>	Benoît XII	4 068	3 304	81,2	9
8 <i>La vie de Galilée</i>	Cour Saint Joseph	5 536	3 064	55,3	6
9 <i>Les Gûmes</i>	Fort St André	2 750	2 860	104,0	13
10 <i>Les aveugles</i>	Chapelle St Joseph	2 100	2 576	122,7	18
11 <i>La décision</i>	Cour Saint Joseph	4 152	2 251	54,2	8
12 <i>La marche de l'architecte</i>	Cloître Célestins	3 332	2 219	66,6	10
13 <i>La rabbia</i>	St Jean	2 170	2 097	96,6	17
14 <i>L'homme des bois</i>	Châteaublanc	2 800	2 093	74,8	12
15 <i>Les philosophes</i>	Châteaublanc	1 920	1 987	103,5	22
16 <i>A.#02</i>	Baraque Chabran	944	1 893	200,5	34
17 <i>Tango</i>	Cour d'honneur	1 902	1 891	99,4	23
18 <i>Mein Kampf</i>	Baraque Chabran	1 808	1 841	101,8	25
19 <i>Guerra</i>	St Jean	1 736	1 836	105,8	27
20 <i>Le fou et sa femme...</i>	Aubanel	3 234	1 829	56,6	11
21 <i>Dom Juan</i>	Châteaublanc	2 100	1 626	77,4	19

<i>Spectacle</i>	<i>Lieu</i>	<i>Jauge disponible</i>	<i>Places occupées</i>	<i>Fréquentation (%)</i>	<i>Class. Jauge</i>
22 <i>Festen</i>	Aubanel	1 888	1 614	85,5	24
23 <i>Enfant de nuit</i>	Baraque Chabran	1 575	1 585	100,6	29
24 <i>Purifiés</i>	Gymnase	1 680	1 514	90,1	28
25 <i>L'ouest solitaire</i>	Carmes	2 040	1 496	73,3	20
26 <i>Visites</i>	Benoît XII	2 604	1 438	55,2	14
27 <i>Junun</i>	Cloître Célestins	2 360	1 252	53,1	15
28 <i>Il silenzio</i>	St Jean	1 736	1 249	71,9	26
29 <i>Formas breves</i>	Aubanel	1 964	1 243	63,3	21
30 <i>El suicidio</i>	Église Célestins	1 440	1 236	85,8	30
31 <i>Je crois que vous...</i>	Église Célestins	1 092	1 175	107,6	31
32 <i>After Sun</i>	Église Célestins	1 092	1 166	106,8	32
33 <i>Planète</i>	Pénitents	960	892	92,9	33
34 <i>Commedia del servitore</i>	Théâtre municipal	2 268	794	35,0	16
35 <i>Médée- Matériau</i>	Pénitents	735	764	103,9	35
36 <i>Cet homme s'appelle Hyc</i>	Gymnase St Joseph	700	465	66,4	36
Total		124 645	103 170	82,8	

Source : Statistiques du Festival d'Avignon 2002

Dominique MEHL

LE TÉMOIN, FIGURE EMBLÉMATIQUE DE L'ESPACE PRIVÉ/PUBLIC

La publicisation de la parole privée par la radio et la télévision révèle et conforte de profondes transformations dans les rapports entre espace privé et espace public. Les frontières se brouillent et se modifient selon les enjeux traités et les acteurs conviés. Les territoires se superposent et s'absorbent mutuellement en fonction des thèmes mis en débat et de l'implication différentielle des protagonistes.

Historiquement, le partage entre domaine public et privé a toujours été mouvant. Mais chaque époque, chaque société et chaque culture se reconnaissent dans les lignes de démarcation du moment. La collectivité imprimait son label aux questions, réflexions, positions, émotions émanant d'elle et de ses membres. Les unes devant être réservées à la conversation personnelle et au face-à-face, les autres pouvant être traitées sur la place publique. Mélanger les genres, confondre les paroles signifiait enfreindre des règles du jeu, règles non écrites mais socialement consenties. La pudeur, la discrétion, le quant-à-soi étaient prédéfinis par les moralistes, les idéologues, les pédagogues. De même, les contours du débat public étaient codifiés socialement. Certes, les digressions étaient fréquentes et les évolutions sociales devaient beaucoup aux scandales, à l'indécence, à la levée de tabous initiés par des paroles échappées des colloques singuliers, portées par des actions collectives et captées par les arènes publiques. Ainsi, les bornes qui balisent le domaine public n'ont cessé de se déplacer, mais, à chaque période, dans chaque conjoncture, les sociétés se sont prémunies contre la confusion des genres. Le partage des eaux, historiquement et culturellement variable, demeurerait un principe d'organisation du débat public, de séparation entre espace public et espace privé.

Il semble aujourd'hui que les digues aient cédé et que les eaux se soient mêlées. Aucune question privée ne demeure plus à l'abri de l'indiscrétion publique. La discussion publique ne refoule guère les passions privées. Les médias recueillent et suscitent les confidences jusqu'alors murmurées dans le secret des confessionnaires religieux ou laïcs. L'intimité des citoyens ordinaires, mais aussi des membres de l'*establishment*, s'expose au regard et à l'écoute de tous. Même la classe politique est gagnée par cet engouement pour le dévoilement de soi.

Pourtant, la distinction privé/public ne s'est pas évanouie. Elle s'est transformée à l'aune de l'épanouissement de l'individualisme contemporain. De nouvelles formes de présentation de soi ont émergé. Les nombreux entretiens conduits auprès des acteurs de la télévision de l'intimité dévoilent le caractère éminemment personnel de l'articulation consentie entre le dicible et l'indicible, le communicable et le secret, le dedans et le dehors, le pour soi et le pour l'auditoire. L'intimité n'est plus circonscrite a priori, elle est ré-élaborée au gré de sa propre histoire, de ses propres difficultés, de ses propres projets. Pour les uns, dévoiler sa sexualité personnelle en public paraît impensable tout en étant audible si cette confiance vient d'autrui. Pour d'autres, révéler ses mésententes conjugales sur une scène médiatique relève d'un exhibitionnisme malsain, mais évoquer ses blessures d'enfance semble parfaitement légitime. Pour les uns, décrypter ses sentiments parentaux devant un parterre de spectateurs semble obscène tandis que confesser ses troubles psychologiques relève tout naturellement d'une catharsis collective. Pour d'autres, raconter sa vie quotidienne dans ses détails les plus personnels nourrit la réflexion de la société sur elle-même, alors que divulguer ses opinions politiques représente une atteinte à son libre arbitre.

Ainsi, les barrières entre espace public et espace privé, entre vie publique et vie privée, entre intimité et extimité, entre for interne et for externe sont déplacées, sans cesse ré-articulées, au gré des sollicitations émanant des scènes publiques et au fil des élaborations suggérées par les inspirations individuelles.

En ce sens, il devient difficile de se mouvoir dans une problématique « géopolitique » qui délimiterait des territoires et des frontières. Il semble plus approprié de raisonner en terme de processus :

Processus par lesquels l'espace public de la délibération sociétale est modelé par l'espace privé de la conversation personnelle. Et inversement.

Processus par lesquels la vie publique, en collectivité, témoigne d'une réflexion sur les mœurs et la quotidienneté ancrée dans la vie privée, familiale, amicale, relationnelle. Et inversement.

Processus par lesquels les pourtours de l'intimité et les orientations de celle-ci s'élaborent en symbiose avec son extimisation, c'est-à-dire son exhibition. Et inversement.

Processus par lesquels l'introspection s'alimente d'une certaine forme d'extrospection, de discours sur soi-même proféré devant un collectif d'auditeurs. Et inversement.

Processus par lesquels le for interne, soit la réflexion et élaboration sur soi, se forge en articulation avec une part d'extériorisation, de mise en visibilité de cette épreuve de conscience personnelle. Et inversement.

Nous désignerons par espace privé/public ce lieu où a cours une délibération de la société avec elle-même, sur des scènes visibles et audibles par des auditoires larges et composites, délibération qui engage des paroles relevant de l'expérience personnelle et individuelle.

Ce va-et-vient entre dévoilement public et retour sur soi s'épanouit à l'ère de l'individualisme, et cela d'un double point de vue. D'une part, les identités se construisent en imbriquant expérience sociale et expérience individuelle dans le cadre de confrontations, de comparaisons, d'évaluations qui se nourrissent de l'histoire personnelle du sujet et de son appropriation des expériences collectives contées sur la place publique. D'autre part, l'interférence entre parole publique et parole privée ne relève plus de définitions sociales, cet entrelacement étant lui-même marqué du sceau des inclinations individuelles.

De nombreux auteurs ont déploré l'extinction de l'espace public, désormais dévoré par l'espace privé. Une approche en terme de processus et d'articulation conduit plutôt à s'interroger sur les nouvelles configurations de cet espace privé/public. À examiner le mode de débat et de délibération sociétale induit par la subjectivisation ou la psychologisation du rapport entre privé et public. À déchiffrer, pour le débat public, les effets de ce cheminement variable et personnel entre publicisation et privatisation¹.

L'ESPACE DU TÉMOIN

L'espace privé/public porte plusieurs marques spécifiques.

En premier lieu, il enregistre un afflux de propos concernant la vie quotidienne et intime. Il accumule le récit d'histoires personnelles, sentimentales et affectives. Événements relationnels de l'enfance, de la famille, de l'amitié sont passés au peigne fin. Émotions et sentiments affluent sur la scène publique.

1. Cet article s'appuie sur l'enquête réalisée auprès des acteurs de la télévision de l'intimité. Enquête portant principalement sur les *reality shows* et sur l'émission animée par Mireille Dumas, *Bas les masques* (étude des magazines diffusés entre septembre 1992 et juin 1994) (Mehl, 1996). Enquête prolongée par l'analyse des émissions plus récentes, tout particulièrement celles produites par Jean-Luc Delarue, *Jour après jour* et *Ça se discute* programmées entre le 9 février 2000 et le 28 novembre 2001 et interview du rédacteur en chef de *Ça se discute*, Gilles Bornstein (15 novembre 2000).

Des propos réservés jusqu'alors aux confrontations interpersonnelles, familiales, amicales, psychothérapeutiques envahissent les écrans. Les émissions produites et animées par Jean-Luc Delarue, *Jour après jour* et *Ça se discute*, sont emblématiques de cette tendance. Mais on pourrait citer la quasi-totalité des programmes de télévision, qu'il s'agisse de magazines, de plateaux de discussion sur des problèmes de société et même de documentaires. Ce mouvement touche aussi la fiction qui, en particulier dans les séries prisées du public jeune, braque ses projecteurs sur les mœurs et la vie quotidienne, jouées sur un mode très réaliste par leurs personnages récurrents.

En second lieu, l'espace privé/public tend à traiter les questions et enjeux sociétaux, et même politiques, à travers le prisme de la personne et de sa personnalité. Les responsables d'entreprise ou d'administration, les patrons des institutions sociales ou l'élite politique sont encouragés à parler d'eux-mêmes tout en défendant leur programme ou leur action. Le déclin des émissions politiques traditionnelles fondées sur les joutes intellectuelles atteste de cette évolution qui pousse les managers du pays à se présenter plutôt chez Michel Drucker ou Alain Ruquier que chez Arlette Chabot ou Christine Ockrent. Les questions publiques sont de plus en plus débattues à l'aide d'une grille personnalisée.

En troisième lieu, cette subjectivisation de la délibération sociétale conduit à la promotion du témoin érigé en acteur central de l'espace privé/public. L'individu ordinaire, dans toute sa banalité, sa candeur, mais aussi son originalité et sa véracité, devient le héros du spectacle télévisuel. Le citoyen lambda occupe les estrades, s'installe dans les fauteuils de l'interviewé, incarne le personnage pivot et parfois unique de ces shows médiatiques. Il est convié à parler à la première personne et à parler de lui-même. Il n'est pas invité pour attester de la réalité d'un fait ou d'un événement, comme le témoin historique ou le témoin en justice, mais pour certifier de l'authenticité d'un mode de vie ou d'un affect au nom de sa propre expérience, à l'aune du récit de sa propre vie. La singularité est à ce point valorisée que, lorsqu'un témoin a été recruté par un canal associatif, ce qui est fréquent, son appartenance à un groupe collectif est tue. Le témoignage dans l'espace privé/public se conjugue exclusivement au singulier.

Pourtant, de cette individualisation extrême des exemples ne ressort pas une cacophonie inextricable où le lien et la communication seraient abolis. Les récits sont singuliers, mais ils se parlent et ils parlent au public. Le témoin de ces magazines télévisuels n'est pas un confident qui invite le téléspectateur dans son territoire secret, mais un acteur qui lui adresse une proposition.

Pour que la vertu de son verbe puisse opérer, pour qu'il soit audible par un auditoire large et composite, le témoin est choisi et mis en scène en sorte que son image et sa prestation soient dé-singularisées. Le particulier doit, d'une

certaine façon, incarner le général ou, au moins, ouvrir sur la généralité. En ce sens, la présence, la parole, la personne du témoin de l'espace privé/public sont emblématiques.

Le témoin, issu de la société civile, recruté pour son appartenance au monde des sans-grade, est parfois sélectionné pour sa représentativité. Sa candidature est retenue parce qu'il semble incarner « monsieur tout le monde ». Ni trop original, ni exceptionnel, ni rare, ni excessif, il pourrait apparaître comme une sorte de reflet du public moyen dans lequel la moyenne des français serait censée se reconnaître. L'anonymat qui, souvent, signe sa prestation souligne cette filiation avec l'ensemble du corps social. À la limite, il est à lui seul un fragment incarné d'opinion publique. Une opinion publique en chair et en os, qui se démarque de celle, abstraite, représentée par les sondages ou partiellement mise en forme par les médiateurs. Une opinion publique qui ne serait plus une palette de chiffres et de statistiques, une figure invisible et inaudible rendue accessible par la médiation d'interprètes et de traducteurs. Une opinion publique, au contraire, vivante et palpable. Une opinion publique qui a les apparences de la réalité et dont la mise en scène sollicite l'identification du public.

Pourtant, le témoin est, à l'inverse, bien souvent un personnage hors norme, notamment sur les plateaux de *Ça se discute*. Victime de préjugés, attaché à des modes de vie considérés comme marginaux, perclus de blessures non cicatrisées, adepte de pratiques minoritaires ou réprouvées, il attire le regard et l'écoute par l'originalité de son histoire. Toutefois, sa personnalité excentrée ne paraît pas excentrique. Car son cas particulier figure une situation partagée : celle de ceux qui vivent, dans le silence, les mêmes problèmes et les mêmes choix. À l'horizon du récit d'un buveur, le vécu de l'alcoolisme. Dans le sillage de la confession d'un séropositif, le poids psychologique de la maladie. Dans l'élan du *coming out* d'un homosexuel, la souffrance partagée de ceux qui ont dû si longtemps se cacher. De plus, son cas particulier symbolise un problème de société plus général. Les projecteurs braqués sur les marges attirent le regard sur le centre. L'aveu du buveur pose la question du traitement social des dépendances. La narration du séropositif révèle les carences de la société vis-à-vis de l'épidémie de sida. La déclaration de l'homosexuel lève le voile sur les intolérances contemporaines.

Les modalités de glissement du particulier au général relèvent d'une alchimie, conforme à toutes les alchimies médiatiques, qui implique une collaboration tacite de l'émetteur et du récepteur. La sélection du témoin, le choix de ses paroles, mais aussi de son allure ou de son tempérament sont la première condition de son accès à l'arène publique. Cependant, le caractère emblématique du témoignage ne se noue finalement que dans l'acte de réception. C'est par le truchement du lecteur, de l'auditeur, du téléspectateur que s'opère le passage du

« je » au « on ». Le témoignage privé accède à la dimension délibérative de l'espace public au moment où le spectateur peut dire : « J'ai vécu, je vis, je vivrai, mes proches ont vécu, vivent, vivront la même expérience. Et c'est pour cette raison que je m'y intéresse ». Ainsi, le témoignage privé s'inscrit dans l'espace public à travers un processus d'identification rendu possible par le caractère emblématique du propos, parié par le producteur et opéré par le spectateur.

UN ESPACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Évaluer le type de débat fécondé par ces paroles qui ne sortent ni des manuels, ni des livres, ni des laboratoires, ni des ministères requiert d'abord d'identifier les acteurs de ces confrontations.

De semaine en semaine, d'émission en émission, la télévision fait défiler des centaines de personnes totalement inconnues. Retenues ni pour leur savoir, ni pour leurs engagements, ni pour leurs convictions, ni pour leur expertise, elles sont sorties de l'ombre et du silence social. Recrutés par le canal d'associations, recommandés par certains réseaux professionnels, sollicités par petites annonces et surtout contactés par relations interpersonnelles, les témoins affluent de toute part sans que leurs positions idéologiques ou leur érudition n'influent sur ce destin médiatique.

Ils représentent d'abord une émanation de la société civile. Certains appartiennent à des associations constituées autour de thèmes liés aux mœurs, aux modes de vie, à des groupes de parole ou de conscience, à des collectifs d'échange d'expériences (Par exemple : SOS femmes battues, Les Alcooliques Anonymes, Vivre son deuil...). Il s'agit alors d'associations tournées vers l'identité de l'acteur, nullement vers l'opposition à un adversaire, encore moins mues par un projet historique visant la totalité. Ces associations, la plupart du temps, incarnent la face communautaire et non revendicative de mouvements sociaux issus de la mouvance post-soixante-huit. Très visibles dans les pays anglo-saxons, notamment aux États-Unis, elles vivent en France une existence nettement plus souterraine. D'ailleurs, les émissions de télévision qui puisent abondamment à leur source ne rendent pas l'association en tant que telle plus apparente. Mais elles accordent une publicité à son discours en captant le propos de certains de ses membres.

Bien souvent, le témoin n'est relié à aucun réseau collectif pouvant justifier un acte d'engagement public. Il est tout simplement contacté par le canal de relations personnelles, amicales, confraternelles, professionnelles. Ce sont donc, à quelques exceptions près, des personnes issues de la partie immergée de la société civile, ceux qui n'ont pas accès, par statut, au débat public, ceux qui sont sans porte-parole. En ce sens, la télévision promeut le discours d'ac-

teurs sans voix, sans relais, sans haut-parleur : des absents de l'espace public.

Leur lien consubstantiel avec la société civile s'exprime volontiers à travers une fiction d'anonymat. Prénommés, ils sont rarement nommés. Si leur état civil est révélé, il compte peu dans leur identification. Parfois même, ils portent un masque, symbolisant l'effacement de la personnalité au profit de la représentativité.

Par contrecoup, dans ces dispositifs centrés autour de la parole profane, la place et le rôle des experts se trouvent largement minimisés, voire, parfois, réduits à néant. L'observation de *Ça se discute* est, de ce point de vue, particulièrement édifiante. Chaque émission, entièrement construite autour de l'accumulation de témoignages privés, accueille aussi des spécialistes, médecins, juristes, sociologues et surtout psychologues. Mais, symbole de leur statut flottant, le lieu d'où ils parlent n'est pas fixe. La plupart du temps, l'expert est invité à s'installer sur l'estrade, face au public, aux témoins et à l'animateur. Mais, quelquefois, il intervient brièvement, sans quitter les gradins où est installé le public. Enfin, de temps en temps, l'estrade n'est pas occupée par un expert mais par un témoin dont les propos se trouvent dès lors mis en relief. Ainsi, dans cette émission, l'emplacement attribué à l'expert signale la dimension subalterne de sa parole.

De même, le statut accordé à son discours reflète cette position subordonnée. Le savant, le spécialiste, le responsable institutionnel est mobilisé en vue d'éclairer les cas exposés. Il est prié de ne pas trop asséner de principes ni étaler de savoirs. Il est invité à accompagner le témoignage en le prolongeant, en le délocalisant. Quelques chiffres parlants, quelques exemples frappants, quelques leçons tirées des expériences entendues confrontées à sa propre expérience, notamment l'expérience clinique du psy. Dans ce contexte, l'expert est souvent tenté d'emprunter le style du témoin et de livrer au débat sa propre histoire et sa propre personne². En fin de compte, le discours de l'expert est second, souvent amputé, parfois occulté. L'expert est choisi pour son savoir mais, en réalité, il est sollicité dans le débat pour sa complicité avec les témoins et le processus même du témoignage. Ce mode d'irruption de la société civile sur la scène médiatique produit une inversion des places dans la délibération publique.

Dans le même temps, le statut du témoignage se modifie : le témoignage-exemple cède le pas devant le témoignage-argument.

2. À cet égard, on peut citer un exemple significatif de ce glissement du témoignage de l'expert : Le 24 février 2001, sur le thème « L'amour peut-il rendre fou ? », l'avocat invité sur l'estrade à parler de sa connaissance juridique des crimes d'amour, bascule et commence à raconter comment il a failli étrangler sa maîtresse.

Dans le premier scénario, le récit personnel tend à illustrer une démonstration ou un plaidoyer. Il vient à la rescousse d'une argumentation éclairée. Il est sollicité à titre d'exemple, attestant de la réalité d'un fait ou d'un événement. Acteur ou victime de tragédies historiques, il confirme, par l'évocation de son vécu, la lecture et les interprétations de ceux qui écrivent l'histoire. Spectateur actif ou oculaire, il est requis par la justice pour authentifier un préjudice et accréditer la construction de la preuve par la défense ou l'accusation. Interviewé ou filmé pour un journal ou un documentaire, il certifie, au nom de sa présence sur les lieux, que le reportage du journaliste ne relève pas de l'imagination ou de la seule subjectivité de ce dernier. Le témoin assure alors : « Ce que dit l'historien, le juge, l'avocat, le journaliste est vrai car je l'ai vécu ». Il est l'auxiliaire de l'expert.

Dans le second scénario, le récit personnel tient lieu de démonstration. Il se présente comme un argument en soi. La seule présence et expression du témoin vaut vérité. Dans ce cas, le témoin affirme : « C'est vrai parce que je l'ai vécu ». L'expert devient son assistant.

Ainsi, l'espace privé/public du témoignage se présente, en premier examen, comme un théâtre d'expression pour des personnes de la société civile restées sans voix, tout en se conformant à un modèle dans lequel l'expérience personnelle acquiert le statut d'argument et de repère pour la réflexion sociétale.

Un espace de la diversité

La composition des plateaux de l'émission *Ça se discute* obéit à deux lignes de force significatives d'une conception très particulière de la délibération sur les questions de mœurs et de vie quotidienne.

En premier lieu, les projecteurs ne sont pas braqués sur les situations communes, sur les expériences banales ou répandues, sur les configurations majoritaires. Au contraire, ils se focalisent sur les scénarios hors norme, sur les usages minoritaires, sur les destins en marge. Pour saisir des questions centrales pour la société, qu'il s'agisse de la vie psychique, de famille ou de sexualité, la télévision de l'espace privé/public emprunte les chemins de traverse, les routes buissonnières, les sentiers interdits.

Les nombreuses émissions consacrées à la famille l'abordent toujours à travers des situations non conventionnelles. Le couple conjugal, marié élevant ses propres enfants biologiques n'est pas la vedette des plateaux conçus par l'équipe de Jean-Luc Delarue. Il en est même le grand absent. Tandis que les familles recomposées, monoparentales, homoparentales, adoptives, nourricières occupent le devant de la scène. L'état actuel des modèles domestiques est perçu à travers une cartographie qui assemble toutes les pièces non traditionnelles du puzzle familial. La photographie des foyers contemporains met

en relief les configurations atypiques, les regroupements plus habituels demeurant dans l'ombre³.

En second lieu, la composition des plateaux obéit à un impératif de diversité. Les situations exposées, les expériences racontées, les difficultés évoquées, les solutions ébauchées sont toujours spécifiques et divergentes les unes des autres. Les cas, bien que rassemblés autour d'une même problématique, ne sont jamais semblables, ni interchangeables, ni cumulatifs. Chaque expérience relatée ne se distingue pas seulement d'une autre par la personnalité ou la psychologie du personnage qui l'incarne. Elle se détache par l'option de vie qu'elle incarne, option qui la différencie de celle de chacun des autres témoins⁴.

À nouveau, au sein même de chaque émission, la diversité s'incarne de préférence aux marges, voire aux extrêmes, plutôt qu'à travers des destins plus classiques. Le pluralisme de l'expérience sociale trouve ses avocats au sein de configurations non conformes, non reconnues, non légitimes, voire tabous⁵.

3. À titre d'illustration, examinons le plateau de l'émission du 7 février 2001 sur la famille. Une mère et sa fille qu'elle n'a pas élevée et qui vit chez ses grands-parents ; la mère la voit seulement pendant le week-end. Une jeune femme de 26 ans issue d'une famille traditionnelle, ayant trois sœurs, a vécu avec son père après le divorce de ses parents ; à la mort de son père, elle devient tutrice de sa plus jeune sœur qu'elle élève. Deux jeunes garçons de 12 et 14 ans dont les parents sont divorcés racontent leur garde alternée. Une femme divorcée, mère de deux enfants ayant rencontré un homme veuf père de deux enfants lui aussi ; les enfants des deux côtés demandent à leurs parents respectifs de s'installer ensemble. Un couple à la tête d'une famille recomposée comprenant un enfant de la femme, deux enfants de l'homme conçus avec deux femmes différentes et un bébé conçu en commun. Une femme mère de trois enfants puis d'un autre né d'un autre père ; pas d'homme à la maison ; elle élève seule ses quatre enfants ; elle a un ami qui ne vit pas avec elle. Un couple de personnes âgées et une jeune fille : elle a été élevée par ses grands-parents dès l'âge de deux ans. Sur l'estrade, une jeune femme issue d'une famille décomposée, ayant eu deux beaux-pères et trois belles-mères, n'ayant vécu qu'avec une seule de ses demi-sœurs ; aujourd'hui mariée et mère d'un petit de 17 mois.
4. À titre d'exemple, citons l'émission du 6 septembre 2000, intitulée : « L'amour est-il plus fort que les tabous ? ». Une jeune femme de 23 ans mariée à un ex-prêtre de 41 ans dont elle a fait la connaissance à 14 ans. Une jeune femme mariée à son beau-frère, le jeune frère de son premier mari. Une jeune fille de 18 ans en couple depuis trois ans avec un homme de 58 ans. Une jeune femme institutrice ayant une liaison avec un de ses élèves et inculpée pour cette raison. Un professeur suspendu pour avoir eu des relations avec une de ses élèves. En duplex, une jeune femme enceinte de son cousin germain, marié par ailleurs et avec qui elle ne peut donc pas vivre.
5. Considérons un thème, l'amitié, qui pourrait susciter un plateau où les situations calmes prévalent et où les bons sentiments affluent. Pourtant, le plateau de l'émission du 31 mai 2000, intitulée « Amitié pour le meilleur et pour le pire » nous entraîne à nouveau au cœur de situations paroxystiques. Un homme dont le meilleur ami est parti avec sa femme. Une femme enceinte du mari de sa meilleure amie. Une jeune fille qui a entièrement coupé les ponts avec sa meilleure amie confidente de tous les jours. Une jeune fille dont la meilleure amie s'est suicidée. Un homme qui a monté un bobard grave pour tester l'attachement de ses amis. Une bande d'amies ayant fait ensemble et par amitié des braquages de banques puis de la prison. Deux couples amis qui, du lever au coucher, font absolument tout ensemble.

Cette préférence pour les situations socialement minoritaires, cet appétit pour les histoires de vie originales, parfois excentriques, dessine le pourtour d'un espace public mettant en scène le libéralisme culturel. Car, et c'est une caractéristique fondamentale de ces émissions, le jugement n'est jamais requis. Il serait plutôt blâmé. Ainsi, l'animateur ne cesse de souligner la valeur équivalente de chacun des choix explorés par les invités. Il rappelle que toute expérience est estimable. Il invite explicitement à la tolérance envers les différences revendiquées par les uns et les autres. Mais, surtout, souligne l'égalité légitimité de chaque propos tenu. Experts et témoins sont encouragés à respecter le dire de l'autre, à accepter la diversité et, essentiellement, à reconnaître le pluralisme des mœurs sans estampiller hiérarchiquement les conduites, les pratiques, ni les convictions⁶.

En ce sens, la télévision de l'intimité explorée par les magazines contemporains, tout particulièrement ceux produits par Jean-Luc Delarue, diffère sensiblement de celle du milieu des années quatre-vingt, telle que, notamment, Mireille Dumas la concevait. À l'époque, le média mettait l'accent sur la souffrance sociale et exhibait la parole de victimes : victimes de préjugés, de tabous, de maladies, de déconsidérations ou de discriminations. Elle nouait avec le public un pacte compassionnel, l'invitant à souffrir à distance avec la figure du malheur, de l'oppression ou de la stigmatisation sociale.

Aujourd'hui, l'accent porte davantage sur la diversité des mœurs, l'équivalence des modes de vie et la liberté individuelle pour le spectateur de choisir ses propres repères dans un monde où les conduites se valent⁷. Les témoins de *Ça se discute* ne viennent pas seulement exposer leur peine, faire partager leur infortune. Ils se présentent devant le public pour annoncer leurs choix et le soumettre à son verdict silencieux. Ainsi, les émissions actuelles sont un des

6. On pourrait aligner une liste très longue des émissions où s'incarne, par la diversité des situations et le regard compréhensif sollicité sur elles, la mise en scène de ce pluralisme culturel et de l'appel à la tolérance. Des situations les plus banales (par exemple « Faut-il couper les ponts avec les ex ? » du 15 mars 2000, « Pourquoi cherche-t-on à pousser ses enfants ? » du 10 octobre 2001...) où s'exposent des exemples contradictoires sans que l'un prenne le pas sur l'autre. Aux thèmes les plus difficiles (« Femmes battues : comment briser la loi du silence ? » du 26 avril 2000, « Les prostituées sont-elles victimes de nos préjugés ? », du 20 septembre 2000, « Handicaps, maladies, peut-on donner la vie ? », du 15 novembre 2000, « Hermaphrodites, travestis, androgynes. Comment vit-on la frontière des deux sexes ? » du 29 novembre 2000, « Comment vivre après un inceste ? » du 7 mars 2001).
7. Le recensé des thèmes de *Ça se discute* montre bien ce partage entre des émissions centrées sur la souffrance et d'autres sur les mœurs : sur 73 émissions analysées, diffusées entre le 9 février 2000 et le 28 novembre 2001, moins de la moitié traitent de questions psychologiques et personnelles (maladie, handicap, folie, troubles psychiques...) dont deux tiers réunissent surtout des sujets en souffrance. Plus de la moitié (40) traitent de phénomènes de société, dont l'immense majorité (25) concerne les mœurs (amour, couple, hommes, célibat, éducation sexuelle...).

théâtres contemporains où se jouent les pièces du libéralisme culturel. Les options de vie les plus diverses, voire les plus extrêmes, y sont contées sans être moralement jaugées et se retrouvent socialement légitimées par cette publicité. Le public, encouragé à la tolérance, est invité à choisir les fondations qui guideront ses conduites à venir, à opérer discrètement son propre tri, à se faire sa propre opinion, à trouver ses préférences dans cette arène aux valeurs multiples, à nourrir sa propre réflexion et introspection de ces expériences vécues et racontées par autrui, à bricoler son identité au fil de ces divers récits.

Un espace de la juxtaposition

Parole individuelle et intime de témoins émanant des zones d'ombre de la société civile, requis pour transmettre leur expérience et soumettre leur système de valeurs à un public invité à opérer de son côté ses choix normatifs sans interférer, ni directement ni par le canal de médiateurs, sur le processus de publicisation lui-même : telles sont les caractéristiques morphologiques de l'espace privé/public promu par la télévision de l'intimité contemporaine. Dès lors, la question se pose : Quel type de débat et de délibération sociétale se trouvent-ils induits par ce genre de modelage de l'espace public ? Comment s'opèrent les confrontations et les argumentations ? Comment se heurtent et se négocient les logiques divergentes ?

L'espace privé/public n'est pas polarisé par l'échange d'idées. Le discours théorique, abstrait, général, véhicule de savoirs et de connaissances s'y efface devant un discours personnalisé où l'idée s'exprime à travers le vécu, l'opinion par le truchement du factuel, la conviction par l'engagement de la personne. Ainsi, la rhétorique argumentative de l'espace privé/public s'ancre-t-elle du côté de la monstration plutôt que du côté de la démonstration. L'espace privé/public n'orchestre pas le choix des idées, mais la comparaison des valeurs incarnées dans des manières de vivre. Il n'est pas un espace intellectuel au sens classique du terme ; il serait plutôt un espace expérimental des modes de vie.

Il n'est pas non plus un espace de confrontation, car les expériences énoncées dans toute leur authenticité ne peuvent, par essence, être contestées. À un sujet qui défend âprement une idée, tout le monde peut rétorquer, avec la même certitude, qu'il se trompe. La séparation entre le vrai et le faux a un sens, en tout cas en principe. Dans la comparaison des expériences, la véracité du récit constitue le postulat autorisant sa mise en public. En conséquence, un témoin ne peut être pris en défaut de faux témoignage sur sa propre vie car personne, dans l'espace public ainsi formaté, ne se trouve en mesure ni en posture de lui rétorquer : « Tu n'as pas vécu ce que tu prétends avoir vécu ». Un témoin peut être mis en tort sur les conclusions qu'il tire de son récit, sur les analyses qu'il en propose, mais il ne peut être mis en faux sur le récit lui-même qui, par définition, est

authentique. Dès lors, quand le récit a fonction d'argument, celui-ci devient véritablement indiscutable. C'est d'ailleurs pourquoi, paradoxalement, l'émission de Jean-Luc Delarue semble bien mal titrée. Car sur les plateaux de *Ça se discute*, on ne discute pas. Les témoins sont assis côte à côte, face à l'animateur et à l'estrade. Leurs regards ne se croisent pas. Ils ne s'interpellent pas mutuellement. Les experts ou les invités principaux qui trônent sur l'estrade sont eux aussi placés côte à côte face aux gradins, aux témoins, au public et à l'animateur. Ils ne parlent pas entre eux pas plus qu'ils n'entrent en dialogue avec la salle. Quand, dans le cours d'une émission, des bribes de polémique surgissent, l'animateur s'empresse, en général, d'éteindre le feu en rappelant qu'« on n'est pas là pour juger mais pour comprendre ».

Ainsi, l'espace privé/public se présente comme un espace de juxtaposition : juxtaposition des personnes, juxtaposition des paroles, juxtaposition des arguments du vécu⁸.

Faut-il en conclure que l'espace privé/public, en refoulant la discussion argumentée et en exaltant l'expérience subjective, signe l'extinction du débat public ?

En réalité, c'est dans le processus de réception que se niche la délibération sociétale induite par ces shows télévisuels. Le spectateur, en effet, s'il n'est pas confronté à l'exposé de propos contradictoires, est néanmoins interpellé par des énoncés différents, discordants, voire opposés. Enclin à s'identifier avec tel ou tel personnage, à se reconnaître dans telle ou telle option de vie, il est conduit à faire

8. Ainsi, sur tous les sujets les plus controversés, à propos desquels la société débat des normes à établir, des lois à voter ou à abroger, *Ça se discute* orchestre des confrontations sans débats contradictoires sur le plateau. Nous citerons une émission emblématique de cette tendance. Le 15 novembre 2000, sur le thème « Handicaps, maladies, peut-on donner la vie ? », les voix les plus discordantes s'élèvent. Un couple dont le conjoint est nain et estime ne pas avoir le droit de transmettre son handicap à son enfant se plaint qu'on lui ait refusé une interruption médicale de grossesse. Un jeune homme atteint d'une maladie génétique se pose la question de l'enfantement au regard de sa propre situation qu'il juge dure mais pas invivable. Une mère de quatre enfants atteinte d'une grave malformation génétique la privant de ses membres inférieurs et postérieurs revendique la naissance de ses quatre enfants dont deux sont atteints. Une jeune femme paraplégique après un accident de voiture vient d'avoir un bébé, encouragée à enfanter par le corps médical. Deux sœurs porteuses de la même maladie expriment leurs divergences sur l'hypothèse d'une nouvelle grossesse, l'une étant acquise à l'hypothèse de l'adoption, l'autre non. Sur l'estrade, une jeune femme porteuse du virus VIH ainsi que son mari vient de mettre au monde un bébé. Chacune de ces expériences, de ces choix de vie est exposée, l'une après l'autre, dans le respect des différences. Les âpres discussions qui naîtront quelques mois plus tard à propos de l'arrêt Perruche n'affleurent pas du tout sur le plateau. Du moins sous la forme de discussions sur le statut de l'embryon, la tolérance au handicap, l'eugénisme (le mot n'est pas prononcé). On pourrait allonger infiniment la liste de ces émissions qui traitent de débats de société sans en débattre sous nos yeux. Citons-en quelques-unes parmi les plus significatives : « Les prostituées sont-elles victimes de nos préjugés ? », 20 septembre 2000, ou « Peut-on approuver la mort ? », 31 janvier 2001.

un tri. En fonction de ses propres convictions et habitudes, mais aussi en consonance avec ses propres incertitudes et doutes. La conversation privée, avec les membres de sa famille, la communauté des pairs, les collègues ou les amis se nourrit des exemples montrés à l'écran. Les interrogations sur l'évolution des mœurs et le repérage normatif des individus en recherche identitaire s'opère par une mise en discussion avec les entourages des éléments de cette mosaïque médiatisée. Les leçons des expériences variées montrées par le média se reformulent dans le contexte des échanges domestiques ou conviviaux. La discussion qui ne s'est pas déroulée sur la scène publique se noue dans la sphère privée.

En ce sens, l'espace privé/public se présente comme un espace de monstration d'une diversité d'expériences singulières, essentiellement sur le mode du témoignage personnel, cette dynamique de publicisation ouvrant à des délibérations reformulées dans le cadre de colloques privés. Il ne signe ni la mort de l'espace public, ni l'aphonie de l'espace privé, mais une articulation particulière où le pluralisme des témoignages se présente comme le garant virtuel de l'énoncé de points de vue discordants et donc de l'hypothèse d'un débat.

BIBLIOGRAPHIE

- Ariès P. & Duby G. (eds) (1987). *Histoire de la vie privée*. Paris : Seuil.
- Boltanski L. (1993). *La souffrance à distance*. Paris : Métailié.
- Charaudeau P. & Ghiglione R. (1997). *La parole confisquée*. Paris : Dunod.
- Dayan D. (1992). « Les mystères de la réception ». *Le Débat*, 71.
- Dubet F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Dubet F. & Martucelli D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil.
- Dulong R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Ehrenberg A. (1995). *L'Individu incertain*. Paris : Seuil.
- Frau-Meigs D. (2001). *Médiamorposes américaines*. Paris : Economica.
- Jost F. (2001). *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*. Paris : INA- De Boeck.
- Kaufmann J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan.
- Lambert F. (ed.) (2001). *Figures de l'anonymat*. Paris : L'Harmattan.
- Lasch C. (1980). *Le Complexe de Narcisse*. Paris : Robert Laffont.
- Livingstone S. & Lunt P. K. (1993). « Un public actif, un téléspectateur critique ». *Hermès*, 11-12.

- Lochard G. & Soulages J.-C. (1994). «Les imaginaires de la parole télévisuelle». *Réseaux*, 63.
- Mehl D. (1994a). «La télévision compassionnelle». *Réseaux*, 63.
- Mehl D. (1994b). «La vie publique privée». *Hermès*, 13.
- Mehl D. (1996). *La télévision de l'intimité*. Paris : Seuil.
- Mehl D. (1997). «La médiatisation de l'espace privé». *Sociologie du Travail*, 2.
- Sennet R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil.
- Tisseron S. (2001). *L'intimité surexposée*. Paris : Ramsay.
- Touraine A. & Khosrokhavar F. (2000). *La recherche de soi. Dialogue sur le sujet*. Paris : Fayard.
- Wieviorka A. (1998). *L'Ère du témoin*. Paris : Plon.

Sabine CHALVON-DEMERSAY

**ENQUÊTE SUR DES PUBLICS
PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS**

La réception de *L'Instit* et d'*Urgences*

Longtemps la sociologie des médias a pris la question du public pour une évidence. Elle en avait adopté une représentation spontanée et s'était contentée de transposer des modèles disponibles existants. Diverses sources avaient été implicitement mobilisées pour lui donner une forme, que ce soit le modèle politique, le modèle esthétique ou le modèle comptable : le public de la télévision a été alternativement décrit comme celui des foules politiques, des publics littéraires ou des masses consuméristes. Aucun de ces emprunts n'avait permis d'élaborer une réflexion qui prenne acte de la spécificité de la participation au spectacle télévisuel.

Cette situation était liée sans doute au fait que la première manière de penser la télévision a été son intégration dans le cadre critique de la culture de masse. Ce cadre, au nom d'une certaine idée du public, contribuait paradoxalement à imposer une vision très réductrice des spectateurs, dont les pratiques sont décrites comme aliénées, atomisées, uniformes et instantanées. Cette vision simpliste empêchait du même coup l'invention de dispositifs empiriques appropriés à une compréhension plus subtile des mécanismes de réception, purement et simplement niés. Certaines dimensions essentielles de l'expérience télévisuelle, comme la variabilité des collectifs qu'elle engendre, étaient ignorées. En outre, tous les programmes étaient tenus pour équivalents, tous les modes de consommation se valaient, sans distinction des niveaux d'implication des spectateurs. De ce fait, aucune attention n'était accordée à la durée des processus, à la temporalisation de la réception. Autrement dit, aucune place n'était accordée à la spécificité de la télévision et au lien très particulier qu'elle instaure entre les personnes qui la regardent : un lien répété, sans déplacement physique, sans coprésence, mais en

même temps caractérisé par la fugacité, la répétitivité et la simultanéité. Un lien travaillant de manière très particulière la question des communautés.

La remise en cause de cet usage naïf de la notion de public a été menée dans les années quatre-vingt. Plus récemment, les travaux de Daniel Dayan ont permis de montrer en quoi les publics de la télévision se distinguent de l'idéal normatif des publics politiques. Ils ont remis en question la notion même de publics médiatiques, auxquels se trouvait retranchée, une à une, par le scalpel de l'analyse, chacune des caractéristiques constitutives des autres entités avec lesquelles ils avaient été abusivement amalgamés. Cette critique radicale et exigeante conduisait sans doute à définir les publics des médias par la somme de leurs déficits. Mais elle avait aussi une dimension programmatique : elle a permis de relancer des programmes de recherche empiriques en incitant à une définition plus stricte et plus précise des configurations engagées dans chaque dispositif d'enquête. La sociologie des médias en a été renouvelée. Elle s'ouvrait désormais à la question fondamentale de la définition des collectifs que leur dénaturalisation transformait en objets d'enquête.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les résultats de la recherche qui suit sur le lien entre fiction télévisée et l'expérience biographique. Je suis partie d'une définition minimaliste de la notion de public, en retenant ce que j'ai appelé « des publics particulièrement concernés ». Pour mettre en évidence la manière dont le récit fictionnel peut résonner dans l'expérience biographique, j'ai choisi d'enquêter sur des programmes qui suscitent de la part de leurs téléspectateurs un fort niveau d'implication. Un point d'appui pertinent de cette confrontation entre fiction et expérience s'est avéré être le métier. Héros imaginaires et spectateurs incarnés partagent manifestement des situations, des actions et des événements de la vie quotidienne. La question était de comprendre comment une série télévisée pouvait devenir une médiation de la façon dont des personnes perçoivent leurs activités, envisagent leur profession, entretiennent des interactions, se rapportent à leur réalité. *Le récit fictionnel comme opérateur de constitution du rapport à soi, à autrui et au monde.* Cette hypothèse permet de ressaisir à la fois les usages et les représentations que des spectateurs, actifs et réflexifs, peuvent avoir de leurs programmes et, en connexion avec ces attitudes spectatoriennes, de comprendre comment ils peuvent se constituer en communautés de réception : le public étant en l'occurrence créé par les échanges conversationnels entre les participants au dispositif d'enquête.

Arrimer un public à un programme, désenclaver l'identité des spectateurs et m'intéresser à des situations où leur niveau d'implication est élevé : tels sont les trois principes que j'ai essayés de mettre en acte dans une double enquête menée depuis plusieurs années sur la réception de deux séries de fiction, la série *L'Instit* et la série *Urgences*. Une série sur le monde de l'école ; une série

sur le monde de l'hôpital. Le projet de l'enquête était, dans chacun de ces cas, de s'adresser à la personne interrogée en faisant appel non pas à son expérience de spectateur (pour savoir si elle avait compris, aimé ou résisté à la série), mais à son identité sociale d'instituteur ou d'écopier dans un cas, de médecin ou de patient dans l'autre. Le dispositif a été complété par une enquête actuellement en cours sur les séries policières. Chaque fois, au cœur des interrogations, se situe la question des incidences, dans la perception de la réalité sociale, des formes de l'idéalisation romanesque.

Certes, les distinctions entre *L'Instit* et *Urgences* sont nombreuses. Une série est française, l'autre américaine. L'une met en scène un héros solitaire, l'autre une équipe solidaire. Les modes de narration, les rythmes et les atmosphères diffèrent. Néanmoins l'une et l'autre ont à voir avec les questions de la constitution et la réparation du lien social et posent de manière centrale celle du rôle des institutions dans le maintien du lien.

Elles ont, de ce point de vue, un certain nombre de traits qui les rapprochent : d'abord elles renvoient à des univers connus par les téléspectateurs : ils en ont eu ou ils en auront à moment ou l'autre de leur vie une expérience personnelle. Ensuite, elles mettent en scène des métiers caractérisés par le fait qu'une catégorie de personnes (les médecins, les instituteurs) *prend en charge* une autre catégorie de personnes (des malades, des élèves) dans le but d'essayer d'améliorer leur situation. La première catégorie est dotée de pouvoirs. Ces pouvoirs sont fondés sur des savoirs. La deuxième catégorie est dépendante et ignorante. Le passage d'un état à un autre s'accompagne de souffrances (plus physiques dans un cas, plus morales dans l'autre) ; les deux métiers, parce qu'ils mettent en jeu un rapport à une personne humaine, s'appuient sur une forte vocation. Et celle-ci était jusqu'à présent adossée à des institutions fortement structurées. Or, ces institutions sont en crise. Qu'apportent ces fictions, en elles-mêmes ou par le biais des élaborations qu'elles suscitent, à une réflexion plus générale sur la crise des institutions ? Comment concrètement alimentent-elles un répertoire argumentatif et lequel ? De quelle manière vont-elles contribuer au débat ? Enfin et surtout comment les publics utilisent-ils les propos tenus par la fiction pour analyser, voire modifier, leurs comportements sociaux dans les cas précis étudiés ? Telles sont les questions que je voudrais évoquer.

L'INSTIT, LES INSTITUTEURS ET LES ENFANTS

La première enquête porte sur la réception de la série télévisée *L'Instit*. Sans entrer dans les détails de la série, je voudrais juste en rappeler le concept : un instituteur (Victor Novak, interprété par Gérard Klein) arrive dans une commune, souvent rurale, pour effectuer un remplacement. Son attention est attirée

par la détresse d'un enfant. Il enquête, découvre l'origine de cette souffrance et lui apporte une solution. Puis il repart sur sa moto vers d'autres horizons. Résolument ancrée dans l'actualité, la série se donne ainsi l'occasion d'aborder et de résoudre un problème social (racisme, chômage, drogue, sida, handicap, enfance battue, inceste, divorce, illettrisme...). Ajoutons que *L'Instit* était autrefois juge d'instruction : le suicide d'un adolescent l'a conduit à abandonner ce métier et à choisir d'intervenir dans la vie des enfants avant qu'on ne soit obligé d'en venir à la répression. Si on ne lui connaît pas de femme, il a en revanche une petite fille dont il est sans nouvelles et qu'il recherche à travers la France. Ni les spectateurs, ni les concepteurs de la série ne savent où elle est, pourquoi elle a disparu ni si, un jour, il la retrouvera. Avec souvent plus de 40 % de part d'audience, *L'Instit* rencontre depuis les premiers épisodes un très vif succès auprès du public français.

L'idée du dispositif de recherche était donc d'étudier les réactions de deux types de publics particulièrement concernés par le contenu même de la série : d'un côté des instituteurs, de l'autre des écoliers. Dix groupes d'enfants et huit groupes d'instituteurs ont été constitués à Paris et en province, comportant chacun cinq ou six enfants de 9 à 10 ans, garçons et filles de CM1 et de CM2. Les réunions ont eu lieu dans les locaux de l'école. Se sont ajoutées à cela deux réunions menées au sein d'un IUFM et une dizaine d'entretiens particuliers menés en tête-à-tête avec des enseignants¹.

C'est le charme des entretiens avec les enfants qui me conduit à en restituer ici de longs fragments, au risque de déséquilibrer la présentation d'ensemble. Il me semble en effet que les sciences sociales ont trop souvent tendance à faire disparaître l'enquête derrière les conclusions qu'elle a suscitée et que si l'on s'intéresse aux publics, il est justifié de leur donner un petit peu la parole. C'est pourquoi j'adopterai un ordre de présentation qui conduira à laisser d'abord la parole aux enfants, puis aux instituteurs ; je présenterai ensuite les réactions des patients face à *Urgences*. En revanche, pour des raisons de place, je ne développerai pas le point de vue des médecins (Chalvon, 1999). Chaque fois, l'idée sera de comprendre comment l'expérience fictionnelle éclaire, enrichit, modifie l'expérience de la vie.

Le regard des écoliers

Tous les enfants interrogés manifestaient un vif intérêt pour la série. Ils la connaissaient, la regardaient régulièrement, toujours avec plaisir. Ils pensaient que « *c'est un programme qui peut intéresser tout le monde. Surtout les*

1. Plusieurs groupes ont été constitués ; un à Montpellier, un à Palavas-les-Flots ; un à Lille, un à Roubaix, un dans une commune rurale de Bretagne, deux en banlieue parisienne, trois à Paris.

grands... » En fait, ils appréciaient par-dessus tout le fait que, dans une série diffusée en *prime time*, on évoque un univers enfantin si proche de celui dans lequel ils vivent quotidiennement. Et que ceci soit fait à destination des adultes.

Ce qui est intéressant, c'est que dans les dix groupes d'enfants interrogés le mouvement de l'entretien a suivi un cheminement analogue : tous les enfants ont démarré sur une position initiale très enthousiaste. La comparaison avec leur univers scolaire habituel étant plutôt défavorable à celui-ci. Et puis, progressivement, quelques réserves sont apparues sur la série, les premiers doutes, les premières réticences, jusqu'à ce qu'on assiste à l'émergence progressive d'une véritable position critique. Plutôt que de dresser de manière abstraite la liste des arguments, je voudrais proposer un montage de citations qui permette de restituer ce trajet parce qu'il semble révélateur à la fois d'un rapport à la télévision, moins docile qu'on ne le croit souvent, et d'un rapport à l'école, plus solidaire qu'on ne le pense.

Tout commence pendant la projection. Les enfants réagissent pendant la diffusion de l'épisode, en retrouvant les personnages (« *Les voilà les deux rebelles!* »), ils commentent leurs aventures, hasardent des hypothèses d'interprétation (« *Ils seraient pas amoureux là tous les deux?* ») et jugent parfois sévèrement leurs comportements : « *Le petit Mathieu, il s'y croit un peu trop. Xavier, il est crâneur. Cécile, elle se la joue genre : moi je fais du karaté.* »)

Ils sont alors pris dans l'univers décrit, en partagent les règles, les valeurs, les principes : ils manifestent leur appartenance à une culture de l'honneur, tout en témoignant d'un vif souci de conformisme : ils partagent avec les petits personnages qu'ils voient à l'écran la peur de la honte et le goût des secrets, intérêt et pudeur à l'égard de la question des amours enfantines. Ils sont aussi très soucieux des apparences corporelles et vestimentaires, sensibles à la nécessité de contrôler le plus possible leur apparence pour rester en conformité avec le groupe et éviter le risque d'isolement sur lequel déboucherait la revendication d'une singularité. Ils manifestent enfin une extrême sensibilité aux situations d'injustice et à leurs conséquences (« *La mère, elle aurait pas dû voler la viande, parce que y a des gens qui l'ont vue.* »)

Puis commence la discussion. Au début, *L'Instit* recueille tous les suffrages : « *Il est cool.* » Et même : – « *Il est trop cool ; il est génial ; il est sympa.* » ; – « *J'aimerais bien avoir un prof comme ça, pas trop sévère* » ; – « *Pas comme la maîtresse. La maîtresse, elle est sévère* » (CE1).

Effectivement, la comparaison est nettement défavorable aux enseignants habituels qui donnent trop de devoirs et trop de punitions. Si l'on essaie d'affiner un peu les éléments sur lesquels se fonde ce jugement, on voit que les vêtements, le look et la moto sont d'emblée les points les plus appréciés. C'est ce qui arrive en premier dans tous les groupes (« *Il porte des jeans et tout. Le*

casque, ça lui va bien ; il est vachement moderne avec sa moto»). Comme si ces aspects permettaient d'établir d'emblée la confiance. Inutile de dire que ce sont précisément ces éléments qui irriteront le plus les enseignants interrogés par la suite, sensibles au risque que fait encourir à l'institution scolaire la dérive démagogique.

Viennent ensuite les méthodes pédagogiques et le contenu de l'enseignement. – « *Il explique bien* » ; – « *Même, il enseigne* ». Comme si le mot savant qui, quand on le prononce, remplit toute la bouche contenait d'emblée un jugement d'excellence. Ils reconnaissent les programmes, délivrant ainsi une caution d'authenticité à la série : – « *La leçon sur l'éclipse, nous aussi on l'a faite* » ; « *Moi, ce que j'ai bien aimé, c'est qu'aussi, ils font plein de jeux et pleins de sorties* ».

Vient ensuite, à mettre au crédit de *L'Institut*, l'absence de rigueur des rapports de discipline. (« *Il engueule jamais, il écoute* »), la qualité des relations avec les parents (« *Ben, il communique, c'est cool* »). Le personnage, s'il est toujours compréhensif avec les enfants, a souvent à l'égard des adultes des positions fermes, voire intransigeantes, n'hésitant pas à rappeler les parents à l'ordre quand ils semblent défaillir dans l'exercice de leurs missions éducatives. Cette différence d'attitude est relevée par les enfants (« *Il est sympa avec les enfants, mais avec les adultes, il est sévère* »). Et c'est manifestement un bon point.

Enfin, ses interventions dans la lutte contre l'exclusion, l'injustice, le chômage témoignent de sa capacité d'engagement. Mais en même temps, c'est là que les choses commencent à se gâter. – « *Il aide les sans-abri, c'est bien* » ; – « *Mais tous les instits sont pas obligés de faire ça* » ; – « *Oui, mais il y a peut-être d'autres instits qui font pareil...* »

C'est à partir de là, soit un bon quart d'heure après le début des discussions que, dans tous les groupes, le consensus va commencer à se fissurer. Les doutes émergent, tandis que les premières réticences apparaissent. Elles s'organisent suivant deux axes. Le premier, c'est la question du réalisme ; le second, c'est la question de la validité des modèles pédagogiques proposés.

Tout d'abord la question du réalisme. Les indices vont se multiplier qui commencent à semer le doute sur la vraisemblance de l'univers proposé. Le doute s'enclenche lorsque les enfants examinent un peu sérieusement les caractéristiques des écoliers mis en scène. Ils s'étonnent alors, avec sérieux, de leur manque de maturité. – « *La classe ressemble pas à la nôtre* » ; – « *On dirait qu'ils ont 8 ans ou 8 ans et demi* » ; – « *Oui, c'est ça, genre 8 ans* » ; – « *Ils sont un peu jeunes* » ; – « *Ils ont carrément pas la mentalité CM2* ».

La comparaison continue. Un autre point de divergence est relevé, le sexe de l'enseignant : « *Ben déjà, c'est un peu rare parce que c'est un homme* ».

Vient ensuite la comparaison avec leur vie ordinaire d'écolier. Le temps de l'école (« *Mortel qu'est ce qu'ils travaillent pas dans cette classe* »). Et le temps de la maison (« *La différence, c'est les devoirs : la maîtresse, elle donne beaucoup de devoirs. Alors que L'Instit, il ne donne pas de devoirs* »). Du coup, la vie scolaire décrite renverrait plutôt à un autre registre de l'expérience enfantine, les vacances en collectivité : « *Ils passent la moitié du temps à jouer. On dirait plutôt une colonie !* »

Le constat s'affirme, les preuves d'invraisemblance se multiplient, venant rappeler les distances qu'il est raisonnable de garder avec un univers fictionnel. « *D'ailleurs les acteurs, quand ils sortent de leur voiture, ils ferment même pas leur porte à clé* ». Pour terminer par un constat péremptoire : « *On sait bien que c'est un film, mai quand même, ça joue un peu trop la comédie.* »

C'est alors sur les missions de l'école, la nature et la nécessité des apprentissages que la critique va s'affirmer. En fait, c'est au moment où le guide d'entretien conduit les petits écoliers à s'imaginer eux-mêmes dans les situations mises en scène dans la fiction que le lien d'identification commence à se dénouer. Le basculement a lieu quand il s'agit de définir l'instituteur idéal. – « *Ce qui serait bien, ce serait d'avoir un prof comme lui, on travaille un peu et on fait plein de sorties* » ; – « *Qu'il nous fasse faire des jeux et qu'il nous mette des 20 partout* » – « *20 partout, surtout pour moi. Et puis, 0 pour les autres* » – « *Qu'il écoute nos problèmes* » ; – « *Oh, ben ça on s'en fiche. Ce qu'on veut, c'est jouer* » ; – « *Moi, je trouve que Jean-Baptiste, franchement, à part jouer... Non mais je sais pas si tu fais rien à l'école, t'auras pas de métier plus tard* » ; – « *À part clochard* » – « *C'est pas un métier ça* » ; – « *Quand même il faudrait qu'ils apprennent des choses aussi. Sinon, ça sert à rien* ».

Quand même il faudrait « *qu'ils apprennent des choses aussi, sinon, ça sert à rien...* » Et voici que reviennent, en un cortège bien ordonné, tous les éléments auxquels les petits écoliers avaient cru pouvoir échapper. Comme dans un poème de Prévert à l'envers, ils font rentrer par la fenêtre les notes, les devoirs, les contrôles, les punitions. La fiction a fonctionné comme un chemin des écoliers qu'on abandonne, non sans regret. Du coup, les distances sont prises avec ce maître de feuilleton et les critiques se multiplient : cet *Instit* n'est pas toujours efficace dans ses interventions, pas aussi juste qu'il en l'air et, de toute façon, il s'occupe un peu trop de ce qui ne le regarde pas. On se met à lui reprocher son manque de discipline : – « *Moi, je trouve qu'il est un peu trop cool. Quand ils se battent, il ne les sépare même pas* » ; – « *Ce qui est débile, c'est quand Élodie s'est fait arracher son manteau, l'instit, il a rien dit* » ; – « *Quand même, il s'occupe un peu trop de Jonathan* » ; – « *Il est sympa en classe mais en dehors il se mêle de tout* » ; – « *Il s'occupe un peu trop des affaires des autres* » ; – « *Il se mêle trop* ».

En fait, dans tous les groupes, la fabrication du consensus a fonctionné de la même manière, sous l'effet de la dynamique de groupe. En général, une première idée lancée par un enfant est reprise et validée par les autres. Dès lors, elle se solidifie et devient un élément acquis pour la suite de la discussion. Si l'idée est admise à l'unanimité mais que les contre-exemples sont nombreux, les enfants lui conjoindront simplement une proposition opposée. La contradiction ne semble pas les gêner : elle est une procédure polie qui permet de faire progresser la discussion en évitant l'humiliation des tenants de la première proposition. En l'occurrence, on l'aura compris, le mouvement de la discussion conduit les petits écoliers à renouveler leur adhésion à l'institution scolaire. À travers lui peut se lire *tout un rapport à l'école qui ressort largement conforté par cette confrontation avec la fiction*. Effectivement, les enfants au niveau du primaire sont encore solidaires de l'école et de son projet. Ils en admettent les contraintes, en acceptent les règles et, même en rechignant un peu, n'en remettent pas en cause les points d'appui fondamentaux. Comme le soulignent François Dubet et Martucelli (1996), c'est ce consensus, très fort au niveau du primaire, qui se dénouera ensuite au niveau du collège.

La position des instituteurs

C'est exactement sur le point d'arrivée des entretiens avec les enfants que démarrent les critiques des enseignants. Elles leur font d'ailleurs directement écho, tout en étant organisées suivant une démarche opposée : les enseignants démarrent en effet sur une position très critique et terminent l'entretien sur des positions plus positives. D'abord, parce qu'ils reconnaissent que même si le personnage n'est pas très réaliste, il a quand même contribué à améliorer l'image sociale des instituteurs (« *C'est une représentation erronée mais qui revalorise notre image* ») et que d'autre part, la série leur paraît tout de même d'un meilleur niveau que le reste des programmes. À part une petite divergence d'appréciation sur le développement des élèves « *J'ai l'impression que ces gamins sont quand même d'une maturité supérieure à celle d'un enfant de onze ans* », les commentaires des instituteurs sont proches de ceux des enfants : le monde sur lequel ils prennent appui pour fonder leur comparaison est manifestement le même, tout en étant abordé avec des perspectives symétriques et complémentaires.

Dans l'ensemble, les instituteurs interrogés n'aiment pas beaucoup *L'Insti*. Si, parfois le personnage les amuse, souvent il les agace par la facilité qu'il a à régler les problèmes qu'il rencontre : « *Les problèmes familiaux qu'il rencontre me semblent tout à fait réalistes. La capacité qu'il a de les résoudre me semble complètement utopique* ».

Il faut noter que les réticences sont plus fortes pour les enseignants de fin de

primaire (CM1, CM2) que chez les instituteurs de maternelle qui se reconnaissent davantage dans la manière dont *L'Instit* remplit son rôle. Et cela sans doute à cause de la dimension pédagogique. En effet, les enseignants insistent sur le fait que les méthodes de *L'Instit* sont plus centrées sur les disciplines d'éveil que sur les disciplines d'apprentissage. Elles correspondent donc mieux aux petites classes. Il se réserve la part la plus agréable et récréative du travail, ce qui explique l'adhésion des écoliers auxquels il s'adresse. Les instituteurs soulignent aussi que ses méthodes pédagogiques et sa manière d'enseigner sont assez démodées : elles correspondent plus à l'inspiration post-soixante-huitarde de la fin des années soixante-dix qu'aux pratiques actuelles.

Mais ce sont sur deux questions plus fondamentales que les réactions d'hostilité seront les plus manifestes : la première concerne *la question de l'autorité* (dans la classe), la seconde concerne *la question des limites de ses interventions* (hors de la classe).

Voyons d'abord la question de l'autorité. La manière dont le personnage escamote le problème en le réduisant par ses sourires et par son charme à une question secondaire semble au cœur des réticences du personnel enseignant. Tous soulignent que s'ils utilisaient dans leur pratique quotidienne les méthodes présentées à l'antenne, ils n'obtiendraient pas les mêmes résultats. « *C'est moins la panique que dans une vraie classe... On voit bien que ça a été répété. Quand un gosse parle, on l'entend très bien. Quand ils récitent tous ensemble les tables de multiplication, c'est bien coordonné. On n'a pas ce qui fuse chez nous, à savoir 27 gosses qui essaient d'arracher la parole* ». Ils seraient prêts toutefois à faire la part des nécessités fictionnelles, si le personnage n'était pas discrètement moralisateur : « *Il tient toujours sa classe. Il n'y a jamais de bazar, les enfants sont enthousiastes, lui obéissent, alors que si on faisait le quart de qu'il fait, ce serait un chahut épouvantable. Et en plus, il a l'air de nous faire la morale et de dire que c'est comme ça qu'il faudrait enseigner* ». Le malaise à cet égard est à la mesure d'une question sur laquelle les pistes ouvertes par H. Arendt dans *La Crise de la culture* (Arendt, 1972) pourrait offrir des ouvertures analytiques : il est impossible de régler la question de l'autorité si on confond le rôle et la personne. L'autorité ne peut s'exercer que si elle a une force indépendante de son dépositaire.

Le deuxième type d'arguments critiques tient à la délimitation du champ des interventions de *L'Instit*. Les enseignants interrogés manifestent une sensibilité très vive sur la question de son activité à l'extérieur de l'école : sa manière d'aller voir les parents chez eux, de forcer la porte de leurs domiciles, d'intervenir dans leur vie privée, voire même dans leur vie professionnelle, suscite chez eux des réticences. Comme s'il s'agissait là d'un sujet brûlant. Si les enseignants font bien sût la part des nécessités propres à la fiction – l'intérêt du

récit suppose qu'il sorte de sa classe : (« *S'il restait derrière son pupitre, il ferait sans doute moins d'audience* ») –, en revanche le problème soulevé par ces interventions entre en résonance avec des interrogations profondes des enseignants sur leur rôle, ce qu'il est, ce qu'il devrait être. Deux positions apparaissent. La première regroupe ceux qui pensent qu'il est essentiel que les enseignants *résistent* à cette pression sociale de plus en plus forte qui fait que leurs missions ne sont plus limitées aux fonctions de transmission du savoir mais s'élargissent à des missions d'éducation morale, civique, voire même d'assistance sociale ; demande inflationniste qui leur paraît exorbitante et en réponse à laquelle ils préconisent une rétractation sur une définition de leur rôle strictement cantonnée aux apprentissages scolaires de base. La seconde est partagée par ceux qui se demandent au contraire si, face aux transformations sociales récentes, le rôle et la mission de l'enseignant n'est pas justement de prendre en charge ces nouvelles demandes, du fait de leur caractère d'urgence. Mais alors, jusqu'où, dans quelles limites, à quel prix ? La violence à l'égard des enfants, les abus sexuels, mais aussi les divorces, la malnutrition ou la surnutrition (caramels, bonbons et chocolats), le manque de sommeil, l'absence de droit à la maladie bénigne qui obligerait la mère à ne pas aller au travail ? Doivent-ils dans une société qui a changé, redéfinir leurs fonctions ? Ce débat est alors devenu passionné au sein des groupes, il a débouché sur le récit d'anecdotes dans lesquelles les enseignants racontaient leurs expériences personnelles, s'écartant du feuilleton pour réfléchir sur leur rôle et ses redéfinitions.

Pourquoi la série suscitait-elle chez les instituteurs des réserves aussi passionnées ? Sans doute parce qu'elle posait de manière explicite *la question de l'ouverture des limites* de leur implication. Le héros, en effet, a été construit suivant un modèle dans lequel il doit tout offrir et ne rien prendre. Sa générosité et sa disponibilité sont illimitées. Il vient, il donne, il part. D'autant que, par construction, il n'a pas de vie privée et pas de restriction de son champ d'intervention. Ces deux caractéristiques sont liées à des choix et à des impératifs narratifs : la première permet de donner au personnage une disponibilité virtuelle dont les auteurs espéraient qu'elle favoriserait l'attachement du public féminin ; la seconde permet d'introduire des intrigues et du mouvement (Si, dans un service d'urgences, les catastrophes arrivent toutes seules vers les héros, dans une classe, il faut aller vers elles ; il fallait donc impérativement créer à l'extérieur du milieu scolaire des occasions d'intervention). Ce sont donc les contraintes internes de l'écriture de la série qui ont présidé à la mise en place de ce dispositif.

Si les instituteurs réagissent si vivement contre la dérive inflationniste des missions de *L'Instit*, c'est parce qu'elle les remet en cause. Parce que, juste-

ment, elle touche au point de l'exercice de leur métier qui a été fragilisé par la remise en question de sa dimension institutionnelle. En fait, la définition traditionnelle de l'école permettait d'imaginer des conditions optimales d'investissement du personnel enseignant parce qu'elle en circonscrivait les exigences. Elle limitait le temps de l'intervention (les horaires scolaires), ses conditions (la question des apprentissages), son champ d'application (la classe), son domaine (l'enfant en tant qu'écolier). En retirant ces limites, c'est-à-dire en donnant au rôle de l'instituteur une extension infinie, on propose aux enseignants une définition si étendue de leur rôle qu'elle les prive de la possibilité d'espérer faire le métier de manière satisfaisante, gratifiante et généreuse. En fait, *l'institution rendait possible le dévouement parce qu'elle lui imposait des limites*. L'histoire serait sans importance s'il s'agissait seulement des pérégrinations d'un héros de feuilleton. Mais justement, ce n'est pas le cas : cette tendance rencontre d'une manière profonde une évolution générale qui tient à ce que F. Dubet (2002) appelle la remise en cause de la matrice institutionnelle. Reprenons la question de la définition traditionnelle de l'institution scolaire, telle qu'elle s'est mise en place à la fin du XIX^e siècle, au moment des grandes lois sur l'enseignement public, telle qu'elle a été décrite par Durkheim et telle qu'elle se présente comme référence incontournable – même si elle n'est pas toujours nostalgique – pour définir les contours d'un monde perdu. Elle définissait des rôles et assignait des places : elle nommait, elle désignait, elle séparait. Elle créait pour l'école un espace propre et réservé. Celui-ci était le lieu du savoir et des apprentissages. Elle s'appuyait pour cela sur des définitions qu'elle contrôlait. Cet ordre était sans doute répressif, injuste, inégalitaire mais il avait le mérite de délimiter de manière claire la répartition des rôles entre les différents intervenants. Les écoliers en tant qu'élèves (pas en tant qu'enfants, citoyens, sujets psychologiques, membres d'une fratrie, fils de leurs pères, etc.) ; les instituteurs en tant qu'enseignants (ils n'étaient ni éducateurs, ni psychologues, ni travailleurs sociaux) ; le savoir était plus stable, transmis essentiellement dans le cadre de l'institution scolaire ; l'environnement ne proposait pas trop de sollicitations concurrentes et déloyales. C'est tout ce dispositif qui a explosé. Il y a certes quelque chose d'infiniment sympathique dans le nouveau mode de relation qui s'est instauré ainsi entre les adultes et les enfants. Tous les enseignants insistent sur ce point et reconnaissent à la série le mérite d'avoir su rendre le charme de ces nouveaux modes de relations. Aucun ne voudrait retourner à l'école qu'ils ont connue. Mais en même temps, ce nouveau modèle les confronte à une impossibilité pratique : celle d'assurer leur métier de manière idéale et sans être épuisés. La série les met donc d'emblée dans une situation dans laquelle la comparaison leur est défavorable et pour des raisons dont ils ne se sentent pas responsables.

URGENTES, LES MÉDECINS ET LES MALADES

Urgences est une série américaine, créée par Michael Crichton, qui raconte la vie d'une équipe médicale hospitalière dans un hôpital de Chicago. Elle se caractérise par une forme d'écriture assez nouvelle, rapide et saccadée, délibérément réaliste qui associe une grande exactitude scientifique avec une forte idéalisation des motivations de l'équipe soignante. Je ne reviendrai pas ici sur la description de la série. Je voudrais juste dire que, si les instituteurs n'aiment pas beaucoup *L'Instit*, les médecins que j'ai interrogés, en revanche, adorent *Urgences*. Parce que si *L'Instit* renvoie les instituteurs à leurs insuffisances (ce qui les déprime assez), *Urgences* au contraire renvoie les médecins à ce qu'ils aiment en eux : la partie la plus généreuse de leurs motivations. En fait, les formes de l'idéalisation ne sont pas du tout les mêmes : dans un cas, elles portent sur les *résultats*, dans l'autre sur les *intentions*.

Il y a toujours eu à la télévision beaucoup de séries médicales. Celles-ci constituent un genre traditionnel de la fiction télévisée qui, aujourd'hui encore, se porte bien : j'ai effectué un recensement des métiers occupés par les héros de fiction passés à la télévision pendant l'année 1999, et j'ai constaté que les professionnels de la santé constituent le deuxième secteur d'activité représenté, juste après les professionnels chargés du maintien de l'ordre public (policiers, gendarmes, détectives, juges etc.). Ce n'est donc pas le sujet qui constitue l'originalité de la série *Urgences*. C'est beaucoup plus la manière dont il est traité. En effet, pour la première fois dans une série télévisée, on a une description du monde médical qui est extrêmement précise. Tout y est marqué par un souci de réalisme quasi ethnographique : le matériel, les pathologies, les thérapeutiques, les gestes médicaux, l'organisation des soins, la répartition des tâches et des responsabilités entre les différents protagonistes.

Il n'est donc pas surprenant que les membres du personnel médical que j'ai interrogés se reconnaissent dans la série. Ils sont bien sûr conscients de la dimension d'exagération, nécessaire au fonctionnement de la dramaturgie, mais ils ne se sentent en rien trahis par l'univers décrit. Ils soulignent que le nombre de patients est tout à fait excessif, que la répartition des pathologies est fantaisiste et que les cas où la vie des patients est en jeu est beaucoup trop fréquent. Mais en même temps, les médecins sont sensibles à l'exactitude et à la précision technique de tout ce qui renvoie à la partie proprement médicale. Il est d'ailleurs intéressant de regarder la série en leur compagnie : ils s'amuse à anticiper les diagnostics, s'étonnent de certains gestes ou de certaines prescriptions (« *Ils choquent beaucoup plus souvent que nous* »), commentent les choix thérapeutiques, (« *J'aurais pas fait comme ça* »), s'inquiètent une fraction de seconde avant les héros des incidences de leurs (mauvaises) décisions.

On les voit garder imperturbablement leur calme et leur sang-froid devant des images terrifiantes mais esquisser une grimace de souffrance quand l'infirmière, brutalement, réveille un interne de garde. La série a d'ailleurs été intégrée dans le courant de la vie hospitalière : « *Maintenant, les internes, on les appelle Carter* ».

Précision scientifique, justesse des interactions, vérité des sentiments : les représentants du monde médical qui se sont prêtés à l'enquête aimaient la série. Les personnels hospitaliers parce qu'ils y retrouvaient des éléments de leur vie quotidienne, les personnels de médecine de ville parce qu'elle leur permettait de renouer avec la période de leur formation et avec les raisons qui leur avaient fait choisir ce métier. Tous séduits finalement par ce mélange d'exactitude dans les formes et d'idéalisation dans les principes qui y caractérise la description de leur métier.

Les patients face à *Urgences*

Pour les spectateurs, en revanche, il y a d'abord un grand écart entre la série et la vie : car l'expérience la plus commune qu'on fait dans un service d'urgences est une expérience de l'attente. De l'ennui. De l'interminable. Bien différente de l'empressement « speedé » représenté à l'écran. Mais une fois dépassée cette première évidence, on peut aller plus loin, en distinguant deux niveaux : d'abord le type de relation que les spectateurs entretiennent avec les médecins héros de la série ; ensuite la façon dont ces dispositions sont mobilisées ensuite dans la vie ordinaire.

Trois aspects caractérisent la relation entre les spectateurs et les médecins de la série : une impression de proximité, un sentiment d'admiration (pour leur éthique professionnelle) ; un sentiment de compassion (pour leurs échecs relationnels).

Souvent la représentation des médecins à la télévision fait référence à leur autorité scientifique : leur compétence est mise en avant et si les auteurs prennent soin d'effacer les traces d'un vocabulaire trop technique pour ne pas confondre ou intimider les téléspectateurs, ils veillent à maintenir la supériorité statutaire de leurs héros. Dans *Urgences*, c'est le contraire : les auteurs insistent sur la technicité, mais en même temps ils décrivent la vie des médecins en insistant sur des aspects qui sont communs à toutes les formes de métiers. Comme le rappelait Hughes à ses étudiants pour l'étude comparative des métiers :

« Il faut nous débarrasser de toutes les notions qui nous empêchent de voir que les problèmes fondamentaux que les hommes rencontrent dans leur travail sont les mêmes, qu'ils travaillent dans un laboratoire illustre ou dans les cuves malpropres d'une conserverie. » (Hughes, 1996.)

Dans tous les métiers, en effet, il y a des débutants qui commettent des erreurs, des personnes bienveillantes qui tâchent de les rattraper, des gens qui cherchent à se débarrasser sur autrui de la part ingrate de leurs tâches, d'autres qui cherchent à éviter le risque d'une faute professionnelle, des supérieurs hiérarchiques soucieux de préserver leur autorité, des gens – ou des règlements – qui vous empêchent de faire convenablement votre travail, des instruments qui tombent en panne, des moments euphoriques sanctionnés par des rituels internes (anniversaires, pots de départ), des moments de lassitude, des pratiques d'humiliation, des rivalités entre les corps, des moments où la vie privée déborde dans l'hôpital. Sans parler des conséquences complexes ou romantiques de la mixité au travail. Ces éléments, scrupuleusement décrits dans la série, constituent pour les spectateurs une première série de points d'appui, donnant *un sentiment de proximité* avec l'univers décrit.

Le second aspect concerne la vie professionnelle. Dans ce domaine, les héros sont irréprochables – du moins dans les premières saisons. S'ils peuvent être cyniques dans leur vie personnelle, ils ne le sont jamais dans l'exercice de leur fonction. Même s'ils connaissent des défaillances, car il leur arrive de commettre des erreurs ou d'être dépassés, les protagonistes de cette équipe médicale ont une éthique professionnelle à toute épreuve. Si on fait l'inventaire de leur qualités, on s'aperçoit qu'ils sont courageux, résistants à la fatigue physique ou morale, qu'ils sont désintéressés, qu'ils ont le sens de la dignité humaine, un respect absolu de la vie, un refus de toute forme d'instrumentalisation de l'humain, et surtout une morale de la responsabilité individuelle – morale cimentée par l'organisation collective : le groupe rattrape, compense ou sanctionne les erreurs individuelles. Ils peuvent être faillibles, se tromper, craquer, commettre des erreurs, mais leurs intentions ne sont jamais coupables. Cette seconde dimension contribue à développer chez les spectateurs *un sentiment d'admiration*.

La troisième caractéristique concerne la vie personnelle des héros : elle est assez désastreuse. Tous les personnages sont dans des situations d'échec. La vie privée des héros est sacrifiée et défaite. De manière générale, les relations conjugales ne font plus rêver, comme si les personnages avaient intégré l'idée de la probabilité de l'échec. Mais si les liens horizontaux ne sont plus très investis, les liens verticaux, en revanche, suscitent une vive anxiété : tout ce qui touche à la filiation, à la parentalité, à la défection face au vieillissement des ascendants. C'est là que la tension entre vie professionnelle et vie personnelle est la plus forte. Cette situation d'échecs personnels répétés est déterminante sur l'appréciation que portent les téléspectateurs sur l'équipe médicale d'*Urgences* : *un sentiment de compassion*.

Il s'agit maintenant de s'interroger sur la façon dont cette représentation

des médecins a rejailli sur la manière dont les téléspectateurs envisageaient, ensuite, dans leur vie personnelle, leurs rapports avec le monde hospitalier. Sans entrer dans les détails des résultats, on peut reprendre les trois points évoqués ci-dessus.

La première question concerne la proximité. Le réalisme de la description a-t-il contribué à modifier la perception du monde hospitalier ? La réponse est oui. Manifestement, les spectateurs ont appris, grâce à la série, beaucoup de choses sur le fonctionnement de l'hôpital : ils reconnaissent désormais les ustensiles, identifient mieux les gestes, ont « apprivoisé » une partie du vocabulaire scientifique dont l'hermétisme leur paraît moins angoissant. Ils ont compris les principes d'organisation générale et en acceptent mieux les contraintes. Ils savent, par exemple, que si on les fait attendre, c'est parce qu'il y a sans doute des cas plus dramatiques à traiter en priorité. La série a permis d'accéder aux coulisses du monde hospitalier, liquidant ainsi une partie du secret des médecins et des effets d'intimidation qui pouvaient y être associés. Dans ce domaine, quelque chose d'irréversible s'est produit, comme un véritable apprentissage.

La deuxième question concerne l'idéalisation romanesque : le fait de présenter une équipe professionnellement irréprochable a-t-il contribué à répandre une représentation mystifiée des milieux médicaux ? A-t-on affaire à une opération idéologique typiquement américaine, dangereuse et manipulatrice qui conduit à faire accepter comme vraie une vision idéalisée ? En fait, c'est l'inverse que nous avons constaté : la série n'a pas conduit les spectateurs à projeter sur les rapports réels l'idéalisation fictionnelle mais elle les a amenés plutôt à *affiner leurs exigences*, à mieux distinguer ce qui était du ressort de la compétence professionnelle et ce qui était de l'ordre de l'humain. Elle les a donc conduits à augmenter leurs attentes morales et à aiguïser leurs éventuelles déceptions. Elle a entraîné, en fait, un accroissement de leurs exigences normatives (« *Je voudrais bien me faire soigner par des médecins comme ça. Il faudrait que les médecins en prennent de la graine* »).

Quant à la troisième question, elle concerne le rapprochement qu'avait autorisé pour les téléspectateurs la posture de compassion pour cette vie personnelle fragilisée du personnel soignant. Le lien qui s'est tissé avec les personnages dans le cadre fictionnel est un lien de grande intimité, très caractéristique d'ailleurs de l'expérience télévisuelle dont il constitue sans doute la principale spécificité. Les spectateurs se sentent proches des médecins, voire légèrement supérieurs car si l'admiration est un sentiment qui éloigne, la compassion est un sentiment qui rapproche. Ce sentiment entraîne donc une certaine forme d'abolition des distances sociales. Mais ce brouillage ne résiste pas à l'épreuve des faits. L'enquête a montré en effet que les hiérarchies sociales et professionnelles

n'étaient pas abolies : elles n'avaient été que provisoirement suspendues, seulement pour le cadre fictionnel. Arrivant aux urgences d'un hôpital avec ce sentiment tout neuf que c'est un univers qu'ils reconnaissent dirigé par des professionnels qui ont dans leur vie des difficultés qui ressemblent aux leurs, les spectateurs devenus des patients se trouvent saisis par le retour des hiérarchies sociales : leur élan se fige dans la redécouverte amère et parfois humiliante de la dissymétrie radicale des positions. Et le sentiment qui émerge à l'issue de cette enquête est que cette expérience a un coût différent pour les différentes catégories de public et qu'il y a, au moment de la confrontation avec le monde réel, dans cette intimité conquise dans la fiction mais socialement impossible, quelque chose comme l'expérience d'une promesse non tenue d'un monde plus égalitaire.

CONCLUSION

Confronter des médecins et des instituteurs à l'image idéalisée de leur profession a permis de montrer que pour les médecins dans *Urgences*, l'idéalisation porte sur les intentions, alors que pour les instituteurs, elle porte sur les résultats. Du coup les médecins aiment *Urgences* (qui les renvoie à la part belle de leurs motivations), tandis que les instituteurs n'aiment pas *L'Instit* (qui les renvoie à leurs insuffisances). Il me semble que le fait d'avoir pris cet angle d'attaque qui associe en miroir une profession mise à l'écran et ses représentants dans le réel permet de faire avancer la compréhension des processus de compréhension du monde à travers la fiction². Ce dispositif d'enquête fondé sur une matrice de correspondance un peu mécanique entre des personnages et des publics identifiés a en effet permis d'affiner la notion d'idéalisation.

Il faut rappeler que la question de l'idéalisation est au cœur du conflit entre responsables de chaînes et auteurs, puisque les premiers cherchent à créer des personnages positifs (au nom de l'audience), tandis que les seconds tentent de résister à cette demande (au nom du réalisme, ou plus exactement, de l'idée qu'ils s'en font). Ce sujet est donc un grand enjeu, dont le résultat dans la fiction française est souvent une cote mal taillée, faite de concessions arrachées et de compromis insatisfaisants. Mais à chaque fois, le concept clé utilisé par les différents protagonistes est le concept d'identification. L'argument est purement psychologique : l'identification du spectateur serait facilitée par l'idéalisation du héros, puisqu'il est plus réjouissant de s'identifier avec des personnages positifs. Le débat est finalement toujours ramené à une opposition

2. Ces travaux et cette problématique ont été nourris par les discussions régulières et précieuses que j'ai eues avec Alain Cottureau, que je voudrais remercier, de manière informelle et au cours de son séminaire à l'EHESS, *Sens de l'injustice et sens de la réalité*.

entre des impératifs commerciaux, défendus par les responsables de chaînes, et des enjeux esthétiques, défendus par les créateurs. Il me semble que les résultats de l'enquête présentée ci-dessus permettent de dépasser cette opposition.

L'enquête permet, en effet, de faire pivoter la notion d'idéalisation : l'idéalisation des héros n'est plus seulement une manière de favoriser l'identification psychologique des spectateurs, elle constitue un *levier pour la définition de standards d'appréciation de la réalité sociale*. Elle permet de comparer le monde tel qu'il est avec le monde tel qu'il devrait être : elle constitue donc un point d'appui normatif et même éventuellement le moteur d'exigences nouvelles. La notion était psychologique ; elle devient sociologique. Ce n'est pas le spectateur qui se trouve gratifié par une image positive de lui-même ; c'est le monde qui se trouve embelli par ce type de représentation héroïsée. L'idéalisation romanesque n'est pas seulement une concession opportuniste aux goûts du public : c'est une démarche qui laisse une place au plaisir de la fiction, comme imagination créatrice du monde dans lequel on voudrait vivre. Un monde perfectible, traversé par une orientation vers l'action. Peut-être qu'on tient là une des différences essentielles entre la fiction française et la fiction américaine. Une telle approche permettrait de préciser l'une des modalités par lesquelles la fiction peut contribuer, sans qu'il y ait jamais confusion entre la réalité et la fiction, à jouer un rôle dans la transformation des représentations sociales et dans les dynamiques de changement social et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt H. (1972). *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.
- Chalvon-Demersay S. (1999). « La confusion des conditions : une enquête sur la série télévisée *Urgences* ». *Réseaux*, 95, p. 235-283.
- Dubet F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Dubet F. & Martucelli D. (1996). *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*. Paris : Seuil.
- Hughes E. C. (1996). « Métiers modestes et professions prétentieuses : l'étude comparative des métiers », in *Id.*, *Le regard sociologique* (textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulie), Paris : Éditions de l'EHESS.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Daniel Cefai, maître de conférences à l'Université de Paris X, chercheur détaché en 2000-2002 au Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (CURAPP-CNRS).

Dominique Pasquier, directrice de recherches CNRS au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS-CNRS).

Laurence Allard, maître de conférences en sciences de la communication, Université Lille 3, Groupement des équipes de recherche en information et communication (GERICO).

Loïc Blondiaux, professeur en science politique à l'IEP de Lille et à l'Université Paris I.

David Bourbonnaud, chargé d'enseignement à l'Université d'Avignon, membre du laboratoire Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles (SHADYC-EHESS Marseille).

Marc Breviglieri, maître de conférences en sociologie à l'Université de Paris V, chercheur au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM-CNRS-EHESS).

Michel Callon, chercheur au Centre de sociologie de l'innovation (CSI), École des Mines.

Dominique Cardon, chercheur au laboratoire UCE de France Télécom Recherche et Développement.

Sabine Chalvon-Demersay, directrice de recherches CNRS au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS-CNRS).

Philippe Chanial, maître de conférences à l'Université de Caen, chercheur au Groupe d'étude et d'observation de la démocratie (GÉODE, Paris X).

Peter Dahlgren, professeur au département Médias et communications de l'Université de Lund, Suède.

Daniel Dayan, directeur de recherches CNRS au Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS-CNRS).

Nina Eliasoph, professeur de sociologie à l'Université du Wisconsin, Madison.

Joseph Gusfield, professeur de sociologie à l'Université de Californie, San Diego.

Jean-Philippe Heurtin, professeur en science politique à l'Université de Nice, chercheur au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM-CNRS-EHESS) et au Centre de recherche et d'études politiques (CREDEP) à l'Université Paris IX Dauphine.

Isaac Joseph, professeur de sociologie à l'Université de Paris X, chercheur à l'Institut parisien de recherche : Architecture, Urbanistique, Société (IPRAUS-CNRS).

Elihu Katz, professeur à la Hebrew University of Jerusalem et à l'Annenberg School of Communication, Université de Pennsylvanie.

Michèle Leclerc-Olive, chargée de recherches CNRS au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS-CNRS).

Hua Linshan, chercheur au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS-CNRS).

Dominique Mehl, directrice de recherches CNRS au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS-CNRS).

Hélène Merlin, professeur de littérature française du XVII^e siècle à l'Université de Paris III – Sorbonne nouvelle, Cercle 17-21.

Érik Neveu, professeur en science politique à l'Institut d'études politiques de Rennes, Centre de Recherches Administratives et Politiques (CRAP-CNRS).

Emmanuel Pedler, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, chercheur au laboratoire Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles (SHADYC-EHESS Marseille).

Louis Quéré, directeur de recherches CNRS au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS-CNRS).

Marc Relieu, chercheur au laboratoire UCE de France Télécom Recherche et Développement.

Joan Stavo-Debaugé, chercheur au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM-CNRS-EHESS).

Cédric Terzi, assistant à l'Université de Fribourg, Suisse, chercheur associé au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS-CNRS).

Isabelle Thireau, directrice de recherches CNRS au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS-CNRS).

Danny Trom, chargé de recherches CNRS au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM-CNRS-EHESS), chercheur détaché au Centre Marc Bloch, Berlin.